# MÉMOIRES

DE LA

# Société Préhistorique Française

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

(Décret du 28 Juillet 1910).

### TOME DEUXIÈME

Année 1912



PARIS-V. SECRETARIAT GÉNÉRAL 21, rue Linné, 21

1912

# SUR L'ANSE FUNICULAIRE\*

PAR

#### Le Dr Adrien GUÉBHARD,

Agrégé de Physique des Facultés de Médecine.

L'étude que j'offre aujourd'hui aux Mémoires de la Société Préhistorique Française, aurait dû paraître d'abord au Congrès de Chambéry, où je l'avais esquissée, puis à celui de Beauvais, où j'en avais fait préalablement, suivant ma pratique habituelle, un exposé verbal très succinct.

Malheureusement, en vertu d'une autre habitude — déplorable, celle là, et pas du tout succincte, mais incorrigible, — au fur et à mesure que je voulais faire aboutir la question, j'en étendais les limites, craignant toujours de laisser échapper quelque part quelque chose qui touchât au sujet (1).

Entre temps, comme j'amassais toujours, le hasard des circonstances m'amena à détacher occasionnellement des tranches, formant chapitres à part, sur des questions d'actualité: d'où deux notices spéciales, l'une Sur les anses multiforées,

- (†) **Nota.** Les chiffres gras, entre parenthèses, renvoient aux planches. Pour les abréviations bibliographiques, se référer à la liste alphabétique, donnée plus loin.
- (1) Si j'ai pu m'entraîner à ce point, et aussi longtemps, à ce sport spécial de la détection documentaire, je le dois surtout aux facilités particulières de travail que m'a offertes, parmi toutes les Bibliothèques parisiennes, celle de l'Université de Paris, dont les inestimables richesses sont si bien mises en valeur par un personnel émérite. Étant donné le formalisme sans doute indispensable, mais terriblement gênant qui règne presque partout ailleurs, jamais je n'eusse pu arriver à ce groupement final de plus de six cents figures, ajoutées à tant d'autres déjà publiées. Aussi ai-je à cœur, sans oublier l'aide obligeante obtenue, presque sans exceptions, d'une foule de savants français et étrangers, d'exprimer ici tout spécialement ma reconnaissance à la Sorbonne et à l'Alma mater.

à trous de suspension verticaux (1), l'autre Sur quelques pièces à remarquer de la céramique néolithique de Provence (2), auxquelles je dus bientôt, en réponse à une inepte critique adressée au point de départ même de toutes mes recherches, en ajouter une troisième Sur une spécialité céramique méconnue de l'Arrondissement d'Uzès avant l'Histoire (3).

Enfin, plus récemment encore, je me laissai aller à faire une autre notice spéciale Sur les anses verticales multiforées horizontalement (4).

Mais, malgré tant de lest jeté au fur et à mesure, il me restait à utiliser encore des quantités de clichés recueillis, à noter à leur sujet quelques faits originaux, à lancer peut-être quelques idées point trop banales.

C'est à quoi servira cette ultime publication céramique.



Afin de donner immédiatement à la présente étude son caractère de généralité, la distinguant des précédentes, je commencerai par définir anse funiculaire: tout artifice sur vaisselle (5) apparemment destiné au passage de liens, plutôt qu'à la simple préhension manuelle directe.

Il semble clair que la première anse funiculaire dut être le simple trou percé à même la fragile, paroi de terre, irrégulièrement séchée au soleil ou dégourdie au feu, que l'homme, en divers pays, dut façonner de bonne heure à l'imitation de certaines coques de fruits ou de grands œufs, mais qui, chez nous, ne put guère avoir pour modèle (6) que la fruste écaille

- (1) Congrès Préhistorique de France, IVe session (Chambéry, 1908), p. 740-768, 26 figures; Le Mans, Monnoyer, 1909..... [en abrégé: Multif.].
- (2) Congrès des Sociétés savantes de Provence, IIc session (Arles, 1909),
- Le Mans, Monnoyer, 1911... [Vertic.]
- (5) Nous ne nous occuperons donc pas plus des trous de pendeloques que de manches de haches, des haches elles-mêmes, etc.
- (6) Je passe délibérément sur la trop facile comparaison, qui a été faite aussi, de tout vase plus ou moins sphérique avec le erane humain, surtout de l'époque. Mais il y a lieu de noter quelques opinions originales. Par exemple P. du Chatellier [p. 8]: « La forme des premières céramiques fut, sans doute, inspirée par les récipients que la nature mit sous les yeux... Les nids des oiseaux, ceux de certains hyménoptères qui furent de véritables vases en argile, les nids des merles, garnis à l'intérieur d'argile grasse mêlée de détritus fortement piétinés... ont réglé non seulement la forme, mais aussi la capacité... »

de terre que détache spontanément du sol calcaire la dessiccation de flaques argileuses. N'est-ce pas ces formes, vaguement creuses et fantasquement gondolées, que reproduisent les coupes en corne de cerf (1, 1-3) que nous ont conservées les palasittes helvétiques? Et n'est-il pas permis de penser que ce travail de sculpture de l'os ou du bois, malgré que ce dernier n'ait presque pas laissé de documents, ait ouvert la voie à la céramique, plutôt que la vannerie, à qui certains auteurs veulent attribuer ce rôle, alors qu'il est pertinent que les décors de poterie où l'on peut voir un rappel soit de l'aspect, soit de l'intervention de la forme en osier, si primitifs qu'ils soient, ne correspondent pourtant point à la phase vraiment initiale, mais seulement à l'un des premiers perfectionnements de l'art du potier (1)? Si vraiment l'homme, instruit par les lecons répétées de l'incendie, avait fait sa première vaisselle en enduisant d'argile des carcasses d'osier, comme il revêtait de terre le clayonnage de ses huttes, ne devrait-on pas trouver, de cette coutume ménagère, autant de traces que du terrible accident final des pauvres demeures?

Si, au contraire, une longue période d'emploi du bois, ayant précédé l'emploi de la terre cuite, lui avait préparé des modèles à copier (2), n'y trouverait-on pas une explication de la perfection relative que présente d'emblée l'industrie figuline à ses débuts, au point d'avoir suggéré en plus d'un lieu l'hypothèse — vraiment trop passe-partout — de l' « importation » d'un art déjà avancé, venu tout formé de ce centre oriental providentiel, où tout se forme tout seul?

Quoi qu'il en soit, c'est sur les pièces les plus primitives

M. Much [p. 179, et pl. III, 15, 18], ayant remarqué le grand nombre de figulines minuscules qui se recueillait parmi les restes des grands vaisseaux de ménage, observe que bien peu d'entre elles étaient finies en forme de petite tasse ou pot, et que la plupart n'étaient que l'empreinte d'un bout de pouce coiffé d'un peu d'argile, presque toujours sans anse, ni bouton funiculaire.

<sup>(1)</sup> Aujourd'hui encore, au centre de l'Afrique l'aspect de vannerie s'obtient par l'impression d'un filet s'ait de cordelettes a petites mailles. [Fr. de Zeltner, Mission dans le Sahel soudanais. Nouv. Archiv. d. Missions scient., (n s), fasc. 4, 1911, p. 17-52; v. p. 29].

<sup>(2)</sup> La patafitte néolithique de Chalain a donné une petite tasse en bois munie d'une anse digitate compiète, en bouclette, analogue a nos tasses actuelles. [R. Menro, trad. Rodel, p. 114, fig. 17, n. 15]. Hole es (Mess p. 283, fig. 373), regarde certains plats de terre précolombiens comme copiés sur la vaisselle de bois.

qu'on observe le pertuis, à travers lequel un lien quelconque étant passé, permettait de suspendre aux brindilles de la hutte la fragile coupe et de la soustraire aux accidents auxquels l'exposait l'absence soit de pied, soit de plan pour la poser, puisque l'irrégularité du contour et de l'ouverture, absolument quelconques, sans forme géométrique, ni profil de révolution, n'offrait même pas la ressource de la caler renversée.

L'observation est d'ailleurs d'accord avec le bon sens sur le caractère primitif du trou funiculaire percé en pleine paroi, et il ne s'agit nullement d'une hypothèse pure. Bien des faits fournissent la démonstration.

D'abord il est constaté que, pour toute une série de civilisations primitives, jamais ne fut pratiqué d'autre mode de sustentation de la vaisselle: les Canaques, aux antipodes, maintes peuplades arriérées de l'Afrique, en sont encore là. Dans le préhistorique d'Europe, il est notoire que toute la zone septentrionale, ou, plus particulièrement scandinave qui, cependant, pour la forme et le décor, alla fort loin (\$\ddots\$, 6-8), très longtemps s'en tint, en fait d'anse, aux trous percés à même la paroi.

Dans tout l'Orient, l'Egypte (4, 15), le Japon (21, 1) partout (1), c'est ce procédé qui devance tout autre, et qui, par places, persiste encore (2).

(1) Enregistrons cependant, parmi les musées, quelques exceptions, alors même qu'elles paraissent dépendre peut-être simplement de l'insuffisance présente de documentation spéciale:

Les Musées d'Amiens, Blois, Gap, Mont-de-Marsan, Orléans, Rennes, Tours, Saint-Quentin, Vendôme, entre autres, n'ont rien fourni sur le sujet, soit d'après nos inspections personnelles, soit d'après les réponses aimablement faites à notre enquête par MM. les Conservateurs. Il est évident que pendant trop longtemps le vulgaire tesson fut dédaigné pour la « belle pièce », et que c'est de la négligence d'autrefois que pâtit aujourd'hui toute investigation scientifique consciencieuse.

D'après les renseignements qu'a bien voulu me fournir, avec son empressement et sa grande compétence ordinaires, M. le Comte Jules Beaupré, ce serait un peu à cette raison que tiendrait le très petit nombre d'anses funiculaires que l'on connaisse en Lorraine, appartenant plutôt au

Bronze ou au Hallstatt qu'au Néolithique.

D'autre part, l'ornementation ultérieure des poteries rappelle que leur suspension primitive eut lieu, souvent, par enveloppement de pièces souples protectrices, plutôt que par attache directe [Ohnefalsch-Richter, Parallelen; Schuchhardt, Orn. I, pl. II; R. Forrer, Urgeschichte des Europäers von der Menschwerdung bis zum Anbruch der Geschichte, Speemanns Compendien, II, s. d., pet. in-8°, 584 p., plus de 1500 fig.; v. p. 269, fig. 177-179]. C'est ce qui se fait encore présentement en Ethiopie (Musée du Trocadéro) et, sans aller si loin, pour les fiaschi italiens. C'est ce qui a

Certes, nous manquons de renseignements quant à la vaisselle ligneuse. Mais dès que sut utilisée, au lieu du bois
périssable, la terre pétrissable, donner un vis-à-vis au trou
unique, sous le bord vite régularisé (1, 8, 15, 19; 3, 2-5;
21, 1, 9), puis géminer les trous (1, 9, 14; 33, 5; 34,
1, 3), ou encore multiplier les groupes en les répartissant
plus ou moins symétriquement sur le pourtour (1, 5, 7,
10-13, 20; 3, 1, 13, etc.), ce sut une rapide étape qui, si elle
ne sut, en certains pays, jamais dépassée, en d'autres se perpétua, dans toute sa rusticité, à travers les progrès les plus
variés (5, 29; 15, 20-30; 17, 1-11, etc.).

\* \*

Multiplier les trous en couronne serrée sur tout le pourtour de l'orifice (1, 21; 31, 7-9), fut l'œuvre plus particulière des palafitteurs, incités par leur genre de vie à adapter tous leurs vases à l'usage de seaux. Ne fallait-il point, pour hisser la charge liquide jusqu'à la haute plate-forme, diviser l'effort à supporter par la paroi de terre mal cuite du récipient fragile et souvent de grande taille, et répartir le poids disproportionné sur un grand nombre de brindilles de corde ou de lanière, de douteuse résistance?

Raison bien naturelle et bien corroborée par le fait que ce sont tout particulièrement les stations lacustres qui ont fourni ces échantillons. Mais raison trop simple au gré de certains savants, qui, entraînés par les grandes facilités de création de mots que donne la langue allemande, n'ont pas su résister au commun travers de vouloir créer aussitôt des catégories de choses correspondantes et de transformer en

dù se perpétuer dans la partie méridionale de l'Amérique du Sud; car les renseignements concordants que nous ont adressés les éminents maîtres J. Arechavaleta et Lehmann-Nitsche, l'un pour l'Uruguay, l'autre pour l'Argentine, établissent qu'en ces pays, si le trou de suspension, qui est fréquent dans l'Amérique centrale (3, 13; 34, 1, 3; 36, p), est de règle sur les statuettes-figurines de terre, aucune des formes d'anses dont nous nous occupons n'a été rencontrée sur les restes d'ustensiles céramiques. A peine, trois petits tessons de poterie assez fruste et non décorée, du Musée de Montevideo ont-ils été trouvés porteurs d'un trou, assez près (1<sup>cm</sup>) du bord. Mais, sur la communication qu'a bien voulu nous en faire M. J. Arechavaleta, il nous a paru que ce devaient être selon toute probabilité des trous de réparation, faits à la suite du premier accident arrivé au vase.

<sup>(2)</sup> Ohnefalsch-Richter, Parallelen, p. 34.

formule génétique un lien purement verbal. L'un (1) ayant remarqué qu'assez souvent la couronne de trous est remplacée, à l'époque néolithique, par une autre de fossettes purement ornementales, en conclut au caractère purement ornemental des vrais trous et, sous le commode vocable de Lochornamentik (ornementation à trous), il confond ensemble les trous perforants et imperforants, borgnes et à jour, et même des poinconnements de forme autre que ronde, rectangulaire, par exemple. En vain, un autre auteur (2) demanda-t-il justement qu'on distinguât les vrais des faux trous : la théorie ornementale subsista pour les uns comme pour les autres, simplement dédoublée : Grubenornamentik pour les fossettes (3), Lochverzierung pour les trous, et corroborée même très spécieusement de cet argument nouveau, que, parfois, le collier montre deux rangs, dont les trous sont, alors, soigneusement alternés. Comme si ce dispositif ne pouvait être dicté par des raisons de solidité et de commodité pour l'attache!

D'ailleurs il y avait longtemps qu'avait été signalée (4) la possibilité d'une autre raison utilitaire très différente, dont il existe encore comme une survivance dans l'usage persistant de certains braseros portatifs en terre, qui, pour servir de simples chaufferettes, n'ont pas besoin de tirage par le bas. On avait rappelé aussi les trous garnissant le haut de ces sortes de cylindres droits entr'ouverts, comme il en fut trouvé des fragments dans la couche inférieure d'Hissarlik, et comme il a pu en être reconstitué, de la même région, un presque entier (5), élargis à leur base pour assurer la stabilité, et munis, un peu en dessous du bord supérieur, de sail-

<sup>(1)</sup> Prof. Virchow, Archäologische Reise nach Livland, Verhandl. d. Berliner Ges. f. A., E. u. U., 1877, p. (365)-(435), pl. XVIII-XIX; v. pl. XVII et p. (403).

<sup>(2)</sup> Albert Voss, Die Steinzeit der Lausitz u. ihre Beziehungen zu der Steinzeit anderen Länder Europas, insbesondere über die hornförmigen durchbohrten Henkel u. das Lochornament, Verh. d. Berl. Ges. f. A., E u. U., 1891, p. (171)-(179), 17 fig.; v. p. (73), fig.4 — V. aussi: Schumann, Steinzeitliche Ornamente aus Pommern, Verh. Berl. Ges., 1901, p. (702)-(704).

<sup>(3)</sup> De bien jolis exemples en sont donnés par O. Frödin, Ein schwedischer Pfahlbau aus der Steinzeit, Mannus, II, 1910, p. 109-152, 80 fig.; v. p. 151, fig 78-80.

<sup>(4)</sup> Becker, Prähistorische Ausgrabunben auf dem Brucksberge bei Königsau, Verhandl. Berl. Ges., 1884, p. (360)-(363); v. fig. 6, p. (361).

<sup>(5)</sup> Frank Calvert, Alte Kochöfen von Hanai Tepé (Thymbra), Verhandl. Berl. Ges., 1884, p. (305)-(308); v. fig. 4-5, p. (306).

lies internes, évidemment destinées à supporter le fond d'une marmite, et d'un rang, souvent double, de trous servant à l'échappement des gaz du foyer, alimenté à travers la large fente verticale de l'ouverture.

Sans doute, ceci ne peut s'appliquer à tous les vases troués; mais une autre raison utilitaire très plausible nous a encore été signalée par le sagace observateur qu'est le professeur BEZZENBERGER, à l'obligeance duquel j'ai dû, sur ce sujet et d'autres, une quantité de documents iconographiques, peu faciles à trouver directement. Il pense qu'il s'agissait peut-être de faciliter l'accès de l'air pour la respiration de certains animaux aquatiques, poissons, écrevisses, etc., ou simplement de certains aliments conservés dans ces bocaux.

J. Miln (p. 9; pl. IV, 1) ayant noté cette particularité en Bretagne avait pensé que les trous étaient la pour l'échappement de la vapeur lorsque la marmite était couverte. Et, de fait, c'est en place, sur un foyer, qu'a été trouvé le grand vase prussien, en forme de pot-au-feu parisien, que nous reproduisons (1, 21).

Enfin une nouvelle hypothèse ne pourrait-elle être suggérée par la coexistence, pas rare (31,8), de la couronne de treus avec d'autres moyens de suspension, à savoir que la couronne de treus aurait eu pour but, soit au moment du remplissage, soit après, d'épurer le liquide entrant ou sortant? Peut-être encore servait-elle à tendre une étoffe filtrante ou une peau obturante sur toute l'ouverture, et un rapprochement s'imposerait alors avec les vases à crête intérieure multiforée (4, 35 et 23, 1).

La preuve que le vrai trou perforant n'a jamais joué que très secondairement un rôle ornemental, nous est fournie par la figure \$3, 5, où les deux trous funiculaires ne sont même pas dans la ligne des fossettes décoratives, et évidemment faits, avant ou après, sans la moindre cure du décor. Et il s'agit d'une provenance probablement très voisine de celle qui fit créer le grand mot, de si néfaste influence!

Il y a au Musée Peabody de Harvard University à Cambridge, U. S. A., deux tessons, n° 29295 et 37058, bordés de poinçonnements si profonds, faits avec le bout plat d'une baguette ronde, que nous nous serions certainement laissé tromper par les photographies, si M. Charles Peabody n'avait pris soin de nous prévenir. Or, il paraît que parmi tous ces faux trous, qui ont laissé sur la face interne chacun une bosse, témoin de son mode d'obtention, au repoussé, il

en est un qui a traverse: simple accident, affirme notre savant confrère, qu'ont dû certainement édifier les détails observables autour de l'ouverture; intention parfaitement voulue, enseignent des tessons d'autres pays, où le finissage du trou fait à travers la fossette ne laisse pas plus de doute sur la préméditation, que le trou fait à côté de la fossette de la figure 3, 5. Or, doit-on croire que l'homme des rives du Mississipi, quand il opérait comme celui des bords de la Baltique, ait obéi à des impulsions très différentes (1)?

J'aperçus un jour, au Musée du Trocadéro, parmi les poteries péruviennes rapportées par M. E. Sénéchalde la Grange, un joli petit vase à côtes de melon, à col tout fenêtré d'une couronne de petites ouvertures rectangulaires qui en rendaient l'usage impossible comme coupe à boire, et je fus fort intrigué de voir toute la partie horizontale, soigneusement aplanie, du rebord, percée d'un cercle de petits puits verticaux, pénétrant assez profondément dans l'épaisseur de la paroi pour produire, sur le fond rougeâtre de l'engobe lustré, un effet assez « décoratif » de points noir mat. Mais la profondeur même de ces forages si réguliers, remit en éveil mon incurable scepticisme et je me mis à rechercher si cette multiplicité de poinconnements, qui n'avaient pas dû être commodes à pratiquer en position si anormale, dans la faible épaisseur du vase, n'était vraiment qu'un effet de l'art pour l'art. J'en avais bien vu un déboucher sur la fenêtre inférieure, mais ce n'était évidemment que par accident, sans raison voulue et, continuant à les explorer tous consciencieusement, j'eus tout à coup la satisfaction de voir le sil de sonde pénétrer sans s'arrêter jusqu'à ressortir au fond même du vase par un trou dissimulé dans une petite encoche, en éraflure de coup d'ongle, ménagée là comme en certains vases dolméniques bretons (11, 2-3) qui, depuis longtemps, exercent la sagacité des archéologues. Dès lors, ici, tout s'expliquait: il s'agissait d'une coupe d'épreuve (2), à vider sans

<sup>(1)</sup> Nous devons dire cependant qu'il y a, au Musée de Clermont-Ferrand, des tessons épais, décorés marginalement de gros poinçonnements obliques tellement profonds qu'aperçus dans la pénombre d'une vitrine basse, nous les avions crus perforants, et qui ne le sont pas du tout, d'après le renseignement que, par précaution, nous demandâmes à l'éminent directeur, M. le Prof. A. Audollent.

<sup>2)</sup> Quelque chose d'analogue se voit sur un bol égyptien émaillé de bleu, dont tout le pourtour et l'intérieur sont parsemés de petites grenouilles en relief, empêchant d'appliquer les lèvres et montrant, à la place de certain orifice naturel, un trou volontairement exagéré, tandis que le bon, communiquant avec le fond par un canal dissimulé dans la

en perdre une goutte; seul l'initie qui connaissait le bon trou à porter à sa bouche était à même d'exécuter le tour d'adresse, et il n'est pas un détail de cette profuse « ornementation » qui n'eût pour but d'égarer le profane, depuis la multiplicité et la profondeur des faux trous masquant le seul utile, jusqu'aux côtes de melon elles-mêmes, dont l'une dissimule, dans sa saillie, le relief dénonciateur qu'aurait produit forcément la réserve d'un canal, si mince qu'il fût, dans la mince paroi.

Certes la même explication ne saurait s'étendre aux vases bretons du Musée Miln (29, 5-8), qui n'ont présenté rien de pareil à l'examen très minutieux qu'a eu l'obligeance d'en faire M. Z. Le Rouzic. Mais c'est une raison de plus pour rechercher une origine utilitaire à la particularité de leur petite lèvre intérieure, sans se contenter de l'explication « rituelle », « symbolique », etc., pure défaite verbale, qui est à mettre dans le même sac que la théorie « ornementale » des cas précédents, et à laquelle nous nous permettons de préférer l'explication, tout hypothétique qu'elle soit, que nous rapportons en son lieu et place (11, 3), imaginée par le savant observateur de la préhistoire espagnole, M. L. Siret.

On peut voir d'ailleurs, au Musée de Zurich (nº 735), un gros tesson néolithique bordé de trous, desquels l'irrégulière répartition suffirait à prouver qu'ils n'ont jamais dû répondre à un but ornemental. L'argument « ornemental » devrait toujours être le dernier invoqué, lorsqu'il va contre la solidité ou la commodité de l'usage (1). En vérité, de nos jours, la couronne marginale de trous à bien plutôt vu sa réelle élégance prendre un caractère purement décoratif; mais la moindre de nos faïences est autrement solide que la poterie néolithique, et l'on ne concoit guère, aux temps primitifs, tant de fragilité risquée pour le seul amour de l'esthétique, même ne s'agissant que d'un objet de luxe, comme une véritable suspension (1, 6), où les trous cessent, en l'air, d'être apparents, ou comme certaine assiette fantaisiste (2)

paroi, débouche dans la gueule d'une tête de lion, mise extérieurement comme anse unique, pour être, sans doute, offerte à la main du néo-phyte. [Perrie and Duncan, pl. XXXII et XXXIV B, et p. 31]. (1) A fortiori n'y a-t-il pas à songer à faire de cette pratique la carac-

téristique d'un groupe céramique ou d'une civilisation particulière, puis-que, rien qu'à l'intérieur de l'Allemagne et de l'époque néolithique, on u. Chronologie der jüngeren Steinzeit, Verhandl. Berl. Ges. f. A., E. u. U., 1900, p. (259)-(278), 14 fig.; v. p. (259), note].

(2) A moins que très utilitairement destinée à quelque préparation

alimentaire, fromagère ou autre.

du Musée de Chambéry (29, 2), dont le faible creux se trouve encore diminué par la couronne à jour.

\* \* \*

Cependant cette question de capacité diminuée par la présence d'un trou, même unique, avait une importance particulière pour les coupes à boire, pour les écuelles plus spécialement destinées à la contention d'un liquide (1). Aussi voyons-nous de très bonne heure, sur ces deux formes particulières d'ustensiles, une solution tout à fait pratique de cette difficulté, qui consiste à ménager, sur une largeur plus ou moins grande du rebord, un prolongement proéminent destiné à recevoir le trou funiculaire, et qui, du même coup, devenait une accrochette utilisable pour la préhension. On a, des premières couches d'Hissarlik, c'est-à-dire du niveau néolithique, une petite écuelle de ce genre (7, 2), qui se retrouve d'abord, presque telle, en maints autres endroits (7, 3) et puis, évoluée, dans un sens de plus en plus utilitaire, par l'élargissement de l'appendice et de son ouverture en véritable poignée (3, 4-5), enfin transformée en pure décoration (7, 6), faisant parfois double emploi avec une grande anse verticale surappliquée (7, 7), ou réduite à l'état de survivance, le trou disparu, et la saillie du bord seule subsistante, mais alors presque toujours symétriquement multipliée, soit en douces ondulations, soit en projections plus ou moins aiguës.

Inversement, la persistance du trou funiculaire à tous les ages, sa superposition à tous les progrès de l'anse elle-même, sont bien la preuve la meilleure de sa nature intrinsèquement utilitaire. Ne le retrouvons-nous pas, sur les théières mo-

<sup>(1)</sup> A la vérité, la vaisselle de terre était loin d'avoir pour usage principal celui de récipients à liquides: bien plus souvent, jouant le rôle de nos boîtes et caisses modernes, c'était à conserver des objets solides qu'était destinée la poterie. Fréquemment, dans les palafittes, on a trouvé des vases qui renfermaient des grains, orge, blé, des fruits, noix, noisettes, etc. Avant que fût connu l'usage de la monnaie, ils servaient de coffres-forts, de boîtes à ouvrage. M. L. Siret, dans une urne néolithique, en Espagne, trouva réuni tout l'attirail d'un perceur de perles de l'époque. Plus tard ce fut presque toujours à une urne que furent confiés les trésors métalliques; combien cela, et l'emploi funéraire, n'a-t-il pas été précieux pour la chronologie! Enfin, jusqu'à nos jours, avant que fût ouvert l'isthme de Suez, c'était aux jarres de Vallauris, semblables, au décôr près, aux pithoï des magasins à huile des palais minoens, qu'étaient confiés les emballages destinés à doubler le Cap de Bonne-Espérance.

dernes, pour l'attache du couvercle autant que pour l'échap-

pement de la vapeur?

Il v a au Musée de Lausanne, provenant de la Grande Cité de Morges (Vaud, Suisse), un tesson (nº 25 291) dont l'anse largement rubanée en forme de poignée verticale, allant du col à la panse, porte, sur la partie supérieure de sa courbure, un petit trou à ficelle. Au Musée du Louvre, salle D, vitrine N, nº 31, l'on peut voir une belle urne étrusque de Cœré, dont chacune des deux larges poignées porte, sur le milieu de sa grande courbure cordiforme, un pertuis : un seul n'eût-il pas été suffisant, s'il se fût agi seulement de retenir un couvercle? Montelius (It. centr., pl. 283, 17) figure un cas analogue.

Cependant M. Collignon et L. Couve (p. 6), remarquent que les deux petits trous qu'a sur son couvercle le stamnos nº 5769 (49) du Musée national d'Athèmes, paraissent correspondre à ceux qui sont percés dans les anses pleines de la panse. Au Musée de Sèvres (vitr. 4, nº 52, « poteries antiques lustrées grecques, avant l'ère chrétienne »), il y a un vase élancé « dit lancelle, du Cabinet Douve » qui, sur son ouverture, certainement pas destinée à recevoir un couvercle, porte une anse en étrier, munie, au milieu.

d'une saillie percée d'un trou à ficelle.

Pourquoi donc aurait-on repercé d'un trou minuscule la large poignée de l'écuelle 7, 9, les anses massives du vase 7, 12, les saillies compliquées des tasses 7, 22-25? Pourquoi la bouclette spécialement ajoutée à la haute poignée de la coupe 3, 26? Pourquoi sous des cieux très divers, aurait-on réalisé la curieuse structure de l'anse bi-pontée 7, 18, dont les guatre arceaux à double ouverture, horizontale et verticale, ne sont que l'exagération des trois lumières des anses 7, 19-20, et une synthèse régularisée de la grossière combinaison néolithique 7, 21?

Un auteur italien (1) remarque que, sur les vases ayant

(1) Coppi, Nuov. Gorz., p. 539.

La même observation a été faite par E. MAUFRAS [p. 609]. « Un fait, attesté, dit-il, par plusieurs spécimens : c'est que, quand l'anse venait à se briser, on la remplaçait par deux trous, dans lesquels on faisait, sans doute, passer une courroie... je crois que nous avons là la véritable explication de ces perforations après cuisson ».

MARCEL DE PUYDT [Tomb., fig. 36], montre une portion de vase où deux trous percés après cuisson ont eu pour but évident d'après lui, de remplacer l'anse cassée. En ce cas cependant ( 18, 13), les deux trous étant placés de part et d'autre d'une fente, nous paraissent plutôt destinés à la

consolidation de celle-ci.

perdu par rupture, leur poignée, on voit souvent des trous faits à la place : pratique substitutive, mais aussi régressive, qui fait ressortir la primitivité du moyen de fortune, repris instinctivement, comme pis-aller, quand venait à faire défaut, par accident, le moyen plus perfectionné répondant à une mentalité plus exigeante.

Tout concourt donc à le démontrer : le premier artifice pratiqué par l'industrie de l'homme, à peine sut-il façonner la terre et la durcir par la cuisson, fut d'y ménager un trou d'attache pour un lien, qui en facilitât le transport, au dehors, ou la mît hors d'atteintes nocives à l'intérieur de la hutte.

Mais, là encore, que de dangers pour elle! L'artiste novice ne tarda pas à s'apercevoir que le trou, si faible qu'il fût, créait lui-même un point faible, un centre de fractures, point de départ ou d'attraction pour la première fêlure (1), qu'elle fût de choc ou d'arrachement.

Or, doubler le trou, comme il était naturel d'y penser d'abord, n'était-ce pas doubler les chances de casse? Tandis que renforcer la place, au lieu de l'affaiblir, ajouter de la substance, au lieu d'en enlever, n'était-ce pas tout indiqué, facile, élémentaire?

M. Wosinsky (2) nous montre un tel mamelon appliqué près du bord et percé, perpendiculairement à la paroi, d'un canalicule qui la traverse. Et, le rôle de renforcement joué en ce cas par le bouton, est bien mis en évidence par le fait que la ligne de fracture, ici, n'a nullement passé par le trou, mais assez loin.

(1) THURNAM [Round Barrows, p. 360, fig. 38] montre une coupe fêlée avec deux trous dans sa paroi : la fente passe par l'un d'eux. Les exemples pourraient être facilement multipliés.

P. Strobel e L. Pigorini [Le terremare e le palafitte del Parmese, 2ª relazione, Att. soc. it. di Sc. naturali, VI, 1864, 152, pl. III] avaient remarqué (p. 89), que, lorsque fait défaut une véritable poignée, on voit presque toujours percée d'un trou fin (où il est même arrivé qu'on retrouvât une parcelle de la cordelette de lin ayant servi à la suspension), quelque protubérance plus ou moins voisine du bord, ou bien, à défaut de ceci, mais plus rarement, et surtout sur de petits vases, une paire de trous près de l'ouverture.

<sup>(2)</sup> Maurice Wosinsky, Données servant à la connaissance de la poterie préhistorique à incrustation de chaux, (en hongrois), Archeologiai Ertesitö, XXIV, 1904, p. 211-220, 5 pl.; v. p. 213, fig. 3.—Aussi: Inkrust., pl. II, 6.

Il y a, au Musée Schwab, à Bienne (Suisse) et aussi à celui de Berne (n° 23 585), des tessons porteurs d'une protubérance percée axialement d'un canalicule horizontal pénétrant à l'intérieur.

N'est-ce pas, dérivée du trou funiculaire, la première ébauche du goulot, que, plus tard seulement, l'on songea à redresser et implanter obliquement, pour pallier à l'incon-

vénient de la trop facile vidange?

Un de mes correspondants, M. J. FÉRAUB, a trouvé dans une station de plein air de Vers (Gard), un tesson peu cuit, à pâte rougeâtre mêlée de quartz, quoique présentant des traces du tour, porteur d'une petite anse-poignée de cette sorte, à canalicule horizontal, légèrement rensiée en tétine, et ne saillant que de 2 cm., normalement, sur une paroi cylindrique verticale de 6, 7 cm. de diamètre.

N. Morelli (1) figure un objet en forme de petite écuelle hémisphérique, d'à peine 0<sup>m</sup>045 de diamètre, portée par un gros manche cylindrique, de 0<sup>m</sup>012 de diamètre, percé dans son axe d'un petit canal « comme nos pipes en terre actuelles (p. 100) ». Le professeur A. Issel (2) rapporte une trouvaille analogue, faite dans la caverne des Arene Candide. Il s'agissait d'une olla sphéroïdale, peinte de bandes noires. Deux autres trouvailles de manches analogues, percés sur toute leur longueur, avaient été faites, au même lieu, par le Père Amerano.

La répétition de ce dispositif, dont on saisit mal l'emploi comme goulot, nous induit à nous demander si la tubulure n'avait pas pour but de livrer passage de dehors en dedans à une baguette renforçante et obturante, plutôt que, de dedans au dehors, au liquide. En tout cas le forage était trop étroit pour qu'on puisse penser qu'il s'agissait d'une question d'allègement, comme dans les poteries actuelles de Vallauris, dont les « poëlons » ont tous des manches creux, mais sans communication avec l'intérieur, à seule fin de pouvoir leur donner une circonférence qui les mette bien en main sans les alourdir au point de déplacer dangereusement le centre de gravité.

Quoi qu'il en soit, même sur le mamelon simple primitif, la cumulation de fonctionnement, comme anse et comme

(1) N. Morelli, Pollera, pl. II, 12.

<sup>(2)</sup> A. ISSEL. Nuove ricerche sulle caverne ossifere della Liguria, Atti Acc. Line., Cl. sc. fis., (3), II, 1878, p. 51-115, 5 pl.; v. p. 29. Aussi Liguria preistorica, Atti d. Soc. ligure di Storia patria, XL, 1908, p. 1-768, 271 fig., 8 pl.; v. p. 114, fig. 41.

déversoir, du forage pénétrant, devait présenter plus d'inconvénients que d'avantages, et l'idée dut venir vite d'opérer tangentiellement au lieu de normalement à la surface, en s'appuyant sur elle, au lieu de l'entamer, et respectant toute la capacité interne. De là le premier bouton foré verticalement ou horizontalement, et la genèse de la première anse proprement dite, qui, tout de suite, dut servir à la préhension en même temps qu'à la suspension.

D'où encore cette conclusion, à rebours des faciles hypothèses (1) tirées trop souvent d'abstractions de l'esprit plutôt que des contingences opératoires, mais paradoxale seulement en apparence, — car pourquoi le geste élémentaire de poinçonner la terre molle ne serait-il pas reconnu antérieur à celui d'y souder une masse supplémentaire (2)? — d'où cette conclusion : que, si le trou pariétal précéda toute autre chose, le mamelon troué dut précéder génétiquement le mamelon simple, l'un étant d'utilité pratique et immédiate, l'autre d'usage restreint, mal défini; le premier répondant à tout un ensemble de besoins, dont l'autre, avant de dégéné-

- (1) Notamment celle de P. du Chatellea précité (p. 2), qui donne la priorité aux facilités de la préhension sur celles de la sustentation et regarde ce qu'il appelle (p. 9) la « rainure pour passer un lien plus ou moins sin, ménagée dans l'épaisseur de la pâte, sur les flancs du vase » comme postérieure à l'idée d'y adapter des « appendices en forme d'oreillettes », quoique antérieure à l'anse (poignée) proprement dite, « très rare à l'époque de la pierre polie ».
- (2) Cela est si vrai que, dans la pratique du décor à mamelons, commune à l'époque néolithique, ce n'est nullement, comme on dit couramment, par pastillage, c'est-à-dire par application de petites calottes de terre, qu'on opérait le plus souvent, mais bien au repoussé, au moyen d'une baguette mousse qui, en s'enfonçant, soulevait du dedans au dehors l'éminence voulue.
- M. le Pr VASSEUR m'avait fait remarquer ce détail, à l'un de mes passages à Marseille, en novembre 1908, sur plusieurs échantillons de ses belles fouilles, qui montraient nettement le vide laissé par le retrait de la baguette, rebouché par derrière avec un petit cylindre de terre.

Puis, dans la collection ULYSSE DUMAS, à Baron (Gard), je remarquai un gros tesson très épais, qui mettait la chose encore mieux en évidence, à cause de la différence de couleur du petit bouchon rapporté. J'ai trouvé cet échantillon figuré et le mécanisme expliqué dans le mémoire posthume du regretté préhistorien: La station et les fonds de cabanes néolithiques du Mas-Bourguet, commune de Foissac (Gard), Congr. Preh. de Fr., IVe sess., (Chambéry, 1908), p. 292-296, 3 ng; [v. fig. 3, no 37].

M. E. Cartalhac, d'ailleurs, avait fait aussi antérieurement la même observation ¡Matériaux pour l'hist. prim. de l'H., XII, 1877, p. 535; fig. p. 536]. Voir à ce sujet deux notes de S. Clastraler et A. Guébhard, B. S. P. F., t. VII, 1910, p. 323, fig. 1.

rer en ornement pur, ne satisfit jamais — et mal — qu'un seul, le moins instant, celui de la préhension.

Peu nous importe d'ailleurs, car ce ne sont là que purs jeux d'imagination spéculative, sans possibilité de démonstration péremptoire et tout au plus peut-on invoquer encore, à leur appui, la rareté relative, aux temps primitifs, de l'anse massive en tubercule plein, tandis qu'abondent tout de suite toutes les formes d'appendices forés (1).



## Innombrables, en effet, se rencontrent, dès le néolithique (2)

(1) Aussi n'est-ce pas sans étonnement qu'on voit un auteur de fouilles remarquables comme A. Mosso [Phæstos, col. 174, fig. 12], qui, d'ailleurs, dans ses planches (tav. II, 6), donne un bel exemple néolithique de vase peint à anses en tubulures funiculaires verticales, tenir, à la vue d'un simple bouton foré verticalement, tel qu'il en foisonne dans la première couche d'Hissarlik, le singulier raisonnement évolutif que voici : « Cette ouverture qui traverse l'anse près de la base, ne présente aucune utilité, et nous devons la regarder comme la forme embryonnaire des ouvertures semblables, plus grandes, qui se trouvent sur des anses du Pulo qui appartiennent à l'ère énéolithique (M. MAYER, Le stazioni preistoriche di Molfetta, Bari, 1904, p. 108, fig. 74). Ces ouvertures sont communes dans la céramique apulienne et le Musée de Tarante en a de nombreux exemples.. . A la différence des ouvertures qui s'observent sur d'autres vases, lesquelles furent opérées après la cuisson, celle-ci a été faite dans l'argile encore molle, ainsi que cela se voit aux bavures de la pâte au pourtour du débouché, où elles ont été cuites sans qu'on s'occupât d'aplanir complètement le bord de l'ouverture. » N'est-ce pas une déduction bien à rebours que de donner une pratique « sans utilité » comme précurseur à une autre tout à fait utile? Le fait que cette pratique était très répandue - bien plus que ne le pensait l'auteur, et bien au delà de ses horizons du moment - ne montre-t-il pas suffisamment qu'elle avait une raison d'ètre d'autant plus sûrement utilitaire, que le côté décoratif en était absolument négligeable? Quant aux trous percés après cuisson, contre quelque oubli ou accident imprévu, il est clair qu'ils ne furent jamais qu'un recours a posteriori.

(2) Dans les intéressantes fouilles du Fort Harrouard exécutées par M. l'abbé J. Philippe, où celui-ci a trouvé superposés des fonds de cabanes de l'àgedu Bronze et du Néolithique, c'est dans ces derniers qu'ontété rencontrés les mamelons forés d'un trou horizontal ou quelquefois d'un ou deux trous verticaux de suspension [v. p. 104, 133, pl. XI B, 3, 8, 9, etc.]. — Une autre observation de l'auteur [p. 131], est assez importante pour être relevée. C'est que, en comparant les uns aux autres les mobiliers, même de même époque, on y constate une « différence de formes et d'ornementation dans les vases... qui semble indiquer que chaque famille fabriquait

elle-même les poteries nécessaires. »

E. Echassériaux [Camp robenhausien du Peurichard, L'Homme, I, 1884, p. 11-16, 3 fig.; v. p. 12] a trouvé dans ses fouilles, nettement néolithiques,

— la variété de nos figures en fait foi — les mamelons percés, donnant bien l'impression que la protubérance fut créée pour le trou et non celui-ci pour utiliser la protubérance : le trou apparaît partout comme le principal et non l'accessoire de l'anse.

Et alors se présente la question, moins plaisante encore qu'elle n'en a l'air, de savoir si ce premier trou à ficelle fut fait — comme certaine âme de canon, légendaire à l'Ecole Polytechnique — de « quelque chose autour de rien » ou de « rien dans quelque chose ». En d'autres termes, la première anse fut-elle réellement forée et le trou percé dans la masse, ou bien celui-ci simplement ménagé dans l'apport? Y eut-il réserve ou enlèvement, une seule opération, ou deux?

Question chinoise, dira-t-on, et digne de celle des Grosboutiens et Petitboutiens de Lilliput, que l'on vit revivre, non sans acuité, sur la pointe des pieux de palafittes, au

une prédominance de mamelons forés, parmi 202 anses recueillies sans aucune ornementation. Et G. Chauvet [Sur les divers types de céramique ancienne troavés dans la Gaule, Bull. et Mém. Soc. archéologique de la Charente, (6) VI, 1896, p. Lvii-lix; v. p. Lvii], résumant, avec sa grande compétence, la question de la céramique ancienne dans la Charente, constate que « les premières apparues dans les dolmens... ont les côtés fréquemment munis de boutons percés pour faciliter la suspension. »

Si l'origine néolithique de l'anse funiculaire trouvait encore un contradicteur, citons seulement, entre mille, les trouvailles bien néolithiques du même auteur italien dont nous avons relevé les premiers étonnements, Mosso, Cannatello, col. 658, fig. 42.

Même là où le grossier mamelon foré se rencontre en mélange avec une céramique estimée beaucoup plus récente, ou de type exotique, parce que beaucoup plus fine, on incline généralement à la regarder comme une survivance indigène d'us anciens au milieu du luxe « importé » ou « imité » d'une céramique étrangère [Dos Santos Rocha, Figneira, p. 506, Siret, passim, etc.]

Notons cependant une observation contraire, de Cn. Cotte (Font-des-Pigeons, p. 57), qui « possède une portion de vase, prouvant, croit-il, que, dans certains cas, les anses étaient beaucoup moins destinées à faciliter la suspension que la préhension. Nous y remarquons, en effet, une anse, analogue pour sa forme extérieure à celle de nos marmites actuelles, et présentant une cavité de chaque côté; mais ces deux cavités ne communiquent pas entre elles; elles sont séparées par une certaine épaisseur d'argile. L'ouvrier n'a pas jugé à propos de crever cette faible cloison. Les impressions faites dans la pâte molle avec les extrémités du pouce et de l'index permettaient de soulever le vase; le but de l'anse était rempli... Par moulage à la cire à modeler de ces cavités j'ai obtenu la reproduction de l'extrémité des doigts de l'ouvrière... plus petits que des doigts masculins... carrés au bout, ongle plat. » Quelqu'intéressante que soit l'observation, ne peut on se demander s'il ne s'agit pas, comme c'est assez fréquent (v. 7, 15), d'un simple accident de travail inachevé?

Congrès de Chambéry (1); mais qui, comme cette dernière, ressortissant au mécanisme intime des faits, peut trouver dans une méticuleuse observation des pièces une réponse non dépourvue d'intérêt.

L'examen des stries, des bavures aux bords de l'orifice, montre d'une manière décisive que, pendant longtemps, on continua de pratiquer au poinçon, parallèlement à la paroi, en travers de la protubérance latérale, la même opération de percement qui, d'abord, s'effectuait perpendiculairement au vase. La protubérance elle-même, n'était pas nécessairement rapportée (2), mais souvent prise sur un simple repoussement de la paroi épaissie, pas même toujours spécial, mais fourni par le raccord caréné de deux troncs de cône, si fréquent et si naturel dans la technique primitive (1,4; 3,6-7), ou par l'évasement du pied (15, 22, 31; 21, 4); etc.

C'est ainsi, par exemple, que sur la poterie scandinave, si évoluée à tant de points de vue, les seuls cas, plutôt rares, que nous ayons pu relever, de trous percés autrement qu'à travers la paroi, ne se sont presque jamais montrés sur une saillie spéciale, mais seulement sur la proéminence angulaire du rattachement biconique des deux parties supérieure et inférieure de la panse.

Trou vertical, naturellement, ou oblique de haut en bas et de dedans en dehors, comme y incitait le geste même du forage, et sa destination funiculaire. Aussi bien ne serait-il pas difficile de grouper quelques présomptions d'antériorité en faveur du trou vertical, qui prédomine évidemment dans les plus basses couches d'Hissarlik (9, 1-14; 22, 1-6; 33, 1-6; etc.). A Chypre (3), c'est lui qu'on observe le plus souvent dans les tombes les plus anciennes. Dans les Cyclades (24, 1-6), ce n'est qu'exceptionnellement, qu'apparaît la tubulure horizontale (4).

<sup>(1)</sup> L. Jacquot, Présentation d'un pieu lacustre du Léman, Congr. Préhist. de Fr., IVe sess. (Chambéry, 1908), p. 618-620.

<sup>(2)</sup> Dans une grotte funéraire, près Belfort, où « tous les vases portent des anses mamelonnées, percées d'un trou (horizontal, d'après la figure), pour être suspendus, les anses ne semblent pas rapportées après coup, mais plutôt enlevées sur la masse de terre du vase, de manière à former un tout homogène pétri avec les doigts. » Charles Grad, Notice sur les grottes de Cravanche et l'homme préhistorique en Alsace, Bull. Soc. Hist. nat. de Colmar, 1875-6, p. 443-460, II pl.; v p. 456, pl. II.

<sup>(3)</sup> DUEMMLER, Cypern IV, p. 225. « Dans les tombes les plus anciennes prédomine la perforation verticale. »

<sup>(4)</sup> TSOUNTAS, Cyclades I, pl. 9, nos 29, 38.

En Moravie, nous dit l'éminent directeur de Pravek, M. I. Cervinka, « la perforation verticale ne se trouve qu'à l'époque néolithique; l'horizontale est caractéristique de l'âge du Guivre ». En Basse Provence, remarque M. Repelin (4), « c'est surtout dans le groupe à trou horizontal que se trouvent les anses pouvant permettre le passage d'un doigt, même de deux. Fait important, indiquant une civilisation très avancée ». Tandis que le trou vertical, lui, a été rencontré dans le Robenhausien inférieur à l'abri Nord de Saint-Michel, avec le tesson à trois tubulures, précurseur de l'anse en « flûte de Pan. »

En Bretagne, où abondent les mamelons forés verticalement, on les a rencontrés (à l'enceinte du Lizo, par exemple, en Carnac), en même temps que les tessons directement percés dans la paroi.

Inversement M. J. de Saint-Venant a trouvé dans une fosse à incinération purement néolithique de Calmercier, près Cavillargues (Gard), sur un assez grand nombre de « tubes horizontaux de 20 à 40 mm. de long, avec des canaux de 4 à 12 mm., une seule anse percée d'un trou vertical », « disposition rare toujours », ajoute-t-il (p. 11).

En Crète aussi, nous écrit M. ARTHUR J. EVANS, c'est la perforation horizontale qui est commune aux temps néolithiques, et c'est aux premiers temps du métal, au Minoen I, qu'apparaissent, soit sur des couvercles, soit sur des parois de vases, des protubérances percées d'un trou vertical, qui bientôt se développent en anses horizontales à large ouverture.

Dans tout le préhistorique de la Grande-Bretagne, l'anse à trou funiculaire vertical est si peu commune que nous aurions pu, d'après la réponse unanimement donnée à notre enquête par les autorités les plus compétentes, la croire inexistante (— elle l'est réellement pour l'Ecosse —) si notre aimable confrère, le D<sup>r</sup> Allen Sturge, ne nous avait découvert, au British Museum même, quelques cas (23, 2-3) particulièrement remarquables par leur ressemblance avec d'autres d'Italie, de Germanie, etc., et si nous ne pouvions en joindre un nouveau (23, 10), de Jersey, réellement unique, à anse double, récemment publié par M. A. de Mortillet. En Egypte, où l'anse, lorsqu'elle existe, fut loujours

<sup>(1)</sup> Fournier et Repelin, Basse-Prov., p. 211.

rare (1), et ne se présente guère que sous forme d'oreille verticale (2), le trou horizontal seul pouvait se montrer. Il fallut que se manifestât la forme exceptionnelle d'anse en collerette horizontale ondulée (30, 1-4), pour qu'apparût le trou vertical, et c'est comme de notables raretés que nous en publions quelques autres exemples, presque les seuls connus (30, 5, 7, 8).

Au contraire, en Hongrie (5, 1-13), où la multiplication des protubérances mamelonnées ou acuminées joue un grand rôle dans l'ornementation, il n'est pas rare de rencontrer réunies sur un même vase, des perforations horizontales et verticales.

A Catenoy, dit Ponthieux (p. 137), « où se trouvent les premiers rudiments de suspension de la poterie..., quand l'anse n'a qu'une seule perforation, le trou est horizontal; quand il y en a plusieurs, elles sont verticales. (V. pl. XXXVI, 1-7)... Le peu de solidité de la matière ne permet pas de supposer qu'elles aient pu supporter le poids de vases, souvent très grands; les trous verticaux devaient servir à maintenir en position plusieurs cordelettes passant sous le fond du vase.., la simple perforation horizontale.., un lien circulaire autour du vase, servant d'attache à un nombre facultatif de cordelettes passant sous le fond... »

En réalité, dès que l'appendice eut perdu sa forme de simple mamelon, qui laissait indifférente la direction du forage, et qu'il se fut étalé en lame, orientée elle-même soit verticalement, pour former une oreille, soit horizontalement, pour former une ailette, la direction du trou dut être commandée exclusivement, suivant le pays et l'époque, par la mode adoptée. Dès lors, insister deviendrait oiseux, et mieux vaut encore revenir à notre suggestive casuistique sur le mode de confection du trou à ficelle.

<sup>(1)</sup> On en a l'explication par la trouvaille, dans une tombe néolithique d'Achnim, d'un col d'amphore qui était encore entouré directement de trois tours d'une corde formant une anse libre au-dessus [R. Forrer, Ueber Steinzeit-Hockergräber zu Achnim, Nagada, etc. in Ober-Ægypten u. ueb. europäische Parallelfunde, Achnim-Studien, I, 1901, 60 p., 50 fig., IV pl.; v. pl. IV, g.]

<sup>1</sup> v pl.; v. pl. 1v, g.]

(2) J. De Morgan, Recherches sur les origines de l'Egypte, t. I. p. 153, fig. 389, 393, 396, 408; p. 159, fig. 454; pl. V, 1; VI, 5; IX, 2. T. II, p. 665, fig. 654-660. — E. Amélineau, Les nouvelles fouilles d'Abydos, 1895-6, in-4°, 308 p., 85 fig., XLIV pl.; Paris, Leroux, 1899; v. pl. VIII, 5, 9d, deux « petits vases en pierre avec oreilles et suspensoirs en or. » Les fils d'or, trouvés en place dans les trous, montrent bien la destination de ceux-ci et expliquent leur petitesse, qui a dû exiger une grande habileté de l'ouvrier, et un instrument très fin. »

\* \*

Vertical ou horizontal, mais plutôt l'un que l'autre, du jour où fut fait, à son intention spéciale, un apport de substance, on dut vite s'apercevoir que plutôt que d'avoir à pousser de force à travers celle-ci le style a posteriori, au risque d'un décollage, il y avait tout avantage à mettre d'avance la tige ronde en place, sous la masse plastique, pour n'avoir plus qu'à l'en éliminer ensuite. Or quel moyen plus simple que de prendre, au lieu du poinçon d'os, un bout de bois quelconque ou de chaume, que le feu de la cuisson se chargerait de réduire en acide carbonique ou vague carbone?

Les traces charbonneuses qu'assez fréquemment l'on a retrouvées dans certains percements, corroborent d'autant plus cette hypothèse, qu'elles ne montrent plus les stries du frottement, mais plutôt l'empreinte d'une tige de végétal, chaume ou branche d'arbre, destinée à être réduite par la combustion à rien, réalisant, de la plus simpliste manière, la deuxième ironique alternative de Messieurs les polytechniciens (1).

Mais à pétrir l'argile plastique autour d'un axe droit, comment ne pas arriver à des formes allongées, d'abord en olive, bientôt en véritable tubulure cylindrique (10, 21-31; 19, 1-8; 26, 5-7; 31, 12, 14, 15; etc.)?

La facilité de façonner celle-ci avec un simple ruban de terre, même sans support, explique, autant que ses qualités de résistance et de bonne appropriation aux usages funiculaires, sa grande vulgarisation dans toutes les parties du monde, tantôt en position verticale exclusivement (Chine, Japon, Pérou, 32, 1-5; 34, 9-11), tantôt horizontale (Egypte, 30, 9—le cas 30, 8 est le seul cas égyptien, connu à ce jour, de tubulure verticale sur un grand vase), tantôt les deux combinées sur un même vase, comme dans les remarquables exemples provençaux (27, 1, 6) du Frère Sallustien, montrant bien qu'il n'y a pas entre les deux sortes de tubulures l'antagonisme qu'on pourrait croire, la diversité des usages tenant surtout aux divers

<sup>(1) «</sup> Les rainures, dit Paul du Chatellier, (qui appelle de ce nom les trous étroits traversant les anses), les rainures étaient obtenues en introduisant, lors du façonnage, dans la paroi du vase, là où on les voulait, un bout de ficelle plus ou moins fine, suivant la largeur qu'on voulait leur donner. Lors de la cuisson, il brûlait et disparaissait, laissant la rainure désirée. L'empreinte laissée sur la pâte, dans des rainures semblables, ne laisse aucun doute sur l'emploi de ce procédé ».

modes d'enlacement usités en chaque pays, tels que l'ornementation céramique, pour ses débuts, eut toujours tendance à les imiter (16, 1-14).

Mais, si, pour faire une tubulure, il n'était pas toujours besoin d'un axe solide pour enrouler le ruban de terre, préparé en lame, à plat, et si l'artiste préhistorique, en rapprochant simplement les deux bouts à coller sur la panse, arrivait ainsi réellement à « mettre quelque chose autour de rien » (1), ne dut-il pas lui venir bientôt à l'idée de l'élargir en prenant son doigt comme support, et puis, étant devenu expert en collage, de laisser les extrémités séparées, et enfin, de constater qu'avec un ruban un peu plus long, la grande courbure ainsi obtenue, tout en pouvant servir d'attache à un lien, pourrait aussi donner passage à la main, et présenter—si suffisamment solide — double avantage?

Et voilà encore, intimement liée aux progrès de la cuisson, la genèse de l'anse poignée véritable... mais voilà aussi qui nous entraînerait par trop en dehors du cadre nettement délimité, à l'intérieur duquel nous restent suffisamment d'autres observations à noter.

\* \*

Si, en effet, le règne de l'anse purement funiculaire fut des plus anciens, il dut correspondre nécessairement aux plus rudimentaires factures de la pâte, aux plus insuffisantes cuissons de l'argile. Aussi le trou eut-il beau être percé dans un renforcement de la paroi, dans une annexe spéciale, il n'en resta pas moins lui-même exposé particulièrement aux ruptures, et le moindre sentiment de précaution commandait de le multiplier, ne fût-ce que comme en-cas substitutif, si ce n'était, comme nous l'avons vu pour les seaux lacustres, en vue de diviser l'effort. Aussi ne voit-on guère l'anse à trou simple que sur la plus petite vaisselle, tandis que la grosse était munie de boutons souvent multiples, presque toujours multiforés.

La série de nos figures montre qu'à peu près sous toutes les latitudes, la même solution fut donnée à ce problème

<sup>(1)</sup> C'est presque certainement à ce faire que se rapporte déjà un tesson, donné pourtant comme néolithique, de la palafitte d'Onnens, au Musée de Lausanne, n° 26339, qui, à la partic la plus saillante de la panse sub-ca-rénée, montre une minuscule anse en bouclette horizontale et la trace d'une seconde, à còté, brisée, qui avait été certainement faite par l'accolement contre la panse, des deux bouts d'un tout petit boudin de terre, incurvé en demi-tore, enserrant une ouverture d'à peine 3 ou 4 millimètres.

élémentaire, qui, cependant, en certains pays, sous l'influence de circonstances qui restent indéterminées, donna naissance à des évolutions diverses et à des formes d'anses toutes particulières.

Ce sont quelques-unes de ces extraordinaires localisations qu'il nous a semblé utile de faire ressortir dans la série d'études monographiques (1) que nous avons cru devoir détacher de notre relevé général, comme se détachent en véritables îles, au milieu des grandes aires de dispersion de toutes les autres formes d'anses funiculaires, et même au milieu de nos deux grands groupements artificiels d'anses · multiforées à trous de suspension verticaux (4, 30-34), et d'anses verticales multiforées horizontalement, les deux variétés d'anses verticales polypodes de la Prusse occidentale et d'anses horizontales multitubulées « en flûte de Pan » (4, 29) des grottes du Gard et du Camp de Chassey : les premières qu'on peut théoriquement regarder comme un terminus évolutif de l'oreille percée (20, 1-4; 26, 3-4; 34, 5), ou plutôt (car toute destination funiculaire semble oubliée) de l'anse à tenon gréco-étrusque, devenue l'anse « en B » des Allemands (26, 8; 6, 12); l'autre, ad libitum, comme un allongement, en tuyaux verticaux, des boutons ou des baguettes multiforés, ou bien comme un étalement latéral, en ceinture rainée, des géminations communes de tubulures verticales; mais sans que rien autorise à donner cela pour autre chose qu'un jeu de l'esprit, ni que rien

Mais la cause sûre des divergences obscrvables dans l'espace ou dans le temps est toujours difficile à saisir, dès qu'il ne s'agit que de détails indépendants des besoins vitaux de l'homme et corrélatifs uniquement de sa fantaisie. Sans doute suffit-il, au début, d'une invention originale, d'un caprice d'artiste, pour créer une mode, que l'esprit d'imitation, puis l'habitude, seconde nature, transforment vite en besoin artificiel, bientôt tyrannique, au point que dorénavant, « parmi bien d'autres combinaisons possibles, le goût populaire n'en accepte plus qu'un certain nombre parfaitement déterminé » [Götze, Saale, p. 45].

<sup>(1)</sup> Voir les titres rappelés au début de cette notice. — A. Götze [Waltern., p. 150] a eu l'occasion de remarquer en Thuringe une localisation de ce genre, pour une nécropole néolithique, qui, quoique topographiquement située au milieu de la zone classique des Kugelamphoren, n'a pas fourni une seule cruche du type sphérique et a, au contraire, montré des formes spéciales. Comme, d'autre part, la contemporanéité ne saurait faire de doute, il recourt, comme explication, à l'isolement présumé d'un groupe ethnique, au milieu d'autres, hypothèse corroborée par le mode d'inhumation, en cimetière, qui indique une agglomération fixe, au lieu que la dissémination des sépultures à amphores rondes, fait penser plutôt à des passages de tribus en migrations.

permette de faire arriver de loin le principe de pratiques demeurées étroitement locales, parfaitement originales, et sans affinités de fait avec rien de similaire ailleurs : s'il y a eu évolution et non simple fantaisie sporadique, ce fut certainement sur place, à partir d'un point commun aux pays et aux races les plus différentes, sans importation d'idées ni de modèles du dehors, comme sans propagation au loin.

\*

Un curieux exemple de localisation céramique, en pleine civilisation (— ou plutôt colonisation — ce qui n'est pas la même chose!) européenne, vient d'être signalé dans une très remarquable étude d'ethnographie algérienne de M. A. VAN GENNEP [Kabyl., p. 66], étude où il nous a été particulièrement agréable de voir combattu, au nom de l'ethnographie elle-même, l'abus qui se fait des hypothèses ethniques dans l'interprétation de moult faits, simplement humains.

Certes, rien ne prête mieux à cet abus que le pourtour de la Méditerranée, où la tentation est bien grande de faire voyager sur les flots les premiers pionniers de l'histoire, en faisant de l'humide barrière un trait d'union général. Quelle ressource, n'est-ce pas, à défaut d'autre explication, que celle qui, ayant du roman tous les charmes, donne à l'imagination aux abois tout le lustre de l'érudition? Qui n'a été plus ou moins séduit par la spéciosité de la thèse faisant venir d'Orient toute lumière? M. van Gennep luimême, tout en s'en défendant, finit par lui sacrifier, en désespoir de cause et contre toutes les objections que lui suggère son sens de la logique et de la réalité.

Frappé de la ressemblance du décor géométrique kabyle avec celui de Chypre d'avant l'époque égéo-mycénienne (mais n'en trouverait-on pas aussi avec l'Amérique précolombienne?), il ne peut s'empêcher de faire venir l'un de l'autre, et n'ose imaginer qu'un cerveau kabyle ait pu, à un moment quelconque, — peut-être très différent de l'heure de Chypre, mais dans une ambiance sans doute équivalente, — inventer ce simple dessin, comme il faut bien qu'il ait été inventé là-bas, avant de devenir une mode, qui devait, en Egée, être un beau jour substituée par une invention différente, mais qui, dans l'Atlas, se perpétua telle quelle, sans autre variété que celle de village à village, ainsi que cela se voit pour les bonnets de nos bretonnes ou les corsages des petits cantons suisses!

Ne pouvait-ce être là, dans toute sa simplicité, l'explication « scientifique » sollicitée par M. van Gennep, étayée non seulement de telle ou telle science, archéologie ou ethnographie, mais de ce principe fondamental de toutes les sciences, qui veut qu'à égalité de circonstances se reproduise toujours et partout le même phénomène?

Sans doute, notre orgueil prétend commander à la Nature plutôt que lui obéir, et se plaît à appliquer seulement au gouvernement du règne animal et végétal l'inéluctable loi de constance de réaction du milieu vital sur la vie. Sans doute, avec le mot de « libre-arbitre », il se figure avoir créé une telle variabilité de « milieux intérieurs » que la chance devient presque nulle de répétition, dans le grand creuset de la Nature, de l'identité de conditions nécessaire à l'identité de réaction. Mais l'être simiesque de La Quina, malgré tout l'art déjà manifesté dans son industrie lithique, ne nous fournit-il pas une preuve nouvelle que, à cette époque, de par tout le monde, à même cerveau correspondait même outil? Quelques complications qu'ait pu apporter ultérieurement, à cette équation directe, à cette liaison fonctionnelle intime, au sens mathématique, entre la terre et l'homme, le développement progressif du crâne à travers les siècles, elle n'en subsistait pas moins à l'époque néolithique, puisqu'une infinité de faits sont là pour prouver que, dans les pays les plus sûrement dépourvus de toutes communications, l'invention de la poterie, comme celle de la pierre polie, surgirent à leur heure et suivirent à peu près les mêmes phases. Et alors, le calcul des probabilités n'est-il pas en faveur, plutôt que contre l'hypothèse, qu'à distance, et dans un ordre de choses aussi simple que la décoration céramique, deux cerveaux éloignés aient pu avoir la même conception (1)? Si nous trouvons tout naturel de voir chaque animal, en chaque pays, manifester de même facon son industrie, pourquoi nous étonnons-nous de voir deux hommes, au même point de développement, faire les mêmes gestes? N'aurions-nous doté d'une « âme » le « Roi de la Création » que pour le dépouiller des plus nets bénéfices de l'instinct, et pour regarder, chez lui, comme attribuables au hasard les actes qui, chez tout autre être, nous apparaissent comme suite directe et nécessaire de sa constitution?

<sup>(1)</sup> Voir, à la légende de 1, 4, un cas analogue. — Nous allions donner le bon à tirer de ces lignes lorsque nous avons eu connaissance d'une note de M. R. Dussaud [La question des poteries kabyles, Institut d'Anthrop., C. R. des séances, 21 Févr. 1912, p. 65-67] qui, d'un point de vue autrement objectif, apprécie comme nous le cas particulier de M. VAN GENNEY.

Plus c'est avec raison que M. VAN GENNEP rejette le rôle du hasard dans les interprétations scientifiques, et plus nous demeurons persuadé que ce n'est que par hasard que, dans son appel aux sciences, il a oublié celle à qui devait appartenir et à laquelle il sera certainement heureux de voir rendre le dernier mot en cette affaire: la Physiologie.

\* ×

Nous trouvons, il est vrai, à l'encontre, dans un très intéressant travailde MM. MAZAURIC, MINGAUD et VEDEL (Meyr., p. 58), cette remarque que, parmi leurs belles trouvailles céramiques du Gard, « le trou de suspension, le mamelon, l'anse complète, s'appliquent presque indifféremment aux vases les plus grossiers, comme aux vases les plus élégants et les plus décorés », d'où ils tirent, pour leur région, cette double conclusion que : 1° « Il y a lieu de relever une erreur adoptée par la plupart des archéologues locaux. On voudrait que l'anse, telle que nous la comprenons, ait pris naissance chez nous et ne soit arrivée à son état complet qu'après maints essais successifs. Ainsi, les premières étapes seraient : le simple trou de suspension, le mamelon non perforé, le mamelon perforé, l'anse véritable...»; 2° « de bien d'autres considérations encore, il semble résulter que l'industrie du potier ne s'est pas créée et développée chez nous, mais qu'elle y a été importée, de même que l'art de polir les roches dures, de même aussi que l'industrie métallurgique... »

Disons tout de suite que cette théorie est antérieure à la publication que le hasard de nos études nous amena à faire nous-même sur une particularité de la céramique du Gard (Multif.; Spécial.) et que nous ignorons encore les « autres considérations » — sûrement sérieuses — qui ont décidé les auteurs. Mais, en dehors de toute critique particulière, car nous sommes les premiers à rendre hommage au mérite et au savoir de ces observateurs, - il nous paraît indispensable de discuter, à un point de vue tout à fait général, leurs conclusions. Car, plus nous sommes prêts à faire bon marché de toutes spéculations et hypothèses — y compris les nôtres — en ce qui concerne l'ordre et la marche de l'évolution, moins nous pouvons accepter de voir nier, supprimer totalement celle-ci, fût-ce pour un coin limité du monde, comme le Gard, puisque cela équivaudrait forcément, ou bien à regarder ce coin-là comme demeuré désert, inhabité, en pleine floraison néolithique des Gaules, ou bien le cerveau de ses habitants comme resté figé au moule

paleolithique, jusqu'à l'avenement du Bronze, ni plus ni moins que celui des Tasmaniens jusqu'à nos jours.

Au contraire, même si l'on ne veut pas attribuer à une occupation très prolongée le mélange observé dans la grotte fouillée, n'est-il pas tout naturel d'admettre qu'à une époque d'apogée du Néolithique, confinant au Bronze, les habitants aient cumulé tous les artifices fittiles imaginés au cours des âges par leurs prédécesseurs, ainsi que fait toute civilisation avancée, par rapport aux précédentes? Ne mêlons-nous pas aujourd'hui, au modern-style, des objets Empire, ou de l'Etrusque, du Grec, de l'Egyptien? N'ai-je pas vu tout récemment, sur un catalogue d'actualités, une théière à anses de suspension funiculaires, tout à l'instar des préhistoriques?

Pourquoi les derniers cavernicoles auraient-ils eu besoin qu'on leur apportât tout d'un coup, en bloc — et d'Orient, naturellement — ce qu'avaient pu trouver sur place, ou même recevoir du dehors, peu à peu, leurs ancêtres?

Bien loin de là, n'ai-je pas démontré compendieusement (Multif., Spécial.) que leurs derniers potiers avaient su créer une note d'art tout à eux et imaginer des perfectionnements à la fois utilitaires et ornementaux, une forme originale dite en flûte de Pan, qu'on ne retrouve, telle, nulle part ailleurs, si ce n'est à l'oppidum de Chassey? Et la localisation de cette forme, strictement adaptée à certains besoins particuliers, n'est-elle pas une contre-preuve de l'absence du mouvement d'exportation qui devrait être le corollaire forcé des « importations » supposées?

Et c'est en ce pays, point du tout défavorisé de la nature, — au contraire — en ce pays où tant de torrents polissent des galets (1), où tant d'argiles sont durcissables au feu, où tant de minerais montrent leurs affleurements, c'est là qu'on refuserait à l'homme, sitôt doté de la circonvolution adéquate, d'avoir su adapter à ses besoins immédiats les leçons directement fournies par la nature, sans avoir davantage besoin de celles d'un autre homme, que l'Indien des Amériques ou l'insulaire de l'Océanie!

Certes, je n'oserais étendre le raisonnement, sans autres preuves, à la fusion et surtout à la combinaison des métaux.

<sup>(1)</sup> Un de nos confrères, M. Tarbé des Sablons, arrivant de la Nouvelle-Calédonie, me rapportait dernièrement qu'ayant demandé à un indigène comment on obtenait un si beau poli pour les haches, celui-ci lui avait répondu que c'était en les exposant très longtemps à l'action de certaines chutes d'eau.

Mais l'art de façonner la terre figuline, partout où la nature ne fournit pas, sous forme de fruits, l'ustensile domestique, était tellement lié à celui de la cuisson des aliments, et commandé par les nécessités de la boisson, qu'il ne pouvait manquer de surgir partout spontanément, pour être pratiqué individuellement dans chaque foyer (1) comme un des premiers besoins de la vie de famille. Le besoin, voilà quel fut le premier, et longtemps le seul maître. Mais le besoin lui-même d'où sortait-il, si ce n'est d'une modification progressive du cerveau? Et si celui-ci n'eût été préalablement adapté, soit pour l'invention, chez quelques individus exceptionnels, soit pour l'utilisation, chez la masse, croit-on que « l'importation » eût eu plus d'effet chez les troglodytes du Gardon, que l'arrivée d'une hache polie chez les Tasmaniens ou d'un fusil Lebel chez les Hottentots?

Même la théorie de « l'importation » est obligée de tenir compte du facteur cérébral. Pas plus qu'une graine ne prend sur tout terrain, l'idée n'est apte à germer en une mentalité non préparée. Et si celle-ci est prête, pourquoi l'idée ne lèverait-elle pas ici aussi bien qu'ailleurs, d'elle-même, sans avoir besoin, comme on le suppose assez gratuitement pour la graine, d'être apportée par un vent du dehors? Et alors même que serait intervenu ce souffle invisible d'expansion universelle que caractérise si bien l'expression populaire de : «c'était dans l'air », cela a-t-il un rapport quelconque avec la conception étroitement matérialisée de l' « importation », telle que l'appliquent, pour la plus grande gloire du monogénisme, les fervents du « mirage oriental »?

C'est pourquoi—ayant déjà envisagé (p. 3) la préexistence possible d'une longue évolution latente de la vaisselle ligneuse comme explication de l'apparence de brusquerie de l'évolution fittille, à laquelle achoppent tant de bons esprits,—nous n'avons pas craint de nous laisser aller à une aussi longue digression, s'agissant d'un pays pour lequel, par une bonne fortune tout à fait exceptionnelle, la simple étude d'un petit détail de céramique, sottement dédaigné et décrié par qui aurait dû le mieux le connaître (voir Spécial.), nous a permis de fournir la preuve rigoureuse que loin d'être, vers la fin du Néolithique, tributaire de l'étranger, il était créateur d'un modèle original d'anse funiculaire, tout à fait autochtone, spécial.

<sup>(1)</sup> Voir, à ce sujet (p. 15, note), l'intéressante observation faite au Gamp Harrouard, par M. l'abbé Philipps.

\* \*

Nous ne pouvons reprendre ici les détails très circonstanciés et la multitude de faits et d'images sur lesquels se sont appuyées, à propos du Gard, d'abord, à propos d'une province de Prusse ensuite, nos antérieures démonstrations. Le premier cas seul rentrait d'ailleurs dans celui des anses funiculaires.

Nous nous bornons donc à représenter dans nos planches , , , , quelques cas inédits, et nous passerons à une autre solution pratique donnée à la question funiculaire : celle de la multiplication des anses elles-mêmes plutôt que de leurs trous, dont nous eûmes déjà à nous occuper incidemment à propos de notre étude Sur quelques pièces à remarquer de la céramique provençale, pièces si curieuses qu'il nous paraît utile de leur donner ici ( ) une publicité nouvelle, moins localisée que celle du Congrès des Sociétés savantes de Provence, II e session, Arles, 1909.

A côté du célèbre vase de Furfooz (Belgique), dont nous reproduisons (27, 5) la première image photographique qui ait été donnée, voici donc un vase peut-être encore plus remarquable (27, 6), extrait de la grotte des Issards, sur la rive gauche du Gardon, par le frère Sallustien (M. Lhermite), et montrant une double couronne de tubulures, six horizontales en dessous de la bouche, quatre verticales en bas de la panse. Nous en rapprochons cet autre vase, bien plus fruste, de la grotte Latrone (27, 1) muni, en haut, de quatre boutons imperforés, et, en bas, de six bouclettes grossièrement percées et attachées sans symétrie, dans tous les sens. Combien gracieuse, au contraire, et artistement combinée, la multiplication de minuscules bouclettes sur les vases chypriotes, des formes les plus diverses (26, 8-10; 33, 10; v. aussi 14, 7, 9-12; 16, 9-12)!

En plus grand, le même art se retrouve sur les énormes jarres à huile, sur les pithoï, souvent plus hauts qu'un homme, retrouvés en place dans les caves des palais minoens (24, 7-8). De leur décoration ressort souvent un enseignement sur le mode d'enlacement des grosses cordes qui devaient être nécessaires pour mouvoir, même à vide, de telles masses, et l'importance du rôle décoratif joué sur les vases par les imitations de cordages fait bien ressortir la connexité intime de l'un et l'autre objet (16, 1-16)!

製 本

Parfois, cependant, on voit l'anse funiculaire placée en des positions où il est difficile d'en saisir la raison d'être. M. le D<sup>r</sup> F. Gidon, nous a signalé dans les collections de la Société des Antiquaires de Normandie, à Caen, un vase (27, 2) en forme de petite marmite qui porte, non plus sur ses flancs extérieurs, mais en dedans, près de l'ouverture, deux crêtes horizontales biforées!

Nos recherches bibliographiques nous ont fait découvrir deux autres vases singuliers, l'un en Allemagne (4, 35), l'autre en Angleterre (23, 1), porteurs, à l'intérieur de l'ouverture, de toute une crête percée de petits trous verticaux, et M. F. Barthélemy, nous a rapporté du Musée du Caire des croquis de vases tout semblables (4, 36, 37).

P. Du CHATELLIER a publié un vase breton (11, 1) qui montre, dans son fond, une petite crête saillante, munie d'un trou à ficelle en son milieu!

Bien des trous pour lesquels est inadmissible une explication funiculaire (18, 4, 17), semblent se rattacher à des usages domestiques difficiles à préciser. Certes le trou de raccommodage (18, 12-14), est en général facile à distinguer: placé toujours à côté plutôt que sur le trajet d'une cassure, sa structure biconique, forée dans la pâte déjà cuite, et par conséquent sans bavures aux orifices, sans stries longitudinales à l'intérieur, est toute différente d'un percement fait dans la pâte molle: d'ailleurs, sa destination n'était-elle pas encore de recevoir le lien dont la boucle serrée devait maintenir rapprochés les bords de la fatale cassure (1)?

<sup>(1)</sup> Inversement, des trous peuvent avoir été forés après cuisson, pour réparer, non la pièce elle-même, mais un oubli quant à son utilisation. Nous avons déjà parlé plus haut (p. 11), des trous forés en substitution d'une anse brisée. « Certains vases, dit M. Repelin [p. 210], à bords droits et dépourvus d'ornements, présentent à la partie supérieure près du bord, des trous coniques, isolés ou groupés par deux ou même par trois, en triangle. On les a considérés comme des trous de suspension à travers lesquels on passait une corde. Mais il y a peut-être quelques réserves à faire; en effet, si la plupart traversent la poterie de part en part, d'autres s'arrêtent à peu près au milieu de l'épaisseur, et ne pouvaient, par conséquent, livrer passage à une corde. Par contre on pouvait facilement y fixer une cheville en bois ou en os, qui servait à saisir le vase. Ces trous ont été faits après la cuisson de la poterie. » A vrai dire, on pourrait objecter que des trous perforants auraient permis toujours une fixation meilleure des chevilles. Ne s'agirait-il pas de trous inachevés? Ou bien,

Certes, il n'y a pas à hésiter sur le rôle de trous de verrous joué par ceux qui servaient à fermer, au moyen d'une brochette de bronze, la porte de l'urne-cabane étrusque (18, 9-11). Pas d'hésitation, non plus, sur les trous de dégagement pour les gaz putrides (ou, si l'on aime mieux, d'envolée pour l'âme immortelle), ménagés dans les urnes cinéraires d'à peu près toutes les époques (18, 15), ou sur le fond des coffrets sarcophages (38, 6), pour l'écoulement des humeurs, ou dans les pieds creux (22, 1) pour empêcher l'éclatement au four. Nulle difficulté pour distinguer sur un grelot ou un sifflet (20, 4, 6), le trou acoustique du trou de suspension. A peine un doute subsiste-t-il sur le rôle de brûte-parfums d'une coupe à flancs bas-percés, comme 18, 17.

Mais pourquoi la passoire 18, 8 est elle placée sur le ventre du vase! Pourquoi celle de 18, 7 a-t-elle la forme d'un sabot? Pourquoi les cols de vases 18, 1, 2, sont-ils garnis comme d'une échelle de petits trous superposés? Pourquoi d'autres sont-ils percés en bas ou à mi-flanc (18, 3, 4)?

Sûrement pas pour l'usage funiculaire, et c'est ce qui nous dispense d'insister sur ces singularités, relevées en passant, parmi tant d'autres.

Aussi bien est-il temps de laisser la parole au dessin, et son éloquence spéciale à chaque cas particulier. L'abondance de l'illustration documentaire est la seule excuse de ce travail. Et si, de l'extraordinaire internationalisme de nos rapprochements peut sortir une démonstration nouvelle de l'uniformité avec laquelle s'effectuèrent partout les premiers pas de l'homme dans la marche du progrès, et de l'identité des solutions que lui suggéra toujours l'identité des besoins, nous nous estimerons heureux de n'avoir pas pris une peine tout à fait inutile, en acquérant ainsi le droit de protester à nouveau contre l'abus qui se fait trop souvent de l'hypothèse des migrations de peuples, là où il n'y eut même pas migration d'idées, mais simple manifestation ubiquite du jeu régulier des lois de la nature et de leur commune omnipotence sur le plus élevé comme sur le dernier des animaux.

en l'absence de toute ornementation, d'une marque de propriété, répondant à un besoin très utilitaire, antérieur et supérieur, selon toute probabilité, à celui de la décoration, qui, peut-être bien, n'en fut qu'un dérivé?

#### EXPLICATION DES PLANCHES

La publication tardive que je fais aujourd'hui, — toute documentaire et sans visée d'art — de 600 et quelques figures, condensées en 36 planches, a pour origine bien modeste la présentation que j'eus à faire, il y a plus de quatre ans, à la Société Préhistorique (B. S. P. F., V, 1908, p. 163), de la part de M. J. Pagès-Allary, d'un pauvre petit tesson, d'espèce encore inconnue d'Auvergne, peu connue d'ailleurs, à propos duquel parut se manifester une certaine curiosité. Stimulé par celle-ci, et bientôt davantage encore par les dédains qu'afficha ridiculement, à cette occasion, un de ces pontifes déchus pour qui le mépris d'apprendre est la suprême marque du savoir (v. Spéc.), je me mis à amasser des documents tant et tant, qu'à la fin il fallut songer à les utiliser.

Les voici donc, artificiellement liés d'un mince funicule céramique, encore plus artificiellement classés suivant la direction, le nombre, la destination des trous funiculaires et, dans chaque planche, — sauf respect de quelques groupes régionaux trop homogènes pour être divisés, — systématiquement mêlés, quant aux provenances, à l'appui de notre thèse de prédilection, du polygénisme de toutes les manifestations simples de l'industrie humaine, thèse dont le développement seul justifie, à nos propres yeux, une trop longue incursion dans un domaine spécial de la céramique, d'intérêt,

somme toute, assez limité.

Pour permettre d'utiliser à des fins moins spéciales et de feuilleter comme un dictionnaire cette sorte d'iconographie encyclopédique, les numéros de planches ont été mis en évidence à l'angle externe supérieur de chaque page des légendes, et, dans l'intérieur de celles-ci, les numéros de figures en **chiffres gras**. Lorsque cependant les chiffres gras sont suivis d'italiques, ils indiquent la planche, et les

seconds, la figure.

Pour obvier à l'inconvénient des planches imprimées rectoverso et permettre d'avoir, malgré cela, la figure sous les yeux en lisant la légende, avec le minimum de déplacement du livre et de la tête, nous avons eu soin, tout en respectant l'ordre logique, de grouper en avant des feuilles de planches toutes les légendes impaires (recto), et les autres après, ayant d'ailleurs obtenu préalablement des typographes, contrairement à une règle aussi sacramentelle, paraît-il, qu'injustifiable, qu'ils voulussent bien, lorsque la planche était en travers, sur un recto, l'imposer à rebours de la routine, regardant à gauche, vers le texte, au lieu de lui tourner le dos.

Les légendes elles-mêmes sont, autant que possible, des citations textuelles, mises entre guillemets, de l'auteur auquel a été empruntée la figure et si, pour ne pas surcharger inutilement le texte, certaines mentions bibliographiques, sujettes à répétition, ont été faites en abrégé, on trouvera dans une liste spéciale les références complètes et détaillées, telles que nous nous sommes astreint à les donner toujours, autant

que cela était réalisable.

Enfin, pour mettre dans le langage le même effort de clarté que dans la typographie et éviter les malentendus qui, trop souvent, résultent du défaut d'accord sur le sens des termes, nous spécifierons que, sans prétendre en aucune façon imposer à autrui des définitions toutes personnelles, si nous avons employé le mot d'anse dans son acception la plus générale (v. p. 2), depuis le simple mamelon, ou même le petit trou à ficelle, jusqu'au grand arc à double attache, qui est bien l'anse de tout le monde, et même seul l'anse de quelques-uns (5, 22; 6, 24, 29; 33, 7, 8; etc.), nous appliquerons plutôt à celui-ci le nom très figuratif de poignée, qui, autrement, ferait double emploi; tandis que celui de manche (1, 17; 20, 9; 34, 7; 36, f; etc.), impliquant un point d'attache unique, désigne très clairement l'appendice de préhension, par dessus leguel, plutôt qu'au travers, peut se refermer la main.

Un autre mot qu'on voit employé pour toutes sortes de formes très diverses d'appendices latéraux, même pour le simple bouton mamillaire, est celui d'oreille. Nous le réserverons, quant à nous, aux appendices laminaires attachés à la panse suivant un plan vertical (6, 10, 17; 10, 9; etc.), quitte à appeler ailettes les appendices analogues attachés

horizontalement (13, 4; 15, 25; etc.).

Nous n'insisterons pas sur le sens dans lequel nous avons employé une foule d'autres expressions, suffisamment claires, par elles-mêmes ou par le contexte, pour ne pas prêter à ambiguïté. Inutile aussi de revenir sur des remarques, plus particulières, faites ailleurs (Multif., p. 749, 756). Notre visée n'est, en aucune sorte, de préparer une page au Dictionnaire de la langue céramique, dont la nécessité pourtant se fait de plus en plus vivement sentir, depuis qu'un soi-disant spécialiste, se donnant comme réformateur, non content de féminiser l'engobe, d'appeler vernis un silicate minéral, et lame mince une épaisseur optique chiffrée en millimètres, juge apparemment de tout émail d'après celui de ses proses, en lui donnant pour caractéristique l'opacité.

Qui donc viendra mettre un peu de jour en tout cela?

- 33 - Pl. **1** 

## PLANCHE 1.

TROU FUNICULAIRE DIRECTEMENT FORÉ EN PAROI.

43 (1/5). — Gobelets en corne de cerf des palafittes suisses: 4, de Robenhausen [Munro, Lake, p. 115, fig. 24, n° 7]. 2, de Baldegg [Keller, VIII, pl. IV, 3; aussi Munro, fig. 16, n° 12 et p. 79]. 3, Moosseedorf [Keller, III, pl. IV, 14 et p. 86]. — Un autre, du Musée Schwab, à Bienne, porte deux trous opposés, relativement gros. Enfin Keller (pl. IV, 15, 16) en publie deux, très différents, d'un travail beaucoup plus perfectionné, parfaitement cylindriques, tous deux de 3 à 4 cm. seulement de diamètre, l'un formant une petite coupe d'à peine 2 cm. de profondeur, décorée de dents de loups sur son rebord, en partie ébréché, probablement à la place où il était troué; l'autre, haut d'environ 5 cm., sans ornement, prolongé supérieurement par un petit appendice où est percé le trou funiculaire (Cf. 7, 2-5). Avec ces objets se trouvaient de nombreuses poteries, dont plusieurs (pl. IV, 8, 13) pourvues d'une protubérance forée d'un ou deux trous verticaux.

Dans une palafitte du lac de Neuchâtel, à Concise, a été trouvé un autre objet en corne de cerf parfaitement travaillé en petite boîte cylindrique, de 4 cm. de diamètre extérieur, sur 5 cm. de haut, puis rétrécie en un col droit de 3 cm. d'ouverture, i cm. de haut, comme pour recevoir un couvercle à emboîtement, auquel était peut-être destiné le trou percé au plus bas du col. [Kellen, VII, pl. I, 21]. — De la palafitte de Burgâschi, un petit gobelet, à un seul trou, se voit au Musée de Soleure [J. Wieder-Stern, Archaeologisches aus dem Oberaargau, Archiv. d. histor. Ver. d. Kant. Bern, XVII, 1904, p. 300-479; v. p. 306]. — La palafitte de Chavannes (lac de Bienne) a fourni, outre un gobelet cylindrique droit, en terre, un autre en corne de cerf, déjà très soigné, décoré d'un haut zigzag de pointillés et porteur de trous sur son rebord [Dr Jakob Heierll, Blicke in die Urgeschichte der Schweiz, t. à p. du Fortbildungsschüler, XXIII, 32 p., 76 fig.; v. p. 7, fig. 19].

Dans les palafittes de Chalain (Jura) où la stratification permet de distinguer plusieurs niveaux néolithiques, on remarque qu'au plan inférieur où ne se rencontre que de la poterie grossière, sans anses funiculaires, il semble que le rôle de la poterie fine, lustrée, sur laquelle se remarqueront plus tard de longs bourrelets multiforés, soit tenu par la vaisselle de bois relativement abondante, qui se trouve déjà munie de véritables anses, assez ouvertes pour laisser passer le doigt [A. Girandon, in litt., 1909].

Un seau monoxyle « en châtaignier (Haut. 30 cm.) grossièrement travaillé et montrant vers le bord ses deux trous d'attache et de suspension » fut trouvé dans les Basses-Pyrénées, au plus profond d'un puits, avec des objets gallo-romains [Barthety, p. 169].

A noter que le gobelet d'argent trouvé à Hissarlik avec le soi-disant « Trésor de Priam » (19, 10-13) porte, un peu en dessous du bord, deux petits trous opposés. [Henry Schliemann, On the Site of the Homeric Troy, Archaeologia, XLV, 1877, p. 29-52, pl. V-VII; v. pl. VII, 2 et p. 44].

D'ailleurs la forme déjetée des gobelets en corne de cerf, à peine régularisée par l'aplanissement de la base, a été reproduite en terre cuite, le bec étant utilisé peut-être comme lampe. [Tsountas, Cycl. II, pl. 9, nº 29.—Georges Sôtiriadis, Vases préhistoriques de Chéronée et Elatée (en grec), Ephimeris archaiol. (3), XXVI, 1908, col. 63-96, 16 fig., pl. 5 et a-c; v. fig. 10

et col. 90. — W. M. Flinders Petrie, Memphis I, Brit. School of Archaeol. in Egypt, XV, 1903, 26 p., LfV pl.; v. pl. XX, 2, 3, 8, 10; — Petrie and Ocibell, pl. XXXVII, 4; etc.].

Un tout petit vase de Siracuse, porteur d'un trou près de son bord, est regardé comme une lampe par Orsi (Sir., p. 339, fig. 3 E). — Mais on voit souvent, sur la vaisselle de terre, des trous incontestablement funiculaires percés directement dans la paroi. Ils sont communs à Laibach, m'écrit M. L. de Màrton, quoique faisant défaut dans le reste de la Hongrie, même dans le groupe méridional, qui présente beaucoup de ressemblances avec Laibach.

Une petite tasse germanique d'une tombe de Delbrück (Musée de Berlin), figurée par G. Rademacher [Germanische Begräbnissstätten am Niederrhein, mit besonderer Berücksichtigung der Keramik, Bonn. Jahrb., Hft. 105, 1900, p. 1-49, pl. I-VI; v. pl. V, 23], montre bien comment le trou unique a servi de direction à une fente.

« Le principal tumulus à incinération de Ménétreux-en-Joux (Jura) sur le plateau qui domine le lac de Chalain, a fourni un fragment de vase, portant, au-dessous du bord épaissi, un trou de suspension traversant la paroi ». Louis-Abel Girardot, Notes sur le plateau de Châtelneuf avant le moyen âge, Mém. Soc. d'Emul. du Jura, (4) IV, 1888, p. 3-89, X pl.; v. p. 55 et pl. VII.

Deux petites coupes à boire de Jersey, déprimées, à profil torique « en gorge de poulie », portent l'une deux trous opposés, l'autre deux couples ¡Frederick Collins Lukis, Observations on the Celtic Megaliths and the Contents of Celtic Tombs, chiefley as they remain in the Channel Islands, Archaeologia, XXXV, 1853, p. 232-258, nombr. fig.; v. p. 255].

Un vase en forme de gobelet, bien décoré de gravures, a été trouvé en Bohême, portant près du bord, deux couples, diamétralement opposés, de petits trous [Pic, Urn., pl. IV, 12]. — Une sorte d'écuelle hongroise absolument conique, de 15 cm. de diamètre, montre une paire de trous en dessous de son pourtour [Pic, Pred., pl. LXXVIII, 13].

Des petits gobelets et tasses en terre, munis d'un trou de suspension, sont représentés par : Isset, Scavi recenti nella caverna delle Arene Candide in Liguria, Bull. di Paletnol. ital., XII, 1886, p. 112-133, pl. V-VI, (v. pl. V, 6); Gàbrici, col. 223, fig. 10 a, b; etc.; — avec deux trous : Orsi, Thapsos, col. 98, fig. 4: grand gobelet cylindrique décoré d'une double frange de dents de loups, avec trous accouples sous le bord. — Quatre trous, au Pérou précolombien (36, p.). — Les gobelets peints de la nécropole de Suse ont souvent un trou unique. [Pottier, Suse, pl. VIII, 7; X, 4].

4 (3/10). — « Petite coupe déprimée de Cabinteely, Musée de l'Académie royale d'Irlande, semblant destinée à la suspension. Trouvée dans une petite tombe à recouvrement de pierres, avec des ossements brûlés, elle porte deux paires opposées de trous. L'écart des trous de chaque paire est environ d'un pouce, et les canalicules qui en partent ne perforent pas la cavité du vase. Un second exemplaire analogue appartient à M. Welsh de Dromore, qui suppose que les trous avaient dû servir à suspendre le petit vase dans la grande urne à l'intérieur de laquelle il fut recueilli. » ТНИКНАМ, Round Barr., p. 373, fig. 66.

Deux trous opposés remarqués par Morgan (Armén., fig. 167 et p. 154) sur le bord d'un petit vase formé de deux troncs de cônc déprimés, opposés par leurs grandes bases, ont amené l'auteur à se demander s'il ne s'agissait pas d'une lampe. Peut-être était-ce pour retenir un couvercle

- 35 - Pl. 1

sur cette espèce de bonbonnière, que sa base plate distingue de la suspension irlandaise.

A. TARAMELLI (Miamà, fig. 3, p. 290) a trouvé la même forme munic de deux boutons opposés, à trou vertical.

Un vase ayant ce même profil lenticulaire, mais sans aucun moyen de suspension, a été trouvé à Tirnova (Bohème). [Pic, Predhist., pl. XXIV, b].

Le type étant commun en Espagne, J. Déchelette (Chron., p. 263, fig. 4) tire, du rapprochement en une même figure des deux cas qu'il cite, avec la figure tchèque, les considérations suivantes: « Comment s'expliquer ces similitudes, vraiment surprenantes, si l'on songe à la distance qui sépare le bassin de la Moldau du territoire ibérique? Aucune hésitation ne saurait subsister: il ne saurait être question d'une influence de la Bohème sur l'Espagne ou vice versa... La seule explication acceptable, c'est que la Bohème comme l'Ibérie ont puisé l'une et l'autre leurs modèles industriels à la même source, c'est-à-dire à la civilisation égéenne... Un jour ou l'autre, on rencontrera en Crête ou dans la zone voisine, le vase turbiniforme...».

De fait, la forme 9, 31, d'Hissarlik, et celle de Miamù, trouvée en Crète par Taramelli, scraient bien du type voulu. Et de fortes similitudes encore pourraient être notées avec certaines formes de tasses italiques [Montelius, It. centr., pl. 149, 2, 8; 157, 7; etc.]

Mais une autre « explication acceptable » ne serait-elle pas que la source commune à laquelle ont puisé le potier d'Ibéric comme celui de Bohême, ne fut autre que la communauté de la nature humaine, dont l'uniformité de développement, de par le monde entier, permet bien - et même eonseille fortement — d'admettre que, lorsqu'apparut, n'importe où, la nécessité de satisfaire à certain usage domestique, que nous ignorons, mais qui dut avoir, par places, son moment de vogue, le potier ibère sut tirer de son cerveau, sans modèle, la même solution que le potier irlandais ou hongrois, la même qu'eut imaginée, si le besoin s'en était fait sentir, le potier mycénien, si ingénieux à réaliser les combinaisons les plus extraordinaires de sa fantaisie artistique? De ce que nous avons trouvé en Egypte une forme (30,7) qu'il nous serait bien loisible de donner — en croquis — pour ancestrale supérieure, irons-nous ren-chérir sur M. Déchellette et boucler le tour du monde, avec la forme 20,8, de Panama? Pourquoi pas, alors, voir dans la pièce helvète (1,5) une étape de plus court voyage du « modèle » de Hongrie en Espagne? Et ne pas regarder comme témoin d'un détour de circuit tel joli vase, très décoré, qu'a donné une tombe mégalithique du Hanovre, de coupe toujours semblable, mais à trous funiculaires logés dans des anses massives spécialement surajoutées [Schuchhardt, Orn. I, pl. IX, 5]?

On a déjà vu dans le texte, à propos des poteries kabyles (p. 23), on verra encore plus loin, à propos de similitudes bien plus extraordinaires, britanno-germano coptes (23,1), comment nous nous sommes garé de ce mirage oriental, si facile à faire briller en une certaine optique de convention. S'il est à son aetif, pour la zone circum-méditerranéenne, quelques faits vraiment intéressants, c'est en diminuer la force probatoire que de l'appuyer sur des groupements trop faciles de profils de pots.

5 (1/5). — Petit vase à suspension de Cortaillod (Suisse). Munno, Lakesfig. 10, nº 9, p. 46.

On peut rapprocher de ce vase, quoique de forme très différente, deux sortes de gobelets italiens, tronconiques, qui ont leur orifice rétréci, l'un par son rebord rentrant, en zone horizontale, porteur de deux couples opposés

de suspension, l'autre par une seconde nappe tronconique très surbaissée, au raccordement de laquelle avec la partie inférieure, deux trous sont percés dans l'épaisseur de la carène [G. A. Colini, Il sepolereto di Remedello Sotto nel Bresciano, e il periodo eneolitico in Italia, Bull. di Paletn., it., XXIV, 1898, p. 1-47, 81-110, 206-260, 280-295; 40 fig., pl. I-XI; v. pl. VII, 8 et 6, et p. 34, 43].

6 (1/2). — « Vase en terre, à bords rentrants, surbaissés et percés de trous destinés à laisser passer des liens de suspension; type rencontré dans plusieurs gisements portugais et irlandais. Grotte sépulcrale de Palmella. Age de la Pierre. » Cartallhac, Esp., fig. 170 et p. 127.

Il y a au musée de Lausanne un petit vase très élégant du Bel Age du Bronze, n° 22011, de la palafitte de Concise, mais moins aplati que celui de Majorque et plus biconique, portant tout autour de son ouverture des petits trous de suspension.

Le musée du Caire a un vase singulier de Nagadah, en forme de demiovoïde écrasé sur sa plus grande section, ayant 65 et 52,5 cm. pour diamètres, et muni d'un tout petit col étroit, autour duquel sont répartis six petits trous forés avant cuisson [Quibell, Gatal., pl. 30 et p. 138. — V. aussi Morgan, Éq. II, p. 139, fig. 469].

7 (1/7). — « Plat oblong, sur pied, muni à chacune de ses extrémités de deux trous, pour permettre de le suspendre : long. o<sup>m</sup>19, largeur o<sup>m</sup>12, haut. o<sup>m</sup>06. Il ressemble beaucoup à un exemplaire publié par Klitske De La Grange (Intorno ad alcuni sepoleri arcaici, fig. 9 de la pl.) et a été trouvé dans les monts des Allumières ». Ghirandini, pl. 1, 8 et p. 292. — Les deux trous de droite n'étant pas venus dans la lithographie originale sont également absents de notre trop fidèle reproduction. Mais nous eussions aimé à les retrouver dans la figure, superbement redessinée, de Montelius, It. centr., pl. 283, fig. 1.

Un plat creux américain dont le rebord plat s'élargit, comme notre coupe, en deux points opposés, en petites plaquettes horizontales pour la préhension, porte, sur une seule, un trou funiculaire [Holmes, Abor., pl. VIII].

Il y a au Musée Préhistorique de Rome un plat monté, de Veji, à bord prolongé sur deux diamètres de quatre ailettes rectangulaires, dont une seule biforée. [Montelius, *It. centr.*, pl. 349, fig. 9].

Une large cuvette de 30 cm. d'ouverture, montée sur un cercle de cinq petits pieds trapus (cf. 11,6), trouvée à Litomerice (Hongrie), rappelant singulièrement les poteries pyrénéennes ou sardes [Tarmelli, Ang., p. 303, fig. 1 bis], montre sous son bord un couple unique de petits trous funiculaires, dont l'un a servi de directrice, suivant la commune loi, à une brèche locale [Pic, Predhist., pl. XXXV, 6].

Une coupe à fruits, sur pied, à haute paroi droite évasée, élégamment décorée de gravures en larges festons incrustés, montre sous son bord « deux trous, percés après la cuisson, et destinés au passage d'une ficelle pour la suspension ». Pinza. Lazio, col. 399, fig. 142 f et col. 397. — Le cas est curieux à cause du forage des trous après cuisson. Quant à leur destination, peut-être était-elle en rapport avec un couvercle trouvé en même temps, surmonté d'un bouton creux, à trou de démoulage, comme ceux dont nous avons noté plus loin (33,1) la curieuse particularité.

Cependant une grande coupe, de provenance et de forme très analogues, mais sans couvercle, porte également près de son bord la même paire de trous [Pottier, Louvre, pl. 23, C 44]. — Une autre coupe, semblable, sauf

Pl. 1

le décor, à celle du Louvre, porte ses deux trous assez bas, à mi-hauteur dé la paroi [Barnabei, Narce, pl. VI, 9 et col. 307].

8 (1/6). — « Cuvette ovale, à décor cordé et deux trous opposés sur le milieu des longs côtés. Musée de Halle. H. 6, 4 cm. » Gotze, Saale, pl. I, 46 ct p. 42 Provient d'une tombe sous tumulus en grandes dalles minces de grès, divisée en deux compartiments. d'Oberfarnstedt [Götze, H u. Z., Thär., pl. II, 18 et p. 75].

Une cuvette ovale de ce genre, à décor assez analogue, quoique tout au trait, et à parois droites, avec col et pied débordants, élargis l'un et l'autre, à des places correspondantes, pour porter des trous funiculaires diamétralement opposés, est figurée par Bushan, Schlesien, p. (153), fig. 9.

- G. Vasseur [Note préliminaire sur l'industrie ligure (poteries et silex taillés) en Provence aux temps de la colonie grecque, Annal. Fac. d. Sc. Marseille, XIII, 1903, p. 84-130, pl. VII-XI; v. p. 99 et pl. IX, 7, 8], a recueilli au Baou-Roux un grand nombre de terrines ou cuvettes portant sur leur pourtour trois trous équidistants, percés avant la cuisson, et entre lesquels court un ornement en relief à impressions digitales en forme de cordon
- 9. Equelle sans ornementation avec deux trous voisins percés sous le bord. [A. Görze, Saale, pl. I, 42].

Dans un foyer de l'âge du Bronze, au Fort-Harrouard (Eure-et-Loir) a été trouvée « une sorte d'écuelle basse et large, à fond sphérique, ornée à l'intérieur de gorges circulaires, et percée de deux trous de suspension ». Abbé Philippe, Harr. I, p. 106.

Pontnau et Cabié (fig. 42-45 et p. 189, reprod. dans l' « Authropologie » V, 1894, p. 651, fig. 5, n° 35-6) montrent des coupes en corbeille très déprimée, à paroi intérieure seule lissée, offrant une section ondulée; forme « rappelant nos saladiers », pièces trouvées « renversées sur les urnes cinéraires, leur servant de couvercles. Il est à croire que les vases de ce genre, lorsqu'ils figuraient dans le mobilier ordinaire, étaient souvent suspendus par une courroie introduite dans les deux trous que l'on retrouve toujours, l'an à côté de l'antre, vers les deux bords ».

G. Gouny (Hanlzy, fig. 21 et col. 70) donne la figure en grandeur naturelle (26 cm. de diam) d'une « grande terrine à bords largement évasés, d'aspect peu gracieux, percée, à 14 et 18 mm. du bord, de deux trous par où pouvait passer une cordelette de suspension. Trois exemplaires... »

James Mila (pl. II, 3 et p. 6) a trouvé dans un dolmen breton « un plat grossier et à fond hémisphérique » (la figure montre une simple calotte de sphère, de courte flèche) « de om33 d'ouverture, muni de deux trous destinés probablement à le suspendre..., même forme et même grandeur que celui trouvé dans la sépulture circulaire de Toul-Prieux ».

Pic (Nov., pl. II, 6 et pl. IV, 7) montre deux remarquables exemples

bohèmes de cuvettes portant un couple de trous près du bord.

On retrouve ceux-ci jusque sur une grande écuelle (18 cm. d'ouverture), déjà munie, sur un diamètre orthogonal, d'une massive protubérance horizontale à section trapézoïde et bord décoré d'entailles, évidemment destinée aux manœuvres de la préhension. Mais l'inconvénient de celles de la suspension est marqué par l'absence de la scule portion du vase, d'ailleurs assez mal cuit, faisant pendant au trou conservé [Robert Ritter von Weinzierl, Die neolithische Ansiedelung bei Gross-Czernosek an der Eller, Mitt. Anthrop. Ges. Wien, XXV, 1895, p. 27-49, 81 fig.; v. fig. 80 et p. 47].

P. Orsi (Gela col. 674, fig. 499), représente de nombreux ustensiles en forme de plats, soupières, coupes, etc., de céramique grossière, mais peinte

de bandes circulaires, qui sont tous munis de deux trous près du bord. De la nécropole archaïque de Borgo, il montre (col. 45. fig. 17) un autre vase peint, affectant la forme singulière d'un œuf effilé en pointe à sa base, et muni, sur le bord de l'ouverture supérieure, de deux trous opposés, dont chacun a servi de directrice à une ligne de fracture. — Grand plat-écuelle, de 29 cm. de diamètre, avec un couple de trous près du bord. [P. Orsi, Cam., col. 823, fig. 39]. — Quatre petites écuelles basses, à fond plat, de 8 à 10 cm. de diamètre, trouvées dans des tombes de Théra par A. Schiff, portent chacune soit un, soit deux trous accouplés sur le rebord [Dragendorff, p. 309, fig. 498 a-d]. — E. Paribeni (col. 430, fig. 42) a trouvé un grand nombre de phiales du même genre, décorées de zones rouges et toujours munies de deux trous près du bord.

**10-11** (1/8). — Plats de marbre portant des traces de peinture rouge, trouvés dans des sépultures de Despoticos avec d'autres vases de marbre (6, 12, 17), des statuettes grossières et des cailloux également teints en rouge [Tsountas, Cycl. I, pl. 10, nos 12, 13 et col. 163-185]. — D'autres plats de ce genre ont été trouvés avec deux trous seulement, ou pas du tout.

Holmes (Miss., p. 383, fig. 373) publie un grand plat en terre, de l'Arkansas, dont le bord horizontal assez large, posé sur des parois verticales, décorées de gravures, est percé d'un trou funiculaire à chaque extrémité du grand axe d'un contour ovale-rectangle, forme dérivée, dit-il, du modèle primitif, en bois.

Fragment d'assiette à décor corinthien, avec couple de trous près du

bord [Waldstein, pl. LXI, 22].

Une sorte d'assiette creuse très irrégulière de forme et de profondeur, et qui, — fait remarquer l'auteur, — ne saurait être prise pour un couverele, a été trouvée dans la station néolithique primitive de Leipzig-Eutritzsch et regardée comme une suspension, à cause des deux couples opposés de trous qu'elle montre sur sa paroi tout près du fond [Nebe, p. 36, fig. 113].

Un plat creux en terre, jatte ovale, de Gross-Czettritz (Brandehourg), de l'époque de Hallstatt (Musée de Berlin), a les bouts élargis sur son grand diamètre par l'adjonction de quatre protubérances percées, disposées en

rectangle [Götze, Saale, pl. 1].

L'utilité du trou funiculaire devait bien réellement s'imposer pour qu'on l'ait conservé même sur la vaisselle de verre de l'époque romaine, comme ces grands plats ovales, que le musée de Bonn possède à la fois en verre et en terre émaillée, prolongés par deux larges appendices élégamment festonnés, et percés de deux petits trous, de part et d'autre d'une ouverture médiane, plus large [Josef Poppelaeuter, Die römischen Gräber Kölns, Bonner Jahrb., Hft. 114, 1906, p. 344-378, pl. XXI-XXVI; v. p. 353, fig. 2e].

12 13 (H. 20 et 17 cm). — « Grands vases d'une sépulture de Rössen, décorés au pointillé, avec quatre petits boutons et pied creux, deux paires de trous sous le rebord; musée de Berlin. » Götze, Saale, pl. 1, 33 et 35 et p. 40 (v. 25, 13).

Même dispositif sur un vase sicule analogue à **12** quoique non décoré, dépourvu de mamelons et sans rebord déversé. Par contre, il y avait, en place, sur la bouche, un peu moins évasée, un couvercle en simple disque

plat. [Orsi, Sep., pl. II, sep. X].

14 (1/6). — « Support de vase en terre cuite du dolmen du Moustoir-Carnae (Morbihan), avec la section et le contour d'un vase. » A. de Mortillet, p. 369, fig. 119, 120; v. aussi p. 366, fig. 117, la figure, donnée comme « support de vase », de notre « couverele » de Guévaux, 13, 11, avec une paire de trous d'un seul côté (l'autre est ébréché).

Voici ce que dit de l'autre pièce De Closmadeug (pl. VII, 7 et p. 260) : « La vitrine du Moustoir-Carnac contient une pièce de poterie rougeâtre qui a une forme et des décorations des plus originales. Nous en donnons le dessin sans chercher à les décrire. » Sur la figure, plus sommaire que celle de A. de Mortillet, on distingue pourtant, près du rebord droit de la pièce, placée l'ouverture en haut, la paire de trous qui est, ici, en bas, à droite de la côte verticale. « Ces trous, disait l'inventeur de la pièce, Rexé GALLES (p. 20 et pl. VII, 7), nous ont donné la raison d'être des dessins inférieurs, qui nous avaient fait d'abord retourner l'objet, faisant la coupe de son pied et celui-ci du vase lui-même... destiné à être suspendu, comme ces lustres d'été que l'on emploie, dans nos serres, pour mettre des plantes à feuillages retombants. » Or A. DE MORTILLET constate que de pareils dessins, encore plus développés, existent sur une pièce similaire trouvée dans un dolmen de la Charente, et qui n'a pas de trous. Ceci est certes un argument en faveur de l'interprétation adoptée par A. DE MORTILLET, mais qui se heurte à celle des préhistoriens suisses lorsqu'on veut l'étendre aux pièces palafittiques, toujours munies de trous, et regardées comme des « couvercles », dont nous donnons plus bas (13, 11-15) plusieurs figures.

Qui pourrait assurer, du reste, que la pièce ne servit pas aux deux usages?

15 (1/12). - Poterie primitive égyptienne, avec trous funiculaires, « Vase rugueux avec décor incisé, de l'Ashmolean Museum, Oxford », Ca-PART, p. 453, fig. 90, d'après Petrie, Dios., pl. XVII, 49. — Il y a au Musée de Lyon un gros vase globuleux de la nécropole de Khozan, en poterie rouge, peinte autour du col, d'une bande noire, au milieu de laquelle sont répartis à égales distances, quatre trous funiculaires. — Deux types de vases de Diospolis [Petrue, pl. XIX, 59] ont les trous percés dans le biseau intérieur du rebord droit. — J. de Morgan (Eq., I, pl. IX, 4) donne une belle figure en couleur d'une urne égyptienne, de poterie rouge peinte de noir, qui porte, sur son rebord plat, quatre trous percés verticalement. - Deux autres, à rebord, des vue à xie dynasties, ont des trous funiculaires placés en dessous [Petrie, Dend., pl. XVII, 81, 119]. — Petrie et Qui-BELL (pl. XXIII, 51) donnent, sans aucune remarque dans le texte, un type analogue, quoique bien plus élancé et sans ornement, percé directement du trou de suspension près du bord; et, pl. XXIV, 72, un autre, au contraire plus petit et déprimé, qui montre cinq trous alignés sous le bord, comme ceux de 3, 1. — D. R. MacIven donne (pl. XIII, 100), un profil de pot, en toupie tronquée du bas, qui a trois trous autour de son ouverture assez étroite et, pl. XVI, 4, un autre, de pierre, à tubulures horizontales, en ovoïde déprimé, qui, outre un trou sur le rebord déversé, en a toute une série le long d'une cassure, évidemment pour le raccommodage. — Un très remarquable petit vase phénicien en terre émaillée, polychrome, à sujet de décor égyptien et figures hiéroglyphiques, trouvé dans une tombe en Italie, montre vers le haut deux petits trous. [E. Schiaparelli, Di un vaso fenicio rinvenuto in una tomba della necropoli di Tarquinià, Monum. antichi, VIII, 1898, col. 89-100, pl. II IV; v. pl. III. Mais, d'après les commentaires du texte (col. 94), ces trous n'ont pas dû servir à la suspension directe, mais à l'attache de petits manches, d'ailleurs peu en harmonie avec le décor.

Un vase de 10 cm. de haut de la palaffite suisse de Moeringen, ayant la même forme que 15, avec ses trous, mais pas de décor, et une épaisseur beaucoup plus considérable, qui l'a fait regarder comme un « creuset », a été figuré par Kellen, Pfahlb. VII, pl. XVII, 7.

Un tout petit vase (11 cm.), de forme ovoïde tronquée très allongée, en terre cuite peinte de Dolega (Panama), nº 10601 du Trocadéro, porte deux petits trous opposés près de son bord.

EMLE RIVIÈRE (pl. XII, 4 et p. 608) rapporte avoir trouvé « un fragment de pâte grossière, d'une teinte brune, complètement percé du dehors en dedans d'un trou rond dont l'usage échappe, à moins qu'il n'ait servi à suspendre le vase, dont la partie opposée devait alors présenter un trou analogue. Ce morceau est orné de trois reliefs, à 8 à 9 mm. du bord, à forme de têtes de clous plats et arrondis, saillant de 3 mm.»

Un tesson de vase point, du « Briquetage » de la Seille à Marsal (Lorraine), porte un trou près du bord. [Cte J. de Beaurré, in litt, 1909].

16 (1/5). — « Vase de terre noire, vernis brillant. A la base du col, sur chaque côté, deux petits trous, vraisemblablement destinés au cordon de suspension. Le fond est percé d'un grand trou, comme les vases de jardiniers », trouvé dans un de ces énormes tells thraces, formés, depuis l'époque néolithique jusqu'à l'époque romaine, par la superposition stratifiée de plusieurs étages de nécropoles à incinération, dont chaque sépulture se distingue par la couleur rouge prise par l'argile cuite sur place. [Seure et Degrand, p. 366, fig. 3].

Il y a au Musée du Caire, nº 11760 [Quibell, Catal., pl. 33] une grande amphore, du type allongé bien connu, qui porte, au niveau de son plus grand évasement, d'un seul côté, deux assez gros trous (2 cm. de diamètre) entre lesquels est peinte une marque de propriété.

Voir, pour les vases à panse ou fond troués: **11**, 3 (Hoennes); **18**, 3, 4. **17** (1/7). — Sorte de cuillère, louche à long manche percé d'un petit trou au bout. D'une des plus anciennes tombes d'Alambra (Chypre) [F. Duemmler, p. 226 et Bul. I, 8]. La pareille est figurée par Ounefalscui-Richter, Cyp., p. (47), fig. II, 11. — A rapprocher de celle d'Hissarlik, in Schliemann, Ilios, p. 457, nº 475. — Aussi de la pièce américaine **34**, 7. — De nos jours encore, les paysans de Provence obtiennent une cuillère de ce genre en enlevant une calotte d'écorce à une variété de courge-calebasse qui, à l'état naturel, pend, sphérique, au bas d'un long manche droit cylindrique.

18 (1/5). — « Petite cuillère grossière, de pâte gris-jaunâtre d'une grotte des environs de Salerne », Patroni, col. 575, fig. 27. — Une toute semblable, de Villafrati, Sicile, a été figurée par F. von Andrian, pl. IV, 8. — Un petit pot sicule bi-conique à ouverture étroite et large poignée étalée en spatule presque horizontalement, porte un petit trou au bout du manche [Orsi, Sir., p. 350, fig. 19 A], — De petits grelots de poterie thrace trouvés dans la province de Posen, portent tous, dans leur poignée plate, des trous de suspension [E. Blume, p. 81, fig. 38].

49 (1/10). — L'un des types courants de vases en terre rouge, sans ornements, trouvés au fond d'un puits à cau de construction romaine, des premiers siècles de notre ère, découvert sur l'emplacement de la terramare de Gorzano. Il n'est pas étonnant qu'avec une forme aussi peu propice à un bon enlacement, l'un des petits trous de suspension ait cédé lorsqu'on voulut peut-être employer le vase à l'usage de seau, pour lequel il n'était pas fait. Un autre vase, au contraire, en forme de bouteille aux parois très épaisses, exceptionnellement décoré d'un collier de gravures ondulées, au lieu des simples graffiti d'après cuisson qu'on rencontre comme marques de propriété, a été décollé bien au-dessus du trou conservé. [Copp., Nuov. Gorz., pl. VI, 22, VII, 37 et p. 53]. — Cf. 5, 22.

Un assez haut vase égyptien, de la XIXe dynastie, à profil fort appro-

- 41 - Pl. 1

chant du vase romain, montre deux trous à son col [Petrie, Mackay and Waikwright, pl. XXVIII, 155]. Un autre pareil, mais monté sur un pied évasé en forme de bol renversé, a deux trous accouplés, assez gros, assez bas [L. Loat, Garob, Egypt. Research Account, X, 1904, 8 p., XIX pl.; v, pl. II, 39]. Plusieurs, de formes diverses, dont un pot en sphère tronquée. muni d'une bouclette digitale verticale, montrent un trou funiculaire sous leur bord dans les croquis de Petrie and Quibell, pl. XXIII, 51; XXXVII, 11; XLII, 16, 17; XLVI, 49 et de J.-E. Quibell, El Kab, Eg. Res. Acc., I, 1897, 24 p., XXVII pl.; v. pl. XV, 28; XVII, 98.

Une petite bouteille, sorte de lagynos (forme de nos alcarazas) de Camarina, porte deux trous près de son ouverture sans rebord, légèrement évaséc. C'était apparemment pour l'attache du bouchon [Onsi, Camarina, col. 786, fig. 7]. - De mêmc la bouteille chypriote à long col où Ohnefalsch-RICHTER [Parall., p. (35), fig. 2], veut voir, malgré l'évasement supérieur en entonnoir, où sont percés côte à côte deux petits trous, une réminiscence de certaine forme de calebasse encore très usitée à divers usages dans tout le Midi, même provençal. - Il y a, parmi les poteries chypriotes du Louvre, un curieux petit flacon à double goulot, bifurqué en V, dans l'intervalle duquel s'étend une lamelle de terre, percée sur son bord d'un trou pour la suspension. — Un grand rhyton de pierre, en brèche noire et rouge, de Pseira (Crête), montre deux trous d'attache de chaque côté de l'ouverture. Fin-Minoen I-II. [Maraghannis II, p. IX, pl. XIX, 8]. Unautre, en poterie de Mochlos (Crête), du Vieux-Minoen II-III, représentant un taureau, porte un trou sur la nuque, et un autre, plus petit, dans le mufle [*Ibid.*, p. VIII, pl. X, 7].

Holmes (Aboriginal Pott., pl. XCI, b, d) figure une bouteille à fond rond et un haut vase cylindrique, à parois épaisses, décorées, portant, la première deux trous opposés, l'autre un seul près du bord. Il donne aussi (pl. XCII, c), une autre pièce de la Floride, de forme assez singulière, à panse large, entre pied et goulot rétrécis, qui porte, en haut, deux trous de suspension.

**20** (4/9). — « Vase piriforme avec quatre trous au bord, où passaient, à l'origine, des cordons pour fixer le couverele; poterie faite à la main, mal cuite, et pourtant toute revêtue d'une couleur rouge vif, recoupée de bandes brunes. Epoque énéolithique ». Orsi, Sep., p. 313 et pl. II, sep. VI. — Deux autres vases semblables furent trouvés dans la tombe VII de cette même nécropole, avec le vase **6**, 13.

Le cas est très fréquent, dès l'époque néolithique Au musée de Beauvais, nº 546, une petite urne très simple, sans décor, de la forme de 3, 10, montre un col percé de quatre trous équidistants près du bord.

Un petit gobelet tronconique d'un castelliere d'Istrie, porte sur son bord aplati quatre trous irrégulièrement disposés. [Marchesetti, pl. XII, 341]

21 (H. 45 cm.). — Grand vase de la palafitte du lac Arys (Prusse orientale), trouvé en place sur un foyer, comme ustensile de cuisine. De moins grands en assez grand nombre. se sont rencontrés dans cette palafitte ou dans d'autres [Heydeck, p. 106-7 et pl. XXIII-XXIV]. — Ainsi que nous l'avons remarqué dans le texte, en discutant la nature utilitaire de la soi-disant « ornementation à trous », c'est presque toujours au voisinage de l'eau que se rencontrent ces sortes de vases. Des bords du Nil nous avons deux jolis exemples, en réductions minuscules, il est vrai, en poterie rouge d'El Maharna [Ayrton and Loat, pl. XXVII, 9, 11]. — M. le Prof. A. Bezzenberger, à qui nous sommes redevable de la figure prussienne,

nous avait communiqué, en même temps, deux aquarelles de vases semblables, du lac de Tutewo (Kr. Lyck), dont l'un a om22 de hauteur, l'autre seulement omo8, en y comprenant un pied analogue à celui du tesson de droite de notre figure. - Un autre grand vase de forme similaire, mais muni, à la hauteur de la plus forte saillie du ventre, de deux anses forées verticalement, a été figuré par Ludwig Lindenschmit, Vaterländischen Alterthümer der fürst. Hohenzoller'schen Sammlungen zu Sigmaringen, 40, 223 p., 103 fig., 43 pl., Mainz, v. Zabern. (v. pl. XXX, 1, provenance du lac de Constance; pl. XXVI, 7, 8, d'Inzighofen). - Au Musée de l'Isola Virginia, lac de Varese, nous avons remarqué de nombreux fragments de grands vases de ce genre (nºs 855, 886, 912, etc.; 31, 7-9). — Les premiers qui furent signalés en Italie provenaient de la terramare de Polada : « Ce qui me parut neuf, à l'Exposition préhistorique de Brescia, ce fut de voir des fragments de poterie avec une série continue de trous disposés sur une seule ligne entourant le bord du vase : particularité qu'avec raison le catalogue signale comme spéciale aux poteries de Polada ». Luigi Pigorini, Esposizione di antichità preistoriche tennta in Brescia, Nuova Antologia di Sc., Lett. ed Arti, XXX, 1875, p. 523-537; v. p. 530. -- On verra plus loin (31.7-9) que d'autres furent recueillies dans une grotte des rives de la Ligurie. - Les dolmens des côtes du Morbihan en ont également fourni : J. Miln (p. 9 et pl. IV, 1) cite un « grand vase celtique apode, en pâte brune, mal pétrie et mal cuite, de om33 de hauteur et de 0<sup>m</sup>25 d'orifice, et percé de petits trous autour du rebord (1)... De nos jours encore, dit il, les habitants de ce pays se servent de marmites en fonte de même forme et de même grandeur, avec cette différence que les trous, pour laisser échapper la vapeur, au lieu d'être pratiqués dans le rebord, sont percés dans le couvercle ». - Mais les Néolithiques pratiquaient déjà le même artifice: Heydeck (pl. XXV, 4 et p. 197) a trouvé d'assez nombreux disques d'argile, qu'il regarde comme des couvercles, criblés irrégulièrement de fossettes digitales, dont quelques-unes seulement perforantes, groupées vers le milieu. - Voir, pour les couvercles percés, les exemples variés de la pl. 5.

# PLANCHE 3.

TROUS FUNICULAIRES PARIÉTAUX.

1 (1/5). — Vase de Dablice (Bohème), muni de deux groupes de trois trous directement forés sous le rebord. [Pic, Pred., pl. XXVII, 6].

Danievitch (pl. XIX, 159 et p. 413) montre une moitié de vase russe, de forme semblable à notre figure, quoique très fruste, et percé de deux trous immédiatement sous le bord.

La multiplication des trous, qui devait conduire à en faire un collier complet, a parfois été pratiquée unilatéralement. Axel Heikel [Antiquités de la Sibérie occidentale conservées dans le Musée de Tomsk, Tobolsk, Mém. Soc. Fino-Ougrienne, V-VI. 1894, x + 112 p., XXX pl.; v. pl. VIII, 12 et p. 31], représente un vase sphéroïdal du fort de Tchouvass, décoré de

<sup>(1)</sup> La figure du vase reconstitué, pl. IV, î, ne montre que trois trous, d'un seul côté; mais M. Z. Le Rouzic, qui a ce vase au Musée de Carnac, nous dit qu'il a, en réalité, douze trous et n'est pas le seul exemple breton de perforation coronale.

lignes poinçonnées de petits V et dont le bref col cylindrique droit est percé d'un seul côté de quatre trous contigus. D'autres vases de la même provenance (pl. V, 3, 8, 12) semblent munis aussi de forages directs dans la paroi.

Ch. Cotte (p. 58) a trouvé dans les Bouches-du-Rhône un tesson « à trois trous rangés parallèlement au bord d'un vase assez mince.., faits

sur la pâte encore molle ».

Un cas très curieux de trous sous le bord s'est rencontré sur une belle poterie peinte du néolithique de Thessalie [Wack and Thompson, pl. IV, 1]; ajoutons cependant que rien dans le dessin, ni dans le texte (p. 33) ne permet d'affirmer qu'il ne s'agisse pas de trous de raccommo-

dage d'une portion qu'on voit détachée.

2-5 (1/3). — « La nécropole russe de Gliadinoff (IVe-Ve siècles) a fourni 150 tasses de terre entières et une énorme quantité de tessons de vases, presque tous de petites dimensions, 7 à 15 cm. en moyenne, et souvent minuscules, comme si ce n'étaient que des jouets. Le fond est toujours rond; un seul exemplaire, parmi les grands, a montré un fond plat. Le bord, dans les grands exemplaires, est souvent crénelé ou marqué, en dessous, au poinçon ». [Spitzine, pl. XVII, 10, 2, 5, 1]. L'auteur ne fait aucune remarque à propos des trous funiculaires, mais nous verrons plus loin la signification particulière que prend, dans 5, le détail, en apparence insignifiant, de la position hors ligne du trou perforant par rapport aux fossettes d'ornementation. Quant à celles-ci, la même pratique se retrouve un peu partout, notamment dans la poterie précolombienne des Etats-Unis. De nombreux exemples sont donnés par William H. Holmes, [Abor., pl. LVI; LXXII a, c; LXXVII e; XCI b; XCII c, etc.]. — Un tesson, nº 37058 du Musée Peabody, de Cambridge, U.S., porteur de ce décor à fossettes, en montre une complètement percée. - La même particularité, sur un tesson russe, a été figurée par Tallgren, fig. 25.

A. M. Pokrovsky [La nécropole de Verchni-Saltor, XIIº Congr. archéol. russe /Kharkov, 1902], t. I, 1905, p. 465-491, pl. XX-XXIV; v. pl. XXIV, 115] montre un pot russe à fond plat, qui, trouvé avec d'autres à anses, porte, à leur place, deux trous diamétralement opposés, percés à l'attache du col. L'auteur représente aussi (pl. XIX, 159) un vase de la forme de 2,

avant un couple de trous presque attenant au bord.

Quant à la forme 5, presque complètement sphérique, qui se retrouve dans la pignate provençale, elle a traversé tous les âges. Un joli exemple, à ornementation géométrique incisée assez sommaire, est donné par R. Pariberi, Ricerche nel luogo dell'antica Adulis (Colonia eritrea), Monum. antichi, XVIII, 1908, col. 437-572, 60 fig., XI pl.; v. col. 521, fig. 40.

Un petit vase, en sphère rétrécie du bas, figuré par Orsi (Micen., pl. II, 10) montre près de son bord deux petits trous, apparemment destinés à retenir le couverele, trouvé en place, lequel, s'il n'a pas de trous,

a un bouton proéminent.

6 (1/3). — « L'art du potier, qui, chez beaucoup de peuples, est resté longtemps inconnu, était pratiqué dès les premiers temps néolithiques chez les hommes des Kjökkenmöddinger et avait déjà fait de sérieux progrès vers la fin du Néolithique, soit pour la finesse de la pâte, soit pour la forme ou l'ornementation ». Oscar Montelies, Kulturgeschichte Schwedens, von den ältesten Zeiten bis zum elften Jahrhundert nach Christus; gr. in-8, 336 p., 540 fig.; Leipzig, Seeman, 1906; v. p. 18, fig. 12. — « Un grand nombre de vases trouvés dans les tombes de l'Age de la Pierre ont les

bords perces de petits trous, paraissant indiquer que ces vases se suspendaient au-dessus du feu. Ils sont généralement d'une belle facture, quoique confectionnés à la main, sans l'aide du tour; assez souvent ils sont décorés de traits en creux remplis d'une matière blanche ressemblant à du gypse » Oscar Montelius, La Suède préhistorique (traduction J. H. Kramer), gr. in-8°, 174 p., 132 fig., Stockholm, Norstedt; v. p. 29, fig. 25.

La pratique du percement des trous verticaux dans l'épaisseur de la carène, est particulièrement fréquente sur les vases façonnés en deux troncs de cône opposés par leurs larges bases, dont le raccord angulaire fournit, sans renforcement spécial, un excellent emplacement pour le forage. Un exemple typique de la Lagozza est reproduit par Munno, Lake, fig. 62, nº 2. Gf. 21, 3-5.

7 (1/3). — Vase provenant de la même sépulture néolithique de Quistofta que 3, 6 [O. Montelius, Sveriges historia intill tjugonde seklet, t. I, 1903, fig. 8]. Deux beaux vases, analogues pour le décor, un peu différents pour la forme, mais porteurs, sous leur ouverture, des deux paires de trous caractéristiques, sont figurés par Madsen [pl. XLVII, 25, 26], avec cette particularité que l'un montre sur sa carène une véritable anse « tunnel-lée » horizontale (v. pl. 10) englobée dans le décor.

8 (1/3). — Portion du haut d'un vase suédois, percé, sous le col. de quatre trous voisins, provenant d'une sépulture à galeries de Fjörrestad, Scanie, peu éloignée de la sépulture de Quistofta, d'où proviennent les vases A et B [O. Almgren. in litt., 1908]. Croquis dû à l'obligeance de M. le Dr Almgren, que je suis heureux de remercier tardivement de l'aimable empressement qu'il mit à me documenter, dès les débuts de mon enquête.

9 (1/5). — Urne cinéraire d'un tumulus de Bärwalde, nº 7429 du Musée de Königsberg; « Deux des urnes reconstituées de cette sépulture montrent une remarquable particularité. Elles ont, au-dessous du col, deux petits trous, de 6 à 8 mm. de diamètre, percés après coup, bien cylindriques, dans l'argile déjà cuite. Certes, il est habituel de voir, sur les couvercles, des trous ménagés avant la cuisson; mais ici, et c'est surtout frappant sur l'urne, ils l'ont été certainemement après et de plus, sur le couvercle, excentriquement, un au sommet, les deux autres à distance inégale. Et comme il n'y a pas apparence d'usure produite par une corde, il faut penser que ces trous avaient une signification symbolique... » TISCHLER, pl. 1, 14 et p. 123.

Voici ce qu'avait remarqué l'auteur antérieurement [Grab. 1, p. 136, fig. 2]: « Certains couvercles présentent la particularité d'avoir au milieu un trou de 2 à 2,5 cm. de diamètre, ménagé dans la terre avant la cuisson, quelquefois assez peu adroitement. C'est d'ailleurs ce trou qui montre que l'objet ne pouvait servir autrement que comme couvercle. Sans doute était-ce en connexité avec quelque croyance religieuse ou rite funéraire ». C'est curieux à rapprocher de la pratique des trous faits après cuisson, presque toujours par trois, sur les urnes de l'époque mérovingienne, fenêtre ouverte, a-t-on dit pour l'envolée de l'âme, ou tout simplement, qui sait? pour l'échappement des gaz putrides. (v. 18, 15).

Les trous près du rebord, soit isolés, soit géminés, soit en nombre (1, 21), sont très fréquents dans toute la région baltique prussienne [Profr Bezzenbergen, in litt., 1908]. — Les deux couples de trous opposés se retrouvent d'ailleurs sur des marmites péruviennes, très ventrues et à orifice relativement étroit (Cf. 34, 1) du Musée du Trocadéro, vitr. XI, nos 7122, 7124 La première montre à mi-hauteur un léger étranglement en forme de gorge. — Quelquefois, on se contentait d'une seule paire de trous, près

- 45 - Pl. 3

du bord; c'est ce qu'a donné un fond de cabane néolithique de l'Isère: « Vase de 63 mm. de hauteur, 60 de diamètre, 38 d'ouverture. Parois épaisses, fond aplati: deux trous forés avant la cuisson, à 12 mm. du bord, ont été sans doute destinés à la suspension ». H. Müller, p. 1024 et pl. V, 7. — Les vases néolithiques bretons ont assez souvent deux trous près du bord [De Closmadeuc, pl. VI, 9].. — De même une forte tasse à anse, de l'époque des migrations en Norvège. [Haakon Schetelie, Vestlandske Graver fra Jernalderen, Bergens Mus. Skrif., n. s., II, 1912, p. 1-242, 533 fig.; v. p. 121, fig. 280].

Un petit pot de Chiusi, de la forme simple 3, 5, sans ornement, a sa paire de petits trous sous le bord [Montelius, It. Centr., pl. 221, fig. 14].

Un curieux vase russe, du type en toupie tronquée, a, sous son col déjeté, une paire de trous par laquelle a passé une ligne de fracture horizontale au moment de la casse [Melsik, Fouilles de kourganes dans le gouv. de Kharkov, XII<sup>c</sup> Congr. archéol. russe, Kharkov, 1902; I, 1905, p. 673-743, fig. 119-138; v. p. 679, fig. 120.]

Dans la vitrine 1 A de la salle japonaise du Musée Guimet, figure, parmi les poteries primitives, non vernissées, de Korobokouros, un petit vase décoré comme d'impressions à la ficelle, rappelant la Schnurkeramik allemande, et dont la bouche ouverte en corolle irrégulièrement ondulée, à quatre saillies, a son limbe, d'un seul côté, percé de deux petits trous accouplés. — Voir aussi ce qui a été dit à propos de la pl. 1.

- **10** (1/3). Petit vase de la palafitte néolithique de Moosseedorf (Suisse), percé de quatre paires de trous au collet. Dessin de M. J. Wiedmer-Stern.
- **11** (1/3). L'un des plus grands vases trouvés à la nécropole de Gliadinoff [Spitzine, pl. XVII, 15]. A remarquer encore comment les trous sont tout à fait indépendants de la décoration.
- 12 (2/5). Le singulier emplacement des trous dans ce petit vase, quoique point absolument sans exemples (v. 1, 16; 18,4), mais qui aurai, inutilement fait perdre une partie de la capacité du vase pour les liquidest ou exposé plus que de nécessité des liens à la flamme, provient simplement, ici, de la trop fidèle reproduction d'une erreur première du lithographe, qui, trompé par le peu de clarté de la photographie originelle, que nous avons dù à M. le Prof. Isset de pouvoir examiner, n'avait pas marqué, autour des deux trous, représentés comme horizontaux, le coutour de l'aitette assez épaisse, forée verticalement, dont on retrouve pourtant la silhouette, en la cherchant, dans le modelé des ombres. Trop tard nous nous apercumes que l'erreur avait été relevée dès l'origine par l'auteur signalant a à la partie supérieure de la panse, un manico a bugna, traversé de deux trous verticaux, non représenté dans la figure » [Issel, p. 4 et pl. I, 7]. Nous donnons (15, 11) le croquis directement pris sur la photographie et n'avons mentionné ici l'incident que pour montrer, fùt-ce à nos dépens, à travers quels écueils sans nombre se débattent, dans la recherche d'une documentation précise, l'effort le plus scrupuleux vers l'exactitude et la méticulosité la plus consciencieuse.

Ajoutons maintenant que, dans la grotte d'où provient ce vase, un autre à peu près semblable fut trouvé, à peine un peu plus sphérique, muni de trous percés directement dans la paroi, mais près du bord [ISEL, pl. II, 16]. — Amerano, qui a fouillé le même gisement, remarque (p. 100) que beaucoup des petits vases néolithiques qui en proviennent ont, autour de leur bord, quatre ou huit trous de suspension, et il se demande s'ils ne servaient pas de lampes. — Tsountas (Dim., pl. 23, nº 3) représente une

portion de vase peint néolithique, dont l'anse nasiforme, qui devait se répéter quatrefois sur le pourtour, n'ayant pas été pourvue de trou, a sans doute appelé, après coup, le percement, près du bord, de deux trous, nullement prévus dans le décor.

43. — « Forme globulcuse de poterie préhistorique employée au transport de l'eau, qui semble avoir été commune au Cliff palace... Quelquefois le col est percé de trous funiculaires... » Jesse Walter Fewkes, Antiquities of the Mesa Verde National Park Cliff Palace, Smithson. Instit., Bureau of Ethnology, Bull. 51, 1911, 82 p., 35 pl.; v. pl. 27 b et p. 69; aussi: pl. 25 a et p. 56, vase analogue, à dessin géométrique linéaire, à comparer à un vase crétois, qui porte sur son équateur, trois tubercules forés verticalement [Heermance and Lord, v. p. 321, fig. II, 2]. — Enfin Fewkes, a encore trouvé dans l'Arizona, à Sikyatki, mais à titre exceptionnel, dit-il, des vases analogues, quoique un peu plus déprimés et de contour plus adouci au col, avec décor linéaire peint de façon encore plus élémentaire, qui portent au col, l'un quatre trous simples, l'autre deux seulement [J. W. Fewkes, Archeological Expedition to Arizona in 1895, Smith. Inst., Bureau of Ethnology, 17 th Ann. Rep., 1895-6, II, p. 521-744, fig. 245-357, pl. XCIa -CXXV; v. pl. CXXII a, CXXVII c, CXXXVII d et p. 666].

Ce type de vase se rencontre, avec trous au col, en tous pays: Colini (Br. 1964, p. 280, fig. 65) en montre un joli échantillon de Mortinello (Italie), décoré de grands zigzags gravés. — Il semble bien que ce soient deux trous placés sous le col d'un petit vase sphérique de cette façon qu'on voie sur la poterie morave de Gortwald, p. 71, fig. 9. — Et aussi près du col de deux petites bonbonnières égyptiennes, globuleuses et à couvercles bombés, trouvées dans une tombe Hyksos d'Abusir el-Meleq[Möllen, Ab. 1906, p. 11, fig. 10].

**14** (1/2). — « La plus intéressante pièce de céramique fournie par le camp de Catenoy est au Musée de Beauvais... Vase à peu près earré... fond assez fortement relevé vers l'intérieur... entouré d'une zone qui continue le dessin en échiquier des parois et se termine par une ligne presque circulaire. Deux trous réduisaient à très peu de chose la capacité pour les liquides; de sorte que c'était bien un objet de fantaisie ou de luxe, destiné à être suspendu dans la cabane ou la hutte. » Pontmeux, p. 143, pl. XXXIX.

Ne pouvait-ce être quelque chose comme nos bonbonnières, les trous servant à attacher un couvercle?

Le Dr Th. Baudon, qui a restitué à l'usage de lampe bien des petits objets regardés assez invraisemblablement comme des biberons, et dont nous empruntons le dessin de préférence à la lithographie de Ponthieux, opine pour une lampe néolithique. Les trous auraient servi pour la mèche [Dr Th. Baudon, Des lampes en pierre taillée et en terre cuite des époques paléolithique, néolithique et de l'Age du Bronze. Bull. Soc. d'Etudes histor. et seient. de l'Oise, VII, 1911, 68 p., /17 fig., XXIX pl.; v. pl. XV et p. 36].

# PLANCHE 5.

Couvergles a trous funiculaires.

1-8 (1/5). — Fouilles d'Hissarlik : 1, de la première couche, les autres des II<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> couches. Les numéros sont ceux de la collection Schliemann [H. Schmidt, Schl., p. 7, 39, 97, 145].

- 47 - Pl. 5

La forme la plus primitive du couvercle en terre a dû être celle du simple disque, bientôt muni de trous d'attache, diamétralement opposés, comme sur notre olla crétoise (2, 3), ou accouplés près du bord [EMILE Rivière, Grottes de la Poudrière et de la Clavette, A. F. A. S., XIX (Limoges, 1890), p. 598-603; v. p. 603, fig. 2|. — On en a trouvé plusieurs fois en place, de cette sorte, sur des vases très primitifs | Oaneralson-Richter, Parall., p. 37 et fig. 9; DUEMBLER, Beil. I, G 4 et p. 22; etc.], tout comme sur la céramique, déjà très compliquée, de l'Amérique précolombienne [Seler, Chac., fig. 186, p. 128 et p. 107, fig. 130]. Mais ce fut aussi une des pièces qu'on songea le plus vite à orner. Un couvercle disque sicule, publié par Orsi (Pantal., pl. XI, 3), montre comment le bon goût de l'artiste dépassait son habileté manuelle. L'inégalité des six festons, formés chacun de trois demi-cercles, gracieusement appendus au pourtour par le graveur, autour d'une petite couronne centrale qui n'est ni centrée ni circulaire, montre que ni l'usage du compas, ni a fortiori la facile géométrie de l'hexagone, n'étaient encore connus de ces cerveaux épris d'art décoratif, qui, d'autre part, ne paraissent pas avoir eu souci de la symétrie dans le placement des deux couples opposés de trous marginaux, peut-être forés avant la gravure.

Mais l'art marche vite. Maraghannis (II, p. VII, pl. IV, 8), nous montre un couvercle crêtois en stéatite, percé, comme 1, de quatre trous sur le bord, décoré sur le dessus d'une triple rangée de triangles gravés et qui porte, en guise de bouton, une remarquable sculpture en relief représentant un chien couché.

D'ailleurs on s'aperçut bientôt que les trous pratiqués dans le pourtour, même en y adjoignant d'autres percés dans le bouton, ne sauraient avoir la commodité d'ailettes saillantes, spécialement ajoutées pour correspondre à celles du corps du vase, d'abord horizontales, au nombre de deux, diamétralement opposées [Tsountas, Cycl. I, col. 204, fig. 14 et pl. 9, no 5. — Orsi, Finn., pl. II, 9. — Morgan, Eq., pl. IX, 4 b. — V. aussi nos fig. 19, 27, 29], puis redressées (7, 8), multipliées en couronne (12-14). Plus le convercle devient fantaisiste (20, 25; v. aussi 21, 3, 5; 33, i-3,  $\theta$ ), moins on oublie les moyens de l'attacher. Parfois même, il y a des combinaisons peu ordinaires : il y a au Musée du Caire un petit vase en pierre, en forme de creuset, qui porte, diamétralement opposé à un trou percé sous son bord, une sorte de petit godet allongé, creusé en trou de crapaudine, pour recevoir un pivot implanté dans le couvercle discoïde, qu'un bouton permettait de faire manœuvrer horizontalement et un trou du bord de fixer au moyen d'un lien passé dans le trou du vase [Bissing, pl. VI et p. 8r].

- 9·11 (1/5). Couvercles à trous funiculaires, des lle-Ve couches d'Hissarlik [H. Schmdt, Schl., p. 63, nº 1474; р. 97, nº 2135 et р. 145, uº 2986].
- 12-13 (1/4). « Couvercles de la première couche d'Hissarlik correspondant à des vases munis de petits cols droits. Leur technique les identifie aux tessons de la première couche. En haut s'élèvent quatre saillies funiculaires, qui devaient correspondre à autant d'anses du vase; quelquefois (12) deux seulement sont percées; d'autres fois, au contraire, un cinquième bouton s'élève au milieu. » H. Schmidt, Tr. u. I., p. 249, fig. 110, 111. Un couvercle presque identique a été trouvé par Tsountas [Dim., col. 274, fig. 199]. A rapprocher d'un vase préhistorique à gravure incrustée et à quatre proéminences, des pieds, sans doute figuré par Theodor Wiegand, Reisen in Mysien, Mitt. d. K. d. Archaeol. Instit., Athe-

nische Abt., XXIX, 1904, p. 254-339, 47 fig., pl. XXIII-XXVI; v. p. 287, fig. 19.

- 14 (1/4). « Vase de style troyen, en terre grise, haut de omo85, trouvé à Phæstos. » Mariani, Gret., pl. XII, 52 et col. 342. Verification faite, il s'agit du même, 6, 2, que nous donnons, sans son couvercle, d'après Wilke (p. 144, fig. 32). En l'absence de tout détail dans le texte de Mariani, et vu la difficulté d'interprétation de la lithographic, qui semblait indiquer un pourtour de col quatre fois plissé dans le sens vertical, nous n'aurions nullement compris qu'il s'agissait simplement d'un couvercle à emboîtement cylindrique ordinaire, du genre de 7-8, avec quatre appendices, au lieu de deux, répartis sur le pourtour, à la manière des flcurons d'une couronne, comme sur 13, si nous n'avions heureusement trouvé ce couvercle figuré à part, par Hubeat Schmidt [Troja-Mykene-Ungarn, Archaeologische Parallelen, Ztsehr. f. Ethnol., XXXVI, 1904, p. 608-656, 34 fig.; v. p. 651, fig. 24].
- 45 (1/5). Il est curieux de rapprocher du couvercle d'Hissarlik, une pièce britannique, de forme et dimensions à peu près semblables, publice par Thurnam (Round Barr., p. 380, fig. 71-72). Elle n'a pas, il est vrai, ses trous sur des oreillettes saillantes, mais en travers de quatre branches massives, formées par des replis de la partie rétrécie, qui, soigneusement planée, peut se transformer en pied cruciforme, lorsqu'on retourne l'objet, et alors, donner une véritable coupe, qui a pu être regardée comme un brûle-parfums.
- **16** (1/5). « Petit vasc noirâtre sphérique, à anses forées, fermé par un couvercle, perforé lui-même pour être attaché avec une cordelette. Haut.: o<sup>m</sup>o<sub>7</sub>. » [Pasqui, pl. VI, 18 et col. 521]. La photographie trop petite que donne l'album trop grand, ne montre pas les « anses forées » du vase, et par contre, deux trous à l'extrémité d'une des branches de l'étoile formée par une quadruple échancrure en demi-cercle du couvercle.
- F. Duemmer (Cypern, p. 230 et Beil, II, 11), représente un curieux vase décoré de Levkosia, en forme d'œuf couché écrasé, présentant, au milieu de sa large face supérieure, une ouverture assez petite, munie d'une sorte de couvercle de bonbonnière, à appendice saillant de préhension, percé sur son pourtour de quatre petits trous, dans lesquels ont été trouvés des restes de lien et correspondant a autant d'autres sur le bord de l'ouverture. Chose curieuse, le couvercle est de forme carrée, tandis que l'ouverture est ovale. Un vase analogue, mais sans cette discordance, est représenté par Schliemann, Ilios, p. 383, nº 227.

Sur une sorte de boîte prémycénienne tronconique, rétrécie du haut, à incisures linéaires, « deux trous percés avant la cuisson sur la partie supérieure du vase, tout près de la feuillure », correspondent évidemment à deux autres trous qui, percés trop près du bord de la partie verticale du couvercle étaient « disparus, probablement usés par un cordon qui servait à soulever le couvercle. » Blinkenberg, p. 24, fig. 7 et p. 30.

- 17.48 (1/5). « Couvercles de forme singulière, mais pas absolument inconnue, de la grotte de Barriera, près de Catane, munis de trous pour la ficelle qui les attachait au vase correspondant. » Orsi, *Trans.*, fig. 10 et p. 70.
- 19 (2/15). Singulier petit vase en forme de double stamnos de la collection de S. Paolo, qui, semble-t-il, ne représente pas autre chose qu'un caprice de potier. » ... « De pâte rouge brun, il est formé en bas par un stamnos, du couvercle duquel émerge un second stamnos, dont le petit

\_ 49 \_ Pl. 5

convercle a pour poignée deux avant-corps de petits chevaux à très longue encolure. Vases et couvercles ont des anses plates, munies de trous, par lesquelles étaient peut-être passées des baguettes pour assurer l'équilibre des diverses parties. » Paribeni, fig. 51 et col. 441, 372.

Ces fantaisies de vases superposés ne sont pas rares et mériteraient peutêtre mieux la désignation de vases à étages que la catégorie de vases à simple étranglement auxquels a été donné ce nom [v. Vertic., p. 572].

Sans rappeler les types grecs classiques où le couvercle du vase a pour bouton un autre vase miniature (Vertic., p. 522, fig. 52), signalons la belle pièce hallstattienne de Langenlebarn (Basse-Autriche), figurée par Hærnes,

p. 575, fig. 174.

20 (1/4). — a Vase-char, de terre très fine, en forme d'oiseau, sur quatre roues. Le corps est creux presque jusqu'au bout de la queue. Sur le dos, il y a une ouverture rectangulaire dont le couvercle forme le cou et la tête de l'oiseau... Le couvercle pouvait être fixé au moyen de deux trous qui correspondent à deux autres, dans deux petites saillies placées sur le corps. Les essieux étaient probablement des fils de bronze passant par les moyeux et par des trous pratiqués dans les quatre pieds de l'animal. Entre les roues antérieures, on remarque une saillie perforée, peut-être pour une corde au moyen de laquelle on pouvait tirer le vase-char. Ornements en creux; traces de graphite sur la surface. Age du Fer. Première période des sépultures à incinération. Musée d'Este. » Montellus, Il. sept., col. 282 et pl. 50, 8 a-c, après Prospocim, Eug., p. 18 et pl. III, fig. 1.

Le symbolisme de ces sortes de chars ornithomorphes remonte certainement fort loin, car on les retrouve en cuivre dans l'Amérique précolombienne et en bronze, un peu partout, ayant presque toujours des roues à quatre rais. Citons par exemple, le char très curieux d'Arcatelle, en Etrurie, formé d'un quadrupède à corps d'oiseau, queue de poisson, col et tête de cerf, cornes de bœuf, dont le couvercle, doublant toute la partie supérieure pour en fermer l'orifice, est également muni de trous correspondant à d'autres du corps, probablement destinés à des clous ou chevilles de métal, ou à des chaînettes, plutôt qu'à des ficelles. [Ingwald Undset, Altitalische Bronzewagen, Verhandl. Berl. Ges., 1883, p. (197)-(202), 1 fig. — Ghirardin, fig. 24 et p. 472.]

21 (1/6). — Pyxis du musée de Berlin, à deux anses horizontales biforées verticalement et grand couvercle également foré. « Décor asiatique, incisé et peint en couleurs très vives : style rappelant le Corinthien avant son apogée. » Helbig, Bull. d. Instituto di correspond. archeol., 1882, p. 101-102 : simple énumération, sans figures, des trouvailles faites dans une chambre sépulcrale de Vulci, contemporaine de la célèbre tomba del guerriero. Notre croquis a été pris sur la belle figure de Montelius, Il. sept., pl. 260, nº 3.

22 (1/10). — Amphore romaine à anses, d'un type exceptionnel des premiers siècles de notre ère [Coppi, Gorz., pl. VII, 28 et p. 537]. La coïncidence du trou funiculaire avec deux grandes anses de préhension montre hier qu'il prétait destiné qu'il retanir le couverele.

tre bien qu'il n'était destiné qu'à retenir le couvercle.

Une grosse bouteille, à col évasé en entonnoir, de Lovasberény (Hongrie), quoique munie sur les flancs de deux oreilles forées d'un trou funiculaire, a deux petits trous opposés, dans le rebord de son ouverture, évidemment pour l'attache du couvercle et point pour porter le poids de l'ustensile [Wosinsky, *Inkr.*, pl. XXVII].

Il y a, de la Troade, au musée du Louvre, une « petite amphore à col court percé de deux trous, et à deux anses en appendices saillants percés d'un trou. Les trous servaient à passer des liens pour porter ou suspendre... Fond plat. Pièce façonnée à la main... surface rugueuse, grise et noircie par places. Incisions (du décor) irrégulières et gauches. ». Роттіви, Louvre, p. 4, pl. 4 A 6. [Cf. Perrot et Chipiez, VI, p. 899, fig. 445].

Inversement un vase à anse peut avoir un couvercle à trous, sans avoir lui-même de trou spécial. Duranter (Beil. I, fig. 64 et p. 22) a trouvé en place, dans ses fouilles des Cyclades, un gobelet rebondi et à anse, comme nos chopes, avec un couvercle simplement discorde, percé de deux trous opposés, auxquels n'en correspondait aucun du vase.

- 23 (1/3). Type de petit vase à couvercle dont il a été rencontré deux exemplaires à la nécropole russe de Gliadinoff [Spitzine, pl. XVII, 4].
- 24 (1/3). « Petit vasc en argile, à couvercle, trouvé par M. Savelieff en 1853 dans ses fouilles de la montagne d'Alexandroff » [A. Spitzine, Nouvelles données sur les enceintes du type de Diakovo (en russe), Mém. Soc. imp. russe d'Archéol., II, 190, 11 p., fig. 21-45; v. fig. 26 et p. 3].
- 25-26 (1/2). « Vasculum operculatum, vaisseaux faits de terre de poterie, d'une couleur brune, semblable à celle du terroir de la Teisse, faits grossièrement et sans art... » Comte Louis Ferdinand de Marsigli, Description du Danube, depuis la montagne de Kalenberg en Autriche, jusqu'au confluent de la rivière Jantra, dans la Bulgarie, traduit du latin, t. II, gr. in-f-, 157 p., LXVI pl. et 1 carte; v. pl. 66, et p. 151. Un très joli couvercle, orné de gravures, et percé, sur son pourtour plat, de quatre paires de trous régulièrement mèlés au décor, a été figuré par le Dr Roska Marton, Fouilles exécutées au Nagy Sancz, dans la commune de Péczka-Szemlek. Travaux de la sect. de numism. et archéol. du musée national de Transylvanie à Kolosvar (Hongrie), III, 1912, p. 1-73, 85 fig.; v. p. 21, fig. 32.
- 27 (1/3). « Vase en terre avec couvercle, à trous perpendiculaires. Palafitte de Mercurago. Age du Bronze ». Montelius, It. sept., pl. 1, fig. 15. D'après Gastaldi, pl. I, 7, 8. Vase analogue, sans couvercle, dans Keller, IV, pl. I, 8.

C'est à une forme de couvercle de ce genre, sans doute, qu'il faut rattacher, plutôt qu'à celle de lampe, une petite pièce du musée de Turin, qui, posée sens dessus dessous dans une vitrine de la collection Bartolomeo Gastaldi, s'y présente comme une sorte de soucoupe de 7 à 8 cm. de diamètre, compliquée d'une saillie en couronne cylindrique occupant le tiers moyen du fond, tandis que sur les bords, diamétralement opposées, s'étalent deux ailettes horizontales percées d'un trou funiculaire.

Prospocimi (pl. VII, 13) montre un couvercle muni, aux extrémités d'un grand diamètre, de deux appendices échancrés et chacun biforés. — La même forme se voit, simulant, à l'envers, de petites assiettes, dans la vitrine IV bis des collections du Bas Pérou, au Trocadéro.

28 (1/5). — « Couvercle de vase, probablement cinéraire,... à ornementation brune sur fond noir. De deux côtés opposés du bord inférieur sont des couples de trous qui servaient à attacher le couvercle au vase avec des fils de métal. H. om 195 diam. om 18. Origine incertaine. Forme absolument neuve, à laquelle je suis incapable de rien trouver à comparer, mais l'ornementation est bien connue, caractéristique du style géométrique... la figuration plastique d'animaux et spécialement de chevaux est connue aussi, dès cette époque, par plusieurs pyxides ou autres vases du Dipylon ». Orsi, Myc., p. 262, fig. 10. — La figure a été donnée aussi par Mariani,

- 51 - Pl. 5-7

Cret., pl. XII, 62, mais sans les trous, dont il n'est pas davantage question dans le texte (cól. 3/3).

L'idée de donner à certaines parties accessoires du vase, si ce n'est au vase lui-même (6, 26, 27; 33, 7, 8; 36 c, etc.) des formes animales n'est pas exclusivement propre à l'Orient et n'a pas davantage attendu, ailleurs, l'âge du Fer. Voir l'anse néolithique 4, 3g en tête de chèvre de Grossgartach.

Pour la forme, on voit un couvercle analogue, sobrement décoré de gravures géométriques, avec deux trous sur le bord inférieur et un autre en haut, à la place du pommeau, peut-être cassé, figuré par G. Angelo Colini, Le Antichità di Tolfa e di Alumiere, e il principio della età del ferro in Italia (1ª parte), Bull. d. Paletnol. it., XXXVI, 1900, p. 96-149, fig. 56-63, pl. VI-IX; v. pl. VIII, et p. 133.

29 (1/8). « Gobelet à couvercle, à décoration cordée, musée de Berlin. H.: 14, 3 cm.; pour le couvercle: 5, 6 cm.» [Götze, Saal., pl. I, 31 et p. 43]. Provient d'une ciste néolithique, découverte, avec quatre autres, sous un tumulus qui recouvrait encore onze sépultures des débuts du Bronze. [Götze, H. u. Z., Thäringen, p. 13 et pl. II, 16]. — Schuchhardt (Orn. I, pl. XIV, 2,) en donne une excellente photographie.

Buschan (p. 153, fig. 9) donne la figure d'une petite terrine cylindrique, décorée de gravures, dont le bord supérieur et le pied sont munis d'un rebord, qui s'élargit, en deux places opposées, se correspondant de haut en bas, de manière à donner place à des trous funiculaires.

### PLANCHE 7.

#### 1-8. Anses en prolongement marginal.

1 (1/12). — « Très grand vase à trois anses, intéressant par son ornementation figurant un réseau de lianes qui l'entoureraient pour le suspendre. Il est en terre mal cuite et est fait à la main. Les trois anses sont percées d'un trou pour la suspension. » P. du Chatellier, Cast., p. 410, fig. 18. — Une jatte d'Argos, à pied élégamment aminci en forme de corbeille, et à décor peint, porte sur son rebord deux proéminences opposées, forées perpendiculairement à l'épaisseur [Vollgraff, p. 27, fig. 43]. -N. Gordon Munro (Prehist., p. 186, fig. 90) montre un vase japonais monté sur pied, ayant tout l'aspect d'un calice de fleur, avec son pourtour relevé en quatre saillies pointues, percées chacune d'un trou funiculaire, comme les trois du vase breton. - Au Musée Guimet (salle japonaise, vitr. 21) se voit une originale petite théière moderne en porcelaine blanche à dessins bleus, de Shitshibéi, en forme de haut prisme hexagonal dont deux faces opposées, l'une portant le déversoir, sont prolongées verticalement, comme les petites fioles égyptiennes de la forme boîte à lait, par des bouclettes où passe l'anse en sparterie, et entre lesquelles s'ajuste le couvercle hexagonal plat.

2 (1/10). — « Forme particulière de poignée à noter : le bord s'élargit à une place pour être pourvu d'un trou laissant passage à un doigt. Quelquefois cet élargissement donne naissance à une bifurcation qui est utilisée pour l'ornementation, parfois (Schliemann, Ilios, n° 36; Troja, p. 35, n° 1, 2) avec imitation des yeux et du nez humain. » H. Schmidt, Tr. u. I., p. 247 et fig. 107. — Schliemann (Ilios, p. 246, n° 31) fait remarquer que cette écuelle n'a pas le fond plat, mais bombé vers le haut. Il est cepen-

dant à noter que c'est de la couche la plus inférieure des fouilles que provient cette forme primitive, c'est-à-dire du Fin-Néolithique. — Plus tard, l'ouverture s'élargit, en même temps que les écuelles se garnissent d'un pourtour renforcé et d'un petit pied rajouté. [Oasi, Fin., pl. V, 1 a].

3 (1/5). — Petite tasse d'une tomba a poszo du Latium, de la fin de

l'àge du Bronze. [Colini e Mengarelli, p. 177, fig. 77]. — Cf 18, 16

On trouve exceptionnellement cette proeminence labiale du rebord impersorée, réduite à un usage de préhension. [Pinza, Laz., pl. XIII, 14, 7; Boni, p. 173, fig. 46]. — Mais alors elle est le plus souvent répétée plusieurs sois symétriquement sur tout le pourtour. [Pinza, Laz., pl. XIX, 7; XV, 5, 6, 7]. — Ghirardini (pl. III, 5 et p. 300) figure une petite coupe en simple calotte hémisphérique, montée sur un haut trépied, à jambes courtes, ayant sur son rebord quatre proéminences impersorées de ce genre. — Un joli exemple allemand est fourni par Grossgartach [Schliz, Stich., pl. 25, e]. — Une singulière coïncidence de forme, à ce sujet, est à noter, en démonstration de l'universalité de certaines manifestations simplistes de l'industrie humaine, entre des figures russes de A. Spitzine, pl. XVII, 9, 12; d'autres, du Nouveau-Monde, [Holmes, Abor., pl. IX, br; Mac Curdy, p. 99, fig. 169]; une japonaise [Gordon Munro, Jap., p. 90, fig. 39, 3], etc.; et encore pourrait-on, ici, faire un rapprochement non moins curieux, pour la décoration, avec certains couvercles danois.

4 (1/10).— « Épuisette en terre gris-noirâtre, de Monsheim, montrant de part et d'autre du large appendice de préhension formé par la prolongation du limbe, deux trous de suspension, de 5 et 7 mm. de diamètre; et, en dessous, deux rangs de petits triangles impressionnés qui devaient contenir une incrustation blanche. Musée Paulus, à Worms. Céramique néolithique du type dit des palafittes. » Lindenschmt V, pl. 19, nº 315 et p. 100.

H. Lehner (p. 224 et pl. X, 2, fig. 13, 8), dans ses remarquables fouilles de l'enceinte exclusivement néolithique de Mayen, a recueilli un grand nombre de tessons à un ou deux trous, appartenant à des épuisettes de ce

genre.

M. Pompeo Castelfranco a dans sa collection, à Milan, un tesson, nº 924, de la terramara de Campo Fontana, à Castelgosfredo, montrant le bord prolongé, sur une certaine longueur, en appendice rectangulaire plutôt que demi-circulaire, et foré de deux petits trous funiculaires, à la place d'une seule ouverture digitale.

5 (1/6). — « Fragment d'un grand vase couvert de petits mamelons; anse verticale au bord. Surface intérieure brune, extérieure rougeâtre; de la terramare de Gorzano. Age du Bronze. Montelius, It. sept., pl. 18, fig. 20; d'après Coppi, Gorz., pl. XV, 5; I, p. 52. — Cf. une anse analogue, à décor linéaire gravé, Baro Nyari Albert, A Peliny-Varhegyi Ostelep, Archeologiai Ertes., XXIX, 1909, p. 421, fig. 9.

Autres, biforées: Parazzi (pl. II, 11, 12 et p. 13): « Anses qui ne sont qu'un prolongement arqué du bord du vase, percé une ou deux fois ». Poterie assez grossière, attribuée à la fin du Néolithique.

P. Orsi (Caltagirone, p. 139, fig. 65) représente une coupe grecque évasée, munie de quatre anses de ce genre, mais largement forées en triangle, avec une intention certainement plus décorative que funiculaire.

GHERARDO GHIRARDINI [La Necropoli primitiva di Volterra, Monum. antiehi, VIII, 1898, col. 101-216, 43 fig.; v. col. 150, fig. 16] a trouvé, outre une petite tasse du genre simple de 7, 2, une autre (fig. 12), de facture bien plus complexe, à large poignée, attachée horizontalement sous le bord et gracieusement relevée, de part et d'autre de laquelle, à une certaine dis-

- 53 - Pl. 7

tance, s'élèvent encore deux petites saillies marginales, percées d'un mince trou funiculaire. Il faut ajouter que cette tasse avait été trouvée renversée, servant de couvercle à une urne cinéaire également décorée de méandres gravés, et munie, sur son équateur, d'une anse horizontale, unilatérale. Ce cas paraît d'ailleurs assez fréquent, à juger par les figures analogues données par L. A. Milani, Reliquie di Firenze antica, Monum. antichi, VI, 1895, col. 5-72, 58 fig.; v. col. 7, fig. 1 et suiv.].

6 (1/5). — « Ecuelle d'une tombe de Sesklon portant sur le bord une petite anse munie de part et d'autre de prolongements percés chacun d'un trou. Age du bronze. » Tsountas, *Dimini*, col. 141, fig. 44. — D'autres vases de la même fouille, en forme de cruches ventrues, ont aussi un côté de leur col prolongé verticalement en une poignée à large ouverture (col. 142,

fig. 47; col. 145, fig. 52; col. 270, fig. 188).

7. — « Petite coupe de provenance indéterminée (musée d'Aufidenate, sans n°), à anse munie d'appendices qui de loin, rappellent l'ansa cornuta italique: de chaque côté de son attache sur le bord du vase sont deux proéminences trouées. Cela a une certaine analogie avec les exemplaires énéolithiques de la Vallée de la Vibrata: c'est une survivance plus compliquée d'une forme qui se trouve déjà, sans les deux prises latérales, dans la grotte de la Pertosa (Patroni, Monum. ant., IX, 1899, Gaverna di Salerno, p. 577) » Mariani, Aufid., pl. XI (marquée par erreur VI), fig. 10.

Un exemple encore plus significatif de cumutation des trous funiculaires avec une grande anse-poignée, est fourni par une jolie tasse de Gherardo Gherard, [La Necropoli primitiva di Volterra, Mon. antichi, VIII, 1898, col. 101-216. 43 fig.; v. col. 141, fig. 12], gravée de méandres sur ses flancs et d'une croix gammée sous le fond. et qui montre deux petites proéminences trouées, s'élevant du bord, à 30° environ de part et d'autre des points d'attache d'une large poignée en cordon cannelé, à ouverture horizontale.

8 (1/2). — Anse plate provenant de l'enceinte néolithique de Catenoy, percée, assez loin de son bord d'attache, et en biais, pas normalement, de deux trous. présentant cette particularité d'être doublement évasés, et entourés de bavures à chacun de leurs débouchés comme si, avant la cuisson, y avait été passée, puis tendue d'un monvement conique, une cordelette grossière, qui a laisse comme une empreinte héliçoïdale à l'intérieur. Collection et dessin du Dr Baudon. « On voit, dit Ponthieux (p. 138) par la forme de la cassure, que cette oreille (pl. XXXV, 6) était placée verticalement sur le bord du vase ». Cela expliquerait effectivement, sinon l'obliquité, du moins. la position des trous, qui par leur éloignement du point d'attache, si celle-ci avait été horizontale, eussent produit un bras de levier dangereux pour la solidité. — Colini (Onda, p. 200 et pl. VI, 8) fait la même remarque à propos d'une oreille laminaire à un seul pertuis, trouvée dans des fouilles néolithiques.

#### 9-25. Manches et poignées repercés.

9 (2/5). — « Fragment de vase, de courbure gracieuse, avec anse forée à sa partie supérieure. » Ranchet e Regazzoni, pl. 12, fig. 8 et p. 14.

**10-11** (1/6). — « Anses de poterie, avec petits trous ronds », d'un fond de cabane de Marendole, près d'Este, sans pierre taillée ni métaux. Montelus, *It. sept.*, pl. 10, fig. 22-23; d'après F. Cordenons, pl. VII, fig. 5-7.

Des perforations ainsi placées au sommet d'un prolongement d'anse mycénienne plus ou moins compliqué sont représentées par Tsountas and Manatt, col. 269, fig. 180; col. 271, fig. 190; etc.

12 (1/5). — a Petite amphore à engobe noiraire; les anses verticales à section trapézoïdale, sont traversées chacune d'un trou circulaire. Nécropole de l'Esquilin. Age du Fer, musée du Capitole. » Pinza, Laz., pl. VI, 6 et col 106. — Pour la forme, cf. Barnabei, col. 231, fig. 101. — Pour le trou, Patroni, fig. 36.

Une anse massive, en simple boudin, allant en arc de cercle du dessous de la bouche au haut de l'épaule d'une grosse cruche peinte archaïque d'Eleusis, paraît, sur la figure donnée par Skias (pl. 2, nº 1), percée transversalement d'un petit trou horizontal. — Mariani, pl. XII, 54) montre une anse horizontale en tortil qui semble présenter à sa base deux petits trous funiculaires. — Cf. 15, 27, 28.

Au Musée de Sèvres, un superbe vasc, nº 4012, de provenance incertaine, mais attribué à l'Amérique antique, montre, percé, vers le bas, d'un trou de 1 cm., le grand arc rubané de chacune des deux larges anses s'élançant de la panse à l'ouverture. — Au même musée, vitr. 1, n. 3308, une poterie égyptienne (?) est formée par deux burettes accolées à longs cols droits, réunies par une anse en demi-cercle vertical, qui est percé d'un petit trou funiculaire.

Au Musée du Louvre, salle étrusque, il y a une « Amphore à deux anses plates... la base de chaque anse est forée d'un trou qui permet de suspendre l'amphore. Terre rougeâtre, épaisse et mal épurée, dite de bucchero nero. Haut. 0<sup>m</sup>27. lnv. n° 1784, Durand 1469. » Pottier, Louvre, p. 28, pl. 22 C5.

L'exagération du trou donne naissance, sur une très curieuse amphore, étrusque, à une anse rubanée, allant du col légèrement renversé jusqu'à la base, en dessous de la panse, et qui s'entrouve en anneau rond vers son tiers supérieur [I. Falchi, Vetulonia, Notiz. d. Scavi, V, 1908 col. 418-437, 22 fig.; v. p. 434, fig. 17, 1].

13 (2/9). — « Anse lunulée en terre cuite, avec un grand trou; d'un fond de cabane du Castellaccio. Age du Bronze. » Montelius, It. sept., pl. 20, fig. 18: d'après G. Scarabelli (Im., pl. XIII, 10 et p. 69), lequel donne (pl. II a, 5 d et p. 104) une autre anse ainsi forée qui semble fixée horizontalement en prolongement d'un fond plat de vase cylindrique (Ansa marginalis perforata de Copp). — Cf. Orsi, Micen., pl. I, 21, 23, etc.

**14** (1/9). — « Anse lunulée, d'un fond de cabane de la Bertarina. Age du Bronze. » Montelius, *It. sept.*, pl. 21, nº 8; d'après Santarelli; pl. III, 12.

45 (1/2). — « Mamelon double, du village néolithique du Framasèt, ayant pour particularité de montrer un essai de trou de suspension ». De Puydt, Wal., p. 313, fig. 16. — G. Patroni (Un villaggio siculo presso Materia nell'antica Apulia, Monum. antichi, VIII, 1899, col. 417-520, 113 fig.; v. col. 518. fig. 113), fait observer que cette forme d'anse, regardée par Pigorini, comme relativement récente, a été trouvée par Orsi, dans des conditions qui la rattachent certainement à l'âge du Bronze, et que celles qu'il a trouvées lui-même, quoique de type encore plus récent, peuvent parfaitement être regardées comme néolithiques, ainsi que l'admettait Hoernes pour celle du Monte Castellaccio ci dessus figurée. — E. Petersen [Funde u. Forschung, Mitt. d. k. deutsch. arch. Instit., Römische Abt, XIII, 1898, p. 150-191, X fig.; v. p. 187, fig. IX, 7-9] regarde cette forme comme tardive. — Imperforée, elle est très commune [De Saint-Venant, fig. 10; H. Schmidt, Tr. u. I., p. 303, fig. 221; Mosso, Nevig, pl. VIII 45].

**16** (2/15). — « Anse lunulée avec deux petits trous, des fonds de cabanes du Castellaccio. Age du Bronze. » Montellus, *It. sept.*, pl. 20, fig. 15.

- 55 - Pl. 7

D'après Scarabelli, Im., pl. XIII, ii et p. 69. — Une anse très analogue, mais à un seul trou, est figurée par le Dott. Abele de Blasio [Gli avanzi preistorici della Grotta delle Felci nell'Isola di Capri, Bull. di Paletn. it., XXI, 1895, n° 58-72, pl. III; v. pl. III, 11].

17 (2/15). — « Anse avec deux petits trous verticaux. » Montelius, H. sept., pl. 20, n° 16, d'après Scarabelli, Im., pl. XII, 5; p. 68. — Patroni (col. 578, fig. 31) montre une anse horizontale, en forme de cylindre terminé par deux disques saillants, comme nos bobines à fil, qui est appliquée horizontalement contre la paroi et percée verticalement de deux trous

dans la rainure de jonction.

**18** (1/4). — « Forme d'anse très robuste, à quatre ouvertures, qui n'est pas commune en Italie, où l'on en a pourtant un exemple de la région de Crémone (Bull. di Paletn., XVII, p. 12, pl. I, 10). Elle était certainement attachée à la boucle d'un grand vase à col rentrant et lèvre déversée en dehors. La couleur est noir-lisse avec taches rougeâtres dues à l'action du feu ». Colini, Vibr., p. 13g et pl. V, 5.

Une anse de ce type, plus façonnée, et où l'ouverture supérieure est remplacée par un plateau massif, est figurée faisant pendant à une anse ordinaire en anneau simple, sur un vase piriforme, par Pisza, Lazio, pl.

IV, 16 et col. 66, 108.

19. — Anse doublement percée provenant du premier habitat néolithique de Leipzig-Eutritzsch [Næbe, p. 31, fig. 82]. — Des anses repercées de ce genre ont été trouvées dans le mobilier néolithique d'une grotte près de Grenade (Espagne). [G. Mac Pherson, La Cueva de la Mager, in-4°, Cadix, impr. de la Revista Medica, I, 1870, 4 p., X pl. (v. VI, 5); II, 1871, 7 p., IX pl.; v. pl. VII, 1].

20. — Anse néolithique du village belge des Tombes. « Les deux trous ont du laisser passer une corde ou un lien, remplaçant une oreille brisée ».

DE PUYDT, Tomb., p. 12, fig. 37.

- 21 (1/3). Anse robenhausienne de Châteauneuf les Martigues (B.-du-Rh.). « Les anses à trous verticaux sont moins fréquentes et les trous ont presque toujours un diamètre assez petit, suffisant à peine au passage d'une corde. Nous en avons figuré deux, aussi originales l'une que l'autre. La première (fig. 49) est très primitive et se complique de deux petites anses latérales, que l'ouvrier malhabile n'a même pas pu disposer d'une façon symétrique. L'autre (19,7), avec sa forme allongée et ses ornements, rappelle un peu 10, 31, mais elle est orientée en sens inverse ». Fournier et Refelin, pl. IV, fig. 49 et p. 48.
- 22 (1/2). « Très petite tasse (diam. 0,04) avec anse cornue supérieurement. Nécropole de l'Argileto de Rome ». Pisza. Lazio, col. 278, fig. 107 l. L'anse en forme de corne massive, analogue à celle-ci, mais simple, est fréquente en Bosnie, où on la voit rarement sans un ou deux trous horizontaux, souvent élargis dans un but d'allègement autant que funiculaire [Voss, p. (127), fig. 2. Cf. Vertic., p. 520, fig. 44, 45].
- 23 (H. 0,<sup>m</sup>11). Vase eurieux du Museo Borbonico de Naples, avec anse en dossier de chaise, montrant, en haut, un petit trou funiculaire et, plus bas, dans deux évasements latéraux, des simulacres d'ouvertures, figurés en peinture par des cercles concentriques. [G. Patroni, Vasi arcaici delle Puglie nel Museo nazionale di Napoli, Monum. antichi, VI. 1895, col. 349-402. 37 fig.: v. col. 381, fig. 25]. Une autre anse analogue, mais très profondément échancrée, est montrée par le même auteur (fig. 26) avec un petit trou sous l'échancrure. Une anse large, en lame rectangulaire, forée d'un petit trou, se voit obliquement implantée sur la

panse en sphère écrasée de tasses d'un modèle commun dans les trouvailles des Pizugghi. [Pigorini, Sopra le recenti scoperte nell' Istria e nelle Alpi Giulie, Bull. di Paletn. it., XI, 1885, p. 65-81, pl. I-II; v. pl. II, 17 et p. 71]. — L'anse plate « en dossier de chaise », percée d'un trou funiculaire a été trouvé à Hissarlik [Schliemann, Troja, p. 41, nº 8].

24 (1/10). — Vase à grande collerette, de la collection Sant-Angelo, au Musée national de Naples, dont l'anse, formée de deux cornes verticales accolées, montre, en travers de l'angle aigu de raccordement, un petit pont qui ménage inférieurement un trou à ficelle, évidemment destiné à retenir un opercule plutôt qu'à supporter le vase au repos [Patroni, col. 383, fig. 28]. — A rapprocher du vase analogue, monté sur trois pieds, du Musée du Louvre, dont nous donnons plus loin la figure (33, 5).

25 (1/5). — « Vase en terre, formé de deux petites coupes unies près de leurs bases et surmontées de la figure grossière d'un cheval qui en constitue la poignée, les jambes antérieures étant posées une sur le bord de chaque coupe, les postérieures vers la base. Hauteur, y compris le cheval, 0,005 m.; longueur, 0,14. Trouvé dans une ciste avec un casque et divers

objets de bronze ». Brizio, col. 207, fig. 46.

26 (2/15).— « Il y a des écuelles et des tasses qui sont munies d'une anse compliquée, formée par une large poignée dressée verticalement et trouée en triangle à la base, à laquelle on a adjoint une petite anse adventice en anneau vertical, attaché à la partie inférieure et appuyé sur la paroi ». Patroni, col. 568, fig. 18. — Une autre tasse à haute ansa lunata [Lorenzoni Ricardo, La Grotta Nicolucci presso Sorrente, Bull. di Pal. it., XIV, 1880, p. 65-75, pl. X-XI; v. pl. X, 4] montre, sous son rebord, en face de l'anse, deux trous de suspension. — J. Pinno [Castros do conselho de Amarante, IV, Castello Velho, Portugalia, II, 1905-8, p. 673-675, 27 fig.; v. p. 674, fig. 15] représente une anse large, rubanée, qui semble avoir dû être droite comme celle de 26, et qui porte en haut un petit trou funiculaire. — Montelius [It. centr., pl. 176, fig. 1; d'après I. Falcin, Vetulonia, pl. VI, 13, p. 79 et Notiz. d. Scavi, 1887, p. 515] montre une jolie tasse étrusque, à haute poignée remontant en tortil, dont le triangle d'attache supérieure au rebord est percé à sa base d'un petit trou.

# PLANCHE 9.

POLYMORPHISME DE L'ANSE A SIMPLE TROU VERTICAL.

**1-9** (env. 1/4). — Anses funiculaires d'Hissarlik II-V, avec leurs numéros de la Coll. Schliemann [H. Schmidt]. — **1-3**. Tr. u. I., p. 258, fig.

123; Schl., p. 19, 20. — **4-9**. Schl., p. 20, 25, 27, 28.

La forme 508, facile à obtenir par un pinçon dans la pâte, est très fréquente. Outre nos fig. 2, 1, 15, 7, etc., citons: Prosdocimi, Atest., pl. VII, 21; Orsi, Thapsos, pl. IV, 1 et col. 97; Micen., pl. II, 3, 9, 14,21; Pantal., pl. IV, 2; etc.— Ce type passe, d'ailleurs, par tous les intermédiaires à la forme 513. Notons particulièrement une certaine forme en U renversé, très allongé, percé à son sommet et protégeant entre la saillie de ses deux branches la corde passée sous le fond du vase; on la voit figurée par Tsountas, Dim., col. 263, fig. 170, 172; col. 274, fig. 198, puis col. 265, fig. 176, où elle se complique, par duplication en M, avec trois saillies correspondant au sommet des colonnes descendantes. L'auteur signale ce cas comme une des formes remarquables de la poterie monochrome de l'âge du Bronze.

-57 – Pl. 9

Le type simple 556, à bord pincé ou quelquefois pétri en pans de pyramide, a subsisté fort longtemps. On le retrouve en Sardaigne, en même temps que l'emploi coutumier du silex. au début de l'Age des métaux. [Taramelli, Algh., fig. 18, 5 et col. 283]. En Portugal, où sont pourtant catalogués des exemplaires néolithiques, on le recueille encore à l'Age du Fer [Dos Santos Rocha, p. 76, etc.].

La forme 562 a été observée en Bretagne, par Du Chatellier [pl. I, 2, 3; VIII, 3; XII, 8 et 9], qui l'expliquait par un double pincement opéré près des ouvertures, produisant des bourrelets de renforcement, et un profil

de bobine verticale.

- 40-12 (1/5). Fragments de vases des établissements préhistoriques de l'Aspis, décorés, au pinceau, en noir mat. « L'anse a le plus souvent la forme d'un appendice saillant, placé horizontalement et percé d'un trou vertical. A côté on trouve l'anse formée d'un rouleau cylindrique percé d'un ou deux trous verticaux; la largeur varie de 8 à 11 cm.. Le col est rabattu au dehors... on y remarque souvent des trous par où passait la ficelle servant à fixer le couvercle... » Vollgraff, p. 24, et fig. 26, 31, 32, 37, 38, etc. Le même auteur figure (p. 20, fig. 23-25) plusieurs pithoi (jarres) de moyenne grandeur (35 cm. de haut) que « deux anses perforées de trous verticaux, servaient à soulever ». Mais il n'a jamais rencontré plus de deux trous sur les anses de cette forme particulière. Cf., du même, Phylakopi, p. 96.
- **13** (1/6). « Tesson d'un vase profond d'Hissarlik II-V, qui devait être comme suspendu entre trois pieds, pareils à la figure, percés longitudinalement d'un canal funiculaire ». H. Schmot, Schl., p. 66, nº 1508.
- 14 (env. 1/5). « Bord d'écuelle d'Hissarlik VI-VII, avec poignée massive percée verticalement ». H. Schmdt, Schl., p. 153. On voit des boutons coniques tout analogues, mais sur le flanc ou sur la carène, et non près du bord, sur des vases néolithiques hongrois: Dr Gabriel Finaly, Restes romains et pseudoromains au comté de Kolozs (en hongrois), Archeol. Ertes., XXIV, p. 243-246, 4 fig., v. p. 245, fig. 1. Hoernes, Urgesch., p. 266, fig. 92.

**15-17** (env. 1/4). — « Anses funiculaires diverses d'Hissarlik, probablement de la VI<sup>e</sup> occupation, à juger d'après la pâte et la technique... Aucune raison ne saurait s'opposer à ce que l'anse funiculaire se rencontrât encore à cette couche supérieure ». H. Schmidt, Schl., p. 147.

**18.** — « Fragment de poterie de la Grotta del Farnè; petit trou vertical. Age du Bronze ». Montelius, It. sept., pl. 21, fig. 26; d'après Brizio,

Far., pl. III, 17.

19 (1/1). — Tesson d'un fond de cabane de Champigny (Seine), « pâte noirâtre, avec série de dessins géométriques faits à la pointe... orné d'une anse rudimentaire percée d'un trou la traversant complètement, comme si le vase devait être suspendu. » [Emile Rivière, Champ., p. 607, fig. 2. — C'est certainement par erreur que dans le mémoire original, le cliché a été imprimé avec l'anse verticale].

Forme portugaise analogue, sans décor. àge du Fer, de l'enceinte d'O

Crasto [Dos Santos Rocha, pl. XVIII, 401 et p. 76].

20 (1/4). — « Fragment d'un fond de cabane, appartenant à un petit seau tronconique à parois droites, à bord simple, auquel est attachée une languette de préhension en amande très épaisse, plate en haut, convexe en bas, et percée d'un trou vertical. Le vase, haut et de notables dimensions, a ses parois lustrées en noir, à l'intérieur comme au dehors. Il est probable qu'il y avait une autre oreillette en pendant à celle-ci, comme

sur un vasc semblable (Bull. pul., XXIV, p. 238-9, fig. 47), qui fut trouvé dans une tombe néolithique de l'Emilie » Colini, Vibr., p. 202 et pl. VII, 5.

21 (1/4). — Poterie incasique des environs de Lima (v. 36, n). — Cette forme d'anse percée se retrouve identique dans un tumulus de Moravie. [l. L. Cenvinka, O. Mohylach Moravskych. I. Mohyly na Zahori, Archeol. Rozpravy, V, 1909, 43 p., V pl.; v. pl. III, 17].

22 (1/5). — Vase d'un cimetière à incinérations de Vatya (Hongrie), [Kada, Bronz., p. 126, pl. 1, 8]. — A rapprocher, pour l'ornementation, d'une singulière pyxis gréco-sicule, presque sphérique sur petit pied cylindrique, à col renforcé sur tout le pourtour et élargi en deux points opposés pour donner place à un trou vertical [Orsi, Sic., p. 362, fig. 77]. — R. Dussaud (Cycl., p. 107, fig. 37), représente un vase en terre cuite, des tombes primitives des Cyclades, « céramique grossière, polie à la main et incisée; àge néolithique,... la forme réduite des anses dans lesquelles ou passait un lien était imposée par le peu de cohésion de la terre mal préparée et mal cuite. [D'après Ephiméris arch. 1897, p. 19, 4] ». — Taramelli (Miamà, p. 290, fig. 3) montre une « coupe conchoïdale, très large et déprimée... avec deux petites protubérances percées de trous verticaux pour le lien qui servait à suspendre le vase ».

23 (4/9). — Vase d'une sépulture sicule à plusieurs squelettes. Age

énéolithique. [Orsi, Sep., p. 315 et pl. II, sep. XIV].

24-26. — Vases des II°-V° occupations d'Hissarlik. [H. Schmidt, Schl.]. — 24 (1/5). [N° 2300, p. 109] — La même forme a été trouvée, entre autres, en Crête [Taramelli, Miamù, fig. 15, p. 303], en Hongrie [Wosinsky, pl. LVII, 7]. — 25 (1/5). [N° 2587, p. 136]. — 26 (1/6). [N° 2591, p. 136]. « Bouteille à anses funiculaires longuement tubulées, correspondant à deux trous percés sur le bord du pied massif ». Imitation, en terre grise, de la bouteille en métal (19, 11) du Trésor dit de Priam... à moins que ce ne soit l'inverse.

27 (1/6). — Petit vase d'Hissarlik, lustré noir. [Schliemann, Tr., p. 41, nº 9]. A propos de ce vase, dont les anses forées verticalement paraissaient à Schliemann d'une espèce peu commune, cet auteur complète, par une récapitulation de tous les cas analogues venus à sa connaissance, l'énumération qu'il avait déjà donnée en pareille circonstance dans Hios, p. 253-254. Et il ajoute que cela lui rappelle tout à fait les Kiepen (latin : cupa) employés encore, à sa connaissance, par les ouvriers, pour emporter leur nourriture dans un vase suspendu au moyen des mêmes anses tuyautées verticales. — Comme forme on peut rapprocher de ce vase, outre notre figure suivante (28), des vases de Bohème [Pic, Pred., pl. XXIV, 15; LXIX, 7]. — H. Schmidt (Schl., p. 135, nº 2864) en montre un à mamelons biforés.

28. — « Vase à anses percées verticalement, d'une tombe énéolithique du Caucase ». Wilke, fig. 21. — Un pot absolument semblable, quoique à col moins nettement dessiné, a été trouvé en Italie, avec ses anses biforées [Q. Quagliati e D. Ridola, Necropoli arcaica ad incinerazione presso Timmari nel Materano, Mon. antichi, XVI, 1906, col. 5-166, 232 fig., pl. I; v. col. 41, fig. 24]. — Une grande urne de cette forme, un peu plus ventrue, décorée d'un collier de fossettes d'où pendent en larges festons des triangles de lignes incisées, a été trouvée, avec anses funiculaires un peu plus bas placées, à Sittichenbach, dans une sépulture du La Tène [Götze, H. u. Z., Thäring, pl. XV, 220 et p. 84]. — Une forme analogue, avec quelques traits de peinture brune, a été rencontrée exceptionnellement en Portugal [Delgado. Excursion dans le N. du Portugal, Congr. internat. d'Anthr., IX° sess., Lisbonne 1880, p. 647-662, 2 pl.; v. pl. II, fig. 20].

-59 — Pl. 9

29-31 (1/5). — Vases d'Hissarlik II-V. [H. Schmot, Schl.]. — 29. N° 2564, p. 135. — Un vase néolithique danois, à profil en U droit, cerclé vers son milieu par une petite crête, porte sur celle-ci deux épaisses saillies allongées, percées chacune de deux trous [Madsen, pl. XX aa]. — Un petit vase précolombien du Bas Pérou, de forme ovoïde, à col légèrement évasé, peint de bandes noires sur fond gris mat, et muni de deux petites saillies à trou vertical, porte le n° 25 de la vitrine XII au Trocadéro. — Au Louvre, salle C, n° 74 ou 75, olla sphérique à couvercle, pied plat, en buchero nero, avec deux ailettes à trou vertical, implantées obliquement. — 30. N° 2588, p. 136. Forme à rapprocher de 28 et même de 27. — 31. N° 2995, p. 146. Anses biforées. Mais une forme crétoise tout analogue, quoique plus écrasée, à profil franchement lenticulaire, se présente avec trou simple. [Taramelli, Miamà, p. 290, fig. 3]. Cf. 1, 5.

32 (1/5). — « Imitation troyenne, en poterie monochrome (VIe occupation), d'une forme mycénienne de flacon rond. Des appendices funiculaires tiennent la place de l'anse. Mais c'est tout à fait exceptionnel, car l'anse funiculaire est tout près de disparaître; à l'exception d'un fragment, à gravure en ligne d'onde, qu'a figuré Brückner (Troja, 1893, p. 109, fig. 66), on n'en connaît pas d'autre exemple sûr, de la VIe couche ». H. Schmidt, Tr. u. I., p. 284, fig. 174 et Beil. 39, IV. — Des formes identiques ont été rencontrées par Onsi (Thaps., col. 98, fig. 4 et col. 136, fig. 52). Parfois l'ailette se redresse et alors le trou devient horizontal: Tsountas, Cycl. I, col. 209, fig. 15; Waldstein, II, p. 94, fig. 29; Keramopoullos, col. 227-8, fig. 17, 18 a-e; ou même elle se transforme en anse verticale véritable, à large ouverture (Ibid., pl 4, nos 2, 4, 5, 9, 11), tandis qu'exceptionnellement on voit une petite lamelle verticale seule, sans pendant (Ibid., col. 229, fig. 19) et le trou funiculaire alors reporté sur le col (col. 227, fig. b). — Quelquefois les ansettes sont au nombre de trois : [André N. Skias, pl. 2, nº 6].

33 (1/6). — « Poterie primitive faite à la main, de Mouçi Yéri (Arménie russe) » [Morgan, Canc., p. 144. fig. 146]. — Les vases peints de la nécropole de Suse, lorsqu'ils sont de forme un peu déprimée, portent souvent une ou plusieurs bouclettes verticales de suspension [Pottier, Suse, pl. XIX, 2-5; XX. 1; XXI, 3; XXII, 1-3; XXXIII, 1]. — Cf. TSOUNTAS. Dim, col. 125, fig. 29 et col. 151, fig. 65. — Petrie and Quibell, pl. XLII, 35.

34 37. — Poterie à décor rubané (Bandkeramik) de la nécropole néolithique à squelettes accroupis de Flomborn (Hesse rhénane). Musée de Worms. Croquis du Dr Wilke [Beziehungen der west-u. mitteldeutschen zur donauländischen Spiral-Maeanderkeramik, Mitt. d. Anthrop. Ges. in Wien. XXXV. 1905. p. 249 269, 55 fig.; v. p. 264, fig. 46 et 45; p. 254. fig. 11; et p. 260, fig. 86], d'après Komu, Die Bandkeramik der Steinzeitlichen Gräberfeldern u. Wohnplätze i. d. Umgebung von Worms, pl. VIII, 2, 4; VII, 18 et VIII, 8 b. — Tous ces vases, nous assure M. le Dr Kæm (in litt., 1912), malgré les lacunes des croquis et les inexactitudes du texte, portent bien chacun trois boutons, comme ceux, de même provenance, dont nous donnons les photographies 25, 5, 7. Sauf sur 36, où les boutons sont imperforés, tous sont percés verticalement, ce qui est de règle pour cette céramique, à l'encontre de celle de Hinkelstein (25. 4), où c'est le trou horizontal qui domine.

34 (H.: 17.5 cm.). — « Bouteille en terre gris brun, lustrée, de omood d'épaisseur. A omo3 en dessous de l'ouverture, se trouvent deux trous qui ne sont pas exactement opposés, mais devaient servir à passer une ficelle. Sur la plus grande proéminence du ventre, deux boutons (sic) forés verti-

calement. » Lindenschmit, V, p. 1; v. pl. 1, 2, une bonne photographie. — Kœhl [Der neuentdeckte Steinzeit-Hockergrabfeld von Flomborn bei Worms, eine neue Phase der neolithischen Kultur, Korr.-Bl. d. deutsch. Ges. f. A., E. u. U., XXXII, 1901, p. 91-96, 5 fig.; v. p. 94], qui ne donne pas de figure, mais insiste sur l'intérêt exceptionnel de la combinaison du décor à méandres avec les spirales, ne mentionne aussi que deux boutons. Mais la symétrie ternaire du décor semblait si bien en impliquer trois, que nous tînmes à en référer à l'éminent directeur du Musée de Worms; fort heureusement, puisque sa réponse autorisée, nous permet de rectifier une erreur qui tendait à se répéter indéfiniment.

36 (H. 10 cm.). — Vase à trois boutons imperforés. — Cf. Getze, H. v. Z. pl. III, 27.

37. — Vase à trois mamelons forés verticalement. C'est par erreur que le dessin n'en montre qu'un.

### PLANCHE 11.

#### 1-11. Anse unilatérale a trou vertical.

De même que le forage direct en paroi, l'anse à trou vertical, même prenant allure de petite poignée, même en l'absence d'un bec pour faire pendant, et même sur des récipients de grande taille, était souvent unilatérale.

Ce fut un rite, en Etrurie, pour les urnes funéraires. « Presque tous les ossuaires de la nécropole de Villanova avaient été fabriqués avec une seule anse, et au petit nombre de ceux qui en avaient deux, d'abord on en avait ôté une. avant ou pendant les funérailles ». Jean Gozzadini, La Nécropole de Villanova, broch. in-80, Bologne, 1870, 80 p., plus. fig.; v. p. 15. — Cf. Pinza, Lasio, col. 675, fig. 200 a. — Oscar Montelius, Die aelteren Kulturperioden im Orient u. in Europa; I, die Methode, gr. in-40, 110-xv1 p., 498 fig.; Stockholm, 1903: v. p. 71, et fig. 270-296.

Mais cela est de la fin de l'Age du Bronze. Le Néolithique a donné, en Bretagne, d'assez nombreux vases (29, 5-8) où l'anse rudimentaire, unique, réduite à un simple mamelon mousse, à trou vertical, et ne peuvant donner prise aux doigts, malgré la qualification d' « oreille » appliquée par des archéologues peu férus de la propriété des expressions, coïncide presque toujours avec une particularité de structure du fond dont nous allons nous occuper à propos des figures 1 à 3.

### 1-3. Vases a encoche labiale dans le fond.

1 (1/3). — « Vase apode brun foncé en terre lustrée, bien cuite. Haut. 5, 2 cm.; diamètre à l'ouverture 6, 2; épaisseur 0,5. Ce petit vasc est décoré d'arcs de cercles concentriques tracés à l'ébauchoir, avec encoches insérées entre les lignes parallèles; sur la panse, près du bord, est une oreillette percée d'un trou vertical pour la suspension. Au fond, à l'intérieur, est une lèvre relevée obtenue par le pincement de la pâte encore tendre. Cette lèvre est percée d'un trou qui la traverse. Dans le dessin nous donnons une coupe de ce petit vase, représentant cette particularité. Quel pouvait en être le but? N'est-ce pas symbolique et rappelant les trous gravés sur une des dalles de Gavr'inis? Musée de Kernuz ». Du Chateller, Armor., pl. VII, 3-4 et p. 39.

F. Gallard, qui avait trouvé le vase, le décrit ainsi (p. 194) : « dia-

mètre d'ouverture 65 mm.; profondeur 45 mm.; couleur, à l'extérieur, bran bronzé. Il a une ornementation que je n'avais pas vue encore et que je dois signaler. Six lignes doubles partent du col et convergent vers la base. Ces doubles lignes ont une largeur de 2 mill, et demi, dans laquelle, du haut en bas, le potier a tracé des traits rapprochés. En outre, au haut et entre chaque rangée, deux lignes également parallèles, également ornées de traits et formant un demi cercle, dont la courbe est en bas, relient les autres. Ce vase a une petite protubérance extérieure forée verticalement. Mais ce que j'ai observé de plus remarquable, et ce que je n'ai pu m'expliquer encore, c'est qu'au fond, à l'intérieur, il existe une demi-circonférence en relief, comme une moitié de godet de 10 mm. de hauteur, et que cette sorte de petit réservoir intérieur est percé à la base. Ce ne peut être une lampe, le réscrvoir étant au fond, et la mèche ne pouvant remonter au haut du vase. Elle se fût trouvée du côté de la suspension extérieure, et, au surplus, ce vasc ne porte pas trace de cet usage ».

2 (2/5). — Petit vase trouvé dans un dolmen de Baden, en 1880, par M. G. Revellière. « Vase apode, couleur jaune rougeâtre, surface lissée, pâte fine assez bien cuite, ayant sur sa panse, vers sa partie médiane, une oreillette percée d'un trou vertical. Au fond, à l'intérieur, est une lèvre relevée, obtenue, sans doute, par la pression de l'extrémité d'un des doigts du potier sur la pâte encore tendre de la surface intérieure du fond. Décor extérieur d'arcs de cercles concentriques très irrégulièrement tracés à la pointe... rappelant certains ornements de Gavr'inis, et de cercles non moins irréguliers ornés de points internes desquels s'échappent des rayons. Ne sont-ce pas des représentations de l'astre solaire?... » P. du Chatellier, Armor., pl. V, 6-7 et p. 35.

Antérieurement, James Miln (Dolm., p. 10 et pl. IV, 3), avait décrit de manière analogue et figuré sous cinq aspects ce même vase, en l'assimilant, comme destination, à un autre (29,7), sans ornements, trouvé parmi le mobilier néolithique du dolmen de Mané-er-Gragueux, « petit vasc apode, de omo7 de diamètre, muni à l'extérieur, dans sa partie médiane, d'une petite oreille percée de deux trous allongés et verticaux, et, dans l'intérieur, au fond, d'une saillie en forme de lèvre. On se demande si ce petit vase n'a pas dû servir de lampe. Ce qui le ferait croire, en dehors de tout autre motif, c'est que la partie du rebord placée au-dessus de cette lèvre est noircie, comme si elle avait eu à supporter une mèche incandescente. D'ailleurs, parmi les fragments dont il se compose, nous avons trouvé une espèce de soucoupe en granit, revêtant la forme d'un mortier, et dans la cavité de laquelle ce petit vase s'adapte parfaitement... cavité pratiquée au moyen du piquage et restée rugueuse alors que les mortiers ont tous leur cavité très polie par frottement... Nous ne pouvions défendre notre esprit contre la ressemblance entre cette cavité de la soucoupe et les cupules si fréquemment creusées sur les pierres de nos monuments mégalithiques. Si nous lui avions laissé libre carrière, notre imagination se serait représenté des lampes dans les cupules horizontales, parfois de splendides illuminations, là où les cupules sont groupées en grand nombre sur une petite surface, et elle aurait voulu voir des symboles dans les mêmes signes pratiqués sur les supports et aux plafonds de nos dolmens, s'il faut considérer ces cupules, comme ayant été gravées après l'érection de ces monuments, ce qui n'est peut-être pas parfaitement démontré. »

Plus tard, F. Gaillard (p. 196) ayant comparé son vase (1), à ceux de Baden (2) et d'er Gragueux, qui pourtant en diffèrent certainement par la

forme en simple coup d'ongle de la cavité et la petite dimeusion de la lèvre, d'ailleurs imperforée, s'exprimait ainsi : « Evidemment ce que J. Mille appelle une forme de lèvre, 4 millimètres, doit être le demi-godet dont je parle; mais il m'a semblé que la profondeur du vase, 4 centimètres, éloigne, comme dans le mien, l'idée de l'emploi d'une mèche et de l'usage de ce vase comme lampe. Le côté noirci provient de la cuisson de la poterie. Comme dans le vase que j'ai recueilli, le côté creux du godet est vers le bouton extérieur percé..... Mais ce n'est pas la naissance d'une forme (comme dans le vase de Baden) c'est le demi-godet tout entier, et je ne crois pas que ce fût une lampe. L'usage en est encore à définir... »

Plus tard encore F. Gaillard [Le dolmen de Grah' Niol à Arzon (Morbihan), 10 août 1895, Bull. S. A. P., (4) VI, 1895, p. 672-683, 1 fig.; v. p. 681], ayant trouvé, parmi plusieurs vases caliciformes, la plupart ornementés au trait ou à la ficelle, deux petits vases apodes qui purent être reconstitués presque intégralement, estima que l'un était « à signaler tout spécialement. De couleur terre de Sienne, épaisseur de 3 à 4 mm., diamètre de omo6 et profondeur de omo4, il a un seul bouton percé, et ce qui le distingue particulièrement, c'est qu'il présente à l'intérieur, au droit et à la perpendiculaire de ce bouton, une sorte de petit récipient fait par la pression sur la pâte tendre. Cette pression a dû être faite par un doigt de femme... J'ai démontré que, contrairement à l'opinion de Miln (à propos des vases du Mané-er-Gragueux), le récipient intérieur ne peut servir à soutenir une mèche de lampe, puisque la combustion eût atteint le lien de suspension; il y a donc une autre raison d'être de cette formation exceptionnelle et qui cependant, on le voit, était assez pratiquée. Je n'hésite pas à en attribuer l'usage à une simple représentation emblématique..., ces récipients intérieurs ont le même caractère et sont en rapport direct de la cavité du douzième support dans la chambre de Gavr'inis... Il existe à la douzième paroi et dans la chambre une cavité, dont on n'a pu et on ne. pourra probablement jamais expliquer l'usage; il est néanmoins permis de supposer qu'un creux pareil, très difficile à exécuter par frottement ou polissage, avait une haute importance dans les cérémonies. Le dolmen luimême semble avoir été un vrai sanctuaire funéraire; sans que nous puissions nous expliquer le sens des sculptures qui ornent les parois, nous les voyons reproduites en d'autres dolmens et sur certaines poteries de ces monuments; j'en conclus que les récipients intérieurs des vases que je signale ont le même caractère et sont en rapport direct de la cavité du douzième support dans la chambre de Gravr'inis... »

Interprétation vraiment extraordinaire, d'une cavité par une autre « dont on n'a pas pu et ne pourra probablement jamais expliquer l'usage! » Combien l'auteur n'eût-il pas mieux fait de s'en tenir à son franc aveu d'ignorance, après avoir rejeté l'hypothèse « lampe », sans tenir compte ni de la variété des substances qui pouvaient être employées comme combustible, ou comme mèche, ni de l'invraisemblance que l'anse unique fût destinée à la suspension pendant l'emploi.

3. — En 1908, M. L. Siret, visitant à Carnac (Morbihan) le Musée James Miln, au moment où nous venions de l'interroger sur les modalités de l'anse funiculaire en Espagne, eut son attention attirée par la quantité de vases des dolmens bretons qu'on pouvait voir (29, 5-8), munis, sur leur fond, de la mystérieuse encoche labiée. Et cela nous valut, par un heureux ricochet, la curieuse lettre suivante (nov. 1908): « Il y a au Musée Miln, plusieurs petits vases à mamelon extérieur foré verticalement, qui présentent à l'intérieur une petite dépression en coup d'ongle, qu'on a voulu

expliquer par une idée rituelle. Autant que j'ai pa en juger, je ne puis admettre une telle explication. Sur les exemplaires que j'ai vus, il y a une relation évidente entre cette dépression et le mamelon percé de l'extérieur, et, pour moi, cela servait à fixer au vasc un manche vertical (en bois?), qui en faisait une sorte de simpulum. J'exprime l'idée dans le croquis cicontre, exécuté de mémoire, schématiquement, sans me préoccuper de la rigueur du détail. La petite encoche dans le fond n'était pas indispensable; mais on voit facilement qu'elle rendait la fixation du manche plus stable-Si l'explication est exacte, elle peut s'étendre aux vases qui n'ont que le mamelon percé extérieur, le creux intérieur n'étant qu'un perfectionnement. »

Hypothèse pour hypothèse, ne doit-on pas préférer aux « rituelles » bretonnes, qui laissent au « rite » tout son mystère, le simpulam de M. Sirer, qui, d'instrument libatoire, devenu cuillère à pot, pourrait bien avoir servi à la célébration du plus primordial de tous les rites, l'hommage à Messer Gaster?

D'autres vases à complications intérieures demanderaient encore d'autres explications. Hœrnes (Cast., p. 169, fig. 163) a trouvé en Istrie, avec plusieurs petites tasses (fig. 155, 156), pourvues sur leur bord d'une seule anse massive, à trou funiculaire vertical ou horizontal, un fond de vase plat, muni, à l'intérieur, d'une crète radiale, et présentant cette autre particularité d avoir un trou foré vers le bas de sa paroi verticale (cf. 18, 3), trou d'avant cuisson, par où a passé la fracture. — Dos Santos Rocha (pl. X, 253 et p. 42), a recueilli dans l'enceinte préromaine de Santa Olaya (Portugal), un fond de vase tronconique qui montre, à l'intérieur de la particonservée de la paroi, une profonde rainure, évidemment produite par l'enfoncement d'un poinçon poussé de haut en bas, qui, en rejetant de part et d'autre, comme un soc, les bavures d'argile soulevées, a formé une rigole atteignant le fond, et qui paraît bien avoir été destinée à une mèche de lampe.

Quant au vase rapporté du Pérou par M Sénéchal de la Grange, à rebord fenêtré, communiquant par un canal dissimulé avec une encoche du fond, nous avons reconnu (p. 28) qu'il n avait pas avec les vases bretons le rapport que nous avions un instant soupçonné.

- 4 (1/5). Vase de Transcaucasie à parois épaisses, fond bombé vers le haut, bord plat, épais de 1 cm., décoré de traits gravés, ainsi que le col et la panse. Sous le col est une anse plate, en ailette horizontale, perforée verticalement. Haut.: 9,5 cm.; diam. de l'ouverture: 21 cm. Age du Bronze [Rosler, p. (179), fig. 182]. « Un pot muni d'une anse perforée dans le sens vertical et orné sur la panse de mamelons et de lignes parallèles horizontales (hauteur 15 cm.; largeur de la panse 13 cm.) » a été trouvé dans le Gard [Mazauric, Mingaud et Vedel, pl. I, 1 et p. 58]. Ce cas curicux de mamelon, seul foré, sur plusieurs, se retrouve avec le forage horizontal (6, 2).
- 5 (1/3). « Petit vase conique, à anse à un trou perpendiculaire, en terre noire, de la terramare de Gorzano. Age du Bronze ». Montelius, II. sept., pl. 18, fig. 8; d'après Coppi, Gorz., I, p. 58, pl. XIX, 3: « Olla digitalis, petit vase pointu, haut de 45 mm., portant une oreillette insérée à 7 mm. du rebord, avec un trou parfaitement cylindrique, de 3 mm. seulement, pris en partie sur la paroi, où il trace un sillon de 15 mm. de longueur. Terre noire, médiocrement lissée, pas reluisante ». De petits cornets de ce genre, seulement plus ovoïdes, et percés de deux trous dans la pâte même, près du bord, ont été interprétés par Holmes, comme porte-

aiguilles on accessoires quelconques de la toilette [Mac Curroy, p. 164, fig. 263-264].

6 (1/6). — Curicuse cuvette hexapode de Brezànky u Mostu. [Pic, Pred., pl. XXXVI, 11]. — Une analogue, beaucoup plus grande, avait été trouvée à Litomerice [pl. XXXV, 6]. Une autre, sans pieds et à fond plat, à Radimi [pl. LXXXIV, 8]. — Les écuelles apodes ou même les grandes terrines à anse unilatérale sont communes [Montelius, II. sept., pl. II, fig. 19. — D. Vaglieri, Scavi nel Foro romano, Bull. d. Commiss. archeol. comun. di Roma, XXXI, 1903, p. 252-273, 20 fig., pl. 1-IV; v. p. 260-1, fig. 10-11].

A. van Genner [pl. III, K] montre un grand plat kabyle à couscous, de la poterie peinte actuelle d'Aït Daoud, qui porte d'un seul côté de son rebord

une petite ailette demi-circulaire à trou funiculaire vertical.

7 (1/6). — « Petit vase en poterie noire fine, du village de Tres Cabezos (Almérie); à la base, une seule petite oreille, percée d'un trou vertical ». L. Siret, Esp., p. 27, fig. 111. — Une forme en tout identique à celle-ci, sauf que l'anse est placée verticalement avec ouverture horizontale notablement plus large, s'est retrouvée en Hongrie [Pic, Predhist., pl. X, 13]. — On voit l'anse placée encore plus bas, en prolongement direct d'un fond plat, dans une pièce provençale (21,3), trouvée par M. C. Chatelet. — La Cueva Lobrega (Castille) a fourni un tesson à anse en bouton à « trou vertical, semblant avoir été produit par l'enfoncement d'un morceau de bois ». Lartet, pl. IV, 3 et p. 133.

8 (env. 1/10). — « Vase du musée de Stourhead, probablement unique en son genre, provenant d'un tumulus près d'Imber. Haut de 7 pouces, contenant trois pintes, il a une anse horizontale unique, se projetant sur le côté, ce qui est la plus singulière des formes pour une anse percée verticalement ». Thurnam, Round Barrows, p. 348, fig. 25.

Un pot analogue, mais rétréci de l'orifice, par conséquent biconique de profil, muni dans le haut d'un joli décor de fossettes en festons, est figuré par M. Muca, Kunsthistorischer Atlas, pet. in-fo de 100 pl., Wien, 1889; v. pl. XVI, 1 et p. 49.

Un autre, également biconique et gravé de figurations solaires, prove-

nant de Mercurago, est figuré par Montelius, It. sept., pl. 1, 18.

Un autre, encore plus ovoïde et trapu, à gravure réticulée et en dents de loup, avec petite anse massive conique, à trou vertical, implantée en position oblique un peu relevée au-dessus de l'équateur, se trouve au Musée de Constance, provenant de la palafitte néolithique de Schachen [Heierli, Pfahlb. IX, pl. XIX, 14 et p. 38].

L'anse funiculaire horizontale placée unilatéralement se rencontre même sur les belles poteries étrusques, sans qu'on puisse trouver d'autre raison que celle d'un rite funéraire, à cette double infraction à la symétrie et à

l'élégance de la forme [Pigorini and Lubbock, pl. IX et p. 108].

Plusieurs gobelets à petite anse funiculaire unique ont été trouvés dans les sépultures néolithiques de Thuringe à décor cordé [Görze, Saale, pl. I, 13].

**9** (1/3). — Vase de Malych Cicovic. [Pic, *Predh.*, pl. X, 3].

D'autres tasses tout à fait semblables sont représentées pl. XXXVI, 8, 16; pl. LXVIII, 1; LXIX, 5. — Cette même forme, avec anse déjà largement développée comme ouverture, s'est trouvée sur des urnes, deux fois plus grandes, à côté de squelettes néolithiques. [Weinzierl, Czernosek, fig. 17, 72, 75 et p. 47].

10 (1/5). — « Petit vase de Marino, du Musée archéologique de Parme,

portant sur le côté un trou percé pour permettre de le suspendre par une ficelle ». Pigorini and Lubbock, pl. IX, 6. — Cf. Pinza, Sard., pl. III, 17. — La palafitte néolithique suisse de Burgaschi a donné un petit gobelet de ce genre, de 6 cm. à peine de haut, à une seule ailette horizontale, percée verticalement de deux trous (13,5). — Hærnes (Cast., p. 168, fig. 155) montre une petite tasse, dela forme du quart de nos soldats, avec ailette forée, appliquée contre le bord.

11 (1/5). — Grande écuelle de la palafitte néolithique de Port, Lac de

Bienne, Suisse. Dessin dù à l'obligeance de M. J. Wiedmer-Stern.

12-21 (1/3). — « Formes diverses d'anses provenant d'enceintes de l'Istrie, de la période d'avant les métaux... Quelquefois (pl. XII, 34) les anses étaient remplacées par de petits trous percés près du bord. » Marchesetti, pl. XIV et p. 147, 199.

### PLANCHE 13.

Poterie néolithique des palafittes suisses.

1 (2/5). — « Figure d'un demi-pot trouvé dans la palafitte orientale de Moosseedorf. Sur un des côtés (peut-être sur quatre opposés) une anse est appliquée, qui est transpercée en hg pour la suspension. Une partie i k l m est recouverte d'une mince couche d'asphalte, sur laquelle sont collées des découpures de cortex Betulæ albæ en triangles, pointe en haut, qui semblent une imitation de l'ornementation en zig-zag si commune sur les plus anciennes poteries. C'est certainement le précurseur de l'ornementation en application d'étain sur bronze, comme on en trouva plusieurs dans les laes de Neuchâtel et Morat. » Dr Uhlmann, Eigenthümliche Verzierung eines Pfahlbautopfes, Anzeig, f. Schweiz, Alterthumskunde, Indicateur d'Antiquités suisses, II, 1872, p. 375. — A. de Mortillet [La décoration des poteries au moyen de lamelles d'étain dans les temps protohistoriques et modernes, Congr. Préhist. de Fr., IIIe sess., Autun 1907, p. 796-801, 3 fig.; v. p. 797, fig. 1], à propos des applications d'étain sur poteries, ayant donné de ce vase, un très beau dessin, M. Wiedmer-Stern, directeur du Musée de Berne, à qui nous nous étions adressé pour avoir quelques détails, nous envoya une jolie aquarelle qui nous fit voir que non seulement l'anse funiculaire n'avait probablement jamais eu trois, et, tout au plus, un pendant, mais encore que la zone décorée ne devait point se continuer sur tout le côté, comme le montrait la première gravure et que le trou, que la seconde laissait croire horizontal, était nettement vertical. Quant aux incrustations, ce n'est nullement avec de l'asphalte, ainsi qu'on le répète, qu'elles ont été produites, mais simplement, assure M. Wied-MER-STERN, avec de la résine.

Un vase à rapprocher de celui-ci, comme forme et comme anse, a été trouvé dans un tumulus néolithique du Gard, par J. DE ST-VENANT (fig. 22).

Un tesson de la palafitte néolithique d'Onnens (lac de Neuchâtel), nº 26339 du Musée de Lausanne, de forme plus simple, avec carène à mi-corps,

montre celle-ci chargée d'une protubérance forée verticalement.

2 (1/3). — Vasc de Locras, lac de Bienne (Suisse). Musée de Neuchâtel. Dessin posthume du regretté W. Wayne. — Un vase très analogue, quoique plus complètement sphérique, a été trouvé dans une allée couverte sous tumulus à Norton-Bayant en Angleterre [Thurnam, Long Barrows, p. 195, fig. 4]. — Même dispositif d'anses sur un grand vase analogue, à

peine un peu plus conique (forme mortier) figuré par Mosso, col. 600, fig. 15. — Une forme au contraire, un peu plus ventrue du bas, se voit en Basse-Saxe, avec petits mamelons forés sur la partie la plus saillante. [Schuchhardt, p. 14, fig. 1].

3-11. Musée de Bern. Dessins J. Wiedmer-Stern.

3 (1/2). — Anse à trous obliques, de Burgäschi. — 4 (1/3). Petit pot de Sutz (lac de Bienne), à deux ailettes biforées verticalement. — 5 (1/3). Tasse de Burgaschi, à une seule anse, biforée verticalement. — 6 (1/3). Petite coupe de Port, près Bienne, a deux paires de saillies forées verticalement. — 7 (1/4). Vase de Locras, à deux paires d'oreilles forées horizontalement. — M. Wiedmer-Sternfait remarquer la fréquence avec laquelle se rencontrent dans les palafittes de la fin du Neolithique, à la veille du Guivre, les diverses variétés d'anses percées, soit verticalement, soit horizontalement, de petits trous, uniquement destinés à une ficelle, dont on a parfois retrouvé des fragments en place. — Ce n'est pas seulement dans les stations lacustres, mais aussi dans les grottes qu'on a trouvé ce genre d'anses. [Alexandre Schenk, L'abri sous roche du vallon des Vaux: (Canton de Vaud, Suisse), Revue anthropol., XXI, 1911, p. 18-28, 5 fig.; v. p. 22].

Frénéric Troyon [Habitations lacustres de Concise, dans le canton de Vaud, Suisse, Bull. archéol., I, 1860, p. 26-43, pl. I] remarque (p. 37), que « quelquefois de petites proéminences percées de deux trous permettent de passer des cordons pour suspendre le vase; comme on le remarque dans les plus anciennes poteries du Nord». Il néglige d'observer que, dans celles-ci, les trous sont presque toujours percés dans l'épaisseur mème de la panse, sans adjonction de substance, ce qui est beaucoup moins fréquenten Suisse, où j'en ai cependant relevé un exemple sur un tout petit pot du Musée de Zurich, nº 6251.

H. Kasser | Jahresbericht d. Historischen Museums in Bern pro 1902, pet. in-80, 74 p., Bern, 1903; v. p. 24, fig. 6] figure un vase semblable à 5. — Plusieurs autres ont été trouvés, dans le mème gisement, avec deux ailettes biforées [Wiedmer-Stern, p. 307]. — Quagliati e Ridola [op. cit. (9, 28); v. col. 41, fig. 24] figurent un « récipient, d'usage domestique, employé comme urne cinéraire, fait en terre bien cuite, à surface rougeatre, fond plat, profil ovoïde, et deux protubérances massives légèrement relevées, attachées horizontalement, un peu en dessous du bord, et percées de deux trous verticaux ».

Un vase pareil à 7, et de même provenance, qui est au Musée de Zurich, a été figuré par Keller, VII, pl. XVIII, 5. — Cette même forme tronconique a été trouvée en Bohème, avec deux oreilles verticales forées horizontalement, alternant avec des ailettes horizontales tricrénelées. [F. Frem. v. Andrian, Ueb. eine alte Begräbnissstätte bei Rossitz in Böhmen, Mitt. Anth. Ges. Wien, I, 1871, p. 227-233, III pl.; v. pl. II, 64.

La disposition des bouclettes funiculaires verticales par couples, plus ou moins serrés, et parfois isolés, répartissant les anses unilatéralement, ou sur un plan rectangulaire, plutôt que carré (Madsen, pl. XXI, o;cf. 14, 19), est presque habituelle dans certaines régions. [Baien, p. (352), fig. 6]. 8-10 (1/3). — Couvercles de vases: 8, de Guévaux; 9, de Fooug (lac

de Morat); 10, de Burgaschi.

11 (1/4). — « Grand couvercle de Guévaux ». J. Wiedmer-Stern. — Cette même pièce, qui a été figurée par Heierli (*Pfahlb. IX*, pl. XVIII, 6 et p. 62, 67) avec la spécification « de Vallamand, pas de Guévaux » et avec la légende : « Vasc double dont une partie est cylindrique, l'autre à peine

concave (couvercle?)», a été rapprochée par A. de Mortillet (p. 361, fig. 117) des « supports de vases » bretons (v. 1, 14), et regardée comme destinée à recevoir, dans la légère concavité du fond supérieur, la base arrondie d'ustensiles du genre de nos marmites actuelles. Mais on se demande alors pourquoi ce fond de support n'aurait pas été supprimé tout à fait, pour s'adapter à toutes les courbures, au lieu d'une seule; et à quoi bon ce rebord plat, avec ses trous? Un simple cylindre vertical, ou, plus simplement encore, la couronne torique (ou torche), si fréquemment rencontrée dans les palafittes, ne jouaient-elles pas mieux le rôle? Tandis que, pour un couvercle, à emboîtement extérieur, coiffant le goulot, la légère convexité du fond vers le bas ne laissait pas que d'avoir un certain avantage au point de vue de l'herméticité. D'ailleurs la concavité vers le haut n'est pas de règle générale; la palafitte de Burgaschi a donné un couvercle qui, tout en étant du même type que les précédents, forme un fond de chapeau convexe, sur lequel, pas plus que sur la forme 10, qui est pourtant très fréquente [Marchesetti, pl. XII, 35], rien ne pourrait tenir.

Ne se pourrait-il encore que des formes très analogues aient pu servir à des emplois très différents, ou même à plusieurs emplois, comme ces vraies écuelles qu'on voit, en maiuts pays, utilisées comme couvercles sur les urnes cinéraires? Il y a, au musée de Berne, nº 9615, un petit pot de Vallamand, à cavité à peine un peu plus qu'hémisphérique, qui est muni sur tout son pourtour d'un rebord plat tout à fait disproportionné avec ses dimensions, et absolument similaire à celui des pièces dont nous nous occupons, y compris la double paire de trous opposés. Un autre analogue a trois trous de chaque côté; bien trop, assurément, pour un couvercle, à

moins qu'il ne dût fonctionner comme chapeau.

De vrais couvercles de cette forme, mais plus géométrique, un cylindre droit sur un disque plan, le tout soigneusement décoré, se retrouvent dans la céramique égéenne [Tsourras, Cyclad. II, pl. 8, nº 11]. Le disque porte souvent alors deux trous sur un même diamètre.

Enfin cette forme eurieuse « en chapeau » se retrouve, comme vase, dans la céramique américaine, mais avec fond du côté opposé au rebord, qui rétrécit même un peu l'ouverture, en dessous de laquelle, sur le haut de la paroi verticale, se voit un seul couple de trous [Holmes, Aborig., pl. XCH c].

# PLANCHE 15.

Trou vertical. — Anses biforées.

1 (2/27). — « Grand vase en terre cuite, trouvé à 1 m. 20 au-dessus du fond de la terramare de Gorzano. Ornements creux. Age du Bronze? » Montelius, It. sept., pl. 18, fig. 13; d'après Coppi, Gorz., pl. LXXXII, 5 et vol. III, 29.

2 (2/9). — Poterie de Malych Cicovic [Pic, Pred., pl. X, 14]. — Une petite tasse déprimée, munie de deux longues ailettes rectangulaires, se détachant horizontalement de son bord, est figurée par Gabrici, col. 200, fig. 23. — Tsountas (Dimi., pl. 9, B 3; 20,2; 21,1) dans ses belles planches en couleur de poteries peintes néolithiques, représente plusieurs jattes munies de simples tubérosités olivaires forcées verticalement — Cf., en forme plus primitive: Pinza, Lazio, col. 116, fig. 52.

3(1/5). — Col de vase gravé de Radim (Bohême). [Pic, Predh., pl.

XXXVII, 2].

4-5 (4/9). — « Anses funiculaires de la première couche d'Hissarlik, attachées en dessous du bord, épaissi en dedans. Les formes en sont diverses, mais doivent être distinguées des tubulures, simples ou multiples, de l'époque suivante ». H. Schmidt, Tr. u. 1., p. 247, fig. 104, 103. — Cf. Ilios, p. 245, nº 25. -- Ces formes sont-elles le point de départ, ou au contraire une dérivation, de la juxtaposition de mamelons couplés? La question est oiseuse, car on trouve presque toujours les deux cas mêlés aux boutons à simple pertuis. Et n'est-il pas évident que la seule introduction du poincon, soit a posteriori, soit d'avance, doit avoir pour effet d'onduler le profil horizontal du mamelon allongé et de donner à celui-ci la même apparence échancrée que s'il résultait du rapprochement collatéral de deux boutons distincts? A propos de ceux-ci, voici ce que notait, en Sardaigne, Taramelli, Angh., p. 311 et fig. 12, 29-31: « Nombreuses sont les anses en bouton plus ou moins saillant, percé verticalement ou horizontalement. Assez souvent les boutons sont accouplés, avec chacun un trou pour y passer un lien de suspension (fig. 12, 1, 1, 10). Ces anses mamillaires à trou de suspension se sont trouvées aussi dans la grotte de Saint-Elie à Poetto, ainsi que dans les Nuraghes de l'Oristanais, particulièrement dans celui de Sianeddu, où j'ai trouvé tout un magasin de poteries, presque toutes de petites dimensions, avec de minuscules anses de suspension, actuellement au musée de Cagliari ».

Les grottes prémycéniennes de Corinthe ont donné à Hermance and Lord (p. 321, fig. 3) une petite olla sphérique, à col cylindrique très court, munie, sur son équateur, de deux couples opposés de mamelon forés verticalement. — La même forme a été figurce par Tsountas (Dim., pl. 24, fig. 2). - Morelli (pl. II, 7 et p. 199) figure un vase de 10 cm. de haut « très élégant, ventru, muni de mamelons biforés qui devaient servir à la suspension, le vase n'étant pas pour la cuisson. » Le mamelon figuré est échancré, tout à fait du type de 15, 5. — Détachées, les anses de ce genre, sont très fréquentes [Prosdocimi, pl. IX, 24; etc.]; et Taramelli (Algh.). les ayant rencontrées dans un nuraghe des débuts du Bronze, conclut à une survivance. Telle est aussi l'impression des observateurs de la péninsule ibérique : Siret (passim); Dos Santos Rocha, pl. 34 et pl. X, 58. Il a suffi d'ailleurs, que le trou s'évase, pour donner une forme horizontale de l' « anse en B » des Allemands [Ernst Pfluff, Der archaische Friedhof am Stadtberge von Thera, Mitt. d. K. Deutsch, Arch. Instit., Athen. Abt, XXVIII, 1903, p. 1-290, 83 fig., 5 pl. h. t. et XL intercalaires; v. Beil. XIII, 2].

6 (1/9). — « Anse bipartite d'un ossuaire de Bazzano, prov. de Bologna. Age du Fer ». Montelius, *It. sept*, pl. 94, 2; d'après Crespellani, pl. III, 13 et p. 7 (note). — Même forme exactement dans Mosso, *Nevig.*, pl. VI, 29. — Formes diverses dans Parazzi, pl. II, 8, 11, 12.

7. — « Anse en croissant avec deux trous, de la grotte funéraire violée de los Murciélagos (Grenade), dont toute la céramique appartient à l'industrie néolithique ». L. Sirer, Esp., p. 28, fig. 114.

Cette forme en fer à cheval, très facile à produire par pincement de la pâte, est extrêmement fréquente, quoique habituellement avec un seul trou. [Tsountas, *Dimini*, col. 266, fig. 177]. — Cf. 2, 1; 9, 5; etc.

8. — Anse massive d'un vase du vieux Leipzig néolithique, percée de deux trous qui paraissent à l'auteur trop gros (l'absence d'échelle ou de données numériques, ne permet pas d'en juger), pour pouvoir être exclusivement funiculaires. [Næbe, fig. 87]. Mais il est à remarquer que, dans ce gisement, pourtant franchement néolithique, l'ouverture de l'anse est partout très

accentuée (v. 14, 16) et franchement digitale, le trou funiculaire étant parfois reporté sur la courbure même de l'anse (7, 19). — Tesson semblable dans Siret, Premiers âges, pl. IV, 23 et p. 16. — Au Musée de Berlin, un tesson de Tordos, décoré d'incisions, porte un pareil mamelon biforé. — Cette forme est répandue dans tous les gisements néolithiques et du Bronze; Colini (Vibr., p. 217 et pl. XII, 6) en figure et cite plusieurs exemples italiens. — Hornes (Castel., fig. 174, 175), donne de jolies figures de l'Istrie. — Cf. 27, 2; 31, 2, et v. Multif., p. 767, fig. 193.

9. — Anse bitubulée d'une sorte de pot à colle, d'Hissarlik II-V, haut de om13, et qui avait quatre anses pareilles [H. Schmdt, Schl., p. 93,

nº 2082; cf. p. 98, nº 2155 et p. 135, nº 2566].

10. - Tubulure double d'une bouteille sphérique à fond plat, de om12

de hauteur [H. Schmdt, Schl., p. 135, nº 2566].

La tubulure géminée, qui, en se multipliant, deviendra l'anse « en flûte de Pan », n'est déjà pas très commune. Cependant on en trouve de beaux exemples, sur des formes de vases très diverses, parfois toutes petites. Tsountas (Dim., pl. 21, 3 et col. 214), montre un petit vase de la céramique néolithique peinte de Sesklon (Thessalie), qui, quoique minuscule (0,045 de hauteur à peine) et presque sphérique, est muni de deux paires opposées de tubulures jumelles. — Une jolie boîte de Syros, en forme d'ovoïde écrasé, à décor gravé de spirales couchées, porte aux deux extrémités de son axe des tubulures verticales jumelles correspondant à deux paires de trous dans le couvercle [Blinkenberg, p. 26, fig. 9 et p. 30]. Cf. 4, 38.

11 (1/4). — Croquis représentant exactement, d'après une photographie communiquée par M. le Prof. Issel. la structure d'une pièce de la grotte Pollera qui, figurée sans anse dans la planche originelle, fut d'abord reproduite ainsi par nous (3, 12), quoique les deux trous nous eussent semblé, en vérité, bien singulièrement placés au milieu de la paroi.

12 (2/9). — « Fragment de poterie d'un fond de cabane du Castellaccio, avec deux petits trous verticaux. Age du Bronze ». Montellus, It, sept.,

pl. 20, fig. 10; d'après Scarabelli, Imola, pl. XII. 4; p. 68.

Duemmler, figure (Beil. I, 11, p. 225) une anse de ce genre de Chypre, qui, fut trouvée avec un bout de lien en place. Cette plaquette rectangulaire, implantée obliquement sur le flanc rebondi de la panse, se voit sur une petite urne gravée de Nastre [Barnabei, atl., pl. VI, 16]. — Avec un seul trou, elle existe dès l'époque néolithique [Mosso, Cannal., pl. IV, 2], et reste toujours commune [Prosdocim, pl. IX, 31; etc.].

13 /1/6). — « Petit vase presque globulaire; deux saillies perforées de deux petits trous; d'une sépulture à incinération de Villanova. Age du Fer ». Montelius, It. Sept., pl. 92, fig. 12; d'après Gozzadini. Di un sepolereto etrusco scoperto presso Bologna, Bologna, 1854, pl. IV, 43; p. 19. — Hermance and Lord (p. 321), représentent une petite urne (omo37 de haut), munie diamétralement de deux protubérances biforées verticalement.

14 (4/9). — « Fragment d'un vase portant deux petits trous pour la suspension ». — Montelius, It. sept., pl. 2, 14; d'après Ranchet e Regazzoni

pl. VIII, 12.

Au musée de l'Isola Virginia, on peut constater que si ces sortes d'anses étaient faites souvent en forant des protubérances repoussées de l'intérieur, surtout sur le renforcement naturel offert par la carène, parfois aussi, comme dans le cas présent, il s'agissait de masses rapportées et collées sur le vase fini. Ceci est encore plus visible dans un cas de la fin du Néolithique figure par A. Parazzi, pl. II, 8. On voit bien évidemment que la masse d'argile petrie en cylindre irrégulier fut simplement appliquée

horizontalement le long d'une de ses arêtes, puis, sitôt l'adhésion obtenue, forée, sans souci d'en étaler les bouts pour régulariser la saillie.

Le mamelon biforé se retrouve, quoique exceptionnellement, même en Angleterre. « Mais il n'y avait pas encore été signalé, que je sache, comme à Hullbridge, en association avec des objets néolithiques. Les rares exemples cités d'anses perforées le sont horizontalement (v. 23, 7,8) et se rattachent à l'Age du Bronze. Très exceptionnellement on voit un petit groupe du Wilts et du Dorset représenté au British Museum par des anses à trous de suspension verticaux. Des cas, cependant, se sont rencontrés en Cornwall et tout récemment un autre à Leigh Hill, Cobham, Surrey, où une urne de la fin de l'Age du Bronze a été trouvée avec anses percées de deux trous verticaux. » [Francis W. Reader, A Neolithic Floor in the Bed of the Crouch River, and other Discoveries near Rayleigh, Essex., Essex Naturalist, XVI, 1910, p. 249-266, 10 fig., pl. XV-XVIII; v. p. 265, fig. 20].

Much en a trouvé de nombreux exemples des début de l'Age du Cuivre, dans la palafitte de Mondsee, Haute-Autriche. — Quoique peu commune, la chose n'est pas absolument rare en Bohême. Nous donnons plus loin 17, 4, 7) des figures curieuses du Musée national de Prag. D'autres tessons très caractéristiques sont publiés par Pic, Predhis., pl. LXVIII, 8, 20. — Pour la Hongrie, signalons un vase ovoïde à large mamelon biforé sur l'équateur : Eméric Frey le jeune, Trouvaille de Kis-Köszeg et de Mateszalka, c. de Bàcs, (en hongrois), Arch. Ertes., XXV, 1905, p. 257-260, 10 fig.; v. p. 260 et fig. 8.

15, 16 (1/5). — Deux jattes des tombe a pozzo du Latium. Fin de l'àge du Bronze. Débuts du Fer. « Cette forme, très commune dans les nécropoles étrusques de cet âge, est habituellement lisse, mais toujours munie d'une anse horizontale ou d'une oreillette forée de deux ou trois trous de suspension; ce n'est guère que par la variété de forme de ces appendices que les pièces se distinguent. » Colini e Mengarelli, p. 139, fig. 9, 7. — Cf. deux bonnes figures données par Akermann, Remarks on certain Pelasgic and Latial Vases found in the Central Italy, Archaeologia, XXXVIII, 1860, p. 188-195; v. pl. XVII. — Cf. aussi: Pinza, Laz, col. 354, fig. 130. — Pour la Moravie: J.-L. Cervinka, Novy typ popelnicovych poli na Morave, Pravek, Vl, 1910, p. 140-148, 4 fig.; v. p. 144, fig. 1, nº 17.

W. Vollgraff (p. 22, fig. 27) montre d'Argos une jatte à peinture géométrique noire, avec une seule anse, percée d'un trou vertical, « type très répandu, façonné à la main, ordinairement pourvu d'un bec ». Le bec n'est pas partout aussi fréquent. Il fait défaut sur de superbes exemples de poterie peinte de Thessalie donnés par Tsourtas, Dim., pl. 20, nº 1; 21, nº 1. On le retrouve pourtant, ou même un vrai goulot, planté en dessous du rebord, à Hagia Paraskevi, en Crête, avec anse en ailette biforée verticalement [Ohnefalsch-R., Cup., p. (47), fig. II, 11].

47. — Ecuelle à double anse horizontale biforée, de la station lacustre, exclusivement néolithique, du lac Fimon. [Paolo Lion, Salle abitazioni lacustri del lago di Fimon nel Vicentino, Atti d. i. r. Instituto Veneto di Sc., L. ed Arti, (3) X. 1864-5, p. 410-456, pl. V-XII; v. pl. VIII, 20]. — Une pièce néolithique allemande de Woischwitz, de forme absolument identique, quoique, peut-être, un peu plus petite (9,5 cm. de diamètre), est figurée par Lindenschmit, V, pl. 61, nº 1101. — En Grèce la jatte à deux anses forées verticalement n'est pas rare [S. Wide, Afidna in Nordattika, Mitt. d. K. Deutsch. Arch. Instit., Athen. Abt., XXI, 1896, p. 385-409, pl. XIII-XV; v. pl. XV, 4-6]. — Cf. aussi Mosso, Phæstos, col. 171, fig. 27. — Orsi, (Finn., pl. III. 21) montre des jattes à quatre anses.

18 (1/7). — « Ecuelle d'un tumulus d'Uthleben, à décor gravé, munie de cinq pieds. » Görze, Saale, pl. I, 41 et p. 43. L'auteur signale comme exceptionnelle l'anse force verticalement, dont il ne cite, outre les cas sui-

vants (20, 21), que trois autres pour tout le bassin de la Saale.

19 (2/15). — Jatte avec quatre saillies imperforées, placées les unes à côté des autres, sur une même ligne horizontale, d'un seul côté, en dessous du bord. Haut 8,5 cm.; gr. diam. 10,5 cm. [Götze, Walt., pl. XVI, 3 ct p. 156]. Quoique il soit difficile de s'expliquer autrement que pour la préhension l'utilité de ces quatre appendices unilatéraux, il est à remarquer qu'ils ont été trouvés, dans un même cimetière néolithique, sur le même type de vase, avec toutes sortes de types d'anses funiculaires, à trous, soit verticaux, soit horizontaux, mais presque toujours géminés, sauf dans le cas (Taf. XVIII, 3) de la tubulure horizontale unique.

**20** (2/15). — « Grande jatte portant sous son rebord un appendice biforé verticalement. Ornementation interne d'une bande de cinq lignes de points piquetés en dessous du bord, d'où pendent trois triples triangles écartés. Haut. 9,7 cm.; gr. diam. 31,5 cm. ». Götze, Walternb., pl. XVIII,

1, p. 157.

Duemmer (p. 225) remarque que la gémination du trou vertical est de règle pour les appendices de préhension des grandes jattes (plus de 45 cm. de diamètre) des plus vieilles tombes chypriotes, où l'on voit cependant quelquefois la coexistence des tubulures verticales et horizontales, l'une

étant souvent remplacée par un bec de déversement.

21 (2/15). — « Simple écuelle, de facture assez grossière, avec une paire d'anses funiculaires percées verticalement, placées sous le bord. Haut: 8,5 cm.; Larg. max.: 21,5 cm. » A. Götze, Saale, pl. XVI, 9 et p. 155. — Ge doit être la même qu'avait eu l'obligeance de nous signaler dès 1908, avec un croquis, M. A. Götze, comme venue au musée de Berlin du cimetière de Walterniernburg (Saxe), à poteries du type de Bernburg, type auquel se rattache un gobelet gravé trouvé à Calbe-a-S., en forme de tonnelet, muni sur son plus grand diamètre de deux paires opposées de mamelons forés verticalement [A. Götze, Nene Erwerbungen der praehistorischen Abtheilung des Mus. f. Völkerk., Verhandl. Berl. Ges., 1892, p. (177)-(188), 10 fig.; v. p. 185, fig. 9, h].

Un tesson néolithique danois, décoré d'élégantes gravures en arête de poisson, montre sur sa panse deux anses pareilles, mais mieux séparées,

quoique contiguës. [Madsen, pl. XXXVI, 7].

Deux ansettes à trou vertical, un peu plus séparées, se remarquent sur un vase tronconique du Nord de la Bohême, figuré par Jina, Nord., pl. XI, 2.

22 (1/8). — Vase de la basse époque de Suse (fouilles J. de Morgan), le seul, sur 13 trouvés dans la tranchée 7, qui ait présenté des anses, et encore celles ci affectent-elles la forme de simples bourrelets horizontaux attachés en haut et en bas de la panse, dans un même plan diamétral et tous forés de deux trous verticaux, auxquels correspondent deux autres couples de trous percés dans le pied [Lampre, p. 103, fig. 154].

23 (1/6). — Petite tasse en verre, à anse horizontale bitubulée verticalement. « Forme particulièrement remarquable, dont je n'ai trouvé l'analogue dans aucun ouvrage ». M. Wilms, Alterthümer der Umgegend von Diesburg, Bonner Jahrb., Hft. LII, 1872, p. 1-38, pl. IV-VII; v. pl. VI-VII,

9 et p. 34.

24. — Ecuelle de Levkosia (Chypre), munie sur son pourtour de quatre oreilles saillantes, dont deux seulement biforées, l'une verticale, l'autre horizontale.

« Dans les tombes les plus anciennes, se rencontrent très souvent de grandes terrines, de o<sup>m</sup>50 et plus de diamètre, toujours munies d'un appendice percé soit verticalement de deux trous, soit horizontalement (v. 14, 4) d'un seul, quelquefois avec la double combinaison. Souvent, il y a, en face, un bec ou même un goulot de déversement ». Duemmler Cypern, p. 230 et Beil. II, 3. — « A l'âge du Cuivre, de grandes coupes ou bols, sans décor, de 30 à 40 cm. de diamètre, avec ou sans bec, ont une anse pleine constituée par un renflement percé de deux trous dans les-

quels on pouvait passer un lien ». Dussaud, p. 159, fig. 59.

Ovoique la figure, dont nous donnons un croquis aussi rigoureux que sommaire, semble donner comme pendant à une patte verticale, de contour rectangulaire, une ailette horizontale et de contour mi-circulaire, il est à penser que le souci de la symétrie a scul dû dicter l'adjonction des deux appendices verticaux non percés. De même, dans une cuvette hongroise [Kada, Bronz., pl. II, 17 et p. 127], il y a, sur le rebord horizontal, trois ailettes horizontales imperforées, complétant un quarré avec une autre, seule biforée. Une disposition analogue semble observable sous le bord d'un gobelet figuré par Joseph Mihalik, Trouvaille de l'époque de La Tène à Felsö-Méra, C. de Abauj (en hongrois), Arch. Ertes., XXXV, 1905, p. 261, 266, 2 pl.; v. p. 261. - Sur une écuelle, de forme déjà supérieure, à bordure renforcée, décor peint, petit pied rajouté (Age du Bronze), on voit, implantées obliquement sur la carène, d'un profil légèrement biconique, quatre ailettes rectangulaires, dont deux seulement, face à face. sont percées chacune de deux trous [ORSI, Finn., pl. III, 21 et p. 47]. - PINZA (Lazio,, col. 54, fig. 14 et pl. III, i) rapporte avoir trouvé dans une tombe bâtie en voûte à encorbellement surbaissée, en pierres sèches, deux petits plats creux munis chacun de deux ailettes horizontales opposées sur le rebord, mais une seule percée funiculairement. Il est clair qu'on ne visait que la suspension pour égoutter après emploi ou pour le transport.

Sur des poteries modernes, actuellement encore fabriquées par les femmes Druses du village d'ed-Dâlié, sur le Mont Carmel, suivant le mode le plus primitif, façonnage à la main, sans tour, cuisson à feu libre, M. le Comte E. de Mülinen (in litt., 1910) a remarqué une forme surbaissée tout à fait analogue, dite qidri, régulièrement munie de quatre ailettes horizontales, rarement toutes semblables, le plus souvent deux simples, plus ou moins triangulaires ou rectangulaires, alternant avec deux autres, à échancrure bimamelonnée, mais sans trous funiculaires. — Edouard Naville [La poterie primitive en Egypte, l'Anthropologie, XXIII, 1912, p. 313-320; v. p. 315, fig. 1] a fait la même remarque. — Dans la poterie kabyle actuelle, un plat creux représenté par A. van Genner (pl. I, K) montre quatre anses horizontales, qui semblent toutes percées, quoique assez

irrégulièrement.

25 (env. 1/12). — Poterie romaine, de 12 cm. de haut, et 23 cm. d'ouverture, montrant sur son pourtour trois élargissements fenêtrés de son rebord horizontal, et un bec qui complète la symétrie [Hanne, Ueb. zwei spätrömische Skelettgräber von Trebitz b. Wittin (Saale), Nachr. ucb.

d. Altertumsk., 1903, p. 51-53, 15 fig.; v. p. 52, fig. [B].

L'usage de collerettes spécialement adaptées pour porter des trous funiculaires semble commun en Hongrie: témoin deux jolis vases ornés, formés par la réunion de deux calottes sphériques tronquées, et qui, sur le grand cercle de soudure, portent cette crête, produit régularisé des bavures du raccordement, utilisée en quatre points cardinaux pour le forage d'autant de couples de trous |Jean Domonkos, Station préhistorique du « Lopos halom », c. de Arad (en hongrois), Arch. Ert., XXVIII, 1908, p. 55-78, 2 fig., 2 pl.; v. pl. II, 6, 7].

Sophus Müller [Vases d'argile jutlandais à détails classiques, Mémoires de la Soc. roy. des Antiquaires du Nord, nile Sie, vol. 1, 1896-1901, p. 363-371, 8 fig.; v. p. 367, fig. 5, et p. 366 donne comme semblable à une forme très commune de l'époque romaine une écuelle assez profonde, munie d'un côté d'une simple ailette horizontale à un seul trou funiculaire, et de l'autre, d'un bec en gouttière plate, de longueur et de largeur exagérées encore par son épanouissement en deux langues divergeant comme les pétales inférieurs de la fleur de lys héraldique : « Vase découvert près de Haag, dans une sépulture jutlandaise de l'époque romaine. . de la forme si commune à l'époque romaine, d'une écuelle ouverte avec un fond petit et plat et une panse de courbure assez faible. Mais le rebord présente deux saillies opposées, différentes de formes. Si toutes les deux avaient été destinées à servir d'anses, elles auraient été semblables; on trouverait difficilement des exceptions à cette règle, qui provient de ce sens de la symétric inné chez l'homme. On peut deviner que l'une des deux saillies en question, la plaque plate et arrondie, devait être une sorte d'anse, et que le trou dont elle était munie était destiné à laisser passer le cordon pour suspendre le vase. Quant à l'autre saillie, un peu plus épaisse, elle a une forme bizarre, se terminant par une section égale, avec une échancrure de chaque côté, et avec une rigole nettement indiquée au milieu. Cette partie, d'un détail soigné, devait avoir eu une destination spéciale. Il se peut que la rigole ait servi à l'écoulement... », comme dans la timbale en argent de Pompéi, du Musée de Munich, qui en rappelle la forme; mais l'auteur finit par incliner plutôt pour l'usage de lampe.

G. Vasseur [Les poteries usuelles, grecques et indigènes, en Provence aux IIIº et IIº siècles avant notre ère, Congr. internat. d'Anthrop. et d'Archéol. préhist., XIIIº sess., Monaco 1906. t. II, 1908. p. 303-313; v. p. 307] a trouvé aux environs de Marseille, une « singulière poterie... dont la forme rappelle un peu celle d'une cuvette munie d'un pied... avec large bord se prolongeant en une sorte de bec aplati, canaliculé et très élargi à l'extrémité, qui se termine brusquement par un bord droit : ce bec est concave sur les côtés. Le bord diamétralement opposé présente toujours deux perforations pratiquées par le potier. Cette disposition permet de supposer que cette poterie devait être suspendue dans une position horizontale, au moyen d'une corde passant par les trous du bord et les échancures latérales du bec...». Cet ustensile, que M. Vasseur suppose avoir pu servir à la fabrication du fromage, est évidemment le même que celui du Danemark ci-dessus mentionné. — Il se rencontre aussi fréquenment sans trous [Mariani, Gret., fig. 41 et col. 204].

26 (2/5). — Vase de Phæstos, de type troyen très primitif, muni à la fois de deux larges poignées et de deux couples de boutons funiculaires, forés verticalement. [Maniani, Cret., pl. XII, 50 et col. 342]. — D'autres vases de Phæstos de cette forme, de la poterie peinte néolithique, portent, au milieu d'un large décor de triangles quadrillés, deux couples, l'un de boutons forés verticalement, l'autre de tubulures jumelles. [Mosso, pl. II, 6, 8].

Cette cumulation, sur un même vase, de moyens de préhension et de suspension, qui montre bien le double intérêt utilitaire qu'y attachaient les anciens, se retrouve assez fréquemment. M le Dr Carton a trouvé dans la nécropole punico-romaine de Gurza (Tunisie) une haute bouteille à col mince qui, munie, sur ses flancs rebondis, de deux forts boutons à trou vertical, n'en projette pas moins, de ce même niveau jusqu'au col, la

courbure élancée d'une anse d'anochoé (In litt., 1910).

27 (env. 1/10). — « Certaines amphores d'Aufidena (période avancée de l'âge du Fer), à corps ovoïde, ont la bouche operculée par un diaphragme tantôt concave, tantôt plan, dont le pourour débordant est percé de deux couples de trous pour y rattacher probablement un couverele ou un bouchon. » Mariani, Auf., pl. XI (numérotée VI par erreur), fig. 9 et col. 291, 293. — En plus de ces trous, la figure en montre, comme dans 28, un au haut de chacune des anses.

28 (H.: 0 m. 14; Diam. à la bouche: 0,09; à la base: 0,075). — « Amphore des plus singulières, en terre noire travaillée à la main; anses en torsades, percées chacune, au sommet, d'un trou vertical traversant de part en part... Bouche en forme de plateau, percé d'un trou de 17 mm., de part et d'autre duquel, à égale distance des anses, se voient deux couples de trous verticaux qui pénètrent à l'intérieur du vase, de sorte que le liquide ne pouvait être versé que par ces quatre petits trous et l'ouverture médiane. Les trous des anses devaient avoir une autre destination; probablement la sustentation par un lien. » Mariani, Aufid., fig. 34 a et pl. XI b; v. col. 460. — Peut-être un rapprochement pourrait-il être fait avec les curieux cas 4, 35-37. — Quant aux anses repercées, v. 7, 9-12.

29 (1/6). — « Vase avec deux oreilles percées chacune de deux trous verticaux, du village d'El Garcel. Néolithique. » L. Siret, *Espagne*, p. 26, fig. 96.

Il y a au Musée de l'Isolino de Varese (Collect. Ponti) un vase entier,

nº 1616, muni, comme celui-ci, de deux protubérances biforées.

30 (1/10). — Poterie très grossière, semi-ovoïde, à fond rond et bord un peu rentrant. Sur le pourtour sont disposées à égale distance quatre brèves protubérances, forées chacune de deux larges trous ». — Angelo Pasqui, Scavi della necropoli di Torre Mordillo nel Comune di Spezzano Albanese. Oggetti descritti, Atti. d. r. Acc. d. Lincei, (4) IV, 1888, Notiz. d. Scavi, p. 462-480, pl. XIX; v. p. 474, pl. XIX, 9.

34 (2/15). — Urne biconique d'une tombe de l'âge du Bronze de la Thuringe, de Kösen, munie, de part et d'autre de la carène et du pied, de paires de trous funiculaires. Musée d'Ethnol. de Berlin. [GÖIZE, H. u. Z., pl. IX, 139 et p. 347]. — Pour le pied percé, v. 9, 26; 15, 22; 18, 5, 6.

# PLANCHE 17.

Trou vertical, simple ou géminé, en Germanie, Hongrie, Bouème, etc.

- 1 (1/6). Vase du champ funéraire de la tuilerie de Tangermuende. « De chaque côté se détache une oreille échancrée sur son bord et par conséquent à deux saillies, une sorte d'ansa lunata, percée de deux trous verticaux. Ornementation de lignes et guirlandes obtenues par le poinçonnage profond de petits > Collection von Alvensleben. » Virchow, p. (438) et pl. VIII, 2. Ce vase et les suivants ont été recueillis vides, auprès de squelettes, avec des haches polies, de très jolies lames taillées, des dents de carnivores percées, des os travaillés, et, très exceptionnellement, des traces minimes de bronze, qui n'empêchent pas cette poterie d'être bien caractérisée comme de la fin du Néolithique [Virchow, (p. 442)]
- Cette même forme, plus fruste, sans ornementation, a été trouvée dans un fond de cabane néolithique de l'Isère: « Vase à fond rond, de 66 mm. de hauteur, 45 de diamètre, 22 d'ouverture; près du col on a façonné deux anses perforces de trous dits de suspension. » H. Müller, p. 1024 et pl. V. 6.

2 (1/5). — « Vase de même provenance que 1, appartenant au Musée Royal de Berlin, nº Ig 101; analogue, mais à quatre anses semblables, superposées par paires. L'ornementation si remarquable a certainement été obtenue avec un demi-cylindre creux taillé ad hoc, tige de roseau ou os d'oiseau, car le sommet de l'angle curviligne est toujours plus profond, tandis que les côtés remontent en pente » Vircuow, p. (440), pl. VIII, 4. - Au cours du même mémoire, l'auteur cite encore, de la même provenance, un autre petit vasc, d'à peine 7,6 cm. de haut et 9,4 de plus grande largeur, assez grossier et sans ornements, muni, sous l'ouverture, de 7,2 cm. de diamètre, de couples d'anses formées de petits boutons, fortement saillants et allongés presque en pointe, bien séparés par une intervalle de 5 mm, et percés chacun d'un trou de haut en bas, ce qui rappelle tout à fait les vases palafittiques suisses (13, 5). Ailleurs il mentionne encore (p. 444) des vases néolithiques à anses perforées verticalement à Wulfen (Kr. Köthen). Puis (p. 445), parlant des fouilles, alors récentes, du Spitzen Hoch près Bernburg, il est frappé de l'analogie que présentent avec les trouvailles d'Hissarlik les poteries du niveau le plus ancien, où l'on voit « courir le long du vaisseau assez bas, de très étroites tubulures horizontales, ou, encore plus bas, des protubérances saillantes, percées de haut en bas, donc destinées au passage de cordes pour la suspension. Ces vases à suspendre, sur lesquels se copièrent sans doute plus tard ceux de bronze, forment parmi la poterie un contingent relativement important. Ils sont naturellement presque toujours privés de pied, de façon qu'ils devaient, pour l'usage, comme plusieurs de ceux de Cujavien (8, 15) être ou bien plantés dans le sable, ou posés sur une couronne d'argile. » -Nous ne pouvons nous empêcher cependant de constater que cette observation, d'une logique toute théorique, est plutôt contredite par les faits. puisque, sur les quatre vases à anses funieulaires de cette provenance, il y en a trois qui ont une base plate et que le seul qui ait une base ronde a pour pendant un autre qui n'a qu'une anse de préhension et non de suspension.

Plusieurs vases du type de Bernburg, dont M. A. Götze nous a communiqué les croquis, ont aussi une base parfaitement plate, tout en étant munis sur la panse de deux protubérances échancrées biforées. L'un trouvé à Walternienburg (Saxc), avec la terrine 15, 20; un autre, de Nietleben, au Musée de Halle, et un de Latdorf même, près Bernburg, des collections du château de Gross Kühnau, près Dessau, où il y en a deux autres encore, dont les anses biforées ont eu leur pourtour bien régularisé, une fois en demi-cercle, une fois en rectangle.

D'autre part, P. du Chateller (Armor., p. 9. note), qui croyait avoir constaté qu'en Bretagne « les rainures (lisez : tubulures) de suspension ne se remarquent que sur des vases à fond rond, » publie lui-même des cas (Castel., p. 410. fig. 10), où des trous funiculaires coïncident avec un fond plat. Il en appert donc que, s'il y a connexité évidente, il n'y a pas positivement relation de cause à effet, l'anse funiculaire ayant eu par ailleurs des raisons d'être bien suffisantes.

3 (1/5). — Poterie néolithique, d'une tombe mégalithique de Janischewek, fouillée par le général von Erckert en 1879. Poterie gris noirâtre, peu cuite, faite à la main, mais assez homogène et lisse, mince et légère. « D'un seul côté sont attachés, à 6 cm. l'un de l'autre, saillant de 5mm., deux boutons plats, percès de bas en haut de deux trous étroits, mal centrés. Par extraordinaire on ne trouve ni en face, ni ailleurs, la trace d'aucun autre bouton analogue, de sorte qu'il faut admettre que ce n'était que

dans les intervalles de l'utilisation qu'on suspendait le vase... L'ornementation de très petits points a dû être faite par poinçonnage avec un petit cylindre creux, chaume ou tuyau de plume. Les quadruples rainures des petits écussons curvilignes, quoique certainement point obtenues par l'impression d'une ficelle tordue, montrent, dans leur fond, de petites saillies transversales, qui semblent avoir été destinées à retenir une matière colorante, totalement disparue. » [Virchow, p. (432) et pl. VII, 2].

Ce type d'anses semble être à rapprocher des tessons moraves figurés par Gottwald, pl. II, 1, 8, et des vases de l'enceinte de Sarka, près Prague, figurés par Jira (Nord., pl. XII, 3, 4), où il est cependant possible que les vases entiers portassent quatre anses, mais alors disposées sur plan rec-

tangulaire et non carré.

4-5 (8/15) et 6 (1/6). — Poterie néolithique du Hradist de Sarce [Pic, Predhist., pl. XL, 14, 15 et 8]. — Le regretté Pic ayant eu l'obligeance de nous envoyer d'excellentes photographies de ces vases, nous y avons vu de simples bourrelets arrondis, du type ordinaire, à courbures mousses, point du tout modelés à facettes, comme sur les figures lithographiées, où il est évident que le dessin a créé des lignes d'arêtes qui n'existent pas, en même temps qu'il exagérait fortement l'évasement basilaire, surtout de 5.

7 (1/5). - Vase du cimetière à incinération (âge du Bronze) de Vatya

(Hongrie). [KADA, p. 126, pl. I, 5].

Il y a au musée du Louvre, outre le beau vase étrusque que nous donnons plus loin (33, 3), un autre à boutons biforés. « Vase cylindrique à deux oreillettes, avec cercles saillants. Forme de situle, imitée du métal... Les deux appendices formant anses sont forés de deux trous de suspension... Terre rougeâtre de bucchero rosso; fumigation superficielle, aspect lustré. Haut. 0<sup>m</sup>22; diam. 0<sup>m</sup>15 ». Pottier, Louvre, pl. 22 C 13 et p. 28.

- 8-9 (1/5). Urnes funéraires d'un tumulus du moulin de Laptau (Prusse orientale), nºs 4416-7 du Musée de Kænigsberg. Trouvées parmi beaucoup d'autres, avec ou sans anses, toutes en argile mêlée de petits fragments de granite, mais assez fine et soigneusement lissée dans la partie supérieure, l'inférieure étant intentionnellement laissée rugueuse, parfois même assez grossièrement, ces urnes se distinguent par la forme de leurs anses à trous verticaux « que l'on ne connaissait, dit Tisculea, (p. 111 et pl. II. 12, 13) que d'époques beaucoup plus anciennes, savoir de la première, la plus ancienne occupation de la ville d'Ilion, qui coïncide indubitablement avec la fin de l'époque néolithique ou l'époque du Cuivre du reste de l'Europe... Mais l'intervalle de près d'un millénaire empèche d'établir aucun rapport avec les sépultures de la Prusse orientale », qui sont du La Tène moyen.
- 10 (2/15). « Vase en terre grossière, façonné à la main, avec deux anses pour la suspension », trouvé presque intact dans la couche néolithique de la grotte de Furninha, [Joaquim F. M. Delgado. La Grotte de Furninha à Péniche, Congr. internat. d'Anthrop. et d'Archéol. préhist, IX° sess., Lisbonne. 1880, p. 207-278. 19 p.; v. p. 11/4 et pl. XI, fig. 94]. Réduction d'un cliché, aimablement mis à notre disposition, par M. E. Cartallage. (Esp., fig. 145 et p. 116). A remarquer l'adjonction de deux boutons imperforés qui contraste avec le peu de souci de la symétrie du reste de l'ornementation.

M. Vierra Natividade [Grutas de Alcobaça, Portugalia, I, 1899-1903, p. 433-474, pl. VI-XXIX; v. p. 459 et pl. XVIII, 235] donne la figure d'une grande jarre, de 60 litres de capacité, recueillie dans une chambre dolménique portugaise, qui porte, un peu en dessous d'un petit col droit, trois tubulures verticales] équidistantes, reliées par des cordons en relief,

simulant avec d'autres, méridiens ou horizontaux, un enlacement complet.

41 (4/15). — Poterie néolithique de Caslavi [Pic, Pred., pl. LII, 2]. — Comme les perforations verticales sont plutôt exceptionnelles en Hongrie, M. A. de Maron nous signale au Musée de Kassa (nº 1008) une portion de vase décoré sobrement de fossettes et de pointillés incrustés de blanc, qui montre à l'épaule, en dessous d'un col droit, curicusement surmonté d'un couvercle conique, deux protubérances forées verticalement.

12 (1/6). - Urne néolithique de Velim, Bohême (Pic, Predhist...

pl. XXXVI, 6]. V. aussi Prov., p. 11, fig. V.

L'idée de faire correspondre à l'anse supérieure une autre, plus bas placée, pour faciliter l'assujettissement des liens sous le fond, s'est reproduite en tous pays: outre l'exemple persan (15, 22) déjà cité, et maints autres qu'on pourrait rapporter, mentionnons celui qu'a remarqué, pour sa rareté, M. Mac Curdy dans la collection de poteries américaines de M. Georges G. Heyes à New-York, d'un vase en forme de cloche, tronquée en haut, qui porte sur deux méridiens opposés des boutons forés se correspondant dans le sens vertical.

13 (1/3). — Petit pot à fard persan, en albâtre, « jumelé en forme de cœur... portant en rehaut, autour de la double ouverture, un anneau plus ou moins développé et orné, offrant, dans l'axe de la cloison médiane, deux oreillettes percées de trous de suspension. » Gautier et Lampre, p. 144, fig. 294.

### PLANCHE 19.

#### LA TUBULURE VERTICALE.

1 (1/4). — Poterie égéenne, de technique chypriote, trouvée dans une tombe de l'âge du Cuivre. Collection Morin-Jean, n° 2139. « Les tubulures verticales, communes en Asie-Mineure, sont rares à Chypre. Le Louvre n'en a pas d'exemplaire. » Morin-Jean, in litt.

**2** (1/9). — « Vase en terre cuite ansé, d'une sépulture à incinération de Boyolone, prov. de Verona. » Montellus, *It. sept.*, pl. 38, fig. 8, d'après Pigorini, pl. XII, 2 et ρ. 187. Epoque antérieure au Fer, contemporaine des

terramares.

3 (1/10). — « Urne funéraire du cimetière attenant à la terramara de Casinalbo, ayant pour anses deux oreillettes perforées verticalement. » Arsenio Crespellani, Scavi del Modenese, 1880, Atti e mem. d. Deputaz di Storia patria p. la prov. dell' Emilia, n. s., VII, 1882, p. 209-227, II pl.; v. pl. II, 6 et p. 224 [Montelius, It. sept., pl. 38, nº 16]. — Un vase de cette même forme sphérique, fond plat, avec deux tubulures latérales verticales, mais minuscules, se voit au Musée de Turin, provenant de la palafitte de Varese.

Un autre est figuré par F. Keller, Pfahlb., IV, pl. 1.8: ce doit être celui que j'ai vu au Mnsée national de Zürich, sous le nº 849, provenant de l'ancienne station lacustre du Klein Hafen de Zürich. Le même auteur [Pfahlb. VI, pl. II, 20 et p. 249], donne un vase de Robenhausen, beaucoup plus déprime et ouvert, correspondant à la moitié inférieure de celui de Casinalbo, et qui porte deux tubulures opposées pour la suspension.

La forme presque sphérique, sans renforcement au col et sans aplatissement du fond, est des plus fréquentes à l'époque néolithique. F. GALL-LARD (p. 194), en cite un cas breton trouvé, parmi cinq petits vases, tous apodes, « exactement du type recueilli au dolmen du Mané-Hyr, avec deux

oreillettes verticales et perforées dans le même sens. »

4 (1/9). — « Vase en terre cuite; de chaque côté de l'anse perforée verticalement on voit un demi-cercle et des lignes courbes en creux. On suppose que cela représente une face humaine. Musée préhistorique de Roma. » Montelius, *It. sept.*, pl. 38, fig. 11; d'après Pigorini, *Bovolone*, pl.

XII, 5 et p. 185.

« Ou je m'illusionne, ou cette ornementation vise à représenter une face humaine. En écrivant ces mots, je l'ai sur ma table, et l'illusion est pour moi complète. L'anse verticale, entre les deux demi-cercles, marqués d'un point au centre, me représente le nez entre les yeux, les deux lignes qui courent près du bord du vasc et descendant sur l'anse donnent l'idée des cils et les deux protubérances latérales peuvent être regardées comme les oreilles... Si la figure ne correspond pas tout à fait à mes expressions, c'est que le dessin n'est pas très exact: d'abord les « yeux » sont bien plus près de l'anse; le point qui doit représenter la pupille n'est pas au milieu d'un cercle mais entre les extrémités d'un demi-cercle, enfin les deux lignes qui courent parallèlement au bord du vase, qui doivent figurer les cils, descendent jusqu'à toucher l'extrémité supérieure de l'anse, à son point d'attache... » Pigorini. p. 185. — Il faut regretter vivement, d'après cela, que O. Montelius, en faisant son superbe ouvrage — et ce n'est pas Ia première fois que nous faisons la constatation (1, 7; 31, 5) — aiteru devoir redonner telle quelle, avec ses défauts expressément signalés, la figure qu'il faisait redessiner à grands frais et que nous lui avons empruntée à notre tour, eu ne prenant garde qu'au côté funiculaire.

Une forme plus ancienne, presque sphérique, avec col légèrement rétréci, mais tubulures parcilles, est donnée par P. Onsi, Contributi all' archeologia preellenica sicula, Bull. d. Pal. it., XV, 1889, p. 158-188, pl. IV-V; v. pl. IV, 1. — Une autre encore, mais à fond plat et simples

protubérances percées : Orsi, Plem., pl. XI, 20.

5 (1/3). — « Petit vase en terre brune àdeux trous perpendiculaires latéraux, de la terramare de Gorzano. Age du Bronze ». O. Montelius. It sept., pl. 17, fig. 21. D'après Coppi, Gorz., pl. X, fig. 7 et p. 44: « Utriculus biforatus. Cette olla qui se rapproche de celle qu'a figurée le Prof. Canestrini (Prima relazione s. oggetti d. Terremare, tav. I, f. III), mais en plus petit, plus svelte et plus régulier, n'a pas de véritables anses ou appendices, mais sculement deux tout petits trous de 3 mm. percés verticalement en partie dans l'épaisseur des parois du vase, en partie dans une légère addition de terre qui forme extérieurement, de deux côtés opposés, des éminences allongées dans le sens vertical. Haut. 0,055. Surface mal lissée, de couleur brune inégale ». Cf. pl. XVIII, 5.

6 (1/4). — « Beau vase cylindrique à deux anses massives, traversées chacune d'un trou pour y attacher le couvercle. H.: 10,5 cm. » Orsi, Calt., p. 72, fig. 8; cf. p. 88, fig. 44, même forme, sans anses, avec couvercle

massif en disque plat. Age du Bronze.

7 (1/2). — Anse en tubulure verticale, décorée au cardium, de l'abri néolithique de Châteauneuf-les-Martigues (B.-d.-Rh.). [Fournier et Repellin, pl. IV, fig. 44]. — Cf. 10, 31.

8 (1/3). - Fragment de vase de la palafitte de Moosseedorf, à mamelon

simple, perforé verticalement. [J. Wiedmer-Stern, Dessin original].

9 (1/5). — Ecuelle de la tourbière de la Lagozza (Lombardie), gisement néolithique, où « les ustensiles, dont un grand nombre sont intacts..., n'ont généralement pas d'anses, mais sculement des mamelons latéraux perforés. » Munno, Lake, fig. 62, n° 9. La forme étroite des deux tubutures jumelles est particulièrement intéressante. — Un fragment de ter-

rine semblable, d'Onnens (Vaud) porte, encore plus bas, une seule tubulure verticale analogue. Musée de Lausanne, nº 28473.

La jumellation de l'anse tubulée verticale, qui devait devenir de règle pour la vaisselle en métal précieux, se pratiqua de très bonne heure sur la vaisselle de terre. Nous en donnons, plus loin, des exemples (24, 6; 26, 5-7) et il faut citer le remarquable vase suisse de Schussenried, à deux couples opposés de fortes tubulures, que reproduit Munro (Lake, fig. 34, n° 23).

10-13 (1/6). — Vases de métal, trouvés avec le soi-disant « Trésor de Priam », dans la IIe couche d'Hissarlik, 3º période. [Görze, Tr. u. I., p. 327-8 et 349-351]. — 10, Bouteille d'argent cannelée de lignes verticales, à couvercle en capuchon, munie, ainsi que la panse, de deux anses funiculaires bitubulées, formées chacune d'une feuille enroulée à droite et à gauche, puis soudée [p. 350, fig. 276]. — 11. Autre bouteille d'argent, à anses en cul-de-sac [p. 351, fig. 277]. — 12. Reconstitution d'une cruche d'argent à anses funiculaires bitubulées [p. 351, fig. 278]. — 13. Restitution d'un seau de bronze. Près du rebord, formé par une feuille de bronze repliée, en dedans et au dehors, par martelage sur l'ouverture, sont attachées deux anses funiculaires bitubulées, qui contenaient des restes d'un gros fil de bronze [p. 349, fig. 273].

14 (env. 1/5). — « Parmi les tessons de la nécropole sicule de Castelluccio, il en est un qui réclame une attention particulière : c'est la partie supérieure d'une grande cruche, à engobe noir et gros bec de déversement ». Orsi, Castel., pl. III, 2 et p. 14. — Ce qui est surtout curieux, c'est l'encadrement de ce gros bec entre deux grandes olives forées verticalement, dont il semble que le canalicule ait été fait à section carrée — nouvelle particularité peu ordinaire, qui augmente l'intérêt du morceau.

### PLANCHE 21.

#### Vases a suspendre.

1 (2/9). — « Pièce du district de Tsugarou (Japon) présentée par le Dr N. Gordon Munro à la Soc. des Antiquaires du Japon (v. Prehistoric Japan, p. 201, fig. 113). Son ornementation est celle des poteries néolithiques des buttes coquillières des Aïnos aborigènes observées plus au Sud, à Omori, par M. Morse. Mais son âge pourrait être moins ancien, vu que l'état néolithique s'est prolongé beaucoup plus dans le Nord que dans le Midi du Japon. D'autres poteries néolithiques de l'âge de la pierre avec trous de suspension ont été publiées par E. S. Morse, Shell mounds of Omori, Memoirs of the Science Depart. Univ. of Tokyo, 1877, vol. I, part I, pl. XIII, 2; et Olladeira Shell mounds by Tyima and Suraki, 1883. vol. 1, pt. I. » W. Gowland, in litt., 1908.

2 (2/5). — « Vase de Woodyates (Dorset), paraissant bien destiné à la suspension, car il porte des perforations qui, soigneusement examinées, paraissent d'un genre unique. Ce sont quatre paires verticales de trous disposés l'un en-dessus, l'autre en-dessous de la crête équatoriale. Sur trois de ces couples de trous, un petit conduit part de chacune des deux ouvertures pour s'aboucher en Y couché avec l'autre canal et déboucher à l'intérieur du vase. Sur la quatrième paire seule, le débouché intérieur se fait par deux trous. Quel que fût l'usage de ce vase, il est clair qu'il était très commode à laisser suspendu ou à transporter dans le mode

indiqué par la figure; car une fois les trous occupés par des cordes ou des lanières, il ne pouvait y avoir qu'un suintement insignifiant du liquide. » Thurnam, Round Barr., p. 372, fig. 65.

Sans partager absolument la confiance de l'auteur dans l'étanchéité du vase suspendu vis-à-vis de liquides, il nous paraît bien aussi que ces trous qui, si inutilement (à moins que ce ne fût pour servir à des mèches), s'abouchaient à l'intérieur, ne pouvaient guère avoir qu'une destination funiculaire.

Mais pourquoi, dans l'abondante et curieuse série des petits vases analogues de Grande-Bretagne rangés dans la catégorie des incense cups, brûle-parfums, voit-on presque constamment une seule paire unilatérale de ces petits trous filiformes (op. cit., p. 372), placés le plus souvent vers le milieu ou près du fond, rarement près du bord? Pourquoi les retrouverait-on même sur une coupe à fond criblé de trous, une vraie passoire? Pourquoi, si ce n'est pour mettre l'objet à l'abri, vide, après l'usage — usage fait avec une substance soit solide, soit pâteuse, en tout cas point fluide?

- « Ces trous sont généralement côte à côte, rapprochés d'un demi à deux pouces; rarement, il n'y en a qu'un; une fois on a vu le couple vertical, et une autre fois l'un des trous sur le côté, l'autre hors de vue, au fond. Dans de rares cas, il y a des paires opposées. Est-ce alors pour la suspension, ou par simple raison de symétrie? Cette dernière hypothèse semblerait confirmée par certains exemples rares où les trous sont multipliés en quarré ou bien forment toute une couronne de sept, huit ou neuf trous (Op. cit., p. 370) ». Sans doute, en ces cas-là, on peut déjà penser à des trous d'aération. Mais quand ceux-ci étaient voulus, on savait parfaitement en cribler, régulièrement ou non, toutes les parois ou le fond (p. 368). Toutes les autres hypothèses qu'on peut émettre sont exposées, par Thurnam (p. 374) et il nous a paru en résulter que, sans doute, il y eut des catégories diverses d'appareils répondant à divers usages : lampes, brûleparfums, réchauds, passoires, simples récipients... Mais, pour la plupart, la constance des deux trous, autant que leur étroitesse, ne laisse guère de vraisemblance que pour l'usage funiculaire, et c'est pourquoi nous y avons insisté.
- 3 (1/4). Vase à parfums de Koban. Muséum de Lyon. Il y a, à la nécropole de Koban, « une catégorie de vases cylindriques à couvercle des plus intéressants. Les fonds et les couvercles sont plats; les bords sont droits, légèrement renflés ou munis de deux petites cornes percées de deux trous correspondant à deux autres trous traversant deux saillies du couvercle. On passait dans ces trous un cordon destiné à fermer et à suspendre le vase... Ornementation de chevrons et traits divers, grossièrement gravés... garnis primitivement d'une substance blanche, chaux ou kaolin... Ces vases à couvercles, qui ont été presque toujours trouvés dans les tombeaux, près de la tête du défunt, étaient, sans doute, des vases à parfum... Période transitoire entre l'âge du Bronze pur et l'époque où le fer apparaît... » Ernest Chantre, Recherches anthropologiques dans le Caucase, II, Période protohistorique, gr. in-40, 226 p., 184 fig., Atlas de LVII pl.; v. fig. 192 et p. 92,94. Cf. Morgan, Cauc., I, p. 184.
- 4 (1/2). Petit vase à quatre trous de suspension latéraux, trouvé dans la Grotte néolithique de Louoï (Ardèche) par J. Ollier de Marichard. Dessin dû à l'amabilité de M. Marc O. de Marichard.

Il est curieux de rapprocher de cette poterie d'une grotte néolithique de la Gaule un vase en calcaire égyptien, de forme extérieure analogue, mais portant, au lieu d'un seul col large, trois petits cols droits, alignés sur les om20 de longueur de la caissette, qui est percée, sur ses arêtes supérieures, de deux trous obliques exactement semblables à ceux de la petite corbeille de Louoï [Quibell, Hier., pl. XXXI, 4]. Une autre, de la même provenance, porte cinq ouvertures de godet, mais les trous funiculaires aux angles; tandis qu'une troisième, de la station préhistorique d'Abusir el-Meleq, a non seulement la même disposition de trous, mais à peu près la même dimension que celle de l'Ariège. [Möllen, Ab. 1906, p. 18, fig. 18].— Sans doute étaient-ce, comme le vase persan 17, 13, des pots à fard.

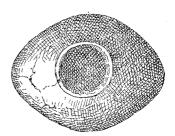
- 5-7. « Céramique danoise des tombes de l'époque néolithique... Une forme qui se présente fréquemment est celle de la suspension figurée à droite dans le haut de la fig. 78, avec fond rond et parois montant droit ou en se rétrécissant, avec anses pour la suspension, auxquelles correspondent de petits trous percés dans le couvercle bombé. » S. MÜLLER, I, p. 153, fig. 78. Une autre forme fréquente et caractéristique des tombes les plus anciennes, à petite chambre, est celle de la bouteille du haut de la figure, avec bouclettes à l'attache du col, dont une variété plus trapue est figurée dans le même ouvrage, p. 67, fig. 36.
- 5. « Ce vase, trouvé en 1836 dans l'île de Moen, avec une quantité d'objets de la pierre polie, est jusqu'ici unique dans le musée de Copenhague. Le seul autre exemplaire qui ait été rencontré avec des tubulures verticales, provient d'un tombeau de l'Age de la Pierre de la partie méridionale de l'île de Fionie, et a été trouvé en 1877, sans eouvercle, les tubulures en partie cassées... Les vases en terre munis d'anses perforées que j'ai vus dans d'autres musées, surtout en Egypte, ont presque toujours la perforation horizontale... » Valdemar Schmidt (in litt., 1908). Voir aussi Cazalis de Fondouce, Compte rendu du Congrès international d'Archéologie et d'Anthropologie préhistorique à Copenhague. II, Les Musées de Copenhague. Matériaux pr. l'hist. prim. de l'Homme, VI, 1870, p. 113-145, fig. 5-66; v. p. 128, fig. 43. Des couvercles, analogues pour la forme et pour l'ornementation, mais portant parfois leurs paires de trous opposées sur deux proéminences horizontales spéciales du rebord inférieur, sont figurés par Madsen, pl. XXXVI, 1-4; XLVII, 32.

8 (1/3). — Très curieux petit vase, de provenance malheureusement incertaine, mais vraisemblablement centre-américaine, que M. A.-L. Lewis, de Wallington (Angleterre), ayant vu l'intérêt qu'il excitait en nous lorsqu'il nous l'eut signalé, voulut bien distraire de sa collection en nous permettant de l'offrir à celle de la Société Préhistorique.

Ce n'est pas ici le lieu d'insister sur le remarquable décor, paraissant avoir recherché une imitation de vannerie, qui a été obtenu par excision de petits prismes triangulaires de la pâte, actuellement brun-chocolat, soigneusement lissée à la surface, et probablement ornée d'une incrustation claire, dont il n'est pas certain que les taches visibles dans le bas de l'angle droit supérieur de la face inférieure ne soient pas des traces. Ce qui doit nous intéresser particulièrement, comme un exemple unique en son genre, c'est l'artifice de la rainure creusée de l'une à l'autre des deux anses, seules pourvues de trous funiculaires, pour assurer le passage et la fixité de la corde sous le fond glissant. Quelque gauche qu'ait été l'exécution, qui n'a pas su suivre le plan de symétrie et a amené la division de la surface en quatre parties très inégales, combien ingénieuse n'était pas l'idée, soit qu'il s'agît de suspension, ou, peut-être, simplement, de la fixation du couvercle pour lequel était préparée, autour de la bouche, une véritable feuillure! Malgré ce détail et malgré la recherche ornementale qu'indique l'addition de deux anses borgnes en croix avec les deux trouées, et la descente vers le bas de doubles rainures mises là pour la scule symétrie, et l'encadrement de tous les motifs au moyen de traits profon-dément entaillés au couteau, la maladresse même de la réalisation accentue le caractère de primitivité de cette pièce originale et corrobore l'attribution qui en a été faite, par deux américanistes des plus distingués, à l'époque précolombienne, sans autre parenté, que de forme et peut-être de destination (la tache noire, visible sur notre photographie, dans l'angle gauche supérieur du fond, atteste l'action du feu), avec les autres pièces que nous en avons rapprochées.

9. — On a trouvé dans le creusement du bassin de carénage de Marseille, « parmi de nombreux vases, tous de fabrication grecque, un vase d'apparence grossière et de forme bizarre, ne rappelant aucune des formes connues de la céramique hellénique. C'est une sorte de récipient en forme de bourse allongée et relevée aux coins, avec deux trous de suspension percés près des lèvres, car le vase ne peut tenir debout. La terre, rouge et très épaisse diffère complètement de tous les autres vases, aussi bien ceux de fabrication locale que ceux de fabrication étrangère. Cette forme est d'ailleurs bien connue et se rencontre fréquemment à l'époque néolithique et en plein âge des métaux. » Michel Clerc, Les Ligures dans la région de Marseille, Revue historiq de Provence, I, 1901, p. 1-12 et 69-78; v. p. 74. — Les ressemblances auxquelles il est fait allusion sont plutôt lointaines, ainsi qu'on en peut juger par le vase cité de Louis Siret [La Fin de l'Époque Néolithique, L'Anthropologie, III, 1892, p. 385-404, 86 fig.; v. fig. 2, p. 386] reproduit ci-contre, avec son profil en parallé-





(1/8). — « Batlon ovale à tubulure latérale (sic), village néolithique d'El Garcel. » L. Sirett, Esp., p. 26, fig. 403.

gramme plutôt qu'en triangle, et sa panse renssée plutôt que comprimée au milieu. — Tout aussi vague serait, sans doute, si l'on pouvait juger sur pièces, l'apparente similitude, que nous crûmes trouver nous-même un moment, avec un vase de la Floride figuré par Holmes, Abor., pl. LXXXVI, b, lequel, sous un petit col assez semblable au nôtre, paraît écrasé latérament en proue de navire, mais en gardant son fond rond, et que nous ne citons qu'à cause des deux trous qui se voient percés l'un au-dessus de l'autre, sur la ligne de proue.

De même, ce n'est que pour mémoire, et pour la singularité de la pièce, que nous citons une poterie thessalienne extraordinaire figurée par Tsountas (Dim., pl. XVI, fig. 3 a), rappelant, en réduction, avec une grande anse bifurquée sur le dos, nos seaux à charbon de la forme couchée, à bouche oblique, montés sur pied.

Bien plus proche, au contraire, serait la parenté avec une pièce plus petite (5 cm. environ) et sans trous, mais de forme absolument pareille, de la collection mexicaine du Trocadéro, vitr. 9, n° 1263.

#### PLANCHE 23.

#### Grande-Bretagne

- 1 (1/10). « Remarquable urne cinéraire de Woodyates, Dorset, qui présente deux particularités tout-à-fait uniques. Le pourtour de l'ouverture se montre taillé en double biseau, saillant à l'intérieur, dont la partie supérieure porte imprimée à la ficelle une décoration de onze chevrons très obtus, à l'intérieur de chacun desquels apparaît l'extrêmité supérieure d'un canalicule débouchant au biscau inférieur, à l'intérieur de l'urne. Ces onze perforations étaient peut-être destinées au passage de cordons par le moyen desquels un couvercle d'étoffe était tendu en place. Au fond du vase, toujours à l'intérieur, on voit imprimées les quatre branches d'une croix formée aussi par l'application d'une corde. » Thurnam, Round Barr, p. 346, fig. 22 et p. 357, fig. 35. - L'explication de Thurnam, qui, pour son cas, et pour les cas similaires d'Egypte que nous rapporterons (4, 36, 37), ne laisse pas que de présenter une certaine vraisemblance, cesse d'être applicable au cas analogue allemand, qui sera cité (4, 35), où la crète trouée est interrompue. Et puis, la fixation d'un diaphragme d'étoffe n'était-elle pas plus facile à obtenir, comme sur nos pots à confiture modernes, par une ligature extérieure, en-dessous d'un eol à bourrelet? Il est vrai qu'on pourrait encore penser à la tension d'une peau de tambour, ayant besoin de réglages. Mais ce ne pouvait être le cas pour l'urne normande (27, 2) à deux saillies seulement, et deux trous à chacune. Enfin le décor soigné de l'extérieur élimine encore, ou à peu près, l'idée qu'on aurait pu avoir aussi, qu'il s'agissait de tendre sur la surface externe une gaîne protectrice d'étoffe ou de peau. Mais le décor gravé au fond n'est-il pas luimême contraire à l'idée d'un opercule?
- 2-9. Vases du British Museum, dont notre excellent confrère, M. le Dr Allen Sturge a bien voulu, après nous les avoir signalés, nous procurer les photographies. Cf. 2, 5, 8, 16.
- 2. Vase sans décor, mais à quatre proéminences forcées verticalement, provenant d'un tumulus de Rokedown (Dorset). Ancienne collection Durden.

  3 (1/5). Urne à quatre protubérances forées verticalement, provenant

d'un tumulus de Lake, Wilts, ancienne collection Duke.

4 (2/7). — « Certains vaisseaux grossiers, très épais, trouvés dans les tumuli du Wiltshire, à hautes parois en tambour, souvent noirs au dedans, rouges au dehors, pétris de fragments siliceux, et quelquefois ornés de deux ou trois rangs d'impressions digitales autour de leur large ouverture, ont été probablement des vases culinaires, le pot au feu des Français. Pour quelques-uns, remarque M. Wax, l'èbullition pouvait être produite par le procédé des pierres chausfées. De plus petits, à oreilles percées verticalement, moins souvent horizontalement, ont pu servir au même but. L'un d'eux (4), de 3 1/2 pouces de haut, avec 4 oreilles, trouvé dans un tumulus de Stourhead et figuré par Hoare (Ancient Wilts, I, p. 45), avait, au moment de la découverte, un aspect noir et ensumé qui donna à croire qu'il avait été suspendu sur le bûcher funéraire — à moins que ce ne fût sur un foyer ordinaire. Il y avait autour de grandes quantités de bois brûlé,

transformé par l'humidité en une sorte de gelée noire. » J. Thurnam, Round Barr., p. 340 et pl. XXIX. 7. — A rapprocher du vase italique 2, 5 et du vase germanique 25, 3. — L'auteur cite encore un certain nombre d'autres vases semblables, mais à deux anses seulement, percées verticalement, et d'autres à trou horizontal. L'attention qu'il prête aux premiers prouve bien, quoiqu'il ne le spécifie pas, qu'il regarde comme une exception à la règle générale la fréquence du trou vertical dans une catégorie particulière de vases, d'aspect plus grossier, sinon plus primitif, que les autres. D'ailleurs, plus loin, en signalant une sorte de grande coupe (v. 11, 8), ayant son anse unique percée verticalement d'un assez large trou, il donne cette forme d'anse, comme la plus singulière de celles à trou vertical qu'il ait déjà eu l'occasion de signaler.

5. — Vase à quatre anses forées horizontalement, d'un tumulus de Doddington. Coll. Greenwell. — Type assez fréquent en Grande-Bretagne, et qui se retrouve, avec anses semblablement placées par dessus une gorge infra-marginale, dans la céramique des dolmens de Bretagne [Dictionnaire archéol. de la Gaule, époq. celtique, IVe fasc., 1876, pl. XXIII, 6: « Vase du tumulus du Mané-Rumentur. »]

6 (1/4). — Vase tumulaire de Bishop Burton, Yorkshire. [WILLIAM GREENWELL, Recent researches in Barrows in Yorkshire, Wiltshire, Berkshire, etc. Archaeologia, Lll, 1890, p. 1-72, 34 fig., pl. I-II; v. p. 33, fig. 10].

7 (1/3). — Urne cinéraire, à anses forées horizontalement, d'un tumulus de Roke Down, Dorset. Ancienne collection Durden. [Catal. du Brit. Mas.,

p. 16, nº 17].

- 8 (1/5). Vase d'un tumulus de Folkton, Yorks., ayant d'un senl côté, en travers de la gorge qui soutient le col, une anse verticale massive, sur laquelle se poursuit l'ornementation gravée, et qui est percée horizontalement d'un trou funiculaire très fin. Les cinq protubérances horizontales à pans coupés, également intéressées par le décor, qui saillent de la profonde rainure visible en collier sous la gorge, sont massives, imperforées. | Greenwell, op. cit., p. 12, fig. 4]. Cf. 2, 6.
- 9 (1/4). Coupe à encens, avec couverele, d'un type tout à fait spécial au Wiltshire. « Comme dans beaucoup de vases de cette catégorie, il y a, percés dans le pied, deux trous, dont le but est difficile à saisir. Le couverele, en terre fine, comme la coupe, mais plus épais, montre le même décor et a le bouton qui le surmonte percé de deux trous, apparemment pour la suspension ». Greenwell, fig. 16 et p. 50. Cette pièce remarquable est à rapprocher non seulement de celle d'Hissarlik (35, 4), mais aussi de celle de Lusau (25, 1). Et comme, partout, on retrouve la même disposition de trous, il faut bien croire qu'elle avait sa raison d'être: probablement l'assujettissement du couverele sur la boîte, ou simplement une précaution contre les séparations trop définitives.
- 40. « Remarquable urne récemment retrouvée au Musée de l'île de Wight, trouvée dans un tumulus de la Nunwell Down, près de Brading, avec un squelette accroupi, un marteau de pierre d'une roche gréseuse locale, quelques éclats de silex et un galet rond provenant probablement d'une formation tertiaire voisine... Près du bord sont deux mamelons percés verticalement, placés l'un à côté de l'autre... Cette poterie est d'une texture relativement fine; elle semble avoir été extérieurement colorée en rouge et brunie. » O. G. S. Crawford, Relations commerciales entre l'Angleterre et la France, L'Homme préhist., IX, 1911, p. 289-304, fig. 74-80; v. p. 291, fig. 74. Cliché dù à l'amabilité de M. A. de Mortillet.

## PLANCHE 25.

#### GERMANIE.

1. — Curieux petit vase néolithique à couvercle, de Goseck, avec anses funiculaires forées verticalement, placées dissymétriquement, dont j'ai dù la photographie, ainsi que celles de 11 à 14, à l'aimable communication qui me fut faite, dès le commencement de 1909, de quelques épreuves des belles planches du grand ouvrage, alors en préparation, aujourd'hui paru, de Gœtze, H. u. Z., pl. IV, p. 62 et 64.

On peut rapprocher de ce petit pot un autre, un peu plus conique, il est vrai, et en sens inverse, c'est-à-dire évasé du haut, où sont attachées deux tubulures verticales, en dessous d'un couvercle arrondi en forme de chapeau. [Tsountas, Cycl. I, pl. 9, 14.]

2 (2/9). — « Vase à quatre anses forées verticalement; fond rond, légèrement aplati. Terre brune. » Schliz, Grossgart., pl. III, 1 et p. 49.

3 (2/9). — « Pot à parois droites et fond rond. Quatre protubérances forées verticalement. » Schliz, Grossgart., pl. III, 3 et p. 49. — Cf.

Schliz, Stich., pl. 28, d.

H. Lehner. [Rom.-german. Korrespond. Bl., V, 1912, p. 54, fig. 23], en fouillant récemment le double fossé elliptique qui entoure la station néolithique de Plaidt-an-der-Nette, y a recueilli de nombreux vaisseaux de cette forme simple, à mamelons multiples, forés tantôt verticalement, tantôt horizontalement, mais richement décorés dans le style de la gravure dite rubanée.

4-8. — Photographies inédites, dues à l'aimable entremise de M. le Prof. Anthes (in litt. 1908), de vases à anses funiculaires perforées verticalement, du Musée Paulus de Worms. Ultérieurement j'ai dû à l'obligeance de M. le Dr Koehl lui-même, directeur du Musée, les renseignements qui les concernent. Hauteurs respectives : 14, 17 1/2, 17 1/2, 18 et 15 cm.

Largeurs: 8 1/2, 12, 12, 9 1/2, 16 1/2.

Au premier coup d'œil apparaît la différence du premier et du dernier vase (4 et 8) avec les trois intermédiaires (5 à 7). Tandis que ceux-ci proviennent du cimetière néolithique à squelettes accroupis de Flomborn (Hesse) et appartiennent par leur décor, rubané de spirales et de méandres, au type de la Bandkeramik, le nº 4 se rattache au type dit de Hinkelstein et le 8 à celui de Ræssen. Or, si ces deux derniers, avec leur ornementation géométrique, ont conservé pour leurs anses la symétrie paire, qui est toujours la plus commune, on voit régner, au contraire, d'une manière absolue, sur les autres, la norme ternaire, qui, sans être rare pour les anses tubulées [Pinza, Sard., fig. 120, col. 226; Tsountas, Cycl. I, pl. 9, fig. 13; nobis, 27, 5; 2, 10, 14], l'est assez, quant au mamelon simple à trou vertical, pour que nous ayons cru devoir noter le fait sur une belle urne étrangère, en forme de moderne soupière, du Musée du Louvre (salle C, vitr. A, 25). — Remarquons encore que le cas de 4 constitue une véritable rareté dans la céramique de Hinkelstein, où ne se rencontre presque jamais que le trou horizontal. Tandis qu'au contraire, dans la célèbre Bandkeramik de Tordos se rencontre indifféremment le pertuis vertical ou horizontal [Hubert Schmidt, « Tordos », Ztschr. f. Ethnol., XXXV, 1893, p. 438-469, 46 fig.; v. p. 440, fig. 7-11].

Autant d'exemples de localisations, à ajouter à ceux dont nous nous

sommes efforcé de dégager toujours la philosophie.

9 (2/11). — « Amphore à fond rond, quatre anses, Iustre noir, décor gravé au pointillé et au trait, incrusté de blanc. Type local de Grossgartach » Schliz, Grossg.. pl I, 1 et p 48. — Il y a au Musée de Strasbourg un joli vase analogue, décoré de chevrons, à 4 anses forées horizontalement. — Cf. Schliz, Stich., pl. 27, 2; Lindenschment, V, pl. I, 8.

10 (2/11). — « Pot à panse fortement carénée, lustré en noir avec décor gravé au trait et au pointillé, incrusté de matière blanche. Anses comme à 9. » Schliz, Grossgart., pl. I 10 et p. 48. — Une forme analogue, avec zones gravées et incrustées, a été trouvée dans la nécropole néolithique de Lingolsheim (Alsace). toujours avec quatre bouclettes sur la carène, forées horizontalement. [R. Forrer, Das neolithische Gräberfeld bei Lingolsheim, Anz. f. els. Altert., III, 1911, p. 149-171, fig. 173, pl. XVII-XXII; v. pl. XVIII, 5 et p. 154]. — La même forme, plus écrasée du bas, plus élancée du haut, se voit au Musée de Mayence, sur un vase décoré au pointillé, de Monsheim. [Dict. archéol. de la Gaule. pl. 23, fig. 9].

11 (1/4). — Anse à deux trous, de la station néolithique du Petersberg près Erfurth, à céramique rubanée. [Gœtze, H. u. Z.; pl. III, 35 et p. 244]. — Cette même forme, à deux ouvertures mais obtenues plutôt par subdivision d'une boucle rectangulaire que par forage d'une masse parallélipipédique, donne, lorsqu'on la pose verticalement, l'anse dite en B, dont nous nous sommes occupé avec détail antérieurement (Vertic., p. 512 et fig. 8-10, 12-24, etc.). Aux nombreux exemples que nous avons cités, ajoutons-en un hongrois, figuré par Jules Czirkky, Trouvailles de Gambos, Archeol. Ertes., XXIII, 1903, p. 54-61, 22 fig.; v. p. 57, fig. 8.

12 (1/5). — Petit vase néolithique de Ræssen, [Gærze, H. u. Z., p. 16 et

pl. IV, 61.]. — Cf. 6, 16.

13 (1/5). — Photographie du vase néolithique 10, 7 [Gætze, II. u. Z.,

pl. IV, 59 et p. 239].

14 (115). — Photographie du vase néolithique (type de Ræssen) représenté schématiquement (1, 13) [G., II. u. Z., pl. IV. 55 et p. 16; Linderschaft, V, pl. 7, nº 110; Schuchhardt, Orn. I, pl. XI, 1].

### PLANCHE 27.

#### GAULE.

1 (Env. 1/4). Remarquable urne néolithique de la Grotte Latrone (Gard), trouvée par le Fr. Sallustien. Musée de la Société Archéologique de Mont-

pellier [A. Guébhard, Prov., p. 7, fig. III].

2 (1/5) — Curieux vase trouvé en 1830 dans le tumulus néolithique multiloculaire de Fontenay-le-Marmion (Calvados), avec un autre, de forme analogue, mais muni extérieurement de deux anses en forme de bourrelets horizontaux quadriforés verticalement, que nous avons figuré dans notre notice Multif., p. 768, fig. 21. C'est à l'extrême obligeance de M. le Dr F. Gidon, que nous avons dû la connaissance et les photographies, assez difficiles à obtenir, de ces pièces remarquables des collections de la Société des Antiquaires de Normandie, à Caen, trouvées dans deux loges sépulcrales différentes du curieux monument funéraire, récemment restauré par M. Léon Couth. [Les monaments mégalithiques de Normandie, Congr. Préhist., IIIe sess. (Autun, 1907), p. 481-500, 4 fig.; v. p. 488, fig. 23]. qui représente tout-à-fait, en Normandie, un sese de Pantelleria. Le curieux vase, que nous publions pour la première fois, « contenait quel-

ques ossements et une hache en pierre verte » [Arcisse de Caumont, Commune de Fontenay-le-Marmion, Statist. monum. du Calvados, II, 1830, p. 170]. Il servait donc d'urne cinéraire. N'avait-il pas reçu ses appendices intérieurs pour supporter et attacher un couvercle, plutôt que pour être suspendu? Faut-il le rapprocher de cet autre (11, 1) de Bretagne, qui montre sur son fond, une crête saillante percée d'un trou funiculaire? Ne se rattache-t-il pas à cette série de vases, déjà plus évolués, qu'on voit en Egypte, en Germanie, en Irlande, garnis au col d'une crête intérieure toute percée de trous (4, 35-37; 23, 1)? Bornons nous à mentionner encore le cas cité par Götze [Saale, p. 42] d'un fragment d'écuelle à parois verticales qui porte, à l'intérieur, de petites anses forées verticalement. -Сп. Corre cite des Bouches-du-Rhône (р. 57) des chantillons néolithiques « décorés intérieurement de couleur et de bourrelets... parfois avec des entailles, ne semblant pas avoir servi de vases culinaires ». - A Théra, A. Schiff a trouvé dans une tombe une petite tasse sans anse extérieure, à rebord déjeté horizontalement sur parois verticales, et qui présentent les traces de deux petites anses, attachées intérieurement [Dragen-DORFF, p. 315, fig. 506].

3 (Un peu moins de 1/2). — Petite tasse noire de 45 mm. de haut, à parois de 3 à 4 mm. d'épaisseur, à pâte semée de grains blancs, à base plate prolongée en ailette percée de deux trous irréguliers, à 5 mm. l'un de l'autre, s'évasant, à la base, en gouttières divergentes. La pièce, provenant sans doute de quelque grotte du mont Luberon, fait partie présentement de la Collection de M. C. Chatelet, à Avignon, qui m'en a donné une photographie faite obligeamment par M. Ch. Bartesago.

L'anse ainsi placée horizontalement, dans le prolongement d'un fond plat, n'est pas très fréquente, au moins à l'état unique, car, répétée symétriquement, elle est ordinaire sur les petites cuvettes à fond plat du Dipylon où elle participe régulièrement au décor géométrique [Sam Wide, Geometrische Vasen aus Griechenland, Jahrb. d. k. deutsch. Archæol. Instit., XIV, 1899, p. 26-43, 78-86, 188-205, 104 fig.; v. fig. 96-98, p. 214]. On en retrouve d'ailleurs un exemple assez remarquable sur un vase latial en forme de basse corbeille, sobrement mais élégamment décorée de zigzags incrustés et qui, de part et d'autre de son fond plat, est élargie de deux véritables poignées de préhension [Pinza, Lazio, pl. VIII, 11]. — On peut aussi rapprocher de ce cas une figuline en terre rouge fine de la collection mexicaine du Trocadéro (n° 20 098), en forme d'olla miniature (3 cm. environ de haut et de large), qui, près de son fond arrondi, porte deux petites ailettes percées, dont l'attache oblique fait penser au vase lusacien 25, 13, sans qu'ici l'utilisation comme pieds puisse être envisagée.

4 (Env. 2/5). — « Ecuelle en terre fine, ou lampe, avec anse percée de deux trous ». De Puydt, Bruy., pl. X.

5 (1/5). — Reconstitution du célèbre vase du Trou du Frontal de Furfooz, n° 2228 du Musée Royal d'Histoire naturelle de Belgique. Photographie due à l'obligeance de M. A. Rutor, et donnée pour la première fois dans notre notice *Prov.*, p. 5, fig. l. Auparavant il n'avait été publié encore que des dessins, à la suite de E. Dupont, *Les temps préhistoriques en Belgique*, in-8°, 250 p., 41 fig., BRUXELLES, Marquardt, 1872; v. p. 198, fig. 36.

Constantin Koenen [Aufdeckung einer vorgeschichtlichen Niederlassung u eines fränkischen Gräberfeldes in Meckenheim, Bonner Jahrb., Hft. LXXXII, 1892, p. 147-218, pl. I-X; v. pl. II, 5 et p. 152] a trouvé dans une ciste à incinération et à mobilier néolithique, un vasc à tubulures verti-

cales, qui, n'était son fond légèrement aplati, pourrait être regardé, pour son col un peu relevé, mais non distinct de l'ovoïde de la panse, comme intermédiaire entre celui de Furfooz et celui de la Grotte Latrone. Il est vrai qu'il ne porte que quatre tubulures, superposées par deux; mais il manque plus de la moitié du vase et rien ne permet de se prononcer sur le nombre

primitif des anses.

6 (1/5). — Vase de la Grotte des Issards, sur le Gardon; fouilles du Fr. Sallustien; musée du Comité de l'Art Chrétien, à Nîmes. Cette pièce, remarquable par la coexistence de six petites tubulures horizontales à la partie supérieure, avec quatre verticales, plus robustes, sur l'équateur de la panse, a été étudiée dans notre notice Prov., p. 8, fig. IV. — Un vase néolithique ovoïde, plus épais et plus grossier que celui-ci, à fond légèrement aplati et col droit assez large, lui donnant 17 cm. de hauteur, a été trouvé par Fr. Cerny [Sépultures néolithiques de Zàbrdovice en Moravie (en tchèque), Pravek, VII, 1911. p. 48-51, 2 fig.; v. p. 49, fig. 1] muni très bas de trois protubérances massives, rappelant celles de 27, 1, percées verticalement, auxquelles correspondent, plus haut, trois autres, qui paraissent imperforées. — Cf. 2, 10.

### PLANCHE 29.

GAULE.

1. - Tesson de la collection Ulysse Dumas, à Baron (Gard), d'après une photographie du regretté préhistorien, qui s'était servi de ce morceau pour reconstituer graphiquement le vase 2, de sa fig. 2 (p. 133), donné comme de « l'époque halstattienne des grottes » du Gardon, tout en reconnaissant que « la poterie qui accompagnait celle-ci avait un faciès nettement néolithique, mais seulement apparent .... la céramique néolithique, perfectionnée sous le rapport de la solidité, s'étant maintenue, avec ses formes et aspects particuliers, jusqu'à la fin de l'époque romaine ». - En l'absence de métal pour trancher la question, il faut croire que notre excellent confrère cédait à la mode endémique de rajeunissement dont nous avons essayé de démontrer per absurdum (p. 25) le peu de vraisemblance. En effet, dans la même région, M. Gabriel Carrière [Les temps préhistoriques dans le département du Gard, « Nîmes et le Gard », I, 1911, p. 211-254, 25 fig.; v. fig. 25] donne comme « forme et décoration fréquentes à l'époque néolithique » un superbe vase d'un abri sous roche des environs de Foissac, qui a pu être reconstitué intégralement, dont le col droit, sans rebord, sur une panse en forme d'actuelle « pignate » est tout décoré, dans le style du précédent, de cannelures verticales, surmontant une zone de rainures circulaires horizontales, interrompue au dessus de deux anses « tunnellées », auxquelles s'accrochent, de chaque côté, de larges festons formés chacun de neuf profonds demi-cercles concentriques tombant jusqu'à la partie la plus évasée de la panse. - D'autre part, un motif ornemental, absolumen semblable à celui qui est ici réalisé par la gravure, se voit exécuté en peinture sur la belle céramique néolithique bien connue de Petreny [Von Stern, pl. I, 7 et VI, 13].

2 (cnv. 1/4). — Sorte d'assictte très plate (4 cm. seulement de hauteur), n° 1559 du Musée de Chambéry, en terre grise, à pourtour foré d'une couronne de trous [D'après une photographie due à l'obligeance de M. Morin-Jean]. — Était-ce bien une assiette, à usage, alors, d'égouttoir? Ou bien

Pl. 29

un couvercle à coiffer le large col de quelque urne, percé de trous d'attache correspondants? Ou une suspension, comme celles d'Irlande et des Baléares (1, 4-6)?

On peut en rapprocher une jolie écuelle de la station du Bronze de Concise (lac de Neuchâtel), qui porte le n° 22011 du musée de Lausanne, et est garnie de trous sur tout son pourtour. — Un rapprochement plus immédiat peut être fait avec un plat rond percé de trois séries de trous sur son pourtour, mais originairement muni de pieds, de la nécropole esquiline à l'orient du Quirinal, céramique peinte en brun rouge sur couverte jaunâtre, du musée Capitolin. [G. Pinza, Laz., pl. IX, 6 et coll. 245].

3 (2/3).—Tesson de poterie gravée, à anse en bourrelet horizontal, forme boudin, triforé verticalement, trouvé à la station néolithique de Fontaine, près Grenoble, par M. Louis Carrière qui, à l'instigation de M. Lucien Jacquot, a eu l'amabilité de nous en donner communication. Il se rattache à ce type d'anses à trous verticaux, atteignant rarement, et ne dépassant presque jamais le nombre de trois, qui, du centre de l'Asie jusqu'à la pointe de l'Espagne, se retrouve à travers toute l'Europe (Musée de l'Isolino, nº 1359), arrêté seulement, au Nord, à la zone scandinave.

4 (1/3). — Petite tasse noire à anse funiculaire, trouvée le 2 juin 1903 à 4 m. de profondeur, dans un forage de puits près du Cendre, petite localité voisine de Clermont-Ferrand. Collection et photographie du Dr Снак-

VILHAT. - Identité complète avec la tasse italique 11, 10.

5-8 (1/3). — Vases dolméniques bretons du musée James Miln à Carnac, tous porteurs, dans le fond, de la curicuse petite encoche labiale, semblant correspondre à l'anse funiculaire unique, dont nous nous sommes occupé à propos de 11, 1. Photographies dues à l'obligeance de M. Z. Le Rouzie, directeur du musée, qui était mieux qualifié que personne pour nous renseigner sur la particularité qui nous intéressait, puisque c'est à ses recherches qu'on a dû le grand accroissement du nombre connu de ces singuliers vaisseaux, qu'il n'est plus permis dorénavant de regarder comme répondant à une simple fantaisie accidentelle de poterie, mais bien à un usage local, qu'il ne suffit pas d'appeler « rituel » pour être dispensé d'en chercher l'explication. C'est ce que nous avons essayé à propos de 11, 1; il ne nous reste qu'à ajouter ici les détails concernant 5-8.

Dès 1900, M. Z. Le Rouzic [Carnac, fouilles faites dans la région, 1899 et 1900, Bull. Soc. Polym., 1901, p. 157-166, 2 pl.; v. p. 160] trouvait, dans le dolmen de Kerdro-Vihan, dit Men-er-roch, en La Trinité-sur-Mer, « la plus grande partie (5) d'un petit vase apode en terre brune, mesurant omo44 de hauteur et omo6 de diamètre, orné à l'extérieur d'une série d'écussons, et ayant au fond une petite cavité faite avec le doigt,... semblable à celui de Mané-er-Gragueux. A côté était le fond d'un autre vase apode plus petit, et ayant la même cavité. » Musée Miln, nos 206-7 de la coll. Le Rouzic. — L'année suivante, M. Z. Le Rouzic [Carnac, Fouilles faites dans la région en 1901-2, Bull. Soc. Polymath. du Morbihan, 1902, p. 289-304, 5 fig.; v. p. 291-2] trouva encore dans le dolmen de Beg-Port-Blanc, à mobilier purement néolithique, « la plus grande partie d'un petit vase en terre, ayant la forme de nos coquetiers (8), mesurant omo 45 de hauteur, omo5 de diamètre à l'ouverture et omo4 de diamètre à la base du pied, qui a, au fond, une petite cavité faite avec le doigt, semblable à celles déjà signalées à Kerdro, Vihan, et sur le côté un embryon d'anse », puis « un autre petit vase complet (6), apode, mesurant omo38 de hauteur et omo6 de diamètre à l'ouverture, en terre jaune foncée, ayant un petit bourrelet sur la panse et un petit bouton percé perpendiculairement. Ce

vase possède aussi une cavité au fond, placée, comme les autres, du côté de l'anse. » — Musée Miln, nos 165, 166 de la coll. Le Rouzic.

7 est le vase de Mané-er-Gragueux trouvé en 1871, par Milis (pl. IV, 5 et p. 10; v. 11, 2): « Vase en terre jaune foncée assez fine, ayant à l'intérieur une saillie recourbée, et, en face, à l'extérieur, une ansc percée de deux trous verticaux. Nº 61 du cat.. H. 5 cm.; diam. 7 ». [Le Rouzic, in litt.].

9 (1/3). — Tesson de la grotte du Chabet Triscar, près le polygone d'Eckmuhl, faubourg d'Oran, portant pour anse un mamelon funiculaire et « orné de dessins géométriques analogues à ceux des stations françaises néolithiques; trouvé associé avec des silex taillés, une hache en diorite polie, des aiguilles en os et des coquillages marins découpés et perforés... » Gabriel Carrière, Stations préhistoriques du département d'Oran, A.F.A.S., XVIIe sess., Oran 1888, p. 354-360, pl. VII; v. p. 358 et 359, note. -C'est à l'aimable communication que nous fit M. G. Carrière d'une importante partie de sa collection, à l'occasion de l'Exposition Préhistorique de Beauvais (1909), que nous avons dû de pouvoir publier, outre de curieuses anses inédites du Gard (Multif., p. 761, fig. 9, n's 1-7), de jolis exemples algériens (v. 31, g).

10 (1/2). — « Avec des débris de marmites, j'ai trouvé une pièce presque entière qui est à la fois une véritable rareté et un curieux objet d'art... petit vase à boire, pourvu d'un téton horizontal de omoi8 servant d'anse et percé d'un trou de suspension. C'est une tasse... à peu près entière, à bord coupé de minuscules échancrures... un des plus beaux spécimens trouvés dans les grottes des environs d'Oran... » F. Doumergue, La Grotte préhistorique de la Forêt, à Oran, Bull. trimestr. de la Soc. de Géogr. et d'Archéol. de la prov. d'Oran, XXVII, 1907, p. 391-398, 1 pl.; v. p. 397]. - Pour l'emplacement basilaire de l'anse funiculaire, cf. 27, 3. - Le décor de cette pièce rappelle celui d'un grand nombre de tessons d'Afrique, recueillis au Fouta-Djallon, par M. Paul Guéвнаво, à Dakar, par Mme Crova et M. Waterlot. Dans la collection de ce dernier, j'ai vu, au Trocadéro, deux bords de vase, exceptionnellement porteurs de gros mamelons à trou funiculaire vertical, qui, en l'absence de toute autre espèce d'anse, créent une présomption d'équivalence d'âge entre cette poterie, d'un type depuis longtemps oublié, rappelant souvent la Schnurkeramik néolithique, et les silex qui toujours l'accompagnent.

11-13 (env. 1/4). — Anses à trous funiculaires trouvées au Fort-Harrouard par M. l'Abbé Ришре. — 11-12. Anse en petite corne percée à la base, forme qui se retrouve dans la céramique de tous pays Voss, p. (73), fig. 1, 3; Tsountas, Dim., pl. 23, 1; etc., assez semblable pour démontrer l'universelle identité du concept néolithique, assez différenciée dans l'exécution pour marquer l'indépendance des techniques les unes par rapport aux autres. C'est ainsi qu'en Egypte et en Grèce, elle affecte la forme d'un demi-croissant à faces plates, plutôt que d'un cône à axe courbé. Nous avons donné un exemple grec [Vertic., p. 573 (numérotée par erreur 773), fig. 114 du t. à p.; d'après Tsountas, Dim., col. 276, fig. 201]. On voit de multiples exemples égyptiens, au Musée de Turin, au nombre de trois ou même quatre par vase. La collection Schliemann à Berlin possède aussi un exemple à quatre anses (nº 9151) et Voss, en comparant l'anse égyptienne à celles de Tordos [p. (78)], insiste sur ce que cette forme mérite mieux le nom d'Ansa Cornuta que telle autre, de même profil, qui a la pointe tournée en bas, en bec de perroquet. Nous pourrions reprendre sa remarque, en opposant l'anse cornue du Camp Harrouard à l'anse nasiforme (8, 4, 8,) de Hongrie.

13. Type remarquable d'anse à trous verticaux trouvé dans un fond de cabane néolithique, parmi un très grand nombre de mamelons, olivaires ou hémisphériques, forés horizontalement, et avec une ailette assez mince (1 cm, à la base, pour 2 cm, de saillie) percée à sa base, qui n'a guère que 6 cm. d'attache horizontale, de trois trous à peu près verticaux, écartés d'environ 15 mm., et dont le diamètre de 5 mm. se trouve fort irrégulièrement accru, pour l'un, par un second poinçonnement, mal centré, qui a laissé à sa sortie des marques irrécusables. [Авве́ Ришире, II, pl. VI, 4] Notre figure, qui reqroduit l'Objet pl. VI, 2 de l'ouvrage cité, si elle montre encore mal les deux forages tubulés verticaux et la cassure permettant de supposer qu'il pouvait y en avoir d'autres, fait peut être mieux ressortir, dans sa petitesse. la profonde cannelure horizontale qui divise, comme en deux bourrelets demi-ronds, la structure massive (5 cm. au moins de largeur verticale, et 2 de saillie) du bandcau multiforé, ainsi que les soulèvements du fond du sillon au passage de chacune des tubulures - donc forées après application du bandeau, quoique avant l'opération du lustrage, qui les a intéressées sans arriver aux parties plus profondes, demeurées mates : tous détails de technique non sans effet décoratif et bien mis en évidence par cette espèce d'anse, non encore observée ailleurs, qui, pour peu qu'elle comportat de plus nombreuses tubulures, pourrait fort bien représenter une forme normande de l'anse « en flûte de Pan », parfaitement différenciée de celle des deux centres uniques connus à ce jour.

14 (env. 1/4). — Bourrelet à sept trous verticaux, des collections de la Société d'Anthropologie de Paris, nº 1497 du Musée, malheureusement de provenance inconnue. La gangue légère qui l'encroûte et qui, sur la figure, fait paraître plus claire la partie inférieure, moins éclairée, lui faisait présumer une origine palafittique; et cela n'aurait rien d'impossible puisque c'est du lac de Neuchâtel que nous avons figuré antérieurement (Multif., p. 766, fig. 17, no 2) une pièce presque absolument semblable, à six trous, et que Chalain en a offert de très analogues, quoique moins importantes. Cependant nous avons donné de Chassey une ansc néolithique à sept trous, [Multif., p. 757, fig. 4, no 1], encore plus ressemblante et, ici, un léger écrasement de la saillie en bandeau plat tendrait d'autant plus à rappeler l'anse typique « en cartouchière » ou « en flûte de Pan », que les canalicules verticaux, quoique assez inégalement parallélisés et éraflant la surface par derrière, soulèvent, par devant, des ondulations assez régulières pour simuler l'assemblage fatidique des sept tuyaux harmoniques. Bien entendu, il n'y a pas lieu d'attacher d'importance à cette coïncidence numérale et nous nous bornerons à remarquer encore ici le rôle renforçateur du bourrelet, qu'ont encadré, sans l'entamer, toutes les lignes de fracture. Il devait d'ailleurs appartenir à un vase de belle taille, car la courbure intérieure accuse un rayon de 11 cm., et il est probable que plusieurs anses pareilles complétaient la ceinture funiculaire, sans doute rapprochées par paires, bout à bout, comme sur le tesson 33 de Louoi, ainsi que le ferait croire la terminaison plus brusque du bandeau à l'une de ses deux extrémités, que l'ébauchoir a tenté d'équarrir presque aussi soigneusement que toute la ligne du haut, tandis que, suivant une règle habituelle, le raccord du bas avec la surface était laissé beaucoup plus oblique. - Au même Musée, nº 1502, se voit un intéressant tesson, du dolmen du Sec, près Chanac (Lozère), montrant un bout de 6 cm. de baguette demi-ronde assez forte (15 mm. de saillie et autant d'épaisseur), porteur de deux trous, avec restes de deux autres à la cassure, qui, par sa ressemblance avec celui qu'a trouvé M. Bourgeade dans le Cantal (Multif., p. 755, fig. 2), complète le trait d'union entre Chassey et le Gard.

### PLANCHE 31.

ITALIE (sauf 8-9).

(Photographies dues presque toutes à l'amabilité de M. Pompeo Castelfranco).

1 (1/4). - Tesson à mamelon biforé, nº 1659 du Musée de l'Isola Virginia (Isolino) de Varese, Collection de M. le Sénateur Ponti. Le remarquable décor gravé se retrouve, avec la même anse, sur le nº 715 du même musée.

2 (1/4). - Fragment de tubérosité horizontale multiforée verticalement, d'un vase en terre grise. Musée de l'Isolino, nº 713. Un autre tesson du même Musée (nº 731) laisse supposer trois trous; mais on n'en trouve habituellement pas plus de deux. Parfois le bourrelet s'élargit (n° 2809) ou s'étale même en plaque rubanée (nos 708, 2648), ou se divise en un couple de tubulures allongées (nºs 711, 3246) qui pourrait, à la rigueur, faire pressentir la « flûte de Pan » aux multiples tuyaux, mais qui en est aussi distinct que les mêmes formes, de Thessalie (26, 5 7).

Il est d'ailleurs à remarquer que les premiers explorateurs de cette palafitte, Rancher et Regazzoni, insistent (p. 18) sur le mélange des poteries fines et grossières à peu près dans toutes les couches, quoique avec prédominance vers le haut, où apparaît un peu de bronze; or les entail-les des pieux dénoncent l'usage de la hache de pierre et confirment que l'édification du village lacustre remonte à l'époque néolithique. La description des diverses sortes de tubulures funiculaires est donnée p. 5, et des figures pl. 8, nos 8, 11, 12; pl. 9, nos 1, 2, 3, 5, etc. On voit aussi représenté pl. 9, nº 4, un trou percé dans la paroi même, tout près du bord: mais c'est évidemment un trou de raccommodage.

- 3 (1/2). Petite anse « en flûte de Pan » de l'Isolino de Varese. -Après que nous avions en vain cherché, dans les vitrines de la collection Ponti, quoi que ce fût qui pût rappeler exactement, pour la multiplicité des tubulures ou pour leur disposition, la forme si particulière de ceinture « en cartouchière » qui caractérise les gisements de Chassey et du Gard, voici qu'un jour M. P. Castelfranco nous signala un tesson qu'il avait à l'étude (3: nº 895 de la collection Ponti), où, à côté des cinq tubulures subsistantes, se distinguent, à un bout, l'amorce de deux disparues, et encore une à l'autre extrémité, formant un ensemble infiniment mieux comparable que l'unique cas (1), découvert à ce jour dans la littérature
- (1) Car il semble bien quil faille renoncer à un second que nous pensions avoir découvert dans la hâte de notre première publication (Multif., p. 766, fig. 16). Trompés par l'excellence même de la photographie citée d'un tesson de la Grotta all' Onda (Alpes Apuanes), qui montrait, en dessous de deux des petits cylindres verticaux accolés en ceinture continue sous le rebord du vase, des éraflures ayant tout l'air de provenir d'une opération de forage faite au poinçon, nous n'avions point pris garde que le texte ne faisait aucune mention de celle-ci, mais simplement, au lieu de tubulures, de boutons disposés en couronne sous le rebord, suivant une pratique locale qui a laissé de nombreux exemples. Sans doute, la disposition des cylindres verticaux massifs côte à côte, avec leurs bouts soigneusement équarris, qu'on trouve reproduite, pour une simple paire, sur un tesson de Cella Dati (Musée de Milan), muni des restes d'une large poignée rubanée, avait-elle dispensé du forage, pour arriver au même but, puisque les cannelures intermédiaires offraient au passage de liens verticaux une contention parfaitement suffi-

céramique italienne, cas-miniature de Varese même (4), publié par Ranchet e Regazzoni (pl. 15, fig. 5) dont nous avions regretté de ne pas retrouver l'original, à Côme, dans la collection de ces premiers fouilleurs, insuffisamment mise en valeur, à côté de celle de Garovaglio, laquelle, pas davantage, ne nous avait rien montré de mieux que ce que nous devions voir, à l'Isolino.

Sans doute, eneore plus que le cas ancien, le cas nouveau est-il tout à fait exceptionnel et n'a-t-il nullement la signification de ceux qui, par leur abondance, peuvent être regardés comme caractéristiques d'une véritable mode locale dans le Gard. Mais la ressemblance ne saurait être niée et il devient fort intéressant de constater ainsi l'existence d'un troisième centre fittile, où l'ingéniosité de l'homme, vers la fin du Néolithique, l'a conduit à une même solution du problème des suspensions sûres. Constatation d'autant plus remarquable que, même dans les formes élémentaires, on peut déjà noter, à Varese, une similitude plus grande que partout ailleurs, avec les formes simples des régions à « flûte de Pan ». L'olive percée (15) se trouve identique et identiquement placée sur des échantillons d'U. Dumas. M. J. Pagès-Allary m'a envoyé, de Murat, des tessons (4, 28) exactement pareils à ceux de l'Isolino. Et, là-bas comme ici, c'est le même mélange de poteries fines lustrées, et d'autres grossières. Faut-il parler, pour cela, de transport? Evidemment, la poterie usuelle, fragile comme elle était, ne dut jamais être l'objet de trafics lointains; mais, seulc, l'étude minéralogique des terres permettrait de vérifier, sous les analogies d'aspect, les différences probables de provenance. Y eut-il, du moins, transplantation d'idée? Maintes nuances de réalisation disent non; mais ce n'est pas sur un tesson unique qu'il est permis de trancher une aussi grosse question, et c'est pourquoi nous avons été heureux de découvrir encore rétrospectivement, à l'appui de notre impression, parmi des photographies de la grotte Pollera, qu'a eu l'obligeance de nous communiquer M. le prof. Issel, un cas inédit de trois petites tubulures verticales qui, n'étant que voisines et non accolées, témoignent bien de leur affinité avec le cas de REGAZZONI et RANCHET (4), mais sans mériter encore, comme le cas nouveau de M. Castelfranco, l'appellation de « flûte de Pan ».

4 (1/2). — « Anse avec quatre trous », c'est ainsi que Ranchet e Ragazzoni (p. 25 et pl. 12, fig. 5) qualifient les quatre petites tubulures constituant le scul exemple italien qu'eussent rencontré nos premières recherches de quelque chose qui pût être rapproché de l'anse « en flûte de Pan » du Gard ou de Chassey (Multif., p. 765, fig. 15). Nous venons de dire cidessus le cas qu'il faut faire de ce rapprochement.

5 (1/4). — Joli vasc de l'Isolino de Varese, de 105 mm. de hauteur, 94 mm. d'ouverture (nº 1613). Un autre (nº 1617) est semblable, en plus petit, et un troisième (nº 1614) a la même forme, mais seulement quatre mamelons tubulés, à la place de quatre couples. Au Museo Civico de Como, où se trouvent, entassées dans de trop étroites vitrines, les collections des premiers fouilleurs de Varese, Ranchet, Regazzont, Garovaglio, on remarque un grand nombre de fragments de marmites de ce type, mais à mamelons géminés, souvent moins tubulaires, et quelquefois imperforés : citons, parmi les nºs qu'il nous a été possible de déchiffrer, le 480 et le 528, où des couples de boutons pleins, alternent avec les anses percées. — Un

sante. Mais la meilleure des photographies manque parfois de la clarté du plus sommaire des croquis, et il n'est pas étonnant qu'avec tant soit peu d'idée préconçue, nous nous y soyons laissé prendre. Il nous semble donc de notre devoir de releven, à première occasion, notre erreur, sans même attendre la confirmation que nous en demandames, sitôt aperçue, à M. G.-A. Colini.

vasc identique, en plus grand, à celui que nous présentons de la collection Ponti, se voit, provenant de la Lagozza di Bernate (période énéolithique), au Musée archéologique du Castello Sforzoso à Milan, dont l'éminent directeur, M. Pompeo Castellaranco a mis la plus grande complaisance, non seulement à faciliter nos observations sur place, mais encore à nous envoyer ensuite tous les renseignements que nous lui demandions et à nous fournir de nombreuses photographies inédites, d'autant plus intéressantes que celle-ci, par exemple (5), rétablit la véritable physionomie d'une pièce que rendait mal une figure de la Rivista archeologica Comense, n° 16, pl. III, 1 et p. 15, trop fidèlement reproduite par Montelius, It. sept., pl. 2, fig. 23.

C'est d'ailleurs un exemple intéressant de la gémination des anses, telle qu'elle a été de pratique courante à l'Isolino, à juger par le grand nombre de « boutons jumeaux forés verticalement » que nous avons notés: nos 5698, 7637, 8172, 8246: puis 5710, remarquable par la forme conique de ses mamelons pointus, placés sur la carène; 7591, pour la confusion des deux boutons en un seul, aminci en lame horizontale échancrée, enfin 3170, qui montre deux boutons voisins minuscules, forés horizontalement.

6 (1/5). — Vase quadrangulaire percé, à chaque extrémité, de deux trous ronds, des sépultures à incinération de la première période de Golasecca. Age du Fer: Musée de Milan. [Cf. Gio. Battista Giani, Battaglia del Ticino tra Annibale e Scipione, ossia scorperta del campo di P. C. Scipione, della vestigia del ponte sul Ticino, del sito della battaglia e delle tombe de' Romani e de' Galli in essa periti. Milano, 1824, pl. VII, 7. — Montelius, It. sept., pl. 43. fig. 14]. — Ce devait être, nous dit M. Castelfranco, en nous envoyant la photographie, un thymiaterion, les trous se rattachant à l'usage de brûle-parfums (cf. 18. 17), comme dans le célèbre vase « aux trois canards » d'Albate. Quant à la forme, on la retrouve sur un vase semblable, mais monté sur pied et à ornementation gravée, de même provenance. [P. Castelfranco, Deux périodes du premier âge du Fer dans la nécropole de Golasecca, Revue archéol., XXXIV, 1877, p. 73-78, pl. XV-XVI; v. pl. XV, 14].

7 (1/3). — Tesson de l'Isola Virginia à bord perforé. Collection Ponti, nº 886. Plusieurs autres semblables, notamment nºs 855, 912. — Cf. 1, 21.

Au tumulus du Moustoir (Carnac, Morbihan), a été recueilli un tesson foré de trois trous près de son bord. [De Closmadeuc, pl. VII, 11 et p. 259]. L. Bousrez en avait recueilli sur les bords de la Loire, en terre blanche assez fine, mais mal cuite. Un souterrain-refuge gaulois et un tumulus de Villeloin (I. et-L.) lui en avaient également donné. Il avait considéré les trous marginaux « comme des échappements de vapeur destinés à empêcher la terre de se fendre à la cuisson, » [In litt., 1908]. L'hypothèse pourrait être juste (Cf. 18, 6), s'il s'agissait de fragments de pieds coniques plutôt que de bords de coupes.

Un fragment de grande amphore ovoïde, à col assez rétréci, de Hongrie, montre, assez loin en dessous du col, une couronne de six trous [Hampel., pl. LXXVIII, 3]. — Un kourgane russe a donné un tesson à trois petits trous, qui montrent qu'il devait y en avoir sur tout le pourtour, touehant presque au rebord. à peine renforcé d'une petite tresse légère [Danilevitch, pl. XIX, 165 et p. 413]. — Un exemple scandinave, trouvé avec bronze et fer, est fourni par Sehested, p. 236. fig. 7.— M. G. Onésime Clerc, (in litt., 1909), en me signalant d'Ekatherinebourg la découverte de la première palafitte observée dans l'Oural, mc dit avoir vu quelquefois des tessons bordés de trous, sur ces poteries, où sont rares même les formes les plus

- 95 - Pl. **3**1

rudimentaires d'anse simple en bouton massif, pouvant tout juste servir à retenir un collier de corde, autour du vase, à pâte trop peu résistante pour pouvoir supporter directement un poids tant soit peu notable. Cependant le nombre des trous n'était pas assez grand pour donner l'assurance qu'il s'agit de suspension, et leur aspect foré après cuisson indique souvent qu'il s'agit plutôt de trous de raccommodage.

M. Sophus Müller (in litt. 1908) en nous signalant plusieurs exemples de vases danois « ornés » de trous, a eu l'obligeance de nous faire remarquer qu'ils appartiennent exclusivement à l'époque des kjækkenmöddinger, c'est-à-dire aux premiers débuts de l'âge de la pierre polie, et sont remplacés ensuite par des ornements à fossettes, dont plusieurs exemples sont donnés dans son Système préhistorique du Danemark, pl. XII et suiv.

8 (1/4). — Tesson néolithique de Wollishofen; Musée de Zurich. [Heierl. Pfahlb. IX, p. 54 et pl. VIII, 9]. A remarquer l'adjonction d'une anse tubulée horizontale, qui semble bien corroborer notre hypothèse, quant à l'emploi du récipient pour puiser de l'eau. — Au Musée de Bienne (n° 374), plusieurs gros fragments d'un vase de Wangen sont percés, à 6 cm. en dessous du bord, d'une rangée de trous assez gros, ce qui n'empêche pas l'un d'eux de montrer, en outre, un peu plus bas, un mamelon imperforé. — Même en Prusse orientale, d'où nous avons cité l'exemple 1, 21, on voit quelquefois, au-dessous de la garniture de trous, qui est commune, plusieurs mamelons pleins. [Heydeck, pl. XXV, 8 ct p. 197].

Sur les bords de la Scine, dans une sépulture de Champcucil, on a trouvé, « à côté du squelette, un petit vase en terre et un couteau en silex. Le vase est d'un brun foncé, noirâtre en plusieurs points de sa surface; il est façonné à la main, peu cuit, et assez fortement renflé à 3 cm. au-dessous de son bord supérieur. Il porte à ce niveau trois anses percées horizontalement, disposées en triangle équilatéral; le bord supérieur du vase n'est pas orné, mais il est percé de cinq trous (sic; mais la figure semble en comporter six) de 3 à 4 mm, de diamètre; le fond est arrondi, conique. Hauteur du vase, omog3; ouverture omo6. » E. Belgrand, La Seine. Le bassin parisien aux temps antéhistoriques. gr. in-4°, 56 p., 79 pl.; Paris, 1869; v. pl. 70, 2 et p. 44. — Il y a, au Musée d'Histoire naturelle de Nîmes, un tesson de la grotte du Prével (gorges de la Cèrel, attribué à l'Age du Fer, qui, porteur d'une large poignée verticale, est néanmoins entouré d'une ceinture de petits cylindres verticaux simulant les tuyaux d'une « flûte de Pan. »

Les grottes des côtes de la Ligurie avaient déjà suggéré à M. le Prof. A. Issel (Lig. preist., p. 110) la remarque que les trous du pourtour des vases n'excluaient pas les mamelons forés, qui, évidemment, concouraient au même office. Il y a dans la Collection Rossi un tesson porteur de cinq trous marginaux au dessus d'une anse funiculaire. — Un tesson du Trentin montre quatre trous sous le bord, et. plus bas, une protubérance horizontale bilobée [P. Orsi, La stazione litica del Colombo di Mori e l'età della pietra nel Trentino, Bull. di Paletn. it., VIII, 1882, p. 104-114 et 173-194, pl. V et VII; v. pl. VII, 22 et p. 183].

9 (1/3). — Bord de poterie traversé de trois trous forés très obliquement dans une pâte mélangée de cristaux de quartz brisés, d'une excavation du Bois des Planteurs à Oran. [Coll. Gabriel Carrière]. V. 29, g.

**10** (1/2). — Anse tubulaire horizontale montrant bien l'incurvation de l'axe en sens opposé à la courbure du rebord. — (Cf. **10**, 24). Coll. Castelfranco, à Milan.

**11** (1/2). — Tesson de la terramara de Campo Fontana à Castelgoffredo, en terre noirâtre, engobée d'un enduit fin sur les deux faces. Anse biforée de petit gobelet, en prolongement de la paroi, légèrement déversée en dedans. Collection Castelfranco, n° 924.

12 (1/2). — Tesson à anse tubulée horizontale, de l'Isolino de Varcse

(nº 867 du Musée Ponti).

- ` 13 (3/5). Anse tubulée horizontale, largement cannelée, attenante au rebord d'un vase du Castellaro de Cottalengo. Musée archéologique du Castello Sforzoso à Milan.
- **14** (1/5). Grande olla de la Lagozza, à six petites tubulures horizontales en-dessous du rebord. Terre noire lustrée. Age énéolithique. Musée archéologique de Milan. C'est à rapprocher du collier de six tubulures que porte également sous le col un joli vase ovoïde du Gard (**27**, 6), à quatre autres tubulures verticales.

Une toute petite écuelle néolithique du Michelsberg (type palafittique de la céramique allemande), porte en-dessous du rebord quatre minuscules tubulures horizontales [Lindenschmit, V, pl. 19, no 314 et p. 99].

**15** (1/2). — « Petite olla pour suspendre, à panse large se rétrécissant vers le haut en un col à courte lèvre déjetée. En guise d'anses, il y a autour de la panse des appendices mamillaires perforés horizontalement...» Colini, Onda, p. 199 et pl. VI, 4.

### PLANCHE 33.

Italie, — Grèce.

4 (3/10) et 2 (2/5). — Vases trouvés, avec beaucoup d'autres pièces céramiques remarquables, dans une ciste sépulcrale parallélipipédique en pierre de Gabies, sous les fondations du mur d'enceinte du couvent des Liguorini. Musée du Capitole à Rome. « Compotiers à haut pied en pavillon de trompette..., remarquables par la structure du couverele, parce qu'afin d'alléger le bouton terminal, en sphère munie de quatre appendices latéraux, avec un cinquième au sommet, la boule fut modelée autour d'un noyau de matière organique, qui fut ensuite extraite après la euisson, par un trou ménagé spécialement... Quoique trouvées associées avec une petite bassine rappelant la première phase de l'Age du Fer, ces pièces doivent, comme un exemplaire absolument semblable de Gabii (Monum. ant., IV, p. 201, fig. 87), ètre de la deuxième phase ». Pinza, Laz., col. 152, 159 et 151, 454 (note) et pl. VIII, 15, 18.

Voici donc une nouvelle espèce de trou, qui cumule avec le rôle de trou d'évent pour les gaz surchauffés (v. 18, 6, 15), celui de dégagement pour la substance du moulage, laquelle sans doute, devait comporter, en plus de la « matière organique » plastique, réduite par la combustion à une pincée de cendres charbonneuses, une partie minérale, plus ou moins sableuse, dont il importait d'évacuer la surcharge. Or, l'extraordinaire ressemblance de forme de ces boutons creux avec certaines piéces rencontrées à l'état détaché en France et que des observations spéciales (1), ont fait

(1) Pagès-Allary, Hochets préhistoriques, B.S. P. F., VIII, 1911, p. 549-555, 5 fig. — D'G. Charvilhat, Sur un fragment en terre cuite de l'époque galloromaine, provenant de Clermont-Ferrand, analogue à un autre objet de même nature trouvé à Massiac (Cantal) et encore indétermine, B. S. P. F., VIII, 1911, p. 556-558, 3 fig. — A. Guébhard, Observations sur ces communications, B. S. P. F., VIII, 1911, p. 248 et 558-560, 2 fig. — E. Commont, Un jouet gaulois, B. S. P. F., IX, 1912, p. 71-73, 1 fig.].

- 97 - Pl. 33

regarder comme des hochets - ressemblance allant jusqu'à la déviation. évidemment vouluc, de la pointe supérieure, en bonnet phrygien, alors que dans une autre pièce de même origine, se retrouve toute la finesse de l'art étrusque, sous forme d'une sphère géométriquement ronde et régulièrement hérissée de cinq petits cones parfaitement pointus (Pinza, Laz., pl. VIII, 6 et col. 200, - nous avait incité à tâcher de savoir s'il n'y aurait point, dans le plan médian, entre les branches saillantes, ou sur leurs pointes, quatre trous, en plus du seul qui se voit sur la figure. Malheureusement, habitué que l'étais au courtois accueil toujours reçu des savants italiens, m'étant adressé à la Direction du Musée Capitolin, j'eus beau multiplier pendant quatre mois toutes sortes d'instances, je n'arrivai à recevoir, à la fin, qu'une page de grossièretés, en vraic langue de faquin, d'un vague employé subalterne, qui a charge, paraît-il, là-bas, de la correspondance archéologique, et qui, incapable de transcrire exactement sur une enveloppe l'adresse imprimée en tête d'une lettre, l'est encore moins, on le pense, de répondre avec précision à ce que l'on demande, ou de transmettre convenablement les oracles du Grand Maître. Aussi ne fut-ce que grâce à la survenance du Congrès international d'Archéologie, qu'empêché, par l'achèvement mème du présent travail, de m'y rendre, je pus cependant avoir indirectement les précisions désirées, notamment quant aux apparences de petits trous qui se voient au bout des branches horizontales et qui ne sont que des fossettes, ayant peut-être joué leur rôle dans le décor, en recevant, comme les traits gravés, une incrustation de couleur. Mais c'est à la forme générale que se borne la ressemblance avec nos présumés «hochets», dans lesquels, nous est-il assuré, l'on préfère, au Capitole, voir des « fusaïoles ». Dròles de fusaïoles, vraiment, sans axe de révolution vertical, et soigneusement allégées plutôt qu'alourdies pour jouer leur rôle de volant rotatif! Et pourquoi, alors, ces constantes inclusions solides, faisant grelot?

Il y a dans la salle étrusque du Louvre un « Cratère ovoïde à deux anses et à couvercle... décoré de cercles incisés, avec un gros bouton pareillement orné et percé de sept trous, dans la cavité duquel sonne un morceau d'argile ou une pierre insérée à dessein. Le couverele n'appartient peut-être pas au vase. Trouvé à Chiusi, Etrurie. Hauteur, sans le couvercle, om36 ». Роттієв, р. 30, pl. 24 С 546. — N'est-il pas curieux de retrouver dans la confection des boutons de couvercle étrusques, la même préoccupation de « faire grelot » que dans le pieds creux (20, 12) ou les têtes de statuettes (20, 3, 6) du Centre-Amérique? - D'ailleurs, partout où l'on voulut cuire une pièce creuse, la même nécessité s'imposa aux potiers de tous les mondes. Dans l'Amérique centrale, où les pieds, lorsqu'ils n'avaient pas la forme d'une corne fendue contenant un grelot, étaient fréquemment moulés en forme de tête humaine ou animale, on trouve assez souvent le trou contribuant à l'ornementation à la place des yeux. Un très bel exemple anthropomorphe est donné par Selen, Chaculà I, p. 41, fig. 23; et un autre, au contraire, où les trous sont hors la décoration, dans Selen, Mex., p. 358, fig. gi.

3 (H. om28). — « Pyxis à couvercle ct à pied rond... les deux oreillettes pleines formant anses sont forées chacune de deux trous pour suspendre le vase. Poterie faite à la main. Terre de bucchero épaisse, mal fumigée, à surface brun-rougeatre. Invent. Campana 3133. » Potter, p. 28, pl. 22 C 10. — vire-vie siècles av. J.-C.

4 (H., om36). — « Œnochoé à triple goulot, anse divisée à la base en trois baguettes et panse sphérique à côtes. L'imitation des gourdes est

sensible. Le sommet de la panse est percé de cinq trous, entourés d'un cercle de points incisés, pour aérer et faciliter l'écoulement du liquide par les goulots étroits... Poterie façonnée à la main. Terre de bucchero nere bien travaillée. Enduit noir, assez lustré, qui garde un aspect brun en plusieurs endroits. Les ornements incisés du goulot ont été remplis d'une couleur rouge vermillon, en partie disparue. Invent. Campana, 3160. Provenance inconnue; sans doute Etrurie. » Pottier, p. 28; pl. 24 C 86. — vire-vie siècles av. J.-C. — A rapprocher d'une autre œnochoé à pied, à goulots convergents, du Musée de Corneto [Montelius, It. centr., pl. 595, fig. 10].

- 5-6. Vases archaïques d'Italie [Pottier, Louvre, pl. 29 D 23 et 32].
- 5 (1/4). « Vase à trois pieds humains, à anse plate surmontée d'un écusson et à déversoir latéral muni d'un filtre (Cf. 10, 33; 18, 88)... L'écusson est percé de trois trous de suspension. Inventaire N III, 2631). Provenance inconnue... Haut, avec l'anse o<sup>m</sup>19. » Portier, pl. 29 D 23.
- 6 (1/9). « Coffret cinéraire monté sur quatre pieds, en forme de petite maison avec toit à double pente... Chaque pied est foré de deux trous en haut. Invent. MNB, 473. Italie méridionale. Larg. om37 » Pottier, pl. 29, D 42. Pinza, qui s'occupe longuement des origines helléniques de ce coffret (Lazio, col. 617-621 et fig. 189 α-e), en figure plusieurs analogues, où ne se distinguent pas les trous en question. Par contre Χαντμουμμία (pl. 2 et col. 4) donne l'image d'un coffret de Crète, sobrement mais élégamment décoré sur ses faces d'un cadre de rosettes, où des trous se trouvent en bas à chaque angle, et, en haut par couples, dans le milieu des faces, en correspondance avec ceux du couvercle.
- J. DE MORGAN (Eg. II, p. 137, fig. 467) figure une cuvette parallélipipédique sans couvercle, « ciste en terre battue de la nécropole de Kawamil », portant, sur le haut de ses petites comme de ses grandes faces frustes, trois trous funiculaires. - Les coffrets égyptiens, lorsqu'ils n'ont pas de pieds, ont des trous vers le bas, de part et d'autre de chaque angle. Sur le nº 11673 du Musée du Caire [Quibell, Cat., pl. 30 et p. 138], il y a, en outre, le long de chaque côté de l'ouverture, trois trous, régulièrement répartis, un au milieu, les autres contre l'arête d'angle : ils ont environ omo 15 de diamètre et ont tous été percés avant cuisson. Cependant un coffret de Nagada, très simple, sans pieds, n'a pas d'autres trous que les quatre paires supérieures de part et d'autre des arêtes verticales. — R. de Rustaffaell | Résumé sommaire de l'âge de la Pierre en Egypte, civilisation et arts, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin de la Royauté moyenne, Congr. Préhist., Ve sess., Beauvais 1909, p. 297-322, XXIII pl.; v. pl. XIII et p. 311] donne la figure d'un autre cercueil, de type unique, dont la caisse est sans ouvertures, le couvercle seul portant une paire de trous, sous les pieds d'un relief qui représente le cadavre replié.

L. Mariani (Cret., col. 346, fig. c) déduit de la taille de certains de ces coffrets et de la présence de rangées de trous sur leur fond, un argument contre leur destination de simples ossuaires, et en faveur de leur emploi comme vrais sarcophages, pour corps repliés. Il en représente un, en effet, qui par ses dimensions,  $84 \times 32 \times 46$  cm. c., sans compter le haut couvercle bombé, lui donnerait raison, s'il n'était précisément exceptionnel. Il est à noter d'ailleurs que celui-là justement est dépourvu des trous d'angle inférieurs, plus particulièrement destinés au portage, et en a quatre le long de son grand bord supérieur, correspondant à autant d'autres sur le couvercle.

7-10. — Chypre [Pottier, Louvre, pl. 5-6, A 53, 47, 24 et 40].

7 (H. om13). — « Vase à bec vertical et à une anse, orné d'une tête de bélier. C'est l'ébauche de la forme dite plus tard askos. La tête d'animal, dont on peut préciser la nature par des comparaisons avec d'autres essais similaires, est traitée de la manière la plus sommaire: un bourrelet d'argile recourbé indique les cornes, une saillie forée d'un trou et entaillée sur le devant forme les yeux et le museau... Poterie façonnée à la main. Terre jaunâtre, d'aspect brun sale; peinture en noir mat, devenue brun effacé. Invent. anc. fonds 3352. Trouvé dans l'île de Chypre. Catalog., p. 106 ». — Cf. 10, 12, 13.

8. — « Vase rond, de forme tubulaire, avec quatre pieds, un col vertical et une anse. La panse a la forme d'un coussinet percé d'une ouverture centrale, au dessus de laquelle l'anse forme une arche. Ce coussinet est muni de quatre saillies forées d'un trou, qui pouvaient servir à suspendre de petits anneaux de métal ou de terre cuite. Le goulot est muni de chaque côté d'une saillie percée de deux trous qui lui donnent une vague apparence de tête avec deux oreilles... Poterie façonnée à la main. Terre jaunàtre, peinture en noir mat, tournant au brun. Haut. omog; larg. omii. Catal. p. 106 ». — Vase analogue, sous le n° 98. — Cf. Schliemann, Ilios, p. 603, n° 1111; p. 665, n° 1392; Duemmler, Cypern, Beil. I, 9 et p. 231; etc.

Pottier classe ces vases du xv° au xx° siècles avant notre ère. Pinza, qui s'en occupe (Laz., col. 626-630, fig. 193 f- et 194 a-c<sub>1</sub>, ne feur accorde pas un àge aussi antique. Il est vrai qu'il ne se base, pour toute autorité, que sur la collection Cesnola, qui rapporte les analogues à l'Age du Fer.

9 (1/5). — « Œnochoé à long bec vertical... Une saillie pointue en forme de nez, placée à la base du col, est forée d'un trou, et servait à suspendre le vase... Poterie façonnée à la main. Terre rosée. Engobe d'un rouge plus vif et lustré, sur lequel les incision se détachent en clair-Haut. 0<sup>m</sup>21. Inv. AM 228. Trouvé à Chypre, Cat. p. 105 ».

40 (1/5). — « Œnochoé à une anse plate et à trois pieds, couverte de dixneuf appendices saillants... » [Prov., p. 15, fig. XVII; Vertic., p. 585, fig. 99]. — Une œnochoé miniature, à panse en forme d'ovoïde très allongé, dans les mêmes vitrines, montre, pour toute anse, trois lignes verticales de bouclettes juxtaposées, mais non fusionnées, distinctes, par conséquent, de l'anse verticale multiforée « en crémaillère » dont nous nous sommes occupé [Vert., p. 503, fig. 5, 6]. — Une autre (A, 21) tout aussi petite, mais à fond plat évasé, et col contorsionné, porte, sur l'ouverture même de la bouche, une bouclette unique.

Duemmler (IV, Beil. 1, 3), en représentant une petite œnochoé (18 cm.) de ce genre, qui n'a que quatre bouclettes sur le col et quatre sur le milieu de la panse, mais réunies par des cordonnets en relief, imitant clairement des liens, remarque (p. 226) que c'est bien là l'explication de la raison d'être de ces bouclettes, quoiqu'on les voie déjà multipliées à plaisir, sans nécessité, dès les tombes les plus anciennes.

#### PLANCHE 35.

Poteries d'Hissarlik II-V, Fouilles Schliemann.
[Clichés extraits des publications de M. Hubert Schmidt et obligeamment cédés par la Direction des Musées Royaux de Berlin].

1 (1/4). — Cruche élégante à tubulures funiculaires, de la 3° période de la céramique des II°-V° couches. L'ornementation est encore celle de la période précédente [Tr. n. I., Beil. 38, VI et p. 279].

· 2 (1/3). — « Vasc orné, à anses funiculaires, Terre brune, enduit rougeâtre ». Schl., p. 112, nº 2329.

Cette même forme, à fond rond, a été trouvée à Troie, portant « au lieu d'anses, deux oreilles saillantes, que traversent des trous verticaux. Tout près du bord, deux autres trous forés dans la paroi. La cordelette insérée dans ces trous avait ainsi quatre points de contact avec l'argile. Le vase était fait pour être suspendu: il n'a pas le fond assez aplati pour se tenir droit. » Georges Perrot et Charles Chipiez, La Grèce primitive, L'Art mycénien, Hist. de l'Art dans l'Antiq., VI, 1894, 1034 p., 553 fig., XXI pl.; v. p. 899, fig. 445.

Cette forme, réduite à sa plus simple expression, un large cylindre droit planté sur une sphère, sans pied, ni bordure de col, se trouve, en tous pays, souvent flanquée de deux tubulures verticales. Sans décor : en Perse, H. de Morgan, Talyche, p. 251, fig. 406. Avec gravures, en Crète : Taramelli, Miamù, p. 303, fig. 15. Avec peinture, en Amérique : 28,

15, etc.

3 (1/4). — « Bouteille carénée à anses funiculaires ». Schl., p. 107, nº 2288.

4 (5/12). — « Cassolette à trois pieds, dans la forme de celles en pierre des îles, avec tubulures funiculaires. Terre grise, poreuse, micacée. H. om10, avec couvercle ». Schl., p. 91, nº 2051-2; Tr. u.I., Beil.36, V et p. 272. — Cf. 4, 38; 5, 29; 23, 9; 25, 1.

5 (1/2). — « Bouteille à trois pieds, à col décoré. Terre rougeâtre, fine-

ment micacée, lustrée ». Schl., p. 105, nº 2262.

6 (1/4). — Vase de la 3° période céramique des couches II-V. Nº 1865 de la collection Schliemann. « Tout en conservant ses lignes fondamentales, cette cruche à anses funiculaires montre bien l'influence eroissante du tour. L'évasement du col en haut, l'amincissement de la panse en bas, l'élégance du pied finement tourné en anneau, les gracieuses volutes des anses qui accompagnent les tubulures funiculaires, l'engobe rouge lustré, les fines stries qui font un collier au cou, tout cet ensemble élégant se distingue des types primitifs ». Tr. u. I., Beil. 34, IV et p. 259.



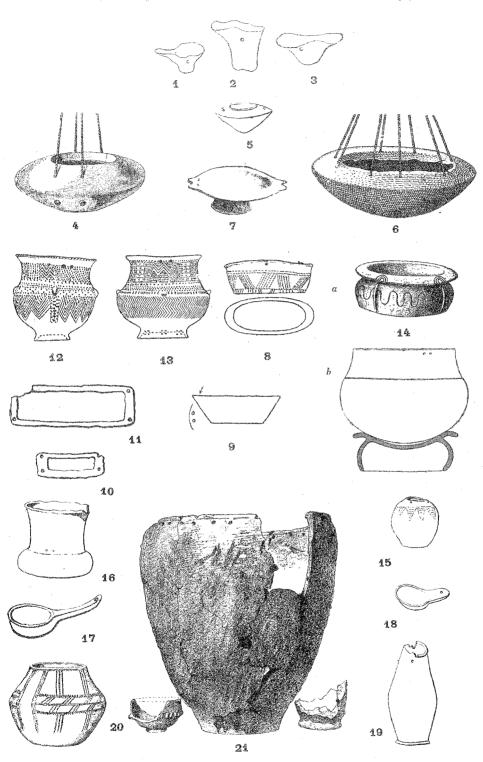
# POUR LES LÉGENDES

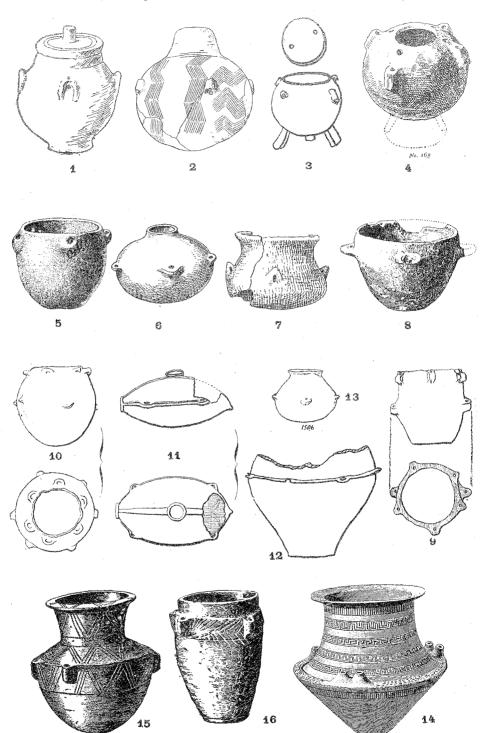
des

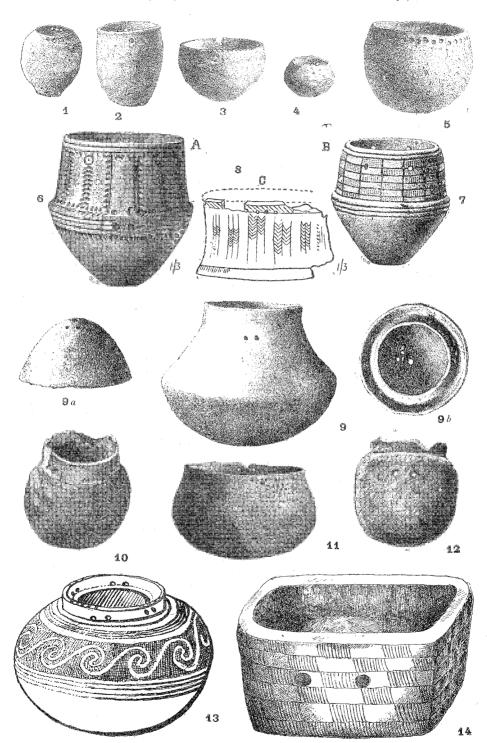
# PLANCHES PAIRES

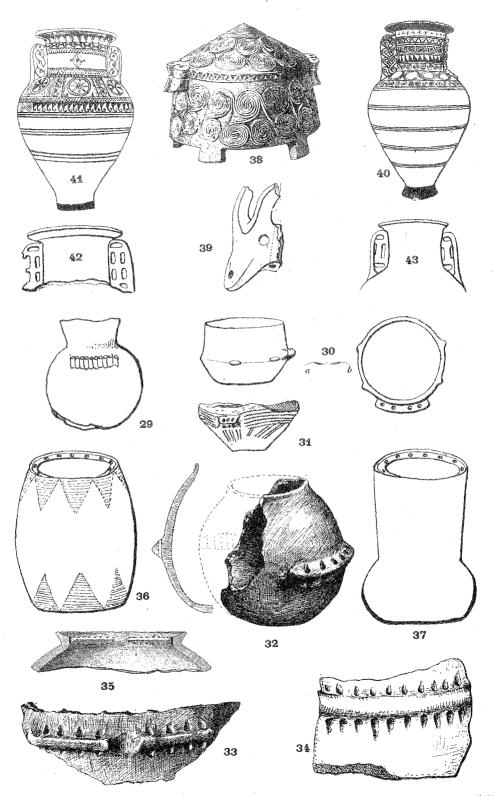
VOIR

A LA SUITE DES PLANCHES.

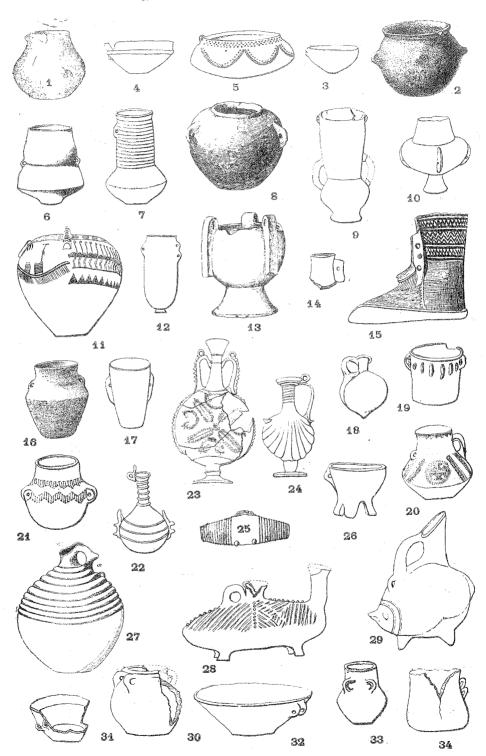


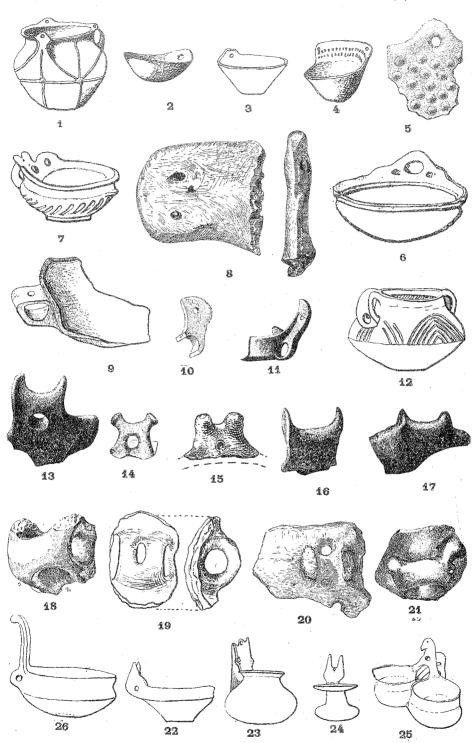


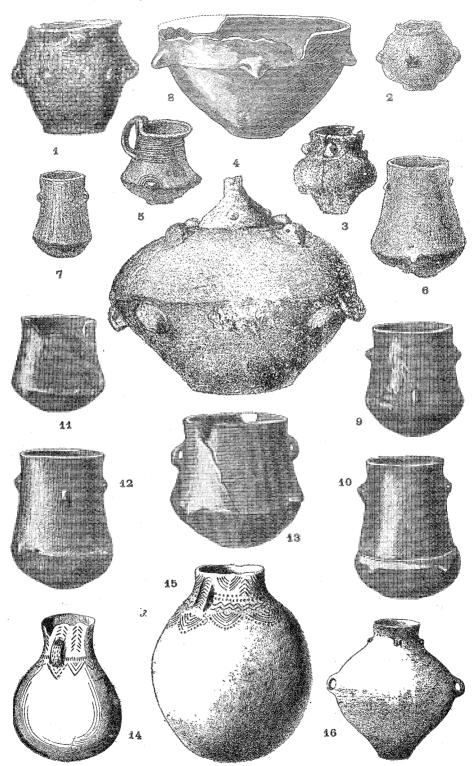


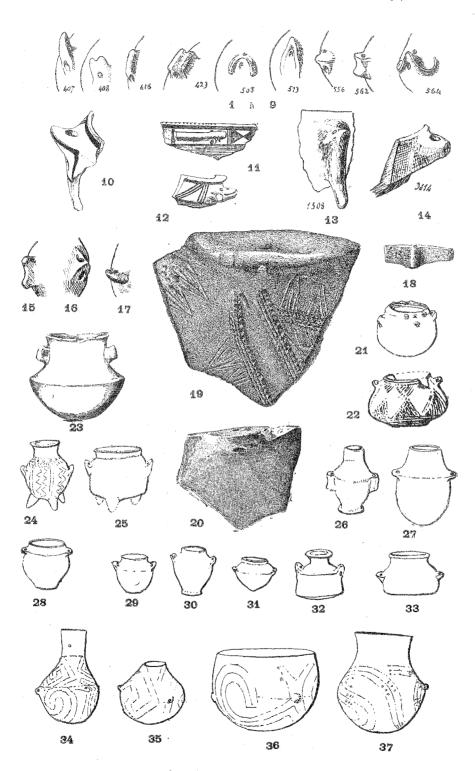


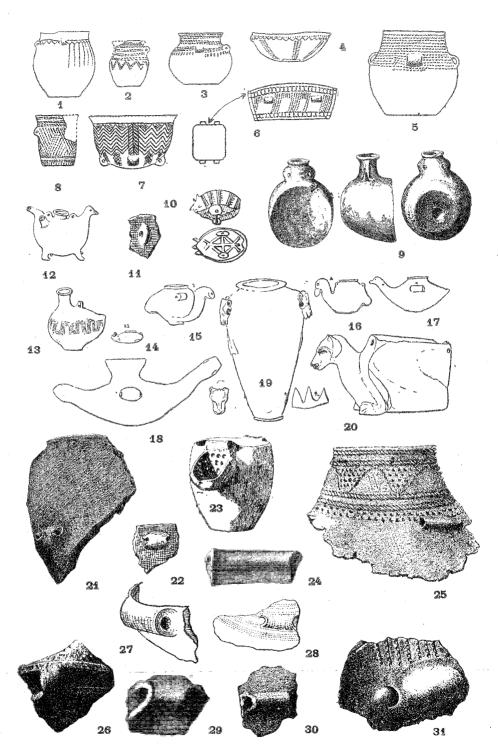




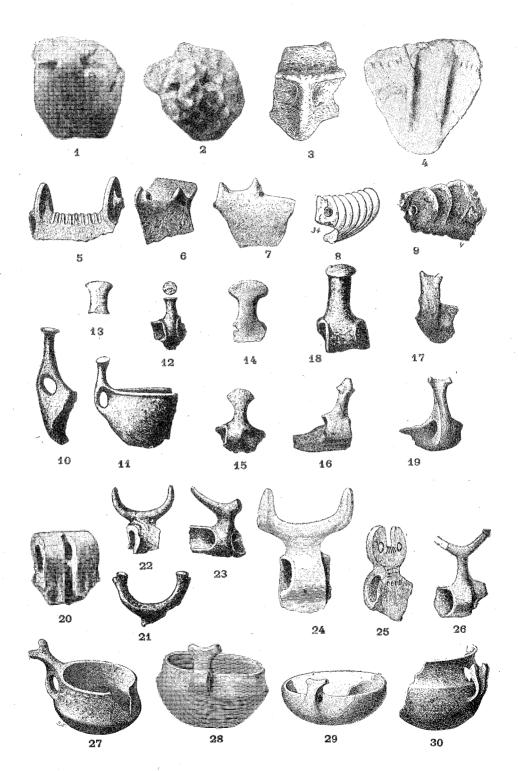


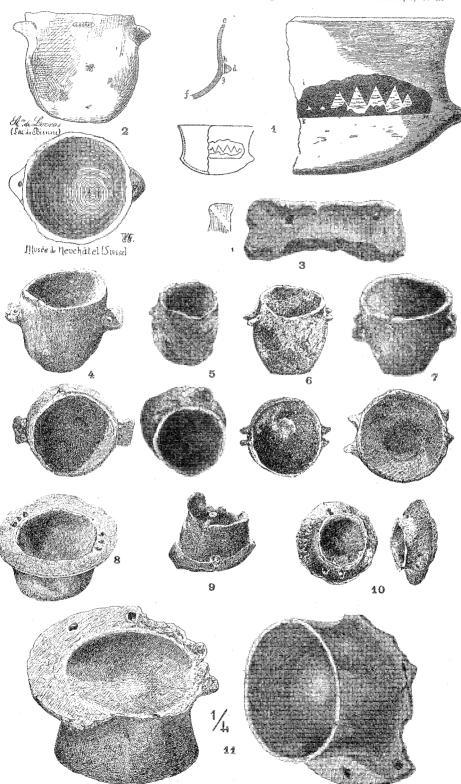


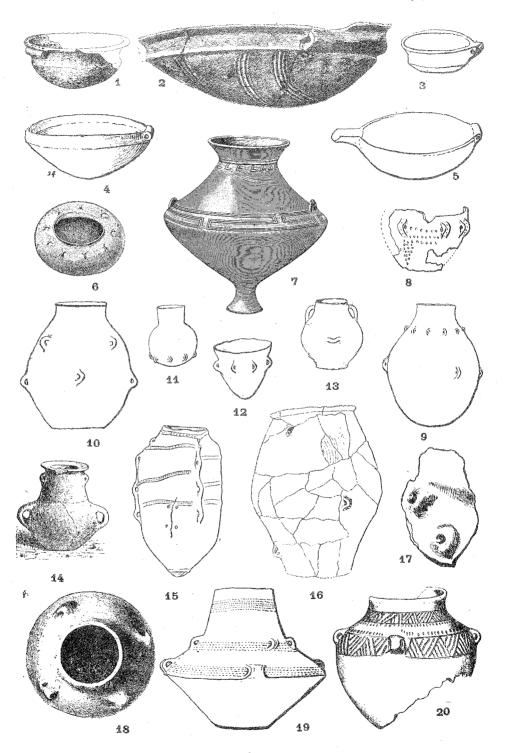


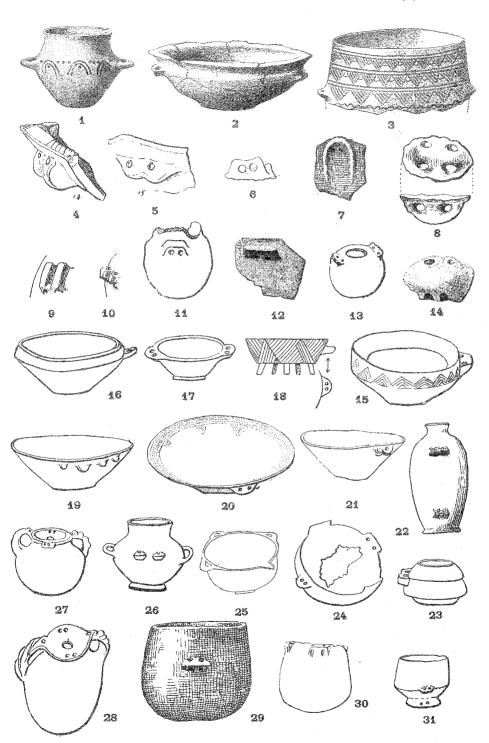


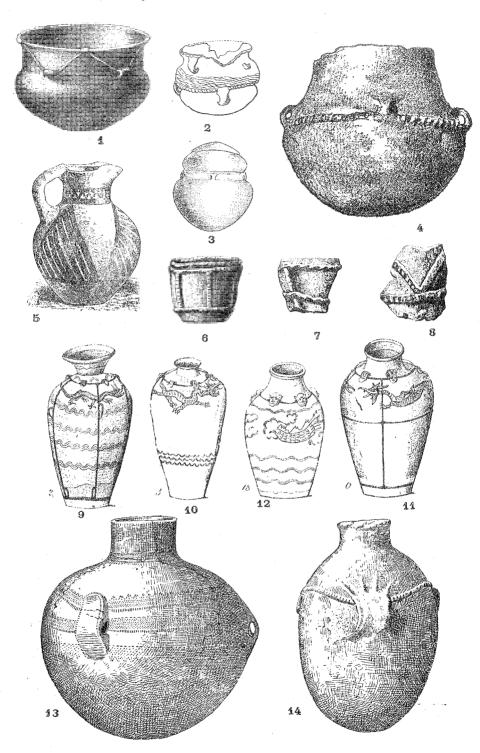


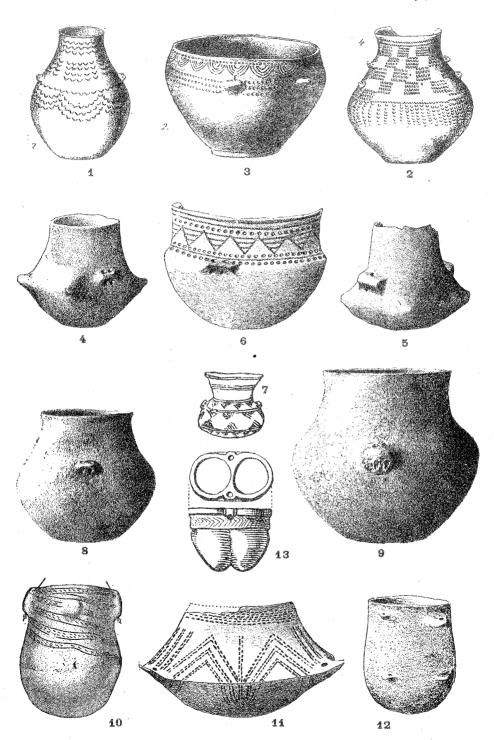


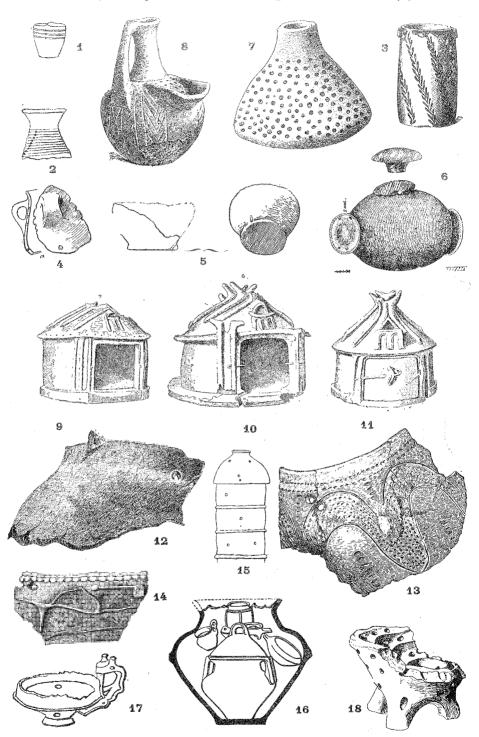


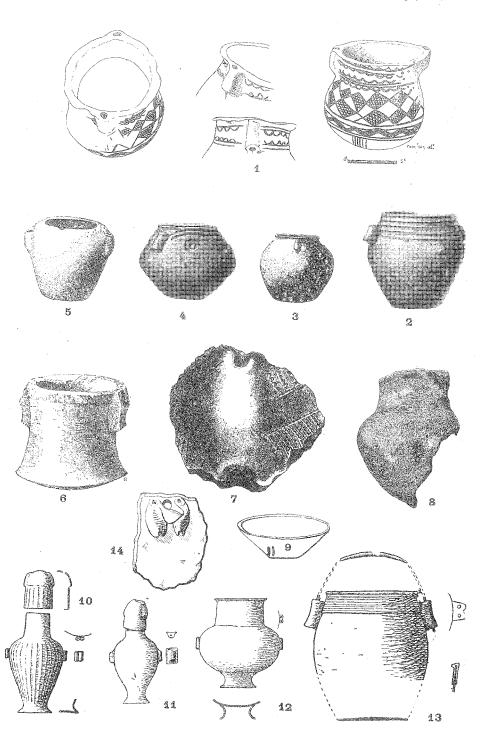






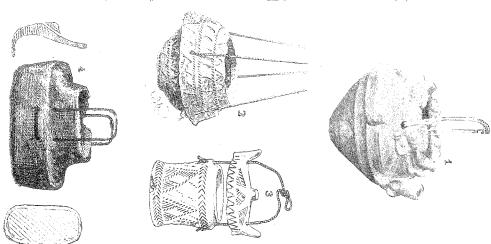


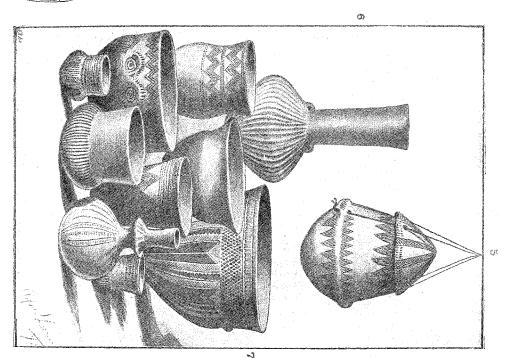


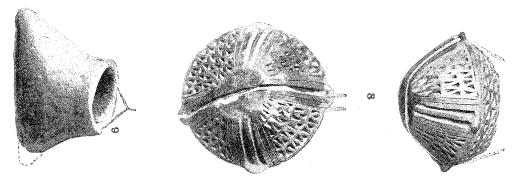


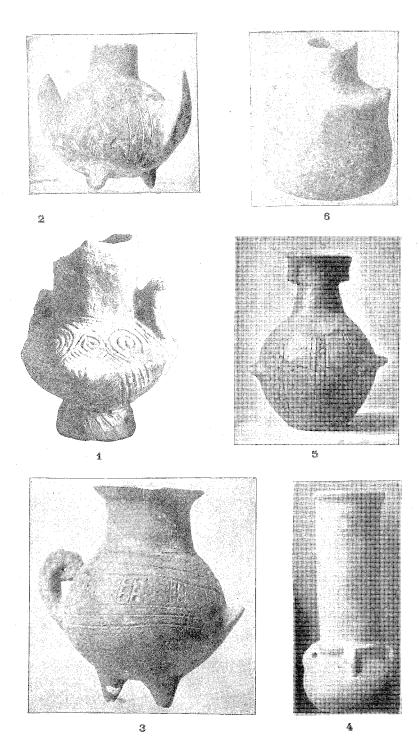
A. GREBRARD, L'ause funiculaire. Pl. 20 Mém. Sec. Prédistorique, T. II.









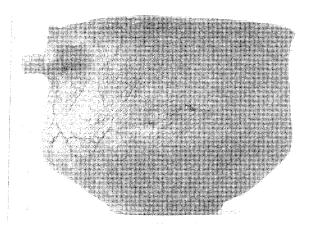






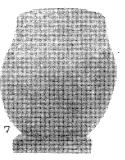


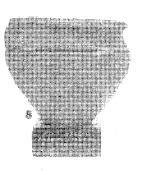


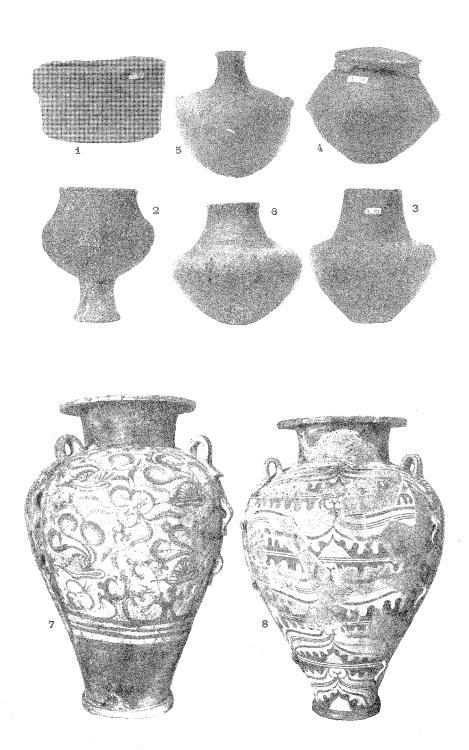


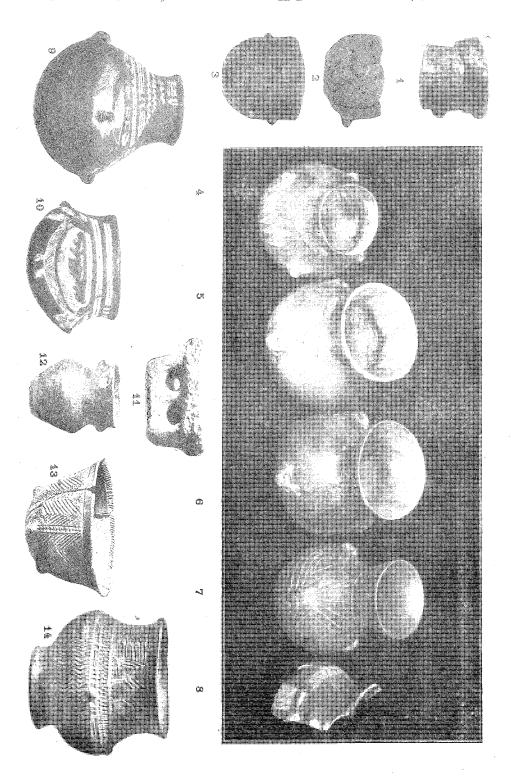
10

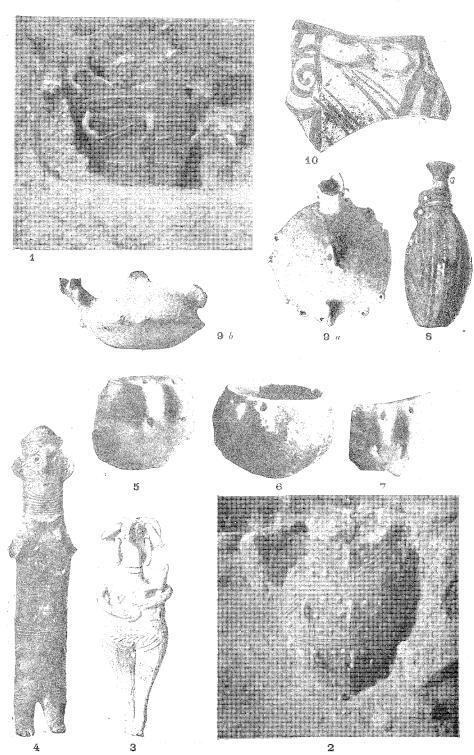


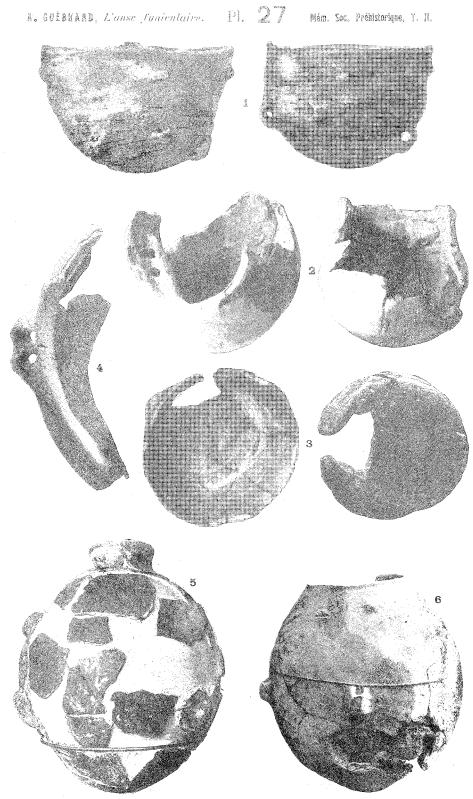


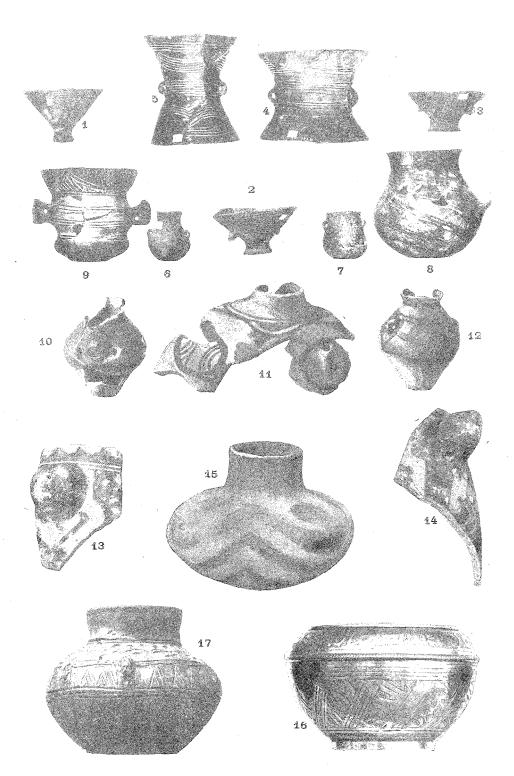


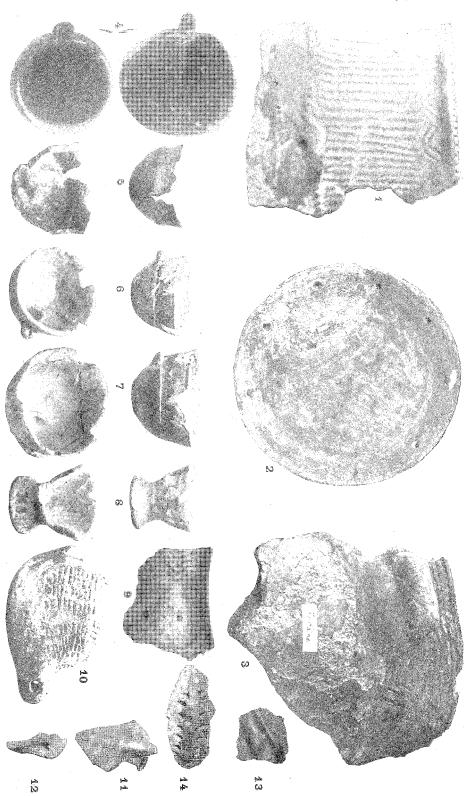


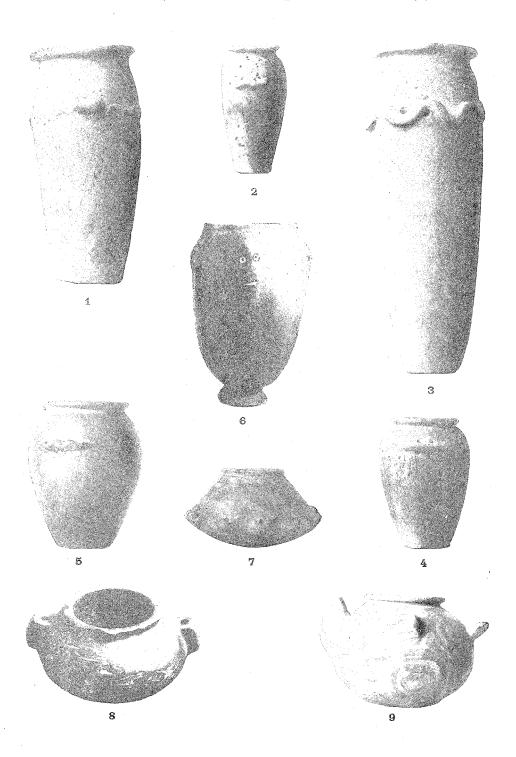


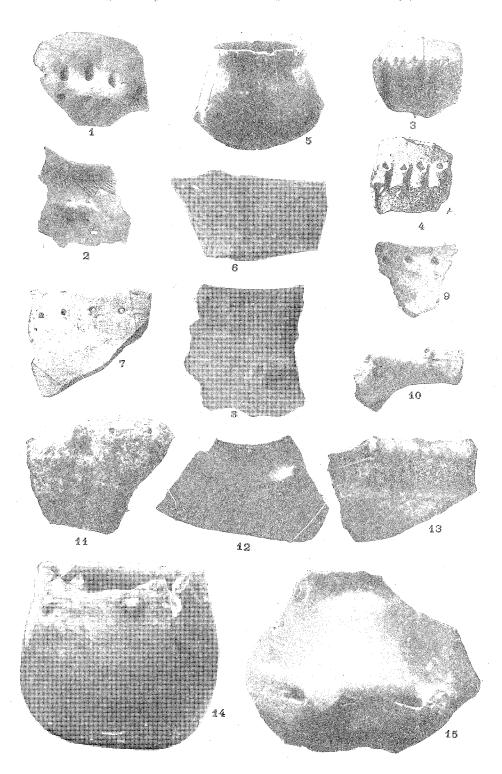


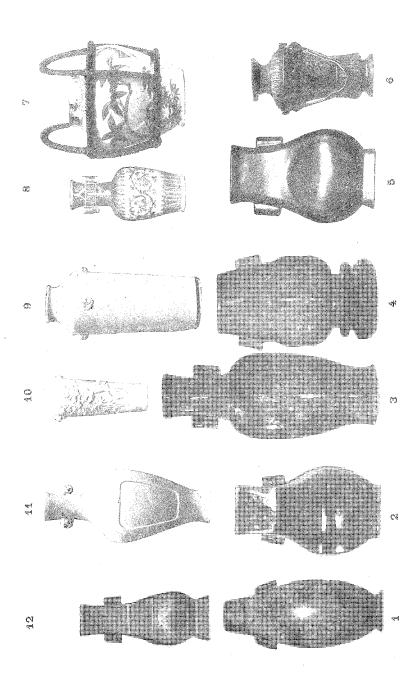


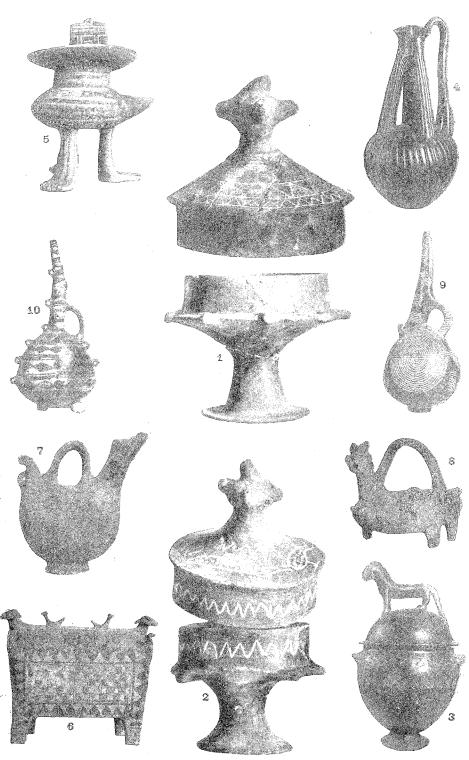


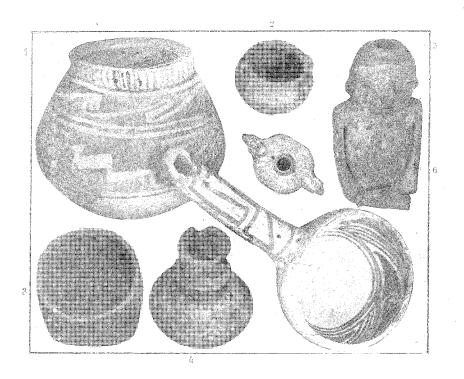


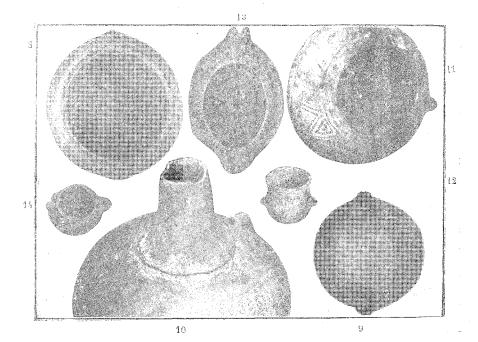




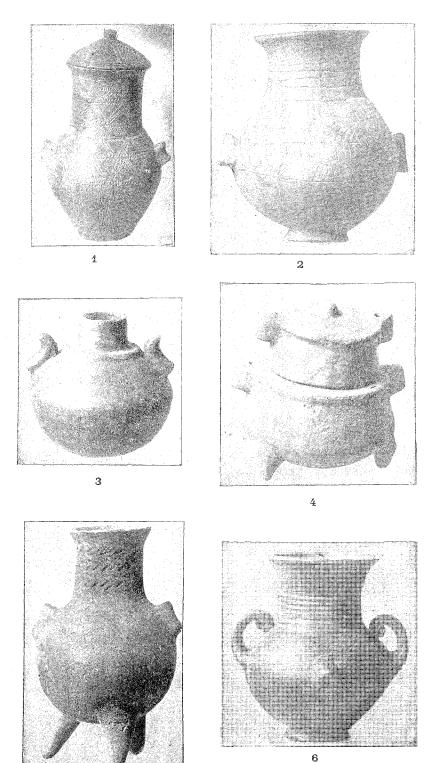


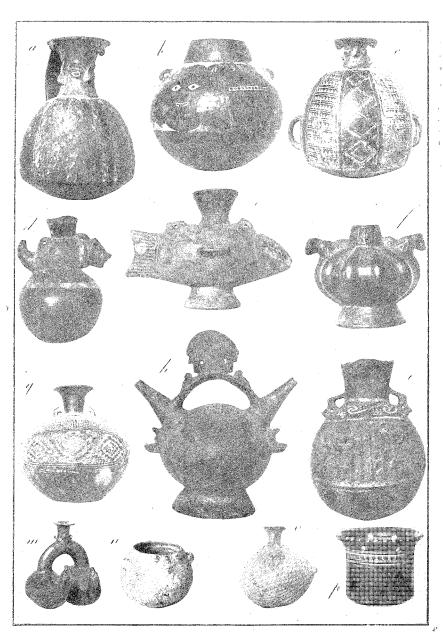






5





Céramique précolombienne du Bas-Pérou. Mission PAUL BERTHON Musée du Trocadéro.

[Pour les légendes des planches impaires, voir plus haut, p. 33-100].

## PLANCHE 2.

ANSES MULTIPLES A TROU VERTICAL.

1 (1/3). — Vase de la fin de la période sicule, plein âge du Bronze. —

[ORSI, Plem., pl. XI, 23].

Le même auteur donne (pl. VI, 3 et p. 119) la figure d'une autre urne, à trois anses du même genre, et de décoration et galbe très élégants, quoique de terre et de cuisson très grossières. Et, tout en notant (p. 131) que cette espèce d'anse, aussi commune en Sicile qu'à llios, manque dans la céramique italique, il insiste sur ce qu'elle n'est, en Sicile, ni hellénique, ni phénicienne, mais autonome, bien sicule. Constatation qui n'est pas faite pour nous déplaire, puisque c'est précisément notre thèse qu'une chose aussi simple a pu être inventée spontanément ici et là, en Troade (9,5), en Thessalie (Tsountas, Dim., fig. 170, 302), en Espagne (15, 7), et ailleurs, sans qu'il y ait eu forcément imitation.

2 (Env. 18). — Vase de l'établissement pré-sicule de Matrensa; Musée archéologique de Syracuse, salle XII, vitr. 49. Poterie à la main, terre grisâtre avec décor géométrique incisé et incrusté de pâte blanche. [Renseignements et dessin dus à l'obligeance de M. Morin-Jean]. — Cf. Hærnes, Urgesch., p. 295, fig. 101. — Des vases apodes, presque complètement sphériques, surmontés par un bref tronc de cône ou court cylindre avec quatre petites tubulures verticales au dessus de l'équateur, sur une panse gravée de dessins incrustés en blanc, sont donnés comme « une forme néolithique typique, qui semble avoir disparu en Sicile dès la première période sicule ». [Mosso, Molf., col. 284, fig. 32].

A la Section ethnographique du Musée de Berne, on voit, sous le nº 266 de la collection Solioz, une marmite en terre, de l'Afrique du S.-O., presque sphérique, avec quatre tubulures percées verticalement, que traversent deux fois des lanières, serrées en boucle par dessus, puis réunies au pôle inférieur du fond par un croisillon spécial, très soigné. Sur une autre marmite de la même collection, sans doute destinée à aller au feu, les lanières de suspension ne passent pas par le dessous, mais n'en permettent pas moins de la suspendre sur un foyer, au moyen d'un haut trépied de branches, comme le montre un dessin de Holmes, Abor., p. 27, fig. 2, d'après H. R. Schooleraff, Historical and statistical information respecting the Indian tribes of the United-States, pars I, pl. XXII.

É. Boman (p. 750 et fig. 180) a d'ailleurs eu la chance de retrouver dans une sépulture précolombienne du Bas-Pérou une de ces urnes simples, en forme de sphère tronquée, qui, n'ayant à la place des deux tubulures verticales habituelles, que deux mamelons, était encore savamment enlacée d'une corde « tressée en laine de lama de deux couleurs : brun naturel et rouge teint... formant au-dessous du vase un triangle curviligne, dont les différentes parties sont réunies au moyen d'épissures, et non par des nœuds ».

3 (1/10). — « Marmite sphérique, de type troyen, d'une tombe de la plus vieille période de Levkosia (Crète), à quatre appendices forés verticalement et un couvercle discoïde à deux trous, qui fut trouvé en place. La panse est enduite de noir, mais pas le couvercle, qui a 10,5 cm. de diamètre. » Duemmer, Beil. 1, 5 et p. 225. — D'après la figure, telle qu'elle a été reproduite dans la réédition Kleine Schriften von Ferdinand Duemmer. LER, t. III, p. 97, fig. 96, il est clair que deux seulement des anses sont des tubulures verticales et les deux autres, des ailettes redressées, mais forées tangentiellement à la paroi. Cette dissymétrie dans les anses paraît avoir été de pratique courante dans cette localité, d'où provient un autre curieux exemple: 15, 24. Elle se retrouve d'ailleurs à Hissarlik, car Schliemann (Tr., p. 159, n° 74) donne la figure d'une autre marmite sphérique, à trois petits pieds (coniques, dont deux des anses seulement, sur quatre, sont forées verticalement. — Mais il faut remarquer la présence de pieds et l'absence de trous autour du col, à cause des observations de H. Schmidt que nous allons rapporter à propos de la figure suivante.

La même forme avec le même couvercle, quoique sans anses et sans pieds, a été trouvée dans l'Amérique centrale. [Selen, Chac., p. 107].

4 (2/3). — « Vase miniature, attribué par Schliemann (*Ilios*, p. 251, nº 44) à la première couche d'Hissarlik, mais faussement complété de trois pieds. La cassure inférieure, par sa forme circulaire, rappelle plutôt, comme pied disparu, un petit cylindre ou trone de cône creux. Une particularité spéciale à ce type est constituée par les quatre tubulures funiculaires, opposées diamétralement en croix, avec petits trous correspondants près du bord. Dans la céramique des époques ultérieures, le chiffre de quatre est exceptionnel pour les anses funiculaires. Lorsqu'on le retrouve, c'est à titre ornemental, sous des trous correspondant aux anses, desquelles parfois deux seulement sont percées, les autres là pour la symétrie. Aussi le nombre de quatre anses funiculaires peut-il, en général, être considéré comme un signe d'ancienneté. — Terre grossière, mêlée de petits graviers, de pâte rougeâtre, claire extérieurement. » H. Schmot, *Tr. u. I.*, p. 248, fig. 109.

Max Ohnefalsch-Richter [Kypros. Die Bibel und Homer. Beitraege z. Cultur, Kunst-u. Religionsgeschichte des Orients im Alterthum, gr. in-4°, 535 p., 272 fig.; atlas de CCXIX pl.; v. pl. CXLVII, 5 a et 6 a] compare la trouvaille de Schliemann à un vase semblable, à trois pieds et quatre tubulures verticales, sans trous superfétatoires autour du col, trouvé dans une sépulture rupestre, à Haghia Paraskevi, vase qui scrait identique à celui de Dubinlea cité ci-dessus (3), si les pieds n'en étaient beaucoup plus courts et en forme de petits cônes mousses, au lieu de masses paral-lélipipédiques, le galbe plus évasé du bas, plus rétréci dhaut, et les tubulures affleurant le rebord. — Le même auteur (Parall., p. (37) et fig. 6) a vu employé pour conserver le levain, dans une ferme de Chypre, un récipient absolument semblable à l'olla néolithique, et qui était formé par une simple sphère de calebasse sectionnée et percée près de l'ouverture de quatre trous, qui servaient à la suspendre contre le mur.

Un vase presque absolument sphérique de cette sorte, sans anses ni pieds, mais à fond absolument aplati, se voit au Musée de La Roche sur-Yon (Vendée), percé de trois trous équidistants sur un même cercle horizontal assez bas. La netteté et la forme biconique de ces trous montre qu'ils ont été faits après cuisson dans la paroi très épaisse, de pâte grossière. L'époque du vase est d'ailleurs indéterminée, la provenance semblant être d'un des puits funéraires de l'Abbé Baudry.

En Nouvelle-Calédonie, les marmites en forme de grand segment de sphère sans pieds, dont il y a de nombreux spécimens au Musée de Bâle, présentent fréquemment sur le pourtour de leur ouverture, de petits trous funiculaires symétriquement répartis, souvent par couples, au nombre habituellement de quatre, quelquefois de trois ou de deux seulement. M. Maurice Leenhardt [in litt., 1911] possède une de ces dernières

où les deux couples opposés diamétralement sont bouchés et semblent l'avoir été intentionnellement. Les Canaques n'emploient pas de couvercle en terre et la langue Honailou n'a pas de mot pour cet objet. Même avec la marmite en fonte moderne, le Canaque emploie à cet usage l'écorce du Niaouli 'Melaleuca nitidiflora'). — GLAUMONT (Usages, Mœurs et Coutumes des Néo-Calédoniens, Rev. d'Ethnographie, VII, 1889, p. 73-141, pl I) parle (p. 100) de marmites sphéroïdales « à bords renversés, avec deux petits trous pour recevoir un lien quelconque destiné au transport ».

5 (1/6). — « Vase à quatre boutons perforés verticalement. Terramare de Castellarano, prov. de Reggio. Age du Bronze. » O. Montelius, pl. 25, fig. 15; d'après Giovanni Canestrini, Oggetti trovati nelle terremare del Modenese. Prima relazione. Archiv. p. l. Zoologia, ecc., IV, 1865, pl. 1, fig. 3, p. 11 et 27; v. pl. 24, fig. 16. — A rapprocher d'une forme anglaise, presque identique (23, 4), et d'une autre danoise, qui correspond à celle-ei, surmontée d'une encolure un peu rentrante. [Sehested. pl. XXVIII, 2 g].

6 (1/4). — Vase de Saint-Onuphre de Phæstos (Crète) [Wilke, р. 144, fig. 37]. Cf. 5, 14. — La même forme, à ouverture à peine plus large, s'est trouvée à Hissarlik [H. Schmidt, Schl., р. 65, nº 1506]. — Au Musée de Strasbourg on voit un petit vase à quatre ailettes percées verticalement.

7 (1/6). — « Vase muni de quatre oreilles, du village de Tres Cabezos (Almérie). Néolithique. » L. Siret, Esp., p. 27, fig. 105.

- 8. « Vase à quatre auses, de forme plutôt exceptionnelle. » P. Orsi, Calt., p. 74, fig. 12. Le pareil, d'assez petite taille, est figuré par Mosso, Cannat., col. 601, fig. 16, également de Sicile. Un autre, plus évasé (16,5 cm. d'ouverture) et plus sphérique de panse, ayant six anses au lieu de quatre, est encore figuré par Rizzo e Orsi, pl. V, 11. Il a son similaire, encore plus déprimé (18 cm. d'ouverture, 7,5 de base et 10 de hauteur), mais toujours avec six anses, de Pantalica. [Orsi, pl. XI, 4].
- 9 (1/5). « Vase de terre jaunâtre, couleur café au lait, haut de omo85, avec deux manettes sur le ventre, percées de trous verticaux. Sur le bord sont cinq autres saillies perforées verticalement. Le diamètre de l'ouverture est de omo65. Le vase contenait une matière rougeâtre, reconnue, à l'analyse, pour de l'ocre : c'est là encore un signe bien caractéristique des inhumations néolithiques, depuis la Ligurie jusqu'à la Sicile. » Mosso, Molfetta, col. 264, fig. 16. Un vase tout à fait analogue, mais avec quatre anses au rang inférieur. correspondant à celles du haut, nous avait été signalé dès 1908, quoique encore inédit, comme assez fréquent dans les habitats néolithiques de Babska près de Sit en Slavonie, par M. L. De Màrton, à l'obligeance duquel nous avons dû, outre les renseignements les plus circonstanciés sur la céramique hongroise, la possibilité de faire reproduire les clichés 8, 1-10, etc. La même répartition de huit anses forées, sur deux rangs, se retrouve, au même lieu, sur une forme plus déprimée, en olla.
- 40 (1-20). Urne funéraire d'enfant d'El Oficio, avec une couronne de six boutons perforés verticalement autour du col et six imperforés vers le milieu de la panse. [H. et L. Siret, Prem. Ages, pl. 62, fig. 86 et p. 179]. A rapprocher d'un cas de la sépulture de Castello à Bovolone (Italie), que m'avait signalé, dès le début de mes recherches, M. E. Cartalhac et où chaque rang de boutons, les uns tubulés verticalement, les autres massifs, inférieurs, n'en comprend que trois. Une grande urne (40 cm. de hauteur), en ovoïde un peu plus allongé que 40, a été recueillie dans la grotte des Arene Candide (Ligurie), portant cinq anses seulement, dont quatre

d'un seul côté, dans des plans à 90°. [Montelius, pl. 116, fig. 19, d'après

Morelli, Icon., pl. CI, 6]. — Cf. 17, 12; 27, 5, 6.

Un très grand vase néolithique de Moravie (54 cm. de haut), ayant la forme de nos vases à fleurs, présente cette particularité d'avoir, d'un seul côté, dans deux méridiens à 120° l'un de l'autre, et à deux hauteurs différentes, d'assez fortes anses horizontales à trou vertical, placées, les inférieures tout près de la base plate, les supérieures au-dessus du cercle de plus grande proéminence, qui correspond à peu près à lamoitié de la hauteur totale. A la place du troisième couple qui aurait dû compléter la symétrie, dans un autre plan vertical, à 120° des deux premiers, se voient simplement, en haut, deux minuscules boutons côte à côte, accentuant l'absence de grandes anses. [Cervinka, p. 54, fig. 47].

Un beau vase étrusco-ionien du Louvre, ayant quatre anses verticales autour du col en porte encore deux horizontales sur la panse. [Роттіби,

Louvre, pl. 33 D 144, et p. 39].

Notre distingué confrère, M. J. Bourrilly a eu l'obligeance d'attirer notre attention sur une forme particulière de bouteille à large panse sphérique ou légèrement déprimée, à col court, qui se rencontre encore dans certaines régions provençales, sous le nom de douire, munie, sur son plus large cercle méridien, de quatre boucles horizontales (donc, à pertuis vertical), quelquefois complétées par deux autres, dans le prolongement même du petit plan de la base. Fabriqués en diverses dimensions dans les environs d'Uzès, de 15 jusqu'à 45 cm. de haut, les douires sont destinés, malgré leur glaçure vitreuse jaune, verte ou rougeêtre, au même rôle que les alcarazas poreux d'Espagne, grâce à une vestiture de feutre dont on les entoure, comme de sparterie les fiaschi d'Orvieto, dans le double but de les protéger contre le danger des choes lorsqu'on les remplit au puits, et de rafraîchir ensuite le contenu par l'évaporation lente maintenue à la surface mouillée du contenant. Le Museon Arlaten en conserve quelques-uns.

- 41 (1/50). « Récipient funéraire en forme d'outre ou de tortue dont il a été trouvé d'autres exemplaires... ayant peut-être servi comme barillets de bord. Un large trou sur le dos (20 cm. de diam.), servait à l'introduction du liquide; un autre tout petit à la queue, permettait de verser goutte à goutte... Cet étrange récipient portait sur le dos une large brèche par laquelle on avait introduit un cadavre d'enfant, attaché sur une plaque de calcaire et accompagné d'un grossier peson en terre cuite, avec quelques tessons. » Orsi, Gela, col. 205, fig. 161.
- 12 (1/8). Grand vase portant sur son équateur une crète, perforée, de distance en distance, de trous funiculaires. Ce geure d'ornementation était commun à la Polada, dont la tourbière a fourni au D' Gio. Rambotti plusieurs vases présentant cette particularité. [R. Munro, p. 237, fig. 68, nº 38; v. aussi p. 235, fig. 67, nº 6].
- 13 (1/10). « Vase à large panse des II° V° couches d'Hissarlik, avec quatre boutons percés de trous funiculaires, mais sans trous correspondants sur les bords. Pâte claire, fine; enduit brun clair. H. 0.14. » H. Schmidt, Schl., p. 65, n° 1506. A rapprocher d'une petite marmite chypriote à couvercle, du Musée de Saint-Germain, toute sphérique, de 15 cm. de diamètre et portant un peu au-dessus de son équateur quatre lamelles rectangulaires plantées chacune verticale le long d'un même parallèle, et percées d'un petit trou horizontal dirigé vers l'axe. Cette forme est donnée, comme très rare par Dussaud, Chypre, p. 162 fig. 62. Cf. 2, 4. Des vases en sphère surmontée d'un col large et court, et décorées de gravures en spirales ou zigzags rubanés, se rencontrent, dans le groupe céramique

saxon-thuringien, munis, sur une ligne méridienne, comme les douires provençaux (v. 10), de quatre bouclettes à ouverture verticale, quelquefois complétées par d'autres à 90°, sur le cercle équatorial. [Schuchhardt, Orn. III, 135, fig. 26]. — La forme de marmite à quatre petites anses forées verticalement d'un ou quelquefois de deux trous se trouve encore présente-

ment en usage en Ethiopie. [Verneau, pl. XVII, 3 et p. 319].

44 (1/12). — « Ossuaire avec trois paires de saillies perforées, au lieu d'anses. Ornements estampés, d'une sépulture à incinération préétrusque des environs de Bologne. Age du Fer, 3. » Montelius, pl. 85, fig. 6 ; d'après Gozzadini, Intorno agli scavi archeologici fatti dal Sig. A. Arnoaldi Veli presso Bologna, Bologna, 1877, pl. I, 4; p. 14. — Le texte de la légende étant formel, on se demande, à regarder la figure, comment pouvait bien être disposée la « perforation » de ces saillies, uniques elles-mêmes dans leur genre. N'y aurait-il pas là une de ces erreurs de gravure originelles, trop scrupuleusement reproduites par Montelius, alors qu'il faisait superbement regraver sur bois les figures que nous n'avons pu reprendre que par la photographie? Le doute nous reste, faute d'avoir pu référer à l'original.

**15** (1/5). — « Nécropole de Tépé-Aly-Abad. Poteric en terre noire, à décor încisé, au pointillé, avec pâte blanche... Spécimen unique.. Quatre oreilles cylindriques, perforées d'un trou de suspension font saillie sur le pourtour de la panse... vase exotique, chaldéen, apporté en Susiane par

quelque émigré. » Gautier et Lampre, p. 142, fig. 287.

Un vase néolithique, de Reggio, de forme analogue — col droit cylindrique très large sur tronc de cône très déprimé, raccordé avec une simple calotte de sphère, — montre la carène aiguë ainsi formée, directement percée de quatre trous verticaux équidistants, sous un décor gravé de spirales couchées. [Chierici, pl. I, 3 et p. 8].

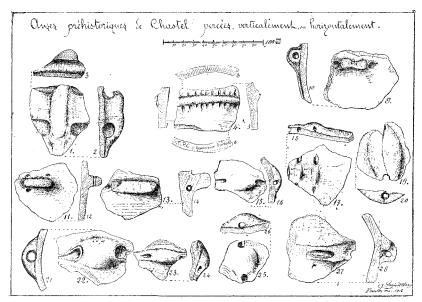
Pour les amateurs de rapprochements. lointains, on pourrait relever encore l'analogie de forme de ce dernier vase, d'abord avec un autre des fouilles de de Morgan, de la deuxième période susienne [Pottier, Suse, XXVI, 7], avec celui de Paros, 24, 6, et puis celui de Panama, 20, 8. Et la même opération pourrait recommencer avec 14, 19 et maints types de Grande-

Bretagne et d'ailleurs.

**16** (1/5). — « Poterie archaïque incisée, faite à la main... Forme presque quadrangulaire, de pâte grossière et de couleur rougeâtre. Un large handeau d'où ressortent quatre boutons cylindriques percés de trous de suspension fait saillie près de l'orifice. C'est le seul exemplaire de cette forme et de ce genre. L'épaisseur de ses parois lui a permis de braver l'action du temps. » Gautten et Lampre, p. 138, fig. 208. — « Les vases à anses tubulées, rares dans les nécropoles préhistoriques (âge du Fer) de l'Arménie russe, sont très abondants dans la céramique peinte du V° millenium à Suse ». J. de Morgan, in litt., 1910.

## PLANCHE 4.

1-28. --- Anses funiculaires de Chastel-sur-Murat (Cantal). Fouilles de M. J. Pagès-Allary.



1-3. — Cas rare d'un bourrelet vertical bicanaliculé horizontalement. [Cf. Vertic., t. à p., p. 574, fig. 115-117]. — 4-8. Baguette multiforée, dont nous donnons une figure à plus grande échelle, sous le n° 34 de la planche. — 9-10. Anse tunnellée — 11-12 Ailette biforée verticalement. — 13-14. Forage horizontal entamant l'épaisseur de la paroi. — 15-16. Olive percée horizontalement. — 17-18. Forages verticaux pris sur l'épaisseur de la paroi, inégalement soulevée. — 19-20. Canalicule vertical. — 21-24. Olives percées horizontalement. — 25-26. Bouton foré verticalement. — 27-28. Ailette rapportée, à perforation horizontale.

## 29-37. — Anses multiforées verticalement.

Ayant traité à part, en détail, anterieurement, des Anses multiforées à trous de suspension verticaux, nous n'avons pas à reprendre le sujet lui-même et nous nous bornerons à citer les cas nouveaux venus à notre connaissance dans la suite de notre enquête sur cette particularité, partout peu commune, et dont les exemples, même restreints au simple bourrelet percé, et point à la large cartouchière en « flûte de Pan », peuvent se compter.

Un instant, il est vrai, nous avions pu croire le contraire; car, à peine reçue notre étude *Multif.*, M. le Dr G. Schumacher, nous écrivait de Kaïfa (Syrie), qu'il croyait bien en avoir rencontré sans exception tous les types mentionnés, dans ses fouilles de Sébastié (Samarie) et de Tell el-Moute-sellim (Palestine), dont les produits avaient été envoyés à l'étude de

- 107 - Pl. 4

M. le Prof. Carl Watzingen. Comment n'aurions-nous pas éprouvé une certaine émotion à apprendre que la vraie « flûte de Pan », telle que nous l'avions définie et que toute notre étude aboutissait à démontrer strictement localisée à deux centres spéciaux de la France, avait pu être retrouvée aussi loin, sans que nous en eussions jamais aperçu la trace antérieu-

rement dans nos larges recherches bibliographiques?

Aussi, ne voyant pas paraître l'ouvrage où devaient être publiées toutes ces poteries, n'hésitâmes-nous point à nous adresser à leur propre détenteur actuel, en lui faisant part du trouble que nous avait causé l'expression si catégorique des réminiscences de M. le Dr Schumacher. Heureusement M. le Prof. Watzinger nous rassura bien vite en nous disant que si l'anse funiculaire abondait réellement, sous toutes sortes de formes, dans les couches pré-israélites de Palestine, s'il avait même été trouvé exceptionnellement, à Jéricho, un cas de deux tubulures verticales jumelées (cf. 19, 9; 26, 5-7) de l'époque cananéenne, les similitudes se bornaient à celles d'entre ces formes dont nous avions nous-même fait remarquer la grande zone d'expansion, d'Orient en Occident, mais ne comprenaient pas un seul exemple caractérisé de l'anse typique à laquelle nous réclamions que fût réservé spécialement le nom de « flûte de Pan ». Celle-là, nous a-t-il confirmé encore dernièrement (Déc. 1911), ne se rencontre point parmi les objets exhumés par M. le Dr Schumacher, et l'on pourra s'en convaincre lorsque paraîtront les planches de la seconde partie de l'ouvrage en préparation.

Ainsi, depuis quatre ans, le seul doute que nous ayons pu concevoir sur la rigueur de nos premières constatations a tourné, au contraire, en confirmation nouvelle, et quoique, après tout, l'existence au bout de la Méditerrance, d'un centre lointain et étroitement localisé, sans intermédiaires, n'eût rien prouvé contre l'autonomie de nos centres français, cette objection ne se présente même pas, et nous pouvons à nouveau réclamer, jusqu'à nouvel ordre, comme un des résultats les plus intéressants de nos recherches, l'extraordinaire localisation, en deux points de la Gaule, d'une particularité céramique que proclamait indigne de toute attention, tant il la croyait vulgaire, — parce que le hasard lui avait donné pour premier champ d'étude, et pour ultime horizon, précisément un de ces points-là, — un des soi-disant Grands Maîtres de la Préhistoire (v. Spéc.).

En vérité nous avons, plus récemment encore, grâce à l'amabilité de M. Pompeo Castelfranco, eu connaissance d'un cas, bien caractérisé celui-là (31, 3), dù aux belles fouilles de l'Isolino de Varese, qui, s'ajoutant à l'exemple de même provenance que nous avions déjà cité et que nous reproduisons (31, 4), ne permet pas de douter de l'apparition sporadique, de l'autre côté des Alpes, de la conception en grande vogue sur les rives du Gardon. Sans doute, l'isolement même de cette trouvaille rendrait, à la rigueur, admissible l'hypothèse d'un transport, s'il n'était plus facile encore de découvrir, dans toutes les particularités du style local, la genèse sur place d'une fantaisie d'artiste qui ne passa point à l'état de mode. Mais encore serait-ce en sens inverse de la classique importation orientale et en aucun cas cela ne constituerait-il une atteinte — tout au plus une extension — pour nos conclusions anciennes, auxquelles il apparaît dorénavant peu probable qu'aucun fait nouveau vienne enlever leur force probatoire.

29 (env. 1/10). — Croquis pris par M. A. Moirenc, d'un vase à anse « en flûte de Pan », trouvé à Buoux (Vaucluse), expédié à une Exposition archéologique à Moscou, en 1885, et dont il a été impossible de retrouver

ultérieurement la trace [v. Multif., p. 745-748, fig. 22, 23]. La perte de cette pièce unique est d'autant plus regrettable que c'est le seul exemple connu d'ansc en « flûte de Pan » en place. A l'état de fragments, elle est commune dans le Gard. M J. Féraud en a trouvé récemment, à Castillon-du-Gard, avec plusieurs mamelons forés d'un ou deux trous un joli morceau, à six tubulures courtes et isolées les unes des autres, du type de 31, 4, de Varese, ou du n° 8 de Chassey (Multif., p. 757, fig. 4, d'après J. Déchellette, Manuel d'archéol. préhist., I, p. 558, fig. 2-7).

Quant au type, encore plus caractéristique, de ruban plat, avec parties pleines et lisses alternant avec d'autres, simplement gravées de stries verticales entre les tubulures, dissimulées dans l'épaisseur et sans relief extérieur, représenté par le n° 1 de notre fig. 6 (Multif., p. 759), il a été trouvé, pour la première fois hors du Gard, par M. Casmin Bottin dans une grotte sépulcrale d'Evenos (Var), à droite de la Cascade de Saint-Martin, sur le ravin du Destéou. C'est, présentement, dans la région provençale, l'émissaire le plus éloigné connu du centre spécial du Gardon.

**30.** — Pour l'Allemagne, M. le Prof. A. GÖTZE (in. litt., 1908) nous a signalé avec la plus grande obligeance, plusieurs cas très intéressants de bourrelets multiforés, appartenant tous au type dit « de Bernburg » de la céramique néolithique.

La localité de Latdorf a fourni aux collections, malheureusement peu accessibles, même épistolairement, d'un châtelain du voisinage, deux pièces, dont une, au moins, tout à fait extraordinaire, à juger par le croquis 30, que nous reproduisons à titre de simple schéma, faute qu'il nous ait été possible d'arriver à obtenir aucun autre document. Ce vase, sans ornementation, porterait donc, d'un seul côté, sur sa carène, un bourrelet, percé de deux couples de trous verticaux. Et, entre la place qu'aurait pu occuper un bourrelet symétrique, sont disposés, de chaque côté, deux mamelons plus petits, répartis dans le même cercle horizontal. Même en supposant qu'il y ait eu décollement de l'un des bourrelets quadriforés — sur quoi nous n'avons pu être renseigné — ce vase n'en resterait pas moins un type exceptionnel parmi tous ceux du genre.

Un autre vase, de Halle a. S., non caréné, décoré de gravures en dents de loup, porte deux bourrelets, également quadriforés, mais à rebord échancré, comme 17, 1-2, ce qui répartit les tubulures en deux couples.

Ensuite viennent plusieurs bourrelets triforés, l'un, de Schkopan, simplement échancré, deux autres, de Nietleben et Latdorf, divisés en trois et quatre dents assez aiguës, saillant au-dessus de la carène en continuant le mouvement assez large du tronc de cône inférieur, arrêté par son raccord avec le supérieur, assez rétréci (cf. 17, 11). — A. Schliz [Stich., pl. 28, b] montre une écuelle en calotte sphérique, à base à peine accentuée, qui porte, assez bas, comme c'est l'habitude dans le Grossgartacher Typus, deux anses opposées en bourrelet triforé.

Voilà donc qui nous confirme, une fois de plus, que le trou funiculaire, largement usité en Troade, le fut également à la fin de l'époque néolithique, en Allemagne,... comme partout ailleurs, mais dans un cadre nettement différencié, montrant bien qu'il répondant la, comme partout, à un besoin commun au Nord et au Sud, mais né spontanément sur place, et point importé de loin. Les bourrelets quadriforés et l'anse tridentée du groupe de Bernburg, issus de la même nécessité que nos baguettes multiforées (34) et nos « flûtes de Pan » (29), n'ont absolument rien de commun avec elles dans l'exécution, et tandis que celles-ci constituent, à elles

seules, presque toute la décoration, ceux-là demeurent de simples accessoires dans la régularité géométrique du décor gravé.

31 (Env. 1/5). — Terrine décorée, du Bernburger Typus, poinçonnée de lignes en petits zigzags formées d'un petit angle répété, et munie d'une anse massive triforée. Nécropole néolithique de Burg. [Gustav Kossinna, Die Indogermanische Frage archæologisch beantwortet, VI. Ztschr. f. Ethnol., XXXIV, 1902, p. 161-222, 39 fig.; v. p. 170, fig. 8]. — Le chiffre de plus de deux trous, pour les mamelons forés verticalement, est rare en tous pays. Et c'est ainsi que, pour les environs d'Angoulème, M. A. Favraud nous confirme que, non seulement il n'a jamais rien trouvé d'analogue à l'anse en flûte de Pan, mais que, sur des centaines d'anses forées soit verticalement, soit horizontalement, une seule fois il lui est arrivé de trouver un bourrelet triforé. — Cependant, aux exemples que nous avions pu réunir au moment de notre étude spéciale sur ce sujet (Multif.) nous sommes arrivés à en ajouter quelques autres:

Pour l'Italie, A. Issel (p. 10) a noté, à la Grotte Pollera, trois trous. — Le Musée du Louvre possède d'Hissarlik un « fragment de vase avec oreillette percée de quatre trous. Aucun décor peint ni ineisé. Les trous disposés symétriquement servaient à passer des liens pour porter ou suspendre... Argile épaisse, noirâtre, probablement fumigée, à surface grise et polie. Haut. o m. 08. Inv. AM., 498 ». Pottien, Louvre, p. 4, pl. 4 A 2. Cf. Perrot et Chiplez, Hist. de l'Art, VI, p. 897, fig. 443, n° 1.

A Rakhmani et Tsani Maghula (Thessalie), on a trouvé la même poterie peinte à boutons multiforés, de la fin du Néolithique, qu'à Dimini et Sesklon [Wace and Thompson, p. 45, fig. 21 k; p. 142, fig. 87].

Quant aux exemples encore plus remarquables donnés ci-après, ils sont tous, notons-le, de la sphère d'influence Chassey-Gard.

32-33 (1/2). — Deux cas superbes de très longs bourrelets nous ayant été signalés par M. Marc O. de Manichard, comme provenant des fouilles faites par J. Ollier de Marichard dans la grotte néolithique de Louoï (Ardèche), purent être figurés déjà, d'après les dessins envoyés par notre aimable correspondant, dans notre notice Spécial., p. 9, fig. 16, 17.

34 (2/3). - Tesson trouvé par M. J. Pagès-Allary dans ses fouilles de 1912 à Chastel-sur-Murat (Cantal). Ce type remarquable de baguette multiforée, montre, à sa cassure du côté gauche, que la nervure, dont une terminaison est visible à droite, fut rapportée, appliquée après coup et que le percement des dix trous, inégalement parallèles et équidistants, qui devaient être suivis d'autres à gauche, a dù être opéré après le lustrage de la surface, engobée de brun, car celle-ci, très inégalement éraflée, surtout aux orifices inférieurs, ne montre autour d'aucune des ouvertures les rabattements de bavures que n'aurait pas manqué de produire, au lieu des arrachements qu'on observe, le passage après coup du polissoir. De plus la section nettement ogivale des éraflures et les stries verticales parallèles qu'elles laissent voir dans l'intérieur du canalicule ne permettent guère de supposer que celui-ci ait été obtenu autrement que par un poinçon aigu, et non par l'apposition de brindilles végétales qui, en disparaissant à la cuisson, auraient laissé des entames plutôt ovalaires ou paraboliques et une empreinte de tigelle plutôt lisse. Sans doute l'opération du forage futelle la cause d'un décollement local inaperçu, qui lui-même attira une ligne de fracture, tandis qu'une autre contournait la terminaison solide de droite.

Avec ce tesson, M. Pagès-Allary a continué à en trouver d'autres de toutes sortes (1-28) à trous funiculaires de toutes dimensions et dispo-

sitions, qui corroborent de plus en plus l'analogie avec les grottes du Gardon et les stations lacustres ou autres de la fin du Néolithique d'Europe, Suisse, Italie, Autriche, etc. Sans doute on ne trouve pas la vraie «flûte de Pan », ce large ruban de tubulures verticales, qui ceinture comme d'une cartouchière les vases fins de Chassey ou du Gard (29). Mais la prédominance des systèmes funiculaires est évidente dans la couche la plus inférieure de Chastel et méritait d'être d'autant plus particulièrement signalée que 34 est le premier exemple venu à notre connaissance, en dehors des deux centres précités, d'un aussi grand nombre de trous perforants sur un aussi long bourrelet. Le maximum que nous eussions relevé jusqu'ici était le cas de Moosseedorf (Suisse), à six trous verticaux [Multif., p. 767, fig. 18], que l'on put voir à l'Exposition préhistorique de Beauvais (1910), grâce à l'obligeance de M. Wiedmer-Stern, à côté, entre autres, de quelques beaux échantillons à quatre trous, envoyés du Jura par MM. E. FOURNIER et A. Girardot, le tout bien intéressant à comparer à la superbe collection de Chassey confiée par M. R. Gadant et aux jolis types du Musée de Nîmes que nous avaient envoyés MM. G. Mingaud et F. Mazauric, nous empêchant de trop regretter ceux que nous n'avions pu obtenir du Musée de la Société Archéologique de Montpellier.

Dans l'exposition que fit de sa collection, à Chambéry, le Baron Blanc, à l'occasion du IVe Congrès Préhistorique, nous remarquâmes parmi plusieurs anses en bourrelets multiforés, une de la Grotte des Batteries Basses, en Pierre Châtel (Ain), qui montrait eing trous. — Nous donnons (29, 14) une anse à sept trous, et une autre (29, 13), à deux trous seulement, mais qui en laisse supposer davantage, et qui montre bien, par sa forme toute particulière, la variété morphologique de la réalisation d'un même concept utilitaire naissant en des lieux divers. - La même démonstration ressort encore nettement d'un vase danois figuré par Madsen (pl. XXVIII, bb), qui porte cinq longues perforations tubulées, percées côte à côte dans l'épaisseur de l'angle dièdre d'une forte carène de vase brisé : modalité bien nordique de la multitubulure. Et tout à côté, est fournie comme une contre-démonstration, par la fig. hh, pl. XXVIII, où il semble qu'on voie, en dessous de l'ouverture du haut vase en tronc de cône, à peine renflé, un bourrelet à section plutôt triangulaire comme dans 31. 32, qu'arrondie comme dans 33. 34, et qui, découpé en petites crénelores pyramidales sur unc très petite partie (à peine le quart) de la demi-circonférence visible, scrait, sur tout le reste de sa longueur, foré de plus d'une vingtaine de petits trous verticaux équidistants. Or, renseignements pris auprès du grand maître de la préhistoire danoise, il ne s'agit, nous assure M. Sopues Müller, que de fossettes se correspondant, mais ne se rejoignant pas, en sorte que le monopole reconnu au Gard et à Chassey ne se trouve pas encore atteint, même à l'état d'exception, par ce cas scandinave, purement ornemental, de baguette pseudo-multiforce, qui, autrement aurait détenu le record du nombre des trous.

35 (1/5). — Reconstitution d'après deux tessons multiforés, provenant de l'enceinte néolithique de Mayen, d'un col de vasc sphéroïde, à rebord intérieur saillant criblé de trous verticaux (dix sont visibles sur le fragment le moins incomplet) comme une passoire, mais sans faire tout le tour. « Sans doute le vasc était-il destiné à contenir des liquides mêlés de parties solides qu'on pouvait à volonté retenir en versant à travers la passoire, ou laisser passer en versant à côté ». Lehner, p. 225 fig. 14 et pl. X. 2. — Nous donnons pour ce qu'elle vaut l'explication de l'auteur allemand, qui pourrait trouver, peut-être, un argument dans l'existence du curieux

vase 15, 28, mais qui semble avoir ignoré l'hypothèse imaginée, en un cas très analogue (23, 1) par l'auteur anglais Thurnam: tendage d'une étoffe sur l'orifice du vase;... ou encore, ajouterons-nous (quoique la présence d'un décor constitue une objection) tirage extérieur de lambeaux de peau ou de sparterie, amortisseurs de chocs. Mais l'une et l'autre interprétation sont certainement inapplicables au seul cas français que nous ayons trouvé à rapprocher de celui-ci, celui (27, 2) d'une urne normande néolithique, signalée à notre attention par le Dr F. Gidon, laquelle porte, en dedans de son ouverture, face à face, deux crêtes horizontales biforées verticalement.

D'ailleurs, le rôle de passoire pouvait-il être bien joué par une crête interne discontinue, et de si faible saillie? Une combinaison analogue à celle de **18**, 8 (qui, pourtant, semble avoir eu plutôt une destination inverse, ou de filtrage à l'entrée plutôt qu'à la sortie) n'eût-elle pas mieux convenu? D'autre part, pour des ficelles, cette multiplication des trous, à un chiffre que n'ont jamais dépassé, et rarement atteint, nos poteries du Gard ou de Chassey, avait-elle sa raison d'être, même dans le but (Cf. p. 5, à propos de **1**, 21, **31**, 7-9), de supporter de lourds poids d'eau puisée? Ne s'agissait-il peut-être pas de vases-braseros du genre de ces petits fourneaux à charbon de bois qu'on voit encore en Provence, munis intérieurement de trois anses verticales, destinées à supporter le récipient? Aucune de ces hypothèses n'est de celles qui s'imposent, et la seule possibilité de leur multiplication prouve que la bonne est probablement encore à trouver.

Pourtant, si le rapprochement des cas de Germanie et de Grande-Bretagne ne suffisait à nous édifier sur ce qu'il ne s'agit point d'une fantaisie accidentelle de potier, ou d'une excentricité sans but, mais de la réponse donnée, à peu près semblable, sous des cieux très divers, par le cerveau humain, à un besoin parfaitement déterminé, voici que nous sont apportés d'autres cas, de pays si lointains qu'il faudrait vraiment toute la complaisance d'imagination de certains romanciers de la Préhistoire pour oser y trouver un argument de plus en faveur des fameuses « influences orientales » de l'époque néolithique.

M. F. Bartuélemy, voyageant en Égypte, en 1910, et ayant eu l'amabilité, trop rare, de penser, sans même en avoir été sollicité, aux recherches spéciales de ses amis scientifiques, a noté, au musée du Caire, les deux remarquables vases suivants (36-37):

36, 37. - Croquis de deux vases remarqués au Musée archéologique du Caire par M. F. BARTHÉLEMY le premier dans la vitrine centrale de la grande galerie, le second dans la salle copte A, vitrine D. Tous deux sont munis sur tout le pourtour de leur ouverture supérieure, d'une crête interne faisant saillie et percée de toute une série de trous verticaux, comme le vase anglais 23, 1, à propos duquel nous rapportons les diverses hypothèses émises. — N'ayant rien trouvé à leur sujet dans les catalogues publiés, j'espérais obtenir quelques renseignements complémentaires de la direction du musée du Caire Malheureusement M. G. Daressy, qui a mis le plus aimable empressement à me répondre, m'apprend que, par suite de travaux de réparation et d'aménagement exécutés au Musée, toutes les poteries ont dù être mises en caisse, pour un laps de temps de durée indéterminée... Voilà bien encore un des bienfaisants effets des lois nationalistes de « protection » des antiquités! Puissent du moins tous ces vieux pots, ressortir un jour, pas trop lointain, de leurs nouvelles catacombes, aussi intacts que des premières!

38 (1/3). — « Coffret en pierre ollaire, à couvercle muni de deux doubles appendices forés en correspondance avec deux autres de la boîte, et entre lesquels sont encore placées assez irrégulièrement deux paires de trous, l'une immédiatement sur le bord, l'autre dans les creux au-dessus du premier rang des spirales, sans que rien leur corresponde sur le corps du coffret... Les appendices du vase d'Amorgos sont absolument identiques à ceux du vase en basalte de Tirynthe représenté par Schliemann,

p. 66... » Duemmler, p. 18, Beil. I, A 4, et p. 37.

39 (1/3). — Anse néolithique, du village préhistorique de Grossgartach, près de Heilbronn [Schliz, p. 34, fig. 19,1], doublement percée, à l'attache du cou, d'une longue tubulure verticale funiculaire, et à l'extrémité du museau d'un autre trou vertical, à la place des narines; le tout d'une exécution aussi parfaite que les pièces analogues connues de Tordos et de Butmir [H. Schmidt, Tordos, p. 441]. quoique laissant hésiter, suivant l'aspect, entre la tête de chèvre, de cerf. ou même de bœuf ; la rupture des cornes, qui devaient être rattachées au vase, rend l'appréciation aussi difficile que pour une tête analogue figurée par Pic (Pred., pl. LVIII, 10). dont les cornes sont d'un bœuf et le museau d'un mouton. - Un vase hongrois, de la forme carénée ordinaire, a pour anse une tête de canard, dont l'œil est formé par un trou horizontal [Wosinsky pl. LXIX, 6]. — N'est-il pas curieux de constater l'ampleur et la complication de structure que montre, dans cette céramique relativement primitive et très fragile, l'anse zoomorphe, alors que, dans la robuste porcelaine d'Extrême-Orient (32, g-11), aussi bien que dans la belle céramique précolombienne de l'Amérique centrale, où la figuration ne se limite pas à la tête, mais représente souvent l'animal entier, l'ansc reste presque toujours petite et peu détachée du corps?

Cependant F. de Montessus de Ballore [Le Salvador précolombien, Album gr. in-f° obl., 8 p., XXV pl.; Paris, Dufossé, s. d.; v. pl. XVIII, 53] publie une « belle tête en lave, percée d'un trou la traversant de part en part, sans doute pour la suspendre ou l'emmancher. On sait que des têtes, en matières diverses plus ou moins précieuses, étaient parfois suspendues à la ceintere de part en part, sans de la ceinte de la c

ture de certaines grandes statues mexicaines... »

## 40-43. — Anses verticales multiforées de Théra. [Dragendorff].

**40.** — « Grande amphore (o m. 80), trouvée intacte, dans une sépulture archaïque, sauf une anse, qui devait manquer avant l'ensevelissement; l'ouverture était fermée par des pierres, et le vase contenait des ossements non comburés de petit enfant » [fig. 10, et p. 16].

41. — « Grande amphore (o m. 80), trouvée entière, mais anciennement raccommodée avec des crampons en plomb. Elle contenait, outre des ossements brûlés, trois petits vases à deux anses, de mauvais style protocorin-

thien. » [fig. 11 et 341, et p. 17].

42, 43 (1/12). — Profils de cols de grandes amphores peintes, à anses fenêtrées [p. 142, fig. 336 et p. 14, fig. 4]. Un autre (p. 45, fig. 144), dont chaque anse a six petites fenêtres égales, en forme de rectangles cintrés, régulièrement superposées par paires et séparées par un décor purement géométrique de lignes droite, rappelle singulièrement l'art arabe contemporain. — Une urne à figure de la fin de la domination romaine en Egypte, porte deux anses plates senètrées très analogues à celles de Théra. [Petrie and Dungan, pl. XLII, 20].

## PLANCHE 6.

Anse verticale forée horizontalement,

1 (2/15). — « Vase en terre de Castro Marim, Serro da Eira da Estrada

Age des métaux. » Cartailhac, Esp., fig. 290, p. 217.

Coppi (Gorzano, pl. XXI, 1) donne comme olla uniauriculata un vase tronconique porteur d'une anse massive forée horizontalement, mais incomplète, de sorte que rien ne permet d'affirmer que rien ne fît pendant à l'anse, ainsi qu'à un bouton qui est visible, à même hauteur, sur le diamètre perpendiculaire, indiquant une préoccupation évidente de la symétrie.

Une tasse hongroise, à petite bouclette analogue, porte, en face, un peu en dessous du col droit, un unique bouton saillant [Pic, *Predh.*, pl. XXXVII, 14] — Une autre très évasée et carénée du bas, qui est arrondi en calotte très déprimée, a sa petite anse juste au-dessous de la carène

[Pic, Vyzk., pl. VII, 26].

La petite anse funiculaire unilatérale se voit sur une urne danoise néolithique, joliment décorée de dessins en pointillé et au trait [Madsen pl. X, qq et XXVII, cc]. — Sur un grand vase décoré en pointillé, du premier àge du Fer [Reinhold Troitzsch, Ein Friedhof der aelteren Eisenzeit von Treplin, Kr. Lebus, Praehist. Ztschr., III, 1911, p. 329-346, 11 fig.; v. p. 338, fig. 9]. — Elle existait sur la vaisselle de bois des pays nordiques à l'âge du Bronze [S. Müller, Nord. I, p. 343, fig. 174].

Sur de très grands vases du premier âge du Fer, on voit encore parfois une scule petite bouclette verticale [S. Müller, Nord. II. p. 23, fig. 6].

La plus grande urne (forme olla, moins rétrécie de l'ouverture que 1) trouvée au tumulus du Moustoir (Carnac, Morbihan), de près de 25 em. de hauteur et de largeur, n'avait pour toute anse qu'une seule petite bouclette à mi-flanc [De Closmadeuc, pl. VI, 7 et p. 258].

Quant à la forme ollaire, qui est restée celle des pignates de Provence, elle est très commune, à tous les âges, avec deux anses. M. Ch. Ferton [Poterie néolithique trouvée à Bonifacio, A. F. A.S., XXX° session, Ajaccio, 1901, p. 728-9, 1 fig.] en a donné un bon exemple néolithique de Corsc.

2 (2/9). — « Vase à boutons, dont l'un est perforé d'un petit trou. Terramare de Castellazzo di Fontanellato, prov. de Parma. Musée de Parma. Age du Bronze. » Montelius, pl. 25, Fig. 5; d'après Strobel, Avanzi prero-

mani, pl. VII, 2. Cf. Strobel e Pigorini, pl. XXIV, 14.

Un cas de vase à mamelons multiples, dont un seul foré, mais verticalement, s'est présenté dans le Gard [Mazauric, Mingaud et Vedel, pl. I et p. 58]. — Voir à 23, 8 un vase anglais présentant cette particularité. — Une jatte, portée par un haut trépied, trouvée dans un tumulus de Gordes, possédait autour de son bord relevé six petites anses, dont deux subsistantes, desquelles une seule forée horizontalement d'un petit trou de suspension. [G. u. A. Körte, p. 67, fig. 42]. — Un vase de Sicile, tout semblable à 2, mais avec petite anse seule, sans la couronne de boutons mise pour la symétrie, a été figuré par v. Andrian, pl. IV, 6. — Le même dispositif à quatre anses, mais toutes percées, a été trouvé sur les poteries néolithiques rhénanes [A. Günther, Vorgeschichtliche Ansiedlungen am Jägerhaus bei Urmitz, Bonner Jahrbücher, Hft. 119, 1910, p. 335-355, VII-4 fig.; v. fig. III, 5, 6, p. 343]. — « C'était un axiome parmi les archéolo-

gues bretons que les vases à quatre anses sont caractéristiques, en Armorique, de l'époque du Bronze... mais si l'usage régulier des vases à quatre anses dans les sépultures se montre surtout à la première époque du Bronze, il apparaît, dans la péninsule, à l'époque néolithique ». J. Loth, p. 186. — Pour les anses plus nombreuses, voir 14, 8-12. — Quant à la forme, elle est de tous les temps, de tous les pays. On l'a retrouvée au Mexique, contenant des cendres humaines, dans un souterrain de Xoco. [Selen, Mex., p. 339, fig. 62 b].

3 (1/12). — « Ecuelle en poterie avec très petite anse, de Campaggine. » Montelius, It. sept., pl. XV, 19 et col. 108, d'après Gastaldi, pl. IV, 6. — Une écuelle presque identique, un peu moins haute, fond rond, a été figurée, des Cyclades, par Duemmler, Beil. I, fig. E 1. — D'autres par Tsountas, Cycl. I, pl. 9, n° 17; une avec bec, n° 7.

Forme similaire, encore plus grossière, anse minuseule, à Zerelia (Thessalie) [Wace, p. 158, fig. 104]. — Terrine analogue, un peu plus déprimée, d'une palafitte suisse [Keller, Pfahlb. V, pl. 1, 8]. — Autres: de Pantelleria, Paolo Orsi, Pantelleria, Monum. antichi, IX, 1899. col. 449-540, 77 fig.. pl. XVI-XXII; v. pl. XVII, 3, 31. — De Coppa Nevigata: Mosso, pl. V, 26. — De Hongrie: Pic, Pred. col. 73, fig. 11 et pl. XXXVIII, 19; aussi: Pam., XXIV, 1910, pl. IV, 4; pièce remarquable par sa forme arrondie presque en hémisphère, terminée supérieurement par un col droit, à rebord déjeté au dehors et orné d'une gravure de rectangles en damier, obtenue par le pointillage en creux de cases alternant avec d'autres simplement encadrées d'un trait: effet remarquable, par un moyen très simple.

Cazalis de Fondouge [Les Temps préhistoriques dans le S.-E. de la France. Allées convertes de la Provence, Mém. Ac. des Sc. et L. de Montpellier, 1873. 32 p, V pl.; v pl. IV, fig. 5] représente une coupe de ce genre où l'oreille forée du trou funiculaire se prolonge extérieurement en petite crête, de haut en bas de la pièce, qui montre sur son fond une ornementation en croix: type intéressant de la fin du Néolithique provençal. — G. Goury (fig. 22 et col. 37, 70) a trouvé dans un tumulus une « terrine contenant des restes d'os calcinés, posés sur un lit de cendre, de charbon et d'os », munie « à 7 mm. du bord, d'un appendice (oreillette verticale) percé d'un trou (horizontal) pour la suspension ». — Pontnau et Cabié (fig. 45) montrent un tesson analogue du Tarn.

Une forme semblable, mais avec véritable anse digitale, a été trouvée dans un cimetière bas-saxon des débuts de l'Age du Fer, servant, suivant une mode commune, de couverele à une urne cinéraire. [Schuchhardt, p. 19, fig. 9 et pl. 2, 1]. Au même usage était employé, dans un autre cimetière du même âge, un large plat creux, à parois relevées et bord largement déjeté au dehors (comme nos plats à gratin ou à œufs sur le plat) portant juste sous le bord une bouclette à petite ouverture digitale [Ibid., p. 70 et pl. 11, 9].

Il serait oiseux d'énumérer un trop grand nombre de cas. Mais la forme encore plus élémentaire, en calotte de sphère, sans hase plane, donne aussi, même à des époques tardives, avec des décorations curieuses, de jolis exemples. Mentionnons, outre Goury, fig. 22; Pinza, Sard., pl. II, 2 et col. 20; Hoernes, Castel., p. 168, fig. 155; etc.

4 (diam. om3). — Grande jatte lisse portant, sous la moulure qui dessine le col, une anse forée d'un trou horizontal. Age du Bronze. [Tsountas, Dim., col. 278, fig. 210]. Beaucoup d'autres, de la céramique néolithique peinte, ont, sur le bord même, une simple tubérosité percée d'un trou ver-

tical [pl. 6, 2; pl. 8, 1; pl. 9; pl. 20, 1; pl. 24, 1, 2; 27, 4], quelquefois de plusieurs trous [pl. 24, 2, 3, 6]. La forme en simple tronc de cone très évasé, sans moulures, qui persiste encore, ayant sculement perdu son anse, a existé de tout temps. Rien que pour la Hongrie, citons : Pic, Vyzk., pl. XIV, 18; Kada, p. 127, pl. II, 23; Roska-Marton. p. 20, fig. 30; Etienne Téglas, Le vicus romain à Mezötohat et le relief d'Apollon à Potaïssa (en hongrois), Archeol. Ertes., XXX, 1910; p. 353-356, 8 fig.; v. p. 355, fig. 2; etc. - Pour la Sicile, Patroni (col. 566, fig. 13) montre un cas original, où la cavité est divisée diamétralement par un septum vertical, un peu proéminent. Voir aussi A. Götze, Slavische u. aeltere Funde von Topolno, Nachr. üb. d. Alterthumsfunde, XIII, 1902, p. 5-8; v. p. 7, fig. 3; etc. -Les formes basses, à anse unique, petite ou large, ont été fréquemment utilisées comme couvercles d'urnes funéraires. Les exemples italiens sont trop connus pour être cités : relevons-en deux de Germanie, âge du Bronze ; H. Busse, Neue a. aeltere Ausgrabungen von vorgeschichtlichen Einzelfunden, Graeberfeldern u. Wohnplätzen bei Woltersdorf, Kr. Nieder-Barnim, Ztschr. f. Ethnol., XLIII, 1911, p. 436-501, 16 fig., 5 pl.; v. p. 493, fig. 15. — Reinhold Troitzsch, Bronzezeitliche Friedhoefe bei Cosilenzien im Kr. Liebenwerda, Prachist. Ztschr., II, 1910, p. 356-367, 14 fig.; v. p. 359 fig. 5 f et p. 361, fig. 7 c. – M. Lucien Jacquot (in litt., 1908) m'a signalé qu'aux environs de Sétif (Algérie), il avait remarqué, sur une tombe actuelle, parmi d'autres vases destinés à recevoir l'encens ou les portions de couscous ou de galette qu'il est encore coutume d'offrir aux morts, une petite tasse basse, de 6 cm. de hauteur, 13 à 14 d'ouverture et 7 à 8 de diamètre de base, portant deux petites oreilles plates, verticales, de profil ovale dépassant un peu le bord supérieur, et dont une seule est percée d'un petit trou funiculaire. De l'une à l'autre court horizontalement, à mihauteur de la paroi, un petit cordonnet à entailles obliques. A l'absence de tout engobe ou vernis, à la grossièreté de la cuisson, on aurait pu la prendre, en tout autre lieu, pour une poterie vraiment préhistorique, au lieu d'une simple survivance.

5 (1/10). — Jatte d'une tombe de Bylun. [Pic, Pred., col. 175, fig. 57]. 6 (1/10). — Vase « à étages » de Veprku (Hongrie). [Pic, Pred., col. 166, fig. 54]. Cf. Pic, Pam., XXIV, 1910, col. 388, fig. 2. — Parfois la bouclette se transforme en tubulure horizontale, bien enfoncée dans la profondeur de la rainure [Pic, Pred., pl. LXI, 10]. Des vases encore plus étranglés que ceux-là, formés d'une vraie sphère surmontée d'un large entonnoir tronconique [Pic, Vyzk., pl. IX, 19), se voient pourtant quelquefois avec une anse unique et pas toujours posée à cheval sur la gorge, parfois en dessous, mais alors assez robuste et d'ouverture assez large pour laisser passer plusieurs doigts. [Lindenschmit V, pl. 40, n° 606, 668, 678, etc.] — Une forme analogue, dans les îles danoises, porte quatre bouclettes autour de la gorge [Baier, fig. 7, p. (352)].

7 (2/15). — Poterie bohême de Bylun, rappelant la forme 13 de Götze, (Saale, pl. 2). [Pic, Predhist., pl. II, 11]. — Le musée municipal de Leipzig possède un spécimen à eol décoré à la ficelle de rayures horizontales, et muni aussi d'une scule petite bouclette verticale. [K. H. Jacob, pl. XII, 6 et p. 125]. Ce qui constitue l'originalité de cette forme de cruche, commune en Lusace, ce n'est pas seulement la hauteur et largeur disproportionnées du col par rapport à la panse, mais la position et la petitesse de la bouclette funiculaire. Celle-ci, placée à la naissance même du col, était commune dans la céramique égéenne. On la trouve encore en usage présentement en Abyssinie sur les « récipients avec lesquels les femmes Amharas

transportent l'eau. A l'aide d'une corde enroulée à la base du col, retenue par la petite anse, elles suspendent cette sorte de carafe dans le dos. » Verneau, p. 320 et pl. XVII, 4. — Une cruche à oreillette funiculaire, a été trouvée en Alsace, comme urne cinéraire, dans une tombe d'enfant. Coll. Fleischhauer à Colmar. [Faudel et Bleicher, IV, pl. XI, fig. 5 et p. 319].

8 (H. 9 cm.). — « Petite olla globulaire à trois anses verticales. » Orsi, Caltagirone, p. 79, fig. 25. — Un vase analogue, en gypse alabastrin, mais à fond rond, col un peu plus haut et évasé, est figuré par Keller, Pfahlb. V, pl. I, 9. — Le musée du Louvre a un alabastre de ce genre, d'époque élamite. — Un autre, monté sur un pied et prolongé d'une encolure, le tout d'un profil classique très gracieux, a été recueilli, avec trois oreillettes de ce genre sur son équateur, par Luigi Savignoni, Scavi e scoperte nella necropoli di Phæstos, Monum. antichi, XIV, 1904, col. 501-676, 121 fig., pl. XXXVII-XL; v. col. 645, fig. 114.

Cette forme avec trois petites oreilles verticales forées horizontalement se retrouve aussi en terre cuite. Aux portes mêmes de Paris, un important tesson néolithique de ce genre a été recueilli par A. Laville et H. Mansuy, Stations préhistoriques des Hautes-Brayères, commune de Villejuif (Seine), L'Anthropologie, VIII, 1897, p. 385-394, 22 fig.; v. p. 389, fig. 11.

La symétrie ternaire, qui, en certains pays, fut de mode (Egypte, par exemple; Musée de Turin), s'imposa toujours heaucoup moins pour les anses que pour les pieds. Nous la trouvons cependant fréquente dans les fouilles des frères Sirer, en Espagne (16, 13). Une jarre ovoïde figurée dans Prem. âges, pl. XVII, 7, a trois oreillettes forées horizontalement. — V. aussi: Lindenschmit, II, Hft. 7, pl. 1. — Exceptionnellement, sur une large terrine tronconique hongroise [Pic, Star., I, pl. V, 17] Par contre l'Amérique centrale où prédomine, pour les pieds surtout, le nombre trois, nous le montre à Costa-Rica (Musée ethnographique de Stockholm), coïncidant avec celui de deux oreilles seulement, percées horizontalement. [C. V. Hartmann, Archæological Researches in Costa-Rica, gr. in-4°, 200 p, 486 fig., 87 pl.; Stockholm, 1901; v. pl. 20].

9 (Env. 2/15). — Très singulier vase, de la poterie monochrome de Zerelia (Thessalie), trouvé avec une large écuelle à anse minuscule biforée horizontalement. La coexistence des oreillettes biforées avec de grandes anses de préhension montre bien la différenciation de leur but [Wace, p. 158, fig. 104, 6].

Des oreilles de cette façon, mais plus allongées dans le sens vertical, se voient sur un vase sarde, à décor gravé fort original dans sa rudesse, trouvé par A. Taramelli, Scoperta di una tomba con vasi fittili preistorici nella collina di Villa Claro, Cagliari, Notiz. d. Scavi, III, 1906, p. 162-167, 4 fig.

Saillant au-dessus du rebord en pointe aiguë, avec un profil non plus demi-circulaire, mais en corne, rappelant certaines anses égyptiennes, l'oreille à deux trous a été trouvée en Thessalie, aux extrémités du grand axe d'une sorte de marmite en sphère écrasée. [Tsountas, Dimin., col. 276, fig. 201]. Un croquis en a été donné dans Vertic., fig. 114, p. 573 du t. à p. (numérotée par erreur 773).

Une très longue oreille paraissant biforée et formant crête d'un seul côté d'un pot sphéroïde ordinaire à fond plat a été trouvée sur un vase ossuaire de Crespellano, cimetière de la terramare de Villanova. [E. B (azzo), Necropoli tipo Villanova nell' Ungheria. Atti e mem. d. r. deput. di Storia patria p. l. prov. di Romagna (3), I, 1883, p. 320-324, pl. VI; v. pl. VI, 8].

- 117 - Pl. 6

40 (3/25). — Vase en marbre trouvé dans une tombe de Glyphos (île de Paros). [Tsountas, Gycl. I, pl. 10, nº 16 et col. 155]. — Un vase de marbre analogue, mais moins élégant, à pied et col droits cylindriques, corps sphérique et anses plus petites a été trouvé aussi dans les Cyclades, par Duemmler, Beil. I, fig. 17. — La même forme, en terre cuite, avec deux oreilles seulement, a été trouvée par le même auteur dans la même île (col. 158 et pl. 9, nº 6), mais couverte de gravures, d'ailleurs assez simples, dans le nécrotaphe de Panaghiasi. (Cf. 24, 2).

Cette forme allongée des oreilles verticales, perforées horizontalement se montre, dans la poterie, avec des arêtes plus mousses. Un cas néolithique fort intéressant de la province de Posen (Prusse), est un gobelet à profil légèrement sinucux, qui porte quatre oreilles de ce genre par dessus un décor de onze cercles horizontaux imprimés à la cordelette dans la concavité du col. [M. Schultze, Bericht ueb. Neu-Eingaenge des Jahres 1909 in der vorgeschichtlichen Sammlung im Museum der historischen Ges. za Bromberg, Mannus, II, 1910, p. 220-232, 20 fig.; v. fig. 15 et p. 229].

Sur les grands vases de bois qui étaient encore en usage en Abyssinie lors de la mission Duchesne-Fournet, on retrouve cette forme d'anse, encore plus allongée et diminuée de saillie, formant en quelque sorte trois côtes de renfort verticales sur la paroi. Il y en a plusieurs spécimens, au Musée du Trocadéro, avec leurs lanières encore passées dans les trous.

11 (1/20). — Vase nº 36, 328 du British Museum, à trois anses verticales, forées horizontalement. D'après une photographie due à l'obligeance de M. le Dr Allen Sturge. — Des vases de type absolument semblable, même pour le décor, ont été figurés par Petrie, Naq., pl. XXIV, 50-55.

12 (2/15). — Vase égyptien en pierre [Petrie, Naq., pl. IX, 68 et p. 10]. « Le forage horizontal de l'anse fut, avec le petit pied inutilisable, la pratique distinctive de la Nouvelle Race ». La planche IX, puis les pl. XXVII, XXXIII, renferment, en effet de nombreux types d'anses en petites oreilles verticales, toujours opposées, et forées d'un petit trou horizontal funiculaire. Mais notre figure est tout à fait exceptionnelle, par le double trou de l'anse de droite, qui rompt la symétrie. Faut-il penser à quelque accident de taille, comme celui qu'Amélineau (II, pl. XIV, 15), a relevé sur un autre vase, en porphyre, trouvé à Abydos « ne portant exceptionnellement qu'une oreille, mais montrant les traces de la deuxième, qui a dû être cassée pendant le travail et dont l'ouvrier essaya de faire disparaître les traces. Pour faire ces percements, et surtout ceux des tubulures, il a fallu un outil très fin et très résistant, car les pierres sont d'une grande dureté ».

Tout le monde connaît les plaquettes verticales plantées face à face en saillie sur le plat de la collerette des petits vases égyptiens, soit en forme de fiole, soit en tronc de cône rétréci du haut, comme nos boîtes à lait, et qui, percées de deux trous correspondants, servaient à maintenir par une barrette le couvercle en disque échancré ad hoc qui se plaçait entre elles. Les exemples en sont si répandus dans les musées, qu'il nous a paru superflu d'en reproduire un ici.

13 (4/9). — « Sorte de grossière pyxis munie de trois robustes oreilles percées, trouvée dans la tombe VII de la nécropole sicule de Cava della Secchiera, avec deux vases peints semblables à 1,20. On peut la rapprocher des vases figurés par Schliemann, Ilios, fig. 61,333, 1285; mais il n'y a pas une identité de forme qui permette d'admettre des rapports entre

points si éloignés ». Onsi, Sep., p. 314 et pl. II. — Pour la forme seule de l'anse massive, on peut référer à l'anse jumelle **12**, 20.

**14** (1/10). — « Col d'un vase d'Hissarlik VI-VII, avec anse en forme de cylindre vertical, terminé en haut par deux saillies, en-dessous desquelles est un trou funiculaire horizontal. Terre rougeàtre. Traces apparentes du tour ». Н. Schmidt, p. 149, n° 3038.

Une urne funéraire avec ossements d'enfants, de l'àge du Bronze, trouvée dans la banlieue de Colmar, porte au haut de la panse, à la naissance du cou, d'un seul côté, une anse plate verticale percée d'un trou horizontal [Faudel et Bleicher, IV, pl. XI, 5 et p. 319].

45 (1/3). — Curieux vase en forme de bottine, de la Nécropole d'Eleusis, portant, au-dessus du cou-de-pied, une pièce laminaire remontante, moulurée et décorée, percée de deux petits trous horizontaux, avec, au milieu, à la place du troisième, un petit cercle peint, barré d'une croix. [Skias, *Eleusis*, pl. 4, nº 4 et col. 104]. Un vase analogue, d'une tombe à inhumation de Vetulonia, publié par Pinza, *Lazio*, col. 598, fig. 175, ne présente pas cette particularité.

16 (1/6). — Vase de Zabonosy [Pic, Predh., pl. XXXVII, 7; cf. Vyzk., pl. XV, 3]. — Un vase de même forme, en poterie peinte de Silésie, est figuré en couleurs par Lindenschmit, IV, 1900, pl. 50, n° 7. — La forme se retrouve à Rössen [Schuchhardt, Orn. II, p. 358, fig. 5]. — Aussi en Hongrie, avec col plus haut monté, et bouclettes sur la carène: Béla Balazs, l, p. 257, fig. 26. — Exceptionnellement un vase de cette forme montre deux ailettes horizontales forées verticalement [Pic, Predh., pl. LXIX, 7]. — En Moravie, le type est si commun qu'on ne saurait citer tous les exemples fournis par les belles illustrations du Pravek, édité par M. Cervinka. — Cf. 25, 12.

De eurieux exemples polonais sont donnés par M<sup>me</sup> la Comtesse Sofia Szembek, *Opis ementarzyska zarowego z epoki bronzu w Lipiu*, Mater. antrop.-archeol. i etnograf. Akad. Umiejtnosci w Krakowie, t. XI, 1909, 24 p., pl. I-XII.

D'autres vases de cette forme, à peine plus arrondis et déprimés, se rencontrent avec quatre oreillettes, entre lesquelles passe un décor pointillé ou imprimé à la ficelle, simulant plusieurs tours de cordelettes. [G. Kossinna, Urf. III, p. 71, fig. 39, 40]. — Un autre cas très bien figuré est celui de Schultze, p. 230, fig. 15.

C'est à ce type que se rattache, quoique avec galbe moins anguleux, oreilles plus grandes, plus pointues, et trou plus petit, un vase précolombien mexicain, décoré de pastillages grossiers, au sens hiéroglyphique, trouvé à Quen Santo, avec un couteau d'obsidienne à l'intérieur [Selen, Chac., p. 144, f. 210].

Dans les formes plus primitives, le fond n'est pas aplati (cf. 21).

**17** (1/16). — Vase de marbre trouvé avec les plats **1**, 10, 11, montrant, comme eux, des traces de peinture rouge. [Tsountas, Cycl. I, pl. 10, nº 18 et col. 165]. Un cornet de marbre blanc très analogue, à anses cependant moins allongées, a été figuré, des Cyclades, par Duemmler (Beil. I et p. 34).

18 (1/6). — « Petite cruche à fond en pointe, en bonne terre rouge, finement pétrie, trouvée avec de nombreux autres vases dans une chambre funéraire qui contenait cinq squelettes, à Tell el-Mutesellim ». Schumacher, fig. 257 l, et p. 172. Comme rien n'était dit dans le texte du trou si singulièrement visible dans la crête d'attache de la grande poignée, il nous parut prudent d'en référer à l'auteur et au descripteur de la fouille, le Dr Schumacher à Caïfa (Palestine), le Prof. Watzinger, à Halle (Saxe), qui,

Pl. 6

tous deux, quoique n'ayant plus la pièce sous les yeux, crurent se souvenir que le trou, si jamais il avait été percé intentionnellement avant la cuisson, ne présentait plus, au moment de la trouvaille, que l'aspect d'une perforation accidentelle, à bords éclatés sans régularité, produite ou tout au moins élargie, sur la pièce déjà cuite. Aussi ne maintenons-nous ici la figure qu'à titre de curiosité, pour ajouter au chapitre des perforations non funiculaires, que nous avons occasionnellement annexé à notre étude, la rubrique du trou probablement tout accidentel. D'ailleurs ce nous est une occasion de mentionner, du même ouvrage [fig. 256 c, p. 173] une autre petite cruche, toute sphérique, à large col légèrement évasé, rattaché à un petit goulot oblique pour un tesson horizontal laissant une ouverture funiculaire, à laquelle répond, de l'autre côté, une bouclette adaptée dans le même but : curieux dispositif de goulot, qui fait penser aux pégaus médiévaux étudiés par M. J. de Saint-Venant.

**19** (1/5). — Vase en terre cuite à deux anses, de la Tourbière de Brabbia, prov. Como. Age du Bronze. [Montelius, *It. sept.*, pl. 4, 21]. Aussi : Munno, *Lake*, fig. 67, n° 8.

20 (1/5). — Vase orné de gravures, de la palafitte de Laibach (Carniole). [Munro, Lake, pl. 173, fig. 42, no 10]. Ce type est représenté au musée du Louvre [Pottier, Louvre, pl. V, A 19] par un vase chypriote, de formes, naturellement, moins lourdes, duquel Dussaud (p. 155, fig. 58) remarque qu'il est « à anse développée, conservant symétriquement une anse très petite, de type plus ancien. Celle-ei devait servir à passer le lien auquel était attaché le couvercle ». Le modèle était courant à Chypre [Myres and O.-R, nº 334). Un cas se rattachant à la technique la plus ancienne est représenté par Reinhold Freih. v. Lichtenberg [Beitraege z. aeltesten Geschichte von Kypros, Mitt. d. Vorderasia. Ges., XI, 1906, 78 p., X pl.; v. pl. VI, 50 et p. 34] montrant cette particularité d'avoir, outre la bouclette du bas du cou, deux autres placées latéralement en haut, et munies d'anneaux qui ne laissent subsister aucun doute sur la signification anthropomorphe de deux mamelons visibles l'un entre les oreilles, l'autre plus bas pour marquer la place du nez et des lèvres, tandis que deux autres, sur la panse ronde, marquent les seins.

K.-H. Jacob (pl. XII, 8 et p. 125) a trouvé, près de Leipzig, une sorte de marmite presque sphérique, qui est munie à la fois, sur la panse, assez haut, d'une petite anse ordinaire à ouverture tubulée horizontale et, un peu plus loin, sur un autre méridien, d'une petite oreille saillante à trou funiculaire.

La bouclette se voit seule, sans la grande poignée, sur la poterie crètoise à gravure géométrique [Xanthoudidis, pl. 9, nos 1, 2], et on la voit se multiplier sur la poterie lustrée, en contribuant toujours à l'ornementation, mais assez indépendante de celle-ci pour qu'on puisse encore trouver, dans les emplacements choisis, une raison utilitaire, autre que la retenue du bouchon, même quand elle arrive à hérisser tout le corps de la pièce. Il s'agit de faits trop connus pour qu'en dehors des cas, plusieurs inédits, dont nous donnons des figures (26, 9, 10: 33, 10), nous ne nous bornions pas à rappeler la belle œnochoé du musée de Saint-Germain, no 23447 (Mission de Cessac) dont la figure est donnée par Dussaud, p. 161, fig 60.

21 (1/5). — Vase de la palafitte du Kleinhafen à Zürich. [R. Munno, Lake, p. 11, fig. 2, nº 6]. — Vase identique de l'Age du Bronze, mais à fond plat et gravure exclusivement formée de traits méridiens dans Hans Seger, fig. 33 et p. 11. — Autre dans Wosinsky, pl. XXIII et pl. 92. Autres

encore, très analogues, mais sans gravure, à fond plat, avec couvercle, et quelquefois quatre anses, dans Pinza, pl. XVIII, 2, 5, 9 et col. 225, fig. 117. - Autres, bien décorés, et fond plat, de Biliny et Reporyj, dont les anses, horizontalement forées, sont profondément rainées, peut-être bipartites dans le sens vertical [Pic, Predhist., col. 77, fig. 13, 14]. — De nombreux vases, plus larges et bas, en forme de soupières, portent ainsi deux petites anses à trou minuscule [Pic, Vyzk., pl. XII, 12, 20, 21, 23; XIII, 4, 8, 15, 30]. De même aussi une très grande urne (30 cm. de haut) richement décorée d'une grecque au pointillé (pl. XVI, 2); quelques vases, en forme de mortier, ont, entre les deux anses, plusieurs saillies de mainclons doubles imperforés [pl. XIII, 1, 2]. - G. et A. de Mortillet [Musée préhistorique, 2e éd., 1903, pl. LIX, 641 montrent un « vase en forme de bombe, à base complètement arrondie, avec deux petits mamelons latéraux percés d'un trou de suspension... Ce vase est bien de l'époque robenhausienne. Bel-GRAND a découvert le semblable dans la forêt de Fontainebleau, d'une sépulture, avec des lames de silex. Musée de Saint-Germain. Dragages de la Seine ». — Le musée de Cherson possède un remarquable vase néolithique en forme de bombe, porteur de deux oreillettes relativement grandes et haut placées, percées d'un trou tout à fait minuscule [Notizen, Prachist. Ztschr., IV, 1912, p. 441, fig. 2].

C'est d'une forme aussi élémentaire et universelle que les Allemands ont voulu faire, dans le Néolithique, une classe à caractéristique ethnique, celle des Kugelamphoren, sur laquelle — naturellement — ils se disputent fort. De jolies figures, avec auses au raccord du col cylindrique sur la panse sphérique, sont données par Mortefind dans l'étude citée infra (6, 32).

#### 22-25. — Pièces de verre.

22 (1/4). — Bouteille en verre, de l'époque romaine, du musée de Bonn [E. aus'm Weerth, Römische Gläser, Bonner Jahrb., LXIX, 1880, p. 49-58, pl. I-VI; v. pl. III, 3 et p. 20, note]. Il est remarquable que cette élégante carafe, munie de deux poignées sur les flanes, et dont le décor formé par l'enroulement d'un cordon de verre bleu sur le fond blanc, ne commandait aucun appendice supérieur, surtout unilatéral, a été néanmoins munie d'une bouclette, évidemment destinée à l'attache soit d'un bouchon, soit d'un opercule. Nous retrouvons, du reste, cette bouclette, dans des conditions absolument superfétatoires, quoique mieux fondue dans l'ornementation, sur les deux remarquables verreries suivantes.

23. — Superbe pièce de verre trouvée dans un cercueil mis à découvert par des travaux de viabilité à Cologne. « Le corps aplati est orné par des applications de fils de verre blanc opaque, bleu ou doré : les premiers teints dans la masse, les autres par application superficielle d'une feuille d'or. D'une petite spirale centrale très serréc, en fil doré, partent en diagonales quatre nervures bleues autour desquelles des festonnements dorés dessinent de longues feuilles; entre celles-ci des nœuds blancs soutiennent des guirlandes bleu, blanc et or, et c'est aussi en fil blanc que sont les colliers entourant le col ou le pied, ainsi que les festons qui, continuant l'encadrement bleu de la panse, grimpent sur les anses, et vont former au plus haut deux petites boucles verticales. . Travail exécuté avec une telle habileté que le maître verrier d'Ehrenfeld, habitué à copier les verreries romaines, déclarait qu'il serait difficile, même à Murano, de trouver un artiste capable de reproduire celle-ci... » Anton Kisa, Roemische Ausgrabungen an der Luxemburgstrasse in Koeln, Bonner Jahrb., Hft. XCIX, p. 21-53, 3 fig., pl. I-II; v. pl. II, 5 et p. 53.

- 24. Vasc en forme de coquille, trouvé parmi plusieurs autres dans un mobilier funéraire romain, au cours de fouilles à Cologne. « Forme aimée des Romains et devenue chère ensuite à l'industrie vénitienne ». A. Kisa, *Ibid*, p. II, 2 et p. 52. Voir aussi Anton Kisa, *Das Glas im Altertum*, Hiersemann's Handbücher, III. 1908. 980 p. en III tomes, 395 fig., VII pl. en couleur et tableaux schématiques de 440 formes typiques. Voir uotamment p. 241, fig. 120 une belle photographie de 6, 23; et remarquer la fréquence de la bouelette funiculaire, évidemment ajoutée avec un but déterminé: types 8, 10, 17, 131-2, 157-9, 161-5, 188-90, 196, 200, 204-5, 230-1, 234, 240, 251, 255...
- 25. « Tonnelet en verre posant sur quatre petits pieds, cerclé de fil bleu et muni près de la bonde de deux anses de même couleur (Vente Disch, n° 1380). Le Musée provincial en possédant un semblable ne le poussa pas, et il fut adjugé pour 1.000 marks à un marchand d'antiquités de Paris, M. Hofmann. Un autre de même forme, mais à cercles jaunes fut vendu 420 mk. au British Museum, qui acquit aussi pour 290 mk. un troisième à cercles blancs, fait pour être posé debout et manié avec une seule grande anse verticale. » Von E. Aus'm Weerth, Zar Erinnerung an die Disch'sche Sammlung ræmischer Gläser, Bonn. Jahrb. LXXI, 1881, p. 119-132, pl. V-VII; v. pl. VII, 1380; V, 1381-2.

La figure du tonnelet a été fréquemment reproduite, avec toutes sortes de variantes, surtout dans les pays de vignoble et au moyen âge [Vertic., fig. 101-103. 119]. Un modèle en grès se voit au Musée de Sèvres, n° 7173<sup>s</sup> de Sablonnières, époque mérovingienne, avec son goulot adventice, toujours flanqué des deux bouclettes de suspension ordinaires.

Dans la verrerie, sauf exception commandée par des circonstances spéciales, comme sur le pourtour de gourdes plates, la bouclette est presque toujours verticale, à ouverture horizontale. C'est ainsi que dans la vitrine de la petite verrerie de la salle Campana, au Louvre, parmi une quantité de fioles à deux ansettes latérales verticales, une seule, en verre bleu foncé, côtelé de jaune, a ses appendices minuscules posés horizontalement et forés verticalement.

- 26 (1/10). Vase néolithique d'une grotte de Sardaigne, un des moins grossiers de facture, pâte grumeleuse, cassure noire, surface rouge. [Léon Goün, Sur une grotte sépulcrale néolithique dite de S'Orreri, près de Fluminimaggiore en Sardaigne, Bull. di Paletn. ital., X, 1884, p 1-9, pl. I-II; v. pl. I, 6]. Plusieurs autres vases de cette grotte, de la forme la plus rudimentaire, épais, mal arrondis, présentent, outre trois gros pieds, irrégulièrement divergents, une ou deux anses verticales.
- 27 (H.: 30 cm.). Grande Cruche à large panse et col mince, à bord déjeté, d'où part, jusqu'à l'épaule, une anse élégamment coudée. En dessous du point d'attache se trouve une bouclette funiculaire. Du col au milieu de la panse, de fortes rainures creusent la paroi, d'un brun brillant, en terre bien cuite. Kourgane d'Helenendorf. Age du Bronze. Rösler, Transkaukas., p. (174), fig. 157.
- 28 (1/10). « Vase en terre cuite représentant un quadrupède, d'un tombeau de Mouçi-Yéri. Ce vase, muni de deux cols, présente la forme ellipsoïdale d'un quadrupède très ventru. bas sur pattes. L'un des cols figure la tête et est dépourvu d'anse; l'autre, beaucoup plus court, est un simple goulot de cruche évasé et garni d'une petite anse. La surface de cette pièce singulière est entièrement couverte de dessins, soit en relief, soit au polissoir. » Morgan, Armén., fig. 169, et p. 154.

les côtés.

**29** (1/6). — Vase zoomorphe de la II-V<sup>e</sup> couche d'Hissarlik. [H. Schmidt, Tr. u. I., Beil. 36, VI et p. 272]. — Cf. Schliemann, Hios, p. 332, nº 160; p. 420, nº 333; p. 422, nº 338, 339; Troja, p. 144, nº 55; p. 153, nº 67.

30.34. — Anses jumelées dissymétriques. — Avec l'anse verticale, l'artifice de la multiplication des trous, que nous avons étudié en détail dans une notice trop récente pour qu'il y ait lieu d'y revenir (Vertic.), ne résolvait pas beaucoup mieux le problème de l'assurance contre la casse (v. 4, 40, 42) que celui de la facilité d'enlacement. Aussi est-ce surtout à la multiplication des anses qu'on eut recours (v. 14, 8-20). Et le sentiment de la symétrie qui, de si bonne heure, guida l'artisan, rendit tout à fait exceptionnelle la gémination unilatérale, surtout en l'absence de déversoir pour y faire pendant. Aussi est-ce à titre de raretés que nous rapportons encore quelques cas, funiculaires ou non, d'anses verticales jumelées en paire dissymétrique.

Une mention spéciale doit être faite pour un tesson du Musée de Bienne (n° 2088) qui porte un groupe de trois bouclettes verticales voisines. Mais on ne peut savoir si elles n'avaient pas de pendant en face, ou même sur

30 (1/6). — Vase sicule à anses géminées [ORSI, Cass., pl. XIV, 13], semblable à deux autres publiés par Pinza. l'un (Lazio, pl. V. 15) qui a gardé la trace d'une seconde paire d'anses. l'autre (Necr., pl. XIII. 4) qui n'en montre qu'une. — Un vase tchèque presque identique n'en a qu'une aussi [Pic, Pred., pl. XXXVI, 4]. — G. Pellegrini [Necropoli e pago etrasco di Poggio Buco nel comune di Pitigliano in provincia di Grosseto, Atti. Acc. Lincei (5), IV, 1897, not. scav., p. 263-283, 16 fig., v. p. 277, fig. 14] donne une grande amphore à colonnettes, très décorée, munie en en outre d'un seul couple d'anses binées. — Un pot du genre de 30 se voit dans Dr J. Woldrich, Geologischer Bericht ueb. d. Brüxer Schädel, Mitt. Anthr. Ges. Wien, III, p. 57-75, pl. I: v. fig 5. — Une anse jumelée, paraissant unilatérale, et certainément propre à la scule suspension, figure dans le tableau schématique du Bernburger Typus de Görze, Erwerb., p. (185), fig. 9 g. (v. 15, 21). — Cette même forme, paraissant du moyen âge, a été trouvée dans un puits des Basses-Pyrénées, avec « deux anses rapprochées au tiers du contour », qui joignent directement, par dessus la gorge du col, le rebord de l'ouverture à la saillie de la panse, en continuant la courbure de celle-ci. [Barthety, p. 7].

31 (1/5). — Poterie de la tourbière de Polada. [Munno, Lake p. 235, fig. 67, nº 4]. — Des couples d'oreillettes à trou funiculaire servent d'anses à une jolie tasse danoise. à gravures en dents de loup, figurée par BAIER, p. (354), fig. 17. — On voit le même dispositif sur un tesson belge [De Puydt, Bass., pl. III. 2].

32 (2/15). — Terrine profonde, de la nécropole néolithique de Walternienburg, munie, sous son bord, de deux anses voisines, forées horizontalement. Haut.: 7,7 cm.; diam. max.: 22,5 cm. [Gætze. Walt, pl. XVIII, 7 et p. 161]. — Vu au Musée national de Zurich, nº 6209, une petite écuelle en simple calotte sphérique, munie unilatéralement de deux oreillettes forées de ce genre. — Une très jolie jatte gravée du Musée de Halberstadt, provenant d'une ciste de pierres du Néolithique moyen, et formée par le raccord, le long d'une carène très saillante, de deux zones sphériques opposées, de 19 cm. de diamètre au cercle commun, et 10 cm. de hauteur totale, est représentée, avec deux fortes saillies horizontales massives, placées côte à côte, et percées, à la base, d'un petit trou funiculaire horizontal. [H. Mœtefindt, Neue Funde aux dem Kulturkreise der Kugel-

amphoren, Præhist. Ztschr., II, 1910, p. 347-355, 12 fig.; v. p. 352, fig. 5]. — Les oreillettes jumelles se retrouvent sur un vase décoré, à fond rond, du type souvent triconique de Walternienburg. [Schuchhardt, Orn. II, pl. XXXVIII, 9.].

33 (1/5). — Vase de la palafitte du Kleiner Hafen de Zürich. [Munno, Lake, p. 11, fig. 2, nº 4]. — Ce vase nous montre que la jumellation de l'anse verticale unilatérale ne s'est pas appliquée seulement aux anses funiculaires (19, g, etc.). Outre les exemples que nous avons mentionnés à l'occasion de notre précédente étude (Mullif.), on en peut relever de plus amples encore, où le développement des poignées contraste avec la lour-deur de larges panses déprimées: [Brizio, Nov., pl. XII, 18 et col. 210. — Orsi, Call., p. 133, fig. 56; Lic., p. 320, fig. 26]. — Une complication extraordinaire s'observe sur un vase d'argent, ayant de chaque côté deux hautes anses parallèles graciles qui se terminent supérieurement non au col du calice très élancé, mais en se rejoignant entre elles, en l'air, par un demi-cercle horizontal. formant une poignée supérieure: G. Patroni, Taranto. Vasi d'argento rinvenuti nel Borgonaovo, Atti Acc. Lincei (5), IV, 1896, not. d. scavi, p. 375-382, 8 fig ; v. p. 380, fig. 5.

En Kabylie, la duplication des poignées sur les grandes amphores, du type antique égyptien (Quibell. Hier., pl. XLIX, 24, qui est encore en usage, trouve son explication dans une photographie de vivo donné par A. van Genner (pl. I. A), qui montre une porteuse d'eau moderne retenant à deux mains, de ses bras retournés, la cruche appuyée sur ses reins.

**34** (1/5). — Vase la palafitte néolithique de Schussenried (Suisse). — [Munro, Lake, p. 149, fig. 34, nº 21]. — Cette variété de l'anse « en **B** », formée de deux demi-cœurs superposés, au lieu d'être juxtaposés, se retrouve sur certains vases très remarquables, rapportés de l'Équateur par la Mission Rivet, au Musée du Trocadéro.

## PLANCHE 8.

#### CÉRAMIQUE DE HONGRIE, ETC.

**1** 7 (1/5). — Poteries des sépultures énéolithiques à incinération de Lucska, comté de Ung [Gr. Starax Antal, Lucskailelet, Archeol. Ertes., I, 1881, p. 272-275, 1 fig., 2 pl.; v. p. 274, fig. 6-10], remarquables par la combinaison variée de tubulures et de mamelons forés et imperforés.

Un vase néolithique de la forme 1, un peu moins arrondi et plus nettement biconique, de Chorelice, muni, sous son col, de quatre oreillettes verticales ordinaires, à trou funiculaire horizontal, a, sur sa carène, deux anses nasiformes pendantes, rappelant celles qu'on voit sur le pourtour de 8 et vers la base de 10-13 [Cervinka, p. 53, fig. 56].

8-13 (1/3). — Poteries hongroises de fonds de cabanes néolithiques, [FÉLIX MILLEKER, Station préhistorique à Szerb-Keresztür, comté de Torontàl (en hongrois), Arch. Ertes., XIII, 1893, p. 300-307, 41 fig , IV pl.; v. pl. II, 28-31; III, 32; IV, 36].

C'est à l'extrême obligeance de M L. DE MARTON que j'ai dû de pouvoir

me procurer les clichés de ces figures si typiques.

De grands vases de la forme haute de **10**, **12**, destinés sans doute à l'emmagasinement ou au transport des provisions, se retrouvent un peu partout, quoique avec fond plutôt rétréci qu'évasé, et plat plutôt que rond, mais presque toujours avec trous funiculaires horizontaux (Cf. cependant

le vase hongrois de Velim, 17, 12 qui, avec ses trous verticaux, a un aspect bien plus primitif que ceux-ci). — Thurnam, Round Barroros, pl. XXIX, 8, donne un grand vase de ce geure avec quatre vases. — Wosinsky, Inkr., pl. LXIV, 3, représente un grand vase du Musée national Hongrois en forme de cloche renversée, étroite et longue, qui présente vers sa base arrondie (sommet de la cloche) quatre boutons percés horizontalement, tandis que deux autres sont visibles aux deux tiers de la hauteur, au milieu d'une décoration de grands et petits cercles pointillés.

Quant à la forme aiguë des mamelons percés, qui se montre si commune dans le Fin-Néolithique hongrois, elle est fréquente aussi ailleurs. Un joli exemple, sur poterie néolithique belge, est donné par M. DE PUYDT, Habit., pl. II, 2.

- **14.** Vase polonais de Wies Koscielna, lac de Goplo [Virchow, p. (434), fig. 1]. Un petit vase apode de cette forme, avec deux bouclettes de part et d'autre du col, se voit parmi la poterie germanique du Musée de Sèvres, nº 68608.
- 45 (1/5). Haut vase, presque sphérique. plus large que n'indique la figure (17.5 cm.), trouvé près de la tête de la sépulture de Janischewek. « De part et d'autre du cou, se faisant pendant, deux larges anses écrasées vont presque sans saillie de l'ouverture à la panse, percées de très étroites ouvertures, de section circulaire déprimée, pour le passage d'une corde. » [Virchow, p. (432) et pl. VII, 3].

Rapprochement curieux qui s'impose : c'est cette même forme massive d'anse, toute à faces planes, qui se retrouve, mais en harmonie alors, avec la forme discoïde du collier d'ouverture, sur des bombylioi simples ou à riche décoration zoomorphe étrusques ou gréco-égyptiens des fouilles italiennes [Onsi, Gela, col. 34, fig. 3, 111, fig. 77; 114, fig. 31; 637, fig. 452, etc.; Pinza, Laz, pl. XV, 4; XVIII, 22; etc.]. — Même forme, plus décorée, dans Pic, Star. I, 1899, pl. I, 12. — Même ovoïde, encore, d'Urmitz, orné au col d'une couronne de huit bouclettes, sans préjudice de quatre sur la panse [A. Günthen, p 50, 54, etc.]

**16** (1/12). — Grande urne de Hospozin Bohême [Pic, Vyzk., pl. XXXVII, 17 et p. 51]. - Des formes analogues, avec ansettes forées horizontalement, mais bien plus affinées, à décor en côtes de melon, sont figurées par Colman DARNAY, Cimetière à urnes de Dàlya (C. de Veröcze), Arch. Ertesit., XXIII, 1903, p. 30-37, 13 fig. (v. p. 33, fig. 1). Aussi: Vase préhistorique de la contrée de Tata-Tovaros, Arch. Ertes., XXIV, 1904, p. 173, fig. 2 et p. 187, fig. 1. — A. Schliz [Stich., p. 128, fig. 18] représente un vase des Burgscheidungen, de même forme, mais à partie supérieure décorée d'un treillis de rubans gravés, s'accrochant en haut à une couronne de six bouclettes autour du col, en bas à une triple ligne équatoriale de pointillés rejoignant les deux anses ventrales - Une forme lusacienne, évidemment affine à celle-ci, quoique bien plus évasée et écrasée, est représentée par A. Voss [Keramische Stilarten d. Prov. Brandenburg ut benachbarten Gebie. e, Ztschr. f. Ethnol., XXXV, 1893, p. 161-212, 80 fig.; v. p. 169, fig. 9] et montre, à l'attache du col, deux seules houclettes verticales opposées. L'auteur remarque d'ailleurs que dans le Lausitzer Typus, ainsi que dans ses types d'Aurith, de Göritz, de Billander, les anses - jamais plus de deux — même simplement funiculaires, ne sont plus desimples mamelons forés, mais de véritables *anses* manuelles au sens allemand, c'est-à-dire des appliques attachées par leurs deux bouts - quelque chose mis autour de rien, au lieu de « rien mis dans quelque chose ».

# PLANCHE 10.

LE TROU FUNICULAIRE HORIZONTAL.

- **1-8.** Quelques formes et schémas d'ornementation des vases néolithiques à décor cordé du bassin de la Saale, [GÖTZE, Saale, pl. I].
- 1. Vase à décoration pointillée et deux petites anses placées à 90° l'une de l'autre, entre lesquelles s'interrompt la décoration verticale. H. 13,8 cm. [Berl. Mus. f. Völkerk., Tab. 64, I. g. 800]. Ce détail de décoration montre bien qu'il ne s'agit pas, pour les anses, d'un oubli, mais d'un dessein voulu du potier. On peut voir d'ailleurs au Musée d'Iéna une amphore d'Einsdorf qui n'a que trois anses, réparties comme si une quatrième absente avait dù compléter le carré.
  - 2. Gobelet ébréché. H. 8 cm. Musée de Berlin, II, b. 2.
- 3. -- Pot à deux anses placées à 90° l'une de l'autre, de Hettstedt. H. 12,5. Musée de Halle.
- 4. Ecuelle restaurée à décor pointillé et fond convexe. Musée de Berlin. H. 5,8 cm. Cf. Wosinsky, *Inkr.*, pl. LVII, 7.
- 5. Pot de Mittelhausen à petites impressions circulaires. Musée de Halle. H. env. 28 cm. Une urne ayant à peu près cette forme, moins déprimée, a été trouvée dans une sépulture près de Strasbourg, avec six oreillettes funiculaires à trou horizontal, disposées sur deux cercles, l'un au-dessous du col, l'autre en dessous de la plus grande saillie de la pause, et soigneusement alternés pour servir de point de départ à un motif décoratif assez complexe de lignes droites gravées à la pointe montrant des traces de couleur rouge, et de lignes de coups d'ongle méridiennes, d'un très joli effet [Bersu, p. 83, fig. 96]. Dans la Russie du Nord, les deux bouclettes à trou horizontal se voient exceptionnellement à la naissance de la panse, en dessous du cou, sur un vase assez rapproché de forme de 5, provenant d'un dolmen sous kourgane de l'âge du Cuivre [Tallgren, p. 89, fig. 56].

Cette forme, qui n'est autre que la pignate provençale, se faisait dès les temps préhistoriques, sans décor, avec deux anses seulement sur les flancs. M. Féaux nous signale un exemplaire de la Grotte de Campniac, qui est au Musée de Périgueux.

- 6. Cuvette carrée, à pans coupés, décor cordé, d'un tumulus sans ciste, de Nautschütz. Musée d'Iéna.
- 7. Coupe à décor pointillé et gravé, avec quatre petites anses; d'une sépulture de Neu Dietendorf. Collection Zschiesche à Erfurt. H. 14 cm. (v. 25, 13). L'anse aussi bas placée n'est pas rare dans le groupe céramique de Hinkelstein [Schuchhardt, Orn II, pl. XXXIX, 7 et Orn. III, p. 115, fig. 9]. - Une forme analogue, mais sans ornements, donnée comme morccau du fond d'une urne plus grande, est représentée par le Dr Gabriel Finally [Restes romains et pseudoromains du comté de Kolozs (en Hongrois), Arch. Ertes, XXIV, 1904, p. 243-246, 4 fig.; v. p. 245, fig. 4]. Mais la position de ce qui pourrait être des pieds semble si mal calculée, qu'on peut se demander s'il ne s'agirait pas d'un couvercle du genre de ceux dont nous avons parlé (5, 12-13). - Au contraire, c'est bien comme pieds que sont attachées trois boucles sous un vase presque sphérique, à petit col déjeté, décoré en rouge de peintures linéaires, trouvé à El Banco (Centre-Amerique) [Mac Curdy, p. 93, fig. 156; aussi pl. XXV, e]. - Un beau vase ovoïde muni de quatre fortes anses sur le haut de la panse et de trois autres à la base formant pied, a été trouvé rempli d'objets pré-

cieux, par le Dr Schumacher à *Tell el-Mutesellim* [fig. 123 et p. 88]. — L'emploi de trois bouclettes en guise de pieds se retrouve dans la céramique japonaise moderne (1830-43), fabrication d'Inaokimoura [Musée Guimet, vitr. 6]. — Il existait dès l'époque du Bronze à Troie [H. Schmidt, Tr. n. I, Beil. 38, I].

8. — Gobelet de Gornitz, Musée de Dresde.

Un gobelet droit tronconique, de facture néolithique très simple, du Hradist de Sarce, porte en dessous de son ouverture, au niveau de l'attache supérieure de l'ansette, curieusement coudée, trois groupes de houtons jumeaux acuminés [Prc, Predhist., pl. XL, 3].

9 (1/8). — Singulière forme de gourde hongroise figurée par le D' Louis DE MÁRTON, Dernières fouilles dans le cimetière du haut moyen àge à Abony, comté de Pest (en hongrois), Archeol. Ertes., XXIV, 1904. p. 303-318, 94 fig. et 1 pl.; v. p. 317, pl. 1, 10. — Dégénérescence inélégante du gracieux bombylios hellénique (v. 26, 8).

L'idée d'aplatir un seul côté de la gourde pour la rendre plus portative sans trop diminuer la capacité, a été réalisée un peu partout. Aux Etats-Unis, Frank B. Cushing (A study of Pueblo pottery as illustration of Zuñi culture growth, Smiths. Instit., Rep. of the Bur. of Ethnol., IV, 1882-'3, p. 467-521, fig. 490-564; v. p. 513, fig. 547-9) a trouvé des gourdes de ce genre dont la partie bombée représente à son idée, un sein de femme.

La position des bouclettes à l'emmanchure du col remonte à la plus haute antiquité pour toutes formes aplaties de bouteilles, petites ou grandes. L'Égypte, la Grèce, Rome en ont fourni de multiples exemples. Relevons, parmi ceux qui ne sont pas trop connus : Michel Clerc et Arnaud d'Agnel, Découvertes archéologiques à Saint-Marcel, banlieue de Marseille, Bull, archéologique du Comité des trav. hist. et scient., année 1904. p. 262-271, pl. XI-XV; v. pl. XIV, 6 et p. 269. - Quant aux gourdes doublement aplaties, munies, sur le grand cercle de leur pourtour, de bouclettes à orifice forcément vertical, pour maintenir la courroie de suspension, elles sont si communes, surtout sur les grès de Beauvais ou les riches faïences à relief de la Renaissance, qu'il serait oiseux d'en citer des exemples. Pourtant il est à noter que si le nombre des bouclettes est généralement limité à quatre, même sur le verre, il a été parfois augmenté dans un but de précaution non superflue. C'est ainsi qu'on peut voir au Musée de Sèvres une gourde napolitaine en grès verni bleu, ne remontant pas audelà de 1830-40, encadrée de toute une couronne d'au moins huit bouclettes (Cf. 2, 9, 12; 17, 12; 27, 5, 6).

10 (2/5). — Petite pièce d'argile creuse en forme de hérisson, trouvée en 1875, à la palafitte de Laibacher Moor | Karl Deschann, Ueber die vor jährigen Funde im Laibacher Pfahlbau, Mitt. d. Anthrop. Ges. in Wien, VIII. 1878-9, p. 65-82, 1/4 fig. en III pl.: v. fig. 8. — Cf. Hoernes, Urgesch... p. 237, fig. 29-30.] La disposition des trous permet de se demander s'il ne s'agissait pas d'y passer un petit essieu à roues. Mais le plus souvent, sur les figurines sculptées ou moulées, le trou de suspension est le signe caractéristique de l'amulette. Fréquemment alors il y a des trous multiples, en vue d'une fixation plus stable, pour des images particulièrement précieuses, ou en forme d'appliques. Les cas à citer pourraient être innombrables. Hoernes, Urgesch., p. 252, fig. 77-79 et suiv., en a réuni quelques-uns.

Les trous funiculaires, à destinations diverses, se retronvent, à l'époque du Bronze, sur les objets de métal : tantôt pour la fixation d'un opercule, ou pour l'attache d'appendices divers. [Canard cornu de Csieser, Hongrie, avec deux couples de trous de part et d'autre de l'orifice dorsal, et un autre

couple sur le bec, dissymétriquement placé à droite de la nervure médiane: Hampel, pl. LXVII, 3. — Hoernes, Urgesch., p. 493, fig. 161-2, etc.].

11 (1/6). — « Oreille percée d'un trou, du village néolithique d'El Gar-

cel ». L. Siret, Espagne, p. 26, fig. 98.

- 12. Pièce curieuse du musée Jatta, à Rudo, Apulie, où, en plus du gros goulot dorsal, placé entre deux petites anses de suspension, et du goulot caudal, plus étroit qui fait pendant à la tête ornithomorphe, un troisième latéral est implanté obliquement sur la partie postéro-supérieure du flanc. [Mayn, fig. 15, p. 219]. Mais la similitude avec les figurines zoomorphes égyptiennes est souvent bien plus accentuée. Les vitrines de la salle H du Louvre en font ressortir de nombreux exemples, où l'on trouve toutes les formes du trou funiculaire horizontal. Cf. 33, 7. Le point de départ de ces formes, compliquées à plaisir, semble avoir été la simple outre stomacale. Montelius (pl. 226, fig. 4), donne un curieux exemple de Chiusi (Collection Paolozzi), portant sur le dos deux boucles funiculaires verticales.
- 13 (1/10). « Vase presque sphérique du Vatican, à usage de bouteille. On a reconnu que cette forme était tout à fait spéciale à la nécropole du Pascolare. Sur le dos, petite anse percée d'un trou de suspension. » Рібовім АМД LUBBOCK. pl. X, fig. 60, p. 113
- « Une outre pleine reproduit naturellement la forme de l'animal auquel appartenait la peau. C'est certainement ce qui a inspiré la forme animale donnée à certains askoi communs dans la céramique égéenne, depuis la période la plus ancienne d'Hissarlik jusqu'au beau style chypriote. Mais ce n'est qu'à l'àge du Fer que l'askos s'introduit en Sicile pour se propager ensuite au Latium. L'exemplaire latial 13 montre à quel point était poussé le souci d'imitation soit de la forme de l'animal, soit même des détails de conture de l'outre. » Pinza, Necrop., pl. X, 9 et p. 177. Cf. aussi Pinza, Lazio, col. 334, fig. 125; Orsi, Gela, col. 715, fig. 544.

Un grand nombre de figures d'askoi, parmi lesquelles cellc de la fig. 12 ci dessus, a été rassemblé dans une étude monographique de M. Mayr, voir notamment les figures 9, 10, 15, 19 a, 23, 24, qui toutes montrent sur le dos une petite plaquette, quelquefois deux verticales à trou de suspension, posées tantôt longitudinalement, tantôt transversalement. L'un de ces askoi (p. 209. fig. 15) nous a paru même assez original pour être reproduit (10, 12).

- **14** (1/10). Vase égyptien batracoïde en pierre [Capart, p. 432, fig. 69, nº 83 d'après Petrie and Quibell, pl. XII, 83]. Un autre, avec tubulure horizontale sur le flanc, provenant d'une tombe prédynastique, a été photographié par W. M. John B. Garstang [El Mahàsna and Bèt Khallaf, Egypt. Research Acc., VII, 1901, 42 p, XLIII pl.; v. pl. V, 1].
- **15-16** (1/5). Vases de pierre d'Hiéraconpolis, [Capart, p. 432, fig. 69, nos 2, 4; d'après Quibell, Hier., pl. XX, 2, 4]. Cf. J. de Morgan, Eg., p. 160, fig. 481 Aussi Morin-Jean, Archéologie de la Gaule et des pays circonvoisins depuis les origines jusqu'à Charlemagne, in-8°, 232 p., 74 fig., 25 pl. Paris, Alcan, 1908; v. p. 127, fig. 19, n° 1391 (vase chypriote).
- 47-18 (1/6). Vases égyptiens en terre, ornithomorphes, à tubulures de suspension horizontales, d'University College, à Londres. [Саракт, р. 456, fig. 93]. Cette forme, relativement fréquente [Ретвіє, Naq,, рl. XXVII, 69 b; J. de Morgan, Recherches archéologiques I, Mission en Perse, IV, 1896, 302 р., 179 fig., XXXIII pl.; v. р. 118, fig. 123; etc.], se voit en d'autres pays, avec une grande tendance à la complication. Ainsi Orsi (Gela, col. 134, fig. 98) montre, allongé sous un court goulot médian, un

corps pisciforme, monté sur trois avortons de pieds, avec tête chevaline, portant en guise de crinière, le long du cou, une lame verticale percée d'un trou, puis près de la queue une autre plus petite, en guise de nageoire. — Une composition chypriote analogue, mais à tête d'âne (?) est figurée par Duemmler, Beil. III, 5. - L'idée se retrouve jusqu'en Amérique. Holmes (Miss., p. 404, fig. 416) montre un vase à corps d'oiseau, col et tête de dragon, quatre petits pieds et large ouverture sur le dos, avec houclette de supension sur la queue.

19 (1/5). — Beau vase en scrpentine, d'Hiéraconpolis, trouvé par QUIBELL (pl. XVII), ayant pour anses des têtes de félin percées horizontalement et gravé de quelques signes non interprétés [Capar, p. 428, fig. 65].

20 (1/3). — Vase en calcaire figurant un chamcau accroupi, frouvé dans la nécropole préhistorique d'Abusir el-Meleq, avec plusieurs autres vases en albâtre ou en terre cuite, de formes variées, présentant souvent des trous de suspension. « C'est la plus ancienne représentation du chameau qui ait été trouvée en sol égyptien. » Möller, Ab. 1905, p. 17, fig. 16.

Innombrables sont les figulines zoomorphes percées diversement de nultiples trous funiculaires. A citer, comme particulièrement remarquables, le sanglier accroupi et le chien ressemblantà un lévrier, figurés par ALEX. PHILADELPHEUS, Trouvailles de Chalcide, Ephim. Arch., 1906, col. 65-90, 17 fig., pl. 4; v. col. 8-13, fig. 15-17.

21 (1/3). — Portion de vase de la palafitte néolithique de Moosseedorf (Suisse). Dessin de M. J. Wiedmer-Stern. — Cf. 31, 12, 14, 15. — A l'Isolino de Varese, il y a (n° 3671) un vase du type de 31. 5, mais à deux paires seulement de tubulures, celles-ci étant horizontales au lieu de verticales. —Au musée de Strasbourg une urne sans ornement, de Mundolsheim, du type commun, formée d'une calotte hémisphérique en poterie rougeâtre surmontée d'une bande tronconique très déprimée, porte, sur un seul côté de la carène ainsi formée, de 25 cm de diamètre, deux olives tunnellées horizontalement.

22 (1/6). — Anse néolithique d'El Garcel. [Sibet, Espagne, p. 26, fig. 97]. La forme olivaire du bouton semble une conséquence naturelle du procédé de tunnellage par inclusion d'une tige combustible laissée en place, et alors le trou est tout contre la paroi, s'il ne l'érafle même. Dans le procédé au poinçon la forme hémisphérique du mamelon est mieux conservée; mais alors le trou est presque toujours un peu plus éloigné de la paroi. (v. Palliardi, pl. II, 3, 10).

23 (1/5). — « Type connu de gobelet néolithique, à anses canaliculées surmontant le rebord, et légèrement concaves au dos. Cet exemplaire présente la particularité d'avoir, en dessous de l'une des anses, un large bec surajouté, et la partie correspondante de la paroi transformée en filtre. » Q. Quagliati, Tombe neolitiche in Taranto e nel suo territorio, Bull. di Paletnol. it., XXXII, 1906, p. 17-49, fig. A-E., pl. II-IV; v. p. 41, fig. D Dans les planches sont figurées de nombreuses anses tubulaires horizontales, qui semblent avoir été formées par l'enroulement d'un ruban plat en cylindre. Deux seulement, par l'étroitesse de leur lumière, donneraient à penser qu'elles ont été forées dans une masse pleine; et encore ne s'agit-il peut-être que de cylindres plus fermés. Le détail mériterait d'être examiné sur les pièces, comme intéressant pour la technique néolithique.

Duemmer (Beil. I, fig. F. 1 et p. 21), représente un petit gobelet cylindrique droit des Cyclades, portant deux petites tubulures horizontales allongées sous le bord, sans le dépasser. — Un alabastron égyptien de la III<sup>e</sup> dynastie, de forme assez peu commune, en gorge d'hyperboloïdeélancée,

porte trois petites tubulures horizontales, immédiatement sous le dépassement du rebord [Petrie, Mackay and Wainwright, pl. XIX, 2]. Le vase hongrois 8, 1, quoique muni, sur le pourtour de sa panse, de six tubercules, dont deux forés horizontalement, porte encore, sous son ouverture, deux tubulures horizontales.

Parfois, le forage horizontal est pratiqué dans un prisme massif. On en voit un de ce genre, implanté près du bord d'un « vase à fond arrondi et sans pied, accusant la fabrication originelle qui aurait pris pour modèle la moitié d'un crâne humain, en la renversant, ou la forme des cucurbitacées » [Fr. Sallustien, pl. IV].

Très exceptionnellement, on voit le canalicule ménagé dans l'épaisseur même de la paroi, sans renforcement spécial. Un tesson du dolmen du Moustoir montre deux orifices de ce genre servant de débouché à un « canal étroit, long de quelques centimètres, horizontal, ménagé dans l'épaisseur de la paroi; de manière que les extrémités du conduit s'ouvrent à l'extérieur; un lien passé dans ce conduit remplaçait l'anse. « De Closmadeuc, pl. VII, 13.

Encore plus exceptionnellement ce sont des prolongements de la paroi elle-même qui reçoivent le trou parallèle au rebord au lieu de lui être perpendiculaire, comme le montre une terrine tronconique hongroise. [Arch. Ertes., 1899, p. 28, fig. 5].

24 (2/9). — « Fragment de poterie des fonds de cabane du Monte del Castellaccio. Trou horizontal. Age du Bronze. » Montelius, It. sept., pl. 20, fig. 11, d'après Scarabelli, Im., pl. XII, 8 et p. 68. — Les tubulures de ce genre sont particulièrement communes en Bohême [Pic. Pred., pl. LXXVII, 12, 13, etc.]. C'est une remarque curieuse que la tubulure horizontale, dès qu'elle est un peu longue, appliquée extérieurement sur la convexité d'un vasc de grand rayon, y prend presque toujours une courbure axiale inverse, c'est-à-dire légèrement concave. Cela est très visible sur beaucoup de grandes terrines du Musée archéologique de Milan provenant des terramares de l'Emilie (nº 452, etc.), datées de 1650 à 1350 av. J.-C.; sur d'autres échantillons du Musée civique de Varese, de la collection Ponti à l'Isolino, etc., et même sur les figures de Tsountas, Cyclad. I, pl. 9, no 38; Orsi, Vibrata, pl. VI, 1; Amerano, pl. XII, 2; Pic, Pred., pl. XLIV, 16, 17, 19; etc. Cela paraît d'autant plus singulier que rien ne se prête mieux qu'une longue tubulure mince à prendre la courbure qu'on veut. C'est ainsi qu'on en voit une dessinant tout un angle par des sus le sommet d'un couvercle conique, « en forme de toit de cabane » d'un ossuaire de Grottaferrata, à la place de bouton de préhension [Colini e Mengarelli, p. 137, fig. 2 et p. 149, fig. 29].

25. — Tesson de Vinerz, à tubulure horizontale appliquée sans parallélisme avec le décor. [Heierl, Chron., p. 70, fig. 2]. Cette forme allongée de tubulure, qui, ici, a interrompu le décor, s'y voit souvent associée, en Hongrie, surtout sur la carène des vases néolithiques. [Weinzierl, Lob., p. 148, fig. 112. — Ernst Kittl. Ueber Spuren einer praehistorischen Ansiedlung bei Schwechat, Mitt. Anthrop. Ges. Wien, IX, 1879-80, p. 406-8, 9 fig. en 1 pl.; v. fig. 4, etc.]. — On la retrouve sur un tesson néolithique très élégamment décoré d'un tumulus des environs de Hildenstein. [Lindenschmit, I, 1858, Hft. III, pl. 4, n° 5 (650)]. — Il y a, au Musée de Sèvres, vitrine 6, n° 2663³, « poterie germaine de Brandeburg », ainsi qu'une autre, « gauloise, de Contrexéville », n° 5808¹, à anse tubulée horizontale. — On voit celle-ci sur la panse presque sphérique d'une jarre dont le décor simule un dessin de cordes, dans Tsountas, Cyclades I, col. 282, fig. 222. — Egalement sur un beau vase danois du Musée de Copenhague, dont la gravure, divisée en faisceaux verticaux, descend, du dessous d'un col légèrement évasé, comme vers un pôle, jusqu'à une petite base étroite, et simule, aux yeux de M. C. Schuchhardt (Techn., p. 151, fig. 8), les coutures d'une calotte confectionnée en cuir par l'assemblage de lanières découpées.

26 (1/6). — « Fragment de poterie des fonds de cabanes du Monte del Castellaceio (S.). Trou horizontal. Age du Bronze ». Montelius, *It. sept.*, pl. 20, nº 21, d'après Scarabelli, pl. XII, 11, p. 65.

27 (4/9). — Tesson de la première couche d'Hissarlik. « Sur les bords formant avec la panse un angle relevé, se trouvent souvent des tubulures funiculaires plus ou moins longues et parfois fractionnées, soit par des entailles (12, 8), soit par des applications de bourrelets plastiques enceignant leur convexité. » H. Schmidt, Tr. u. I., p. 247, fig. 10; cf. Ilios, p. 247, n°s 37-42. — Schliemann [Orchomenos, Bericht ueber meine Ausgrabungen im Böotischen Orchomenos, in-8°, 58 p., g fig., 4 pl.; Lepzig, 1881; v. p. 41, fig. 4] avait recueilli à Orchomène une anse de ce genre pour laquelle H. Schmidt a fait la reconstitution que nous donnons 14, 4. Cf. Duemmler, Beil. II, 1 et p. 225. — Coppi (Gorz., pl. XXI, 3) l'appelle auricula canaliculata.

Sous sa forme la plus massive, de cylindre foré axialement, l'anse « tunnellée » a été trouvée parmi les poteries néolithiques de la grotte de Meyrannes (Gard), par le Frère Sallustien Joseph [La Vallée de Concluse, canton de Lussan, arrondissement d'Uzès, Mém. Acad. de Nîmes (7) XXIV, 1901, p. 293-303; VI pl.; v. pl. VI, 4, 6 et p. 372;

Dans une palafitte du lac de Chalain (Jura), la couche néolithique la plus inférieure a donné « un fragment de vase portant un assez large épaississement latéral percé d'un trou horizontal. » Le même a été retrouvé plusieurs fois à la base des couches de foyers néolithiques du Camp de Montmorot, où furent recueillis aussi un peu plus haut plusieurs bourrelets multiforés verticalement, présentant jusqu'à 4 trous. [A. Girandot, in litt., 1909].

La tubulure horizontale était pratiquée en Egypte même sur des vases de porphyre; Amélineau (II, pl. XIV, 18) en montre un cas, à anse unique.

- **28** (1,5). Anse tubulée ornée, de Laibach (Carniole). [Munno, *Lake*, p. 173, fig. 42, nº 17].
- 29 (1/6). « Fragment de poterie d'un fond de cabane du Castellaceio. Anse avec trou horizontal. Age du Bronze. » Montelius, pl. 20, fig. 17; d'après Scarabelli, pl. XII, 10, p. 65. Cf. Parazzi, pl. IX, 1, 2.
- **30.** « Tesson à une anse, assez longue, du cimetière de Casinalbo, prov. de Modena. Age du Bronze ». Montelius, pl. 38, fig. 17; d'après Crespellani, pl. II, 14. Cf. Brizio, Far., pl. III, 2, 15. V. aussi **31**, 8.
- 31 (1/2). Anse en tubulure horizontale, sur poterie décorée au pointillé au moyen des dentelures marginales d'une coquille de Cardium. Abri néolithique de Châteauneuf (B.-du-Rhône). [Fournier et Repelin, Provence, pl. IV, fig. 44].

## PLANCHE 12.

#### ANSES A OUVERTURE HORIZONTALE.

1 (2/3). — « Fragment avec une anse transpercée en relicf. Pâte rougeâtre avec petits cailloux roulés. » De Puydt, Bass., pl. IV, 1.

2 (2/3). — « Fragment offrant cette particularité d'être ornementé même sur le mamelon transpercé qui devait servir à suspendre la poterie.» DE PUYDT, Bass., pl. IV, z = Cf.  $E\rho in$ ., pl. I, z,  $\tau$ .

3. - Ause neolithique du village belge des Tombes. [De Puydt, Tomb.,

p. 12, fig. 38].

4. - Anse d'une grotte du Gardon, Musée de la Soc. Archéol, de Montpellier.

Une, toute pareille (nº 1517) de la coll. J. DE SAINT-VENANT, de même provenance, montre bien, par l'éraflure de la paroi entre les deux saillies verticales, que les trous horizontaux ont été forés dans la pâte molle après l'application des anses.

5 (1/6). — « Anse à trou horizontal, en terre brune, rougeâtre, de la terramare de Gorzano. Age du Bronze. » Montelius, pl. 18, fig. 5; d'après Coppi (Gorz., cf. pl. XXI, 5 et XXVII, 3), qui donne à cette anse le nom de biauriculata canaliculata. V. pl. XXVII, 1 et t. I, p. 68.

Le même décor d'entailles verticales se voit, sans les oreilles terminales, sur deux tubulures opposées longeant la carène d'une grande urne de

Bohême. [Pic, Pred., col. 71, fig. 10, 2].

6.7 (1/6). - « Fragments de poterie des fonds de cabanes du Castellaccio. Anses, l'une avec petit trou long, horizontal, l'autre avec deux mametons perforés horizontalement. Age du Bronze. » Montelius, pl. 20, fig. 13, 14; d'après Scarabelli, pl. XII, 8, p. 68.

Une anse « tunnellée », ayant, sur toute sa longueur, le profil cornu des extrémités de celle-ci, même plus accentué, allant jusqu'à rappeler la forme acuminée de certaines anses égyptiennes ou helléniques (Vertic., p. 553, fig. 114 du t. à p. - Cf. 29, 11, 12.), se voit au Musée de Milan, provenant des Lagazzi de Vhô.

- M. F. Barthélemy, qui, au cours d'un lointain voyage archéologique, a bien voulu penser au sujet spécial de mes recherches, m'a rapporté (in litt 1901 avoir noté, au Musée Kircher, à Rome, parmi les poteries néo ithiques de l'Italie méridionale, une anse qui, d'après son croquis, devait ressembler à 7, mais avec cette particularité que, sur le canal horizontal, débouchaient perpendiculairement deux autres verticaux, comme des cheminées sur un tunnel; ce qui paraît distinct des cas que nous rapportons (7, 16, 17) d'anses de cette même forme, percées de part en part de deux trous verticaux.
- 8 (1/5). « Tesson marginal d'une grande jatte de la première couche d'Hissarlik, à tubulure horizontale cannelée. Terre grise claire. Longueur, omog5. » H. Schmidt, Schl., p. 2, nº 34. — Il y a au Musée du Louvre un « bord de vase percé d'un trou longitudinal, formant tuyau, par lequel on faisait passer un lien servant d'anse. Aucun décor peint ni incisé. Terre rougeâtre, épaisse, mêlée de petits éclats de pierre. Engobe un peu luisant, à l'intérieur, à l'extérieur, et dans le trou destiné à l'attache, Long, omo5, Inv. AM 497. Trouvé à Hissarlik dans les fouilles de Schliemann et donné au Musée par M. Georges Perrot. » Pottier, Louvre, p. 4, pl. 4, A 1. - Cf. Perrot et Chiplez, VI, p. 897, fig. 443, nº 2.

9 (1/5). — Anse d'un très grand vase de la palafitte de Locras (Suisse). Dessin J. WIEDMER STERN.

Une anse cylindrique à triple crête, percée axialement d'une mince tubulure horizontale, mais bien plus affinée que celle de Locras, se voit répétée trois fois sur le pourtour d'un beau cothon corinthien décoré de gracieuses figures de cygnes, de la nécropole archaïque de Gela [Oasi, col. 62, fig. 35].

- **10-11** (2/9) et **12** (1/9). « Fragments d'anses cilindro-rette des fonds de cabanes de la Bertarina. Age du Bronze. » Montelius, pl. 21, fig. 3, 4, 5; d'après Santarelli, Di una stazione preistorica scoperta a Vecchiazzano nel Forlivese, 1884. Forli, pl. III, 5 et 4; et Naovi sc., pl. III, 9.
- 13-14 (1,6) et 15 (1/9). « Anses ad ascia, des fonds de cabanes de la Bertarina. Age du Bronze. » Montelius, pl. 21, fig. 9, 10 et 11; d'après Santarelli, Forli, pl. II, 9,7 et Nuovi sc., pl. III, 6. A comparer à une toute semblable d'une grotte de Ligurie [Amerano, pl. IX, 4].
- 16-17 (1/6). « Anses lunulées des fonds de cabane de la Prevosta, près Imola (prov. Bologna). Age du Bronze ». Montelius, pl. 21, fig. 19, 21; d'après Edoardo Brizio, Villaggio preistorico a fondi di capanne scoperto nell'Imolese, Att. e Mem. d. R. Dep. di Storia patria p. la prov. di Romagna (3), II, 1894, p. 93 150, pl. III; v. fig. 48, 33.
- **18** (2/9). « Anse en terre cuite (ansa cilindro-retta) d'un fond de cabane du Gastellaccio. Age du Bronze. » Montelius, pl. 20, fig. 19; d'après Scarabelli, pl. XIII, 6; p. 69 Cf. formes analogues, plus rudimentaires: Mosso., Nev. pl. IV, 20, 21; V, 22, 23.
- **19** (2/9). « Fragment de poterie avec anse lunulée, de la grotte del Farnè. Age du Bronze. » Montelius, pl. 21, fig. 27; d'après Brizio, Farn., pl. III, fig. 3 et p. 21.
- **20** (1/5).— « Anse double à trou horizontal, de la palafitte des Lagazzi, près de Cremona (Italie). » Montelius, pl. 10, fig. 11 et col. 78; d'après Parazzi, pl. II, 10 et p. 12.
- 21 (2/9). « Partie supérieure d'une anse lunulée en terre cuite, d'un fond de cabane du Castellaccio. Age du Bronze. » Montelius, pl. 20, fig. 20; d'après Scarabelli, pl. XIV, 10, p. 70.
- 22 23 (1/9). « Anses lunulées d'un fond de cabane de la Bertarina di Vecchiazzano, près de Forli. Age du Bronze. » Montelius, pl. 21, fig. 6 et 7; d'après Santarelli, *Nuovi sc.*, pl. III, 10 et 4.
- 24-25 (2/9). « Anses lunulées en terre noire de la terramara de Gorzano. Age du Bronze. » Montelius, pl. 18, fig. 1, 2 et 4; d'après Coppi, Gorz., pl. XXV, 3 et vol. I, p. 68; pl. XXI, 4 et vol. 1, 64; pl. LXI, 1 et vol. II, 84. L'anse aux petits boutons 25 est appelée par l'auteur Ansa mammalis.
- 27 (1/6). « Vase de poterie avec une anse lunulée. Palafitte d'Arquà-Petrarca, attribuée par Pigorini à l'âge du Bronze, quoiqu'on n'ait pas trouvé de métal. Mus. de Padova. » Montelius, pl. 10. fig. 19. D'après Federico Cordenors, Antichità preistoriche anariane della Regione Euganea, Att. Soc. veneto-trentina di Sc. nat., Xl, 1887, pl. Vl, fig. 11.
- 28 (2/9). « Vase à anse funulée en terre noire de la terramare de Gorzano. Le fond de ce vase, comme celui de plusieurs autres, de forme semblable, est extérieurement concave, et intérieurement convexe. Age du Bronze. » Montelius, pl. 18, fig. 7; d'après Coppi, Gorz, pl. XI, 4 et vol. I, p. 61. Cf. Pigorini, Brescia, Mantova, Verona, Padova, Atti Acc. Lincei, Mem. d. cl. d. sc. mor., ecc. (3), II, 1877-8, p. 371-377, pl. III; v. p. 373 et pl. III, 6.
- 29 (1/6). « Vase à anse lunulée, en terre brune, rougeatre, de la terramare de Gorzano. Age du Bronze. » Montelius, pl. 18, fig 9; d'après COPPI, GORZI, pl. XVI, 2, vol. I, 61.
- 30 (1/6). « Fragment de poterie avec une anse presque lunulée. » Montelius, pl. 10, fig. 20; d'après Condenons, pl. VI, 4.

## PLANCHE 14.

**1-5.** Anses « Tunnellées » (Cf. **10**, 23-30). — **6-20** (sauf **7**), Bouclettes verticales multiples (Cf. **26**, 7, 2; **27**, 7; **33**, 70).

1 (1/6). — « Vase à large anse perforée horizontalement de la terramare de Gorzano; en terre noire, partiellement rouge. Ornements creux. Age du Bronze. » Montelius, pl. 18, fig. 14; d'après Copri, Gorz., pl. XIX,

ı et vol. I, p. 58.

2. - « Grande écuelle à fond convexe, bord évasé et carène obtuse, placée un peu en dessous du bord. Pièce en pâte fine, noirâtre, soigneusement lissée à la spatule. Anse tubulée marginale. » Issel, Rossi, pl. 1, 1 et p. 7. - Une simple calotte très déprimée de ce genre, sans ornement ni moulure, trouvée à Zvolenevsi, est figurée par Pic, Predh, col. 73, fig. 8, 1. – Une tasse bohême de Slanské Hore paraît aussi munie d'une seule tubulure, sur la ligne d'un cordonnet horizontal constituant, autour du col, toute la décoration [Pic Predh., pl. LXX, 1]. - Des sortes de cuvettes décorées de tubulures horizontales sont figurées par Wosinsky, pl. LXXVII, 3, 4. A remarquer particulièrement (pl. XII, 1) une longue tubulure, couverte de gravures géométriques sur un tesson de Slavomi. -Götze (Erwerb., p. 185) rapporte que sur les poteries du type de Bernburg, de la transition du Néolithique au Bronze, il n'est pas rare de voir l'anse constituée par une tubulure horizontale très mince, enceignant parfois près de la moitié du pourtour du vase. — Dans la poterie néolithique armoricaine, où est fréquent le trou funiculaire vertical, la tubulure horizontale est plutôt rare. Du Chatellier, Armor. (pl. I, 7 et XII, 8) signale comme exceptionnels deux cas, où la tubulure (qu'il appelle « rainure horizontale ménagée dans l'épaisseur de la pâte », quoique la gravure montre un vrai cylindre appliqué en relief) sur vase apode, en terre brune lustrée, trouvé au pied d'un petit menhir à Plobannalec, est unique et gravée d'un décor en dent de scie, tracé en pointillé très fin.

3 (1/5). — Ecuelle de la palafitte du Petit-Port de Zurich. [Munno, Lake, p. 11, fig. 2, nº 7].

4 (1/6). — Reconstitution d'une jatte de la première couche d'Hissarlik, montrant la tubulure horizontale. [Schliemann, Ilios, p. 247, n° 38; H. Schmidt, Tr. u. I., p. 247, fig. 106].

5. — Ecuelle à bec, de Levkosia, avec tubulure horizontale. [Duemm-Len, Cyp., Beil. II, 1]. — Une écuelle à bec toute semblable, mais à ailette biforée à la place de la tubulure, est figurée par Ohnefalsch-Richten

(Cypern, p. 47, fig. II, 2).

6 (env. 2/15) — « Céramique primitive de Mayorque. Vases à forme sphérique, par conséquent destinés à être suspendus. Ils sont munis, en effet, de petits mamelons perforés tantôt verticalement (fig. 55), tantôt horizontalement. Dans un spécimen, les deux directions existent alternées ainsi. Le nombre de ces anses minuscules varie de deux à neuf. Ces vases, venus notamment de Sitjoles, près de Llumayor, sont tous remarquables par leur faible épaisseur. La pâte est celluleuse, noirâtre, inégalement cuite, assez bien ouvrée, cependant, pour qu'on hésite d'abord à croire qu'elle n'a pas été tournée. » Cartallanc, Bal., p. 59 et fig. 61.. Une coupe annexée à la figure permet de se rendre compte que le vase, dessiné en raccourci, vu de haut, a en réalité une forme presque sphé-

rique, à peine un peu déprimée supérieurement, ayant une hauteur totale de la base au col, de o m. 11. Les anses, qui sont plutôt des bouclettes que des mamelons, sont d'ailleurs bien forces horizontalement, ainsi que le montre le dessin.

On peut voir figuré dans D. B. Ferrà, Monamentos prehistoricos, Boletin Soc. arqueologica Luliana, III, 1889-90, p. 89-90, pl. LV (v. fig. 7), un pot entouré, sous le col, d'une couronne de seize ansettes de ce genre. — Antonio Vives [El arte Egeo en Espana. II, Ceramica primitiva de las islas Baleares, t. à p. de la Revista de Archivos, Bibliotecas y Muesos, XXII, 1910, 24 p., 35 fig., pl. VIII-X; v. p. 5, fig. 4] donne l'image d'un de ces vases sphériques, avec cinq bouclettes autour de l'ouverture et insiste sur leur fréquence. Aussi n'est-il pas sans intérêt de relever une fois de plus la corrélation que nous avons eu l'occasion de noter (1, 21) entre le voisinage de l'eau, et les moyens employés pour faciliter la transformation des grands vases en seaux.

Autour de la bouche même d'un col cylindrique de vase néolithique de l'Emilie, se voient quatre bouclettes destinées à la suspension [Сингист, pl. 1, 13 et p. 8]. — Six bouclettes verticales aussi entourent le haut d'un grand vase du type de Bernburg, à profil élégant de verre à pied, dont le pied creux est percé lui-même de deux couronnes de trous. [A. GÖTZE, Erw., p. (185), fig. 9 a].

Un tesson de grosse amphore spherique (21 cm. de haut), du néolithique des environs de Leipzig, quoique muni sur le haut des flancs de deux fortes anses verticates de préhension, en forme de gros ruban cannele, montre encore, sur le rebord, une bouclette de suspension verticale, qui fait présumer l'existence de 3 ou 5 autres sur les parties disparues de l'orifice [Jacob, pl. XII, 8 et p. 125]. — Une couronne de dix anses verticales se voit sur la panse d'un vase mexicain du Musée de Vienne en forme de bouteille déprimée à large col, au milieu d'un décor foncé, détaché du fond rouge sanguin par un silhouettage gravé [Selen, Mexic., p. 300, fig. 16 a]. — Il y a au Trocadéro (nº 19303) un très joli vase de Mocha, dép. de Libertad, Haut Pérou, en forme de simple sphère avec col droit relativement étroit, en dessous duquel se voit une tête en relief, de « divinité terrestre indéterminée ». Sur les parois, à engobe lustré polychrome, sont appliquées en relief comme de longues feuilles acuminées, dont les pétioles, en haut forment un collier de bouclettes du plus gracieux effet, au niveau de la tête saillante. C'est à rapprocher du nº 6992, où une petite bouteille spherique, dejà munie, à la base de son col droit, de deux bouclettes, repose sur quatre fruits ovoïdes, dont les pédoncules en boucles complètent une ornementation très élégante.

7 (1/9). — « Grand vase noir lustré, à pied, avec deux petites anses d'où pendaient deux anneaux de bronze. Ornements gravés, remplis de matière blanche: méandres, etc.; des sépultures à incinération de Morlungo, près d'Este; deuxième période de l'Age du Fer. Collection Nazari ». Montelius, pl. 53, fig. 7; d'après Francesco Soranzo, Scavi e scoperte nei poderi Nazari di Este, Roma, 1885, pl. V, 8; p. 68. — Ce même genre de plaquette verticale se voit, plantée seule, sur le flanc évasé d'une petite tasse de type latial [R. Lanciani, Veio, Att. Acc. Lincei, cl. se. mor., ecc., (4) VI, 1889, Not. d. Scavi, p. 154-158: v. p. 156, fig. 1].

8 (1/5). — Vase néolithique danois, qu'a bien voulu signaler à mon attention M. le Prof. HAAKON SCHETELIG, en m'envoyant le croquis reproduit d'après le bel ouvrage de F. Sehested, Fortidsminder og Oldsager jra Egnen om Broholm (Monuments et antiquités de la région de Broholm,

avec résumé français), gr. in-4°, 319 p., 122 fig., LIII pl., 3 cartes, 1 plan 1 frontisp.; Copenhague, 1878; v. pl. XVII, n n. — Un autre vase néolithique danois, beaucoup plus simple, sans ornements, à fond rond et bords droits, de Aarbyg, porte quatre oreilles forées, réparties symétriquement de part et d'autre du plan diamétral qui aurait pu en porter deux autres [Madsen, pl. XXI, o].

9 (1/20). — « Grand vaisseau ovoïde en terre, de 63 cm. de haut, avec ouverture assez étroite, déjetée au dehors, de couleur de cuir brun lissé, avec quatre fortes anses funiculaires au milieu de la panse, et dix plus petites sur l'épaulement. Le fond est rond, sans base d'appui... Trouvé, sans traces de cordes, un peu en dehors du rempart d'Urmitz, recouvert par un autre vase campaniforme à quatre tubercules imperforés sur la panse, c'était certainement un vase d'approvisionnement... Son type est celui d'Untergrombach, ou « des palafittes ». [Hans Lehner, Urmitz. Præhistorische Ausgrabungen, Bonner Jahrb., Hft. 110, 1903, p. 131-142, fig. 4-6; v. fig. 5, n° 1 et p. 138. — Cf. A. Günther, p. 50 et 54].

Sept bouclettes de ce genre se voient sur la partie supérieure d'une moitié de vase, probablement semblable au précédent, trouvé dans l'enceinte néolithique du Michelsberg, Musée de Karlsruhe [Lindenschmit V, pl. 19, nº 307 et p. 97].

La multiplication des bouclettes spécialement destinées à la suspension, en combinaison avec les anses et protubérances ventrales, est assez fréquente dans le bassin de la Saale, où l'on cite une amphore du Musée de Halle à huit bouclettes autour du col, pour deux anses à la carène; une autre avec six boutons au col pour deux anses basses, alternant avec deux boutons; etc. [Görze, Saale p. 44 et pl. II, A, B, C]. — Il y a au Musée de Strasbourg une très jolie olla, provenant des fonds de cabanes néolithiques de Hohnheim, dont la remarquable ornementation, au trait et au pointillé, avec traces de peinture rouge, se combine avec l'alternance de deux rangs d'ansettes funiculaires à trou horizontal, placées les unes un peu en dessous du col, les autres à la partie la plus saillante de la panse, en sphère déprimée [Bersu, p. 83, fig. 96]. — Une ampulta de verre, de Cobern sur la Moselle, à panse sphérique décorée de petites fleurettes, a autour de son col quatre anses rubanées assez amples qui entourent le goulot droit, comme une corolle un pistil. |RICHARD ARNOLDI, Die Funde von Crobern-Gondorf an der Mosel, Bonner Jahrb., LXXXVII, 1889, p. 17-25, 1 fig., pl. III; v. pl. III, 11 et p. 20, 26]. - Une très intéressante amphore, de forme ovoïde, de 73 cm. de haut, couverte, sur sa moitié supérieure, d'un décor réticulé en haut relief, a été trouvée à Neuss (pays rhénan), montrant autour de son petit col droit quatre anses assez largement rubanées, disposées en un collier appuyé sur la panse. Malheureusement l'àge est demeuré incertain : romain? carolingien? en tout cas antérieur au IXe siècle. [Aldenkirchen, Die ältere St.-Quirinus Kirche in Neuss, Bonner Jahrb., LXXIV, 1882, p. 81-89, pl. V; v. pl. V, 2 et p. 88].

Dans la poterie peinte de Cucuteni, on voit souvent quatre bouclettes réparties autour de l'angle de raccordement de la panse convexe avec le col droit [H. Schmidt, Guc., p. 587, fig. 4 a, e, f].

**10** (1/20. — Grande amphore (jarre, 65 cm. de haut), remarquable par la régularité avec laquelle les plans de distribution des anses, divisent la hauteur suivant une rigoureuse proportion arithmétique. [Dr A. Saliz, Der Bau vorgeschichtlicher Wohnanlagen, Mitt. anthrop. Ges. in Wien, XXXIII, 1903, p. 301-320, fig. 101-114; v. fig. 101, p. 305].

11 (1/15). -- Vase du lac de Birkerod (Sceland), Musée de Copenhague. Poterie des sépultures les plus anciennes du Danemark, dolmens à petite chambre. Les bouclettes réparties près de la base ronde sont regardées par C. Schucheire comme un argument à l'appui de sa théorie qui cherche l'origine de la céramique nordique, non plus dans la vannerie, comme l'ont imaginé certains auteurs, mais dans la manipulation du cuir qui aurait été adapté d'abord seul à l'usage de récipients, puis utilisé comme renfort sur les premières triturations de l'argile. La pointe par laquelle se termine en bas, à l'instar des amphores orientales, une amphore néolithique du Michelsberg, également munie, dans cette singulière position, de bouclettes funiculaires, lui paraît une survivance de la forme en bourse allongée que prenait dans l'eau le lambeau de peau làchement suspendu sous la poussée d'un caillou. Cette vue nouvelle méritait d'être citée pour son originalité, quoiqu'elle puisse sembler encore plus théorique que cette autre qui fait venir de la courge toute la céramique méridionale Schuch-HARDT, Orn. II, fig 2-9, 76 et p. 149, 151]. — La même forme, avec quatre bouclettes à l'attache du col et quatre boutons sur la panse, a été recueillie, avec beaucoup d'autres vases à bouclettes, dans l'île de Ruegen [Baier, fig. 4, p. (352)]. — On l'a vue, avec le col un peu moins détaché, muni à sa base de trois boutons, alternant avec trois bouclettes attachées au-dessus de l'équateur, à Tourinne, Belgique [De Puydt, Consid., p. 27, fig. 18].

12 (2/5). — « Tout petit vase (o m. o3 × o m.o3), assez soigné, à base conique et à pourtour renflé. Le bord est légèrement dentelé; une série de creux et de reliefs, obtenus en pinçant la pâte avec les doigts, orne le pourtour du vase au-dessous du bord. Tous ces reliefs sont percés d'un trou. A quoi pouvait servir cet objet, de proportions si exiguës? Evidemment son usage devait être fort restreint : il ne pouvait servir qu'à renfermer des matières rares ou précieuses, peut-être de l'encens ou des parfums. » G. Sigard, La Grotte du Roc de Buffens, Caunes, Aude, in-8°, 19 p., 21 fig. extraites des Matériaux p. l'Hist. de l'H., 2 pl., Toulouse, Ad. Regnault, 1886; v. p. 18 et pl. I, 4.

43. — « Vase à panse en terre rouge unie; deux anses verticales sur le col, une anse horizontale sur la panse. » Seure et Degrand, Thrace, p. 367, fig. 4; v. aussi, fig. 18, un autre vase analogue, mais presque sphérique et à petit col droit, muni d'un couvercle en calotte à poignée verticale massive, et montrant aussi l'alternance de quatre grosses anses horizontales et verticales, celles-ci un peu plus haut placées. — Une jarre ovoïde présentant cette même particularité de deux anses horizontales alternant avec deux verticales a été figurée par P. Orsi, Gela, fig. 82. — V. aussi Orsi, Galt., Col. 76, fig. 18, et, plus loin, les grands pithoi grecs, 24, 7, 8.

Sur certaines amphores mycéniennes, on voit en haut deux petites anses horizontales, et en bas deux larges poignées, également horizontales, en position alternante. [Keramopoullos, fig. 22, 23]

Dans la céramique nordique, un vase dolmenique de Denghoog-auf-Sylt, ayant à peu près exactement la forme et l'ornementation de 13, présente cette singularité d'avoir en haut, sous le décor du col, deux petites poignées horizontales, et en bas, sur le ressaut de la carène, dans le même méridien, deux anses verticales [Lindenschmit, V, pl. 7, nº 120 et p. 26].

Parmi les urnes funéraires andines, au type bien connu, toujours munies dans le bas de deux larges poignées horizontales, on en trouve exceptionnellement qui ont, en plus, dans le haut, en dessous de l'ouverture largement évasée, deux petites bouclettes verticales, évidemment

funiculaires. [Bonan, pl. XVII et p. 294].

14 (H.: 8 cm.). — « Petit vase d'une cella a forno de Sicile, rappelant un peu les ossuaires de Villanova et les formes semblables des nécropoles préhelléniques de Cumes ». Orsi. Calt., p. 90, fig. 49. A Hissarlik se rencontre assez souvent la combinaison d'une paire de grandes anses et une de petites sur le même méridien. Mais les grandes sont alors en haut, joignant le col à l'épaule [Schliemann, Ilios, p. 448, n°s 430-431].

Un vase très déprimé, forme soupière, de type et décor bien hongrois, figuré par L. Niederle [Poterie de l'époque du Bronze dans la Hongrie centrale (en tchèque), Pravek, VI, 1910, p. 48-53, 2 fig.; p. 52, fig. 2], montre, en plus des grandes anses verticales sur les flancs. deux petites vers le cou. Un autre, de forme encore plus compliquée et plus typiquement hongroise (v. 6, 6), montre la même combinaison inversée, les petites anses étant comme appendues en dessous de la forte proéminence de la

carène basse, au-dessus du pied très rétréci.

Une combinaison très décorative de quatre petites anses placées au haut de la panse, en ovoïde allongé et quatre fois cannelé, avec autant d'autres s'élançant du même niveau jusqu'au goulot, pour en onduler le pourtour de quatre protubérances, a été réalisée sur une urne que Mariani (Aufid., fig. 23 b) a figurée en même temps que celles de nos figures 15, 27, 28.

- 45 (1/15). « Poterie singulière, en forme d'outre, montrant deux paires de trous, de la période de transition de la Pierre au Métal, en Espagne ». H. et L. Siret, Murcie, fig. 31. nº 27; aussi Prem. Ages, Atlas, pl. 8 et p 45. Les deux paires de trous sont évidemment pour le raccommodage de la petite fente indiquée par le dessin. Mais les crêtes multiforées à trous horizontaux sont d'un type d'autant plus curieux (Vertic., p. 523, fig. 56) que les cordons en relief destinés à simuler des liens s'abstiennent soigneusement de traverser les trous. Ce même genre de crêtes perforées, placées horizontalement, se rencontre en Italie, à la station lacustre de Polada (2, 72).
- 16 (1/20). Grande urne (pied cassé) de la poterie peinte prémycénienne de Bessarabie [Von Stern, pl. XI, 3].
- 17. Curieux tesson de la station néolithique de Leipzig Eutritzsch, portant à deux hauteurs différentes de petites anses massives à ouverture horizontale [Nübe, p. 32, fig 86]. Un cas qui paraît très analogue est figuré par Palliardi, p. 129, fig. 5.
- 18 (1/5). Vase sphérique, sans ornements, de 19 cm. de haut, trouvé au pied d'un squelette de tombe néolithique à Janischewek (v. 8, 15). « Près du cou, très simple, 4 boutons équidistants forés horizontalement. Poterie grossière. . » [Virchow, p. (433) et pl. VII, 4]. Les tubulures sont d'autres fois sur la carêne, et plus développées en longueur : [Wozinsky. Inkr., pl. LXXI, 6 et pl. XX]. Une forme anglaise a cinq bouclettes haut placées [Thurnam, Round Barrows, pl. XXIX, 3].
- 19 (1/5). Forme de vase triconique tout à fait caractéristique de la nécropole néolithique de Walternienburg, portant toujours à la naissance du cou deux ou quatre anses funiculaires, généralement rapprochées par paires plutôt que symétriquement réparties, mais correspondant à autant d'anses à lumière horizontale, parfois tubulées, réparties sur la carène. Décor au pointillé, sans incrustation. Poterie assez fine, soigneusement lissée, sans engobe. Hauteur: 19,5 cm.; diam. max.: 22,3 cm. [Gœtze, Walternb., pl. XVII, fig. 4 ct p. 159]. Voir aussi Lindenschmir, V, 1911, pl. 67, nº 1219 ct p. 387.

20 (1/5). — Grand vase de la nécropole de Frose (Anhalt), à quatre anses percées horizontalement. Couleur noirâtre, soigneusement lissée. « Les lignes qui dessinent une bande de triangles alternes semblent dues à un procédé intermédiaire entre l'impression à la ficelle et au poinçon. Elles montrent dans leur profondeur des fossettes ou petits points piqués, et sur les parois des stries obliques qui m'ôtent toute idée qu'elles aient été obtenues à la ficelle, et me portent à croire qu'elles ont été ménagées exprès pour recevoir une incrustation ». [Viacuow, p. (444) et pl. VIII, 6]. A rapprocher, à la fois pour le style et le procédé du décor, du vase archaïque persan 2, 15.

## PLANCHE 16.

Anses et décors funiculaires.

- 1 (1/6). Urne bohème, trouvée avec une autre presque identique, et une troisième portant sur la partie la plus saillante de la panse deux paires de minuscules tubulures horizontales, assez écartées. [Pic, Pred., pl. VI, 2]. Un remarquable exemple néolithique bohême est donné par Jira (Nord., pl. XIII, 21) sur un vase du type 14, 19, où des cordons réunissent en zigzags des rangs alternants de quatre bouclettes chacun.
- 2 (1/5). Petit vase d'un mound de Madisonville [Holmes, Abor., pl. CLXIII e]. Cf. Moorehead, II, p. 277, fig. 664.
- 3. Urne cinéraire, à couvercle, de l'Alabama [Holmes, Abor., p. 39, fig. 15]. Cette espèce de vase était de règle, dans les sépultures de cette région, accompagné toujours d'une petite tasse, et de deux pots à une anse, l'un bas, évasé, l'autre élevé, rétréci en cruche. Holmes (Abor., pl. XIb, d, g, i; XII a, b; LXXIIb; CX c; CXIIIe; CXLIV a, etc.), représente plusicurs marmites de la vallée du Mississipi, ayant ainsi, sous leur rebord renversé, une couronne de bouclettes verticales. Antérieurement (Miss., p. 393), il avait fait la remarque que ces anses, d'abord destinées à la suspension, avaient si bien passé finalement à un rôle purement ornemental qu'on les trouve parfois substituées par leur simple figuration en traits gravés.

Une gorge horizontale entourant tout le vase offrait un mode si sûr de suspension qu'on le retrouve sur les poteries les plus diverses et qu'enseigné par l'exemple naturel de la « gourde de pèlerin », il a même donné naissance à une catégorie de formes que les Allemands ont baptisée du nom de « vases à étages » (v. 6, 6). Nous en avons parlé trop récemment (Vertic., p. 571-572, fig. 60-61), pour avoir à y revenir. Mais il nous paraît curicux de faire remarquer combien certaines modes, nées un peu partout d'un même besoin commun à toute l'humanité, peuvent prendre des aspects différents, dans tout ce qui n'est pas commandé directement par ce besoin, ou dégénérer ultéricurement, quand ce besoin a cessé d'être majeur. C'est ainsi que, dans la poterie massive du premier âge du Bronze de la Grande Bretagne, où une ou deux gorges sont presque toujours creusées horizontalement dans la partie droite cylindrique qui surmonte verticalement le tronc de cône inverse de la panse (v. 23, 56, 8), on voit souvent les profondes rainures concaves sub-marginales traversées verticalement par trois ou quatre anses massives, du genre de celles du vase prussien de Cujavien (8, 15), mais très exceptionnellement forées d'un pertuis horizontal. La même chose se rencontre dans la céramique de la deuxième période de Suse, qui a fourni à M. J. de Morgan des vases peints [Pottier, Suse, pl. XXVI, 3] extraordinairement ressemblants, en un peu plus trapu, aux vases gravés de Grande-Bretagne. Il est évident que la gorge ainsi barrée perd toute utilité funiculaire et que même ces anses, sans saillie et n'offrant qu'une très mauvaise prise au pouce et à l'index. n'ont plus guère qu'un caractère ornemental, ainsi que nous le faisait remarquer M. John Abergromby (in litt.), pour qui, alors, les trous eux-mêmes ne seraient plus qu'une survivance, sans raison d'être... A moins que le tout, — rainure et trous, — ne représente là que l'avortement d'une aspiration déviée de son but, l'arrêt de développement d'une manifestation, ailleurs largement évoluée.

Ajoutons cependant que, dans le plus bel exemple de ce genre que nous ayons vu figuré [Thurram, Round Barr., p. 358, fig. 36] les quatre oreillettes, relativement saillantes, d'un beau vase du Derbyshire, donnent bien, avec leurs trous, l'impression d'un but utilitaire.

Enfin, dans d'autres pays, où cette même gorge, simple ou double, s'est trouvée adaptée aux formes locales. la multiplication des bouclettes sur tout le pourtour a pu prendre un caractère franchement décoratif, sans perdre celui d'utilité. C'est ce que fait bien ressortir la figure donnée par S. Müller (Nord, p. 64, fig. 32), d'une grande urne d'une fosse à incinération de Bornholm (époque romaine ou des migrations, portant, sous le col, deux gorges contiguës, chevauchées chacune par cinq anses verticales alternantes.

C'était particulièrement fréquent dans les pays tchèques. On a trouvé, en Moravie, jusqu'à une petite écuelle, de 10 cm. seulement de diamètre, et montée sur quatre pieds trapus, qui a ainsi quatre ansettes verticales jetées par dessus la gorge subordonnée au rebord [Fr. Cerny. Contribution à la préhistoire de Moravie (en tchèque), Pravek, VII, 1911, p. 32-35, 4 fig.; v. p. 35, fig.3]. — De petits pots moraves dont un caréné, munis de trois et quatre bouclettes de la sorte, sont représentés par Anton Rzenak, Neu entdeckte praehist. Begräbnisstätten bei Monitz in Mähren, Mitt. Anthr. Ges. Wien, IX, 1879, p. 202-714, II pl.; v. pl. II, 1, 3. — Une forme très voisine de l'américaine, quoique plus surbaissée, à base tronconique et fond plat, avec partie supérieure plus élevée, est représentée par le Baron Koloman Miske [Classification chronologique des trouvailles préhistoriques du S de la Hongrie, II (en hongrois), Arch. Ertes., XXX, 1910, p. 140-153; v. p. 151].

Citons encore, de Sicile. un joli petit pot biconique (75 mm. de haut, 30 d'ouverture et de base qui, au lieu de carène à la jonction équatoriale, porte une gorge sur laquelle chevauchent quatre anses verticales saillantes. [Orsi, Pantal., pl. XI, 5].

**4** (1/5). — Urne cinéraire d'une ciste de pierre de Forst Dinge (Prusse). [Prof. Dr Ηεγρεςκ, Steinkistengräber im Kreise Pr.-Eylau aufgedeckt im Herbst 1892. Stzsb. Altertumsges. Prussia, Hft. 20, 1896, p. 67-74. pl. V-IX; v. pl. IX, 1)].

Un vase presque sphérique, de Sesklon [Tsountas, Dimin., col. 282, fig. 222] a pour équateur une imitation de corde passant par une anse tubulée horizontale. C'est un cas fréquent sur les grands pythoï mycéniens (26, 1, 2).

Un exemple bien connu de décor cordé est celui du vase pyrénéen, du tumulus de Puyo Espy. avec ses quatre anses, traversées par deux cordelettes horizontales parallèles, très bien figurées en terre [Lотн, р. 185, fig. 7].

Dès les premiers essais de décoration de la céramique, on imita en terre cuite la disposition des liens employés au transport de l'ustensile. Améli-NEAU (2e camp., p. 143) reproduisant d'après de Morgan (Eq., p. 245, fig. 822), une « superbe jarre du musée de Ghiseh en onyx albâtreux, de o<sup>m</sup>76 de haut, décorée en relief de cordons », spécifie que ceux-ci « simulent les cordes par lesquelles on portait ces vases, tout comme certains marchands du Caire portent encore les grands vases dans lesquels est enfermée leurmarchandise, mais avec cette différence que les vascs modernes ont leur fond retenu dans le système de cordes qui est fait autrement, pendant que la partie supérieure du vase est libre, tandis qu'ici les cordes étaient maintenues par la circonférence du vase allant sans cesse en grandissant...» - La figuration des liens peut être quelquefois toute schématique : un vasc de Er Roh, en Trinité-sur-Mer (Morbihan), « au lieu de quatre anses, est décoré, à la place où se trouveraient ces anses, de quatre groupes de trois lignes verticales, en relief, figurant vraisemblablement des ficelles de suspension » Lotu, p. 182, fig. 2.

5 (1/4). — « Œnochoé peinte, d'une sépulture sicule a forno. » [Orsi, Call., p. 90, fig. 49]. La peinture n'imite-t-elle pas ici le revêtement de peaux tendues, fréquemment usité pour parer à la fragilité des poteries primitives ou maintenir la fraîcheur?

6-8 (1/91. — « Poterie ornée en relief, des fonds de cabane de la Bertarina. Age du Bronze. » Montelius, pl. 21, fig. 12, 13, 16; d'après Santarelli, pl. III, 1, 6, 7. — Cf., parmi les formes primitives, Pinza, Lazio, col. 122, fig. 54; col. 278. fig. 107 c, d; col. 334, fig. 125; col. 363, fig. 135 d; pl. III, 17; VI, 17, 18; VIII, 8; Necrop., pl. X. 6; XII, 13; Civil., p. 147, fig. 3. — Thurnan, Round Barr.. p. 336, fig. 17, 18. — G. Boni, p. 177, fig. 53. — Lucio Mariani, I resti di Roma primitiva, Bull. comm. archeol. com. di Roma (4) XXIV, 1896, p. 5-60, 9 fig., pl. I-V; v. pl. V, 12. — Du même: Nuove scoperte nella città e nel subarbio, Notiz. scav. (5), III, 1906, p. 245-294, 38 fig.; v. p. 289, fig. 35, deux vases de ce genre inclus, avec une urne-cabane et d'autres poteries dans un grand dolium (18, 16). — En Hongrie: Béla Balazs, III, p. 263, fig. 33. — Décor de cordes en zigzag, sur trois rangs, au complet, sur un grand vase-fontaine hongrois Hel. et A. Haupolter, Vases en argile avec des marques énigmatiques (en hongrois), Arch. Ertes., XXV, 1905 p. 318-330, 40 fig.; v. p. 328, fig. 38.

9-11. - « Grands vases émaillés (le 9 a 70 cm. de haut; et chacun des animaux fantastiques de 11 mesure 60 cm.) constituant pour les Olohngadju de Bornéo, des trésors de famille, pour lesquels il est arrivé qu'on se livràt des combats, tant il s'y attache de légendes de toutes sortes, qui les font passer pour des porte-bonheur sacrés.... On les distinguait autrefois en mâles et femelles; il n'a plus été possible de trouver que de ces derniers. Ils sont presque tous ornés d'un relief qui, d'après les indigènes, ne représente nullement un dragon, mais une sorte de gros lézard du pays, le Kawok. Ils se vendent, même fêlés, recollés, à des prix énormes, jusqu'à 4.000 florins hollandais... A travers les petites anses qui font à tous comme un collier, passe un Rottan auquel sont pendues souvent des plumes de Tinggang, des perles, des anneaux, des clochettes, etc. .. Celui de gauche (9) a un col en bois sculpté rapporté... » F. S. Grabowsky, Ueber die «djavet's » oder heiligen Töpfe der Oloh-ngadju (Dajaken) von Süd-Ost-Borneo, Ztschr. f. Ethnol., XVII, 1885, p. 121-129, pl. VII - 12. Par contraste avec les vases analogues aux précèdents, dont il a fait un tableau en énumérant leurs prix fabuleux, Grabowsky (fig. 18) donne l'image (12) de la forme moderne de vase actuellement usitée comme pot à cau dans tous

les intérieurs de Bukong, et dont la valeur ne dépasse pas trois florins, quoique — en dessin — son ornementation semble fort analogue. — Il y a, au centre de la salle d'Indo-Chine du Musée Guimet, en face de la réduction en bois d'un grand temple, deux très grands vases modernes en porcelaine, rapportés de Saïgon par M. Beau, de Saint-Pol-Léon, mais paraissant venir de la rivière de Canton, dont le décor est formé de huit petites anses attachées comme celles des djavet's, et dont la courbure légèrement ondulée, non circulaire, se termine inférieurement par un masque humain, comme sur 12.

13 (1/6). — « Poterie néolithique probablement funéraire. Cueva de los Tollos. Cruche très ornée, munie de trois anses pour le passage d'une corde. Soigneusement fabriquée, mais peu solide et en mauvais état. Renfermait un attirail complet de fabricant de perles, avec petits silex, un trapèze, une herminette en fibrolithe blanche. » L. Siret, Espagne, p. 27, fig. 112.

Cette forme sphérique ou ovoïde à petit col droit se rencontre en tous pays et en toutes dimensions, avec ou sans tubulures funiculaires, horizontales ou verticales. Il nous suffira de référer à notre exemple américain 28, 15, et de signaler dans la Prusse occidentale [Kossinna, Urf. III, p. 68, fig. 27; d'après Conwentz, Der westpr. Prov.-Museum 1880-1905, pl. 43], une amphore qui ressemble à 13 jusque par le décor et la forme des anses, pour y trouver une raison de nous associer pleinement à la conclusion de G. A. Colini | Tombe eneolitiche del Viterbese, Bull. di Paletn. it., XXIX, 1903, p. 150-186, 27 fig., pl. XIII-XIV; v. pl. XIII, 3] qui, après avoir rapproché du vase espagnol un vase sicilien de cette sorte, en forme d'outre ovoïde, mais muni aux extrémités de son plus grand diamètre, de deux longues anses tubulées verticales collées à son flanc, qui le feraient bien plutôt ressembler, ainsi que d'autres publiés par Mosso (Molfetta, col. 283, fig. 31, 32), à l'américain 28, 15 qu'à l'ibérique, déclare expressément : « L'industrie à laquelle ils appartiennent et dont ils sont la plus spécieuse manifestation est le patrimoine de toutes les familles néolithiques de l'Europe et c'est pour cela qu'on en trouve la réplique aussi bien dans les fonds de cabane de la Belgique (Bull. Soc. d'Anthrop. de Bruxelles, XIII, p. 28, fig. 5) que dans les sépultures de l'Europe septentrionale Madsen, Antiq. préhist., pl. XLIV, 9-10; XLV, 20. -S. Müller, Syst. préhist , pl. XIII, 228-9). »

**14** (1/6). — « Poterie néolithique, probablement funéraire. Cueva del Tesoro (Malaga). Cette grotte, fouillée et décrite par D. Eduardo Navarro, contenait quelques objets néolithiques plus récents; mais le vase est du type le plus ancien; son ornementation rappelant une corde est fort curicuse; elle est très fréquente, mais les vases entiers sont rares » Siret, Espagne, p. 27, fig. 113; v. aussi *Prem. àges*, pl. 2 et *Murcie* fig. 30 et p. 85

# PLANCHE 18.

TROUS DIVERS, LA PLUPART NON FUNICULAIRES.

1 (1/5). — Petit gobelet de Corcelettes décoré de trois rainures dont chacune est percée d'un petit trou. Le Musée de Lausanne en possède deux exemplaires, nos 14865-6. [Musée cantonal vaudois, Antiquités lacustres. Alb. publ. p. la S. d'Hist. nat. de la Suisse Romande, etc. LÄUSANNE, Bridel, 1896; v. pl. XXXVII, 18].

Un tesson qui paraît présenter une disposition identique, quoiqu'on ne distingue pas sûrement, sur la figure, si les deux trous inférieurs sont perforants, comme le supérieur, ou simplement simulés à l'état de fossettes, est visible dans Lora, pl. III, 6.

«Il y a au Musée de Bienne, nº 2117, un « vase d'Auvernier, en forme de corne, en terre grossière noire, avec pointe recourbée en bas. La paroi très mince est ornée sous le bord de lignes profondément gravées au milieu desquels s'échelonne une série de einq trous superposés. Des vases pourvus de trous de ce genre ont été décrits dans le 1er Rapport (Pfahlbauten I), p. 90, et l'un représenté pl. IV, 9; et nous avons exprimé la présomption qu'ils devaient servir à la préparation du fromage; car ils se prêtent très bien à la conservation du petit lait en permettant à la crème de s'écouler par les trous. Présentement on emploie à cet usage un tissu spécial de lin, qui, préparé de cette façon, était inconnu dans les palafittes. » Keller, Pfahlb., III, pl. VII, 29 et p. 103] ».

Un long cornet conique en pierre mycénien, trouvé à Phoestos [Federico Halbhere, Resti dell' Età micenea scoperti ad Haghia Triada presso Phoestos, Mon. Antichi, vol. XIII, 1903, col. 5-74. 57 fig; v. col. 61, fig. 46] porte bien, vers le haut, une rangée verticale de trous de cette sorte. Mais, ne fût-ce que par leur répartition en couples, il semble évident que c'était simplement pour fixer une anse métallique permettant

l'emploi du cornet comme rhyton.

C'est, sans doute, aussi à attacher une anse rigide qu'étaient destinés trois petits trous, disposés en triangle irrégulier, mais soigneusement cernés, chacun, de trois petits cercles de piquetures décoratives, qu'on voit sous un couple de petites ailettes pleines, au col d'un autre haut cornet, en tronc de cône élancé, de Phostos [R. Paribeni, Ricerche nel sepolcreto di Haghia Triada presso Phæstos, Monum. antichi pubbl. p. cura della r. Acc. dei Lincei, vol. XIV, 2, p. 677-756, 47 fig., pl. XLI, XLIV; v. col. 745, fig. 41] De même pour les cinq trous irrégulièrement disposés en long sur la rainure de gorge d'une petite kylix grecque de la Palazzina Capodaglio figurée par Gherardo Ghibardini, La situla italica primitiva studiata specialmente in Este, III, Mon. Antichi, X, 1911, col. 5-222, 64 fig., pl. I-V; v. pl. V, 21 et col. 59. — E. Bombal et A. Muzac (Compte rendu des nouvelles fouilles opérées au Puy du Tour, comm. de Monceaux, en 1911, Bull. Soc. L. Sc. et A. de la Corrèze, 1911, p. 401-409, 2 fig., 1 plan) ont trouvé un bord de vase en terre brune, épais de 0,016, décoré d'un cercle de points obliques et percé, au dessus, d'un large trou dans lequel est engagé un anneau de fer de 0 m. 045 de diamètre.

2 (1/5). — Col de vase de la baie de Constance [Munro, Lake, p. 134, fig. 29, nº 8]. Evidemment destiné à un usage analogue à 1.

3 (1/6). — Vase néolithique, n° 31, du Musée de l'Ecole française d'Athènes, provenant des « Constructions antéhistoriques de Santorin » F. Fouqué, Santorin et ses éruptions, in-4°, xxn-44° p., LXI pl.; v. pl. XXXIX, 5. « Terre grise, dessins bruns... deux oreillettes symétriques et doubles. Trou près du bord, à la partic inférieure », précisent Albert Dumont et Jules Chaplain, Les Céramiques de la Grèce propre, I, 1888, 42° p. gr. in-4°, 53 fig., XL pl.; v. pl. I, 5 et p. 24. — Mais il est regrettable que la figure, pas plus que le texte, ne permettent de comprendre au juste ce qu'est ce « trou près du bord, à la partie inférieure ». Et comme les oreillettes, qui pouvaient être prises pour des tubulures, ne sont pourtant que des « tablettes rectangulaires pleines, appliquées par la tranche », nous nous serions abstenu de relever cette figure s'il

Pl. 18

n'était question, dans la même fouille, d'un autre vase semblable, quoique sans dessins, mais toujours avec « trou à la partie inférieure, près du bord », duquel les « deux oreillettes » sont « allongées et percées chaçune d'un trou ». Horizontal? Vertical? Tubulure ou simple pertuis? Les auteurs ne se sont pas souciés de le faire savoir.

Cependant, on trouve, en différents pays, des exemples de trou percé près du fond. Becker [p. (362)], signale comme une des plus curieuses pièces fournies par l'a fouille d'une fosse à déchets, qui n'a donné, outre les tessons, que du silex, pas de métal, un fond de vase percé « tout près du bord » d'un petit trou conique se rétrécissant vers le dedans; ce ne pouvait être évidemment qu'un trou de suspension, ou bien de raccommodage (cf. 18, 5), si le bord en question était cassé. Mais l'auteur à cette occasion remarque qu'aujourd'hui encore on emploie des vases percés non dans le pied; mais un peu plus haut, pour la décantation du petit-lait et la préparation de la crème à transformer en beurre. -Hœrnes (Cast., fig. 163) a trouvé en Istrie un vase percé à la base et présentant intérieurement une particularité à rapprocher de celle des vases bretons 11, 1-2 et 29, 5-8. — Le village de Castelluccio en Sicile a donné une portion de vase ayant la forme de nos mortiers, porteur, près du fond plat, d'un trou d'écoulement. Un autre vase de forme globuleuse monté sur pied tronconique, montrait un trou pareil. [Orsi, Castel. I, pl. III, 20 et p. 17; II, pl. V, 16.

Les rhyta de la céramique égéenne présentent souvent un petit trou de vidange à la base, répondant évidemment à une particularité de l'emploi, car il se retrouve aussi bien sur une tête de taureau, de Rhodes, du Fin-Minoen II, que sur une autre, antérieure de plusieurs siècles. [G. Karo, Minoische Rhyta, Jahrb. d. k. Deutsch. Arch. Instit., XXVI, 1911, p. 249-270, 15 fig., pl. 7-9; v. p. 259-261, fig. 11-12]. — De même sur un autre à anse de Phæstos. du Minoen moyen III, représentant une tête grotesque portée sur un petit pied humain sous lequel est percé le trou de vidange [Maraghiannis, II, p. XIV et pl. L]. Sur un rhyton de Gournià, en forme de femme nue assise, le trou est percé au-dessus de la vulve, grossière-

ment indiquée [Maraghiannis, p. XI, pl. XXIX].

Mais l'étude, ci-dessus citée, de Karo montre combien il est parfois difficile de préciser la destination de certains trous, puisque cet auteur arrive à établir que le trou du haut de la fameuse tête de taureau, que la classique reconstitution de Gilliéron avait surmontée de la bipenne sacrée, que nous avons tous devant les yeux, ne devait être qu'une vulgaire embouchure de rhyton, à l'usage de cérémonies poculatoires et nullement propitiatoires. Puisse cet exemple nous valoir à nous-même l'indulgence s'il advenait qu'on voulût nous reprocher d'avoir abusé de notre rubrique, et trop tiré la ficelle sur l' « anse funiculaire ».

Parfois le trou est au centre même de la base et prolongé par un mince canal d'entonnoir. La caverne Pollera, en Ligurie, a donné un vase élancé en terre rougeâtre, dans la forme des amphores égyptiennes (30, 3), mais presque massif, n'offrant que jusqu'à mi-hauteur, sous son ouverture assez étroite, une cavité conique qui se prolonge ensuite par un étroit canal vertical jusqu'à la base. Un autre vase en forme de paraboloïde à parois très épaisses, est percé d'un petit canal vertical dans l'axe de courbure du fond [Montelus, pl. 117, fig. 16, 17, d'après Monelli, Icon., pl. XCIII, 3, 7].

L'entonnoir proprement dit existait dès l'époque néolithique. Les fouilles de Santorin (v. plus haut) en ont donné un, sous forme de long cône percé à la pointe et muni, sous l'ouverture, d'une poignée verticale. (La Nature, n° 263, juin 1877, p. 65).

Nous avons déjà eu (1, 16), un exemple de vase à fond troué, et d'un autre à panse percée. Ceux-ci ne laissent pas que d'être aussi assez fréquents.

RICARDO SEVERO [Necropoles Insitano-romanas de inhumação, Portugalia, II, 1905-8, p. 417-431, 22 fig.; v. p. 421, fig. 5 ct 422, fig. 8] montre des vases portant un trou bien rond. l'un au milicu de la panse, l'autre près de la base.

Un vase de la collection de l'Ecole Polytechnique de Budapest, présente, au milieu d'un décor rubané de sortes de spirales carrées, le cas rare de trois trous percés en triangle équilatéral dans la paroi, assez bas sur la panse pour qu'on puisse être assuré que le vase, en forme d'olla, n'était pas destiné à contenir un liquide [Wosinsky, pl. VIII, 6].

Un trou placé latéralement à l'anse, sur la plus grande saillie de la panse, s'aperçoit sur une poterie morave. [J. Palliardi, Découverte de céramique du Nord, près Citonice (en tchèque), Pravek, VII, 1911, p. 145-147, 2 fig.; v. p. 147, fig. 2].

Une curieuse amphorette égyptienne, munie, sous le ruban de renforcement de son ouverture de trois bouclettes verticales, montre un trou rond au milieu du renflement piriforme de sa panse, [E. A. Ayrton, C. T. Currelly and E. P. Weigall, Abydos, Part III, 1904, Egypt. Explor. Fund. XXV, 1904, 60 p., LXI pl.; v. pl. XXXIV, 61.

Au musée de Sèvres, vitr. I, nº 106994, se voit, parmi les antiques poteries chypriotes, une pièce à engobe lustré rouge dont la ressemblance est extraordinaire avec les aryballes anthropomorphes péruviens: oreilles bi forces de part et d'autre de la figure représentée sur le col droit; deux autres trous aux épaules d'où tombent de longs bras paraissant soutenir la panse, au nombril perforc. Il est évident que ce dernier trou, pour être utilisé pour des décantages, devait être bouché lorsqu'on voulait employer le vase comme bouteille.

M. l'abbé J. Philippe (Fort Harrouard I, p. 133, pl. XI A 8) a trouvé « un vase à anse, de omo6 de hauteur et om10 d'ouverture, offrant une particularité bizarre, qui laisse quelque peu perplexe sur son emploi. A mi hauteur exactement, ce vase, déjà muni d'une anse très grande, a été perforé d'un côté, par l'extérieur et l'intérieur, avec un perçoir en silex, dans toute son épaisseur, et dans la paroi opposée, un trou a été commencé à l'intérieur. Est ce une simple expérience de perforation ou l'œuvre de quelque néolithique facétieux? » Ni l'un, ni l'autre, sans doute, à notre point de vue d'utilitarisme impénitent; mais probablement, s'il ne s'agit point de simples trous de raccommodages, ingénieuse adaptation d'une coupe ordinaire, en tasse à crème ou à décantation pour quelque pulpe alimentaire.

On ne peut se défendre de rapprocher du cas des vases à panse percée celui de certains goulots placés si bas et si peu redressés qu'ils réduisent à plus de moitié la capacité pour un liquide. Telle une curieuse cruche ventrue égéenne, sans ornements, à anse d'œnochoé, portant, dans un plan qui paraît être à peine à 45° de celui de la grande poignée proéminente, et plutôt en dessous qu'en dessus de son point d'attache sur la partie la plus rebondie de la panse, un petit goulot court analogue à celui des cruches vertes de Provence, mais planté presque horizontal [Oasi, Thapsos, pl. IV, 11 et col. 108]. — Des écuelles néolithiques de Boskovstyn (Moravie) sont munies de manches largement percés, gros et courts, mais dont le fonctionnement comme goulot se comprend parfaitement, surtout pour l'un d'eux qui est implanté, un peu relevé, en continuant vers le haut la courbure de la petite calotte sphérique, au lieu d'être attaché horizon-

talement, normal à la convexité [Palliardi, pl. VIII, 8-10]. — Lorsqu'il ne s'agit que de petits vases, on a souvent la ressource de les interpréter comme lampes (plutôt que comme biberons; cf. 3, 14: Baudon); parfois même tout doute est levé par la présence de deux goulots, au lieu d'un seul [R. Paribeni, Ricerche net luogo dell'antica Adulis, colonia Eritrea, Mon. antichi, XVIII, 1908, col. 441-572, 60 fig., XI pl.; v. col. 526, fig. 45]; mais on emploie encore présentement, en Provence, des biberons de ce genre (Museou Arlaten) et nombreux sont les cas où l'on demeure fort embarrassé.

Parmi les trous singuliers, citons celui qui se voit sur le milieu de la longueur d'une grande anse courbe d'œnochoé d'Akthala (Caucase), laquelle étant « percée dans toute sa longueur » pouvait fonctionner comme déversoir à moindre débit que l'ouverture supérieure. [Morgan, Caucase, fig. 149, 1 et p. 148]. — Un dispositif du même genre, mais où l'orifice, grace à la forme en équerre donnée à l'anse, dont la branche horizontale, au niveau de l'orifice, ne sert que de tenon, la verticale seule fonctionnant comme goulot, habituellement rétréci « pour que le liquide puisse couler goutte à goutte lorsqu'on obture la bouche principale », a été observé assez fréquemment en Sicile [Ors., Thapsos, pl. IV, 17 et col. 112; Finn., pl. III, 12, 13; Plem., pl. II, 22]. Ors. remarque que, faisant défaut à la première période sicule, ces goulots apparaissent à la seconde. pour devenir communs à la 3°. — On les retrouve en Russie aux viii-ix° siècles. [Porroysky, pl. XXIII].

4 (1/3). — « Tesson de l'age du Bronze de Franconie, montrant, sur deux de ses bords, la trace de sept trous brisés, et un autre intact en bas : tous ont été visiblement ménagés dans la pâte molle, avant cuisson : il s'agit donc d'une passoire ». Reinecke, in Hertlein, R. u. D., p. 99 et fig. 2 g, h. — (Cf. ci-dessous : 8).

5. — « Pied d'un vase bi-conique de Franconie montrant, près du bord d'une cassure un trou percé obliquement : sans doute était-il destiné à recevoir un fil de consolidation pour la fêlure ». Reinecke, p. 99, fig. 2. — Le fait que le trou est unique sur le pied et placé au plus proche de la cassure, sans avoir été touché par elle, semble donner raison à l'hypothèse de l'auteur. Mais des trous pareils se voient fréquemment percés en nombre pour un usage certainement funiculaire, comme dans nos fig. 15, 22, 31; 18, 6 (voir la légende de celle-ci).

6 (1/9). — « Vase singulier trouvé près de Halberstadt; je n'ai jamais rien trouvé d'analogue. Les lignes qui entourent le vase consistent en points sagittés imprimés à la file. C'est un des plus intéressants ustensiles de ménage qui nous aient été conservés. Le vase est d'argile cuite colorée en noir par du charbon de bois. Il était porté par des courroies. Le couvercle a aussi un trou d'attache. Lieu de la trouvaille: Sargstedt, au pied du Huyborg. — Long. du vase: 20 cm; Haut: 14 cm. Long. du couvercle: 8, 5 cm.; Larg.: 5 cm. Ouverture du trou pour le bouchon: grand diam.: 4 cm.; petit: 2,5 cm. ». Hostmann. Ueber Urnen von besonderer Form aus Hannover u. dem benachbarten sächsischen Gebiete, Verhandl. d. Berl. Ges. f. A., E. u. U., 1871-2, p. (209)-(211), 2 fig.; v. p. (211).

Un pied percé obliquement de quatre trous, que l'on pourrait dire identique à celui ci, s'il n'était dépourvu de cordon périphérique et fortement concave, a été trouvé dans une grotte du Gardon, en un milieu présumé hallstattien, par Ulysse Dumas (p. 131, fig. 1, nº 6). Une pièce semblable et de provenance toute voisine a été offerte aux collections de la S. P. F., par M. J. Deleuze [B. S. P. F., VII, 1910, p. 608]. — Cf. 9, 26; 15, 22, 31; 22, 1; 33, 6.

Lorsque, au lieu de pieds massifs, il s'agit de pieds creux, généralement cylindriques ou tronconiques, les trous avaient pour but, d'abord d'éviter l'éclatement à la cuisson (v. à 22, i; 33, i; 34, 6); mais surtout aussi de permettre de laisser le vase au chaud sur la cendre, sans étouffer la braise, puisqu'on retrouve ce dispositif sur des pièces en métal. [Peiresc, Recueil d'antiquités, m. s. fr. 9530 de la Bibl. nat., vol. 2, p. 164: « Vasum æneum, Vesuntione repertum » sorte d'ænochoé sans anse, avec plusieurs trous ronds et un triangulaire dans le pied tronconique].

En tout cas, la pratique fut universelle.

Les pieds de vases en tronc de cone, percés généralement de quatre trous, abondent dans la première couche des fouilles d'Hissarlik Hub. Schmidt, Tr. u. I., p. 248, fig. 108]. Nous avons donné un exemple de Thessalie, 22, 1. — Il y a au Musée Guimet, salle japonaise, vitr. 1 B, des vases de tombeaux coréens, en pâte mate, sans glaçure, mais montrant les stries du tour, qui, presque tous, ont leur pied tronconique, assez élevé, percé de deux rangs de huit fenêtres rectangulaires assez grandes. - Holmes (Abor., pl. XV, b, d) nous montre des bouteilles à large panse, forme « alcarazas », à pied tronconique, relativement haut, percé de toute une couronne de petits trous. - Mac Curdy (Chiriqui, p. 94, fig. 158), montre une coupe hémisphérique, à intérieur décoré d'une peinture assez rudimentaire, dont le pied, en nappe de tronc de cône, est percé de quatre trous répartis sans symétrie. D'autres poteries de Chiriqui [p. 55, fig. 73, 74] ont, au lieu de trous, des fentes verticales, rappelant celles des pieds à grelots. - Les vitrines mexicaines du Trocadéro montrent de nombreux petits vases (nos C, 65-67) à pied tronconique, relativement haut, percé de trous. - La couronne de trous se retrouve sur le pied tronconique d'une sorte de large saladier bas provenant des îles Viti, dans la salle d'Océanie du Trocadéro.

7 (2/3?). — Curieuse petite bouteille (?) du Hradist de Sarce (Bohême), figurée, d'une hauteur de 5 cm., qui doit être sa grandeur naturelle. |Pic, Pred., pl. XL, 13]. La mort prématurée du regretté Pic nous a empêché de lui demander, après de vaines recherches dans le texte, si les taches noires de la lithographie représentent, comme dans la pl. XLIV, 2, 16, des fossettes, dont il est fait un usage fréquent, mais d'habitude autrement régulières, dans la décoration affine (v. 17, 6), ou au contraire un menu pastillage, cependant exceptionnel dans ce groupe céramique, où paraissent surtout affectionnées les grosses tubérosités (17, 4, 5, 11), ou un pommelage de peinture analogue à celui de la petite bouteille-grelot d'Abydos dessinée par R. MACIVER AND MACE (pl. LIV, 35), ou un crible de bouteillepassoire, comme celle de la 2º période de Suse, à trois cercles de petits trous sur panse sphérique, qu'a figurée Pottier, pl. XXIX, 4. - Une vraie bouteille-passoire de Moravie, mais n'ayant de trous que sur son fond plat, est figurée par Lipka, p. 173, fig. 4. — Schumann (p. 703) signale que ce sont des vases criblés de trous sur toutes leurs parois qu'on trouve dans les plaines de sable poméraniennes, à la place des vases à couronne de trous marginaux (1, 21; 31, 7, 9) des régions marécageuses. — Un curieux tesson criblé de trous dans la paroi verticale, en dessous d'un rebord déversé, a été trouvé dans la Gueva Lobrega et comparé à des petits vases modernes, de fabrication commune à Alemtejo (Portugal) dont il y a un échantillon au Musée de Sèvres [Larter, pl. III, 9 et p. 128]. — Tsountas, Dimini, col. 274, fig. 198 donne un vase à grande anse dont la panse ventrue est toute percée de trois étages de trous réguliers.

Parmi les nombreux objets néolithiques recueillis au Cambodge dans

**147** — Pl. 18

la fouille d'un amas de coquilles exploité pour la fabrication de la chaux, M. H. Mansuy (Stations préhistoriques de Somron-Song et de Longprao, gr. in-80, 20 p., 13 fig., XV pl.; Hanoï, 1902; v. p. 14) « arecueilli un fragment de petit vase à pâte grossière dont les parois épaisses sont percées de trous distants les uns des autres de o m. 010 à 0 m. 015; ces trous ont un diamètre de 0 m. 002 à 0 m. 003; ce vase était peut-être employé dans la préparation des laitages. » - Dans un fond de cabane du Fort Harrouard, a été recueilli un vase en forme de « passoire à égoutter le lait, criblée de trous, mais ouverte du bas,.. analogue aux vases qui, posés sur une écuelle à fond plat, servent encore en Normandie à égoutter le lait. » Аввé Philippe, I, pl. XI A, 7 et p. 132. — Des passoires en forme de cloche doublement ouverte au sommet et à la base, ont été trouvées, en Allemagne, dans la couche hallstattienne d'une enceinte, coupée par une tranchée de chemin de fer [A. Görze, Der Schlossberg bei Burg im Spreewald, Prachist. Ztschr., IV, 1912, p. 264-350, 10 fig., pl. 22-31; v. pl. 30, no 4].

Les fonds de cuvettes percés se rencontrent dans toutes les fouilles [MARCHESETTI, pl. XII, 29; Pic, Strad., pl. LIV, 21; Pred., pl. LXXII, 5; LXXVIII, 6, 20; Vyzk., XXXVIII, 39; Mosso, Nev., pl. VIII, 47, etc.]. — Une moitié de plat creux, à fond tout criblé de menus trous, se voit au Musée Guimet, parmi les poteries égyptiennes des premières dynasties. — John Thurnam [On the Examination of a Chambered Long-Barrow at West Kennet, Wiltshire, Archaeologia, XXXVIII, 1860, p. 405-421, 17 fig.; v. p. 415, fig. 9], montre une « curieuse passoire de poterie grossière, à fond percé d'une série de trous, et un autre trou de chaque côté sur la paroi pour la suspension ». Une restitution de cet ustensile est donnée par Thurnam, Round Barr., pl. XXXIX, 12. — Une petite coupe-passoire à bec, avec six trous sculement disposés en domino sur le fond, a été trouvée par Patroni (col. 574, fig. 25), dans une grotte près Salerne, avec une autre ayant, au milieu du fond, un large trou, entouré d'une couronne de douze petits. — Bazzo (Farn, pl. II, 42-45, 51-52) montre de jolies passoires des environs de Bologne; Taramelli (Angh., p. 313, fig. 11) de Sardaigne; Ernest Chantre, de Cappadoce Mission en Cappadoce, 1893-4, 232 p., 178 fig; XXIV pl., Paris, 1898; v. p. 83, fig. 65]; Sehested en Danemark [Arch., pl. XXVI, 6]. — Au « Camp Romain » de St-Médard-en-Jalles, près Bordeaux, ont été trouvés, parmi les ustensiles gallo-romains, des « bassins à filtre (?) », vases elargis, vernis en dehors et en dessous, non vernis en dedans, et percés en dessous de trous en rangées circulaires régulières, atteignant presque la paroi supérieure... en retournant le vase, on pouvait y ficher des fleurs, ou d'autres objets à queue fine. ». H. CAUDÉRAN, Le Camp Romain de Saint-Médard-en-Jalles, Revue catholiq. de Bordeaux, 1891, t. à p. de 32 p., 2 pl.; v. p. 17]. - Un kourgane russe a fourni un tesson criblé de trous, forés avant cuisson [Danilevitch, pl. XIX, 164 et p. 413]. La forme simplement hémisphérique est aussi commune [Peter Goes-

SLER, Dalkingen, Fund-Berichte aus Schwaben, XVIII, 1910, p. 16-18, fig. 4-5; v. p. 17, fig. 5, III]. Epoque hallstattienne.

Mais ce qui est plus curieux, ce sont des plaques de terre cuite couvertes de faux trous, ne traversant pas. — Schliemann (Tiryns, nº 26) représente comme « poèle à pâtisserie » une sorte de plateau en forme de crible dont les trous ne seraient que des fossettes imperforantes. — Pontineux [p. 139, pl. XXXV, 9] a trouvé un fragment « paraissant avoir appartenu à un couvercle, et semé de trous de 3 à 4 mm., distribués irrégulièrement et pénétrant à peu près les trois quarts de l'épaisseur, sans jamais la

traverser. Nous n'avons pu trouver une bonne explication de cette particularité. » — De même, à l'enceinte bohême de Stradonitz (Pic, Strad., pl. LVIII, 4, 12], des disques de ce genre, en toutes dimensions, les uns criblés de fossettes digitales, les autres n'en montrant que quelquesunes dispersées au hasard, ont été recueillis parmi la poterie thrace de Posnanie. On s'est demandé si ce n'étaient pas comme des planches à gâteaux. Mais on s'étonne alors que quelques-unes des fossettes, parfois, se transforment en trous perforants. [E. Blume, pl. XIII, 67 et p. 86]. — En effet Hendeck (pl. XXV, i, f et p. 197) a trouvé dans la Prusse orientale plusieurs fragments de disques plats irrégulièrement criblés de fossettes en coup d'ongle, au milieu desquelles sont groupés quelques petits trous ronds perforants. L'auteur regarde ces pièces comme des couvercles. Aurait-on eu déjà, aux temps néolithiques, la notion de la pression de la vapeur? Mais, alors ce n'était donc pas pour cela qu'étaient faits les trous marginaux, si fréquents (v. 1, 21 et 29, 2)?

A propos de 29, 2, signalons une forme presque identique trouvée en Amérique: disque de terre légèrement concave, d'environ 14 cm. de diamètre, percé sur son pourtour de 24 trous. Comme des tessons de ce genre se rencontrent souvent, avec d'autres, de passoires, parmi les ruines de Navaho (Arizona), Fewkes suppose, d'après l'emploi attribué à leurs similaires chez les Hopi, qu'ils devaient servir pour asperger l'autel dans les invocations pour la pluie, ou pour préparer la couche de sable destinée à recevoir des dessins en poudres de couleurs. [Jesse Walter Fewkes, Preliminary Report on a Visit to the Navaho National Monument, Arizona, Smiths. Inst., Bur. of. Ethnol, Bull. 50, 1911, 35 p., 3 fig., 22 pl.; v. pl. 15 b. et p. 27].

Une remarque curieuse a été faite par Amerano (p. 95) quant au nombre extraordinaire de tessons perforés, provenant souvent de grands vases, qui se montrent marqués, du côté intérieur, de taches fuligineuses et graisseuses, bien distinctes de l'action extérieure, également visible, du feu. Il en opine que ces vases devaient servir à griller la viande. — En plus grand, mais dans le même ordre d'idées, Paolo Podestà [Cenisola, Atti Acc. d. Lincei, cl. sc. mor. (3), V, 1879-80, p. 86-100, pl. VII-IX; v. p. 88 et pl. VIII, 13, 14] a regardé comme une grille de four crématoire une grande plaque épaisse toute percée de trous qu'il a trouvée posée sur trois murets disposés en fer à cheval rectangulaire, dans un cimetière ligure ayant fourni des monnaies de 90 av. J.-C. jusqu'à la fin du vic siècle après. - De son côté, P. Orsi [Ipogeo cristiano dei bassi tempi rinvenuto presso la città Catania, Att. Acc. Lineei (5), I, 1893, Not. scav., p. 384-390, 2 fig.; v. fig. 386] a trouvé, posée sur neuf petits pieds cylindriques, sous le tronc d'un cadavre de la basse époque du Christianisme en Sicile, une plaque semblable, mesurant o m. 70 sur o m. 60, toute criblée de trous d'environ 2 cm. de diamètre. Dans une autre tombe de la même nécropole, il y avait, sous tout le squelette, des briques forées du même genre, portées, en guise de pieds, par de minuscules amphores, cimentées dans quelques-unes des ouvertures. Enfin au Musée Byzantin de Ravenne, on peut voir une grande dalle rectangulaire, portant encore, à son extrémité, le coussinet appuie-tête et, sur toute sa surface, des trous en entonnoir réunis par des rainures pour l'écoulement des fluides cadavériques.

D'autre part, A. Mosso (Nevig., pl. V, 11) regarde comme grille d'un four pour la préparation du fer, une plaque analogue très épaisse dont il donne la figure.

8 (H. 24 cm.). — α Petite bouteille à engobe lustré marron, munie d'un bec à passoire. » Orsi, Calt., p. 78, fig. 24. — Il semble que ce genre original de bouteille à passoire ventrale ait répondu à un usage commun en Sicile, ear on en connaît plusieurs exemplaires, dont l'un, toujours avec l'anse à 90° du filtre, mais à goulot bien plus large, fermé supérieurement par un autre filtre, en forme de chapeau conique, indique bien qu'il s'agissait de clarifier extemporanément un jus obtenu par écrasement sur le filtre d'une pulpe fraîche et versé ensuite par le goulot. [Orsi, Finn., pl. VI, 27; Cass., pl. XI, 1; Pantal., pl. XI, 1]. L'usage était d'ailleurs répandu ailleurs: Duemmen [Bemerkungen zum ältesten Kunsthandwerk auf griechischem Boden, Mitt. d. K. Deutsch. Arch. Instit., Athen. Abt., XIII, 1888, p. 273-303, 11 fig.; v. p. 290, fig. 3] en représente un trouvéen Grèce, décoré du plus vieux style chypriote, touchant au Dipylon. Plusieurs autres, dont un également décoré de peintures, ont été trouvés en Palestine par Schumacher, pl. XXXVIII, a, f; Watzinger, pl. 38, D, 6. Schliemann (Tir., p. 134, n° 30) en donne un de Tirynthe. Enfin c'est à rapprocher de notre curieux vase 10, 23 et du 33, 5, et sans doute aurions-nous pu multiplier les exemples, si ce n'était sortir par trop de l'objet de nos recherches.

Bien d'autres formes de vases comportent une portion de paroi en passoire: G. Ghirardini | Interno alle antichità scorperte nel fondo Baratéla, III, Att. Acc. Lincei (4) IV, 1888, Not. Scav., p. 147-173, pl. VII XIII; v. pl. XIII, 37 et p. 166 montre un petit vase à col complètement fermé par un diaphragme à quatre trous seulement. Une brèche sur la panse semble marquer l'emplacement d'un goulot disparu. — Un analogue de Montefortino, porteur de son goulot, est reproduit par Montelius, pl. 156, fig. 8. - Un autre, de Jéricho, par Watzinger, pl. 35, A, 37; aussi, p. 142, fig. 156. - Un très curieux vase, large et bas, fermé par un diaphragme à trous et portant sur le ventre un large goulot, latéralement à une très ample poignée horizontale rectangulaire, a été trouvé par Orsi (Gela, col. 172, fig. 132). - Cf. Pfuhl, Beil. IX, 8 (A, 82). - Un joli pot, décoré de zones peintes, et à large col obturé en passoire qui a été trouvé dans la nécropole archaïque d'Eleusis [Skias, col. 109, fig. 29] est doublement curieux par son petit goulot cylindrique planté au milieu de la panse, semblable à celui qu'ont, plus haut, les cruches à eau provençales, par la grande anse qui chevauche de bord à bord par dessus l'ouverture, dans le même plan vertical que deux autres latérales descendant du col à la panse, le tout bariolé de peinture, et à rapprocher de la forme médiévale à bianses que nous avons mentionnée dans notre notice : Vert., fig. 122 du t.-à-p.

L'Egypte même semble avoir usé d'ustensiles de ce genre. Petrie (Dios., pl. XVI, 74 b) donne le croquis d'un vase qui ressemble à nos modernes théières, avec bec latéral, à 90° d'une anse double nasiforme, et orifice fermé par une plaque à trous. — La même forme de théière, mais avec bec de déversement en forme de rigole démesurément large et longue, a été trouvée dans des tumulus de Phrygie. [Körte, p. 59, fig. 24; p. 64, fig. 34 b et pl. 2-4].

J. DE MORGAN (Eg. II, p. 122, fig. 380), représente une cruche à eau, de Négadah, en terre grise, sans goulot, et « dont l'ouverture est garnie d'une sorte de passoire destinée à laisser le liquide s'écouler sans qu'il soit possible aux insectes d'y pénétrer... dispositif encore en usage dans la fabrication des gargoulettes à Keneh ». La forme en entonnoir du filtre avait sans doute pour but de faciliter le remplissage.

9-11 (1/10). — 1 Les urnes les plus remarquables du Pascolare sont celles qui affectent la forme d'une hutte; il n'en est connu qu'un très petit

nombre d'exemplaires: 1 (9) Urne circulaire actuellement au Musée Etrusque du Vatican, décrite par Alessandro Visconti, Lettera al Signor Giuseppe Carnevali di Albano, sopra alcani vasi sepolcrali rinvoenuti nelle vicinanze dell' antica Alba Longa. Roma, 1817, tav. II, 1... Sur deux des colonnes, de chaque côté, à mi-hauteur, est une ouverture transversale, à travers laquelle passe, comme on le verra aussi sur la fig. 9, une tige de bronze destinée à fermer la porte... - 2 (10). Urne ovale appartenant aussi à la collection du Vatican... De chaque côté de la porte, deux colonnes, dont une percée d'un trou transversal portant encore un fragment d'épingle de bronze en guise de clavette. — 3 (11). Urne décrite par le Duc de Blacas, Mémoire sur une découverte de vases funéraires près d'Albano, Mém. Soc. des Antiquaires de Fr., XXVIII, 1865, p. 90-110, VI pl. (v. pl. II et p. 92). » Pigorini and Lubbock, p. 109 et pl. IX, fig. 7-9. — Cf. Colini e MENGARELLI, p. 142, fig. 17; p. 152, fig. 31; surtout p. 156, fig. 43, 44 et p. 157, fig. 45. - Pinza, Lazio, pl. XVIII, 17, 17 a; XIX, 10; XXII, 11, 13 et col. 290, fig. 112; col. 370, fig. 138 a. — Vaglieri, Foro romano p. 258, fig. 9 et pl. III. - LINDENSCHMIT, Altert. I, Hft. X, Taf. 3 (autres urnes italiennes); et IV, Taf. 62,3 (Deutsche Hausurnen). — Etc.

12 (1/3). — Fragment de vase de la palafitte de Port (Suisse), portant une anse imperforée, et un trou, apparemment de raccommodage, percé dans la paroi, après cuisson Dessin de M. J. Wiedmer-Stern.

13 (1.3). — « Une des plus remarquables pièces rencontrées jusqu'ici en Hesbaye. Peut-être était-elle appréciée même aux temps préhistoriques, puisqu'elle a été raccommodée avec soin, comme le prouvent les trous placés des deux côtés de la fèlure ». De Puydt, Tomb., p. 12, fig. 36.

Le raccommodage de la vaisselle de terre, à la ficelle, d'abord, puis au plomb, passé dans des trous percés après coup, de part et d'autre de la cassure, a été pratiqué dès la plus haute antiquité, indiquant, remarque le Fr. Sallustien-Joseph (p. 22, pl. III, 6), que « certains vases primitifs étaient plutôt employés à contenir des comestibles, comme des grains », que des liquides. La palafitte de l'Isolino de Varese (Italie) a fourni tous les éléments de la reconstitution d'un vase ainsi largement raccommodé [Montelius, pl. 2, fig. 25]. Voici quelques autres exemples, particulièrement remarquables, que nous avons notés:

Barnabei, col. 305, fig. 153 a; Mosso, Molf., pl. IV, 1 et V, 12; aussi col. 285, fig. 33; col. 296, fig. 242; col. 302, fig. 53 B; TSOUNTAS, Dim., pl. 17, fig. 1; Siret, Prem., fig. 28, 31; Du Chatellier, Armor., pl. IX, 12; Abbé Philippe, p. 105, 133; Cotte, p. (5); de Morgan, Eg., p. 160, fig. 474; Arm., p. 153, fig. 164; Ayrton and Loat, pl. XXVI, 6; Thurnam, Round Barr., pl. XXXI, 8, 9 et XXX, 7; E. Cartailhac [Collection archéologique de l'Ecole d'Artillerie de Tarbes, Matériaux..., XX, 1886, p. 557-566, fig. 169-220, pl. VII] fig. 198, p. 559; Heinrich Wankel | Praehistorische Einschmelz-u. Schmiedestaetten in Mähren, Mitt. Anthrop. Ges. Wien, VIII, 1879; p. 289-324, VII fig. en 1 pl.], fig. II; J. L. Pic [Gechy zadoby knizeci, Starozitn. III, 1909, col. 1-408, 192 fig., pl. I-XL, 4 cartes], pl. XXIX, 13, XXXIII, I, 6; Pompeo Castelfranco [Urne cinerarie e vasi caratteristici delle palafitte varesine, Bull. di Paletn. it., XXXVII, 1911, p. 113-119, pl. VIJ, pl. VI, 9 (grand tesson d'un vase à ouverture rectangulaire); MACIVER AND MACE, pl. XVI, 4 (vase égyptien en pierre, forme d'ovoïde écrasé, bord plat déjeté horizontalement au dehors. Sous une lacune du bord, rangée de sept trous, le long de la cassure); Amerano, pl. IX (vase néolithique montrant, à côté d'un mamelon posé près du bord et déjà percé d'un trou funiculaire horizontal, un autre trou qui ne saurait avoir de raison d'ètre

que comme trou de raccommodage, le dessin et la description même de l'auteur, « trou en entonnoir, de 7 mm. de diamètre au dehors, 3,5 seulement au dedans », n'étayant guère son appréciation qu'il s'agirait d'un trou fait dans l'argile fraîche. -- Dans l'Oural, où n'apparaît qu'exceptionnellement une forme rudimentaire d'anse, en bouton imperforé, M. G. Onésime Clerc (in litt., 1903) a remarqué que des trous de raccommodage, après cuisson, se retrouvent souvent au voisinage des lignes de rupture des tessons. — М. A.-E. Те́рьоодкногг, ayant recueilli dans ses fouilles ouraliennes [Description d'une Collection de tessons d'argile recueillis à la station tchoude préhistorique de Koudymkor, district de Solikamsk et donnés au Musée de la Société, Mém. de la Soc. Ouralienne d'Amateurs des Sc. naturelles (trad. G.-O. Clerc), t. VII, 1884, p. 177-188; v. p. 183 et 187] un « assez grand nombre de fragments, épais ou minces, avec un trou dans chacun », se demande « dans quel but on faisait des trous dans les parois des vases. Pour en juger, il faudrait voir le vase entier ». — De remarquables exemples russes sont figurés par Chwoïko, Von Stern, pl. IV, 10; Gorodzow, pl. III, 4 et p. 187.

14 (2/3). — « Fragment d'un grand vase en terre noire. Près du bord on voit une hache emmanchée. Age du Bronze. Terramarc de Sant Ambrogio, prov. de Modena. Musée de Modena. » Montelius, It. sept., pl. 25, fig. 1; d'après Carlo Boni, Riassunto storico-critico degli studii fatti sulle terremare e palafitte modenesi, dans la publication Sulle terremare modenesi (Modena, 1870, pl. I, p. 23, 24) offerte par le Consiglio prov. di Modena au 5° Cong. int. d'Anthrop. et d'Arch. préhist. (Bologna, 1871). — Le fait que la cassure a passé par l'un des trous tend à prouver que ceuxci étaient là avant l'accident, pour la suspension, et ne sont point des trous de raccommodage, comme ceux de 12, 13, que leur aspect seul suffirait d'ailleurs à caractériser comme tels. Lorsque la cassure passe par un trou pratiqué après cuisson, il y a chance pour que ce soit l'opération même du forage qui l'ait provoquée. Un exemple en est donné par l'Abbé Sousa Maia, A Necropole de Canidello (terra da Maia), Portugalia, Il, 1905-1908, p. 619-625, 4 fig.; v. fig. 1, n° 3.

15 (1/50). — « Tombeau élamite. Cloche en terre rouge, manchons en terre jaune... posés verticalement les uns sur les autres et souvent percés de trous... ». Jéquier, p. 133, fig. 323. — La nécessité de ménager un échappement aux gaz de la putréfaction, moins assurément pour éviter l'éclatement ou la dislocation du vase (cf. 18, 6; 33, 1) que pour faciliter la dessiccation des restes, s'est imposée de tout temps, et il est bien peu probable qu'elle ait eu pour point de départ une idée animiste, alors que la conception d'une survie toute corporelle était matérialisée au point qu'on se croyait tenu de fournir la nourriture et le viatique pour l'autre monde. Plus tard, sous l'influence du christianisme, pensa-t-on réellement à une envolée de l'âme, et, par une de ces antinomies dont s'accommodent si bien toutes les superstitions, voulut-on, pour l'échappée de l'âme immatérielle, ouvrir matériellement une fenêtre sur l'infini? Le groupement en triangle des trous, percés après coup et par percussion, non par forage, sur l'urne funéraire [Morin-Jean, fig. 50 et p. 95. - Catalogue du Musée archéol. de Reims, p. 109, nº 3540; p. 119, nº 3683. — Mus. de Saint-Germain. coll. DE Baye, etc ] semble bien indiquer l'existence d'un rite particulier. Mais celui-ci avait-il une telle signification? N'était ce pas une simple mode régionale, sans rapport positif avec les croyances trinitaires?

Il arrive, en effet, souvent, de voir les trous multipliés et disposés tout autrement. Il y au Musée de Sèvres, des vases campanes de Beauvais, xive-xve siècles (nos 6614, 8008, etc.), percés de trous par percussion, disposés en couronne sur tout le pourtour. — Au musée de La Roche-sur-Yon, un pégau (no 16) « pot funéraire en terre blanche, première moitié du xine siècle », trouvé en 1854 dans un tombeau près de l'église de Jard (Vendée), a sa paroi, mal vernissée en émail vert, perforée de trous par percussion. Une très jolie petite cruche, à grande anse cannelée et galbe d'œnochoé antique, no 11, a sa large panse toute criblée de trous forés après cuisson. — D'autre part, il est advenu qu'on a trouvé la présumée fenêtre soigneusement fermée par un carreau de vitre... Tenons-nous done à l'enregistrement des faits. Laissons à d'autres les fantaisies de l'interprétation.

Il y a, dans la salle étrusque du Louvre, un « Haut cylindre creux, pièce complète, qui n'est pas un goulot détaché de quelque grand vase. Elle est perece sur la panse de plusieurs petits trous, irrégulièrement disposés. La destination pratique de cet instrument m'est inconnue... Terre de bucchero nero très fumigée. Enduit noir lustré à l'extérieur. Haut, om3o; diam. 0,21. Inv. Campana, 3125. Pas de provenance connue; sans doute Etrurie. VIIº-VIº siècle av. J.-C. » Pottier, p. 30, pl. 24 C 502. — Si une comparaison vient à l'esprit à la vue de cette pièce, très ornée, et évidemment faite, telle quelle, pour un but déterminé, ce serait celle de nos supports de veilleuse, dont les trous sont calculés pour ne laisser entrer et sortir que juste la quantité de gaz utile à la conservation de la chaleur de la petite lampe emprisonnée. - Par contre il a été trouvé en Hongrie d'assez hauts vases cylindriques, percés, à toutes hauteurs, de groupes de trous dont il est difficile de comprendre la destination [HAMPEL, pl. LXXVIII, 4-6; cf. Vertic., p. 579, fig. 83]. Les urnes-figure latiales sont fréquemment percées, quelquefois criblées, de trous d'évent. Telle, la tête-couvercle d'une urne de Cetona figurée par L. A. Milani, Sepolcreto con vasi antropoidi di Cancelli sulla montagna di Cetona, Monum. antichi, IX, 1899, col. 149-192, 49 fig. (v. fig. 32, ou le siège-support représenté fig. 33, et le détail des bras, fig. 34, col. 171).

D'autres fois les trous sont destinés à l'issue des humeurs de la putréfaction. C'est la seule explication de ceux qu'a trouvés L. Mariani (Gret., col. 346) en certains fonds d'urnes qui étaient évidemment des sarcophages.

Voir ci-dessus (7, à la fin) pour les plaques crématoires.

16 (1/10). — Grand dolium trouvé plein d'autres poteries, recouvert d'un disque de tuf volcanique de 0<sup>m</sup>45 de diamètre et 0<sup>m</sup>08 d'épaisseur, au fond tronconique d'un petit puits à peu près cylindrique, d'environ 0<sup>m</sup>80 de diamètre, comblé avec des fragments de lave basaltique, qui montraient la plupart des traces de l'action du feu. Parmi les objets contenus, il faut remarquer la petite tasse à bord prolongé en anse trouée, l'écuelle à anse horizontale percée verticalement, la petite tasse à anse verticale, biforée horizontalement (v. Vertic., t. à p., p. 518, fig. 109), le vase à décor imitant des ligatures [Pinza, Lazio, col. 352, fig. 129; aussi: Notiz. d. Scavi, 1902, p. 137 et 139].

17 (1/8). — « Tasse décorée d'ornements blanchâtres (diam. om13), à anse cornue, munie encore d'autres protubérances latérales. Cette tasse a cinq ouvertures carrées (la figure montre rondes les deux seules qu'on aperçoive) et sur le rebord elle montre (?) les trous habituels pour la suspension ». Ghirardini, pl. III, et p. 305.

Une autre tasse à cinq ouvertures carrées avait été déjà trouvée à Corneto par l'auteur, qui disait à ce propos (p. 297) « qu'il était clair qu'elle avait du servir d'égouttoir » (pourquoi pas de brûle-parfums?) et qui en

citait deux autres, à trous triangulaires, de la fameuse Tomba del Guerriero. (Mon. ined. d. Instit., X, 1874-8, pl. Xc, 13-14).

On en peut rapprocher une coupe de l'Esquilin de Rome, du même type, quoique sans pied, à parois percées, vers le bas, de quatre trous, formant quinconce avec un cinquième qui occupe le centre du fond ombiliqué, tandis qu'un peu plus haut, la partie surplombante de la panse est fenêtrée de quatre ouvertures rectangulaires assez larges [Pinza, Lazio, pl. III, 9]. L'auteur qualifie les ouvertures de « décoration à jour » (col. 610) et opine qu'elles devaient être primitivement garnies de plaquettes d'une quelconque substance ornementale (col 246, 435, 452); et cela n'a rien que de très vraisemblable si l'on se réfère aux objets trouvés dans une tombe de Falère par Barnabei (col. 222-231, fig. 99 et suiv.; v. surtout col. 230, fig. 101), parmi lesquels se remarquent des vases absolument semblables de formes à ceux dont nous nous occupons et qui ont conservé comme ornement des petits clous de cuivre implantés dans la pâte avant la cuisson. Ceux-ci, en tombant, laissaient tantôt leur seule empreinte peu profonde, tantôt de vrais trous (v. surtout : op. cit., col. 230, fig. 101). — Dans le sol même de Padouc, il a été recueilli des vases montrant, près de leur base, deux trous opposés, qui les rendaient évidemment inaptes à contenir un liquide. « Ce n'est pas là un cas isolé et un fait exceptionnel. A ces trous devaient être attachés des ornements, comme on l'a vu, sur des objets semblables, à Bologne, dans les fouilles du Stradello della Certosa. Là fut trouvée, d'après un renseignement de M. Zannoni, une tasse en terre, au pied de laquelle plusieurs trous portaient encore des ornements en forme de pendeloque ». Pigorini, Scavi delle Debite in Padova, Bull. Pal. it., III, 1877, p. 38-43, pl. II; v. fig. 7, 2 et p. 38.

Par contre, il a été trouvé en Argolide une sorte de tasse ventrue, à anse, en rappelant d'autres d'Hissarlik et d'Ialysos, portant à mi-flanc une double rangée de trous ronds, auxquels la nature fruste de la poterie ne permettait pas d'attribuer un rôle analogue, tandis que l'explication en a été fournie par la trouvaille du couverele correspondant, qui était également percé de trous. Il est évident qu'il ne pouvait s'agir que d'un brûleparfums [Waldstein, p. 93, fig. 23]. De même pour un couvercle en haute tiare, ou en cloche perforée de trous, représenté parmi les types de la céramique de Cumes [E. Stevens, Cuma, Atti Acc. Linc., Mem. Cl. sc. mor., ecc., (3) XI, 1882-1883, p. 456-470, pl. I-III; v. p. 468 et pl. III, 91].

Une forme tout à fait curieuse de brûle-parfums, rappelant les « encensoirs » péruviens (20, g-11), a été trouvée dans le lit de la Dordogne à Argentat et est conservée actuellement au château de Noailles (Corrèze), formée comme si l'on avait d'abord attaché bout à bout les longs manches d'une casserole basse en terre, cylindrique, à trois petits pieds, et d'une autre hémisphérique, toute criblée de petits trous, que l'on aurait ensuite rabattue en chapeau sur la première, en laissant les deux manches attachés à la brisure l'un au-dessus de l'autre, ménageant au-dessus du supérieur une ouverture pour l'introduction du combustible et jointoyant par un cordonnet à impressions digitales, pour former une sorte de cassolette facile à remuer à la main, ou même à retourner [Eusèbe Bobbal, Recherches sur la villa gallo-romaine de Langour, Bull. soc. L., Sc. et A. de la Corrèze, 1897, p. 58-103, 4 pl., 1 plan; v. p. 20].

Le même auteur [in litt., 1908] a encore trouvé dans ses fouilles du Puy-du-Tour de Monceaux plusieurs tessons de terre grise micacée, assez fine, mais mal cuite, à engobe noir, percés de trous, dont les bavures. du côté convexe, indiquent qu'ils ont été forés de l'intérieur, et qui paraissent

avoir été des couvercles de brûle-parfums, plutôt que des passoires. — Cf. Watzinger, pl. 35, A, 46.

18 (1/3). — « Fragment de trépied à intérieur sillonné de plusieurs tours de spirale et percé de gros trous. Terre grise, épaisse. H. 0<sup>m</sup>085 ». Seure et Degrand, p. 407, fig. 39. — Cf. H. Schmidt, Tr. u. I., p. 296, Beil. 40, II; forme gracieuse en gorge d'hyperboloïde ou de grand coquetier élancé, ajouré du haut en bas. — Autre type, de Palaïkastro, du Minoen moyen II, avec pieds également percés. Maraghiannis II, p. XII, pl. XXXVI, 9. — Cf. Pottier, Louvre, pl. 4 (Phénicie), 7. — Watzinger, pl. 38, D, 7.

M. J. Pagès-Allary nous signale qu'en Auvergne, là où n'ont pas encore pénétré les lessiveuses modernes, on emploie, pour coiffer le sommet de la pyramide de linge élevée au-dessus du cuvier, un vase analogue à 18, posé renversé, pour diviser à la descente le courant central ascendant du

lessif chaud.

# PLANCHE 20.

# CÉRAMIQUE AMÉRICAINE (sauf 1).

1 (2/5). — Petit vase de forme curieuse, à tête anthropomorphe, à décor dipylien contenant la spirale interrompue du style mycénien, trouvé à Anopolis (Crète), à l'intérieur d'une grande urne cinéraire a bottino, qui présentait elle-même, dans sa forme dipylienne, des réminiscences mycéniennes [Orsi, Mycen], p. 263 et fig. 11].

N'est-il pas curieux, en rapprochant ce vase de certains autres qui sont bien connus du Pérou, de constater à quelle identité d'effets esthétiques peuvent conduire, à distance, et certainement sans influence réciproque, certaines phases de l'évolution artistique de l'humanité primitive?

Pour les orcilles percées, v. à 26, 3-4.

2 (2/5.) — « Figuration humaine du groupe des poteries à l'alligator, du Chiriqui ». [MacCurdy, p. 165, fig. 266]. — Une statuette semblable, de Dolega (Panama), porte le n° 10575 du musée du Trocadéro. Le n° 10574, femme assise allaitant son enfant, est semblable à la fig. 265 de MacCurdy. — A rapprocher d'une figurine d'un tell de Thrace, beaucoup plus grossière et sans peinture, mais d'allure analogue, et à oreilles multiforées [Seure et Degrand, p. 362, fig. 1].

3 (3/10). — « Dieu-jaguar, spécimen rare de la poterie décorée à l'alligator, du Chiriqui, combinaison fantastique de caractères félins, serpentins, humains, pouvant servir à volonté de récipient ou de crécelle... Les trous qui figurent les naseaux, et le conduit auditif communiquent avec l'intérieur creux de la tête, qui est garni de billes de terre et peut, en conséquence, fonctionner comme grelot. Le cou est percé transversalement, comme pour la suspension... ». MacCurdy, Chiriqui, p 142 et fig. 244. — Cf. 26, 3-4.

4-6 (3/8. — Sifflets zoomorphes en poterie « à l'alligator » du Chiriqui, à propos desquels l'auteur remarque que, malgré l'originalité de la stylisation, les potiers préhistoriques de cette région de la République actuelle de Panama, réalisaient de bien meilleures ressemblances qu'en s'essayant — ce qui, d'ailleurs était rare — à la figuration humaine (20, 2). Dans 4 et 5, on reconnaît facilement le tapir, et même, dans 5, le jeune de l'espèce Tapirus Bairdii; 6 est un chat-tigre. Toutes sortes d'animaux sont représentées, terrestres, aquatiques, volatiles. Quelquefois des billes, empri-

Pl. 20

sonnées dans les pattes creuses, ajoutent au sifflet un grelot. Tous, comme les figures anthropomorphes, pouvaient être suspendus. [MacCurdy,

p. 182, fig. 307-9].

Un petit grelot en terre, en forme de poire terminée supérieurement par une lamelle percée d'un trou funiculaire, est figuré par Buschan, Schles., p. (152), fig. 3. — On a trouvé en Posnanie, parmi beaucoup de petites pièces de poterie thrace, regardées comme des jouets d'enfants, un petit tonnelet-grelot, tout percé, sur un de scs méridiens, et autour de ses deux bases, de petits trous. [Blume, p. 81, fig. 40].

7 (1/5). — « a. Vase très soigné, en forme d'oiseau, avec tête amovible et dos orné de dessins. Poterie « à l'alligator ». — b. Diagramme montrant le mode d'attache de la tête au cou pour la suspension ». [MACCURDY, p. 148, fig. 249]. — Un sifflet représentant un perroquet en marche, de Dolega (Panama), porte le n° 10576 du musée du Trocadéro.

8 (1/5). — « Vase le plus grand de la collection de Chiriqui, unique de cette forme (cf. 1, 5). Décor polychrome à l'alligator... Des deux côtés s'élèvent deux formes animales très conventionnelles qui pourraient être prises aussi pour des anses sans fonction; on en voit de pareilles sur un des vases polychromes appartenant au Musée National des Etats-Unis ».

[MACCURDY, p. 156, fig. 275].

Aux rapprochements que nous avons faits de cette forme du Nouveau-Monde avec beaucoup d'autrès de l'Ancien Continent, dont deux ou trois auraient suffi aux doctrinaires de l'importation orientale pour provoquer de superbes envolées théoriques (v. 1, 4; p. 35), nous pouvons ajouter un autre cas, également américain, qui, par ses proportions, se rapproche encore mieux de ceux de Suisse, etc., figuré par Holmes, Abor., pl. LXXIX A. — Et un encore, de Perse [Pottien, Suse. pl. XIX. 3].

9. — « Coque à fumigation, qui, par la maladresse de ses gravures, probablement sans signification, contraste avec le genre ordinaire de la poterie de Chaculà et paraît d'âge indéterminé; peut-être assez récent ».

Seler, Chac. I, p. 41, fig. 23.

**10**, **11**. — Poteric zapothèque [Selen, *Mex.*, p. 352, fig. 84].

Un instrument absolument pareil, mais à coque ajourée, provenant de la vallée de Mexico. figure dans les collections du Trocadéro, comme

« encensoir », sous le nº 6379.

12 (1/5). - « Trépied en cuve allongée, déprimée, de Bugarita (Chiriqui), de la classe des poteries « au poisson », mais type exceptionnel ne montrant pas trace de peinture » [MACCURDY, p. 91, fig. 154]. -- La fente pratiquée dans les pieds est, on le sait. habituelle dans ce genre de poteries afin de permettre à un globule inclus dans chaque cavité de jouer le rôle de grelot, et d'utiliser la pièce fittile comme crécelle sonore. Exceptionnellement lorsque le pied représente une figure moulée, il n'y a que de simples trous, souvent mis à la place des yeux, qui jouent alors un rôle décoratif. après avoir servi pendant la cuisson à l'échappement des gaz. Un remarquable exemple en est donné par Seler, Chac. I, p. 41, fig. 23. - Plusieurs trépieds de ce genre, mais très décorés de sculptures et à pieds massifs percés chacun de plusieurs trous horizontaux inégaux sont représentés par des photographies dans les panneaux 32153 et 32174 du Musée du Trocadéro, reproduisant les antiquités de Cartago et Nicoya du Musée National de Costa-Rica et celles de la collection Gavinet du Guatemala. Massifs comme ils sont, et munis d'un assez long rouleau, ils devaient servir évidemment à étaler quelque substance pâteuse plutôt que juteuse et fonctionner sans doute comme nos planches à pâtisserie. - Au

musée d'Annecy, dans un assez joli petit lot de poteries mexicaines, se voit une sorte d'assiette montée sur trois pieds coniques, dont chacun est percé d'un trou horizontal.

#### PLANCHE 22.

### THESSALIE, TROADE.

- 1 (1/2). Vase de Dimini, avec deux trous funiculaires dans les anses et quatre dans le pied (v. lég. 18,6). Tsountas (Dim., pl. 16, fig. 2) le donne à la suite de ceux de la seconde période du Néolithique de ses fouilles, mais avec réserves, car, dit-il (col. 206), « ce vasc se distingue à la fois par sa forme et sa technique des autres vases incisés, en sorte qu'un certain doute subsiste quant à l'âge ».
- **2-6.** Vases des II<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> couches d'Hissarlik, collection Schliemann [H. Schmidt, Schl., p. 122, 113, 92, 108 et 135]. Clichés aimablement cédés par la direction des Musées Royaux de Berlin.
- 2 (1/3). « Bouteille à anses funiculaires de la troisième période céramique des II°-V° couches; n° 2450 de la coll. Schliemann ». 3 (1/2). « Vase de la 3° période céramique; décor à métopes; une seule anse funiculaire. N° 2337 ». Reproduit dans Tr. u I., Beil. 38. III; p. 278. 4 (1/5). « Vase en terre claire, à engobe rosé. Pièce massive, N° 2065 ».— 5 (1/5). « Bouteille à anses funiculaires, reconstituée avec un col ne lui appartenant pas. Terre grossière; engobe gris-brun. Travail à la main, de la 2° période. N° 2297 ». Tr. u. I., Beil. 37, IV et p. 277. 6 (1/3). « Bouteille à anse funiculaire, assez grossière. N° 2568 ».

# PLANCHE 24.

# Paros, Pylos.

1-3 (1/4); 4-6 (1/3). — Vases de l'île de Paros, des collections du British Museum, à anses perforées ou tubulées verticalement. Photographies dues à l'aimable entremise de M. le Dr Allen Sturge, président fondateur de la East Anglian Society of Prehistorians. — Les figures de 3, 5, 6 paraissent être celles des vases qu'a publiés J. Theodore Bent, Researches among the Cyclades, The journal of Hellenic Studies, V, 1884, p. 42-58, 13 fig.; v. p. 54-56, fig. 10, 11, 13. — La fig 5 est à rapprocher d'une bouteille d'Amorgos trouvée par Duemmler (Beil. I, Bi et p. 19).

La tubulure verticale est très fréquente dans les Cyclades. Les fouilles de Tsountas en ont mis au jour, sur des formes de vases très diverses, mais rarement au nombre de plus de deux, quoique souvent jumelées [Tsountas, Cyclad. I, pl. 9, nos 2, 4, 5, 8, 9, 13, 14, 18, 22; Cycl. II, pl. 8, nos 2, 5, 7, 8, etc].

7-8 (cnv. 1/12). — Grandes urnes funéraires en poterie faite à la main, à parois assez minces (6 à 8 mm.), en argile claire, mêlée de petits graviers, sans mica, lissée avec un enduit plus fin, de même argile jaunâtre, ne recouvrant pas toujours toutes les aspérités du grain et décorée en sombre de motifs peints, d'une très grande richesse, intéressant même les trois files méridiennes d'anses verticales assez largement ouvertes dans le sens horizontal, qui, sur 8, descendent jusqu'en bas [Kurt Müller, Alt-Pylos, II. Die Funde aus den Kuppelgräbern von Kakovatos, Mitt. d. K.

Deutsch. Arch. Inst., Athenische Abt., XXIV, 1909, p. 269-328, pl. XII-XXIV, 17 fig.; v. pl. XVI, XVIII et p. 301]. — Il faut en rapprocher les figures en couleur de grands vascs peints de l'édifice primitif de Phoestos, données par Luigi Pernier, Scavi della Missione italiana a Phæstos 1902-1903. Rapporto preliminare. Mon. antichi, XIV, 1905, p. 313-500, 95 fig., pl. XXVIII-XXXVI; v. col. 418, 422 et pl. XXXIV. L'une d'elles présente cette particularité d'offrir (col. 449) « près du bord, trois couples d'anses verticales brisées, alternant avec trois anses simples, en dessous desquelles, très près, s'en trouve une autre horizontale, tandis que, très loin, en bas, trois autres anses verticales correspondent aux couples supérieurs ». Le tout, encadré dans le décor peint, est du plus bel effet artistique. — Vollagaff (p. 20, fig. 23-25) montre de beaucoup plus humbles pithoï, mais également munis d'anses funiculaires, simples bourrelets percés verticalement.

#### PLANCHE 26.

#### THESSALIE, CHYPRE, CRÈTE.

1-2. — Grands pithoï trouvés en place dans les ruines du second des derniers palais de Knossos, celui dit « de Minos », remontant à 2000-1600 av. J.-C. Remarquables par la combinaison de la décoration cordée, rappelant leur mode d'utilisation, avec le décor à boutons, réminiscence de la chaudronnerie de métal [A. J. Evans, The Palace of Knossos, Provisional Report of the Excavation for the year 1904, Annual of the Brit. School at Athens, no VIII, 1901-1902, p. 1-124, 74 fig.; pl. I, II; v. p. 11, fig. 5 a, b].

Angelo Mosso [The Palaces of Crete and their Builders, gr. in-80, London, 1907, 348 p., 341 fig.; v. p. 53, fig. 17 et p. 124, fig. 55] montre les caves ou magasins à huile de Knossos, avec leurs grandes files de pithoi, ayant tous au moins deux rangées horizontales de fortes anses verticales pour la suspension. — Deux magnifiques pithoi peints, à trois anses funiculaires sur l'épaule, ont été trouvés en Sicile par Orsi, Gela, pl. V, 1-3, et col. 95. L'un d'eux avait près du fond un petit trou d'écoulement, rebouché par un tesson de poterie noire (col. 110). — Cf. Maraghiannis, Grète I, p. vii. pl. XII.

3-4 (env. 3/10). — Statuettes chypriotes du Musée Céramique de la Manufacture nationale de porcelaines de Sèvres. Vitr. 2. Photographies dues à l'obligeance de M. Emile Bourgeois, directeur. — 3. « Nº 10687³. Poterie antique trouvée à Alambra. Figurine d'Aphrodite ». — 4. « Nº 10687¹. Figurine primitive trouvée à Arpéra ».

Nous ne reviendrons pas ici sur ce que nous avons dit des oreilles percées des urnes-figures (Vert., p. 576-582, fig. 72-88; v. aussi, plus haut, 20, 1-3). Mais il nous paraît intéressant de remarquer que ce n'était pas seulement aux oreilles, mais aussi dans la coiffure que l'art hellénique ménageait des trous de suspension pour pendeloques purement ornementales. Une tête phénicienne en terre cuite, d'une esthétique déjà très raffinée, représentant Aphrodite-Astarté, montre, au bas de chacun des bandeaux qui pendent de la chevelure, un trou, comme les modèles les plus archaïques [G. Patroni, Nora, Colonia fenicia in Sardegna, Monumantichi. XIV, 1905, col. 109-268, 58 fig., pl. VI-XXV; v. pl. XVIII, 2]. — Chr. Tsountas (Dim., col. 302, fig. 226) nous montre une curieuse poupée très rudimentaire, dont la tête est terminée par un plateau à bordure proéminente toute percée de trous légèrement obliques sur la verticale,

qui forment comme une auréole. Quelque chose d'analogue, mais limité à une partie sculement de la couronne, se voit sur la poupée peinte de la pl. 23, nº 6, avec un seul trou antérieur répondant au groupe postérieur. - Les ravissantes têtes de terre cuite recueillies à Antingé par M. GAYET (Musée Guimet) ont toutes les oreilles largement percées et quelquefois aussi le haut de la chevelure. — Sur les statuettes mexicaines, où l'oreille est toujours dissimulée sous les attributs de la coiffure, les trous de suspension sont reportés aux épaules, sous les aisselles, ou encore plus bas [E. Seler, p. 367 et suiv.]. — Les statuettes de Cucuteni (Roumanie) ont des trous aux hanches comme aux oreilles [H. Schmot, Cuc., p. 594, fig. 13 — On les trouve à l'épaule sur les poupées idoles de Podolie [Vertic., p. 584, fig. 93, p 585, fig 96-98] et sur celles, encore plus rudimentaires de Bulgarie, où les jambes ne sont pas plus indiquées que sur les grossières poupées de carton, représentant le nourrisson en maillot, qui suffisaient au bonheur des enfants, il n'y a pas un demi-siècle [R. Poporr, Beiträge zur Vorgeschichte Bulgariens, Praehist. Ztschr., IV, 1912, p. 88-113, 14 fig.; v. p. 107, fig. 12 g., f.]. - Les têtes d'orangs, encadrées d'une crête triangulaire, nos 7131-2, du Musée du Caire, ont chacune un trou de suspension en haut, et deux à la base du triangle [Strzygowski, p. 245].

Le but funiculaire, fût-ce par l'intermédiaire d'anneaux, des trous percés dans les orcilles semble bien indiqué par ce fait que, sur les urnesfigures, dans le cas d'orcilles sans trous, deux anses verticales ordinaires, à trou horizontal, sont adjointes sur la panse [Schliemann, Ilios, nº 233. urne de Troja II]. — Cf. Hærnes, Urgesch., p. 174, fig. 26. — On retrouve l'orcille percée, dans ces conditions, même au Japon préhistorique [N. Gordon Munno, Japan, p. 113, fig. 64] — Une petite tasse cylindrique en terre grise du Yucatan, avec soucoupe à bec et figuration d'une tête humaine sur un côté de la paroi, a, en guise d'anses, deux orcilles verticales assez grandes et minces, saillant perpendiculairement à la paroi et percées chacune, très bas, d'un petit trou [Vitr. XX, nº 8050, Trocadéro].

5.7 (env. 1/3). — Anses bitubulées, sur poterie peinte de la deuxième période néolithique de Thessalie; la figure 5 provient de l'acropole de Dimini, les deux autres de Sesklon. Photographies aimablement communiquées par M. le Prof. Chr. Tsountas [Dim., pl. 24, 6; 21.3 et 24.3].

Cette tubulure verticale jumelée, dont nous avons déjà vu maints exemples néolithiques (19, 10-13, etc.), vient encore d'en donner un, de Jéricho [Watzinger, p. 98, fig. 69], trouvé dans la couche cananéenne pré-israélite, avec un cas de petite oreille verticale, forée horizontalement, et un rudiment de baguette horizontale, à deux trous, qui peut-être, en avait davantage, quoique la fracture les ait laissés de côté. [Ibid., fig. 70, 71. — Cf. 4, 17 et 29-37].

8 (env. 1/3). — Gourde aplatie avec anse « en **B** », provenant de la vente Cesnola. Diam. max. omo74. Musée de Saint-Germain nº 15 135. Cf. Vertic., p. 511, fig. 18. — Une remarquable gourde en mi-porcelaine de Palestrina, figurée par Pinza (Lazio, col. 688, fig. 205) montre un décor très sobre mais de très bon goût autour du cou, à la jonction duquel s'appuie, sur le cercle de grande section, une tête d'antilope cornue, laissant passage à un petit trou funiculaire horizontal (cf. 4, 3g).

9 a, b (env. 1/3). — Vue de dessus et vue de profil d'un vase chypriote (lampe?) en forme de tortue, portant 12 bouclettes de suspension, dont neuf réparties sans grande régularité sur le pourtour, deux de part et d'autre de la bouche, et une au sommet du dos, entre le goulot et une crête caudale imperforée. Terre grise avec traces d'un quadrillage peint. H. 6 cm.;

Larg. 9; Long. 11. Musée de Saint-Germain, nº 22 231. — Il y a, au Musée du Louvre, une petite tortue très analogue; et au Musée de Sèvres, un vase à panse ovoïde très élancée (vitr. II, nº 106894), qui a sans doute été regardé comme représentant le corps d'un poulpe, puisqu'on l'a étiqueté « Vase en forme d'animal. Chypre », mais qui rappelle plutôt une longue gourde enrubanée, portant cinq bouclettes symétriquement clairsemées par

rapport à l'anse-poignée.

Les houclettes se retrouvent en Hongrie, mais avec un faciès différent: Maurice Hoernes [Les premières céramiques en Europe centrale, Essai pour établir deux grandes périodes de l'âge néolithique par la distinction de deux styles dans l'art décoratif, Congr. internat. d'Anthrop. et Archéol. préhist., XIII° session, Monaco 1906, t. II. 1908, p. 34-60, 82 fig.; v. p. 38, fig. 5] montre un vase à pied, de Lengyel, qui a deux rangs d'ansettes forées horizontalement. — Un petit flacon de verre (H. 0 m. 085), de la période byzantine (la dernière) de Jéricho, porte, au-dessus de l'équateur de sa large panse, un cercle d'une dizaine de bouclettes à trou funiculaire vertical. [Watzinger, pl. 45, III, 7].

10 (2/5). — Tesson de la céramique peinte de la deuxième période néolithique de Dimini (Thessalie). [Tsountas, Dim., pl. 24,2 et col. 214]. — Les mêmes boutons perforés, sur même poterie peinte, ont été trouvés par Jules Teutsch, Poterie peinte de l'âge préhistorique, trouvée dans le voisinage du fleuve Olt, c. de Brasso (en hongrois), Arch. Ert., XXIV, 1904. p. 221-227, 4 pl.; v. p. 222, fig. 1. — Les mamelons jumelés à perforation verticale sont d'ailleurs si fréquents que nous nous bornons à rappeler les figures données dans notre première étude (Multif., fig. 5, nº 7, fig. 6, nº 2, etc.).

# PLANCHE 28.

#### Russie, Amérique.

**19** (9/100). — Poterie néolithique de la région du Dnieper moyen. [Снюоїко, pl. XXVII, 5-7 et p. 806; pl. XXVI, 19-20, 3-6 et p. 780].

1-3 sont remarquables par l'implantation normale à la surface, et par conséquent, inclinée vers le bas, de leurs anses nasiformes à perforation verticale, qui se retrouvent assez communément en Hongrie (cf. 8, 8).

4-5 montrent une forme en clepsydre qui a été toujours assez répandue, ayant souvent pour destination le rôle de support pour les vases apodes. Les bouclettes verticales, qui se voient ici au plus grand rétrécissement de la gorge de l'hyperboloïde, manquent généralement sur les échantillons plus grossiers, non ornementés, comme ceux du type de Jordansmühl (Silésie) rencontrés en Bohême par Jira (p. 77, fig. 13, nº 7, 9, 11) et ceux des débuts du La Tène relevés en Saxe par Schuchhardt (Urn., p. 6, fig. 3-5). Au contraire, elles sont remplacées par de grandes poignées s'élançant du plus bas au plus haut, souvent au nombre de trois, en une courbure des plus élégantes, mais des plus fragiles, autour de très grands vases de cette forme, en poterie peinte, recueillis dans la nécropole de Monteaperto en Sicile, par P. Orsi, Nuovi materiali siculi del territorio di Girgenti, Bull. di Pal. it., XXIII, 1897, p. 1-15, pl. I-II (v. pl. I, 4) - On retrouve d'ailleurs les supports de vases en forme de sablier au Japon, avec trous près du col [G. Munro. Prehist . p. 305, fig. 183, 12]; et. en tout petit, pas plus hauts qu'un coquetier, à Costa Rica, avec, sur chacune des moitiés, trois trous paraissant bien destinés à la suspension, et, sur le pourtour trois mamelons, modelés en tête minuscule d'animal. [Hartmann, pl. 49, nº 4 et р. 157]. — Les trois boutons modelés en cònes pointus, se retrouvent sur les supports analogues du *Bernburger Typus* de Thüringe [Göтze, H. v. Z., pl. IV, 47].

Quoiqu'il s'agisse de choses tout à fait différentes et de véritables petites bobines massives en terre cuite, rencontrées en quantité innombrable à Lemnos, sans qu'on ait pu s'édifier sûrement sur leur usage, nous profitons d'une vague ressemblance de forme pour insérer ici, faute de meilleure place, la remarque que ces curieux objets montrent régulièrement vers le milieu du cylindre de 2 à 2.5 cm. de diamètre qui forme l'axe, un trou de 5 mm. de diamètre, perpendiculaire à la longueur, et quelque-fois deux autres sur l'un des disques terminaux, souvent décorés de gravures, dont le diamètre varie de 4.5 à 4,8 cm. pour le petit format. [C. Fredrich, Lemnos, Mitt. d. K. Deutsch. Arch. Instit., Athen. Abt., XXXI, 1906, p. 60-86, 22 fig., pl. VIII-IX; v. fig. 12-13 et p. 69].

10 (H. 20 cm.); 11 (Larg. 27 1/4 cm.); 12 (H. 22 1/2 cm.). — Poterie peinte prémycénienne de Bessarabie. « Lorsqu'il y a une anse, elle est ordinairement verticale, rarement horizontale, et prise sur l'épaisseur de la paroi; une seule fois rajoutée, sur un très petit pot. Ce mode d'élaboration de l'anse, qui est des plus primitifs, la rend à peu près illusoire pour la préhension et permet sculement le passagé de liens pour servir de poignée de suspension ». Von Stern, p. 67 et pl. X, 3, 6, 7.

Sur plusieurs des figures de l'auteur, notamment pl. I, 14; VII, 11, on voit nettement que le trou a été foré, après repoussage du bouton, par une baguette, qui a érafié la surface en sections ogivales. La pl. VIII, 7 montre un cas de tubulure verticale qui, avec notre 28, 11, complète le rapprochement avec la poterie néolithique Thessalienne.

- 13-14 (2/5). Poterie peinte précolombienne (épaisseur 0,5 cm.) avec anses en gros mamelons creux, percés de trous, de Uloa River près Santana et de Travacillo (Honduras), Nos c/1879 et 1861 du Peabody Museum, Harvard University, Gambridge, Mass., U. S. A. Photographies dues, avec toutes celles de la pl. 34, à l'obligeance de M. le Prof. Charles Peabody, qui, familier avec les symbolismes décoratifs de cette céramique originale, se demande si les quatre trous répartis sur le gros bouton 13 ne seraient pas une représentation conventionnelle d'yeux et de nascaux sur un museau de bête, quoiqu'il semble bien, pour 14, qu'il ne s'agisse que de trous de suspension, ayant d'abord servi de trous d'échappement pour les gaz pendant la cuisson, comme on en voit presque toujours, sur l'un au moins des trois pieds qu'ont certains vases mexicains (Selen, Mex., p. 330, fig. 50).
- **15.** Vase paraissant montrer une anse tubulée verticale, trouvé dans un fond de cabane précolombien du voisinage d'un mound (grand tumulus, utilisé pour sépultures modernes) du comté de Mississipi, Arkansas, U. S. A. [Cyrus Thomas. Report on the Mound Explorations of the Bureau of Ethnology, SmithsonianIns titution, XIII<sup>th</sup> annual Rep. of the Bur. of Ethnol., 1890-'91 (Washington, 1894). p. 27-730. 344 fig., XIII pl.; v. p. 223, fig. 131].

Faute de renseignements, ou même d'échelle, nous devons nous borner à signaler une étonnante ressemblance avec les vases de Sicile à tubulures verticales publiés par Mosso, Molfetta, col. 283, fig. 31, 32.—Cf. 16, 13.

47 (3/10). — Remarquable vase à anses tubulées verticalement, trouvé par M. le Prof B. A. Gorodzow dans ses fouilles de Statilatowka, dép. d'Isioumsky (Russie) [Gorodzow, pl. VIII, fig. 2 et p. 103]. Le kourgane n°5, entouré d'un fossé, livra sept sépultures, dont une dans le fossé même, quatre dans le tumulus, et deux en hypogées, de la forme en voûte de four, dont l'étroite ouverture latérale, débouchant au fond d'un puits très

oblique et à ressauts, était défendue contre le remplissage de celui-ci par une barrière de gros troncs d'arbre. Assez loin en arrière de cette porte, au milieu de l'un des caveaux, qui avait plus de 3 m. de longueur et 2 m. de hauteur, était couché, sur le flanc gauche, la tête au S., le squelette, replié « en chien de fusil » (1), d'un homme assez jeune. De part et d'autre de la tète, entre elle et la paroi, se trouvaient, posés sur des morceaux de craie blanche et d'ocre rouge, deux vases, l'un assez grand, sans ornements, contenant des restes de millet, l'autre très décoré, montrant des traces brunâtres de matière organique. Une portion du crâne et presque tous les os étaient colorés en rouge vif et près des genoux se retrouvaient des fragments de substances colorantes en blanc, jaune et rouge, tandis que sur le ventre et la poitrine étaient quelques fragments de charbon. Aux pieds avait été posée une tête de brebis, avec les pattes; au niveau de la poitrine une pierre de granite; à la hauteur de la face, deux pointes de lance, une en silex, l'autre en granite; derrière la nuque une magnifique bague en os; le long du dos, une canne de bois.

Quant au vase que nous représentons, haut de 12,7 cm., large de 15 cm., avec 8,5 cm. comme diamètre d'ouverture et 7,5 au fond, il montre un double système d'ornementation de triangles gravés, formant, en bas, trois zones, séparées par des cordons de triples lignes, et surmontées, en haut, de toute une zone couverte d'empreintes paraissant d'abord circulaires, mais en réalité spirales, obtenues en appuyant sur l'argile molle une coquille, paludine ou planorbe, qui a produit un décor des plus remarquables, suivant une mode fort en honneur, dans la partie méridionale de la Russie, vers la fin de l'Age du Bronze et les débuts du Fer, c'est-à-dire jusqu'aux xvie et xve siècles av. J.-C., alors que commençaient à arriver de Mésopo

tamie des perles de verre et quelques petits bijoux d'argent.

Quelque riche que paraisse ce décor, il ne faudrait pas se laisser abuscr par l'apparence de belle tête barbue qu'a prise, par un pur jeu d'ombres, l'anse tubulée visible sur la photographie. En réalité les anses ne consistent chacune qu'en un simple prisme trapézoïde à faces planes, dont les latérales sont scules décorées de quelques simples petits traits. C'est grâce à notre recours à l'obligeance de M. le Prof. Gorodzow lui-même que nous avons pu être édifiés sur tous ces détails, après que, déjà, M. le Prof. Soumtzow, de Kharkov, avait bien voulu nous fournir les premières données relatives à ce cas, si intéressant parmi tous ceux que nous avons rencontrés. — Cf. vase de Pistchauka, à couples de tubulures verticales [D. Evarnitzky, Fouilles de Kourganes dans le gouv. d'Ekatherinoslaw, XIII<sup>e</sup> Congr. arch. (Ekath. 1905), t. I, 1907, p. 108-157, 25 fig.; v. p. 156, fig. 23].

# PLANCHE 30.

ÉGYPTE.

En Egypte, l'anse est généralement peu commune; l'anse percée, encore moins. Quand il y a anse, c'est en petit nombre, en petites dimensions. Quand il y a trou, c'est tout juste funiculaire, presque toujours horizontal (6, 11, 12; 30, 6); la tubulure (10, 15, 17; 30, 9) est rare; verticale

<sup>(1)</sup> Nous voudrions pouvoir dire « accroupi », comme cela se fait couramment, pour traduire le « Hocker » des Allemands ; mais l'étymologie de l'expression française ne semble pas permettre de l'employer indifféremment pour la position horizontale ou verticale, alors qu'elle ne répond bien exactement qu'à cette dernière, qui est un cas fréquent du Pérou, de l'Egypte, etc.

(30, 8) elle est tout à fait exceptionnelle et l'on compte même les simples cas de trous verticaux, soit à travers les ondulations des petites collerettes typiques (2, 3, 5), soit en des saillies spéciales, ménagées sur la masse (4), soit sur une petite applique boudinée (1), s'il s'agit de terre cuite.

Dans les Catalogues du Musée du Caire, je n'ai pu découvrir que trois cas de trous funiculaires verticaux, dont deux de géminés, une fois sur vase d'albâtre à anse en crête ondulée (cf. 2), mais avec forages placés chacun au sommet d'une ondulation [Bissing, pl. 1, nº 18093 et p. 7]; une autre fois sur porphyre noir semé de grands cristaux blancs, anse en cylindre massif horizontal, comme sur 1 [Quibell, pl. 66, nº 14733 et p. 315]. Le troisième cas est celui d'un petit vase bas en albâtre, en forme de pot à pommade déprimé, ceint, vers le haut, d'une imitation de cordelette ménagée dans la pierre et percée d'un trou vertical en deux points opposés [Bissing, pl. I, nº 18109 et p. 10].

Les exemples de petites anses forées horizontalement sont relativement plus fréquents [Bissing, pl. IV]; mais ceux d'anses tubulées déjà moins; on peut cependant relever dans Quibell: pl. 21, nº 11543; pl. 22, 11559; pl. 23, 11569; pl. 30, 11671; pl. 53, 14341 (curieuse anse massive, portant encore un fil de métal dedans); 14342, 14352; pl. 54, 14363, 14369; et enfin, pl. 23, nº 11565. alternance de tubulures horizontales avec de petites anses ondulées non forées. Citons encore le vase à une seule anse tubulée horizontale d'Amélineau [II, pl. XIV, 18]; et la belle photocollographie de Rustafjaell, pl. XVI. Et, de J. de Morgan, Eg., pl. IV, 1, 2; V, 2, 3; VI, 1; VII, 2, 4; VIII, 2; ce dernier particulièrement intéressant, en ce qu'il réunit, sur un même vase sphérique, deux tubulures funiculaires horizontales et deux ailettes de préhension légèrement relevées; t. II, p. 184, fig. 604, vase de porphyre exceptionnel, à côtes de melon et tubulures horizontales, elle-mêmes côtelées. A Nagada, Petrie a trouvé, parmi un assez grand nombre d'anses à trou horizontal (pl. IX, XXVII, XXXIII, etc.), deux cas très curieux (pl. XXXI, 6 et XXXII, 45) de petites tubulures attachées en alternance avec deux anses ondulées, un peu plus bas placées. Mais à Abydos, où le trou funiculaire, même horizontal, est bien moins commun (v. pl. XXVII, niv. 45, 23, 37, 58, 28; pl. XL, M 16, 6), Petrie a fait la remarque que les anses percées, comme si on les avait évitées pour les mobiliers funéraires, ne se trouvaient jamais dans les tombes royales, et qu'il avait fallu, pour en rencontrer, tomber sur l'énorme amas de vases de pierre de la tombe M 16 du Temenos d'Osiris, aux types de la Ire dynastie, peut-être même antérieurs, rappelant les dernières formes préhistoriques. Preuve nouvelle de la très haute antiquité qu'il faut accorder, de par les faits, en dehors de toute présomption théorique, à l'anse funiculaire, dont il ne se trouve pas la moindre trace (pas plus que de toute autre forme d'anse) ni parmi les 98 profils de poterie rouge lisse, faite à la main, de la « Nouvelle Race » de Naqada, ni parmi les LVIII pl. de MacIver and Mace.

Le Dr Allen Sturge nous signale, au British Museum, un vase de l'époque prédynastique, à forme banale d'ellipsoïde vertical sectionné par deux plans horizontaux, qui est muni de quatre anses allongées verticalement et forées horizontalement, affectant une vague forme zoomorphe; sphynx? crocodile? D'après le croquis de notre aimable confrère, ee serait à rapprocher des poteries à armadillo de l'Amérique centrale, si bien étudiées par M. Georges Grant MacCurdy [XVe Congr. internat. des Américanistes (Québec, 1906), 23 p., 17 fig., 12 pl., et peut-être aussi du vase de Quibell (Hierakonpolis) reproduit par Capart, p. 428, fig. 65).

La superbe collection rapportée d'Egypte au Musée de Turin par M. le Prof. Schiaparelli ne montre aucun exemple de trou vertical. La seule nécropole égyptienne où se soient montrées un peu moins rares les anses à perforations verticales est celle d'Hiérakonpolis. Quibell en cite jusqu'à quatre exemples (pl. XXII, 1; XXXI, 6; XXXIII, deux photographies) de formes et dimensions très variées. Tous, d'ailleurs, sauf un seul, en serpentine, qui rappelle le bourrelet biforé ordinaire de tous pays (15, 22, 29; 17, 4, 6, etc.), ont l'anse ondulée, l'un sur poterie à glaçure, les autres sur pierre, ces derniers regardés par l'auteur (p. 11) comme « copies des vases bien connus de l'époque préhistorique ». Enfin un autre, à bourrelet biforé — cela fait en tout cinq — fut encore trouvé dans les fouilles de 1899 [J. E. Quibell and F. W. Green, Hierakonpolis, Part II, 1899, Eg. Res. Acc., V, 1902, 57 p., 40 pl., (numérotées I et XXIII-LXXIX); v. pl. XXXI.

Mais aucune anse à trous verticaux ne figure dans le tableau synoptique qui sert de frontispice au Diospolis Parva de Flinders Petrie. A peine trouve-t-on, dans son œuvre énorme, un assez médiocre exemple dans son Abydos, Pars I, 1902 [Eg. Explor. Fund, XXII, 1902, 40 p., LXXX pl.; v. p. 12, § 15 ct pl. XXVII, niv. de 40 pouces], un autre, encore moins clair, pl. XLI, niv. 60; et un troisième de Nagada II, [Petrie and QUIBELL, pl. VIII, 31] auquel se rapporte sans doute la spécification du texte (p. 36), que les vases de pierre, faits pour être suspendus, paraissent généralement antérieurs aux autres, dont la base large et l'aspect déprimé (pl. X-XII) coïncident avec l'absence d'anses funiculaires. Enfin, dans Nagada I, où, parmi le grand nombre de types d'anses ondulées groupés dans les pl. XXXI-XXXII, il en est une à peine qu'on puisse supposer percée verticalement, il y a (pl. XLII, 30) une figure qui, si le schéma n'est pas trompeur, semble interprétable comme un cas singulier de deux petits bourrelets horizontaux superposés et traversés chacun par un forage vertical. - Quant à Amélineau, le seul exemple qu'il montre d'anse forée verticalement (III, pl. XXI, 2) est sur un haut vase à anse ondulée du genre de 3. — Enfin M. Georg Möller (p. 15, fig. 14) a figuré deux jolis alabastrons à anse ondulée percée, et c'est à l'obligeance de l'éminent directeur de la Section égyptienne des Musées Royaux de Berlin que nous devons les quatre belles photographies (30, 1-4) que nous reproduisons, à côté du vase inédit du Louvre (30, 5), et du type unique de Lyon (30, 8).

En Palestine, où l'anse ondulée a été retrouvée à l'état autochtone

[Watzinger, p. 104], on ne l'a jamais vue forée.

1-4. — Vases égyptiens de la Ire dynastie ou des temps immédiatement précédents, provenant des fouilles de la Deutsche Orient Gesellschaft à Abusir el-Meleq. Section égyptienne des Musées Royaux de Berlin (1). Photographies dues à l'obligeance de M. le directeur G. Möller. — 1 (H. o m. 216). Terre cuite grise. — 2 (H. o m. 112) Vase d'albàtre. — 3 (H. o m. 298) Vase en pierre dure. — 4 (H. o m. 117) Albàtre.

5 (H. o m. 087). — Petit vase, en pierre dure noire. Musée égyptien du Louvre, nº I 1234, provenant de la coll. Clot-Bey. Photographie due à l'obligeance de M. Ch. Boreux. — Il semble bien que ce soit ce type-là, à peine un peu moins ventru, qui ait été schématisé par Petrie and Quibell,

pl. VIII, 31.

<sup>(1)</sup> C'est par erreur qu'en publiant pour la première fois (Spéc., p. 15, fig. 26-29) ces figures inédites, avec la gracieuse autorisation, obtenue par M. G. Mœller de la Deutsche Orient-Gesellschaft, nous avons attribué au Musée du Caire, les originaux, par assimilation avec deux figures très analogues parues dans les Mitt. d. D. Or.-Ges., n° 30, 1906, p. 15, fig. 14.

6. — « Vase en pierre des débuts de la période, le seul, à ma connais sance, décoré de représentations humaines. Coll. Petrie, University College à Londres... Dans ce vase, nous voyons deux têtes humaines, sculptées en relief sur la panse... la bouche indiquée par un trait horizontal fortement accentué, et les yeux au moyen de deux perles collées dans les cavités de la pierre ». [Capart, p. 427, fig. 64].

« Rien ne peut rendre, commente M. A. Moret [Au Temps des Pharaons, in-180 de 284 p., 16 pl. et 1 carte, Paris, Colin, 1908; v. p. 114] l'expression douloureuse de cette face qui se dégage confusément de la parse du vase; le regard des yeux ronds perce comme une vrille; la grimace de la bouche tordue raille impitoyablement; le vase semble hanté: une âme

déchue y pleure depuis si longtemps!»

7 (2/7). — Curieuse suspension égyptienne, à douze protubérances forées verticalement, des collections du British Museum, nº 30758. Photogra-

phie duc à l'aimable entremise de M. le Dr Allen Sturge.

8 (cnv. 3/10). — Vasc d'Abydos, en calcaire noir, veiné de calcite, rapporté par Lortet au Musée de Lyon en 1899. De forme ellipsoïdale, il a pour hauteur o m. 08, pour grand diamètre extérieur o m. 140, et à l'ouverture o m. 073. L'ayant remarqué à une époque où il était encore inédit, j'en dus la photographie à l'amabilité de M. Cl. Gaillard, actuellement directeur du Musée, qui a, de son côté, fait le juste honneur d'une publication à grande échelle à cette pièce extrèmement rare, unique même dans cette forme, avec ses anses tubulées placées verticalement. [Le Dr Lortet et C. Gaillard, La faune momifiée de l'ancienne Egypte et Recherches anthropologiques, t. II, 1907-1909, gr. in 4° de 336 p, 223 fig., IX pl., ex Archives du Muséum d'Hist. nat. de Lyon, t. X; v. p. 199, fig. 140].

Cette même forme se retrouve, au contraire, assez fréquemment avec la tubulure horizontale [Petrie, Naq., pl. XXXV, 67-68; Amélineau, II,

pl. XIV, 18].

Le seul cas de tubulure verticale que j'aie trouvé dans tout le catalogue du Muséc du Caire, le nº 14376, est d'entre les types archaïques de Quibell, pl. 54 et p. 257. La forme de la tubulure, placée sur le milieu d'une panse ovoïde, est d'ailleurs particulièrement massive, l'épaisseur des parois faisant ressortir l'étroitesse du trou. — Citons encore, sous réserves, (car les planches ne sont pas assez claires et le texte pas assez détaillé pour donner une certitude): W. M. Flinders Petrie [Tanis, Part II, Nebesheh (A M) and Defenneh (Tahpankes). The Egypt Explor. Fund, IV, 126 p., LI pl.; v. pl. XIX], deux petits vases qui paraissent avoir chacun deux tubulures verticales opposées. — Ed. Naville, Ahnas el-Medineh (Heracleopolis magna), Eg. Expl. Fund, XI, 1894, pl. XVIII, 6, un pot de Tukh el-Qaramus, qui semble avoir pour anse deux tubulures accolées.

9 (3/7). — Petit vase ornithomorphe de la collection égyptienne du Louvre, nº E, 10838, remarquable par là forme variée de ses quatre anses, dont les deux latérales sont des tubulures horizontales, l'antérieure simule un col d'oiseau stylisé et la postérieure une queue élargie. L'intention zoomorphe est mise hors de doute par le rapprochement de ce vase avec un autre du Musée du Caire, nº 11568 [Quibell, pl. 23; noté, par erreur, 11569; v. aussi Morgan, Egypte, II, p. 160, fig. 481], qui est monté sur pattes et a le cou parfaitement accentué. L'un et l'autre remontent d'ailleurs à l'époque néolithique. C'est à l'obligeance de M. Boreux que j'ai dù de pouvoir faire photographier pour la reproduire la pièce inédite du Louvre, que rend encore intéressante sa décoration peinte en motifs de

spirale [Cf. 10, 15]. — Une figuration ornithomorphe de même processus se trouve dans l'art chiriquien du Centre-Amérique, complétée, d'une part, par l'adjonction de deux pieds et la substitution aux tubulures latérales de plaquettes rectangulaires — vraies ailettes — et comme tronquée, d'autre part, par l'absence du cou, remplacé par un simple bouton. [Mac Curdy, p. 146, fig. 247].

# PLANCHE 32.

# Chine, Japon. (Musée\_Guimet).

- 1 (H. o.m. 31). « Vase fabriqué par Fouka-Gawa ». Galerie japonaise, vitr. 26, n° 282; glaçure bleue; deux petites anses tubulées, insuffisantes pour la préhension, à section bicannelée, trilobée. Un autre, presque semblable, est dans la même vitrine.
- 2 (H. o m. 32). Vase à couverte colorée en bleu-violet, grands feux de Chine. Galerie Chinoise, vitr. 2., nº 7040. De chaque côté de la naissance du col, de section carrée, sont attachées deux tubulures verticales jumelles.
- 3 (H. o m. 46). Vase à couverte jaune tigrée, grands feux de Chine; vitr. 2, nº 7017. Au col est accolée de chaque côté une tubulure verticale.
- 4 (H. o m. 275). Vase à glaçure craquelée vert d'eau, de la dynastie des Song (960-1260), couvert de plusieurs rangs réguliers de petites tubérosités et flanqué de deux grosses tubulures verticales. Galerie chinoise, vitr. 15, nº 7634.
- 5 (H. o m. 28). Vase à glaçure unie brun-olivâtre, portant sur les deux côtés du col, à section carrée, des tubulures verticales. Vitr. 17. Dynastie des Kien-Long, 1736-1796.
- 6 (H. o m. 22). Vase brun foncé de Rokoubéi, imitant un ouvrage compliqué de vannerie, jusqu'à l'anse, attachée aux bouclettes fines par l'intermédiaire d'anneaux. Galerie japonaise, vitr. 18, nº 843.
- 7 (H. o m. 40). Grand vase de porcelaine à décor bleu, reproduit pour montrer le mode d'enlacement par une garniture d'osier sur une surface même dénuée de toute saillie. Galerie japonaise, nº 8957, sur socle isolé.
- 8 (H. o m. 22). Vase chinois à décor bleu, de la dynastie Kien-Long (1736-1796). Vitr. 17, nº 7091.
- 9-11 (H. o m. 35; 0,24; 0,37). Vases blancs de Chine, vitr. 8, n s 7156, 6885, 8859, munis chacun de deux petites anses en forme de tête, percées horizontalement d'un trou très étroit, à la hauteur de la commissure des lèvres, ou aussi des oreilles, probablement pour le passage d'un anneau.
- 12 (H. o m. 18). Vase de bronze chinois, de section carrée, surface champ levée imitant une filigrane, porteur sur le col de deux petites tubulures verticales, comme 2, 4. Vitr. 29 (Confuciusisme) nº 546. Dans la même vitrine se trouve un autre vase de bronze, de forme bien moins simple: un haut cylindre droit sur une panse en ovoïde déprimé, montée sur haut pied, entourée de quatre oreilles verticales et flanquée sur le col de deux anses allongées en forme de lézard, alternant avec deux grosses tubulures verticales, tout à fait disproportionnées.

Ce n'est pas seulement sur bronze, mais aussi sur laques qu'a été utilisée la tubulure verticale.

Dans la salle spéciale du Musée Guimet, vitr. 24, toute une collection de « Boîtes à parfum » montre régulièrement aux extrémités du grand axe de l'ellipse aplatie de la boîte à compartiments superposés, de minces tubulures verticales, calculées pour se rejoindre en un seul long tuyau, par où passe le cordon par l'intermédiaire d'un coulant de suspension qui réunit tout l'ensemble à une agrafe discoïde de bronze ciselé, zoo-ou anthropomorphe

On le voit, la pratique de l'anse tubulée, quoique plus souvent contraire que favorable à l'esthétique, a été fréquente, à des époques très diverses, dans la céramique sino-japonaise, où il semblerait plutôt que la solidité de la pâte et la perfection de la cuisson eussent dû provoquer le développement de l'anse-poignée. Au lieu de cela, ce sont de singulières combi-

naisons de tubulures que nous allons encore citer.

Il y a au Musée de la Manufacture de Sèvres, vitrine 87, un grand flammé de Chine rouge et bleu (nº 3526, de la dynastie des Tsing), qui présente cette particularité d'avoir en guise d'anses deux petits éléments de « flûte de Pan » bitubulés, attachés verticalement de chaque côté du col, non pas contre la paroi, dans un plan tangent, mais en s'écartant d'elle normalement, dans un plan méridien.

Un grès japonais de Kioto, signé Ninséi, xvue siècle (nº 12382, vitr. 96) présente cette autre particularité, qu'ayant pour anses de chaque côté deux petites tubulures verticales accolées latéralement, l'une est placée un plus

haut que l'autre.

Enfin citons, pour sa singularité, une petite poterie déprimée de la vitrine 97, surface de révolution à section réniforme, paraissant complètement fermée, sauf un petit trou ombilical au fond d'une dépression supérieure infundibuliforme, comme dans certains crachoirs de nos hôpitaux, et flanquée d'une petite tubulure verticale, accolée latéralement, qui, se trouvant là seule, m'avait paru ne pouvoir être une anse, mais bien un goulot. Effectivement M. Papillon, conservateur du Musée, a bien voulu me faire savoir qu'il s'agit d'un petit ustensile coréen du xvine siècle, destiné à verser goutte à goutte l'eau pour broyer l'encre.

# PLANCHE 34.

#### Amérique précolombienne.

Toutes les photographies et tous les détails de cette planche, où sont réunis les types les plus caractérisés d'anses funiculaires des deux Amériques, sont dus à la grande amabilité avec laquelle M. Charles Peabody a bien voulu, dès le commencement de 1909, me documenter sur le sujet spécial qui faisait l'objet de mes investigations.

Toutes les pièces figurées appartiennent au Peabody Museum of Archæology and Ethnology de Harvard University, à Cambridge, Mass.

1 (1/4). — Vase, nº C/4383, d'un tumulus de N.-W. Chihwahua, Mexico, H. 16 cm. — « Les vases de cette forme et de cette provenance, où les perforations se voient quelquefois à 90° des anses au lieu d'être tout auprès, comme dans notre exemple, se rencontrent aussi, soit avec les unes sans les autres, soit sans les unes ni les autres. Les anses sont parfois si petites qu'on se demande si les trous n'ont pas eu un but substitutif, quoique, d'autres fois, disparues au milieu d'un décor à réminiscences de zoomor-

phisme stylisé, on voie encore leur place rappelée, pour mémoire, par la peinture ».

2 (2/9). — Vase nº 11226 d'un tumulus du S.-E. du Missouri où se rencontrent aussi les simples perforations de la paroi. H. 6 cm.

3 (2/9). — Vase nº 12922 d'un tumulus du S.-E. du Missouri. H. 7,5 cm. Ges perforations par paires ne sont pas rarcs. — Cf. 1, 12-14; 3, 9-14, etc.

4 (1/5). — Vase nº 55081, d'une sépulture de la vallée de Canca, à 100 milles de Manizales (Colombie). H. 15 cm. « La partie supéricure du col de cette bouteille représente une figure humaine, à oreilles représentées par de petites anses forées horizontalement, dont une seule subsiste. Peut-ètre la perforation n'était-elle destinée qu'à porter quelque ornement, comme c'est presque certainement le cas pour le vase suivant. »

- 5 (1/5). Vase nº 55086 (H 20 cm.) de même provenance, franchement anthropomorphe, où les trous percés dans les oreilles étaient vraisemblablement destinés à porter des boucles. - Il y a, à la galerie américaine du Musée Ethnographique du Trocadéro, un vase de la Nouvelle Grenade (anc. coll. Lemoine) ayant sur le goulot deux oreilles percées chacune aussi de deux trous superposés. Deux autres vases, de Colombie, très ressemblants à 5, portent un trou sous l'attache de chaque épaule, sans préjudice des deux de chaque oreille. L'un d'eux, nº 31875, très nettement féminisé, a été représenté par E. T. Hamy [Galerie américaine du Musée du Trocadéro, pl. XXX, 96; v. aussi nº 10862, pl. XLII, 119]. - Les statuettes mexicaines, d'un style si distinct, ont presque toujours aussi des trous percés sous les épaules [Seler, Mex., p. 312, fig. 366; p. 313, fig. 39, etc.] ou dans les oreilles [F. Luschan, Ueb. ein altes Grab an der Muendung des Casones (Mexico), Mitt. d. Anthrop. Ges. Wien, II, 1872, p. 153-162, pl. III; v. fig. 2]. — Cf. Hærnes, Urgesch., p. 510; v. aussi 20, 1-3; 26, 3-4; et Vert., p. 576-582, fig. 72-88, observations comparatives sur les urnes-figures prussiennes, étrusques, troyennes, sud-et nord-américaines.
- 6 (1/5). Vase nº 7911, d'un tumulus de Maraso, Brésil. H. 7 cm.; un autre exemplaire a été trouvé à Pacoval. « Les trous, ne pouvant avoir ici aucun rôle ornemental, étaient au contraire parfaitement disposés pour servir de points d'attache ».
- 7 (1/4). Grande cuillère à pot (nº 395 « Keam ») des « cliff houses », habitations rupestres, grottes artificielles de l'Arizona. « Des trous de cette sorte se voient fréquemment sur les manches creux afin d'en empêcher l'éclatement pendant la cuisson. Si le potier en a mis deux, c'est sans doute par raison de symétrie. » Cf., pour les trous d'évent, 18, 6; 22, 1; 33, 1. Et pour le trou de suspension du manche, tantôt horizontal, tantôt vertical: 20, 9-11; Holmes, Puebl., 327, fig. 299, etc.
- 8 et 9 (1/5). Vases, n°s 54999 et 55021, d'anciennes sépultures de Manizales (Colombie). H. 10 et 7, 5 cm. « Cas curieux de doubles anses perforées parallèlement à la courbure méridienne de la panse. Peut-être la corde de suspension passait-elle sous le fond du vase. Cependant, sur 9, des traces d'usure du fond attestent qu'il a dû être aussi souvent posé ».
- 10 et 11 (1/4). Poteries des Cliff Houses de l'Arizona, n°s 489 et 513 « Keam ». « Cas plutôt rares, mais bien typiques, d'anses tubulées à perforation parallèle à la ligne de grande pente des parois; mais, pour 10, la force de ces anses semble mal proportionnée au poids du vaisseau plein. Peut-être n'étaient-elles que la répétition machinale d'une survivance ou d'une suggestion atavique ». Sans doute la remarque de M. Peabody est parfaitement juste et la jugerions-nous encore mieux telle en

voyant l'objet, au lieu de sa photographie. Cependant les exemples sont si fréquents, d'une telle apparence de disproportion qu'il y a plutôt lieu de croire que, soit dans le mode d'enlacement des liens, soit dans les circonstances d'emploi du vase, l'homme d'avant les métaux savait trouver quelque utilité à ces appendices tubulaires, que nous retrouvons pareils de l'Est à l'Ouest du vieux continent, du Nord au Centre du Nouveau.

- **12** (1/5). Vase, nº 8498, d'un tumulus à incinération de Chancay (Pérou). H. 6,5 cm. « Véritables anses perforées verticalement. Quatre autres boutons imperforés, répartis régulièrement sur la panse, sont peutêtre la représentation conventionnelle des membres d'un animal ». Cependant, si l'on remarque que de telles proéminences ne laissaient pas que d'avoir leur utilité pour l'enlacement horizontal du vase, et qu'on les retrouve souvent avec un but purement ornemental dans les circonstances les plus diverses (cf. **6**, **2**), peut-ètre inclinera-t-on à ne pas leur en attribuer d'autre, même au pays où fut poussé à son extrême le symbolisme de la stylisation zoo-ou anthropomorphique.
- 13 (2/9). Vase, nº 14039, d'une tombe en pierres de Tennessee. H. 7 cm. « Quoique ee vase fasse partie de la catégorie de ceux qui représentent sous une forme conventionnelle des animaux, il est clair que les trous, qui se répètent aux deux extrémités, ne peuvent être regardés comme faisant partie de la décoration pour figurer les yeux du poisson représenté ». Les vases de la vallée moyenne du Mississipi, qui imitent plus ou moins schématiquement des poissons ou des batraciens, ont toujours des trous ainsi placés près de l'ouverture dorsale, soit deux, soit quatre [Holmes, Abor., pl. XXIII].
- 14 (2/9). Vase nº C/1419, d'une incinération d'Ometcpe, Nicaragua. H. 5 cm. « Véritable anse forée verticalement, saillant horizontalement de 2 cm. et montrant à la cassure une longueur de trou de 1 cm. ».

# PLANCHE 36.

Bas-Pérou.

[Tout à environ 2/11, sauf d, n: à 2/7 et o, p: 2/9].

Poteries péruviennes de la collection Berthon, photographiées au Trocadéro au moment de leur exposition en janvier 1909. A remarquer comment, dans presque toutes, le trou funiculaire est pris sur l'ornementation même, dont il fait partie, sans la déranger. Mais il n'est pas du tout commun, et nous nous félicitons d'autant plus du choix des figures présentées, que presque aucun exemple de cette catégorie ne se rencontre dans les vingt-quatre planches du très important, quoique trop sommaire, rapport, que vient de publier l'auteur de ces magnifiques récoltes. [Capitaine Paul Berthon, Etude sur le Précolombien du Bas-Pérou, Nouvelles Archives des Missions scientifiques, n. s., fasc. 4, 1911, p. 53-76, 20 fig., XXIV pl.; v. pl. XIII, XVIII, XVIII].

a (nº 747). — Poterie d'Ica, doublement remarquable par l'addition à une grande poignée de préhension et aux deux appendices, figurant les oreilles, de deux bouclettes massives, percées de trous filiformes, appendues sous la lèvre déversée du rebord.

b (nº 1549). — Huaco de Nazca, d'un type qui, n'était le décor, pourrait être pris pour une des formes communes du Vieux Monde. Cf. 2, 2,

- 169 - Pl. **36** 

c (n° 982). — Bouteille d'Ica, curieuse par le rejet des « oreilles » plus bas que le nez, commandé par la forme pendante des bouclettes funiculaires supérieures, qui ont été ajoutées malgré la présence de deux larges anses de préhension vers la base de la panse. Ces deux « petits anneaux évidés qui viennent s'accrocher symétriquement sous la bouche même du vase » comme dit Hamy, sont de règle dans ces vases en forme d'aryballes, dont il y a de nombreux spécimens de diverses tailles au Trocadéro (n° 4025 6095, etc.), remarquables aussi par le petit bouton saillant qu'ils portent juste en-dessous du col, auquel une entaille horizontale, sous deux petites fossettes, donne un vague aspect de masque. [Hamy, pl. XXXVIII].

Comment ne pas signaler à cette occasion l'extraordinaire ressemblance que présentent avec ces poteries anthropomorphes certains vases préhistoriques de Chypre, tels que le nº 10699¹, vitr. I, du musée de Sèvres ? Les aryballes corinthiens du Louvre, trouvés en Italie (salle E, vitr. D) ont leur bouclette, parfois sans pendant, attachée habituellement au col, plutôt qu'appendue à la collerette discoïde.

Il y a aussi au musée de Sèvres, vitrine 97, un vasc coréen verdâtre à col très élancé qui porte deux bouclettes verticales opposées, juste sous l'ouverture

d, e, f, h (n°s 552, 693, 619, 687). — Poteries de la région de Lambayèque, affectant des formes animales ou végétales, souvent combinées et très finement rendues, ainsi que le montre le vase f, produit de la civilisation Chimu. Mais il ne faudrait pas croire, d'après ces exemples sélectionnés, que le trou funiculaire y soit commun; il y est au contraire plutôt rare. Et cependant, c'est là que nous avons trouvé le seul exemple de trou directement percé dans la paroi, sur le n° 525, représentant un fauve accroupi, la tête relevée au-dessus de l'ouverture, pratiquée au milieu du dos, et percée horizontalement, vers le milieu de son pourtour postérieur, d'un petit trou, destiné sans doute, à attacher un couvercle plutôt que le vase lui-même.

g (N° 534). — Poterie d'Ica.

i (Nº 507). — Céramique de Huacho. Période post-Tiahuanaco, à décor en relief champlevé.

m (N° 561). — Forme jumelée, ce qui est assez fréquent dans la poterie de la région de Lambayèque. Ce sont les oreilles, ici, qui fournissent les anses latérales percées.

Il y a au Trocadéro (nº 53444, vitr. IX) un autre vase jumeau qui présente le contraste d'une structure relativement simple du corps, formé de deux petites bouteilles à panses sphériques soudées au point de contact, et à hauts goulots cylindriques verticaux réunis peu en dessous des orifices, par un autre cylindre droit horizontal, avec l'obturation originale du goulot de droite, formée par une sorte de petit lézard (sans doute un armadillo?) très bien moulé, sous la queue duquel, ainsi qu'entre les pattes de devant, ont été ménagés des trous funiculaires. Pourquoi deux, si ce n'avait été que pour retenir un bouchon zoomorphe amovible, rétablissant la symétrie avec le bouchon fixe?

Passe, pour les deux bouclettes qui jouent le rôle d'oreilles de part et d'autre de la figure ébauchée au bas du goulot de m. Mais lorsque cette anse tubulaire en demi-cercle, surmontée d'un manche droit faisant fonction de goulot, occupe une position différente sur les mille formes extraordinaires imaginées par l'art péruvien, c'est dans les angles de raccordement du goulot droit avec le grand arc, que sont placées les bouclettes

(nº 23471, etc.). Souvent il n'y en a qu'une. C'est le cas pour le nº 21457, où cependant un buste émergeant de la face supérieure du récipient cubique semblait rendre inutile, autant que dans le silvadores 192,3, par la double perforation de chacune de ses orcilles, le trou à ficelle ménagé derrière le manche saillant planté sur la grande anse courbe verticale attachée à la face postérieure du cube. Le même dispositif se retrouve sur les nºs 20678, 21056. Quelquefois la simple bouclette est remplacée par un tout petit animal grimpeur, singe ou lézard: nºs 2802, 6992, 7069, 21076. On retrouve cela sur certains vases de El Angel (Equateur) de la Mission Rivet. Quelquefois l'animalcule forme anse à double ouverture (anse en B des Allemands: v. Vertic, fig. 107 du t.-à-p.). Quelquefois le trou se place de la manière la plus inattendue (nº 2468 du Trocadéro). Parfois les bouclettes descendent sur la panse, au niveau du bouton formé par la petite tête habituelle (nºs 9684, (2418², 2868), et cela, même lorsqu'il y en a déjà deux au haut du col (nºs 1263 a, 1899, 1900, etc).

n (N° 2367). — Poterie grossière de la période Chimu ou Incasique des environs de Lima. Sans cette ornementation anthropo-batracoïde, obtenue par de simples mamelons fendus d'un coup d'ongle. que nous avons trouvée encore, répétée à deux hauteurs, sur le col et la panse de la bouteille à fond rond n° 2458, cette forme si primitive de sphère tronquée, flanquée de deux tubulures verticales, pourrait être identifiée avec celle que nous avons retrouvée dans toutes les parties du Vieux-Monde et c'est à ce titre que nous en avons fait figurer le profil (9, 21), à côté de eeux des formes moyennes, bretonnes, etc. Cet exemplaire constitue d'ailleurs une exception au milieu d'une quantité d'autres similaires, mais munis de petites anses ordinaires, horizontales ou verticales, ou encore d'ailettes horizontales imperforées, qui d'ailleurs sont rarement plus de deux et jamais trois, mais pas toujours symétriquement opposées.

Dans cette même poterie se rencontrent fréquemment (nº 2523, 9601, etc.) les petits flacons plats à profil circulaire, surmontés d'un col cylindrique, avec deux bouclettes à la jonction, tels qu'on les voit foisonner dans toute la céramique orientale de la Méditerranée.

Enfin c'est à cette céramique que doit se rattacher la petite fiole très grossière n° 2349 du Trocadéro, qui montre, sur le côté droit, prolongeant l'ovoïde allongé de la panse, un essai manqué de figuration de visage. Et c'est ce qui explique que les deux petites anses qu'on voit plus bas, représentant, avec leurs pertuis horizontaux. de véritables oreilles tombées, soient décentrées, comme nous avons vu que c'était la règle pour les urnes-figures du Brandebourg, et contrairement à la règle de symétrie qui est le plus souvent appliquée ici, lorsque d'autres bouclettes supérieures le commandent.

o (Nº 2178). — Poterie en forme de citron. — Cf. nº 21 079, vitr. VII du Trocadéro.

p (N° 742). — Petit gobelet, finement décoré, des poteries d'Ica, portant, en dessous de son rebord gracieusement évasé, deux paires opposées de trous relativement grands.



# LISTE RÉFÉRENTIELLE DES AUTEURS

cités en abrégé dans le texte.

- E. AMÉLINEAU, Les nouvelles fouilles d'Abydos, 1895-6, in-4°, 308 p., 85 fig., XLIV pl., Ранія, Leroux; 2° Сатрадпе, 1896-7, 327 р., nombr. fig., XXIV pl., (1902); 3° Сатрадпе, 1897-8, 740 р., nombr. fig., LII pl., (1904-5).
- G. B. AMERANO, Dei vasi colorati e dipinti a disegni geometrici delle caverne del Finale (Liguria), Bull. di Paletnol. ital., XVII, 1891, p. 91-103, pl. IX.

FERD. FREHERR VON ANDRIAN, Praehistorische Studien aus Sicilien, in-8°, 89 p., plus. fig., VIII pl., Berlin, Wiegandt, 1878.

EDWARD R. AYRTON AND W. L. S. LOAT, Predynastic Cemetery of El Mahasna, The Egypt. exploration Fund, XXXL, 1911, 39 p., XXXVIII pl.

Rudolf BAIER, Thongefässe aus der Steinzeit auf der Insel Rügen, Verhandl. Berl. Ges., 1896, p. (350)-(362), 20 fig.

Bela Balazs, Les trouvailles de la station préhistorique à Tibold-Darócz, comté de Borsod, I et III (en hongrois), Archeol. Ertes., XXV, 1905, p. 407-415, 2 fig., et XXVII, 1907, p. 247-266, 49 fig.

F. BARNABEI, Dei fittili scoperti nella necropoli di Narce, Mon. antichi, IV, 1905, col. 165-320, fig. 71-165; pl. VI-VIII de l'atlas in-f°.

HILARION BARTHETY, Le « Castella » de Laroin, Basses-Pyrénées, Bull. Soc. des Sc., L. et Arts de Pau, (2), XXXI, 1904, p. 189-199, 14 fig.

G. BERSU, Ein neotithisches Dorf bei Höhnheim, II. Wohngruben, Anzeig. f. Elsäss. Altertumskunde, II, 1910, p. 78-87, fig. 92-102.

W. von BISSING, Steingefässe; Einleitung und Indices. Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire (n° 18065-18793), 1907, 173 p., XIII pl.

Chr. BLINKENBERG (trad. E. Beauvois), Antiquités prémycéniennes. Etude sur les anciennes civilisations de la Grèce, Mémoires de la Soc. roy. des l'Antiquaires du Nord, (n¹¹e s¹e) 1896-1901, p. 1-69, 14 fig.

ERIC BLUME, Trakische Keramik in der Provinz Posen, Mannus, IV, 1912, p. 75-90, 23 fig., pl. VIII-XIII.

ERICH BOMAN, Antiquités de la région Andine de la République Argentine et du désert d'Atacama, Mission scientif. G. de Créqui-Montfort et E. Sénéchal de la Grange, gr. in-8°, 948 p., 73 fig., LXXXIII pl., 3 cartes, en 2 tomes; Paris, imp. nat., 1898.

G. BONI, Foro romano. Esplorazione del sepolcreto, 4º rapporto, Notiz. d. Scavi, II, 1905, p. 143-193, 81 fig.

PROFESSORE EDOARDO BRIZIO, La Grotta del Farnè nel comune di San Lazzaro presso Bologna, Memor, d. Acc. d. Sc. d. Istit. di Bologna, (4), IV, 1882, p. 3-50, III pl. [Farn.]

E. BRIZIO, La necropoli di Novillara, Monum. antichi, V, 1895, col. 85-438, 78 fig., pl. V-XIV. [Nov.]

BUSCHAN, Funde in Schlesien u. Posen, Verhandl. Berl. Ges., 1888, p. (151)-(154), 15 fig.

JEAN CAPART, Les débuts de l'art en Egypte, Annales de la Soc. d'Archéologie de Bruxelles, XVII, 1903, p. 169-185 d, 351-476; XVIII, 1904, p. 65-191, 191 fig.

EMILE CARTAILHAC, Monuments primitifs des îles Baléares. Miss. scient. du Min. de l'I. P., gr. in-4°, 80 p., 82 fig. et alb. de 51 pl.; Toulouse, 1892. [Bal.]

ID. — Les âges préhistoriques de l'Espagne et du Portugal, gr. in-8°, 348 p., 450 fig., 4 pl.,; Paris, Reinwald, 1886. [Esp.]

J. L. ČERVINKA, Sur les familles de squelettes accroupis, (en tchèque). Moravské starozitnosti, II, 1908, env. 400 p., 120 fig., 80 pl. et 16 cartes.

PAUL DU CHATELLIER, La poterie aux époques préhistorique et gauloise en Armorique, in-4°, 60 p., 17 pl., RENNES, Plihon, 1897. [Armor.]

ID. — Oppidum de Castel-Meur en Cleden (Finistère), L'Anthropologie, I, 1890, p. 401-412, 20 fig. [Castel.]

GAETANO CHIERICI, Villaggio dell' età della pietra nella prov. di Reggio dell Emilia, Bull. di Paletnol. it., III, 1877, p. 1-12, pl. I.

- V. V. CHWOÏKO, L'âge de la Pierre du Dnieper moyen. Fouilles sur l'emplacement des nºº 59 et 61 de la rue Cyrit à Kiew, Trav. du XIº Congr. Archéol. (Kiew, 1899), p. 736-812, 96 fig., pl. XVI-XXVII.
- Dr G. de CLOSMADEUC, La céramique des dolmens dans le Morbihan, Revue archéol., XI, 1865, p. 257-262, pl. VI-VII.
- G. A. COLINI, La civiltà del bronzo in Italia. II, Sicilia. Bull. Pal. it., XXX, 1904, p. 155-199, fig. 1-23; p. 239-304, fig. 24-101; et XXXI, 1905, p. 18-70, fig. 102-167.
- ID. Geramica neolitica della grotta all' Onda nelle Alpi Apuane, Lucca, Bull. Paletn. it., XXVI, 1900, p. 196-202, fig. 110-111, pl. VI-VII. [Onda]
- In. Le scoperte archeologiche dell dott. C. Rosa nella valle della Vibrata e la civiltà primitiva degli Abruzzi e delle Marche, II. Elà neolitica, Bull. Paletn. it., XXXIII, 4907, p. 100-180 et 193-224; 13 fig., pl. V-XXI. [Vibr.]
- G. A. COLINI E R. MENGARELLI, Grottaferrata, Necropoli di villa Cavaletti, Att. r. Acc. Lincei (5) X, 1902, Not. d. Scavi, p. 135-198, 112 fig.

Francesco COPPI, Monografia ed iconografia della terracimiteriale o terramara di Gorzano, ossia monumenti di pura archeologia, gr. in-4°, Modena, Cappelli, I, 1871, 104 p., 34 pl.; II, 1871, 116 p., XXXII pl. dessinées par Giovanni Coppi.

[Gorz.]

In. — Nuova scoperta archeologica nella terranara di Gorzano, Atti d. r. Acc. di Sc. di Torino, XIV, 1878-9, p. 529-544; pl. IV-VI. [Nuov. Gorz.]

CH. COTTE, Sur les poteries de l'abri de la Font-des-Pigeons à Châteauneuflès-Martigues. Bull. Soc. archéol. de Provence, I, 1904, p. 54-60.

Arsenio CRESPELLANI, Del sepolcreto e degli altri monumenti antichi scoperti presso Bazzano, Modena, 1875.

V. DANILEVITSCH, Fouilles de Kourganes près de Boudi et Beresovski, gouv. de Kharkov (en russe), XII° Congr. arch. russe (Kharkov, 1902), T. I, 1905, p. 411-433, 56 fig., pl. XIX.

JOSEPH DÉCHELETTE, Essai sur la chronologie préhistorique de la péninsule ibérique, Rev. archéol., XII, 1908, p. 219-265, 390-415 et XIII, 1909, p. 15-38, 23 fig.

Wilhelm DOERPFELD, Alfred GOETZE, Hubbrt SCHMIDT, etc.—Troja und Ilion, Ergebnisse der Ausgrabungen in den vorhistorischen u. historischen Schichten von Ilion, 1870-1894, 2 tomes in-4°, 652 p., 471 fig., 68 pl. intercalaires («Beilagen») et VIII plans. Athènes, Beck et Barth, 1902. [Tr. u. I.]

H. DRAGENDORFF, Theraeische Graeber, Thera, II, 1903, gr. in-4°, 328 p. 521 fig., 5 pl.

FERDINAND DUEMMLER, Mittheilungen von den griechischen Inseln: III, Reste vorgriechischer Bevölkerung auf den Kykladen; IV, Aelteste Nekropolen auf Cypern, Mitt. d. K. D. Arch. Instit., Athenische Abt., XI, 1886, p. 15-46, II plintercalaires (Beil.); p. 209-262, III Beil., et p. 445.

ULYSSE DUMAS, Des temps intermédiaires entre la pierre polie et l'époque romaine, Bull. Soc. Préhist. fr., VII, 1910, p. 122-136 et 186-197, 6 fig.

R. DUSSAUD. La civilisation préhellénique dans les Cyclades, Rev. Ec. Anthrop., XVI, 1906, p. 105-132, fig. 36-54. [Cycl.]

In. — L'île de Chypre, particulièrement aux âges du Cuivre et du Bronze, Rev. Ec. Anthrop., XVII, 1907, p. 145-180, fig. 53-74 et p. 181-212, fig. 75-94.

[Chypre]

LE DR. FAUDEL ET LE DR. BLEICHER, Matériaux pour une étude préhistorique de l'Alsace, 4° publication : l'Age du Bronze en Alsace, Bull. Soc. Hist. natur. de Colmar, 1883-5, p. 235-358, XV pl.

E. FOURNIER ET J. REPELIN, Recherches sur le Préhistorique de la Basse-Provence, Annales Fac. Sc. de Marseille, XI, 1901, p. 165-228, VIII pl., 1 carte.

ETTORE GABRICI, Bo/sena; Scavi nel sacellum della dea Nortia sul Pozza-rello, Monum. antichi, XVI, 1906, col. 169-240, 48 fig.

F. GAILLARD, Le dolmen du Roch'parc Nehué, près St Jean à Riantec; 'ouilles du 18 septembre 1888, Bull. Soc. Anthrop. de Paris, (3) XII, 1889, p. 193-196.

René GALLES, Fouilles du tumulus du Moustoir, Carnac, Revue archéol., t. XI, 1865, pl. VI-VII et t. XII, 1865, p. 45-29, pl. XIII-XV.

Bartolomeo GASTALDI, Nuovi cenni sugli oggetti di alta antichità trovati nelle torbiere e nelle marniere dell' Italia, Torino, 1862.

- J. E. GAUTIER ET G. LAMPRE, Fouilles de Moussian, Mém. de la Délégation en Perse de M. J. de Morgan, VIII, 1905, p. 59-145, fig. 94-308, pl. VII.
- A. VAN GENNEP, Etudes d'Ethnographie algérienne. III. Les poteries Kabyles, Revue d'Ethnogr. et de Sociologie, II, 1911, p. 276-331, fig. 6-24, pl. XVII-XXII.

GHERARDO GHIRARDINI, Corneto-Tarquinià, Atti d. Acc. d. Lincei, Mem. cl. sc. mor., ecc. (3), IX, 1880-1, p. 453-482, pl. I; (3) X, 1881-2, p. 254-333, pl. I-III.

- B. A. GORODZOW, Résultat des recherches dans le district d'Isoumsky, département de Kharkov, en 1901 (en russe). XII° Congr. Archéol. Russe, (Kharkov, 1902), t. I, 4905, p. 174-340, 49 fig., pl. I-XVIII.
- A. GOETZE, Das neolithische Gräberfeld von Walternienburg (Kr. Jerichow I), Jahreschr. f. d. Vorgesch. d. sächs.-thüring. Länder, X, 1911, p. 139-166; pl. XV-XX. Résumé dans Praeshist. Ztschr., IV, 1912, p. 113-118, 3 fig., pl. 4-8.

In., Die Gefässformen u. Ornamente der neolithischen Schnurverzierten Keramik im Flussgebiete der Saale, Inaug. Dissert. d. phil. Fak. zu Iena, 1891, in-8°, 72 p., 2 pl. [Saale]

ID. — Tr. u. I. (v. DOERPFELD).

A. GOETZE, P. HOEFER U. P. ZSCHIESCHE, Die vor-und frühgeschichtlichen Altertümer Thüringens, gr. in-8° carré, XI, 406 p., XXIV pl., Würzburg, Curt Kabitzsch, 1909.

A. GOTTWALD, Les stations habitées et sépultures des champs d'urnes aux environs de Prostejov (en tchèque), Pravek, IV, 1908, p. 66-73, 7 fig., pl. II.

Georges GOURY, L'enceinte d'Haulzy et sa nécropole, Les Etapes de l'Humanité, I, fasc. II, 1911, 128 col., 29 fig., 4 pl.

A. GÜNTHER, Zur Entstehung-u. Besiedlungsgeschichte des Neuwieder Beckens, Mannus, II, 1910, p. 33-57, 17 fig., pl. V-IX.

JOSEPH HAMPEL, Trouvailles de l'age du Bronze en Hongrie, Gongr. internat. d'Anthrop. et Archéol. préhist., VIIIº session, Budapest, 1876; t. II, 1878, xvi-108 p., CXXVII pl. contenant 1300 fig.

JAKOB HEIERLI, Die Chronologie in der Urgeschichte der Schweiz, Festgabe auf d. Eræffnung d. Schweiz. Landesmus. in Zürich, am 25 Juni 1898, p. 45-81, 9 fig., VI pl. [Chronol.]

ID. — *Pfahlbauten, IX. Ber.*, Mitt. d. antiquarischen Ges. in Zürich, XXII, 1888, p. 33-98, XXI pl.

THEODORE WOOLSEY HEERMANCE AND GEORGE DANA LORD, Pre-mycenaean graves in Corinth, Americ. Journ. of Archaeol., (2) I, 1897, p. 313-332, 19 fig.

F. HERTLEIN, P. REINECKE u. U. DUERST, Die Grabungen auf dem Hesselberg bei Wassertrüdingen im Spätsommer 1907, Jahresber. d. Histor. Ver. f. Mittelfranken, LV, 1907, p. 79-80, 3 fig.

J. HEYDECK, *Pfahlt auten in Ostpreussen*, Sitzsb. d. Altertumsges. Prussia, Hft. XXII, 1900-1904, p. 194-202, pl. XVIII-XXXII.

D' MORIZ HOERNES, Ausgrabungen auf dem Castellier von Villanova am Quieto, in Istrien, Mitt. anthr. Ges. in Wien, XXIV, 1894, p. 155-183, fig. 125-222.

Moriz HOERNES, Urgeschichte der bildenden Kunst in Europa, von den Anfängen bis um 500 vor Chr., gr. in-8°, 709 p., 203 fig., 34 pl.: Wien, Holzhauser, 1898.

[Urgesch.]

WILLIAM H. HOLMES, Aboriginal Pottery of the Eastern U.-S., Annual Report of the Bureau of Ethnology to the Secr. of the Smithsonian Institution, XX, 1898-'99, p. 1-237, fig. 1-79, pl. 1.-CLXXVII; WASHINGTON, 1903. [Abor.]

In. — Ancient Pottery of the Mississipi Valley, Annual Report of the Bur. of Ethnol., IV, 1882-'83, p. 361-416, fig. 361-463. [Miss.]

ID. — Pottery of the Ancient Pueblos, Ibid., p. 257-366, fig. 210-360. [Puebl.] ARTURO ISSEL, Note paletnologiche sulla collezione del Signor C. B. Rossi, Bulletino di Paletnologia italiana, vol. XIX, 1893, p. 1-17 et 57-92; pl. I-VII.

KARL HERMANN JACOB, Die Funde auf der Marien höhe (Leipzig-Südost), Jahrb. d. städt. Mus. f. Vælkerk. z. Leipzig, III, 1908-9, p. 123-130, 32 fig., pl. XI-XV.

G. JÉQUIER, Fouilles à Suse. Travaux de l'hiver 1898-9, Délégation en Perse de M. J. de Morgan, I, 1900, p. 113-138, fig. 177-359, pl. V-VIII.

J.-A. JIRA, Poterie néolithique peinte de Bohême (en tchèque), Pravek, VI, 1910, p. 66-85, 17 fig., pl. III-V.

ID. — Céramique du Nord et de la Thuringe (en tchèque), Pravek, VI, 1910, p. 162-206, pl. IX-XV. [Nord.]

KADA ELEK, Bronzkori urnatemető Vatyán (Pest. M.), Archeol. Ertesitő, XXIX, 1909, p. 124-130, 3 pl.

Dr Ferdinand Keller, *Pfahlbauten*, *III. Bericht.*, 1860, Miltheil. d. Antiquar. Ges. in Zürich, XIII, 1858, 116 p., plus. fig., VII pl. — *V. Ber.*, Id. XIV, 1863, p. 131-188, XVI pl. — *VI. Ber.*, 1866, Ibid., XV, 1866, p. 243-320, XVII pl. — *VII. Ber.*, 1876, Ibid., XIX, 72-x11 p., XXIV pl. — *VIII. Ber.*, 1879, Ibid., XX, 58-IV p., VIII pl.

Antoine KERAMOPOULLOS, Sépultures mycéniennes à Egine et à Thèbes (en grec), Ephim. archaiol. (2) XXVIII, 1910, col. 177-252; 28 fig.; pl. 4-10.

Gustav u. Alfred KOERTE, Gordien, Ergebnisse der Ausgrabung im Jahre 1900, Jahrbuch d. K. Deutsch. Archäol. Instit., V. Ergzsb., 1904, in-4°, 240 p., 235 fig., 10 pl., 3 annexes.

GUSTAV KOSSINNA, Urfinnen u. Urindogermanen, III, Mannus, II, 1910, p 59-108, 70 fig., 1 carte [Urf. III]

G. LAMPRE, Travaux des tranchées nºs 7 et 7 a. Mémoires de la Délégation en Perse de M. J. de Morgan, I, 1900, p. 100-110, fig. 145-176, pl. III-IV.

Louis LARTET, Poteries primitives, instruments en os et silex laillés des cavernes de la vieille Castille (Espagne), Rev. Archéol., XIII, 1866, p. 114-135, pl. III-IV:

HANS LEHNER, Die neolithische Festung bei Mayen in der Eifel, Bonner Jahrbücher, Hft. 119, 1910, p. 206-229, 15 fig., pl. IV-XI.

LINDENSCHMIT (puis L. LINDENSCHMIT Sohn, 1900; puis Direktion des Roem.-Germ. Centralmuseums in mainz, 1911). Die Alterthümer unserer heidnischen Vorzeit, in 40, t. I, 1858; II, 1870; III, 1881; IV, 1900; V, 1911.

Fr. LIPKA, La station habitée de Boskovice (en tchèque), Pravek, IV, 1908, p. 167-174, 5 fig. III pl.

J. LOTH, Les vases à quatre anses à l'époque préhistorique dans la péninsule armoricaine, Revue des Etudes anc., X, 1908, p. 175-189, 7 fig.

George Grant MacCURDY, A study of Chiriquian Antiquities, Memoirs of the Connecticut Acad. of Arts a. Sciences, vol. III, mars 1911, in-4°, 250 p., 348 fig., XLIX pl.

- D. RANDALL MACIVER AND A. C. MACE, El Amrah and Abydos, 1899-1901, The Egypt explor. Fund, XXIII, 1902, 108 p., LVIII pl.
- A. P. MADSEN, Gravhoje og Gravfund fra Stenalderen i Danmark, in-f°, 38 p., L pl., Kjobeuhavn, 1896.
- G. MARAGHIANNIS, Antiquités créloises, Première série, L pl., Candif, 1912. Texte de L. Pernier et G. Karo, iu-4° obl., xxiv p., 1 pl. [I]
- ID. Ibid, Deuxième série, L pl., CANDIE, s. d., Texte de G. KARO, in-4° obl., XVII D. [H]

DR. CARLO MARCHESETTI, I. Castellieri preistorici di Trieste e della regione Giulia, Atti d. Museo civico di Storia natur., (n. s.), IV, 1903, 206 p., 23 pl., et carto.

Lucio MARIANI, Aufidena, ricerche storiche ed archeologiche nel Sannio settentrionale, Monum. Antichi, X, 1901, col. 225-638, 100 fig., pl. VI-XV. [Aufid.] Id. — Antichità cretesi, Mon. antichi, VI, 1895, col. 153-348, 92 fig., pl. VI-XII.

Dr Louis de MARTON, Dernières fouilles dans le Cimetière du Haut-moyenage à Abony, Comté de Pest (en hongrois), Arch. Ertes., XXIV, 1904, p. 303-318, 94 fig., 1 pl.

- M. MAYR, *Askoi*, Jahrb. d. k. deutsch. arch. Institut, XXII, 1907, p. 207-235, 34 fig.
- F. MAZAURIC, G. MINGAUD ET L. VEDEL, La Grotte de Meyrannes (Gard), Bull. Soc. d'Etude des Sc. naturelles de Nimes, XXI, 1903, p. 52-70, pl. I-V.

JAMES MILN, Dolmens de Mané-er-Gongre et Mané-er-Gragueux, Bull. Soc. Polymath. du Morbihan, 1881, p. 3-13, V pl. [Dolm.]

Georg MOELLER, Ausgrabung der deutschen Orient-Gesellschaft auf dem vorgeschichtlichen Friedhofe bei Abusir el-Meleg im Sommer 1905, Mitt. d. Deutsch. Orient-Ges. zu Berlin, n° 30, mai 1906, p. 1-28, 28 fig.

[Ab. 1903]

In., Ausgrabung bei Abusir el-Meleq 1906, Mitt. Orient-Ges., nº 34, p. 2-13, fig. 1-10. [Ab. 1906]

O. MONTELIUS, La civilisation primitive en Italie depuis l'introduction des métaux. Première partie. Fibules et Italie septentrionale. Texte, 1895, v1 p. - 548 col., nombr. fig., pl. I-XXI et 1-113. — Deuxième partie. Italie centrale. Texte provisoire, 1904, 18 col., pl. 114-383. Explication des planches 114-249, 1910, col. 549-1024, nombr. fig.

NICOLÒ MORELLI, Relazione sugli scavi eseguiti nella caverna Pollera, situata nel Finalese, prov. di Genova, Atti Acc. Lincei (4) IV, 1888, Not. d. Scavi, p. 78-110, pl. I-II.

In. — Iconografia della preistoria ligustica. I, Età proloistorica e neolitica. Att. d. r. Univ. di Genova, XVI, 1901. [Icon.]

J. DE MORGAN, Les premiers âges des métaux dans l'Arménie russe, Mission scientif. au Caucase, gr. in-8°, 1, 1889, 232 p., 215 fig., VII pl. [Arm.]

In. — Recherches sur les origines de l'Egypte. L'Age de la Pierre et les Métaux. I, 1896, 282 p., 604 fig., XI pl. coul.; — Ethnographie préhistorique et tombeau royal de Négadah, II, 1897, 396 p., 866, 66 fig. [Eg. I, II]

H. DE MORGAN, Recherches au Talyche Persan, en 1901, Délégation en Perse, Mémoires publiés par M. J. DE MORGAN, VIII, 1905, p. 251-341, fig. 336-834, pl. XVII et 1 carte. [Tal.]

A. DE MORTILLET, Supports de vases néolithiques, Revue de l'Ec. d'Anthrop., XI, 1901, p. 363-372, fig. 415-422.

Angelo MOSSO, Villagi preistorici di Caldare e Cannatello presso Girgenti, Monum. antichi, XVIII, 1908, col. 573-684, 53 fig., VII pl. [Cannat.]

In. — La necropoli neolitica di Molfetta, Monum antichi, XX, 1910, col. 257-352, 74 fig., V pl. [Molf.]

In. — Stazione preistorica di Coppa Nevigata presso Manfredonia, Monum. ant., XIX, 1909, col. 305-395, 3 fig., XIII pl. [Nev.]

In. — Ceramica neolitica di Phæstos, vasi dell' epoca minoica primitiva, Monum. antichi, XIX, 1909, col. 141-223, 48 fig., II pl. [Phæstos]

MATTHAUS MUCH, Bericht ueb. d. Pfahlbau-Forschungen im Mondsee, Mitt. d. Anthrop. Ges. in Wien, 11, 1872, p. 203-6, 322, 1 pl.; IV, 1874, p. 293-308; VI, 1876, p. 161-194, IX pl.

H. MÜLLER, Découverte et fouille d'une station préhistorique à Saint-Loup (Isère), A. F. A. S., XXXIIIe sess. (Grenoble, 1904), p. 1012-1026, pl. V.

Sophus MÜLLER, Nordische Altertumskunde nach Funden u. Denkmälern aus Dünemark u. Schleswig, trad. all. de O. L. Jiriozek, I, 1897, in-8°, 472 p. 253 fig., 2 pl. et 1 carte; II, 1898, 324 p., 189 fig., 2 pl.

N. Gordon MUNRO, Primitive culture in Japan, Transact. of the asiatic Sy. of Japan, XXXIV, 1906, 212 p., 86 fig., III pl. [Japan]

ID. — Prehistoric Japan, in-8°, 706 р., 420 fig., 2 pl.; Уоконама, 1908.

[Prehist.]

ROBERT MUNRO, The Lake Dwellings of Europe, gr. in-8° de 600 p., 199 fig. et plus. plans; London, 1890. [Lake]

JOHN L. MYRES AND MAX OHNEFALSCH-RICHTER, A Catalogue of the Cyprus museum, in-8°, 224 p., 8 pl.; Oxford, 1888.

FR. MAX NABE, Die steinzeitliche Besiedelung der Leipziger Gegend unter besonderer Berücksichtigung der Wohnplatzfunde, Veröffenti. d. städt. Mus. f. Völkerkunde zu Leipzig, 1908, Hft. 3, 58 p., 121 fig., 6 pl., 2 cartes.

Max OHNEFALSCH-RICHTER, Neues ueber die auf Cypern ausgestellten Ausgrabungen, Verhandl. d. Berl. Ges. f. A., E. u. U., 1899, p. (29)-(78) et (298)-(401), XXXII fig. [Cyp.]

In. — Parallelen in den Gebräuchen der alten u. d. jetzigen Bevölkerung von Cypern, Verhandl. Berl. Ges., 1891, p. (34)-(43), 26 fig. [Parall]

PAOLO ORSI, Siculi e Greci a Callagirone, Notizie d. Scavi, 1, 1904, p. 65-98, 54 fig. [Call.]

10. — Camarina, campagne archeologiche del 1899 e 1903, Monum. antichi, XIV, 1904, col. 757-952, 124 fig., pl. XLV-LVI. [Cam.]

- In. Cassibile, Monum. antichi, IX, 1899, col. 117-143, fig. 36-52, pl. XII-XIV. [Cassib.]
- ID. La necropoli sicula di Castelluccio (Siracusa), Bull. di Paletn. it. XVIII, 1892; p. 1-34, 67-84, plus. fig., pl. I-VII. [Castel.]
- Ib. Scarichi del villaggio di Castelluccio, Bull di Paletn. it., XIX, 1893, p. 30-51, pl. V-VII. [Castel. II]
- In. La necropoli sicula del terzio periodo al Finocchilo presso Noto (Siracusa), Bull. di Paletnol. ital., XX, 1894, p. 23-36 et 37-71, pl. II-V. [Finn.]
- Ib. Gela, Scavi del 1900-1905, Monum. antichi, XVII, 1907, col. 1-766, 566 fig., LVI pl. [Gela]
- ID. La necropoli di Licodia Eubea ed i vasi geometrici del quarto periodo siculo, Mitth. d. K. deutsch. Archaeol. Instit., Römische Abt., XIII, 1898, p. 305-366, 78 fig. [Lic.]
- In. Necropoli sicula con vasi micenei, Mon. antichi, II, 1893, col. 5-36, plus. fig., pl. I-II. [Mic.]
- In. Cretan Expedition, V. Note on a mycenaean vase and on some geometric vases of the syllogos of Candia, Americ. journ. of Archaeology, (2) I, 1897, p. 251-265. [Myc.]
  - In. Pantalica, Monum. antichi, IX, 1899, col. 33-116, 52 fig., pl. IV-XI.

    [Pantal.]
- In. La Necropali sicula del Plemmirio (Siracusa), Bull. di Paletn. it., XVII, 1891, p. 115-139, pl. VI, X, XI. [Plem.]
- In. Contribuli all' archeologia preellenica, Bull. di Paletn. it., XV, 1889, p. 158-188 et 197-231, pl. IV-VIII. [Preel.]
- 1n. Di due sepolereti siculi nel territorio di Siracusa, Archivio storico sicil. (n. s.), XVIII, p. 307-325, III pl. [Sep.]
- ID. Di una necropoli dei bassi tempi riconosciuta nella contrada « Grotticelli », Siracusa. Att. Acc. Linc. (5), IV, 1896, Not. Scav., p. 334-356; 25 fig. [Sir.]
  - In. Thapsos, Mon. antichi, VI, 1896, col. 88-150, 52 fig., pl. IV-V. [Thaps.]
- In. Necropoli e Stazioni Sicule di Transizione, VII. Bull. di Paletn. it., XXXIII, 1907, p. 53-99, 42 fig. [Trans.]
- J. PALLIARDI, Les stations néolithiques de Boskovstyn en Moravie (en tchèque), Pravek, VII, 1911, p. 125-(41, 6 fig., pl. VIII-XIII.
- Antonio PARAZZI, Stazione dei Laghazzi tra Vhó e San Lorenzo Guazzone (Prov. di Cremona). Bull. di Paletnol. it., XVII, 1891, p. 1-34, pl. I-II.
- E. PARIBENI, Necropoli del territorio Capenate, Monum. antichi, XVI, 1906, col. 277-490, 81 fig., III pl.
- A. PASQUI, Delle tombe di Narce e dei toro corredi, Monum. antichi, IV, 1894, col. 400-548, fig. 182-210, atlas in-fo de XII pl., 1895.
- GIOVANNI PATRONI, Caverna naturale con avanzi preistorici in prov. di Salerno, Monum. ant., IX, 1899, col. 545-616, 72 fig.
- W. M. FLINDERS PETRIE, Dendereh 1898, The Egypt explor. Fund, XVII, 1900, in 40, 74 p., XXXVII pl. [Dend.]
- ID. Diospolis parva, The Cemeteries of Abadiyeh and Hu, 1898-9, The Eg. expl. Fund, XX, 1901, 62 p., XLVIII pl. [Dios.]
- W. M. FLINDERS PETRIE AND J. GARROW DUNCAN. Hyksos and Israelite Cities, Brit. School of Archaeol. in Egypt and Egypt. Research Account, XII, 1906, 78 p., LI pl. et XLIII suppl.
- W. M. FLINDERS PETRIE, ERNEST MACKAY AND GERALD WAINWRIGHT, Meydum and Memphis (III), Brit. Sch. in Eg., XVIII, 1910, 50 p., XIIVII pl.

W. M. FLINDERS PETRIE AND J. E. QUIBELL, Naqada and Ballas, 1895, grin-4\*, 80 p., LXXXVI pl., London, 1896.

ERNST PFUHL, Der archaische Friedhof am Stadtberge von Thera, Mitt. d. K. D. Arch. Inst., Ath. Abt., XXVIII, 1903, p. 1-288, 81 fig., XL pl. intercalaires.

L'ABBÉ J. PHILIPPE, Fouilles au Fort-Harrouard, Comm. de Sorel, Eure-et-Loir, Bull. soc. norm. d'Etudes préhist., XV, 1907, p. 101-141, 4 fig., pl. IV-XIII. [Harr. I]

In. — Fouilles au Fort-Harrouard, 1909-1910, Bull. soc. norm. d'Et. préh., XVIII, 1910, p. 36-57, pl. I-XVI. [Harr. II]

D' J. L. PIČ. — Nové hroby se zvoncositymi nadobami, Pamàtky arch., XXIV, 1910, col. 1-8, 2 fig., pl. I-IV. [Nov.]

In. — Cechy predhistoricki, Starozitnosti zemé ceské, I, 1899, col. 1-120 58 fig., pl. I-LVIII, 6 cartes [Predhist.]

ID. — Le Hradischt de Stradonitz en Bohême, trad. du tchèque par Joseph Déchelette, gr. in-4°, 136 col., 15 fig., LVIII pl.; Leipzig, 1906. [Strad.]

In. — Die Urnengräber Böhmens, trad. du tchèque par Jos. Müller-Horsky et J. V. Zelizko, gr. in-4°, 420 col., 91 fig., C pl.; Leipzig 1907. [Urn.]

ID. — Archaeologicky vyzkum ve strednich cechach, gr. in-4°, CIV-20 col., nombr. fig., XXXVIII pl., PRAG, 1893. [Vyzk.]

L. PIGORINI, Antico sepolcreto di Bovolone nel Veronese, Bull. di paletn. it., VI, 1880, p. 182-192, pl. XII-XIII.

L. PIGORINI AND SIR JOHN LUBBOCK. Note on the Hut-Urns and other objects discovered in an ancient Cemetery in the Commune of Marino (Prov. of Rome), Archaeologia, XLII, 1869, p. 199-123, pl. IX-X.

GIOVANNI PINZA, La civiltà primitiva del Lazio, Bull. d. Commiss. archeol. comun. di Roma, (5) XXVI, 1898, p. 53-157 et 165-301, 46 fig., pl. V-XI. [Civil.] In. — Monumenti primitivi di Roma e del Lazio antico, Monum. antichi, XV, 1905, col. 5-846, 217 fig., pl. I-XXVII. [Lazio]

ID. — Monumenti primitivi della Sardegna, Mon. ant., XI, 1901, col. 5-281. 146 fig., pl. I-XIX. [Sard.]

In. — Necropoli laziati della prima età del ferro, Bull. d. Commiss. archeol. comm. di Roma, (5) XXVIII, 1900, p. 147-219, 11 fig., pl. X-XIII [Necrop.]

A. M. POKROVSKY, La nécropole de Verchni Saltor, (en russe), XII. Congrarch. russe (Kharkov, 1902), I, 1905, p. 465-491, pl. XX-XXIV.

N. PONTHIEUX, Archéologie préhistorique. Le camp de Catenoy (Oise), station de l'homme à l'époque dite de la Pierre polie, gr. in-8°, 168 p., XXXIX pl., BEAUVAIS, Noulens, 1872.

R. PONTNAU et E. CABIÉ, Cimetière gaulois découvert à Saint-Sulpice, Revue historique, scientifique et littéraire du département du Tarn, XI, 1894, p. 177-194, 45 fig. en 3 pl.

E. POTTIER, Vases antiques du Louvre. Salles A-E., gr. in-4°, Paris, 1897, 156 p., 51 pl. [Louvre]

EDMOND POTTIER, Etude historique et chronologique sur les vases peints de l'Acropole de Suse, Mém. de la Délégation en Perse de M. J. DE MORGAN, t. XIII. 1912, p. 27-103, fig, 120-212, pl. I-XLII. [Suse]

Alessandro PROSDOCIMI, Avanzi di antichissime abitazzioni nell'agro atestino, Bull. di Paletnol. it., XIII, 1887, p. 156-167 et 185-201, pl. VII-X. [Atest.]

ID. — Sulle necropoli Euganee, Atti d. Acc. d. Lincei, Mem. cl. sc. mor., (3) X, 1881-2, p. 5-37, pl. I-VIII. [Eugan.]

MARCEL DE PUYDT, Fonds de cabanes néolithiques du Niva et de Bassenges, Mémoires de la Soc. d'Anthrop. de Bruxelles (Bull. XXIII), 1904, IV, 20 p., 18 fig., V pl. [Bass.]

- ID. Emplacements d'habitations préhistoriques de la bruyère de Nurhaeren, comm. de Reckheim, Bull. et mém. de la Soc. d'Anthrop. de Bruxelles, XXVII, 1908, p. cclxxii-cclxxx, pl. X-XI. [Bruy.]
- ID. Fonds de cabanes néolithiques de la Hesbaye. Agglomération de l'Epinette. Bull. et mém. de la Soc. d'Anthrop. de Bruxelles, XXV, 1906, p. LXIX-LXXII, 16 fig., pl. I. [Epin.]
- ID. Emplacements d'habitations préhistoriques en Hesbaye, Ibid. XXVI, 4907, p. xlvii-lxiii, 12 fig., III pl. [Habit.]
- ID. Fonds de cabanes néolithiques de la Hesbaye. Le village des Tombes, Mém. soc. d'Anthr. de Brux., 1902-3, I, 23 p.; 59 fig., I pl. [Tomb.]
- ID. Fonds de cabanes néolithiques à Vieux-Walesse, arr. de Huy, prov. de Liège, Bull. soc. d'Anthrop. de Bruxelles, XIV, 1895-6, p. 300-323, 22 fig. [Wal.]
- J.-E. QUIBELL, Archaic Objects, I, 1905, 328 p. avec fig.; II, 1904, 66 pl. Catatalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire (n° 11001-12000 et 14001-13754). Gr. in-4°, LE CAIRE, imp. de l'Inst. franç. d'archéol. or catal.
- ID. Hierakonpolis, Part I. Discoveries of 1898, Egyptian Research Account, IV, 1900, 12 p., XLIX pl. [Hier.]

ABATE GIOVANNI RANCHET E PROF. INNOCENZO REGAZZONI, Le nuove scoperte preistoriche all'Isolino nel lago di Varese, Atti soc. it. di Sc. nat., XXI, 1879. p. 369-397, pl. 8-13.

#### REPELIN (v. FOURNIER).

EMILE RIVIÈRE, Les fonds de cabanes néolithiques de Champigny (Seine), A. F. A. S., XIX (Limoges, 1890, p. 603-608, 2 fig., pl. XII.

- G. E. RIZZO E PAOLO ORSI, Tracce di un villaggio siculo a Cannatello, Bull. Paletn. it., XXIII, 1897, p. 106-122, pl. V.
- E. ROESLER, Archaelogische Forschungen u. Ausgrabungen in Transkaukasien im Jahre 1900. Verhandl. d. Berliner Ges. f. A., E. u. U., 1902, p. (137)-(191), 235 fig.
- J. DE SAINT-VENANT, Tumulus néolithiques avec incinérations près d'Uzès, Mém. Acad. de Nìmes, (7) XVII, 1894, p. 1-22, 1 pl.

Frene Sallustien Joseph, Grotte néolithique de Saint-Vérédème, commune de Sanilhac, canton d'Uzés, Gard, Mém. Acad. de Nimes, XXVIII, 1904. p. 1-36, VIII pl.

Antonio SANTARELII, Nuovi scavi alla stazione preistorica della Bertarina nel Forlivese, Atti e mem. d. r. deputaz. di Storia patria p. 1. prov. di Romagna, (3) IV, 1886, p. 1-28, pl. I-III.

Antonio dos Santos Rocha, Estações pre-romanas da idade do Ferro nas visinhanças da Figueira, Portugalia, II, 1905-1908, p. 301-356 et 493-516, 6 fig., pl. XVII-XXX et XXXII-XXXVII.

- G. SCARABELLI GOMMI FLAMINJ, Sugli scavi eseguitinella caverna detta Frasassi, prov. di Ancona, Atti d. r. Acc. d. Lincei, Memor. cl. sc. fis., (3) V, 1879-80, p. 78-106, II pl. [Fras.]
  - ID. Stazione preistorica sul monte del Castellaccio presso Imola, IMOLA. 1887.
    [Im.]

Henri Schliemann, Tirynthe, Le palais préhistorique des rois de Tirynthe. Résultat des dernières fouilles par Henri Schliemann; avec une préface de M. le Prof. Adler et des contributions de M. le D' W. Dörpfeld, gr. in-80, 402 p., 188 fig., 24 pl. et 4 plans. Paris, Reinhwald, 1885.

D' HEINRICH SCHLIEMANN. Troja. Ergebnisse meiner neuesten Ausgrahungen... im Jahre 1882, in-8°, 462 p., 450 fig., 4 cartes. Leipzig, 1884. [Tr.]

- D' A. Schliz, Das steinzeitliche Dorf Grossgartach, seine Kultur u. die spaetere vorgeschichtliche Besiedelung der Gegend, gr. in-4°, 52 p.,24 fig., 12 pl., 1 carte. Stuttgart, Enke, 1901. [Grossgart.]
- In. Die Systeme der Stichverzierung u. des Linienornaments innerhalb 'der Bandkeramik, Praehist. Ztschr., II, 1910, p. 105-144, 32 fig., pl. 25-28. [Stich.]
- Hubert SCHMIDT. Vorläufiger Bericht ueb. die Ausgrabungen 1909/10 in Cucuteni bei Jassy (Rumänien), Ztschr. f. Ethnol., XLIII, 1911, p. 582-601, 15 fig.; [Cuc.]
- Hubert Schlmidt, Heinrich Schliemann's Sammlung Trojanischer Altertümer, in-4°, 356 p., 1176 fig. 9 pl., 2 annexes; Berlin, G. Reimer, 1902. [Schl.]
  - In. -Tr. u. I. (v. DOERPFELD).
- D' CABL SCHUCHHARDT, Das technische Ornament in den Anfaengen der Kunst, Praehistor. Ztschr., I, 1909-10, p. 37-54, 18 fig., pl. VI-XIV et p. 351-369, 9 fig., pl. XXXVIII-XLII; II, 1910, p. 445-162, 29 fig. [Orn.]
- ID. Die Urnenfriedhöfe in Niedersachsen, gr. in-4°, 164 p., nombr. fig., 33 pl., HANNOVER, E. Geibel, 1911. [Urn.]
- BAURAT Dr G. SCHUMACHER, Tell el-Mutesellim, Bericht ueb. die 1903 bis 1905 veranst. Ausgrab... herausgegeben v. Prof. Lic. Dr C. Steuernagel, t. I, 1908, 192 p., 292 fig., 50 pl. en portefeuille.
- Hans SEGER, Maslographia 1711-1911, Schlesiens Vorzeit in Bild u. Schrift, VI, 1912, gr. in-4°, 16 p.
- N. F. B. SEHESTED, Archwologiske Undersogelser 1878-1881, gr. in-49, 180 p., quelques fig., XXXVI pl., 5 cartes; COPENHAGUE, 1884.
- EDUARD SELER, Die ältere Ansiedelungen von Chaculà, gr. in-4°, Berlin, Reimer, I, 1901, 224 p., L pl., 1 carte. [Chac.]
- ID. Die archaeologischen Ergebnisse meiner ersten mexikanischen Reise, Gesam. Abhandl. z. americ. Sprach-u. Altertumskunde, II, p. 289-367, 114 fig. [Mex.]
- Ernst SELLIN u. Carl WATZINGER, Jericho, Die Ergebnisse der Ausgrabungen, Wissenschaftliche Veræffentlichungen d. Deutschen Orient-Gesellsch., XXII, 1913, in-4°, 190 p., 219 fig., 45 pl. et IV cartes f°.
- G. SEURE et A. DEGRAND, Exploration de quelques Tells de la Thrace, Bull. de Correspondance hellénique, XXX, 1906, p. 359-43?, 72 fig., 3 plans.
- L. SIRET, L'Espagne préhistorique, Revue des questions scientifiques (de Bruxelles), XXXIV, 1893, p. 489-562, 310 fig. [Esp.]
- HENRI et LOUIS SIRET, Les premiers âges du métal dans le S.-E. de l'Espagne, gr. in-4°, 428 p., XXVIII pl. et atlas de 70 pl. et 1 carte; Anvers, 1887.

  [Prem. dges].
- H. et L. SIRET, Les premiers habitants des provinces de Murcie et d'Almèrie, Rev. d'Ethnogr., VII, 1899, p. 181-214, fig. 30-42. [Murc.]
- ANDRÉ N. SKIAS, Nécropole panarchaïque d'Eleusis (en grec), Ephim. arch., (3) XVI, 1898, col. 29-122, 32 fig., pl. 2-6.
- A. SPITZINE, La nécropole de Gliadinoff (en russe), Mém. Soc. imp. russe d'Archéol., 1901, t. à p. de 42 p., fig. 59-63, pl. I-XVII.
- E. von STERN, Die « praemykenische » Kultur in Sud-Russland. Die Ausgrabungen im Petreny, im Bielzer Kreise des Gouvernements Bessarabien, 1902 u. 1903, XIII• Congrès Archéol. Russe (Ekatherinoslav, 1905), I, 1907, p. 53-95, pl. en coul. I-XII.
- Josef STRZYGOWSKI, Koptische Kunst, Catalogue general des antiquités égyptiennes du Musée du Caire (n° 7001-7394 et 8742-9200), XII, 1904, 361 p., 419 fig.. XL pl.; gr. in-4°, Vienne, Λ. Holzhausen.

A.-M. TALLGREN, Die Kupfer-u. Bronzezeit in Nord-u. Ostrussland, Suomen Muinaismuisstoyhdisttyksen Aikakauskirja, XXV, 1911, p. 1-229, 120 fig., 1 carte.

ANIONIO TARAMELLI, Il nuraghe Palmavera presso Alghero, Monum. antichi, XIX, 1909, col. 222-394, 20 fig. VI pl. [Algh.]

1D. — Alghero, scavi nella necropoli preistorica e grotte artificiali di « Anghelu Ruju », Notiz. d. Scavi, I, 1904, col. 301-351, 38 fig. [Angh.]

Ib. — Cretan Expedition, VIII, The prehistoric Grotto at Miamù, Amer. Journ. of Archaeology (2), 1, 1897, p. 287-312, 17 fig. [Miam.]

John THURNAM, On Ancient British Barrows, especially those of Willshire and the adjoining Counties, Part I. Long Barrows, Archaeologia, XLII, 1869, p. 161-244, 23 fig., pl. XIV; Part II. Round Barrows, Archaeol., XLIII, 1871, p. 285-544, 221 fig., pl. XXIX-XXXV.

D' Orro TISCHLER, Ostpreussische Grabhuegel, I. II., Schrift. d. physik.-oekonom. Ges. zu Koenigsberg-i.-Pr., XXVII, 1886, p. 113-178, 6 fig., pl. 1II-VI; et XXIX, 1888, p. 107-135, 2 fig., pl. 1-II.

CHRISTOS TSOUNTAS, Cyclades (en grec), Ephimeris archaiolog., (3) XVI, 1898, col. 137-212, 15 fig., pl. 8-12. [Cyclad. 1]

In. — *Gyclades II*, Eph. arch., (3) XVII, 1899, col. 73-134, 39 fig., pl. 7-10. [Cyclad. II]

In. — Les Acropoles préhistoriques de Dimini et Sesklon (en grec), Biblioth. de la Soc. archéol. d'Athènes, 1908, in-4° de 422 col., 312 fig., et 27 pl. [Dim.]

CHRESTOS TSOUNTAS AND J. IRVING MANATT, The Mycenaean Age, gr. in-8°, 417 p., 169 fig., London, Macmillan, 1897.

D' R. VERNEAU, Anthropologie et Ethnographie. Mission Jean Duchesne-Fournet en Ethiopie, 1901-3, II, p. 115-355, 79 fig., pl. XII-XXIII.

VIRCHOW, Gräberfunde der jüngsten neolithischen Zeit aus Cujavien, den Provinzen Posen und Sachsen, Verhandl. d. Berl. Ges. f. A., E. u. U., 1883, p. (430)-(453), pl. VII-VIII.

W. VOLLGRAFF, Fouilles d'Argos. B. Les établissements préhistoriques de l'Aspis, Buli. de Corresp. Hellénique, XXX, 1906, p. 5-45, 72 fig.

A. VOSS, Siebenbürgische u. Bosnische Funde (Tordosch u. Butmir), Verhandl. Berl. Ges. f. A., E. u. U., 1895, p. (125)-(135), 21 fig.

A. J. B. WACE AND M. S. THOMPSON, Prehistoric Thessaly, in-4°, 272 p. 151 fig., VI pl. coul.; Cambridge, 1912.

CHARLES WALDSTEIN, The Argive Heræum, gr. in-4°, I, 1902, 231 p., 90 fig., pl. I-XLI; II, 1905, plus de 100 fig., pl. XLII-CXLIV.

WATZINGER (v. SELLIN).

ROBERT RITTER VON WEINZIERL, Neolithische Gräber einer Nekropole aus verschiedenen Epochen bei Lobositz, Mitth. Anthrop. Ges. Wien, XXIV 1894, p. 144-152, fig. 102-124. [Lob.]

1D. — Die neolithische Ansiedelung bei Gross-Czernosek an der Elle, Mitt. Anthr. Ges. Wien, XXV, 1895, p. 27-49, 81 fig. [Czer.]

D' WILKE, Vorgeschichtliche Beziehungen zwischen Kaukasus u. dem unteren Donaugebiete; ein Beitrag zum Arierproblem, Mitt. anthrop. Ges. in Wien, XXXVIII, 1908, p. 136-171, 120 fig.

Moriz WOSINSKY, Die inkrustierte Keramik der Stein-u. Bronzezeit, in-8°, 188 p., CL pl., Berlin, Asher, 1304.

STEPHANOS A. XANTHOUDIDIS, Choses de Crète (en grec), Ephim. archaiol., (3) XXII, 1904, col. 1-56, 16 fig., pl. 1-3; (3) XXIV, 1906, col. 147-156, 8 fig., pl. 7.

# TABLE DES AUTEURS

cités avec référence, au cours du texte, pour d'autres documents que ceux de la précédente liste.

[Les chiffres gras réfèrent aux planches (\*), ceux qui suivent aux numéros de Légendes].

Akermann, **15**, 15. Aldenkirchen, 14, 9. Andrian (von), 3, 12; 13, 7. Arnoldi, **14**, 9. Audollent, p. 8. Ayrton, 18, 3. Bartesago, 27, 3. Barthélemy, p. 29; 4, 36; 12, 7. Baudon, 3, 14. Becker, p. 6. Belgrand, 31, 8. Bent, 24, 5. Berthon, 36. Blacas (de), 18, 10. Blanc, 4, 34. Blasio (de), 7, 16. Bombal, 18, 1, 17. Boni, **18**, 14. Bottin, 4, 29. Bourgeois (E.), 26, 3. Bourrilly, 2, 10. Bousrez, 31, 7. Brizio 6, 9; 12, 17. Busse, 6, 4. Calvert, p. 6. Canestrini, 2, 5; 19, 5. Carrière (G.), 29, 1, 9. Carrière (L.), 29, 3. Cartailhac, p. 14; 2, 10; 18, 13. Castelfranco, 4, 29; 18, 13; 31, 6. Caudéran, 18, 7 Caumont (de), 17, 2. Cazalis de Fondouce, 6, 3; 21, 5. Cerny, **16**, 3; **27**, 6. Červinka, p. 18; **9**, 21; **15**, 15. Chantre, **18**, 7; **21**, 3. Chaplain, 18, 3.

Charvilhat, 33, 1. Chatelet, 27, 3. Chauvet, p. 16. Chipiez, 35, 2. Chwoïko, 28, 1. Clastrier, p. 14. Clerc (M.), 10, 9; 21, 9. Clerc (O.), **18**, 13; **31**, 7. Colini, 1, 5; 5, 28; 16, 13. Collins-Lukis, 1, 3. Commont, 33, 1. Conwentz, **16**, 13. Cordenons, 12, 27. Coutil, 27, 2. Crawford, **23**, 10. Crespellani, 19, 3. Currelly, **18**, 3. Cushing, **10**, 9. Cziráky, 25, 11. Darnay, **8**, 16. Déchelette, 4, 29. Deleuze, 18, 6. Delgado, 9, 28; 17, 10. Deschmann, 10, 10. Domonkos, **15**, 25. Doumergue, 29, 10. Duemmler, 18, 8. Dumas, p. 14. Dumont, **18**, 3. Dupont, 27, 5. Dussaud, p. 24; **2**, 13. Echassériaux, p. 15. Evans, p. 18; 26, 1. Evarnitzky, 28, 17. Falchi, 7, 12, 26. Favraud, 4, 31. Féaux, **10** 5.

(\*) Je rappelle que les **Légendes des planches paires** sont *après* le Cahier des planches (p. 101-170), les **impaires** *avant* (p. 33-100).

Féraud, p. 13; 4, 29. Ferrà, 14, 6. Ferton, 6, 1. Fewkes, 3, 13; 18, 7. Finaly, 9, 14; 10, 7. Forrer, p. 4, 19; 25, 10. Fouqué, 18, 3. Fournier, 4, 34. Fredrich, 28, 5. Frey, 15, 14. Frödin, p. 6. Gadant, 4. 34. Gaillard (C.), 30, 8. Gaillard (F.), 11, 2. Garstang, 10, 14. Ghirardini, 7, 5, 7; 18, 1, 8. Giani, 31, 6. Gidon, p 29; 4, 35; 27, 2. Girardot, 1, 3; 4, 34; 10, 27. Glaumont, 2, 4. Goessler. **18**, 7. Goetze, p. 9; 6, 4; 15, 21; 18, 7. Goüin, **6**, 26. Gowland, 21, 1. Gozzadini, 2, 14; 11, 1-11; 15, 13. Grabowsky, 16, 9. Grad, p. 17. Creen, 30, 1. Greenwell, 23, 6. Guébhard, p. 2. Guimet, 33. Günther, 6, 2. Hahne, **15**, 25. Halbherr, **18**, 1. Hampel, 18, 1; 31, 7. Hamy, 34, 5. Hartmann, 6, 8. Haupolter, **16**, 8. Heierli, 1, 3. Heikel, 3, 1. Heydeck, 16, 4. Hoernes, 26, 9. Holmes, **34**, 7. Hostmann, 6, 8; 18, 6. Issel, p. 13; 1, 3; 31, 8. Jacquot, p. 17; 6, 4; 29, 3. Joyce, **36**, c. Karo, 18. 3. Kasser, 13, 5. Kisa, 6, 23, 24. Kittl, 10, 25. Koehl, 9, 34.

Koenen, 27, 5. Kossinna, 4, 31. Lanciani, 14, 7. Laville, 6, 8. Leenhardt, 2, 4. Lehner, **14**, 9; **25**, 3. Le Rouzic, p. 9; 29, 6. Lichtenberg, 6, 20. Lindenschmit, 1, 21. Lioy, 15, 17. Lipka, 18, 7. Loat, 1, 19. Lortet, **30**, 8. Luschan, 34, 5. Lukis, 1, 3. MacCurdy, 30, 1. Mac Pherson, 7, 19. Mansuy, 6, 8; 18, 7. Mariani, 16, 6. Marichard (de), 4, 32; 21, 4. Marsigli (de), 5, 25. Màrton (de), 1, 3; 2, 9; 8, 8; 10, 9. Mayer, p. 15. Mazauric, 4, 34. Melnik, 3, 9. Mihalik, 15, 24. Milani, 7, 5; 18, 15. Milleker, 8, 8-13. Mingaud, 4, 34. Miske, **16**, 3. Moetefindt, 6, 32. Moirenc, 4, 29. Montelius, 3, 6, 7; 11, 1-11. Montessus, 4, 39. Moret, 30, 6. Morgan (de), 2, 16; 10, 17. Morin-Jean, 2, 2; 10, 15; 29, 2. Morse, 21, 1. Mortillet (A. de), 13, 1; 23, 10. Mortillet (G. de), 6, 21. Mosso, 26, 1. Much, 11, 8. Müller (K.), 24, 8. Müller (S.), **15**, 25; **31**, 7. Musée de Reims, 18, 15. Musée vaudois, 18, 1. Muzac, 18, 1. Naville, 15, 24; 30, 8. Niederle, 14, 14. Nyari, 7, 5. Ohnefalsch-Richter, 2, 3. Ollier, 4, 32.

Orsi, 6, 13; 18, 7; 19, 4; 28, 4; **31**, 8. Pagès-Allary, 4, 1-28, 34; 31, 1; 33, 1. Palliardi 18, 3. Paribeni, 3, 5; 18 1, 3. Pasqui, **15**, 3o. Patroni, 6, 33; 7, 15, 23; 20 1; 26, 3. Peabody (Ch.), 34. Peiresc, 18, 6. Pellegrini, 6, 3o. Pernier, 24, 8. Perrot, 4, 31; 35, 2. Petersen, 7, 15. Petrie, 1, 3; 30, 1, 8. Pfluh, 15, 5. Pfuhl, 18, 8 Philadelpheus, 10, 20. Pic, 18. 13. Pigorini, p. 12; 1, 21; 7, 23; 12, 28; **18**, 17. Pinho, 7, 26. Podestà, 18, 7. Popoff, 26. 4. Poppelreuter, 1, 11. Quagliati, **9**, 28; **10**, 23. Quibell, **1**, 19; **30**, 1. Rademacher, 1, 3. Reader, 15, 14. Ricardo, 7, 26. Ridola, 9, 28; 13, 6. Rivière, 5, 1. Roska-Marton, 5, 25. Rustafjaell, 33, 6. Rzehak, 16, 3. Saint-Venant (de), 16, 18. Sallustien, 10, 27. Santarelli, 12 10. Savignoni, 6, 8. Schenk, 13. 7. Schetelig, 3, 9. Schiaparelli, 1, 15. Schliemann, 1, 3; 10, 27. Schliz, 14, 10. Schmidt (H.), 5, 14; 25, 4. Schoolcraft, 2, 1. Schuchhardt, 14, 11. Schultze, 6, 10, 16. Schumacher, 4, 29.

Schumann, p. 6. Seger, 6, 21. Sehested, 2, 5; 14, 8. Sénéchal de la Grange, p. 6. Severo, 18, 3. Sicard, 14, 12. Siret, 11, 3; 21, 9. Soranzo, 14, 7. Sôtiriadis, 1, 3. Soumtzow, **28**, 15. Sousa, 18, 14. Spitzine, 5, 24. Staray, 8, 1. Stevens, **18**, 17. Strobel, p. 12. Sturge, p. 18; 6, 11; 23, 2-9; 30, 7. Szembek, 6, 16. Tamarelli. 6, 9. Tarbé des Sablons, p. 26. Teglas, 6, 4. Téplooûkhoff, 18, 13. Teutsch. 26, 10. Thomas, 28, 15. Thurnam, 18, 7. Troitzsch, 6, 1. Troyon, 13, 7. Uhlmann, 13, 1. Undset, 5, 20. Vaglieri, 11, 6. Vasseur, p. 14; 1, 8; 15, 25. Virchow, p. 6. Visconti, 18, 11. Vives, **14**, 6. Voss, p. 6; 8, 16. Wankel, **18**, 13. Watzinger, 4, 29. Wavre, 13, 2. Weerth (Aus'm), 6, 22, 25. Weigall, 18, 3. Weinzierl, 1, 3. Wide, **15**, 17; **27**, 3. Wiedmer-Stern, 1, 3; 4, 34; 10, 21; **13**, 1; **19**, 8. Wiegand, 5, 13. Wilke, 9, 34. Wilms, 15, 23. Woldrich, 6, 3o. Wosinsky, p. 12.

Zeltner (de), p. 3.

# II. — PALÉOLITHIQUE MOYEN.

# Le « Burin-ciseau » de la Station Moustérienne de Catigny (Oise).

PAR

# Albert TERRADE (d'Ercheu, Somme).

La Station Moustérienne de Catigny (Oise)(1), découverte et fouillée par M. Edmond Pernel (j'y ai fait également de fréquentes recherches), a donné un mobilier très varié du Moustérien inférieur et moyen.

Nos recherches sont sur le point d'être achevées, et, contrairement à ce que j'ai écrit dans le Bulletin de la S. P. F. de mai 1912, on ne peut attribuer, d'une façon certaine, à l'Epoque Acheuléenne le début de l'occupation.

Le mobilier à faciès Acheuléen n'est représenté que par deux coups-de-poing, dont l'un (Fig. 1), pris isolément, semble bien être une Limande caractéristique (2). Je l'ai recueilli moi-même, bien en place, dans la craie lavée délitée, à la cote 50,85, à 0,95 au-dessous d'un limon rougeâtre argileux, qui contient l'outillage moustérien. La base de ce limon est, en cet endroit, à la cote 51,80.

Nous avons en outre récolté, dans la craie délitée, à 0<sup>m</sup>25 ou 0<sup>m</sup>30 en contre-bas du limon, un assez grand nombre d'éclats utilisés, de lames, burins, grattoirs, etc. Presquetous ces silex sont cacholongnés.

Une grande quantité d'outils, recueillis dans le limon ou dans la craie, sont munis de retouches, faites à deux époques différentes. La différence de patine des retouches respectives sur une même pièce ne laisse aucun doute à ce sujet. Beaucoup de ces éclats n'ont pas le talon écrasé ni retaillé des pièces moustériennes; le conchoïde de percussion est très petit; enfin ils ont un faciès acheuléen.

Mais c'est là, probablement, comme pour les coups-de-poing, une survivance des types Acheuléens pendant la première période Moustérienne. On ne peut donc conclure à la présence certaine de l'Industrie Acheuléenne dans notre gisement.

D'autre part, le mauvais état de conservation des débris d'ossements, recueillis dans la station même, n'a pu nous permettre de

MÉMOIRES

<sup>(1)</sup> B. S. P. F., mars 1912.

<sup>(2)</sup> Ce coup-de-poing, de silex noir, est presque entièrement recouvert d'une patine blanchâtre.

déterminer exactement leur origine. Seuls quelques fragments de lamelles de molaires d'Elephas primigenius ont été reconnus.

Mais au Nord du gisement, à 2.000 mètres environ, dans les tranchées du Canal du Nord nous avons trouvé :

M. le Pr Commont a découvert et signalé le gisement en 1909-1910. M. Pernel l'a exploré presque entièrement, dès que l'avancement des tranchées correspondantes du Canal du Nord a permis les recherches.

1º L'Elephas primigenius, représenté par trois défenses, dont deux

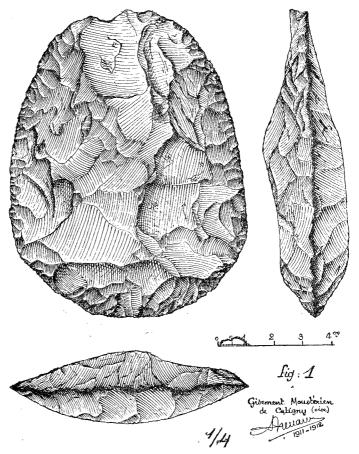


Fig. 1. - Coup-de-poing Acheuléen, en Limande, de Catigny (Oise).

presque intactes et une molaire entière. 2º Le Rhinocéros tichorinus : deux molaires.

Nous nous trouvons donc en présence d'une faune froide, bien caractéristique de l'époque moustérienne entière.

Le mobilier moustérien a été recueilli dans les cailloutis d'un limon brun-rougeâtre très argileux ou jaune foncé (roux), très sableux qui reposent : le premier sur la craie délitée dans laquelle il a creusé des poches profondes; le second sur les sables verts de Bracheux.

Mais cette question très importante de stratigraphie sera traitée spécialement dans le mémoire que M. le Pr Commont doit publier, avec M. Pernel et moi, sur le gisement de Catigny (1).

L'outillage moustérien est, ainsi que je l'ai dit plus haut, très varié. Avec plus de 150 coups-de-poing et une très grande quantité d'éclats utilisés, de lames, burins, grattoirs, etc..., composant un gros outillage, nous en avons recueilli un plus petit formé de burins, lames, grattoirs, perçoirs et ciscaux.

Je ne parlerai ici que des Burins, qui font partie des deux outillages.

C'est parmi ceux-là que nous avons reconnu la présence d'un instrument non encore décrit et que, par conséquent, je crois inédit. Je l'ai déjà signalé dans le B. S. P. F. de mai 1912.

J'ai représenté, sur les Figures 2, 3 et 4 qui accompagnent cette note, quelques-uns de ces outils. Nous en avons récolté plus de 250 bien typiques.

Figure 2 (N° 1): Burin-ciseau latéral sur grande lame mince. Le taillant oblique (A) est formé par la rencontre de retouches en creux peu prononcées. La lame était déjà munie d'un bec latéral et l'ouvrier a seulement écrasé l'arête. Le taillant est oblique de gauche à droite. L'outil est de main droite.

 $N^{\circ}$  2. Burin-ciseau terminal sur lame. Le taillant, oblique de droite à gauche, est obtenu par des retouches en creux.

Figure 3 (N° 1): Burin-ciseau double, latéral. A gauche le taillant (A) est produit par une encoche assez profonde en bas, alors qu'en haut un chanfrein du silex a été seulement accentué, le taillant est oblique de gauche à droite. A droite le petit tranchant (B) est oblique de droite à gauche. Il est produit par deux encoches semi-circulaires inégales.

- Nº 2. Burin-ciseau sur rognon siliceux amorphe. Le taillant, oblique, est un burin parfait. C'est un instrument bien typique. Il est obtenu par l'enlèvement de deux éclats en « soc de charrue », et quelques petites retouches à la base.
- N° 3. Burin-ciseau de main gauche latéral, à droite. Le taillant (C) est produit par deux encoches semi-circulaires inégales, bien retouchées. La plus grande encoche existe sur le recto de la lame. Nous avons remarqué ce fait sur la plupart des outils semblables. Le taillant est oblique de droite à gauche.

<sup>(1)</sup> Mémoires de la S. P. F., tome III.

N° 4. Burin terminal et latéral à droite. Le taillant terminal (e) est oblique de gauche à droite. Il est obtenu par des retouches en creux et principalement par deux éclats opposés enlevés en soc de charrue.

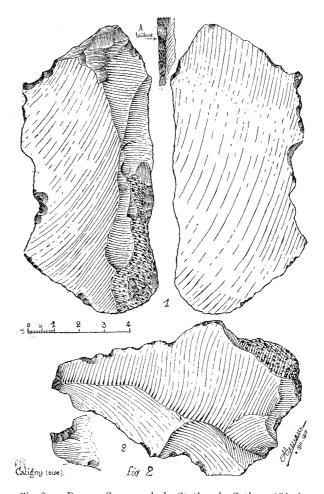


Fig. 2. — Burins-Ciseaux de la Station de Catigny (Oise).

Deux encoches semi-circulaires inégales, forment le burin latéral (d), qui est oblique de gauche à droite.

Figure 4, Nº 1. Burin-ciseau double, terminal et latéral à droite.

Le burin terminal (a) est oblique de gauche à droite. Il est produit par des retouches en creux terminales et un éclat latéral en « soc de charrue ». Le taillant latéral (b), oblique de gauche à droite, est formé par deux encoches semi-circulaires profondes.

Cet outil est bien caractéristique.

Contrairement au n° 3 de la *Figure* 3, c'est l'encoche retaillée sur le verso qui a la plus grande dimension.

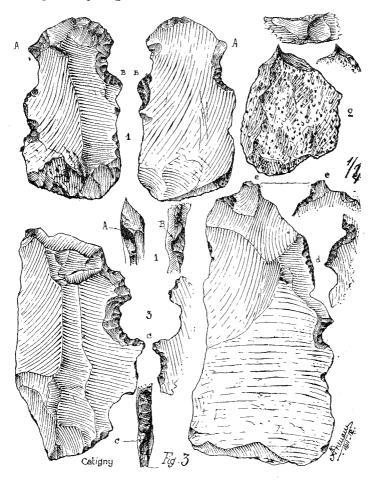


Fig. 3. - Burins-Ciseaux de la Station de Catigny (Oise).

On peut résumer comme il suit les particularités bien spéciales de ces outils.

Tous sont retouchés suivant un même principe: Petit taillant oblique, pris dans l'épaisseur de l'arête latérale et obtenu par la rencontre de deux encoches semi-circulaires opposées (1) (l'épaisseur de l'arête latérale varie entre 0,002 et 0.01).

<sup>(1)</sup> L'une au verso, l'autre au recto de la pièce. Le petit taillant étant oblique est un peu plus long que l'épaisseur de l'éclat utilisé.

Quelquefois l'outil est terminal (n° 2, Fig. 2); n° 4 (Fig. 3); n° 1 (Fig. 4). Mais le mode d'exécution reste le même. Il n'y a, alors, plus d'encoches mais des retouches en creux ou des éclats enlevés de façon à obtenir un taillant oblique.

Que l'outil soit simple ou multiple, retaillé sur un bel éclat, une lame, un coup-de-poing ou sur un éclat amorphe sans conchoïde de percussion, la facture de l'outil reste toujours la même. Il est obtenu par des retouches identiques.

C'est donc bien là un outil voulu, bien déterminé. Il doit exister

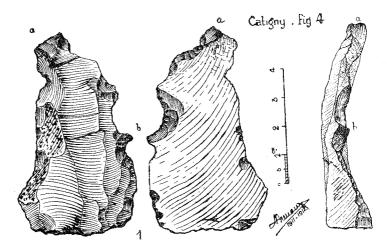


Fig. 4. — Burin-Ciseau de Catigny (Oise).

ailleurs qu'à Catigny; mais, en raison probablement d'une certaine rareté, il n'a pas dû attirer l'attention des préhistoriens, l'outil a dû être classé parmi les grattoirs en creux, doubles *coches*, lorsque les encoches étaient bien retouchées.

Il en a été ainsi pour nous d'ailleurs au début de nos fouilles : ce n'est qu'en présence du grand nombre que nous avons reconnu un outil nouveau. Mais combien de ces éclats souvent informes, munis cependant de retouches typiques, ont du être jetés au rebut, avant que notre regard se soit fixé sur un bel outil.

Nous ne pouvons que le regretter, car l'avancement des travaux du Canal du Nord nous interdit toutes nouvelles recherches.

Je dénommerai « Burin-Ciseau » l'outil que je viens de décrire, de façon à le distinguer du Burin moustérien.

Les burins-ciseaux étaient seuls ou associés avec les coups-depoing du Moustérien inférieur (coups-de-poing à faciès Acheuléen) et du Moustérien moyen (coups-de-poing triangulaires à base rectiligne, très rares (1). Toutefois nous ne les avons pas recueillis avec l'outillage du Moustérien supérieur. Cette dernière industrie n'est représentée, à Catigny, que par deux pointes moustériennes triangulaires, et quelques éclats Levallois, qui proviennent des extrémités Nord et Sud de la station.

Il y a donc lieu de limiter, quant à présent, la durée du Burin-Ciseau à la période qui comprenait le Moustérien inférieur et moyen.

Le Burin Moustérien, tel qu'on est d'accord pour le définir, est obtenu par l'angle dièdre formé par la troncature normale ou oblique d'une lame épaisse (Troncature, normale ou oblique, simple ou double, aux arêtes latérales de la lame).

Le burin-ciseau était associé avec le burin moustérien; mais ce dernier est, en somme, un instrument naturel, c'est-à-dire n'ayant exigé aucune recherche pour l'obtenir, en un mot dû au hasard. L'Homme préhistorique a dû avoir, tout de suite, l'idée d'utiliser le taillant latéral ou terminal d'une lame brisée. C'est le burin type, parfait même: puisque le plus simple. Ce burin n'est donc pas spécial à une époque plutôt qu'à une autre. Il a été utilisé par tous les tailleurs de silex.

On ne peut done tirer aucune conclusion de l'association du Burinciseau au Burin moustérien.

Mais, si l'on compare le burin-ciseau aux burins que l'on rencontrera plus tard aux époques Aurignacienne et Magdalénienne (je ne parle pas des industries Campignienne et Néolithique, où l'on trouve une survivance de tous les types antérieurs), on tend à admettre que cet outil est bien le prototype des burins typiques postérieurs.

C'est le premier burin obtenu par des retouches bien déterminées.

Il y avait, à Catigny, un clan d'artisans Moustériens, spécialisés dans l'exécution du Burin-ciseau. Il serait d'un grand intérêt de savoir si, ailleurs, dans des stations semblables, on n'a pas recueilli le même outil ou un outil identique évolué.

Les Burins-ciseaux de la station Moustérienne de Catigny ne sont pas les seuls instruments inédits. C'est avec intention que je les ai dénommés Burins-Ciseaux. Je tenais à les approcher d'un autre outil, recueilli en moins grand nombre (110 environ), mais en quantité suffisante cependant, pour pouvoir le déterminer sans aucune hésitation.

Ce nouvel outil n'a été décrit spécialement dans aucun ouvrage.

Il est, lui aussi, associé au gros et au petit outillage, et nous l'avons recolté avec les coups-de-poing du Moustérien moyen et inférieur; nous n'en n'avons trouvé aucun avec les rares vestiges du Moustérien supérieur de notre gisement.

<sup>(1)</sup> Sept coups-de-poing triangulaires seulement ont été recueillis.

Comme le Burin-Ciseau, le Ciseau procède d'un même et unique principe : utilisation d'une arête latérale ou terminale; mais, contrairement au premier, qui est produit par un tranchant oblique sur une arête épaisse, le *ciseau* existe toujours sur une arête coupante d'une lame mince ou d'un éclat peu ou très épais.

Je représente (Fig. 5 et 6), quelques-uns des ciseaux bien typiques de la station.

Figure 5, No 1. Ciseau d'angle à gauche sur lame à section trans-

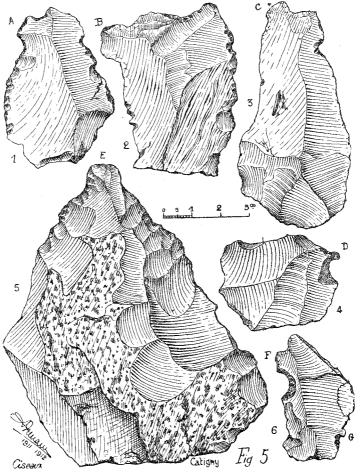


Fig. 5. — CISEAUX de la Station de Catigny (Oise).

versale triangulaire. Le taillant A est chanfreiné par de petites retouches, deux encoches semi-circulaires le dégagent de l'arête.

N° 2. Ciseau d'angle à gauche sur lame épaisse à section triangulaire. Les retouches des deux encoches semi-circulaires qui produisent le taillant B existent sur le verso de la lame.

- Nº 3. Ciscau terminal sur lame mince, à section triangulaire. Les retouches, comme pour le nº 2, sont faites sur le verso de la lame.
- Nº 4. Ciseau latéral à droite sur lame mince fragmentée. Le taillant est retouché avec soin et chanfreiné, il n'a que 0<sup>m</sup>002 de longueur.
- Nº 5. Ciseau terminal sur éclat très épais affectant la forme d'un coup-de-poing triangulaire grossier. Le verso n'est pas retouché. Le taillant E est chanfreiné. Il est obtenu par des retouches en creux latérales.
- N° 6. Ciscau double latéral, sur lame mince à section triangulaire. Le taillant F est dégagé de l'arête par deux encoches semi-circulaires opposées bien retouchées. Le taillant G est produit par l'écrasement de l'arête latérale gauche; il est peu prononcé.
- Figure 6, Nº 1. Ciseau double bien caractéristique, terminal et latéral sur éclat épais. Le ciseau terminal A est retaillé avec soin; il est bien dégagé par des retouches en creux et un grand éclat enlevé en soc de charrue. Le taillant latéral B est formé par une encoche profonde semi-circulaire.
- N° 2. Ciseau terminal sur éclat épais. Le taillant C est produit par deux éclats enlevés en soc de charrue.
- N° 3. Ciseau latéral à droite sur lame mince à section triangulaire. Le taillant D est très bien dégagé de l'arête par des retouches en creux et un éclat enlevé en soc de charrue.
- N° 4. Ciseau terminal sur petit éclat mince. Le taillant E est produit par des retailles en creux.
- N° 5. Ciseau d'angle à droite sur gros éclat presque discoïdal. Le verso de cet éclat est peu retaillé. Le taillant F est dégagé de l'arête par l'enlèvement de petits éclats en soc de charrue. Ce taillant est chanfreiné.
- N° 6. Ciseau d'angle à gauche sur lame mince. L'arête terminale a été utilisée sans être retouchée. Une encoche semi-circulaire retaillée sur le verso de la lame dégage le taillant G de l'arête latérale.

Aucune retouche n'existe sur le verso du taillant des ciseaux que je viens de décrire. Il en est d'ailleurs de même pour tous les outils semblables de la station.

C'est là une des principales caractéristiques de cet outil. Une petite surface plane était nécessaire au verso du taillant pour l'utilisation parfaite du ciseau.

Il résulte des descriptions ci-dessus que l'homme moustérien a voulu, en fabriquant les ciseaux, utiliser une petite partie seulement d'un taillant de lame ou d'éclat. A quel usage destinait-il cet outil, peu résistant dans la majorité des cas, lorsqu'il est retaillé sur une lame mince? Le Moustérien ne pouvait trancher ou inciser des objets

durs sans que son outil se brisât. Il est vrai que la grande facilité de sa confection pouvait suppléer à son manque de durée.

Il n'en est pas de même, d'ailleurs, lorsque le ciseau est produit sur un éclat à taillant plus épais. L'outil ainsi obtenu pouvait remplacer un véritable burin tout au moins comme résistance. Il y a lieu de remarquer que, sur la plupart des ciseaux qui existent sur lames

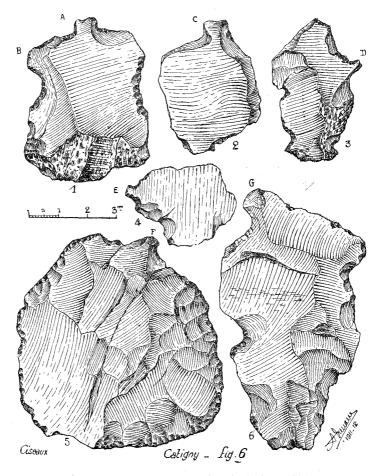


Fig. 6. - CISEAUX de la Station de Catigny (Oise).

ou éclats épais le petit taillant, dégagé de l'arête, est, en outre, chanfreiné par l'enlèvement d'un éclat longitudinal ou par de fines retouches. Le taillant est, ainsi, rendu plus tranchant. Ces retouches sont bien caractéristiques et voulues car elles n'existent pas sur le reste de l'arête. (Fig. 5, n° 51, 4, et 5; et Fig. 6, n° 5). En résumé le Ciseau peut être défini comme il suit :

Petit outil bien caractérisé obtenu sur une arête coupante, latérale ou terminale, d'une lame ou d'un éclat (minces ou épais). Le taillant formant ciseau est dégagé de l'arête par des retouches en creux qui écrasent celle-ci, aux abords, de façon à former un tranchant en saillie sur l'arête primitive. Le petit taillant a une longueur moyenne de 0°007 à 0°010.

Le ciseau est, en somme, un outil très simple, facile à obtenir, puisqu'il utilise un taillant déjà existant (1). Je n'en concluerai pas qu'il est antérieur au Burin-ciseau puisque nous l'avons trouvé associé à cet outil (dans un gisement à deux industries bien déterminées mais mélangées de l'époque moustérienne). Mais ne peut-on déduire, précisément, de cette association, que le ciseau et le burin-ciseau sont bien tous deux les premiers essais des burins futurs, les premiers tâtonnements de l'Homme préhistorique qui ne pouvait encore aspirer à l'art des graveurs aurignaciens et magdaléniens et qui, par conséquent, n'avait pas le même but en fabriquant les premiers burins.

(1) Ainsi que pour la plupart des outils de la station de Catigny, nous avons récolté un certain nombre de ciseaux à usages multiples: grattoirs-ciseaux, perçoirs-ciseaux, etc., et même Burins-Ciseaux-ciseaux.



# III. - NÉOLITHIQUE.

# L'Age de la Pierre au Fouta-Djalon.

COLLECTION DE M. LE COMTE PAUL GUÉBHARD.

PAR

### Edmond HUE (de Paris).

La superbe collection, dont M. le comte Paul Guébhard, Administrateur colonial, membre de la Société Préhistorique Française, vient d'enrichir les Collections de la Société, est de toute première importance, tant par la quantité des pièces que par leur provenance certaine. C'est la collection la plus complète du Fouta-Djalon parvenue en Europe jusqu'à ce jour.

Pendant son séjour dans l'Afrique Occidentale, M. le comte Paul Guébhard a fouillé avec méthode de nombreux gisements et y a recueilli les très intéressantes pièces que j'ai l'honneur de vous présenter.

En outre, M. le comte Paul Guébhard a bien voulu nous envoyer des documents stratigraphiques que je suis heureux de joindre à ceux déjà publiés par lui sur ses fouilles. J'en ferai un résumé et une analyse dans la première partie de cette note. Dans la deuxième partie j'expliquerai les planches sur lesquelles j'ai représenté quelques-unes des pièces de la belle collection que M. le comte Paul Guébhard a si généreusement offerte à la Société Préhistorique Française.

M. le comte Paul Guébhard a marqué toutes les pièces trouvées d'un point de peinture à l'huile, dont la couleur correspond aux indications suivantes: Lalia, vert; Peté Ciré, brun; Gonkou, jaune; Oré-Amau, bleu; Peté Tounté, brun foncé; Peté Bitié, blanc; Peté Bounoudié, rose. Les pièces provenant de la station du plateau de Oualia n'ont pas été marquées à la peinture.

# PREMIÈRE PARTIE.

# Géographie, Géologie et Stratigraphie.

L'ensemble des abris fouillés et étudiés par M. le comte Paul Guébhard se trouve aux environs du poste de Pita, chef-lieu du Cercle des Timbis, dans le Fouta-Djalon (Guinée Française) (Fig. 1).

Ces abris sous roches se trouvent placés sur le plus haut plateau du Fouta-Djalon, par 1.000 mètres d'altitude, à 325 kilomètres de la côte, par 15 degrés de longitude Est et 11 degrés de latitude Sud. Le plateau est constitué par des grès ancieus, très tendres, désagrégés par les actions atmosphériques et par la violence des pluies. Ces agents naturels ont laissé sur les sommets et les flancs des coteaux

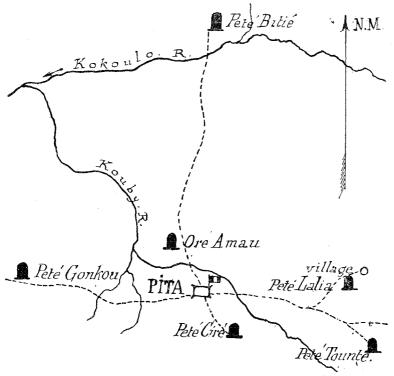


Fig. 1. - Carte des Environs de Pita (Fouta-Djalon).

des bancs et des blocs de quartzites demeurés en surplomb par la disparition des roches plus friables intercalées entre eux. C'est ainsi que se sont formés ces abris.

En général, la saillie de la roche supérieure est peu importante, mais les hôtes primitifs s'en accomodèrent et eurent soin de s'installer à l'abri des vents et des tornades. Tous les abris ont un arrière-fond très bas qui a pu servir de refuge ainsi qu'en témoigne le poli de la roche dû à un fréquent passage.

### Abri sous roche de Pété Lalia.

Cette station se trouve à 3 kilomètres environ de Pita, chef-lieu du cercle des Timbis; elle est située près du village de Lalia, au nordest d'un petit plateau, sur sa partie déclive. Aux alentours et en ceinture se trouvent une vingtaine d'abris qui tous ont été sommairement fouillés; les uns exposés aux vents et à la pluie ne renfermaient que des objets et des poteries détériorés par les infiltrations des eaux; d'autres auraient nécessité des travaux très importants pour de piètres résultats. Dans un des abris secondaires on a rencontré une accumulation considérable de charbon; des arbres entiers y avaient été brûlés et le charbon de leur combustion s'était en quelque sorte fossilicifié et présentait l'aspect et la cassure brillante du jais.

La partie supérieure de la voûte de l'abri de Pete Lalia est formé d'une longue strate de quartzite; une strate inférieure forme le sol. Il y apeu d'élévation et peu de profondeur : l'abri n'a que 1 m. 20 dans sa partie la plus haute. En face de la grotte, à 2 mètres, une pierre dressée forme un abri secondaire à la base duquel existe une roche présentant trois polissoirs, Tout autour, des rochers disposés naturellement ou apportés forment une sorte de clôture qui enserre une petite terrasse s'étendant devant l'abri. Au Nord une grosse roche posée sur deux autres, cale par son poids une pierre placée en travers; l'ensemble présente l'aspect d'une espèce de meurtrière. De chaque côté, entre les roches, un petit passage est ménagé. La couche du gisement était peu épaisse, mais ne paraissait pas avoir été bouleversée par les eaux. Elle consistait en une couche de terre végétale peu épaisse; au-dessous de cette couche se trouvait un lit de détritus divers parmi lesquels des éclats, quelques poteries et des instruments détériorés; au-dessous se présentait un lit de terre noirâtre, mêlée de cendres décomposées et de débris de charbons reposant soit sur la roche elle-même, soit sur un lit de cailloux roulés.

Malgré la très grande abondance de polissoirs trouvés aux environs des abris les pièces jolies sont assez rares; cependant les petites pièces percées sont particulièrement abondantes. Dans l'abri en surface, a été trouvée une hache en fer dans le genre de celles en usage encore dans le pays, mais de forme plus renflée cependant; l'épaisse couche de rouille qui couvre cet instrument atteste son ancienneté. Quelques débris de fer en décomposition ont également été trouvés dans cet abri, à quelques centimètres de la surface. On y a également trouvé des fragments de poteries portant des traces d'anses.

Aux alentours se trouvent des amas de roches assez caractéristiques mais les touilles qui y ont été opérées n'ont révélé aucune trace de sépulture.

Les fouilles de cet abri ont été effectuées les 12, 13, 16 au 25 mars 1907.

### Abri sous roche de Pété Gonkou.

L'abri sous roche de Pété Gonkou est situé à 4 kilomètres de Pita, chef-lieu du cercle des Timbis, et à peu de distance du village assez important de Gonkou. Il est placé à la base d'une falaise. A 10 mètres sur la gauche et à 2 mètres de hauteur dans la falaise se trouve une sorte de grotte ne présentant aucune trace de gisement quoique les traces d'habitation y fussent visibles; elle mesure 2 mètres de profondeur et 1 m. 50 de hauteur. Au pied de cette grotte existe un groupe de cinq polissoirs.

L'abri lui-même se compose d'une haute excavation peu profonde. Le premier plan est formé par une roche en trottoir qui rejoint la base de la petite grotte dont on vient de parler; au second plan est une sorte de banc en pierre dans lequel est creusé un trou circulaire. Dans ce trou ont été trouvées quelques pièces fort belles. Sur le premier plan ont été trouvés un grand nombre d'objets, mais en assez mauvais état.

La falaise dans laquelle sont situés la grotte et l'abri peut avoir une dizaine de mètres de hauteur et est dominée par un plateau. Tout autour de ce plateau existent une vingtaine d'abris plus ou moins importants qu'une exploration sommaire a démontré avoir été habités. De nombreux polissoirs existent sur les roches avoisinantes. Plus bas que la falaise on a trouvé deux autres abris importants dont un possède à son entrée un groupe de polissoirs. Ces divers abris n'ont pu être fouillés complètement.

Cette station de Gonkou est en somme très importante et les fouilles qui y ont été faites, quoique ayant fourni un très grand nombre d'objets intéressants, sont loin d'en avoir extrait tout ce qu'elle renfermait. Il est curieux de constater le grand nombre de polissoirs fixes ou mobiles qui ont été trouvés dans cette station. Rien que de l'abri lui-même il a été extrait quatre grands polissoirs et une infinité de petits.

De même que dans l'abri de Pété Lalia, le gisement de Peté Gonkou se composait d'une terre végétale peu épaisse; au-dessous un lit de détritus divers contenant des outils et des poteries; et au-dessous un lit de terre noirâtre avec cendres et charbons.

Les fouilles de cet abri ont été effectuées les 7, 9, 10, 13 et 15 avril 1907.

#### Abri sous roche de Peté Bitié.

L'abri sous roche de Pété Bitié est situé à 7 kilomètres de Pita, chef-lieu du cercle des Timbis, sur la rive droite du Kokoulo, et à 400 mètres de ce fleuve, Situé au flanc d'une petite colline, l'abri est formé par une grosse roche demeurée naturellement posée sur des roches rondes, après l'érosion de l'ensemble du plateau rocheux dont elle faisait partie. Le sol de l'abri est formé par les strates sous-adjacentes qui supportent une couche variable de 1 mètre à 1 m.50 de terre dans laquelle se trouve le gisement.

Tout autour se trouvent une dizaine d'autres abris qui ont été habités ainsi que l'ont indiqué des sondages rapides. L'abri de Peté Bitié a fourni beaucoup de pièces polies. Auprès de l'abri et même dans l'abri existent plusieurs polissoirs. Quoiqu'il en ait été extrait une dizaine de mètres cubes de terre, cet abri est loin d'avoir été entièrement déblayé, et il recèle assurément encore une foule d'objets intéressants.

Les fouilles de cet abri ont été effectuées les 27, 28 mai, les 12, 18 et 20 juin 1907.

#### Grotte-abri de Peté-Tounté.

L'abri de Peté-Tounté (Fig. 2) est situé à 6 kilomètres de Pita. La couche-gisement y était peu profonde, et c'est particulièrement autour des roches que les instruments ont été trouvés mêlés à une grande abondance de poteries et de cailloux roulés apportés du lit des ruisseaux voisins et dont la matière argilo-siliceuse a été employée pour la confection de quelques instruments.

L'abri, quoique large est peu profond; son axe est orienté Nord Nord-Ouest et il est soigneusement abrité des vents dominants; il est suivi d'une cavité où l'on ne peut pénétrer qu'en rampant. Les traces de fumée sont nombreuses, tant dans cette cavité que dans l'abri lui-même.

L'abri de Peté-Tounté se trouve situé au flanc et presque au sommet d'un plateau rocheux. Devant lui s'étend une large dalle de grès qui lui sert de sol. La voûte et les parois sont de quartzite ou de grès très durs dont les eaux ont dissous les parties tendres.

La couche-gisement a été entièrement explorée et vidée. Des fouilles faites dans la faille faisant suite à l'abri n'ont donné aucun résultat.

A 5 mètres de l'abri se trouvent trois polissoirs creusés dans la roche qui forme le sol même de l'abri.

La profondeur de la couche archéologique est de 0 m. 70 environ. La couche de terre végétale mesure 0m. 20 d'épaisseur. Elle est composée de terre sableuse avec des tragments de poteries, mélangés aux fragments gréseux tombés de la voûte. La couche moyenne et la couche inférieure sont formées de terre très noire provenant de débris de foyers décomposés, mêlée de charbons, de pierres apportées,

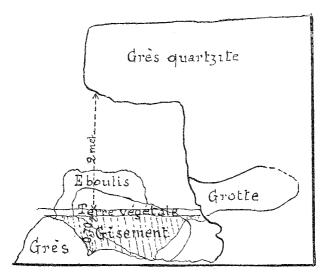


Fig. 2. - Coupe de l'abri de Peté-Tounté.

de cailloux roulés, parmi lesquels se trouvent des instruments et des éclats de poterie rencontrés par petits groupes.

#### Grotte-abri de Peté-Ciré.

L'abri de Peté-Ciré est situé à 1500 mètres environ du poste de Pita, et à flanc de coteau. Sur le plateau supérieur se trouvent trois polissoirs.

L'abri est formé par l'extrémité en surplomb d'une longue strate de quartzite qui forme également sur ses côtés des excavations dont plusieurs se rejoignent avec l'abri principal par un arrière-fond très bas.

La couche gisement était profonde de 0 m. 85 et se divisait en trois couches bien distinctes: Une couche de terre végétale de 0 m. 25 avec quelques poteries; au-dessous se trouvait une couche de terre noire de 0 m. 10 provenant de décomposition de bois, de cendres et de charbon; c'est dans cette couche et sur le sommet de la suivante que les instruments et les poteries ont été recueillis; la couche inférieure était formée par des débris et des cailloux roulés. Les bancs de grès crevassés sur lesquels reposait cette couche la rendaient fort inégale.

MÉMOIRES

L'abri a été complètement fouillé et a donné de nombreux outils. Il est adossé à une grotte assez profonde, mais de peu d'élévation dans laquelle on ne peut s'introduire qu'en rampant et où on ne peut

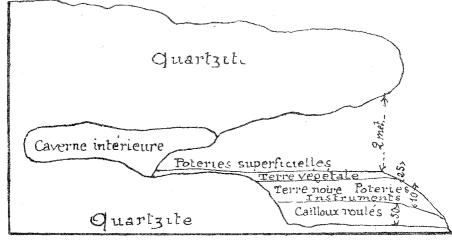


Fig. 3. - Coupe de l'abri de Pété-Ciré.

se tenir qu'assis. Le sol de cette grotte, formé par la roche nue, ne recelait aucun instrument mais quelques fragments de poteries.

#### Grotte-abri de Oré-Amau.

L'abri de Oré-Amau est situé à 2500 mètres du poste de Pita et placé sur le flanc Nord-Ouest d'un plateau rocheux. Il est très riche et des plus curieux par ses dispositions.

L'abri est entouré d'une enceinte de rochers, et par les côtés on ne peut y accèder qu'en passant par d'étroits couloirs et sous une pierre plate. Les rochers de l'enceinte, placés les uns sur les autres, forment plusieurs abris secondaires. Enfin une faille étroite conduit à une chambre supérieure très exiguë.

Il n'a été jusqu'ici fait de trouvaille qu'en un seul point où, dans un espace de 1 mètre de surface, sur 1 m. 50 de profondeur, ont été recueillis de nombreux instruments et des fragments de poterie. Il existe d'autres abris de moindre importance sur plusieurs points du plateau auquel est adossé l'abri de Oré-Amau.

### Atelier de Oualia.

Cet atelier du Fouta-Djalon découvert par M. le comte Paul Guébhard et, décrit par le lieutenant Desplagnes est situé à 650 mètres d'altitude et à 250 kilomètres de la Côte, sur une croupe du mont Diaga, sépa rant la vallée de la Samakou, de celle de la Kachima, à quelque distance du village de Oualia. Il est traversé par la route qui va de Maoba-Hassana à Telimelé.

Les détritus reposant sur des conglomérats ferrugineux couvraient

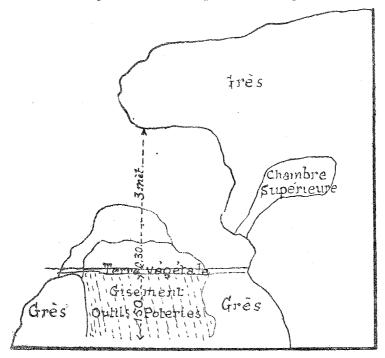


Fig. 4. — Coupe de l'abri de Oré-Amau.

une surface de 8 à 10 mètres carrés, sur une profondeur de 0 m. 50 à 0 m. 60. Tous les instruments proviennent d'une roche dont on retrouve les affleurements dans les vallées inférieures.

Pas de poteries ni d'ossements.

#### Abris de Peté Bounoudié.

[Pierre de la Hyène].

Situés à 1800 mètres environ de la route qui conduit de Beli à Maoba-Hassana, les abris s'ouvrent dans les strates d'une falaise gréseuse. Le plancher des grottes est formé de larges dalles de quartzites, qui présentent plusieurs cuvettes de polissage. La grande salle de la grotte mesure 6 mètres de diamètre. La croûte archéologique qui recouvre le plancher de la grotte n'a que quelques centi-

mètres d'épaisseur et les objets préhistoriques sont mélangés aux objets actuels, de sorte qu'il n'est pas possible de fixer de stratigraphie pour ce gisement.

On y a trouvé des outils taillés et de nombreux fragments de poteries très ornementées, portant des traces de dessins par incision sur la pâte fraîche.

# Minéralogie des Instruments.

Les roches ayant servi à la confection des instruments sont des schistes compacts, des grès durs, des diorites, des gabbros, des argiles silicifiées, des quartz, des quartzites et des hématites. Il est utile de remarquer que les instruments ne proviennent pas des stations où ils ont été trouvés; pour certaines de ces roches les gisements naturels se trouvent à 25 et à 35 kilomètres de Pita, et que c'est en vain que l'on a cherché aux environs des abris des éclats pareils à ceux que l'on y trouve rassemblés.

Ces deux observations ont une grande importance, car un grand nombre de pièces trouvées sont des éclats quelquefois non retouchés, à qui leur réunion dans le gisement, leur juxtaposition avec des instruments indiscutables donnent cependant le caractère d'outils, caractère que leurs formes seules, souvent presque naturelles, ne suffiraient pas en tout autre cas à leur faire attribuer.

De nombreuses pièces ont été altérées par leur long séjour dans le gisement, et toutes celles qui se trouvaient sur le passage d'infiltrations des eaux sont particulièrement dénaturées; c'est ainsi que beaucoup de pièces taillées, ont été rendues de ce fait méconnaissables. Certaines pièces sont entourées d'une sorte de gangue de décomposition, colorée diversement et ne présentant plus la coloration originelle de la roche que l'on retrouve à l'intérieur de l'objet lorsqu'on le casse.

#### Facture des Instruments.

Les travaux de M. le comte Paul Guébhard sur ce sujet seraient à citer en entier, tant par la sagacité des observations que par la logique des déductions. Nous allons les présenter le plus succinctement possible.

A côté des objets les mieux travaillés on rencontre des pièces à peine dégrossies; cependant, vu leur grand nombre, vu surtout qu'ils sont faits d'une roche qui ne se rencontre pas aux environs, on ne saurait voir en ces derniers de simples ébauches. Il y aurait plu-

tôt lieu de penser que ces différences si sensibles dans la facture correspondent aux différences sociales qui existèrent dans les sociétés primitives, comme elles existent dans la nôtre. La force, l'intelligence, la ruse séparaient autrefois aussi les fortunes, et il n'est pas illogique de penser que le riche, le puissant, ne possédait pas les mêmes outils que le pauvre et le faible. Il y avait, comme de nos jours, l'article de luxe, l'œuvre de l'artiste et l'article sans valeur, l'article à quatre sous. Le besoin du moindre effort poussait ces hommes à utiliser autant qu'ils le pouvaient le tranchant des roches dont ils confectionnaient leurs outils, réservant les instruments finis pour des besognes délicates et les occasions solennelles. Quoiqu'il ressorte que les tailleurs et polisseurs de pierres travaillaient sur des types définis, la facture et le fini des pièces ont toujours varié selon les aptitudes des ouvriers.

Les méthodes de taille se rapportent toutes à des procédés connus, parmi lesquels domine l'imitation des nervures et des plissures de feuilles. Les grands éclats donnaient le contour, et les tranchants étaient obtenus par des retouches de chaque côté du fil par un coup corrigé d'un contre-coup. Il a été tiré parti du clivage naturel de la roche employée pour obtenir un côté plat; la diminution de l'épaisseur a donné le tranchant et des retouches lui ont donné le fil.

La forme discoïde est fréquemment usitée dans les pièces taillées d'un seul côté; d'autres pièces sont très finement retouchées,

Les pièces polies montrent surtout que les auteurs travaillaient sur des modèles définis; dans un même type on trouve des variations dans les dimensions, sans que les proportions se trouvent modifiées. Plusieurs outils présentent les résultats de la taille et du polissage.

#### Polissoirs.

Les polissoirs sont abondants : il en a été trouvé de mobiles dans toutes les grottes, depuis les plus petits jusqu'à ceux d'un certain volume. Il y en a de simples et de doubles, c'est-à-dire présentant des rainures et des cuvettes sur deux de leurs faces opposées. Chez un exemplaire l'usure des rainures avait complètement perforé la masse de grès. En outre de nombreux polissoirs fixes existaient dans les grottes et sur les roches avoisinantes. En quelques endroits, la roche est absolument constellée de surfaces de polissage de toutes tailles. Une particularité à signaler c'est qu'ils sont généralement groupés par trois. Les polissoirs sont appelés par les indigènes « Coïndé Arambebé » « pieds des premiers hommes », ou encorc « Wooûroû Arambebé », ce qui signifie « pilons des premiers hommes. »

#### Classification.

M. le comte Paul Guébhard divise les instruments recueillis en trois catégories: A, Outils simplement taillés; B, Outils taillés et polis; C, pièces portant des traces de sculpture grossière. La première catégorie est subdivisée en trois variétés de types qui sont: 1° Ceux à forme renflée, taillés sur les deux côtés à tranchant circulaire; 2° Ceux à forme très allongée légèrement plate, mais travaillée sur les deux côtés, et tranchante seulement vers l'une des extrémités; 3° Ceux ayant une seule face taillée et l'autre éclatée; les formes de ce type sont très variées, soit rondes, soit allongées.

Les pierres polies et percées sont très nombreuses, mais peu sont intactes; leur forme en aiguille pourrait porter à penser qu'elles étaient utilisées pour cet usage, mais cette hypothèse ne peut être admise, et il est plus probable que ce soient tout bonnement des bijoux ou des amulettes se portant en collier. Une petite pièce en séricite percée de trois trous semble être un fétiche ou un objet religieux. De nombreux fragments d'anneaux en schiste ont été trouvés dans les abris.

Parmi les pièces gravées se trouvent deux pièces intéressantes, ce sont celles qui portent un quadrillage très net. Quelle peut être la signification de ce quadrillage? Il est difficile de le dire; mais sa répétition et sa similitude dans les abris divers prouvent qu'ils marquait des objets usuels ou nécessaires. Pour certaines personnes, ce sont des limes; pour d'autres, ce sont des marques semblables à celles des boulangers. M. le comte Paul Guébhard y voit plutôt des sceaux de famille, à moins qu'elles n'aient un caractère rituel et ne représentent le phénomène de la génération par l'entrecroisement des sexes, dont la croix est un symbole.

Certains abris ont fourni des crayons d'ocre rouge et quelques pièces portaient des traces d'ocre quand elles ont été extraites du gisement.

#### Poteries.

Les poteries sont de facture, de formes et de dessins inconnus à l'heure actuelle dans le pays. Elles sont très épaisses et les poteries indigènes modernes en usage dans le pays sont quatre fois moins épaisses. Les indigènes rapportent ces poteries aux anciens Bagas, peuplade actuellement refoulée le long de l'estuaire de Rio Pongo. M. le comte Paul Guébhard se demande si ces poteries sont contemporaines de l'usage des pierres taillées. Rien ne permet de l'affirmer, ajoute-t-il, et leur mélange avec les instruments pourrait être le fait du déblaiement des surfaces par les eaux qui pourraient ainsi avoir

mélangé les couches. Ou bien avoir été apportées sous ces abris en qualité d'ex-voto aux génies ou aux mânes des ancêtres par les peuplades indigènes. Seules les poteries les plus grossières pourraient être contemporaines des instruments en pierre, mais il est bon de rester dans le doute jusqu'à plus ample informé.

Nous terminerons par ce passage de M. le comte Paul Guébhard dont l'importance extrême doit être signalée : « L'âge de la pierre, qu'elle qu'ait été sa date, a vu dans ces pays une vie intense, et les vestiges qui en demeurent abondent, non seulement dans la région des plateaux que nous avons particulièrement explorée et où nous connaissons des quantités de stations inexplorées, mais encore dans toute la Guinée, où nous avons relevé des traces d'habitation dans de multiples abris. Nous pouvons nettement affirmer qu'il n'existe pas un trou de rocher, pas une caverne, pas une roche en saillie, qui n'aient été habités. Certains endroits, comme la zone des plateaux, ont été de véritables fourmilières humaines dans la Préhistoire ».

# DEUXIÈME PARTIE

### Description de la Collection.

L'inventaire complet de la collection que je donne dans le tableau ci-dessous, est dressé suivant l'ordre alphabétique de la dénomination de l'outillage, et c'est dans cet ordre que nous allons l'étudier. Aux treize cents pièces cataloguées nous devons ajouter plus d'un millier de petits éclats, de pièces brisées, de fragments de roches, n'ayant pas une forme assez définie pour être dénommés, mais dont la présence dans la collection atteste, la méthode rigoureusement scientifique avec laquelle M. le comte Paul Guébhard a dirigé ses fouilles.

C'est à cette méthode que nous devons de trouver dans la collection de M. le comte Paul Guébhard des objets à peu près inconnus dans les autres collections provenant de l'Ouest africain; ce qui prouve une fois de plus que les fouilles ne valent que par l'esprit scientifique du fouilleur.

Les fragments de poteries s'élèvent à plusieurs milliers, tous de petites dimensions, sauf un vase très intéressant que j'ai pu restaurer, et qui est inscrit dans la collection sous le N° G. 1288. L'étude de ces poteries ne pourra être entreprise utilement qu'en les comparant avec des éléments de fabrication moderne, et des éléments provenant de gisements non remaniés par les eaux pluviales, ou de sépultures dans les cavernes. C'est avec juste raison que M. le comte Paul Guébhard n'a pas voulu leur assigner une correspondance stratigraphique quelconque, mais il y a tout lieu d'espérer d'être complète-

ment fixé un jour sur ce point, étant donné les nombreuses grottes inexplorées que M. le comte Paul Guébhard a signalées aux environs de Pita, pourvu toutefois que leur futur explorateur s'inspire de la méthode de celui qui les a découvertes.

NOMENCLATURE.	Pete Bitie	Peté Bounoudié	Peté Ciré	Peté Conkon	Peté Lalia	Peté Oré Amau	Oualia	Peté Tounté	Totaux
Bracelets Broyeurs et pilons. Casse-tête Coups-de-poing. Couteaux et lames Disques Flêches. Grattoirs. Grattoirs à encoches Herminettes, Gouges, Ciseaux, Burins Haches taillées. Haches polies Lances. Lissoirs. Nuclei. Pendeloques Percuteurs Poignards. Poinçons, Perçoirs. Pierres gravées Polissoirs portatifs. Racloirs. Sagaies ou Javelots Scies Tranchets. Traçoirs. Divers	3 3 3 3 48 19 73 51 3 5 46 26 20 5 3 2 3 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 6 5 3 2 1 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	)) 1 1 3 3 7 7 3 > " " " " " " " " " " " " " " " " " "	) ) ) 1 8 1 1 1 2 8 2 2 3 4 4 4 4 4 4 2 3 3 4 4 1 1 2 2 3 6 6 6	3 17 8 3 22 28 8 4 1 2 5 5 5 5 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	3	30 4 4 5 5 3 4 4 5 5 5 5 5 5 5 3 1 1 1 7 7 2 2 3 7 7	3 14 3 5 18 8 8 25 43 25 43 7 38 19 16 3 3 6 6 9 4 8 8 9 4 8 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9	1	10 18 6 8 126 31 200 142 6 17 171 104 59 22 4 4 89 5 4 16 6 9 9 95 6 88 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10
Тотапх	378	27	72	128	256	73	328	40	1302

Un coup d'œil jeté sur ce tableau permet de saisir rapidement la répartition de l'outillage par espèce et par gisement. On voit que plusieurs gisements présentent un pourcentage de certains outils bien supérieur à celui des autres. Pour quelques-uns, cette supériorité numérique ne me semble pas impliquer une différence sociale manifeste, mais pour d'autres outils, tels que les racloirs, la disproportion est telle qu'il nous faut y voir une spécialisation indiscutable.

Ces remarques générales seront complétées au cours de la description des objets et ne sont indiquées ici que pour attirer l'attention sur l'importance que prend une collection, lorsqu'elle a été recueillie avec la méthode scientifique qui a présidé à la récolte de celle de M. le comte Paul Guébhard.

La diversité des matériaux employés, la technique que chacun demande, les facies locaux sont autant d'éléments qui doivent être examinés dans la description des pièces présentées. L'ensemble de l'outillage est trop complexe pour que la division en pièces taillées et en pièces polies soit suffisante à son étude; c'est la raison qui m'a fait adopter le dispositif du tableau de l'Inventaire.

Les nombres précédés de la lettre G, inscrits sur chaque pièce dessinée, sont les numéros d'ordre de l'Inventaire de la Collection de M. le comte Paul Guébhard.

#### Bracelets.

Les dix fragments de bracelets se répartissent sur les trois abris sous roche de Peté Bitié, Peté Lalia, Peté Tounté et dans la station de Oualia. Ils sont en schiste très compact et de facture bien différente (Pl. IX, fig. 3, 4, 5, 6 et 7). Le bracelet de la figure 3, provenant de Peté Tounté, est une ébauche sur laquelle la perforation seule a été achevée.

Le reste du fragment est fruste et a subi un léger dégrossissage des deux faces, afin de le tailler en biseau externe. Ce fragment nous montre que la perforation précédait le polissage de la roche. Le bracelet de la figure 4, provenant de Peté Bitié est un large fragment de schiste noir très fin, à coupe allongée, parfaitement poli et très tranchant sur son bord externe. Les bracelets 5, 6 et 7, proviennent de Peté Lalia; les deux premiers sont en schiste brun très dur. Leur coupe est moins allongée que celle du bracelet 7 découpé dans une plaquette schisteuse moins épaisse. Les coupes de ces bracelets montrent sur leur bord interne que la perforation a été opérée en procédant par les deux faces, pour ensuite adoucir, en l'arrondissant, l'angle formé par la rencontre des deux courbes opposées. La courbe interne de ces bracelets est engendrée par un rayon de 31 mm. pour les figures 3, 4, 6 et 7; le bracelet de la figure 5 ne mesure que 20 mm. de rayon interne. Or, il se trouve que l'on a recueilli dans le gisement de Peté Lalia un objet en schiste rougeâtre dont l'usage ne semble guère connu. Cet objet que j'ai représenté sur la même planche, figure 25, mesure 31 mm. d'écartement entre les pointes inférieures, me semble être l'instrument ayant servi au tracage de la courbe intérieure des bracelets; c'est-à-dire un traçoir, nom sous lequel je le désigne jusqu'à démonstration contraire. De même l'uniformité de 31 mm. de rayon pour des bracelets trouvés dans des gisements différents, pourrait les faire supposer d'une même provenance.

# Broyeurs et pilons.

Les broyeurs ou molettes sont constitués par des grès durs, et par des quartz. Les quatre pièces représentées Planche VIII, figures 9, 10, 13 et 14, proviennent de l'abri de Oré-Amau. Le broyeur 9 est un bloc de grès de 11 cent. de longueur, à coupe transversale rectangulaire, arrondi aux angles et présentant une surface courbe aux extrémités. Plus large à la base qu'au sommet, il offre à son quart inférieur, deux segments de gorge entaillés horizontalement, et sur les grandes faces deux petites cuvettes obtenues par percussion. Le broyeur 10 est une colonne demi-cylindrique de grès, haute de 11 cent., large de 4 cent. 5, pesant 250 grammes. Les deux extrémités sont demi sphériques. La molette 13 est en grès à gros grains, fortement piqueté sur toute sa surface. C'est un cylindre de 3 cent. de hauteur sur 7 cent. de diamètre, avec les arêtes très abattues pour constituer les surfaces arrondies des deux bases, au centre desquelles sont creusées deux petites cuvettes. Sur la surface du cylindre et vers le milieu de sa hauteur sont deux légères dépressions diamétralement opposées. Le broyeur 14, irrégulièrement tronc conique est en grès fin et mesure 65 mm. de hauteur. La petite base est sphérique tandis que la grande est plus allongée transversalement.

Huit autres broyeurs plus petits en quartz proviennent de Oualia. La Station de Oualia a fourni six pilons en grès très fin et très dur, polis sur toute leur surface et mesurant de 33 à 50 cent. de long, sur un diamètre de 42 à 70 mm. Ce sont de superbes outils cylindriques avec un renflement sphérique aux extrémités. J'en ai représenté quatre à la Planche V, figures 38, 39, 40 et 41.

### Casse tête.

Les sixfragments de casse-tête proviennent, un de Peté Bounoudié, un de Pété Lalia, trois de Oualia et un de Pété Tounté. J'en ai réprésenté trois à la Planche IX, figures 1-2, 8-9 et 10-11.

Le casse-tête des figures 1 et 2 provient de Oualia. C'est un bloc de grès rougeâtre, très dense ne comprenant que la moitié de l'arme. La surface est naturelle et n'a subi aucun accommodement. L'ouvrier a choisi un bloc amygdaloïde, présentant un pourtour aminci, pour y creuser sur chaque face une cuvette obtenue par rotation du corps perforant, ainsi qu'en témoignent les stries des parois du trou. Ces surfaces sont coniques et leur raccordement a été ensuite agrandi et poli pour enlever l'arète vive dont l'action eût été néfaste pour le manche. Tel quel, le fragment de casse-tête mesure 125 mm. de dia-

mètre transversal et 85 mm. de demi-diamètre longitudinal, en admettant toutefois que la pièce fut symétrique. Il pèse 545 grammes.

Le casse-tête des figures 8 et 9 provient de Lalia. C'est un bloc de grès ferrugineux très dense, légèrement aplati et arrondi sur ses bords par un martelage très accusé. Il mesure 67 mm. de diamètre transversal et 50 mm. de demi-diamètre longitudinal. Son épaisseur est de 40 mm., au niveau de la perforation. Celle-ci est complète et ne présente pas les deux cônes de pénétration que l'on trouve sur la plupart de ces objets. Il est fort plausible que l'ouvrier a profité d'une perforation naturelle qu'il s'est contenté d'égaliser pour le passage de l'emmanchement.

Le casse-tête des figures 10 et 11 provient de l'abri de Pété-Tounté. C'est un bloc d'hématite mesurant 55 mm. de diamètre transversal et 45 mm. de demi-diamètre longitudinal; son épaisseur est de 47 mm., au niveau de la perforation. Celle-ci, dont il n'existe qu'une faible partie, est constituée par deux trones de cônes se rapprochant très sensiblement du cylindre, et de diamètres différents. L'arête de juxtaposition des deux cavités creusées a été presque nivelée. L'extrémité du bloc d'hématite a été taillée en biseau sur une de ses faces par un polissage régulièrement plan, donnant à cette extrémité le taillant d'une hache.

Les autres fragments de casse-tête sont plus petits et de grès ferrugineux.

### Coups-de-poing.

Huit pièces ont été classées comme coups-de-poing, autant par leur volume, que par la technique de leur taille. Ils proviennent : un de l'abri de Pété Ciré; deux de l'abri de Lalia et cinq de la Station de Oualia.

Quatre d'entre eux sont représentés Planche I, figures 1, 2, 3 et 4. Le coup-de-poing de la figure 1 provient de Oualia. C'est une arme superbe, en schiste très dense, mesurant 100 mm. de long, 82 de large et 30 d'épaisseur à la base. Il pèse 270 grammes. Le talon a été arrondi par l'enlèvement d'éclats qui n'ont pas intéressé tout le cortex, dont une large bande a été laissée intacte sur une des faces. La pointe a été obtenue par l'éclatement des bords de la pièce, selon une technique semblable à celle de la taille des silex de nos régions. De grands éclats, largement enlevés sur la face supérieure, ont dégagé la pointe sur les deux tiers de la longueur de l'arme. La nature de la roche employée a permis à l'ouvrier d'obtenir cette superbe pièce en procédant par grands éclats. La face inférieure est presque plane avec des retouches sur les bords et vers la pointe.

Le coup-de-poing de la figure 2, de Oualia, nous montre un outil

analogue au précédent et d'une même technique, que nous allons retrouver dans la majeure partie des gros instruments fabriqués en employant des roches schisteuses. La texture des schistes ne permet pas l'enlèvement d'éclats aussi largement détachés de la masse, et les grands coups de percuteur risqueraient de déliter la roche employée, aussi, l'ouvrier procède-t-il avec précaution et n'enlève-t-il que des fragments fort restreints à chaque percussion. Nous trouverons plus loin des pièces schisteuses qui ont été presque entièrement taillées par pression tant la délicatesse des retouches a su ménager la cohésion des lames schisteuses et éviter leur désagrégation.

L'habileté professionnelle des tailleurs de schistes africains, n'a rien à envier à celle de nos tailleurs de silex et le fini du travail de certaines pièces schisteuses est équivalent à celui de nos meilleurs spécimens de silex taillés. Dans le coup-de-poing 2, la base présente une série de couches s'élevant en gradins aux angles émoussés et correspondants aux feuillets de la plaque schisteuse. L'amincissement des bords et le dégagement de la pointe ont été obtenus par le même procédé mais en donnant une plus grande inclinaison au glacis obtenu. Une grande partie du cortex a été ménagée à la partie dorsale de la pièce qui mesure 90 mm. de long, sur 63 de large, 25 d'épaisseur maximum et pèse 165 grammes.

Le coup-de-poing de la figure 3 est également de Oualia. Il est en schiste plus dense et plus silicifié que le précédent, aussi y retrouve-t-on quelques grands enlèvements conchoïdaux, par une même technique que pour la pièce de la figure 1. Ce beau spécimen mesure 85 mm. de long sur 70 de large et 25 d'épaisseur.

Le coup-de-poing de la figure 4 provient de l'abri de Pété Ciré. Il est en schiste compact et mesure 95 mm. de long sur 65 de large et 25 d'épaisseur. La nature de la roche n'a pas permis l'enlèvement de grands éclats pour l'avivage des bords, et l'ouvrier a dû employer la méthode des fines retouches sur un de ceux-ci. Il est également taillé sur les deux faces. Sou poids est de 145 grammes.

### Couteaux et lames.

En faisant le classement des pièces, je me suis trouvé en présence d'outils nouveaux, autant par leur forme que par leur matière première. Ce sont des outils généralement assez volumineux, méplats, arrondis à l'une ou à leurs deux extrémités qui sont tranchantes, présentant un dos rabattu et un taillant très délicatement travaillé sur le bord opposé. J'en ai figuré quelques-uns à la Planche I, figures 5, 6, 7, 8 et 11, et Planche III, figure 16. Tous ceux de la Planche I proviennent de Oualia. Le 16 de la Planche III provient de l'abri de Peté Tounté.

C'est avec intention que j'ai réuni en série quelques-uns de ces outils permettant de suivre le mode de taille des schistes employés et de se rendre compte de l'évolution de l'outil.

La figure 5 montre un outil taillé dans une plaquette de schiste brun; il mesure 104 mm. de long,, 36 de large au milieu de la longueur et 19 d'épaisseur au même niveau. C'est une ébauche dans laquelle le dos n'a pas totalement été dégrossi; l'extrémité inférieure, entaillée sur ses deux faces, est déjà fortavancée, mais n'a pas encore reçu la taille finale qui donne le tranchant. L'extrémité supérieure n'est amincie que sur une des faces. Le tranchant du bord opposé au dos est inachevé et irrégulièrement aminci. Le poids de l'outil est de 105 grammes.

Dans l'outil de la figure 6 le travail est plus avancé. Le dos est déjà bien diminué d'épaisseur; le tranchant du bord opposé a été obtenu par l'enlèvement d'éclats allongés qui ont donné le fil. L'extrémité inférieure est terminée; sur une de ses faces, l'enlèvement des éclats a été opéré par petites retouches partant du bord; sur l'autre face l'enlèvement de gros éclats a produit un superbe tranchant. L'extrémité supérieure est amincie par un délitement opéré sur une seule des faces. Il semble, pour ces deux outils, que l'on a cherché a amincir l'extrémité supérieure, sans chercher à lui donner le taillant que possède l'extrémité opposée: probablement dans le but d'emmancher l'outil.

Cette pièce mesure 124 mm. de long, 40 de large au milieu de la longueur, 16 d'épaisseur au même niveau et pèse 102 grammes.

La figure 7 représente un même outil presque terminé, avec ses deux extrémités arrondies. L'extrémité inférieure est coupante; l'extrémité supérieure est seulement amincie; le dos est rabattu sur presque toute sa longueur, et le taillant du bord opposé a été obtenu par une série de petites retouches du bord. L'instrument mesure 104 mm. de long, 40 de large et 14 d'épaisseur au milieu de la longueur.

Le superbe outil représentéfigure 8 mesure 140 mm. de long, 48 de large et 21 d'épaisseur dans son milieu et à sa base. Il pèse 215 grammes. La taille porte également sur les deux faces en procédant par enlèvement d'éclats allongés sur les bords. Le dos est rabattu dans toute sa longueur; le taillant du côté opposé a été obtenu par unc taille plus profonde allant jusqu'au délitement de la roche. L'extrémité supérieure a été admirablement taillée en biseautant les deux faces de manière à peu près égale. La longueur de l'outil permettant de le tenir en main, sans emmanchement préalable, l'ouvrier n'a pas touché au talon et lui a laissé toute l'épaisseur de la plaque schisteuse. C'est une des plus belles pièces taillées du gisc-

ment de Oualia. Je l'ai classée parmi les couteaux, mais cette pièce pourrait être une scie inachevée. La pièce représentée figure 11 présente un mode de taille analogue aux pièces précédentes, mais son extrémité inférieure bien arrondie présente des traces de polissage qui la feraient classer avec les hachettes plutôt qu'avec les couteaux, si les deux grands côtés n'étaient pas taillés en lame coupante. On pourrait, a fortiori, considérer cette pièce comme un passage de l'espèce de couteaux dont il vient d'être parlé à la hachette taillée dont nous aurons à nous occuper plus loin.

L'outil mesure 132 mm. de long, 48 de large et 20 d'épaisseur; il pèse 175 grammes.

Avec le couteau représenté figure 16 de la Planche III nous changeons de matière première et de technique. L'outil a été taillé dans une plaquette d'argile silicifiée, les deux faces sont planes et semblent avoir été obtenues d'un seul coup. Le dos est rabattu sur un des bords dans toute sa longueur. L'extrémité supérieure a été légèrement amincie, sans être rendue tranchante; l'extrémité inférieure, arrondie en arc de cercle, a été rendue très coupante par de fines retouches effectuées sur une seule face. Le bord tranchant, très régulièrement taillé à petites retouches, est rectiligne. Il présente des retouches par pression sur les deux faces de la lame. Cette très jolie pièce mesure 150 mm. de long, 50 de large, 15 d'épaisseur au milieu de la longueur et pèse 160 grammes.

Une série de couteaux semi-circulaires est représentée à la Planche III, figures 1, 2, 3, 4, 9, 10, 11 et 12. Ces outils proviennent de Peté Bitié, sauf le premier qui provient de Peté Ciré. Ils sont en majeure partie en argile silicifiée jaunâtre, sauf le 12 qui a été taillé dans un grès fin noirâtre. Dans tous ces couteaux, le tranchant a été enlevé d'un seul coup, puis des retouches d'accommodement soit au dos, soit à la base, ont permis de se servir de ces outils très tranchants. La belle pièce représentée à la figure 12 mesure 80 mm., de long, 28 de large et 6 sculement d'épaisseur; elle ne pèse que 20 grammes.

La figure 10 représente un de ces outils muni d'une pointe très coupante et un talon aminci par des retouches ne portant que sur une face. Long de 66 mm., large de 32, son épaisseur n'est que de 6 et son poids de 18 grammes.

J'ai groupé sous les figures 18, 19, 20, 21, 22, 23 et 24 de la Planche III, de petits outils: tous retouchés et présentant une pointe amincie, obliquement dirigée à droite. Le bord actif de ces couteaux est du côté droit; il est constitué partie par le corps de l'outil et partie par la pointe. Ils proviennent des gisements suivants: figures 18, 19 et 20 de Peté Bitié; 21, 22 et 24 de Peté Lalia: 23 provient de l'abri de Gonkou.

Ils sont constitués par des schistes et des quartz très amincis par entaillement sur l'une ou sur les deux faces et adaptation du dos par enlèvement de minces éclats.

L'instrument représenté figure 23, est le plus parfait de cette série. C'est un schiste noirâtre, tranchant sur tout son pourtour, présentant de fines retouches sur les deux grands côtés et vers la pointe. Il mesure 68 mm. de long, 19 de large et 7 d'épaisseur; son poids n'est que de 10 grammes.

Ces petits outils ne pouvaient être employés qu'à de délicates besognes. La figure 5 de la Planche III représente une lame à dos rabattu et à nombreuses retouches sur un des bords pour le rendre coupant.

D'autres lames sont représentées Planche II, figures 9 et 10. Elles sont en argile silicifiée. La lame 10 présente sur sa face inférieure un conchoïde de percussion très manifeste; elle est coupante sur ses deux grands côtés et mesure 85 mm. de long, 29 de large et 6 d'épaisseur en son milieu. Ces deux lames proviennent de Peté Ciré. Toutes les autres lames et couteaux se rapprochent des types que je viens de décrire.

### Disques.

Les disques dont un échantillon est représenté Planche IV, figure 11, sont en schiste comme la plupart des racloirs, qui figurent sur la Planche IV et ceux représentés Planche VIII sous les figures 4, 11 et 15. Ils proviennent de Peté Bitié, Gonkou et Oualia. Le disque étant une arme de jet doit être bien équilibré, afin de ne pas dévier de la trajectoire que lui imprime la main qui le lance. Il en est de même pour les pierres de fronde des îles de l'Océanie, dont l'équilibre est cherché avec tant de minutie et obtenu avec tant de sûreté.

Or, nous nous trouvons ici en présence d'une industrie de pièces schisteuses ayant de grandes analogies de formes et de contours, mais que l'on peut classer facilement en tenant compte des données balistiques ci-dessus. J'ai donc admis comme disques les pièces plus ou moins régulièrement circulaires dont le pourtour est formé par un biseau taillé aux dépens des bords des deux faces, qui sont intactes de toute taille. J'ai classé comme racloirs les pièces dont une des faces est restée intacte, mais dont l'autre a été fortement excavée en coquille d'huître par d'habiles percussions, pour en aviver le contour. Un coup d'œil jeté sur la Planche IV fera mieux comprendre cette manière de voir.

S'il est des jeteurs de pierres émérites ce sont certainement les gamins des bords de la mer : leur poser la question eut été la résoudre. Or, quand j'étais à cet âge terrible des jeteurs de pierres, nous

n'aurions jamais pris une coquille d'huître pour atteindre le but, mais nous choississions de beaux petits galets circulaires bien plats et bien arrondis par la vague; ils nous donnaient pleine satisfaction, au grand dommage des carreaux du voisinage,

Le diamètre des disques varie de 5 à 7 centimètres et leur épaisseur ne dépasse guère 2 cent. 5. Le disque de la figure 11, Planche IV donne une idée de la taille moyenne des ces objets. Il mesure 55 mm. de diamètre. 24 d'épaisseur et pèse 125 grammes.

Sur les trente-un disques portés à l'inventaire, l'abri de Peté Bitié en a fourni dix-neuf à lui seul, alors que Peté Bounoudié, Peté Lalia, Peté Oré-Amau et Peté Tounté en sont dépourvus.

Les disques sont taillés dans des rondelles de schistes, d'environ 25 mm. d'épaisseur. L'ouvrier a taillé les bords de chaque face, symétriquement par rapport au plan médian, pour obtenir un tranchant circulaire, avec des angles plus ou moins vifs, aux rencontres des plans de percussion, de façon à en rendre l'arête médiane plus meurtrière. Les faces sont intactes de toute taille, seuls leurs bords sont taillés en biseau, convergeant sur le plan médian, ainsi que je l'ai déjà dit : ce sont là les caractéristiques des disques que nous venons d'examiner.

#### Fleches.

Les 200 flèches de la collection proviennent particulièrement de Peté Bitié, Peté Gonkou, Peté Lalia et Oualia. On n'y trouve pas les nombreuses formes du Congo belge, décrites par M. le D<sup>r</sup> Victor Jacques, dans les Mémoires de la Société d'Anthropologie de Bruxelles.

Nous pouvons subdiviser les flèches du Fouta Djalon en deux séries basées sur la matière première employée. La première série comprendra les roches à éléments siliceux; la deuxième série les roches schisteuses.

Ces deux séries sont représentées Planche V, figures 1 à 36 et figure 45, et Planche IX, figure 22.

La première série comprend des flèches en quartz et en argile silicifiée. On peut les classer en quatre groupes : 1° pointes triangulaires à base arrondie; 2° pointes triangulaires à base rectiligne; 3° pointes lancéolées; 4° pointes losangiques.

1º Les pointes triangulaires à base arrondie sont en argile silicifiée très résistante, se prêtant à une taille très soignée. Dans toutes les pièces de ce groupe, la base est amincie par l'enlèvement d'un ou plusieurs éclats. Les côtés sont très soigneusement retouchés de petits éclats par pression ne portant que sur une face. Ces flèches sont plates et le travail de la taille est surtout concentré sur les bords.

Je fais rentrer dans ce groupe les flèches représentées Planche V, figure 1, 2, 3, 12, 13, 14, 15, 16 et 45. La flèche de la figure 1 mesure 50 mm. de long sur 27 de large; la figure 2 mesure 50 mm. de long, sur 26 de large; la figure 3 mesure 50 mm. de long sur 24 de large. L'épaisseur de ces trois échantillons varie de 2 mm. à 3. La flèche de la figure 12 très finement retouchée sur ses bords mesure 35 mm. de long sur 15 de large; celle de la figure 13 dont la pointe est brisée mesure 28 mm. de long sur 13 de large: elle fait le passage entre le groupe à base arrondie et le groupe suivant. La flèche de la figure 14 mesure 28 mm. de long sur 14 de large; celle de la figure 15 mesure 24 mm. de long sur 15 de large; celle de la figure 16 mesure 24 mm. de long sur 12 de large. Leur épaisseur n'atteint pas 2 mm. La flèche de la figure 45 mesure 43 mm. de long, 25 de large et 2 d'épaisseur.

2º Les pointes triangulaires à base rectiligne constituent un autre groupe peu nombreux d'une dizaine de pièces dont j'ai donné trois exemplaires, figures 18, 19 et 20 de la Planche V. Ce sont également des argiles très fortement silicifiées, taillées sur une seule face, avec la base très largement amincie. La flèche de la figure 18 mesure 36 mm. de long sur 18 de large; celle de la figure 19 mesure 39 de long sur 18 de large; celle de la figure 20 mesure 45 de long sur 22 de large. Elles ont 2 mm. d'épaisseur.

3º Les pointes lancéolées sont les plus nombreuses et présentent une grande variabilité de formes et de dimensions. Obtenues par deux enlèvements d'éclats allongés, s'adossant en arête longitudinale, elles ne sont travaillées que sur une face, même pour l'amincissement de la base. Les bords décrivent des courbes variées et nous n'y trouvons plus les fines retouches observées sur les flèches du premier groupe. Les figures 4, 5, 6, 7, 8 et 9 de la Planche V représentent quelques-uns des types de ces flèches.

La flèche représentée figure 4 mesure 54 mm., de long sur 22 de largeur maximum: celle de la figure 5 mesure 50 de long sur 17 de large; la flèche de la figure 6 est en quartz jaunâtre, elle mesure 47, sur 21 de largeur maximum; avec la flèche de la figure 7. nous avons un type assez rare dans la collection, elle mesure 49 mm. de long sur 17 de large; celle de la figure 8 mesure 46 de long sur 15 de largeur. La figure 9 représente une flèche mesurant 36 de long sur 15 de largeur maximum.

4° J'ai classé dans ce groupe des flèches en losange allongé, comme celle de la figure 10, Planche V, et des flèches en losange plus élargi, présentant même un soupçon de pédoncule, mais que le peu de développement de cette partie de la flèche n'a pas permis de qualifier de

flèches à pédoncule : telles les flèches représentées figures 11, 17 et 21 de la Planche V. La flèche de la figure 10 présente deux pointes également acérées, avec une arête longitudinale et des retouches sur les plans inclinés constituant l'arête. La face inférieure est plane. Il n'y a que trois échantillons de ce type dans la collection. Cette flèche mesure 44 mm. de long sur 17 de largeur maximum et 2 d'épaisseur.

La flèche de la figure 11 et celle de la figure 17 sont en quartz hyalin et représentent une série de douze pièces provenant de Peté Gonkou. La face inférieure de ces flèches est conchoïdale et la face supérieure présente des enlèvements d'éclats, plus ou moins bien venus, pour l'amincissement de la base qui semble s'acheminer vers le pédoncule. La flèche de la figure 11 mesure 30 mm. de long sur 24 de large et 3 d'épaisseur; celle de la figure 17 mesure 35 mm. de long sur 28 de large et l'épaisseur du pédoncule est de 4 mm.

La flèche de la figure 21 est en argile silicifiée, de Peté Oré Amau: elle mesure 42 mm. de long, sur 32 de large et 4 d'épaisseur; la pointe en est brisée.

La petite pointe de flèche de la Planche IX, fig. 22, qui mesure 20 mm. de long sur 8 de large et 2 d'épaisseur présente de fines retouches sur un de ses bords et une tendance au pédoncule vers sa base. Elle est en quartzite rose de Peté Lalia.

La DEUXIÈME SÉRIE comprend les flèches taillées dans des roches schisteuses.

Elles affectent toutes la même forme et procèdent du même mode de taille. Ce sont des flèches assez épaisses, aplaties et amincies à leur base et dont la pointe est malheureusement presque toujours brisée ou bien fortement altérée par la décomposition de la roche. Les côtés ne sont ni retouchés, ni amincis en lame. Si nous n'avions possédé que des échantillons ayant perdu un quart ou un tiers de leur longueur, tels que ceux représentés, nous aurions pu croire à des flèches à tranchant transversal (Planche V, figures 25, 26, 27, 29, 31, 32, 33, 34 et 35), d'autant plus que sur les soixante flèches de ce groupe, il y en a une cinquantaine de brisées. Mais, après avoir trouvé des échantillons comme ceux des figures 22, 23, 24, 28, 30 et 36 de la Planche V, cette interprétation n'avait plus sa raison d'être, car il est manifeste, sur ces échantillons, que tout l'effort du travail a porté sur le fini de la pointe, tandis que l'amincissement de la base, une fois obtenu, n'a pas été retouché. Dans les pièces entières, la longueur varie de 30 à 65 mm. : la largeur de la base ne varie pas en proportion, elle oscille entre 10 et 20 mm.

Ce sont les abris de Peté Bitié, de Peté Gonkou et de Peté Lalia qui ont fourni les plus nombreuses séries de ces flèches.

#### Grattoirs et Grattoirs à encoches.

Les grattoirs sont surtout fournis par Peté Bitié, 51 échantillons; Peté Lalia, 19 échantillons et Oualia, 43 échantillons. Je n'ai classé dans cette catégorie que les pièces présentant tous les caractères classiques de nos grattoirs européens; et, malgré cette sélection rigoureuse, le nombre de ces instruments est considérable. La raison en est bien simple. Elle tient à la méthode de M. le comte Paul Guébhard, qui s'est attaché à recueillir tout l'outillage des gisements et nous a ainsi fourni des documents qui manquent dans les autres collections rapportées de l'Afrique occidentale, où les explorateurs n'ont recueilli que les pièces les plus belles, les pièces de Musée, laissant sur place les pièces les plus intéressantes, qu'ils avaient dédaigné de ramasser.

La collection de M. le comte Paul Guébhard permet de combler le vide qui existait dans l'industrie préhistorique africaine. Elle nous montre que les mêmes besoins de l'homme ont demandé le même outillage. Les seules différences résident dans la forme de l'outil, parce que celle-ci est d'abord liée à la résistance et à la composition minéralogique de la matière première. Avec le silex, capable de donner de beaux plans, nous avons eu les belles variétés de forme des grattoirs de nos gisements européens; avec les schistes et les roches cristallines d'Afrique, nous avons une matière première moins homogène et, comme conséquence, des outils de moins belle venue. Mais, dans les deux cas, l'outil obtenu répond au besoin qui l'a fait naître et sa spécialisation n'en est pas troublée.

Je n'ai représenté dans la Planche VIII que quelques échantillons de grattoirs du Fouta Djallon, jugeant que ces types sont suffisants pour donner une idée de l'outillage. Les grattoirs des figures 5, 7 et 8 sont taillés dans des argiles très silicifiées et leur débitage, leur face d'éclatement, leur retouchage sont identiques à ceux de nos grattoirs d'Europe. Avec les grattoirs des figures 11 et 12 de la Planche VIII, taillés dans des schistes et des grès, nous avons des formes plus allongées, plus épaisses, mais, dans tous ces outils, nous trouvons la même idée directrice qui conduit au but envisagé, par des techniques différentes, et nous fait néanmoins obtenir des résultats identiques.

Les grattoirs du Fouta Djallon peuvent se diviser en deux séries bien caractérisées : 1° grattoirs plats, de forme plus ou moins circulaire; 2° grattoirs épais de forme elliptique. Dans les deux séries, les variations ne procèdent que des dimensions des outils. Nous avons des grattoirs plats de la grandeur de l'ongle, présentant une habileté de retouche extraordinaire. Le grattoir de la figure 5, en argile très

silicifiée, provenant de Peté Bitié, mesure 58 mm. sur 41 et 6 d'épaisseur; il pèse 34 grammes. Le grattoir de la figure 7, en argile silicifiée, de Peté Gonkou, mesure 53 mm. sur 42 et sur 5 d'épaisseur; il pèse 25 grammes. Le grattoir de la figure 8, en argile silicifiée, de Peté Bitié, mesure 69 mm. sur 52 mm. et 9 d'épaisseur maximum; il pèse 50 grammes.

Le grattoir de la figure 11 de la même planche provient de Peté Lalia, c'est un grès très dur, mesurant 92 mm. de long sur 46 de large et 22 d'épaisseur.

Le grattoir en grès de la figure 12 provient de Gonkou et mesure 81 mm. de long sur 42 de large et 19 d'épaisseur.

Les grattoirs à encoches sont rares. Nous n'en avons que six échantillons provenant : trois de Peté Bitié, deux de Peté Ciré et un de Peté Tounté. Les encoches sont obtenues par un large éclatement présentant de fines retouches sur tout le bord de l'encoche.

Le grattoir de la figure 13, Planche III, en grès de Peté Lalia, est un échantillon d'une série de grattoirs frustes, que certains désigneraient sous le nom d'outils de fortune, et que je considère comme des outils représentant le stade le plus inférieur de la technique de la taille du grattoir. Je suis persuadé que la main qui les a taillés n'était pas capable de faire mieux. Leur présence dans les gisements et leur nombre ne me laissent aucun doute à cet égard. Ce sont des pièces de ce genre qui ont fait dire à M. le comte Paul Guébhard qu'il y avait dans les gisements la preuve des différences sociales des hommes de l'âge de la pierre. Ce sont ces pièces que les autres explorateurs ont dédaigné de recueillir, vraisemblablement parce qu'ils ne connaissaient pas l'importance considérable qu'elles prennent dans l'étude de l'outillage préhistorique.

### Herminettes, Gouges, Ciseaux, Burins.

Les Herminettes sont réparties entre les gisements de Peté Gonkou, un; Oré Amau, un; Oualia, un; Peté Lalia, deux et Peté Bitié, un. Elles sont en diorite fortement altérée et de dimensions variables. La plus petite mesure 80 mm. de long sur 40 de large et 22 d'épaisseur.

La figure 1 de la Planche VII représente une superbe herminette en diorite, de Oualia, incurvée, mesurant 160 mm. de longueur, sur 33 de largeur maximum et 15 d'épaisseur. Les deux faces ont été taillées en procédant des bords vers le centre des faces, ce qui donne à cet outil une coupe transversale losangique. Malgré l'altération de la roche, on peut constater que la pièce n'a subi aucun essai de polissage, et qu'elle était en voie de confection, si

l'on en juge par l'irrégularité de la face convexe et par le travail inachevé du taillant sur cette même face.

Les Gouges sont en diorite et en grès. Le gisement de Peté Gonkou en a fourni trois; celui de Peté Bitié deux et Oualia un.

Les figures 2 et 3 de la Planche VII représentent deux de ces outils.

La figure 2 représente une gouge de Peté Gonkou, en diorite, mesurant 88 mm. de long, 45 de largeur maximum et 20 d'épaisseur. Elle est polie sur toutes ses faces. La face supérieure est très régulièrement convexe d'un bord à l'autre et dans le sens de la longueur. La face inférieure que j'ai représentée dans la figure 2 est formée par l'adossement de deux surfaces concaves. Le taillant concave est creusé aux dépens de la face inférieure et se termine par une courbe parfaite et intacte. Cette gouge pèse 115 grammes. Sur la face supérieure et vers le tiers du talon existe une trace de rainure transversale, plus particulièrement visible sur les bords.

La figure 3 représente une gouge polie, en diorite, de Peté Bitié, mesurant 76 mm. de long sur 43 de large et 17 d'épaisseur maximum; elle pèse 95 grammes.

De forme plus rectangulaire et plus aplatie que la précédente, son talon n'a subi aucune taille ou polissage. La face supérieure est convexe et présente deux rainures en croix, parfaitement visibles sur tout leur trajet, malgré l'altération superficielle de la roche. La face inférieure est creusée de deux dépressions allongées s'adossant au milieu de la face pour former une arête longitudinale. Le taillant concave est obtenu aux dépens de la face inférieure et sa courbe est intacte. La face supérieure de ces deux gouges porte les traces manifestes de leur mode de fixation sur un manche. La gouge de Peté Gonkou, avec sa rainure transversale et les facettes de sa face inférieure, semble avoir été fixée parallèlement à une extrémité d'un manche, soit rectiligne, soit coudé à angle plus ou moins aigu.

Les rainures entrecroisées de la gouge de Peté Bitié et le creusement particulier de sa face inférieure, indiquent que cette gouge était fixée perpendiculairement sur l'extrémité d'un manche rectiligne, extrémité légèrement entaillée pour s'adapter aux facettes de la face inférieure, et rendre ainsi l'adhérence plus complète. L'entrecroisement des ligatures sur la face convexe maintenait l'outil fixé à l'extrémité du bâton. Le peu de profondeur des rainures entrecroisées me fait dire qu'elles sont dues au frottement intense et brutal d'une ligature en bois flexible ou en bambou qui aurait entaillé la roche petit à petit. Il me semble que ces rainures auraient été creusées plus profondément si elles avaient été faites intentionnellement par l'homme qui a poli cet outil.

Quoiqu'il en soit du mode de creusement de ces rainures, qu'elles soient dues au frottement prolongé d'un lien, ou qu'elles soient le résultat d'une entaille intentionnellement creusée, elles n'en constituent pas moins la preuve indéniable que les gouges du Fouta Djallon étaient emmanchées. C'est là un fait particulièrement important, qui pourrait être d'une certaine valeur dans la discussion du mode d'utilisation des gouges préhistoriques d'Europe.

Les *Ciseaux* sont peu nombreux. Nous en comptons deux à Peté Bitié, deux à Oualia, un à Peté Gonkou.

Les *burins* sont des plus rares. Nous n'en avons qu'un à Peté Gonkou, un à Oualia et un à Peté Lalia.

Le nombre aussi restreint de ciseaux et de burins de l'Inventaire, s'explique par la profonde altération d'un grand nombre d'échantillons qui ne nous a pas permis de classer à coup sûr dans cette catégorie des pièces présentant cependant les caractéristiques de ces outils.

La figure 13 de la Planche VI, est un superbe petit ciseau double, en diorite polie, provenant de Peté Gonkou, mesurant 55 mm. de long, sur 24 de large et 16 d'épaisseur. Son poids est de 35 grammes.

Les deux faces sont irrégulièrement convexes. Le deux extrémités sont taillées en biseau aux dépens des deux faces. Cette très jolie petite pièce est totalement polie.

Les figures 9 et 10 de la planche X représentent deux types de burins en schiste et en quartzite provenant le premier de Oualia, le second de Peté Lalia.

#### Haches taillées.

Les 171 pièces classées parmi les haches taillées se repartissent ainsi : Pete Bitié 46; Peté Ciré 14; Peté Gonkou 22; Peté Lalia 29; Peté Oré-Amau 18; Oualia 38 et Peté Tounté 4.

Toutes les roches énumérées au début de cette étude ont été employées à la confection des haches et des hachettes taillées. Il s'en suit d'assez sensibles différences dans les dimensions et la technique de la taille de ces armes, mais l'idée directrice se retrouve dans tous les échantillons recueillis, quelles que soient leurs formes et leurs dimensions.

Je n'ai fait figurer que quelques types, pour donner un aperçu de la superbe collection recueillie par M. le comté Paul Guébhard, mais tous les intermédiaires de forme et de dimensions se trouvent dans l'outillage des gisements explorés.

Les figures 4, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 de la Planche VII et 3 de la Planche II, nous présentent des types allongés et épais, des types allongés et aplatis, des types larges et épais et des types larges et aplatis.

Quelle que soit la matière employée, les deux faces de la hache ont subi une taille plus ou moins intense, visant à obtenir deux bords amincis, tranchants, et des extrémités coupantes, dont l'une plus large que l'autre.

Nous retrouvons en Afrique Occidentale la même technique et la même idée générale dans la forme que chez les préhistoriques d'Europe, tellement il est évident, que les mêmes besoins ont exigé le même outillage, que les mêmes nécessités ont conduit aux mêmes conceptions, et que le cerveau humain mis en face d'un même problème, l'a solutionné d'une manière identique, que ce cerveau fut africain ou européen.

En examinant l'ensemble des haches taillées on est saisi de la disproportion existant entre les échantillons. Si la plus grande partie a manifestement pu servir d'armes offensives ou défensives tant par le poids que par le volume, il en est une série qui certainement n'a pu avoir cette destination, en raison même de la petitesse et de la fragilité des pièces.

Je ne veux émettre aucune hypothèse sur l'utilisation probable de ces petites pièces, mais leurs dimensions réduites devaient être signalées dans cette étude.

Si l'idée directrice a donné à toutes les pièces une forme typique, il n'en est pas de même du degré de perfection de la taille, qui est essentiellement variable. Telle pièce en argile silicifiée, se prêtant à une taille relativement facile, est grossièrement travaillée; telle autre en grès ou en schiste, beaucoup plus difficile à travailler, est très délicatement finie, avec les plus fines retouches. Là encore se maniteste le plus ou moins d'habilité de l'ouvrier, sans qu'il soit utile de faire intervenir la moindre influence chronologique. Les conditions des trouvailles et la stratigraphie observée s'opposent formellement à cette dernière hypothèse.

La hache, représentée figure 11, Planche VII, est en grès à grain très fin de couleur gris foncé. Elle provient de Oualia et mesure 105 mm. de long sur 55 de large et 23 d'épaisseur; son poids est de 140 grammes. Une des faces est presque plane, l'autre est très bombée et présente un enlèvement régulier d'éclats de dimensions variables sur un des bords. Les deux extrémités sont taillées en biseau aux dépens des deux faces.

La hache, représentée figure 3, Planche II, est en argile très silicifiée de couleur jaunâtre, de Peté Gonkou. Elle mesure 100 mm. de long sur 55 de large et 15 d'épaisseur. Son poids est de 90 grammes.

Si les faces sont enlevées par grands éclats, les bords sont d'un travail particulièrement soigné. Les deux extrémités sont amincies mais l'extrémité la plus large présente un taillant des plus perfectionné, obtenu par de fines retouches.

La nachette de la figure 4, Planche VII est en grès quartzeux de Peté Lalia. Elle mesure 68 mm, de long, sur 35 de large et 15 d'épaisseur.

La hachette de la figure 6, Planche VII est en grès quartzeux de Peté Lalia. Elle mesure 73 mm. de long sur 33 de large et 13 d'épaisseur.

La hachette de la figure 7, Planche VII est en grès, de Peté Gonkou. Elle mesure 74 mm. de long sur 35 de large et 20 d'épaisseur.

Les petites hachettes des figures 8, 9 et 10 de la Planche VII proviennent de Peté Bitié et sont en schiste. Celle de la figure 8 mesure 54 mm. de long, 22 de large et 10 d'épaisseur. La hachette de la figure 9 mesure 54 mm. de long, 19 de large et 9 d'épaisseur. Enfin la hachette de la figure 10 mesure 55 mm. de long, 23 de large et 11 d'épaisseur.

# Haches polies.

Tous les gisements ont donné des haches et des hachettes polies. Sur les 104 échantillons de la collection, Peté Bitié en a donné 26; Peté Gonkou 28; Peté Lalia 15; Oualia 19; les autres gisements n'en ont fourni que 2, 4 ou 6 chacun,

Les roches employées sont les schistes compacts, les argiles silicifiées, les diorites, les grès et les quartzites.

De même que pour les haches taillées, nous trouvons des séries de haches longues et épaisses, des haches courtes et larges qui peuvent se subdiviser en haches épaisses et en haches aplaties.

Les formes des haches polies sont beaucoup plus variées que celles des haches taillées. Nous trouvons des échantillons dont les deux extrémités ont été travaillées, mais nous en trouvons des séries dans lesquelles la base n'a subi aucune préparation.

Certains exemplaires ont été entièrement taillés et ne présentent de traces de polissage qu'au tranchant, d'autres ont été retaillées après le polissage; d'autres n'ont subi aucune taille et ne présentent de traces de polissage qu'à la partie tranchante; d'autres enfin sont totalement polies.

En résumant toutes ces particularités, je diviserai les haches en deux classes basées sur la technique.

- A. Haches taillées et partiellement polies.
- B. Haches non taillées et polies.

A.—Les haches appartenant à la première classe ne présentent de polissage, plus ou moins complet, qu'à la partie active de l'instrument. Les types allongés et épais et les types courts et aplatis se rencontrent dans cette catégorie et pourraient donner lieu à une première subdivison. Je n'en tiendrai pas compte, parce qu'entre

les types bien définis et extrêmes de cette classe, se rangent des outils qui opèrent le passage insensible d'une série à l'autre, et qu'il me serait fort difficile de les attribuer à l'une plutôt qu'à l'autre forme.

Il se produit ici ce qui arrive chaque fois que l'on se trouve en présence de séries complètes d'un même outil : les subdivisions qui paraissaient si simples, avec quelques échantillons, deviennent de moins en moins sensibles, quand le nombre de pièces augmente, et, lorsque cette augmentation est considérable, les subdivisions disparaissent complètement.

C'est pourquoi je trouve plus sage de m'en tenir à la dénomination générale de « Haches taillées et partiellement polies. »

B.—La deuxième classe comprend deux catégories bien différentes d'outils. Chez les uns, le polissage est partiel et ne porte que sur le taillant de l'objet; chez les autres le polissage est total.

Ici la subdivision s'impose et se base sur le mode de préparation des haches pour leur utilisation effective.

Les haches et les hachettes de la première catégorie, sont des échantillons rocheux dont la forme naturelle répondait au type demandé, et, sous la loi du moindre effort, l'homme s'est contenté d'en améliorer la partie utile, c'est-à-dire le taillant.

Les échantillons de la deuxième catégorie sont peu nombreux et cependant, j'ai rangé dans cette catégorie, les pièces sur lesquelles des traces de polissage s'observent sur toute la surface de l'échantillon. Nous n'avons que quatre haches en diorite, présentant un polissage complet analogue à celui de nos belles haches polies de France.

Nous retrouvons dans les instruments polis la même disproportion dans les dimensions que j'avais signalée dans les haches taillées. A côté de haches ayant 0 m. 09 et 0 m. 10 de long, nous en trouvons beaucoup n'ayant que 0 m. 03 et 0 m. 04 de longueur. Il est évident que nous avons là des outils se ressemblant par la forme, mais bien différents quant à l'usage.

Toutes les figures de la Planche VI, sauf la figure 13, et la figure 5 de la Planche VII, donneront, je l'espère, une idée suffisante de l'extrême variabilité de formes des haches polies de la collection de M. le comte Paul Guébhard. Je vais les examiner très rapidement.

La hache représentée figure 5, Planche VII, est une très belle arme en schiste noir compact, provenant de Peté Gonkou, et mesurant 120 mm. de long sur 40 de largeur maximum et 22 d'épaisseur. Elle pèse 135 grammes.

Les bords présentent une ligne ondulée produite par l'enlèvement d'éclats alternes sur les deux faces; les deux extrémités sont taillées en biseau et la plus large présente un essai de polissage sur les deux faces du biseau. Une des faces de la hache est plus bombée que l'autre.

La hache de la figure 18, Planche VI, de Peté Gonkou, est en argile très silicifiée; taillée à grands éclats sur les deux faces avec retouches plus fines sur les bords. Le taillant est circulaire et complètement poli sur les deux faces du biseau. L'extrémité opposée est appointée par la taille. Pas d'autre trace de polissage sur les faces de la hache. Elle mesure 101 mm. de long, 41 de large et 20 d'épaisseur. Elle pèse 73 grammes.

La hache de la figure 3, Planche VI, de Peté Lalia, est en schiste brun, très allongée, assez finement taillée sur les deux faces et aux deux extrémités. Le taillant seul a été poli. Elle mesure 80 mm. de long, 30 de large et 14 d'épaisseur.

La hache de la figure 7, Planche VI, de Peté Gonkou, est en schiste brun. C'est un bel exemplaire de hache épaisse, ne présentant de polissage qu'au biseau du tranchant. Une partie du cortex a été conservée sur une des faces. Elle mesure 65 mm. de long, sur 40 de large et 8 d'épaisseur. Le taillant présente un éclatement ancien.

La hache de la figure 6, Planche VI, de Peté Bitié, est en schiste gris bleuté avec de petites étoilures blanchâtres. C'est un bel exemplaire de hache plate, chez laquelle les bords seuls ont été taillés, et le tranchant poli sur ses deux faces. Elle mesure 62 mm. de long, 38 de large et 9 d'épaisseur.

La hachette de la figure 4, Planche VI, de Peté Bitié, est en schiste jaunâtre. Les bords ont été taillés et le tranchant seul est poli. Elle mesure 46 mm. de long, 35 de large et 11 d'épaisseur.

Les hachettes semblables au nos 4 et 6 sont les plus nombreuses. Chez elles le tranchant ne présente pas de traces d'éclatements de taille; ceux-ci sont localisés sur les bords, vraisemblement pour les adapter plus intimement dans la cavité du manche.

Les haches des figures 3, 7 et 18 de la Planche VI et 5 de la Planche VII, qui ont subi une taille complète de leurs faces et de leurs bords, me semblent n'être que des haches taillées chez lesquelles le polissage du tranchant est tout à fait fortuit.

La hachette de la figure 16, Planche VI, de Peté Lalia, est un galet de diorite, n'ayant subi d'autre préparation que le polissage de l'extrémité la plus large. Elle mesure 45 mm. de long, sur 27 de large et 6 d'épaisseur.

La hachette de la figure 5, Planche VI, de Peté Gonkou, en schiste, ne présente également de polissage qu'au biscau du tranchant. Elle mesure 55 mm. de long, 27 de large et 9 d'épaisseur.

La hachette de la figure 9, Planche VI, de Peté Gonkou, en schiste, se délitant en minces feuillets, n'a été polie que sur le biseau du tranchant. Elle mesure 51 mm. de long, 40 de large et 10 d'épaisseur.

Les hachettes des figures 8 et 12 sont d'un type que nous ne connaissons pas en Europe, mais qui sont répandues assez largement dans l'Afrique Occidentale. Nous en avons vu de semblables de la Région de la Falemé et d'autres de M'Bato dans la Côte d'Ivoire, offertes à la Société Préhistorique par M. Roland Guébhard.

La hachette de la figure 8, provient de Peté Gonkou. Elle est en schiste avec un talon très épais et non retouché, Seul le taillant a été poli avec le plus grand soin. Elle mesure 51 mm. de long, 41 de large et 10 d'épaisseur.

La hachette de la figure 12, de Oualia, est en quartzite. La forme oblique de son tranchant est caractéristique du type que jusqu'à nouvel ordre, je considère comme propre à l'Afrique Occidentale. Le talon est poli, mais brisé, les bords n'ont pas été taillés. Le biseau du tranchant est admirablement poli. Elle mesure 52 mm. de long, 37 de large et 14 d'épaisseur. Elle pèse 38 grammes.

La belle hache de la figure 2, Planche VI, provient de Oualia. C'est une plaquette de diorite ayant conservé le cortex sur ses deux faces, mais dont les bords, le talon et le tranchant sont admirablement polis. Elle mesure 73 mm. de long, 51 de large et 14 d'épaisseur.

La hachette de la figure 10, en grès de Oualia, n'a pas été polie sur toute sa surface. Elle est très épaisse et mesure 68 nm. de long, 37 de large et 17 d'épaisseur.

Il nous reste maintenant à donner un coup d'œil aux haches et aux hachettes complètement polics.

Le plus bel échantillon de la collection est représenté figure 1, Planche VI et provient de Oualia. Cette hache en grès quartzeux mesure 90 mm. de long, 58 de large et 22 d'épaisseur.

La hachette de la figure 17, Planche VI, de Peté Tounté, est en schiste. Elle est totalement polic et mesure 70 mm. de long, 30 de large et 14 d'épaisseur.

Les petites hachettes complètement polies des figures 14 et 15 sont en schiste, de Peté Gonkou. La première mesure 35 mm. de long, 20 de large et 5 d'épaisseur; la deuxième, un peu plus grande mesure 37 mm. de long, 25 de large et 6 d'épaisseur.

Enfin la figure 11 de la Planche VI représente une hache en argile très silicifiée, de Peté Bitié. C'est une hache polie qui a subi un nouveau travail de taille sur un des bords et au tranchant. Elle mesure 74 mm. de long, 38 de large et 14 d'épaisseur. C'est la seule pièce de la collection présentant cette particularité.

#### Lances.

Les 59 lances se répartissent très inégalement entre les gisements. Nous en avons 20 à Peté Bitié, 3 à Peté Bounoudié, 2 à Peté Ciré, 8 à Peté Gonkou, 8 à Peté Lalia, 1 à Peté Oré-Amau et à Peté Tounté et 16 à Oualia.

Les pointes de lance et les javelots présentent à peu près les mêmes caractères, et leur classement ne peut se faire qu'en tenant compte des dimensions des pièces.

Les roches employées sont les schistes, les argiles silicifiées et les grès. La majeure partie des échantillons présente une face plane, peu ou pas retouchée, et une face bombée sur laquelle a porté tout l'effort de la taille. Quelques échantillons ont une plus grande épaisseur et sont taillés des deux côtés.

Dans les deux cas, la pointe est taillée avec beaucoup de soin, et le talon est aminci pour faciliter l'emmanchement de l'arme au bout d'une hampe.

Les pièces représentées figures 5, 6, 7, 8, 11, 13 et 14 de la Planche II, donnent une idée de la diversité des formes des lances de la collection.

La lance représentée figure 5, Planche II, de Peté Ciré, est en grès noirâtre, à grain fin. Cette ébauche n'est taillée que sur une de ses faces et la pointe n'est pas achevée. Elle mesure 90 mm. de long sur une largeur de 40.

La figure 6 est une belle pointe en schiste brun, de Peté Lalia. La face plane a été retouchée sur un des côtés et au talon; l'autre face n'est taillée que sur la moitié de la largeur, l'ouvrier ayant su tirer parti d'un clivage de la roche. Cette pointe mesure 95 mm. de long, sur 42 de large et 16 d'épaisseur. Son poids est de 57 grammes.

La pointe de la figure 11 est en schiste et provient de Peté Ciré. Elle est taillée à grands éclats sur une seule de ses faces. Ses dimensions sont les suivantes : 65 mm. de long, 56 de large et 14 d'épaisseur.

La pointe de la figure 13, de Peté Bitié est en schiste. Elle est remarquable par la taille à cran d'un des bords, présentant une barbelure très acérée. Elle mesure 68 mm. de long, 45 de largeur au niveau de la barbelure et 16 d'épaisseur.

La pointe de la figure 14, de Peté Ciré, est taillée dans une plaquette de schiste. C'est une pièce très bien taillée sur tout son pourtour, ainsi qu'on peut s'en rendre compte sur le dessin. L'autre face a été abattue à grands éclats pour diminuer l'épaisseur de l'arme.

Elle mesure 79 mm. de long, 47 de large, 12 d'épaisseur et pèse 55 grammes. La pièce représentée aux figures 7 et 8 de la Planche II, est en schiste grisâtre et provient de Peté Gonkou. Toute la surface a subi une altération considérable qui afait disparaître la majeure partie du travail de la taille. Cette belle pièce présente deux faces hélicoïdales, sur les bords desquels on remarque des éclatements de la roche. Les bords ne sont pas dans un même plan, mais décrivent une ligne sinueuse que j'ai représentée dans la figure 7.

Elle mesure 107 mm. de long, 37 de large et 10 d'épaisseur moyenne.

#### Lissoirs.

Les lissoirs sont de petits outils allongés, dont une des extrémités est polie et quelquefois les deux.

Ils sont tous en schiste brun ou en schiste à séricite.

J'ai classé comme lissoirs les deux petites baguettes en schiste à séricite rouge brun, de Peté Lalia, représentées aux figures 23 et 24 de la Planche IX, en raison du polissage de leurs extrémités.

La pièce de la figure 8, de la Planche III, de Peté Gonkou, est en schiste à séricite rouge brun, ayant ses deux extrémités et un de ses bords polis. Vers le milieu de celui-ci existe une pointe mousse, aplatie et polie. Ce petit instrument du poids de 40 grammes, mesure 85 mm. de long, 40 de large et 10 d'épaisseur.

Le lissoir représenté figure 29, Planche IX, de Peté Gonkou, est également un schiste à séricite rouge brun, mesurant 58 mm. de long, 20 de large, 6 d'épaisseur et pesant 15 grammes. Il présente sur ses deux faces des stries longitudinales, dues au polissage.

Le lissoir de la figure 8 de la Planche X, de Peté Lalia, est en grès tendre, poli aux deux extrémités. Il mesure 55 mm. de long, 14 de large et 6 d'épaisseur.

#### Nuclei.

La collection ne comporte que quatre nuclei en quartz, dont un proyenant de Peté Gonkou et trois de Peté Lalia.

Ils sont tous de très petit volume et n'ont fourni que des pointes de flèche.

Il semble étrange que le nombre des nucléi soit aussi restreint eu égard à la quantité de pièces recueillies, et surtout à la méthode rigoureuse qui a présidé aux fouilles, puisqu'il nous reste plus d'un millier d'éclats de toutes formes et de toutes roches. Donc, s'il y avait eu des nuclei dans les gisements, nous les trouverions avec le reste de l'outillage.

Deux hypothèses peuvent surtout être envisagées à ce sujet. Ou bien la taille des outils se faisait en dehors des abris, et les nuclei sont restés sur place, plus ou moins loin du lieu d'habitation. Ou bien la taille se faisait dans l'abri mème, ainsi qu'en témoignent les nombreux éclats recueillis. C'est à cette hypothèse que je me rallierais de préférence. Les nuclei sont des quartz et nous n'en trouvons que de cette roche. Il me semble que cette constatation résume toute la question. En effet, les silices seules peuvent donner des belles lames ou de belles pointes, par enlèvement d'éclats de percussion,

en raison même de la fracture conchoïdale de la roche. Mais, les autres roches qui constituent l'outillage, étant de nature plus ou moins schisteuse, ne se prêtent nullement au même genre de taille que les silex. Leur mode de délitement les divise naturellement en fragment assez petits pour qu'il suffise d'une taille appropriée du fragment choisi, afin d'en obtenir d'emblée un outil complet. D'où l'absence de nuclei caractéristiques pour les roches schisteuses, alors que les quartz nous en donnent.

# Pendeloques.

Les 89 pendeloques recueillies se trouvent surtout à Peté Bitié et à Peté Lalia, qui fournissent 70 échantillons pour les deux gisements, dont 32 pour le premier et 38 pour le second. Les pendeloques sont toutes en un beau schiste à séricite à fond rouge foncé, sur lequel scintillent les superbes petits points dorés de la roche talcique.

La très belle série de pendeloques recueillie par M. le comte Paul Guébhard, nous permet de suivre la confection de la pendeloque depuis le premier essai de débitage, jusqu'à la terminaison complète du bijou.

Dans la pièce représentée figure 26 de la Planche IX, nous avons un fragment de plaquette schisteuse de laquelle on a essayé de détacher une pendeloque, limitée par deux rainures profondes et parallèles. Sur un autre exemplaire nous constatons que cette attaque de la plaquette se faisait sur les deux faces, de manière à faire coïncider les fonds des deux rainures opposées, et obtenir la rupture longitudinale de la plaquette vers le milieu de son épaisseur.

Sur une des pièces de la collection nous suivons l'enlèvement des bavures latérales, obtenu par frottement sur un grès, dont les particules siliceuses ont rayé les côtés de la baguette d'une série de petits sillons parallèles disposés obliquement par rapport à l'axe longitudinal de la pendeloque. Cette manière de procéder évitait la rupture de la mince baguette qui se serait infailliblement produite si l'action avait été perpendiculaire à l'axe. Le stade suivant est le dégrossissement de la baguette par un polissage opéré dans le sens longitudinal, ainsi qu'en témoignent les rayures que l'on observe sur plusieurs échantillons non complètement polis. L'étude de ces rayures m'entraînerait trop loin dans cette note, mais j'espère pouvoir la reprendre ultérieurement.

Lorsque la pièce était polie sur toutes ses faces, on procédait au percement du trou de suspension, en opérant sur les deux faces de la pendeloque, ainsi qu'on peut le voir sur plusieurs échantillons.

Certaines ouvertures sont bi-coniques, d'autres sont cylindriques, ce qui nous ferait penser à deux méthodes de percement du trou de suspension, ou tout au moins, à un perfectionnement du mode de perforation biconique.

Les dimensions et la forme des pendeloques sont très variables : certaines sont très aplaties, d'autres sont épaisses, d'autres presque cylindriques; toutes affectent la forme d'un bâtonnet méplat, plus ou moins aminci à l'extrémité opposée au trou de suspension.

Les figures 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 et 21 de la Planche IX donnent des renseignements sur les formes les plus usuelles des pendeloques de la collection. Malheureusement la plupart des pièces sont brisées au niveau du trou de suspension et beaucoup ont été fracturées par le tassement des terres dans les gisements. Les longueurs, extrêmement variables, oscillent entre 21 mm et 72; les largeurs entre 5 mm. et 11 et les épaisseurs de 3 mm. à 6. La plus petite pèse 1 gramme et la plus grande 12 grammes.

Je n'ai pris ces mensurations que sur des pièces entières, mais à en juger par certains fragments, il y a lieu de croire qu'ils appartenaient à des pièces d'un tiers plus grandes que la pendeloque de la figure 12, Planche IX. Celle-ci mesure 72 mm. de long sur 11 de large et 6 d'épaisseur. Le trou de suspension est biconique et très largement évasé, puisqu'il mesure 5 mm. d'ouverture.

La pendeloque de la figure 13, de Peté Bitié, est percée d'un trou cylindrique de 3 mm. de diamètre. Elle mesure 53 mm. de long, sur 9 de large et 5 d'épaisseur.

La pendeloque de la figure 14, de Peté Lalia, est perforée d'un trou ovalaire mesurant 7 mm. de long sur 5 de large. La longueur de cette pendeloque est de 35 mm., sa largeur de 9 et son épaissent de 4.

Sur la pendeloque représentée à la figure 16, de la Planche IX, le travail de perforation du trou de suspension est inachevé.

La figure 27 de la Planche IX, de Peté Bitié, est une plaquette de schiste à séricite, présentant trois trous de perforation oblique. Elle mesure 43 mm. de long, sur 31 de large et 4 d'épaisseur. Elle pèse 8 grammes.

Une des faces est polie incomplètement; l'autre face ne présente de polissage qu'au niveau des deux trous supérieurs. Le restede cette face a été éclaté par la rupture de la partie inférieure de la pièce, de sorte qu'il est bien difficile de se figurer quelle était la forme de l'objet, et quelle pouvait être sa destination exacte. Je l'ai classé parmi les pendeloques, faute de mieux.

#### Percuteurs.

Les cinq fragments de percuteurs de la collection viennent de Peté Lalia. Ils sont en schiste et en grès très dur. Ce sont des fragments ne dépassant pas cent grammes. Ils présentent tous des traces de martelages répétés et un écrasement de la roche aux points qui ont supporté les percussions. Un des échantillons est plus allongé que les autres et pourrait bien être un fragment de compresseur ou de retouchoir. Ce petit nombre de percuteurs et leur absence dans les autres abris et à la station de Oualia sembleraient indiquer que le dégrossissement des pièces se faisait en dehors des habitations. Peut-être, un jour, trouvera-t-on ces ateliers ?

# Poignards.

Les quatre remarquables pièces que j'ai classées comme poignards proviennent, un de Peté Bitié, deux de Oualia et un de Peté Tounté.

Trois sont en argile très silicifiée et le quatrième est en schiste lamelleux. L'un est une très belle pièce triangulaire à base rectiligne; deux autres procèdent d'un même mode de taille avec une base arrondie; le dernier est un long et étroit poignard, acéré aux extrémités.

Je vais les examiner successivement.

Le poignard représenté figure 1 de la Planche II, provient de Peté Bitié; c'est une argile rubannée très fortement silicifiée. La forme générale est un triangle isocèle mesurant 72 mm. de base sur 145 de hauteur; la pointe en est brisée et pouvait mesurer 3 cent. de plus, ce qui donnerait 175 mm. de longueur. L'épaisseur est de 14 mm. à la base et de 5 au sommet. La pièce pèse 180 grammes.

La face inférieure est à peu près plane et légèrement conchoïdale. Un des bords présente de nombreuses et fines retouches portant exclusivement sur la face inférieure; l'autre bord ne présente de retouches que sur la face supérieure. Cette alternance des retouches était à signaler. La face supérieure est taillée à grands éclats sur toute la longueur du poignard; deux gros éclats, enlevés au centre de la base, ont aminci le milieu du talon pour en permettre l'emmanchement. Ainsi qu'on peut le voir sur la figure 1, tout le côté gauche de la face supérieure a été retouché, tandis que le côté droit ne présente pas une seule retouche sur cette face; je viens de dire qu'elles sont toutes sur la face inférieure. La roche est de couleur jaune brnn avec de grandes zébrures noirâtres dirigées longitudinalement.

La figure 2 de la Planche II représente un autre type de poignard, en argile silicifiée, provenant de Peté Tounté. Il mesure 135 mm. de long, 54 de large et 19 d'épaisseur; son poids est de 155 grammes. La base est très amincie pour l'emmanchement. La face inférieure est plane, sans éclats, avec des retouches très fines sur les bords; elle présente un exemple particulièrement curieux du mode de débitage des argiles silicifiées.

La face supérieure est taillée à grands éclats et présente de fines retouches sur ses deux bords qui sont très coupants.

La pointe est amincie par éclatement de la face supérieure, avec de fines retouches sur la face inférieure.

Le poignard représenté figure 17 de la Planche III, provient de Oualia. Il est en argile silicifiée analogue à celle du poignard précédent. La face inférieure est enlevée d'un seul coup et n'a subi de retouches que sur ses bords. J'ai essayé de représenter dans cette figure le délitement singulier de ces roches que j'ai déjà signalé au poignard de Peté Tounté. La face supérieure est unie et le travail de la taille ne s'observe que sur le côté droit et à la pointe. De fines retouches avivent les bords. Il mesure 114 mm. de long, 45 de large et 20 d'épaisseur; il pèse 115 grammes.

Ce poignard et le précèdent ont une grande ressemblance de forme et de taille,

La figure 4 de la Planche II est un long poignard étroit, épais, en schiste, provenant de Oualia. Il est appointi aux deux extrémités, mais, tandis que la pointe est acérée, la base est amincie pour l'emmanchement. La face inférieure est plane, légèrement hélicoïdale avec quelques éclats d'aménagement pour aviver les bords qui sont très coupants. La face supérieure présente un travail très complexe d'enlèvement par éclats longitudinaux de lamelles schisteuses, dont le résultat principal a été d'aviver les bords, tout en laissant une forte carène médiane pour consolider l'arme. Ce poignard mesure 150 mm. de long, 30 de largeur maximum, 16 d'épaisseur; il pèse 83 grammes.

### Poinçons et Perçoirs.

Les seize échantillons de la collection sont repartis en petit nombre dans les divers gisements, sauf à Peté Bounoudié et Peté Tounté.

Ce sont des bâtonnets rectangulaires en schiste, ne présentant généralement qu'une seule extrémité appointie, sauf deux échantillons chez lesquels les deux extrémités sont disposées pour percer.

La figure 6 de la Planche III représente un perçoir en schiste, de Peté Bitié; il mesure 71 mm. de longueur, 14 de large et 8 d'épaisseur.

Le poinçon double de la figure 7, Planche III est en schiste et provient de Peté Bitié. Il mesure 60 mm. de long, 10 de large et 6 d'épaisseur.

mémoires 15

### Pierres gravées.

Les six pièces classées comme pierres gravées, peuvent se diviser en deux séries : la première comprenant de petites plaquettes de schistes à séricite ayant pu servir d'objets de parure; la deuxième comptant des pierres profondément incisées de rainures disposées en damier.

Dans la première série les incisions sont peu profondes et faites soit dans le sens de la longueur de la plaquette, soit dans le sens transversal. Je les ai représentées, figures 28, 29 et 30 de la Planche IX. Je ne puis attribuer aucune signification sérieuse aux stries transversales. Quant aux stries longitudinales elles ne sont que le résultat du frottement des plaquettes, sur une roche quartzeuse, pour en obtenir le polissage. Nous avons déjà vu ces stries sur les pendeloques.

Il en est autrement des pièces de la deuxième série que j'ai représentées figures 1, 2, 3 et 4 de la Planche X.

La pièce des figures 1 et 2, provient de Peté Lalia. C'est un grès dur rougeâtre, dont toutes les faces présentent des traces de polissage. Sur un des bords se remarque une série d'incisions longitudinales coupées d'incisions transversales. L'extrémité inférieure semble être un brunissoir. L'objet mesure 96 mm. de long sur 43 de large à la grande base et 30 d'épaisseur vers le milieu de la longueur. Son poids est de 240 grammes.

La figure 3 Planche X représente un objet analogue au précèdent, provenant de Peté Gonkou. C'est un grès brun mesurant 105 mm. de long, sur 35 de large et 24 d'épaisseur. Les rainures sont plus profondes que dans la pièce de Peté Lalia et le bord qui les possède est presque poli sur toute sa longueur. Le bord opposé présente un essai du même travail. Le poids de cette pièce est de 200 grammes. Les extrémités ne sont pas polies.

La figure 4 Planche X représente une pièce analogue aux deux précédentes et provient de Peté Gonkou. C'est une plaquette grèseuse mesurant 117 mm. de long, 38 de large et 20 d'épaisseur. Son poids est de 185 grammes. Les rainures sont peu profondes.

Quelle était l'utilisation de ces pierres gravées? Les opinions varient à l'infini. Auraient-elles servi de râpes? Ou bien de marques de chasse? ou bien d'empreintes pour la décoration des poteries?

Certains ont cru y voir des caractères d'une écriture primitive; d'autres veulent que ce soient des marques de famille; d'autres encore y voient des objets rituels. Il est vraisemblable que l'ethnographie nous renseignera un jour sur l'utilisation de ces pierres.

## Polissoirs portatifs.

La collection compte neuf polissoirs portatifs.

Un des plus importants est représenté sous trois de ses faces à la Planche X, figure 12.

C'est un bloc de grès très dur, provenant de Peté Bitié. Il est brisé transversalement aux rainures. On compte cinq rainures sur chaque face. Les rainures d'une face ne correspondent pas aux rainures de la face opposée, mais alternent avec elles.

Le polissoir mesure 0 m. 16 de base, 0 m. 10 de hauteur et 0 m. 05 d'épaisseur. Les rainures sont à peu près parallèles avec les deux externes plus petites. Je n'essaierai pas de donner les dimensions de ces rainures; je risquerais de commettre une erreur, puisque j'ignore la longueur totale du polissoir.

La figure 5 de la Planche X est un petit polissoir à aiguille, en grès, de Peté Lalia. Il ne présente qu'une scule rainure rectiligne. Il mesure 60 mm. de long, 46 de large et 20 d'épaisseur.

La figure 6 de la Planche X est un polissoir en grès ferrugineux très dense, ayant vraisemblablement servi au polissage de petites pièces en bois ou en os. Cette petite plaquette de grès mesure 75 mm. de long sur 65 de large et 14 d'épaisseur.

La figure 11, de la Planche X, est un gros fragment de grès assez tendre, provenant de Oualia, et présentant sur une de ses faces une rainure rectiligne ayant plutôt servi au polissage de pièces ligneuses ou osseuses qu'au polissage de pièces rocheuses dures.

L'objet représenté figure 7, Planche X, provient de Oualia. C'est une longue pièce en grès dur, à coupe transversale triangulaire, allongée en côte de melon, dont elle rappelle exactement la forme. Le dos est arrondi et les deux faces du biseau sont polies sur toute leur longueur. Cet instrument, dont l'usage nous échappe, est un polissoir mobile, mesurant 0 m. 20 de long sur 0 m. 06 de large et 0 m. 04 d'épaisseur au dos.

Le plus gros polissoir de toute la collection est un tragment-bloc de grès à coupe rectangulaire, provenant de Oualia. Ce bloc mesure 190 mm. de long, sur 160 de large et 110 d'épaisseur; il pèse près de 8 kil. Les quatre faces présentent des rainures de polissage, dont plusieurs sont très profondément creusées. Sur une des grandes faces, nous avons une très belle rainure mesurant 170 mm. de longueur partielle, 65 de largeur maximum et 55 à sa plus grande profondeur. Les dimensions de longueur ne sont données qu'à titre d'indication, car le bloc de grès étant cassé, les longueurs totales sont inconnues.

L'autre grande face présente trois rainures parallèles, dont voici les dimensions :

La rainure de gauche mesure 100 mm. de longueur partielle, 10 de large et 3 de profondeur. La rainure centrale mesure 180 mm. de longueur partielle, 45 de large et 35 de profondeur maximum. La rainure de droite mesure 140 mm. de longueur partielle, 50 de large et 30 de profondeur maximum.

La rainure centrale et la rainure de droite ne sont séparées que par un bord d'environ 10 mm.

Un des côtés du bloc possède une belle rainure mesurant 110 mm. de longueur partielle, 55 de largeur maximum et 30 de profondeur maximum.

L'autre côté offre une rainure qui mesure 150 mm. de longueur partielle, 45 de largeur maximum et 20 de profondeur maximum.

A côté et parallèlement à cette rainure, on trouve l'amorce d'une autre rainure mesurant 150 mm. de longueur partielle, 10 de large et 3 de profondeur.

Un autre polissoir à main est représenté figure 6, Planche VIII. Il provient de Peté Oré-Amau, est en grès tendre et présente sur une seule de ses faces un polissoir pour des surfaces courbes, telles que des panses de poteries.

#### Racloirs.

Je ne redirais pas ici toute l'importance de la présence des racloirs dans les gisements du Fouta Djallon, s'il ne fallait insister sur la méthode scientifique de M. le comte Paul Guébhard. Elle nous a permis de posséder la plus complète des collections africaines datée par sa stratigraphie et comprenant tous les objets rencontrés au cours des fouilles.

J'ai classé comme racloirs toutes les pièces présentant: 1º un biseau taillé aux dépens des bords, d'une seule face, pour aviver le contour de la pièce; 2º une taille en creux de l'autre face, pour contribuer à rendre le contour de l'instrument plus tranchant.

Il est bon de repéter ici que dans les grattoirs, la face inférieure n'est pas retouchée.

Sur les 95 racloirs de la collection, le gisement de Oualia en fournit 85 à lui seul. Il y aurait là une sorte de spécialisation de cet instrument. Peté Gonkou en fournit 5; Peté Bitié 2; Peté Bounoudié 2 et Peté Oré-Amau un seul. Il n'y en a pas à Peté Ciré, Peté Lalia et à Peté Tounté.

Ils sont tous en schiste brun et affectent les formes les plus diverses, que l'on pourrait à la rigueur ramener à trois types principaux : le type rectangulaire, le type triangulaire et le type ovalaire.

Les figures 1 à 10 de la Planche IV, ainsi que les figures 4 et 15 de la Planche VIII, représentent les formes les plus caractéristiques de ces instruments. Il est nécessaire d'ajouter qu'il existe toutes les formes dérivant des trois types principaux dont je viens de parler et qu'il est parfois fort difficile d'attribuer certains exemplaires à un type déterminé.

Quoiqu'il en soit des formes générales, tous ces instruments présentent un caractère de taille identique, consistant en un biseautage des bords d'une seule des faces, et en une appropriation de l'autre face, par enlèvement d'éclats plus ou moins volumineux.

Les dimensions extrêmes des racloirs sont moins sensibles que pour les grattoirs, et l'ensemble de ces outils se maintient autour d'une moyenne de 65 mm. de long, sur 55 de large et 15 d'épaisseur.

Des pièces semblables ont été à tort décrites comme étant des couteaux.

Je me bornerai à l'examen des quelques échantillons représentés aux Planches IV et VIII et ce que je dirai de ceux-ci peut s'appliquer à tous les autres.

Le racloir de la figure 4, Planche VIII, est en schiste, de Oualia, taillé à grands éclats sur ses bords. Il mesure 76 mm. de long, 46 de large et 15 d'épaisseur.

Le racloir de la figure 15 de la Planche VIII, est du type circulaire, en schiste, de Oualia, et mesure 66 mm. dans ses deux diamètres et 16 d'épaisseur.

Avec le racloir de la figure 1 de la Planche IV, nous avons un des types rectangulaires dont j'ai parlé, vu par sa face inférieure, pour montrer le mode de taille de cette face. Cette pièce mesure 80 mm. de long, sur 65 de large et 10 d'épaisseur. Son poids est de 85 grammes.

Le racloir de la figure 2, Planche IV est du même type, que le précédent, mais beaucoup plus épais. Il mesure 68 mm. de long, sur 60 de large et 25 d'épaisseur; il pèse 115 grammes. Sur cet échantillon, d'épaisseur exagérée, il est facile de suivre la technique de la taille des deux faces; la figure 2 représente la face inférieure et le profil de cet outil.

La figure 3 est encore du type rectangulaire et mesure 62 mm. de long, sur 55 de large et 42 d'épaisseur.

Le racloir de la figure 4, Planche IV, est d'un type rectangulaire, s'acheminant vers le type triangulaire. Il mesure 75 mm. de long, 45 de largeur à la grande base et 17 d'épaisseur.

La figure 5 représente une autre forme se rapprochant du type triangulaire. Cet outil mesure 93 mm. de long, 58 de large et 22 d'épaisseur. Il pèse 135 grammes.

Le racloir de la figure 6, Planche IV est un bel échantillon du type triangulaire. Il mesure 94 mm. de long, 68 de large et 18 d'épaisseur.

Les figures 7, 8, 9 et 10 de la Planche IV, donnent une idée des variétés de la forme ovalaire des racloirs. Le racloir de la figure 7 mesure 62 mm. de diamètre; celui de la figure 8, mesure 71 mm. de grand diamètre, 60 de petit diamètre et 19 d'épaisseur. Le joli petit racloir de la figure 11 ne mesure que 60 mm. de dimensions maximum et 11 d'épaisseur. Il ne pèse que 45 grammes; c'est le plus petit racloir de la collection.

Le grand racloir de la figure 10, Planche IV, présente deux encoches manifestement taillées avec intention. Il mesure 112 mm. de long, sur 89 de large et 15 d'épaisseur; il pèse 210 grammes.

J'espère que l'examen des dessins de ces outils suppléera à la courte description que je viens d'en donner,

# Sagaies et Javelots.

Nous avons dans cette série de pointes des pièces d'un travail admirable, taillées dans des argiles silicifiées et des schistes durs. Certaines pointes sont travaillées sur les deux faces, d'autres ont une de leurs faces, exempte de toute retouche; quelques-unes sont épaisses et trapues, les autres sont minces, délicatement déliées sur leurs bords et à leur pointe.

La pointe représentée figure 12 de la Planche II n'est taillée que sur une de ses faces et provient de Peté Gonkou; elle est en argile silicifiée. Cette sagaie bien acérée mesure 62 mm. de long, 33 de largeur maximum et 12 d'épaisseur; son poids est de 22 grammes.

Les pointes de sagaies représentées figures 42, 43, 44, 46 et 47 de la Planche V, sont en argile silicifiée et en schiste; elles proviennent toutes de Peté Bitié. La sagaie de la figure 42 est une belle pointe avec de fines retouches sur ses bords; elle mesure 57 mm. de long, 37 de large et 8 d'épaisseur; celle de la figure 43 a sa pointe brisée.

La figure 44 représente une sagaie en schiste, mesurant 67 mm. de long, sur 31 de largeur maximum et 7 d'épaisseur; elle pèse 23 grammes.

La sagaie de la figure 46 mesure 52 mm. de long, 35 de large et 8 d'épaisseur; elle est plus elliptique que les autres déjà examinées.

Avec la pointe de la figure 47, nous arrivons à la forme losangique rappelant notre Solutréen, quant à la forme; elle mesure 62 mm. de long, 35 de large et 8 d'épaisseur.

#### Scies.

Les 10 pièces de la collection classées comme scies sont de deux ordres: 1° des lames de schiste, variant de 70 mm. à 90 de longueur sur une largeur de 30 à 40. Un des bords présente une série plus ou moins régulière d'encoches alternes qui lui donne l'aspect que j'ai essayé de rendre dans les figures 14 et 15 de la Planche III.

2° Deux outils représentés figures 9 et 10 de la Planche I, en schiste, de Oualia, dont le travail et la forme nous rappellent les belles scies de l'Egypte et du Danemark. La scie de la figure 9, Planche I est une petite scie mesurant 72 mm. de long, sur 32 de largeur maximum et 12 d'épaisseur. Le bord rectiligne présente quelques dents.

La scie de la figure 10, Planche I, est une fort belle pièce en schiste, de Oualia, qui mesure 118 mm. de long, sur 42 de large. Les deux bords sont très habilement taillés, et le bord concave présente une série de dents des plus intéressante. Le dos de la scie et une des extrémités sont amincis en lame tranchante. L'extrémité opposée n'a pas été taillée et semble ménagée pour la préhension ou l'emmanchement de l'outil. Je n'ai pu m'empêcher de faire un rapprochement de technique entre cette scie et l'instrument représenté figure 8, Planche I que j'ai classé comme couteau.

Dans tous les cas, l'ensemble des outils représentés, Planche I, figures 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11, permet de passer du couteau à la scie sans transition brusque et fait mieux saisir la difficulté que l'on peut éprouver, dans le classement des séries comptant de nombreuses pièces de même technique.

La scie de la figure 14, de la Planche III, est en schiste et provient de Peté Lalia; elle mesure 90 mm. de long, 42 de large et présente sur un de ses bords une dizaine de dents très nettement découpées.

L'autre scie en schiste de Peté Lalia, représentée figure 15, même Planche, ne mesure que 75 mm. de long sur 35 de large.

Les dix pièces de la collection sont reparties comme suit : Peté Ciré 1 ; Peté Lalia 3 ; Oualia 4 et Peté Tounté 2.

### Tranchets.

Les tranchets sont peu nombreux; il n'y en a que vingt dans la collection. Il est juste d'ajouter que de nombreux échantillons de roches très altérés ont pu être des tranchets, mais, j'ai préféré ne pas les classer, que de les attribuer à tort, à un outil avec lequel ils n'avaient qu'une vague ressemblance. Je n'ai donc maintenu dans cette catégorie que des outils parfaitement conservés, et ne se prêtant

pas à une autre interprétation, telle que celle de flèche à tranchant transversal.

Les figures 48, 49, 50 et 51 de la Planche V, représentent quatre des pièces que j'ai classées dans la catégorie des tranchets. Ce sont des outils robustes, à biseau épais, bien tranchant, obtenu par un seul coup de percuteur et aux dépens d'une seule face de l'outil.

Le tranchet de la figure 48 est en schiste et provient de Peté Bitié. Il mesure 50 mm. de long, sur 21 de large au tranchant. Celui de la figure 49 est également en schiste, de Peté Bitté; il présente quelques retouches sur une de ses faces. Il mesure 48 mm. de long, sur 33 de large au taillant.

La figure 50 est un tranchet en schiste, de Peté Bitié, qui mesure 45 mm. de long, sur 33 de large au tranchant.

Enfin celui de la figure 51 est en argile silicifiée, de Peté Bitié. Sa base est plus amincie que celle des autres échantillons. Il mesure 44 mm. de long, sur 27 de large au tranchant.

Ce sont les gisements de Peté Bitié et de Peté Lalia qui ont fourni le plus de tranchets, le premier avec six échantillons, le second avec huit. Les gisements de Peté Ciré, Peté Gonkou et Peté Oré Amau en ont fourni chacun deux.

# Traçoir.

Cette délicate petite pièce est en schiste à séricite et provient de Peté Lalia. Elle mesure 35 mm. de hauteur et 31 d'écartement entre les extrémités de l'arc de cercle qui constitue la base, pour une épaisseur de 4 mm. Sans avoir été polie, elle présente cependant le lustré propre aux pièces taillées dans les schistes à séricite des environs de Pita. Je l'aurais certainement classée parmi les objets d'ornement, tant pour sa forme que pour la substance dont elle est faite, si je ne m'étais aperçu que l'écartement des deux pointes de la base, était le rayon exact de plusieurs des bracelets trouvés dans le même gisement et dans les gisements voisins.

En effet, le rayon des bracelets, représentés figures 3, 4, 6 et 7 Planche IX, est de 31 mm., c'est-à-dire exactement l'écartement des pointes du traçoir dessiné figure 25 de la même Planche.

Je suis persuadé que cet instrument a servi à tracer le cercle intérieur des bracelets précités, ce qui n'exclut nullement la possibilité que l'instrument ait été porté comme ornement par le fabricant de bracelets, d'où l'explication du lustré de la surface du traçoir.

#### Divers.

Sous ce titre général, j'ai rassemblé des bâtonnets d'hématite trouvés dans plusieurs gisements, des pierres taillées qui rappellent les

pierres de fronde de nos gisements européens, et trois instruments d'un type nouveau que j'ai représentés figures 1, 2 et 3 de la Planche VIII. Les deux premiers sont entiers; l'appendice du troisième a été brisé dans le gisement.

L'instrument représenté figure 1, Planche VIII, est en schiste et provient de Oualia; il mesure 95 mm. de long, sur 30 de large et 12 d'épaisseur. La partie active de l'outil est une demi-molette, retouchée sur le bord tranchant.

La figure 2 représente, de face et de profil, un outil analogue, en schiste, provenant également de Oualia. Il mesure 82 mm. de longueur sur 27 de large et 10 d'épaisseur. L'extrémité molettée est d'un travail plus complet que sur la pièce précédente.

L'outil représenté de face et de profil à la figure 3, de la Planche VIII, est fragmenté. Il est en schiste et provient de Peté Ciré. La partie molettée présente de fines retouches sur le tranchant, dont la largeur mesure 29 mm. pour une épaisseur de 9.

Ces outils n'ont pu servir qu'à de délicats travaux. Ils ont peutêtre été employés comme molettes de potier pour l'ornementation des vases. Cependant la présence des retouches sur le tranchant circulaire, me fait penser qu'ils ont plutôt été utilisés pour le travail des peaux, ou pour sectionner et ornementer les écorces durcies des cucurbitacées, si abondantes dans ces régions africaines, et d'un usage si répandu chez les populations actuelles.

Quoiqu'il en soit de leur utilisation, je pense que l'on pourrait les désigner sous le nom de tranchets circulaires, plutôt que sous celui de molettes, dont la spécialisation n'implique pas le retouchage du tranchant, observé sur ces instruments.

\* \*

En résumé, les gisements du Fouta-Djalon ont fourni un ensemble d'outils et d'armes qui permet de passer du Chelléen au Néolithique perfectionné, tout en conservant un facies local et une technique appropriée aux matériaux employés.

La collection de 1.300 pièces, que M. le comte Paul Guébhard a si généreusement offerte à la Société Préhistorique, nous apporte des notions nouvelles extrêmement importantes sur la Préhistoire du Fouta-Djalon.

Nous sommes l'interprète de tous nos collègues en adressant nos félicitations à l'infatigable pionnier, pour ses laborieuses recherches, et en lui exprimant à nouveau tous les remerciements de la Société Préhistorique française.



### BIBLIOGRAPHIE.

# Afrique Occidentale.

- Bardon et Bouyssonie. Silex taillés du Sénégal. Anthropologie, Janvier 1907.
- Breuil (Abbé). Compte rendu des travaux de MM. Mouth et Roux sur la grotte de Rotoma, près Konacry, Guinée française. A. F. A. S., Boulogne, 1899.
- Cornet (J.). L'Age de la Pierre dans le Congo occidental. Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles, Tome XV, 1896-97.
- CROVA (Mme). Notice sur des instruments néolithiques de la presqu'île du Cap Blanc. Mauritanie. Bulletin de la Société Préhistorique française, Tome VI, Nº 7, 1909, p. 369.
  - Trois haches de pierre polie trouvées aux environs de Dakar. Bulletin de la Société Préhistorique française, Tome VII, Nº 7, 1910, p. 379.
  - -- Essai de classification des flèches de Mauritanie. Compte rendu du Congrès Préhistorique de Nimes, 1911, pp. 235-246.
  - Pièces préhistoriques de l'Epoque de la Pierre polic de Mauritanie.
     Bulletin de la Société Préhistorique française, Tome IX, 1912,
     p. 237.
- Decorse (Dr). Recherches archéologiques dans le Soudan. Anthropologie, Tome 17, 1906, p. 669-675.
- Delisle (Dr Fernand). L'Age de la Pierre au Congo. Bulletin Muséum d'Histoire Naturelle, 1905, p. 70.
- Desplagnes (Lieutenant). Origines des populations nigériennes, Anthropologie, Tome 17, 1906, p. 525-546.
  - Sur la découverte de divers gisements d'archéologie préhistorique en Guinée Française. Bulletin de Géographie historique et descriptive, 1907, pp. 400-407.
  - Le Plateau Central nigérien. Paris, Larose, 1907.
- Dupont (Ed.). L'Age de la Pierre au Congo. Matériaux 1887, p. 308. Académie royale de Belgique, 1888.
- Guébhard (Paul). Trois abris sous roche fouillés dans le Fouta-Djalon. (Peté Tounté, Peté Ciré, Peté Oré-Amau). Bulletin de Géographie historique et descriptive. № 3, 1907, p. 408-420.
  - Stations préhistoriques au Fouta-Djalon (Abris de Peté Bitié, Gonkou et Lalia). Compte rendu du Congrès préhistorique de Beauvais. 1909, pp. 281-289.
- Guéвнаво (Roland). Haches polies en hématite du Haut-Sénégal. Bull. Soc. Préhistorique Fr., t. IX, 1912, p. 428.
- HAMY. L'Age de la Pierre chez les Nègres. Matériaux pour l'Histoire de l'Homme, 1877, p. 529,
  - L'Age de la Pierre au Gabon. Balletin Muséum d'Histoire Naturelle, 1897, p. 155.

- Hamy. L'Age de la Pierre dans la Dubreka. Bullelin Muséum d'Histoire Naturelle, 1897, p. 390.
  - La grotte de Kakimbon à Rotoma, près Konacry, Guinée française.

    Bulletin Museum d'Histoire Naturelle, 1899.
  - La grotte de Kakimbon à Rotoma, près Konacry. Congrès international d'Anthropologie, Paris, 1900.
  - L'Age de la Pierre de la Falemé. Bulletin Museum d'Histoire Naturelle, 1901, p 311.
  - Note sur une hache en limonite, trouvée aux environs de Konacry, Guinée française. Bulletin Museum d'Histoire Naturelle, 1904, p. 427.
  - L'Age de la Pierre à la Côte d'Ivoire. Bulletin Museum d'Histoire Naturelle, 1904, ρ. 534.
  - Note sur gisement de labradorites taillées, découvert par le Dr Maclaud au confluent du Rio Grande et de la Féfiné. Guinée portugaise. Anthropologie, Paris, 1905. Nº 6.
  - Objets de l'Age de la Pierre, trouvés par M. F. de Zeltner aux environs de Kayes (Haut-Sénégal). Bulletin de la Société d'Anthropologie, Paris, 1906, nº 1.
  - Nouvelles découvertes de l'Age de la Pierre à la Côte d'Ivoire. Bulletin Museum d'Histoire Naturelle, 1907, p. 4.
- Hue (Edmond). L'Age de la Pierre au Fouta-Djalon. Collection Paul Guébhard. Bulletin de la Société Préhistorique française, Tome IX, Nº 2, 1912, p. 97 et Mémoires de la Société Préhistorique française, 1912.
- ISSEL (Arthur). Sopra une ascia d'ematite rossa, provenente del paese dei Niam-Niam. Ann. del Museo civico di storia nat. di Genova, 1884.
- Jacques (Dr Victor). Instruments de pierre du Congo. Collection Haas.

  Mémoires de la Société d'Anthropologie de Bruxelles, 1900-1901, IV.
  - Etude comparée de l'Age de la Pierre au Congo et dans l'Occident de l'Europe. Compte rendu du congrès d'Archéologie et d'Histoire de Dinant, Namur, 1904.
- MOREAU (J. L. M.). Note sur des haches polies provenant de la Vallée de la Haute Falemé. Bulletin Museum d'Histoire Naturelle, 1900, p. 94.
- RICARDO SEVERO. Premiers vestiges de la période néolithique dans la province d'Angola. Revista de sc. natur. e socias. Porto, 1890, pp. 152-161.
- Stainier (Xavier). L'Age de la Pierre au Congo. Annales du Musée du Congo, Série III, Tome I, fasc. 1, Janvier 1899.
- Verneau (Dr). Instruments en pierre des Iles Canaries. Bulletin de la Société d'Anthropologie, Paris, 1887, p. 652.
- Zeltner (Fr. de). Le préhistorique aux environs de Kayes. Comptes rendus, Académie des Sciences, 25 Juin 1906.
  - Notes sur le préhistorique soudanais. Anthropologie, Tome 18, 1907, p. 535.
  - Les disques en pierre de Nioro (Soudan français). Compte rendu du Congrès Préhistorique l'Autun, 1907, p. 389.

### PLANCHE I.

Fig.	1. — G.	956.	Oualia,	Coup-de-poing	en argile silicifiée.
------	---------	------	---------	---------------	-----------------------

Fig. 2. = G. 957. Oualia, Coup-de-poing en schiste.

Fig. 3. — G. 958, Oualia, — —

Fig. 4. - G. 159. Peté Ciré, -

Fig. 5. - G. 72. Oualia, Couteau en schiste, ébauche.

Fig. 6. - G. 73. Qualia, Couteau en schiste.

Fig. 7. - G. 95. Peté Ciré, Couteau en schiste à dos rabattu.

Fig. 8. - G. 1045. Oualia, Couteau ou scie en schiste.

Fig. 9. - G. 76. Qualia, petite scie en schiste.

Fig. 10. - G. 75. Oualia, grande scie en schiste.

Fig. 11. - G. 74. Qualia, très joli couteau en schiste.

Note. — La lettre G, suivie d'un nombre, indique le numérotage d'inventaire des pièces de la Collection.

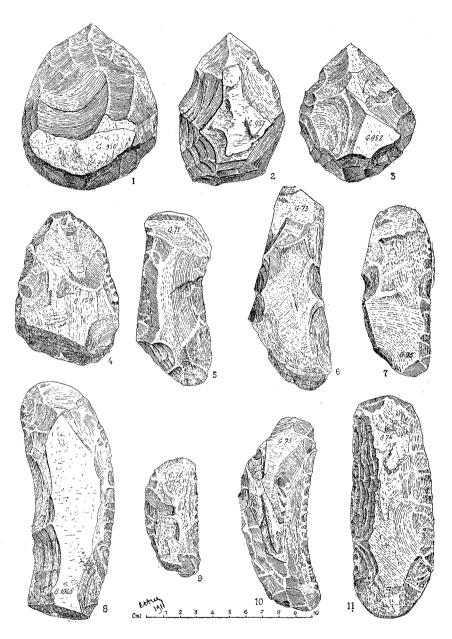


PLANCHE I.

#### PLANCHE II.

Fig. 1. - G. 69. Peté Bitié, Poignard en argile silicifiée.

Fig. 2. - G. 94. Peté Tounté,

Fig. 3. - G. 71. Peté Gonkou, Hache taillée en argile silicifiée.

Fig. 4. - G. 139, Oualia, Poignard en schiste.

Fig. 5. - G. 299. Peté Ciré, Pointe de lance en grès.

Fig. 6 - G. 97. Peté Lalia, Pointe de lance en schiste.

Fig. 7. - G. 135. Peté Gonkou, Pointe de lance en schiste, vue de profil.

Fig. 8. — — La même, vue de face.

Fig. 9. - G. 296. Peté Ciré, Lame en grès.

Fig. 10. — G. 291. Peté Ciré, Lame en quartzite.

Fig. 11. - G. 300. Peté Ciré, Pointe de lance en schiste.

Fig. 12. — G. 413. Peté Gonkou, Pointe de Javelot en argile silicifiée.

Fig. 13. - G. 141. Peté Bitié, Pointe de lance en schiste.

Fig. 14. — G. 222. Peté Ciré, Pointe de lance en schiste.

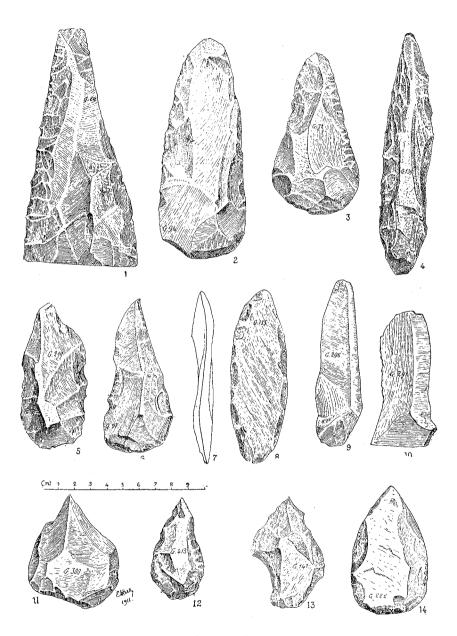


PLANCHE II.

# PLANCHE III.

Fig.	1. — G.	294.	Peté Ciré, Couteau en schiste.
Fig.	2. <u>~</u> G.	771.	Peté Bitié, —
Fig.	3. — G.	769.	Peté Bitié, —
Fig.	4. — G.	770.	Peté Bitié, —
FIG.	5. — G.	218.	Peté Lalia, lame en schiste.
Fig.	6. — G.	219.	Peté Bitié, perçoir en schiste.
Fig.	7. — $G$ .	220.	Peté Bitié, perçoir double en schiste.
Fig.	8 G.	113.	Peté Gonkou, lissoir en schiste à séricite
Fig.	9. — G.	163.	Peté Bité, Couteau en schiste.
Fig.	10. — G.	162.	
Fig.	11. — G.	160.	
Fig.	12. — G.	161.	
Fig.	13. — G.	217.	Peté Lalia, grattoir en grès.
FIG.	14. — G.	546.	- scie en schiste.
Fig.	15. — G.	548,	
Fig.	16. — G.	96.	Peté Tounté, Couteau en argile silicifiée.
Fig.	17. — G.	1052.	Oualia, poignard en argile silicifiée.
Fig.	18. — G.	795.	Peté Bitié, Couteau en schiste.
F1G.	19. — G.	796.	MMICO Assume
FIG.	20. — G.	794.	
Fig.	21. — G.	602.	Peté Lalia, Couteau en quartz.
Fig.	22. — G.	649.	<ul> <li>couteau en schiste.</li> </ul>
Fig.	23. — G.	437.	Peté Gonkou, couteau en schiste.
Fig.	24. — G.	601.	Peté Lalia, couteau en grès.

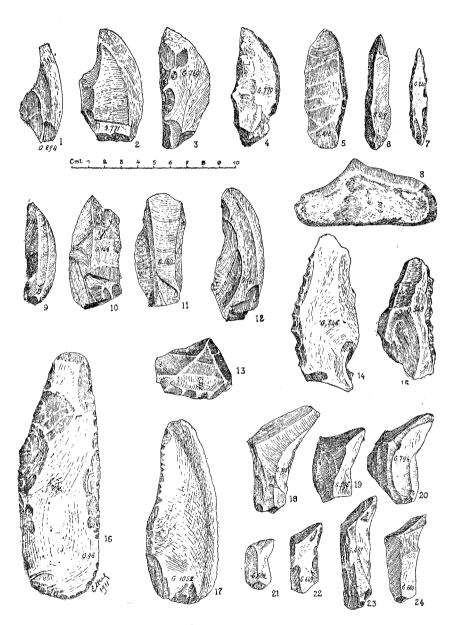


PLANCHE III.

### PLANCHE IV.

- Fig. 1. G. 1213. Oualia, Racloir type rectangulaire, en schiste, face inférieure et profil.
- Fig. 2. G. 1215. Oualia, Racloir type rectangulaire, en schiste, face inférieure et profil.
- Fig. 3. G. 1214. Oualia, Racloir type rectangulaire, en schiste, face supérieure et profil.
- Fig. 4. G. 1217. Oualia, Racloir type rectangulaire passant au type triangulaire, en schiste, face supérieure et profil.
- Fig. 5. G. 1216. Oualia, Racloir type rectangulaire passant au type triangulaire, en schiste, face supérieure et profil.
- Fig. 6. G. 1218. Qualia, Racloir type triangulaire en schiste, face supérieure.
- Fig. 7. G. 1219. Oualia, Racloir type ovalaire, en schiste, face supérieure.
- Fig. 8. G. 1220. — face inférieure et profil.
- Fig. 9. G. 1222. Oualia, Racloir type ovalaire, en schiste, face inférieure et profil.
- Fig. 10. G. 1223. Qualia, Grand racloir ovalaire à encoches, en schiste, face inférieure et profil.
- Fig. 11. G. 1282. Oualia, disque en schiste, face et profil, montrant le biseautage des deux faces.

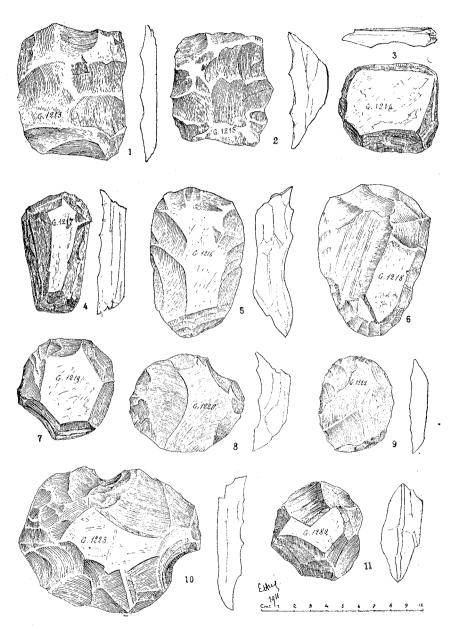


PLANCHE IV.

## PLANCHE V.

chet en argile

silicifiée.

Fig. 51. - G. 805. Peté Bitié, tran-

				1	
Fig.	1. — G.	682.	Peté Bitié, flèche	Fig. 24. — G.	174. Peté Lalia, flèche en schiste.
Fig.	2. — G.	636,	en schiste. Peté Lalia, flèche	Fig. 25. — G.	175. Peté Lalia, flèche en schiste.
			en argile sili- cifiée.	Fig. 26. — G.	176. Peté Bitié, flèche
Fig.	3. — G,	415.	Pelé Gonkou, flè- che en argile	Fig. 27. — G.	en schiste. 177. Peté Lalia, flèche
Fig.	4. — G.	687.	silicifiée. Peté Bitié, flèche	Fig. 28. — G.	en schiste. 178. Peté Lalia, flèche
			en argile sili- cifiée.	Fig. 29. — G.	en schiste. 179. Peté Lalia, flèche
Fig.	5. — G.	689.	Peté Bitié, flèche en argile silici-	Fig. 30. — G.	en schiste. 180. Peté Lalia, flèche
Fig.	6. — G.	711.	fiée. Peté Bitié, flèche	Fig. 31. — G.	en schiste. 181. Peté Lalia, flèche
Fig.	7. — G.	1085.	en quartz. Oualia, flèche en	Fig. 32. — G.	en schiste. 182. Peté Gonkou, flè- che en schiste.
Fig.	8. — G.	1086.	quartz. Oualia, flèche en	Fig. 33, — G.	183. Peté Bitié, flèche en schiste.
Fig.	9. — G.	360.	quartz. Oré Amau, flèche en schiste.	Fig. 34. — G.	184. Peté Bitié, flèche en schiste.
Fig.	10. — G.	1126.	Oualia, flèche en argile.	Fig. 35. — G.	185. Peté Bitié, stèche en schiste.
Fig.	11. — G.	428.	Pété Gonkou, flè- che en quartz.	Fig. 36. — G.	186. Peté Lalia, flèche en schiste.
Fig.	12. — G.	637.	Peté Lalia, flèche en argile silici-	Fig. 37. — G.	216. Peté Lalia, pointe en schiste.
77	49 C	400	fiée. Peté Gonkou, flè-	Fig. 38. — G.	225. Oualia, pilon en grès.
FIG.	13. — G.	uran.	che en argile silicifiée.	Fig. 39. — G.	226. Oualia, pilon en grès.
Fig.	14. — G.	423.	Peté Gonkou, flè- che en argile	Fig. 40. — G.	227. Oualia, pilon en grès.
Fig.	15. — G.	425.	silicifiée. Peté Gonkou, flè-	Fig. 41. — G.	228. Oualia, pilon en grès.
			che en argile silicifiée.	Fig. 42. — G.	99. Peté Bitié, jave- lot en schiste.
Fig.	16. — G.	426.	Peté Gonkou, flè- che en argile si-	Fig. 43. — G.	130. Peté Bitié, jave- lot en schiste.
Fig.	17. — G.	427.	cifiée. Peté Gonkou, flè-	Fig. 44. — G.	100. Peté Bitié, jave- lot en schiste.
			che en argile silicifiée.	Fig. 45. — G.	102. Peté Gonkou, flè- che en argile
Fig.	18. — G.	1125.	Oualia, flèche en quartz.	Fig. 46. — G.	silicifiée. 104. Peté Bitié, jave-
Fig.	19. — G.	1124.	Oualia, flèche en argile silici-	Fig. 47. — G.	lot en schiste. 103. Peté Ciré, jave-
Fig.	20. — G.	1123.	fiée. Oualia, flèche en	Fig. 48. — G.	lot en schiste. 804. Peté Bitié, tran-
			argile silici- fiée.	Fig. 49. — G.	chet en schiste. 803. Peté Bitié, tran.
Fig.	21. — G.	359,	Oré Amau, flèche en argile silici-	Fig. 50. — G.	chet en schiste- 806. Peté Bitié, tran-
	22 (	4.70	fiée.	77 54 6	chet en schiste.

Fig. 22. - G. 172. Peté Lalia, flèche

F1G. 23. - G. 173. Peté Lalia, flèche

en schiste.

en schiste.

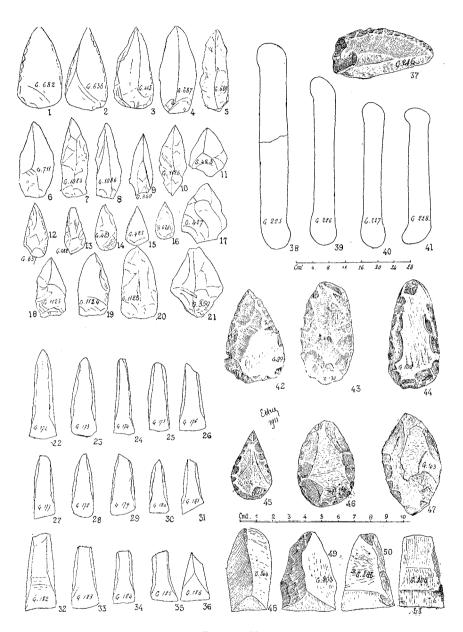
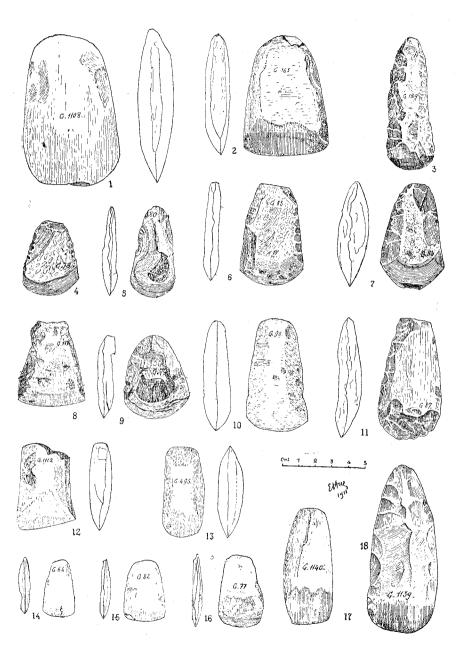


PLANCHE V.

#### PLANCHE VI.

- Fig. 1 G. 1108. Qualia, belle hache polie, en grès quartzeux, face et profil.
- Fig. 2. G. 165. en diorite -
- Fig. 3. G. 129. Peté Lalia, hachette allongée polie au taillant, en schiste. Vue de face.
- Fig. 4. G. 78. Peté Bitié, hachette en schiste, polie au taillant. Vue de face.
- Fig. 5. G. 80. Peté Gonkou, hachette en schiste, polie au taillant, face et profil.
- Fig. 6. G. 83. Peté Bitié, hachette en schiste, polic au taillant, face et profil.
- Fig. 7. G. 84. Peté Gonkou, hachette en schiste, polie au taillant, face et profil.
- Fig. 8. G. 117. Peté Gonkou, hachette polic en diorite. Vuc de face.
- Fig. 9. G. 79. hachette polie en schiste, en voie de délitement, face et profil.
- Fig. 10. G. 98. Oualia, hachette polic en grès, face et profil.
- Fig. 11. G. 87. Peté Bitié, hache polie, retaillée, en argile silicifée, face et profil.
- Fig. 12. G. 1112. Oualia, hachette polic, à large talon, en grès quartzeux, face et profil.
- Fig. 13. G. 495. Peté Gonkou, très joli ciseau double poli, en diorite, face et profil.
- Fig. 14. G. 64. Peté Gonkou, hachette polie, ou tranchet, en schiste, face et profil.
- Fig. 15. G. 82. Peté Gonkou, hachette polie, ou tranchet, en schiste, face et profil.
- Fig. 16. G. 77. Peté Lalia, hachette polie, ou tranchet, en diorite, face et profil.
- Fig. 17. G. 1140. Peté Tounté, hache polie, en schiste, vue de face.
- Fig. 18. G. 1139. Peté Gonkou, hache taillée polie au tranchant, en argile silicifiée, vue de face.



 $P_{\text{LANCHE}} \cdot VI_{\text{o}}$ 

## PLANCHE VII.

Fig. 1. $-$ G.	140. Oualia, Très	jolie herminette er	a diorite, face et profil.
Fig. 2. — G.		, Gouge polie, en d ace et profil.	iorite, avec une rainure sur
Fig. 3. — G.		gouge polie en die ace et profil.	orite, avec rainures entre-
Fig. 4. — G.	90. Peté Lalia, l	nache taillée en grè	s quartzeux, face et profil
Fig. 5. — G.	70. Peté Gonkou face et pro	1	schiste, polie au tranchant,
Fig. 6. — G.	88. Peté Lalia, l	nache taillée en grè	s quartzeux, face et profil.
Fig. 7. — G.	146. Peté Gonkou,	-	<del></del>
Frg. 8. — G.	91. Peté Bitié, h	achette taillée en sc	histe, vue de face.
Fig. 9. — G.	93. —		face et profil.
Fig. 10 G.	92. —		
Fig. 11. — G.	1138. Oualia, hach	e taillée, en grès, fa	ice et profil.

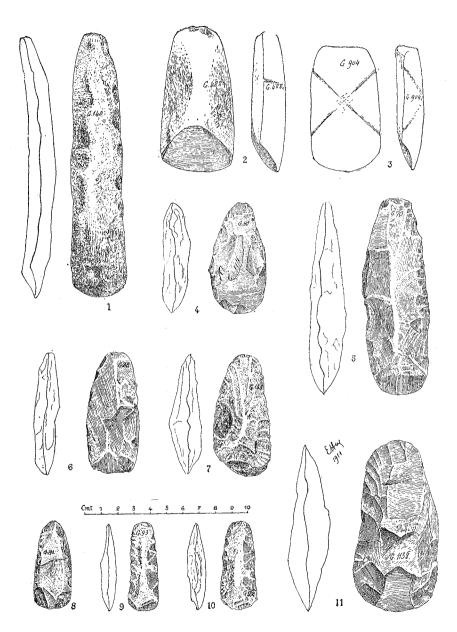


PLANCHE VII.

## PLANCHE VIII.

Fig.	1. — G.	1135.	Oualia, tranc	het circulaire, en sch	iste, vu de face.
Fig.	2. — G.	1122.			face et profil.
Fig.	3. — G.	347.	Peté Ciré,	<del></del>	- Aut-
Fig.	4. — G.	1137.	Oualia, racloi	r type rectangulaire,	en schiste, vue de dessus
Fig.	5. — G.	131.	Peté Bitié, gr	attoir en argile silici:	îće, vu de dessus.
Fig.	6. — G.	107.	Peté Oré Ama	au, polissoir à main,	en grès.
FIG.	7. — G.	134.	Peté Gonkou,	grattoir en argile si	licifiée, vu de dessus.
Fig.	8. — G.	133.	Peté Bitié,		
Fig.	9. — G.	65.	Peté Oré Ama	au, broyeur en grès.	
FIG.	10. — G.	66.	•	<del></del>	
Fig.	11. — G.	503.	Peté Gonkou,	grand grattoir en sc	histe, vu de dessus.
Fig.	12. — G.	153.	-		_
Fig.	13. — G.	67.	Peté Oré Ama	u, broyeur en grès.	
Fig.	14. — G.	68.			
Fig.	15. — G.	158.	Oualia, raclo	ir en schiste, face et	profil.

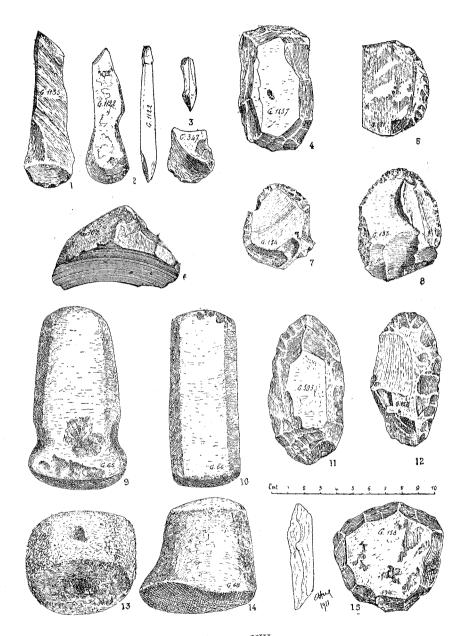


PLANCHE VIII.

# PLANCHE IX.

Fig. 1. — G.	110.	Oualia, Fragment de Casse-tête, en grès.
Fig. 2. —		<ul> <li>Le même, vue de la partie fracturée.</li> </ul>
Fig. 3. — G.	1.	Peté Tounté, Ebauche de bracelet en schiste.
Fig. 4. — G.	2.	Peté Bitié, fragment de bracelet en schiste, face et coupe.
Fig. 5. — G.	3.	Peté Lalia, — — —
Fig. 6 G.	4.	
Fig. 7. — G.	5.	<u> </u>
Fig. 8 G.	109.	Peté Lalia, fragment de Casse-tête, en grès ferrugineux.
Fig. 9. —	_	- Le même, vue de la partie fracturée.
Fig. 10. — G.	108.	Peté Tounté, fragment de casse-tête en hématite.
Fig. 11. — -	_	<ul> <li>Le même, vue de la partie fracturée.</li> </ul>
Fig. 12. — G.	8.	Peté Lalia, grande pendeloque en schiste à séricite.
Fig. 13. — G.	118.	Peté Bitié, pendeloque en schiste à séricite.
Fig. 14. — G.	15.	Peté Lalia, —
Fig. 15. — G.	14.	— fragment de pendeloque en schiste à séricite, coupe.
Fig. 16. — G.	13.	Peté Tounté, pendeloque en schiste à séricite, coupe.
Fig. 17. — G.	19.	Peté Lalia, fragment de pendeloque, en schiste à séricite, coupe.
Fig. 18. — $G$ .	9.	Peté Bitié, fragment de pendeloque, en schiste à séricite, coupe.
Fig. 19. — G.	12.	Peté Lalia, fragment de pendeleque, en schiste à séricite, coupe.
Fig. 20. — G.	11.	Peté Lalia, fragment de pendeloque, en schiste à séricite, coupe.
Fig. 21. — G.	122.	Peté Bitié, fragment de pendeloque, en schiste à séricite, coupe.
Fig. 22. — G.	128.	Peté Lalia, flèche en quartzite.
Fig. 23. — G.	22.	<ul> <li>lissoir en schiste à séricite.</li> </ul>
Fig. 24. — G.	21.	
Fig. 25. — G.	23.	<ul> <li>traçoir en schiste à séricite.</li> </ul>
Fig. 26. — G.	20.	<ul> <li>ébauche de pendeloque, en schiste à séricite.</li> </ul>
Fig. 27. — G.	221.	Peté Bitié, pendeloque à 3 trous, —
Fig. 28. — G.	500.	Peté Gonkou, pierre gravée, en schiste à séricite.
Fig. 29. — G.	499.	marine
Fig. 30. — G.	498.	

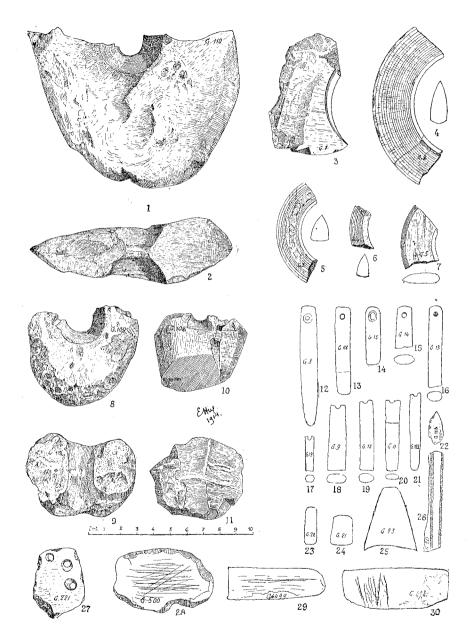


PLANCHE IX.

#### PLANCHE X.

Fig. 1. - G. 115. Peté Lalia, pierre gravée, en grès, vue d'une des faces.

ıg. 2. – La même, montrant les rainares entrecroisées

Fig. 3. - G. 496. Peté Gonkou, pierre gravée, en grès.

Fig. 4. - G. 497,

Fig. 5. - G. 116. Peté Lalia, polissoir à aiguilles, en grès.

Fig. 6. - G. 112.

Fig. 7. — G. 230. Qualia, grand polissoir à main, en grès.

Fig. 8. - G. 632. Peté Lalia, lissoir double, en grès.

Fig. 9, - G. 1136, Oualia, burin en schiste.

Fig. 10. -- G. 648. Peté Lalia, burin en quartzite.

Fig. 11. - G. 224. Oualia, polissoir en grès.

Fig. 12. — G. 111. Peté Bitié, fragment de polissoir à dix rainures, vu des deux faces et de la partie fracturée.

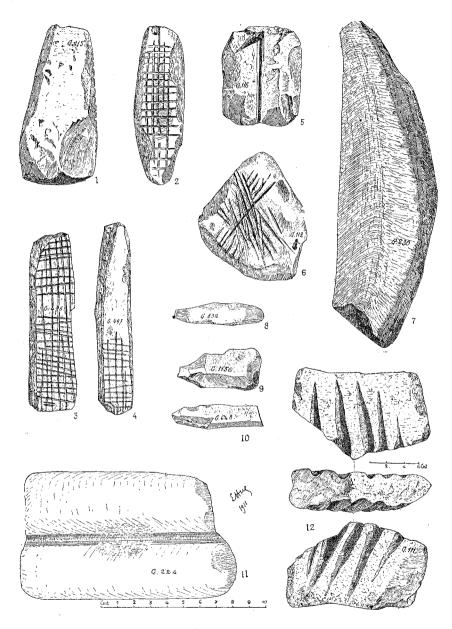


PLANCHE X.

# Les Dents humaines de la Sépulture néolithique de Belleville, à Vendrest (Seine-et-Marne).

1º MÉMOIRE : LES DENTS DE PREMIÈRE DENTITION.

PAR LE D'

## FERRIER (de Paris),

Médecin-Dentiste des Hôpitaux de Paris.

La Société préhistorique Française nous ayant fait le grand honneur de nous confier l'étude des dents recueillies dans la Sépulture néolithique de Vendrest (Seine-et-Marne) (1) et ayant laissé à notre appréciation la teneur de cette étude, nous devons tout d'abord indiquer ce que nous nous sommes proposé dans ce travail. Nous exposerons ensuite, chemin faisant, les documents anatomiques et physiologiques, sur lesquels nous nous sommes appuyé, ainsi que les remarques et observations personnelles qui nous ont guidé dans nos appréciations, de façon que chacun de nos collègues puisse facilement contrôler, vérifier, discuter les différents points de notre travail.

Nous rechercherons, en premier lieu, le nombre de Squelettes,

déposés dans la Chambre funéraire.

funéraire.

Cette première

Cette première partie comprendra:

1° a) L'exposé de nos moyens d'investigation; b) le Dénombrement.

2º La Mortalité.— Nous la comparerons à la mortalité des habitants actuels du même pays.

3º La FORME et le VOLUME des DENTS des Néolithiques.

Nous comparerons ces éléments avec les mêmes éléments des dents actuelles.

4° Les Lésions pathologiques [Carie; Anomalies].
— Comparaison avec les lésions actuelles).



Fig. 1. — La Sépulture néolithique de Belleville à Vendrest (S.-et-M.). — Entrée — Restauration actuelle [Cliché Marcel BAUDOUIN].

(1) Propriété de la Société Préhistorique Française.

5º Les Altérations fonctionnelles (*Usure*). — Comparaison avec l'usure actuelle.

1.

1º Dénombrement et moyens d'investigation. — Cette recherche a pour but de corroborer et de compléter, si possible, les travaux de notre ami, M. le D<sup>r</sup> Marcel Baudouin (1). — Les dents sont, en effet, les organes qui résistent le mieux aux injures du temps; leur ténuité comme organe nous expose, il est vrai, à en laisser échapper quelques-unes dans la récolte; mais leur nombre et leur personnalité absolument définie en font, en définitive, une des meilleures bases de dénombrement.

Nous avons, pour nous guider dans cette recherche, des données anatomiques et physiologiques très précises, que je vous demanderai la permission de vous rappeler rapidement.

1° La Forme des dents, qui nous permet d'abord de séparer les dents temporaires ou de lait, des dents définitives ou d'adultes; puis, dans chaque dentition, les dents du haut de celles du bas; les dents de gauche de celles de droite; puis de les grouper et enfin d'individualiser chacune d'elles avec une précision mathématique.

2º La Calcification. - Vous savez que le dépôt des sels calcaires, qui donnent à la dent sa consistance, procède de la base de la couronne, c'est-à-dire de sa face triturante, de sa pointe ou de son bord libre, — suivant la dent considérée, — vers le sommet de la racine, en suivant, dans leur marche progressive et simultanée, le développement et la croissance des maxillaires et des dents. — Ce processus physiologique porte naturellement sur les dents temporaires comme sur les dents définitives.

Différents auteurs se sont efforcés d'établir, d'une façon précise la hauteur de cette calcification aux différents âges; et il semblerait que, vu, d'une part, l'importance de la question, tant au point de vue médico-légal qu'au point de vue préhistorique, vu d'autre part les limites si restreintes de variabilité des pièces documentaires et la facilité du simple constat qu'exige ce travail, il semblerait, disonsnous, que ces auteurs eussent dû arriver d'emblée à des constatations identiques. — Or, il n'en est rien. — Ici, en effet, deux auteurs américains, les D<sup>rs</sup> Pierce et Norman Broomel (de Philadelphie), dont les données concordent, entre elles, d'après le D<sup>r</sup> Amoëdo (in L'Art dentaire en Médecine légale), fixent la fin du travail de calcification à vingt-deux mois... Là, deux auteurs Français, Debierre et Pravaz (Contribution à l'Odontogénie; in Arch. de Physiolog., 1886) fixent la fin du même travail un peu au delà de cinq ans!

17

<sup>(1)</sup> Marcel Baudouin. — La Sépulture Néolithique de Belleville, à Vendrest (S.-et-M.) [Rapport général]. — Paris, 1911, in-8°, 267 p., pl. hors texte.

Trois ans d'écart, entre les deux données d'un même état : c'est beaucoup! — Où est la vérité?

Les auteurs américains ont eu l'idée de schématiser ce processus dans un tableau qui parle aux yeux, comme vous pouvez vous en rendre compte par la reproduction ci-jointe (Fig. 2; II), tandis que Debierre et Pravaz ont donné simplement un tableau des différentes

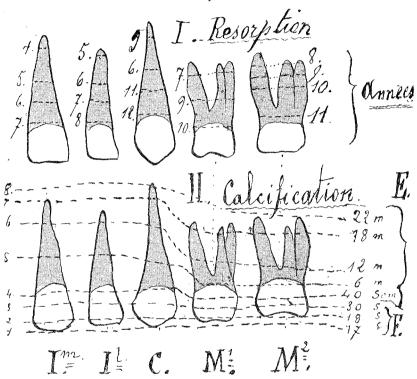


Fig. 1. — Résorption et Calcification des Dents temporaires.

I. — Résorption des Dents temporaires [D'apprès Pierce].

II. — Calcification des Dents temporaires [D'après Pierce]. — Schéma calqué sur la Fig. reproduite par Amoëdo [L'Art dentaire en Médecine légale].

longueurs des dents aux différentes âges, tableau appuyé sur un texte et des figures, constituant un ensemble où l'on a quelque peine à se reconnaître. Aussi, les auteurs qui, plus tard, ont eu à s'appuyer sur ces différents travaux n'ont-ils pas hésité à s'en référer sans contrôle au tableau si commode des auteurs américains.

Nous-même, faisant confiance à ceux-ci, dont nous trouvions le tableau reproduit dans les ouvrages les plus récents et les plus autorisés, nous allions établir, d'après ce tableau, l'âge des squelettes d'enfants trouvés dans la Sépulture de Vendrest, lorsque l'un des

fragments de maxillaires, dont nous examinions les dents à cette intention, vint jeter dans notre esprit un doute sur l'exactitude du Tableau de Pierce, relatif aux Dents temporaires. Cette pièce, par des détériorations fortuites, nous montrait en même temps des dents de lait dont la calcification accusait, d'après Pierce, 12 mois, et des dents définitives en voie d'évolution, accusant, d'après le même auteur, 6 ans! — Les données de cette pièce furent bientôt confirmées par quatre autres, que nous trouvâmes parmi les fragments des mâchoires, qui nous avaient été remis par M. le D' Marcel Baudouin.

Nous reportant alors au travail de Debierre et Pravaz, nous pûmes constater que, sur nos pièces, les indications chronologiques que donnent ces auteurs pour les deux dentitions concordaient assez nettement. Autrement dit, d'après le travail de ces auteurs, les dents temporaires et les dents définitives, en place sur la même pièce, accusaient bien le même âge.

Laissant donc de côté les données de Pierce pour la Calcification des dents temporaires, voici celles de Debierre et Pravaz.

Nous les reproduisons ici dans le double but de faciliter à nos collègues le contrôle de notre travail et d'éviter la recherche de ces documents à ceux qui, après nous, pourraient en avoir besoin. Par ailleurs, nous avons entrepris de rectifier le tableau de Pierce, dont l'idée est heureuse, en nous basant sur des documents irrécusables, à savoir : des pièces anatomiques photographiées. Nous nous ferons un devoir de présenter, en son temps, ce travail à la Société, d'autant que le mémoire des auteurs de Lyon présente quelques obscurités, d'application relativement facile sur des mâchoires ayant leurs dents en place, ce mémoire se prête mal à l'identification de dents isolées; or c'est le cas en ce qui concerne notre travail et ce cas doit se présenter fréquemment en Préhistoire.

Voici donc, résumées, les données de Debierre et Pravaz.

« Sur le fœtus à terme, les couronnes (des dents temporaires) sont bien dessinées : sans racines à la mâchoire inférieure, avec racines esquissées aux incisives seulement à la mâchoire supérieure...

« Il est à remarquer, d'ailleurs, qu'à la mâchoire supérieure le développement paraît plus accentué à cette époque de la vie.

« A six mois, les racines des I et C ont paru; la première petite molaire ébauche son collet; il existe seulement un plateau coronal léger et mince à la deuxième petite molaire (temporaire) et à la première molaire (définitive).

« A douze mois, la racine des incisives provisoires a 0<sup>m</sup>005; la couronne de la première molaire (définitive), seule parue à cette époque, mesure 0<sup>m</sup>001 à 0<sup>m</sup>001,5 au-dessus du bulbe.

« A quinze mois, le collet commence aux I et C permanentes ; la

prémolaire antérieure (temporaire) a deux racines longues de 0<sup>m</sup>007 en moyenne; le collet de la deuxième prémolaire (temporaire) est fait; ses deux racines commencent à poindre; la première molaire (définitive) commence son collet ».

Ici le mémoire devient obscur; nous transcrivons :

« A vingt mois, la première prémolaire, toujours incluse dans son sac, est très développée : elle présente quatre ou cinq tubercules, complétement formés, et une portion radiculaire, longue de 0<sup>m</sup>003 (M. I.) ».

Or, dans le paragraphe précédent, nous lisons que cette même première prémolaire a deux racines, longues de 0<sup>m</sup>007... Il est vrai que l'auteur note « M. I. (mach. infér.) », donnant à penser que le paragraphe précédent se rapporte à la mâchoire supérieure. — Mais toutes ses figures représentent des mâchoires inférieures!

- « La deuxième prémolaire, au contraire, est complétement dépourvue de collet et de racine ».
- ... Et, cependant, nous venons de voir qu'à quinze mois son collet est fait et que ses deux racines commencent à poindre!
- « A vingt-quatre mois, les deux prémolaires ont leurs racines... » Croissance ultra rapide! A vingt mois, en effet, la deuxième prémolaire était encore dépourvue de collet et de racines [V. plus haut]!
- « Les cinq premières dents (24 mois) ont des racines bien formées, bien que notablement ouvertes encore à leur extrémité inférieure ». (Pierce les donne comme complètement formées à vingt-deux mois).
- « A trois ans...., quant aux incisives et à la canine permanentes, rien ou presque rien de changé : elles sont toujours réduites à une table bien formée, complète, surmontant souvent un collet bien formé, mais, sans racines.
- « Ces dents permanentes, toujours sans racines, se retrouvent encore à cinq ans. Mais ici, les provisoires sont complètement formées; à peine les prémolaires seules offrent-elles à leurs racines, un pertuis visible ».

Ce qui signifie clairement que la Calcification des Prémolaires (temporaires) s'achève complètement entre cinq et six ans!

Sans nous arrêter aux obscurités que nous venons de relever dans ce mémoire, à ses lacunes et ses imprécisions, nous en retiendrons les parties claires, à savoir : l'absence de racines à la naissance; la fin de la calcification entre cinq et six ans. Entre ces deux points extrêmes, nous nous aiderons des quelques indications données sur quelques étapes intermédiaires certaines : six, douze, quinze mois ; et nous resterons avec une période vague entre vingt mois et cinq ans, où nos indications chronologiques ne s'appuieront que sur des appré-

ciations personnelles, mais ne s'éloigneront pas quand même beaucoup de la réalité.

Pour la commodité des identifications, nous avons dressé le tableau ci-joint, reproduisant, sous une forme facile à consulter, les données de Debierre et Prayaz.

La Calcification atteint pour les Dents temporaires (Debierre et Pravaz):

```
base de la couronne.
A la Naissance : incisives
                  canines
                  molaires
A 6 mois:
                  incisives
                                    commencement de la racine.
                  canines
                                    1re, couronne collet.
                  molaires
                                    2<sup>me</sup>, couronne.
A 12 mois:
                  incisives
                                    0<sup>m</sup>05 de racine.
                  canines
A 15 mois :
                  molaires
                                    1re, 0m07 de racine.
                                    2<sup>me</sup>, collet et début des racines.
                  incisives, racines.
A 24 mois:
                  molaires, racines incomplètes.
                  2me molaire, léger pertuis persistent à la racine.
A 5 ans:
```

Ce processus de la Calcification permettra, comme vous le verrez plus loin, d'affirmer l'existence d'un Sujet, qui n'est représenté que par une canine, dont la couronne seule est calcifiée, et n'a pas de correspondantes synchroniques dans aucun des autres groupes.

3º La Résorption. — Vous savez également qu'à mesure que la dent définitive se développe, sa couronne progresse vers le bord buccal du maxillaire, que, dans cette course lente, elle vient au contact des racines de la dent de lait, qu'elle doit remplacer; et que celle-ci peu à peu lui cède la place, en disparaissant à leur point de contact, progressivement, de la racine au collet, par un travail physiologique qu'on a appelé la Résorption.

Cette sorte d'érosion, facilement reconnaissable, quand on l'a vue, s'étend plus ou moins sur la hauteur de la racine. Tantôt elle taille celle-ci en biseau plus ou moins allongé comprenant ou détruisant son sommet; tantôt elle part de la zone moyenne de la racine, pour s'étendre ensuite en sens inverse à mesure que la définitive progresse, vers le sommet de la racine et vers le collet de la dent (car, et nous insistons sur ce point, la résorption ne se fait qu'au contact des dents de remplacement, et, si ce contact ne se produit pas, soit que la définitive n'évolue pas, soit qu'elle évolue mal, c'est-à-dire en dehors de sa direction et de sa place normales, la dent de lait n'est pas résorbée, elle reste en place, et il n'est pas rare d'en trouver dans ces condi-

tions, dans des bouches de vingt, trente, quarante ans): la résorption est presque toujours incomplète; la dent temporaire reste adhérente à la gencive par un tronçon de racine, et, finalement, elle est basculée par la définitive, qui, continuant son mouvement, vient se coiffer plus ou moins de travers, de la couronne de lait.

M. le Dr Pierce (de Philadelphie) a donné, dans Dental Cosmos (1884), un tableau schématique de la marche de la Résorption. C'est celui que nous reproduisons ei-joint (Fig 2; I). D'après ce tableau, la résorption totale des racines se ferait en trois ans et quelques mois, de sorte que, par l'étude attentive du degré de calcification ou du degré de résorption, avec les seules dents de lait, nous tenons toute la Chronologie des Ages, depuis les premières semaines du fœtus jusqu'à onze à douze ans!

4º L'Usure des Couronnes. — L'usure des couronnes n'est qu'un résultat du fonctionnement plus ou moins parfait d'un organe plus ou moins parfait lui-même et comme disposition et comme structure et comme résistance : fonctionnement plus ou moins intense, plus ou moins normal, sur des substances de composition et de consistance extrêmement variables.

Nous ne développerons pas ici cette énumération, qui est le sommaire du chapitre de l'Usure des Dents, que nous nous proposons de traiter longuement, sinon à fond. — Mais, déjà, cette variabilité dans les éléments qui concourent à la production du phémonène, lcur multiplicité, suffisent à vous faire présumer de la valeur intrinsèque de l'usure dans le diagnostic, par exemple, de l'âge précis d'une dent.

Néanmoins, telle quelle, l'Usure, dans le cas particulier qui nous occupe en ce moment, vient comme appoint précieux à nos autres éléments de diagnostic: la calcification et la résorption.

5° La Chute des dents de la première Dentition. — Magitot fixe comme il suit l'époque de la chute des différents groupes de dents de lait :

Incisives centrales supérieures	7 ans
— inférieures	7 ans $1/2$
Incisives latérales	8 ans
Prémolaires inférieures	10 ans
Premières prémolaires supérieures	10  ans  1/2
Deuxièmes prémolaires supérieures	11 ans $1/2$
Canines	12 ans

Ainsi la canine est, par excellence, la dent sur laquelle nous pouvons lire l'âge d'un sujet de la naissance : calcification de la couronne; à 12 ans, chute par résorption radiculaire.

6° La Calcification des Dents définitives ou de deuxième dentition. — Nous ne ferons que la mentionner ici comme élément de notre tra-

vail général; le schéma de ce processus et les considérations qui peuvent s'y rattacher se trouveront mieux à leur place en tête du chapitre, relatif au dénombrement des Dents adultes.

\*

Tels sont nos moyens de diagnostic du nombre et de l'âge des Sujets trouvés dans la Sépulture de Vendrest.... Bien que nous regrettions de vous avoir retenus si longtemps sur ces notions préliminaires, que beaucoup d'entre vous possèdent, nous en sommes certain, aussi bien que nous, nous nous voyons pourtant, pour être complet, obligé de vous arrêter encore un moment à quelques points assez délicats de Diagnostic.

Ainsi, étant donné une couronne entièrement privée de racines, ou avec des racines raccourcies, avons-nous affaire à la Désagrégation, à la Résorption ou à la Calcification incomplète?

La Calcification incomplète est si nettement caractérisée que la confusion avec l'un quelconque des deux autres états n'est guère possible. — La matière manque à l'intérieur de la dent; la cavité affecte très sensiblement la forme d'un entonnoir, de dimensions variables et à ouverture centripète ou centrifuge, suivant le point où a été arrêté le travail de la calcification; les bords sont minces, tranchants, réguliers, presque toujours bien conservés, c'est à-dire sans traces de désagrégation; (il semblerait que ces dents jeunes présentent plus de résistance aux injures du temps que les dents plus âgées); ils dessinent une figure très variable, suivant le point de la dent qu'ils occupent et la forme de la dent considérée. — Ici, ils suivent le collet d'une molaire; c'est un carré allongé dont la ligne de contour offre toutes les sinuosités qui correspondent à la naissance des racines; là, c'est le milieu d'une racine de grosse molaire inférieure : ils forment presque un huit; sur une racine de canine, ils formeront une circonférence.

D'autre part, la couronne n'est pas touchée ou est à peine effleurée par l'usure.

Tout autre est l'aspect de la Dent désagrégée; sur une couronne qui a perdu ses racines par désagrégation, la cavité pulpaire apparaît, entourée d'une marge épaisse, à surface grenue, irrégulière, déchiquetée, friable...; sur les racines, mêmes caractères autour de la lumière du canal radiculaire; la couronne présente des traces manifestes d'usure.

Tout autre aussi est l'aspect de la *Dent résorbée*. — Sur les racines, vous voyez une sorte d'érosion, à contours nets, à surface régulière,

dure, qui presque toujours la taille en bizeau, en bee de flûte... Sur une couronne seule, sans racines, n'ayant plus que l'émail, évidée, on pourrait avoir quelque hésitation; mais le degré de l'usure lévera les doutes.

Nous sommes maintenant très suffisamment armés pour aborder notre chapitre du dénombrement.

#### Π.

Ce Dénombrement, grâce aux éléments de diagnostic que nous venons de passer en revue, serait chose relativement simple. si nous possédions toutes les dents qui ont été déposées dans la Sépulture ou mieux toutes les dents qui étaient en place dans les mâchoires des sujets, lors de leur décès...; il nous suffirait par exemple de prendre une dent, comme la canine, dont la vie s'étend sur toute la période temporaire... Le nombre nous indiquerait de suite le quantum des sujets; et le degré de calcification de chacune nous donnerait l'âge de son propriétaire à sa mort. Mais la collection est loin d'être complète, soit que ces minuscules pièces se soient effritées; soit qu'elles se soient égarées entre le moment du Décès... et de la Décarnisation et le moment du dépôt dans la Sépulture; soient enfin qu'elles aient échappé à la récolte, pourtant si minutieuse, qui en a été faite.

Ainsi, nous avons un chiffre global de 118 deuxièmes molaires (52 du haut; 66 du bas), et nous n'avons que 86 canines (41 du bas; 45 du haut): soit un déficit de 32 canines. Or, les canines sont les contemporaines des molaires pendant toute la période temporaire; et elles ont même sur elles une survie de six à huit mois! Donc, normalement, nous devrions avoir plus de canines que de molaires.

Or, c'est le contraire! — Et ce déficit ne peut être imputable que pour une faible part à la chute de ces dents avant décès, si l'on considère que la carie, comme nous le verrons plus loin, étant une rareté, canines et molaires ne devaient tomber que par résorption radiculaire et que les dents que nous possédons n'accusent que très peu de sujets parvenus au terme de la caducité de ces dents.

Il en est de même pour les autres groupes : 43 incisives du haut, contre 22 incisives du bas; 65 premières molaires, contre 98 deuxièmes molaires; nous n'insistons pas. — Mais, nous appuyant sur ces chiffres, nous pouvons affirmer que la représentation de tous les sujets déposés dans la Sépulture n'est pas complète: ce qui ne l'ait d'ailleurs que confirmer les conclusions sur ce point du Rapport d'ensemble de notre Secrétaire général.

Toutefois, malgré ces lacunes, étant donné, comme nous le disons tout au début de ce travail, qu'une seule dent peut représenter un sujet, à défaut de ses contemporaines et de ses homologues, nous pensons, en définitive, que nous approchons sensiblement du chiffre exact.

Nous possédons		* *			
Incisives du haut :	Centra	ales		gauches droites	11 9
**************************************		ales		gauchesdroites	11 12
Incisives du bas :	gau	ches.		rales, droites et	22
Canines : —	haut —	• •	gaucl	es	$\frac{22}{23}$
	bas		gaucl	es	18 23
Premières Molaires :	haut —			es	$\frac{25}{20}$
evezza	bas ·		droit	es	$\frac{27}{22}$
Deuxièmes Molaires : —	haut —		droit	es	$\begin{array}{c} 30 \\ 22 \end{array}$
	bas —		droite	es	$\frac{34}{32}$

Il est tout indiqué que nous basions nos calculs sur notre groupe le plus fourni: sur les deuxièmes molaires du bas. L'examen successif des autres groupes nous permettra de compléter les renseignements que nous aura fournis le premier.

Deuxièmes Molaires inférieures droites. — 34. — Parmi ces dents (d'après Debierre et Pravaz):

	-1 p	eut être attribu	éc à un	sujet de	- 6	mois
	$2^{\circ}$	à des sujets de			15	_
	6	A			18	*****
Encore adhérentes	1				5	ans.
aux maxillaires :	1				6	
	1				7	
deduterents	4				8	*******
	1				9	

17 à des sujets entre 7 et 8 ans : absence presque complète de résorption; mais indication vague, à cause de l'effritement d'un grand nombre de racines.

Deuxièmes Molaires inférieures gauches. — Le groupe des deuxièmes molaires inférieures gauches, quoique moins nombreuses, nous fournit de suite une indication précieuse.

Deur	xièmes r	nolaires i	nférieure	es gauch	nes		32
2 at	tribuable	es à sujet	de				6 mois.
3						18	5
6	-					15 à 20	)
1	_						
22						6 à 10	) ans.
Ainsi,	nous po	ouvons co	ompter :				
2 sujets de 6 mois, au lieu de 1							
	3 de 15	mois, au	a lieu de				2
e'est-à-di	ire que i	ious augi	nentons	de deux	unités	le total	indiqué par
les molai		-					1 1

Premières molaires. — Les premières molaires ne nous fournissent aucune indication supplémentaire.

Canines. — Les canines qui auraient dû nous servir de base ne nous donnent rien au point de vue du nombre par l'examen de la calcification.

Les canines du haut, droites ou gauches, nous indiquent 7 sujets de 15 à 20 mois, au lieu de 6, indiquées par les molaires; c'est-à-dire un sujet de plus = 37.

Les canines du bas, côté droit, nous donnent également ce chiffre: 7 pour des sujets de 15 à 20 mois.

Mais, celles de gauche nous indiquent 3 sujets à la naissance, qui ne sont représentés dans aucun des autres groupes. Nous aurions donc dès maintenant 40 Sujets au-dessous de 10 ans

Incisives. — Le chiffre le plus élevé des incisives d'en haut est 12; celui des incisives du bas, droites et gauches, est 22; il n'y a pas lieu de nous y arrêter; ces chiffres sont inférieurs à ce que nous donnent les autres groupes pour la période au-dessous de six ans.

Ceci s'explique, parce que c'est vers six ans que ces dents tombent par résorption; et un certain nombre de sujets ont pu les perdre vers cet âge avant décès.

Nous restons donc avec 40 Sujets au-dessous de dix ans environ. Nous disons dix ans, parce qu'aucune des dents que nous possédons ne présente le degré de résorption qui marque l'approche de la chute, laquelle a lieu (voyez plus haut le Tableau de Magitot), de dix à douze ans.

Ces Sujets se répartissent ainsi d'après leur âge :

	9		O
3	à la naissance.	3 de 1 de	6 ans
$\overline{2}$	de 6 mois.	1 de	7 —
3		4 de	
7	de 18 à 20 mois.	2 de	9 —
1	de 4 à 5 ans.	1 de	10 —
1	de 5 —	12 de	5 à 10 ans.

Dans le tableau ci-dessus, l'âge des sujets nous a été fourni, pour un premier groupe de 15, de la naissance à vingt mois, par l'état de la Calcification de dents libres. — Pour un second groupe de 13 sujets, de quatre à dix ans, il nous a été donné par des dents encore adhérentes aux maxillaires, et leur âge a été établi d'après l'état de la calcification des dents définitives, présentes en même temps que les temporaires. — Pour un dernier groupe de 12, de 5 à 10 ans, nous sommes sans autres indications que la résorption et l'usure, et la perspective de faire double emploi avec celles que nous avons pu déterminer avec précision. Nous les laissons donc dans le vague: de cinq à dix ans.

#### III.

Mortalité. — Il nous a paru intéressant de fixer, avec la précision que nous permettent nos documents incomplets, la Mortalité de cette époque reculée, et de la comparer à l'époque actuelle. Pour avoir toute sa valeur, cette comparaison devait être faite entre des éléments du même milieu. Nous avons pu la faire, grâce aux bons offices de notre collègue, M. Ph. Reynier, l'inventeur de la Sépulture.

Le recensement de nos Néolithiques de Vendrest nous donne :

3 décès à la naissance.	1 à 7 —
2 à 6 mois.	1 à 7 — 4 à 8 —
3 à 15 —	2 à 9 — 1 à 10 — 12 à 5 à 10 ans
7 à 18 à 20 mois.	1 à 10 —
1 à 4 à 5 ans.	12 à 5 à 10 ans
1 de 5 ans.	40
3 à 6 ans.	1

Le Recensement dans le même pays, de 1858 à mai 1865, donne 150 décès; nous n'en retiendrons pour le moment que ceux au-dessous de 12 ans.

MOIS						ANNÉES.	
Morts no	és			۰	۰	9 de 1 an à 2 16	)
Moins d'	un mois.				۰	17 2 » 3 4	ł
$1 \ { m a} \ 2$	mois		a			4 3 » 4 2	2
$2 \gg 3$	<del></del>					2 5 » 6	L
3 » 4						4 6 » 7 1	L
4 » 5				٠		2 7 » 8 1	L
5 » 6	<del>-</del>					2 Total général 68	3
7 » 8		٠.				4	
8 » 9						1	
9 <b>» 1</b> 0						1	
10 » 11						1	
11 » 12			a			2	
						49	

Je compte, comme Néolithiques, 150 sujets pour Vendrest.

Ce chiffre, un peu plus élevé que celui donné par notre ami, M. Marcel Baudouin, nous est fourni par 109 symphyses du menton adultes, représentant 109 squelettes, et les 40 squelettes d'enfants, dont nous donnons plus haut la justification. — Donc:

 $N\'{e}olithiques$  : Sur 150 sujets, décès au-dessous de 12 ans : 40. Soit : 26 0/0.

Actuels: Sur 150 sujets, décès au-dessous de 12 ans : 68. Soit : 46 0/0.

Voilà un chiffre instructif déjà, comme enseignement global: 20 0/0 de plus, à l'époque actuelle qu'à l'Age Néolithique!

Voyons nos chiffres dans le détail. Si l'on jette les yeux comparativement sur les deux Tableaux, on constate qu'à partir d'un mois les chiffres diffèrent peu d'un tableau à l'autre; mais, avant un mois, la différence est énorme.

Chez les Néolithiques, sur 150 sujets, dans le premier mois: 3 décès; soit 2 0/0.

Chez les Actuels, sur 150 sujets, dans le premier mois: 26 décès; soit 17 0/0.

Comparons encore les décès infantiles entre eux dans le premier mois.

Chez les Néolithiques, sur 40 décès au-dessous de 12 ans, nous avons dans le premier mois : 3 décès ; soit  $7 \ 0/0$ .

Chez les Actuels, sur 68 décès au-dessous de 12 ans, nous avons dans le premier mois : 26 décès ; soit 39 0/0.

Eloquence impitoyable des chiffres, qui nous clame brutalement le degré de notre déchéance! — On sait, en effet, qu'actuellement la Mortalité énorme qui sévit sur la toute première enfance est, pour la plus large part, le résultat de la débilité, de l'inaptitude à la vie des produits... Or, cette débilité et cette inaptitude à la vie sont le résultat direct de la déchéance physique des générateurs... Et cette déchéance à son tour n'a pas d'autres causes que les fléaux que signalent sans merci les hygiénistes: infections, intoxications diverses, auxquelles, on le voit, il n'est que le temps de mettre un frein... C'est là seulement qu'est la solution de l'angoissant problème de la Dépopulation...

Si l'on veut considérer la question de haut et toute question de sentiment à part, il faut reconnaître que, au point de vue de la régénération, conserver les produits défectueux va à l'encontre du but visé; le produit défectueux en effet est pour la société un poids mort, une entrave à la marche en avant, de rendement social nul, souvent nuisible, reproducteur de déchets de plus en plus inférieurs. Et les Spartiates avaient raison, en les confiant immédiatement à l'Eurotas!

Ce qu'il faut, c'est une production saine, irréprochable. Celle-là se conserve toute seule. Nos Néolithiques nous le démontrent péremptoirement. — C'est l'Eugénisme seul qui nous sauvera; mais n'est-ce pas là un treizième travail d'Hercule?

#### IV.

Comparaisons avec les Dents temporaires actuelles. — Forme; volume. — Nous avons sous les yeux un stock de dents temporaires, provenant de notre service de stomatologie de l'Hôtel-Dieu.... Il nous est impossible de découvrir entre ces dents et celles de nos Néolithiques, tant pour la forme que pour le volume, la plus minime différence. Pour plus de précision, nous avons pratiqué, avec le pied à coulisse muni d'un Verner, des mensurations comparatives, qui n'ont fait que confirmer les données fournies par l'œil.

Mensurations des Dents : 2<sup>e</sup> Molaires inférieures gauches.

	Epoque actuelle,											
Diam.	transv. I	Diam. an	téro-postér.	Diam	. transv.	Diam. a	ntéro-postér.					
D	. т.		D. A. P.	1	D. T.		D. A. P.					
1	8,9		10,5	9	9,8		10,6					
$^2$	10,1	-	11,0	10	8,0		9,5					
3	9,0		10,4	11	8,7	-	0,1					
4	8,8	CARRO	10,0	12	8,5		9,6					
5	8,4		9,9	13	8,3		9,7					
6	8,7		<b>1</b> 0,5	14	9,4		11,2					
7	8,9	-	10,5		123,8		143,6					
8	8,3		10,0		, -		,-					
			Néolit	hiques.								
D. T.			D. A. P.	D. T.			D. A. P.					
1	9,1		10,1	14	8,2	-	10, 1					
2	9,2	-	10,2	15	9,0		10,1					
3	8,7		10,5	16	9,1	*********	10,7					
4	8,8		$^{9,1}$	17	8,4	-	9,9					
5	9,4	-	<b>11</b> ,2	18	9,3	recorder	10,5					
6	9,4	******	10,7	19	9,6	Generaliza	10,1					
7	9,5	tour	10,7	20	8,6		10,0					
8	8,4		9,3	21	9,0	******	10,5					
9	8,8	*******	10,2	22	9,5		10,7					
10	9,0		10,6	23	9,4		10,2					
11	8,9	and the same	10,3	24	8,9	-	10,2					
12	8,5		9,6	•	215,9		$\overline{246,2}$					
13	9,2		10,7				4 10,4					
	•											

Ces mensurations ont porté sur 24 deuxièmes molaires inférieures néolithiques d'une part, et sur 14 deuxièmes molaires inférieures de l'époque actuelle. Elles nous donnent, comme moyennes, en millimètres :

	,	
Diamètre transverse des dents :	Néolithiques	$8^{mm},9$
	actuelles	$8^{mm}, 8$
Diamètre antéro postérieur :	Néolithiques	$10^{\text{mm}}, 2$
	actuelles	$10^{\rm mm}, 2$

C'est-à-dire mêmes dimensions exactement, à 1/10 de millimètre près pour le diamètre transverse. — En somme, différence nulle!

Carie. — L'examen le plus minutieux ne nous a fait découvrir, sur ces dents, que trois Caries légères, n'atteignant pas la cavité centrale: une sur une deuxième molaire supérieure droite; une sur la face antérieure d'une première molaire inférieure gauche; une sur la face antérieure d'une première molaire inférieure droite. — Ces deux dernières caries appartiennent au même sujet, d'après la forme, le volume, la teinte, l'état de calcification des racines de ces dents.

Un de nos élèves, le D<sup>r</sup> Janet, a eu l'obligeance de relever pour nous, l'état de la bouche de 23 clients du Dispensaire Furtado Heine et du service des Enfants Malades, services dirigés par le D<sup>r</sup> Gourc, que nous remercions ici de son empressement à favoriser ce travail.

Ce relevé donne 94 dents cariées sur 23 enfants de 4 à 10 ans!

Ne possédant pas toutes les dents de nos 40 sujets néolithiques (nous n'en avons que 363, alors que nous devrions en avoir 800 environ), nous ne pouvons établir le pourcentage par sujet; nous nous contenterons d'un pourcentage par nombre de dents. Ce sera encore très vague, des dents ayant pu, par carie, disparaître avant le décès de l'enfant. Mais nous aurons quand même une approximation suffisante, pour établir en faveur des Néolithiques une supériorité sanitaire écrasante.

Sur les 23 enfants qui font l'objet du relevé du Dr Janet, 9 ont atteint 7 ans : âge auquel ont disparu les incisives temporaires; nous aurons donc à retrancher le chiffre qui représente ces incisives, soit :  $8 \times 9 = 72$ , du nombre total des dents attribuables à 23 enfants, soit :  $20 \times 23 = 460$ .

$$460 - 72 = 388$$
.

Nous aurons donc : chez les Néolithiques, 3 caries pour 363 dents ; soit : 0,82 0/0.

Chez les Actuels, 94 caries pour 388 dents; soit : 24 0/0.

Nous devons faire remarquer que notre comparaison est faussée par la différence des milieux, où la nécessité nous a fait puiser nos documents; il est certain que les enfants qui viennent dans un dispensaire ou dans un service dentaire hospitalier sont choisis parmi ceux qui ont de mauvaises dents. Un relevé fait sur le tout, venant d'une école par exemple, nous eut donné un pourcentage moins chargé; pour les actuels, ce pourcentage eut pu être meilleur encore,

si le relevé eût été fait dans un milieu rural; mais, tel qu'il est, ce pourcentage comporte tout de même son enseignement.

Caries. —	Relevé	de M.	JANET:	
			_	

1	F.	$I_{\mathbf{k}}$	ans.		٠			11	13	F.	- 6	ans		٠			0
$^{2}$	F.	6	ans.			٠		6	14	F.	-6	ans.		٠,			1
3	Η.	6	ans.					7	15	Η.	5	ans.					4
4	Η.	5	ans 1	12.				1	16	Η.	$^{6}$	ans.					-6
5	Η.	5	ans.					1	17	H.	5	ans 1	/2				4
6	H.	7	ans.					9	18	Η.	7	ans.					<b>2</b>
. 7	Η.	6	ans.					1	19	F.	7	ans.					9
8	H.	8	ans.					2	20	Η.	ŏ	ans 1	/2				8
9	Η.	8	ans 1	/2			٠	-1	21	F .	9	ans.					4
10	Η.	5	ans.					1	22	F.	10	ans.	۰				5
11	H.	7	ans.					3	23	F .	7	ans 1	/2		٠	۰	4
12	F.	8	ans.		۰			$l_{\mathbf{k}}$									

94 caries sur 23 sujets au-dessous de 10 ans.

Anomalies. — Le chapitre des Anomalies ne sera pas chargé : il n'y en a pas dans nos dents temporaires néolithiques! Toutefois, nous pouvons, de ce néant, tirer des conclusions, toutes à l'avantage de l'état sanitaire de ces peuplades. Les anomalies, en effet, ne sont que les résultantes de viciations originelles de la nutrition, portant sur la constitution intime et le développement des organes, et déterminant les malformations de l'émail, les malformations de la dentine. qui entraînent les caries dans l'enfance et plustard dans l'adolescence, les directions vicieuses des racines, le mal développement des maxillaires, soit par défaut, soit par excès. Galippe a montré (hérédité des maxillaires et des dents) qu'un anormal pouvait transmettre toutes les anomalies et que la cause qui détermine une anomalie peut les déterminer toutes... Et ces causes ne sont autres que les maladies ou les intoxications, dont nous parlons plus haut. — L'absence d'anomalies exclut donc à peu près complètement la probabilité de l'existence de ces causes de déchéance chez nos Néolithiques!

Usure. — Des observations que nous avons pu faire dans le cours de notre carrière, et les quelques pièces que nous avons pu nous procurer depuis que notre attention a été éveillée sur ce sujet, il résulte pour nous que, si l'usure peut être dans certains cas déterminée par le genre d'alimentation, dans le plus grand nombre des cas, il faut faire entrer enligne de compte des causes plus puissantes et plus constantes.

Cette étude, pour les dents temporaires, gagnera à attendre celle que nous nous proposons de faire pour les dents définitives. Nous éviterons ainsi les redites et les longueurs. Nous terminons en demandant à la S.P.F. de vouloir bien nous faire crédit jusqu'à ce moment.

ELECTED E

# IV. - AGE DES MÉTAUX.

# Découverte et Etude d'une Cachette de Fondeur de bronze de la seconde Epoque du Fer, à Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne).

PAR MM.

## Marcel BAUDOUIN et Edmond HUE (de Paris).

Découverre. — Les objets de bronze que nous allons décrire nous ont été aimablement communiqués pour l'étude par M. le Comte Raoul de Rochebrune, du Château de La Court, à Saint Cyr-en-Talmondais (Vendée), l'archéologue bien connu qui a fouillé la Grotte des Cottés (Vienne). Ils proviennent d'une découverte faite par M. le Vicomte du Fontenioux, son parent, dans une grotte, dont il est le propriétaire, à Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne).

Voici d'ailleurs dans quelle condition cette découverte a été faite, d'après une lettre de M. R. de Rochebrune lui-même.

- « M. le Vicomte du Fontenioux a trouvé un vase, plein de débris de *bronze*, à l'entrée et au sommet d'un amas de terre, remplissant une Grotte, située sur le flanc d'un coteau, à Saint-Pierre-de-Maillé, en Poitou.
- « La Grotte est remplie de terre d'alluvions et de débris de toutes sortes. Je fouille, en ce moment même, cette caverne, qui renferme d'autres restes *préhistoriques...*
- « L'inventeur, n'attribuant aucune importance à sa trouvaille, a malheureusement égaré plusieurs morceaux de bronze, placés dans le vase, qu'il brisa pour en sortir les objets qui s'y trouvaient, d'ailleurs collés les uns aux autres par de la terre durcie. Evidemment, c'était la cachette d'un fondeur. »

Ensemble. — 1º Le Contenant. — A la réception des pièces, nous avons constaté que les morceaux du vase recueillis étaient assez nombreux, pour qu'on put en tenter une reconstitution complète. L'opération, exécutée par M. Marcel Baudouin, a été assez facile, les rares parties manquant ayant été remplacées par de la Plasticine grisâtre.

Cette reconstitution en valait la peine : 1º parce que les vases de ces Cachettes, qui sont de l'Age du Fer, sont, en somme, très rares;

2º et surtout parce que celui-ci est intéressant, en raison de la technique céramique et surtout de sa petitesse.

2º Le Contenu. — Tous les débris de bronze avaient d'ailleurs été sortis déjà du vase; et nous ne pouvons par suite rien dire de leur arrangement dans le récipient, en dehors de ce que nous apprend la photographie ci-jointe (Fig. 1), que nous a adressée aussi M. le Comte R. de Rochebrune.

Celle-ci montre, le vase étant déjà en partie cassé, que les fragments les plus gros des tubes de bronze (Bracelets) étaient situés près de l'orifice (Fig. 1; II), ainsi que la Chaînette (IX), et les débris de Fibules (VII, VIII) et d'Épingles (VI), etc.

L'ensemble du contenu métallique pesait à peine 350 grammes. On voit qu'une notable quantité de terre se trouvait aussi dans le vase, dont la capacité totale est de 0<sup>1</sup>200cl (1).

# I. — LE CONTENANT [Vase].

Description. — Il s'agit d'un très petit vase (Fig. 1); et ses faibles dimensions contrastent avec celles des vases connus pour l'Epoque précédente, c'est-à-dire celle du Bronze. — Ce caractère, à lui seul, a donc un intérêt réel.

Forme. — Sa forme est celle d'une Urne minuscule, à fond plat, ressemblant à certains vases des Puits funéraires gallo-romains, qui sont du Beuvraysien [La Tène III]. Il est presque cylindrique, mais est plus ou moins comparable à une moitié de tonnelet; pas d'anse ni de mamelon (Fig. 2).

Dimensions. — Ses dimensions, à l'extérieur, sont les suivantes: Hauteur maximum, 0<sup>m</sup>075. Diamètre du fond, 0<sup>m</sup>063. Diamètre de l'ouverture, 0<sup>m</sup>070. La paroi est en moyenne épaisse de 0<sup>m</sup>004 à 0<sup>m</sup>005. L'intérieur présente des dimensions en conséquence. L'ouverture a un diamètre de 0<sup>m</sup>080; la hauteur est de 0<sup>m</sup>070 (Fig. 2).

Le contenu est de 200 centilitres. Le poids du vase est de 350 grammes (2).

Parties. — a) Fond. — Le plat est absolument plat et lisse; la paroi est faite à angle droit.

(1) Ce contenu a été mesuré avec de l'cau, après restauration du vase. — Comme il n'y avait dans son intérieur que 350 grammes de bronze au maximum, et, puisque le bronze a une densité d'environ 8,20, il en résulte que le volume réel du contenu métallique n'est guère que de :  $V = \frac{P}{D} = \frac{350}{8} = 0^m 43 cc$ .

Mais, en raison de la nature des objets (à vides nombreux : chaînettes, tubes, etc.), le volume occupé, en réalité, était près du double; soit environ 0°100 cc. — Par suite, dans le contenant, il y avait, en volume, autant de terre que de bronze, au moment de la trouvaille!

(2) On remarquera que le poids du bronze inclus est à peu près identique au poids du vase contenant! — Nous ignorons si ces constatations mathématiques ont un intérêt quelconque et, s'il y a, derrière ces faits, quelque chose de voulu.

18

b) Col. — Au-dessous du rebord du col on note une petite gouttière, circulaire, profonde de 0<sup>m</sup>003 à 0<sup>m</sup>004, et haute de 0<sup>m</sup>020 (Fig. 2). — Le rebord de l'ouverture, arrondi, n'est donc que très légèrement éversé.

c) La panse n'a que 0°090 de diamètre.

Pâte. — La pâte, qui constitue la paroi, est noire et charbonneuse au centre, sur une épaisseur de 0<sup>m</sup>003. A l'intérieur et à l'extérieur

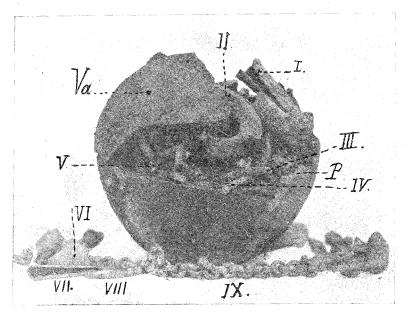


Fig. 1. — La Cachette d'un Fondeur de Bronze de l'Epoque du Fer, à Saint-Pierrede-Maillé (Vi.). — Cliché V<sup>te</sup> du Fontenioux. — Légende: Va, vase contenant; — P. Paroi du vase; — I, Tube creux; — II, Anneau plein; — III, Fibule (débris); — IV, Fibule (autre débris); — V, autre débris de Fibule; — VI, Epingle (Tète); — VII, et VIII, Fibule (Débris); — IX, Chaînette en bronze. — Echelle: 2/3 Grandeur environ.

se voit une couche de  $0^{m}001$  d'épaisseur, qui est rouge. Cette poterie a donc été  $mal\ cuite$ , par un procédé très primitif, et à un feu peu élevé. Elle ressemble, par suite, à certaine céramique néolithique primitive.

Paroi. — Il n'existe pas le moindre décor sur la paroi extérieure du vase, qui est tout à fait grossier, comme technique et comme aspect.

Indices. — L'Indice fond-panse est de  $63 \times 100$ : 90 = 70. » — Cet indice indique un ovoïde peu marqué. — L'Indice fond-hauteur est de  $63 \times 100$ : 75 = 84. »

Epoque. — Il est indiscutable que la forme et la pâte de ce vase rappellent l'époque gauloise, dite Beuvraysien (La Tène III). Nous

connaissons des vases à pâte semblable, et même encore plus grossière, provenant de Sépultures et de Puits funéraires de l'Ouest de la France. D'autre part, ce petit pot sans anse ne ressemble nullement à la céramique du Bronze, ni même à celle des premiers âges du Fer : à celles qui du moins sont classiques!

Mais, à notre avis, la *Fibule* seule, fossile directeur par excellence, doit dater la cachette, car il n'y aurait rien d'impossible à ce que des vases, d'une pâte analogue et aussi peu soignée et d'une forme aussi peu caractéristique, aient pu être fabriqués à plusieurs époques, même

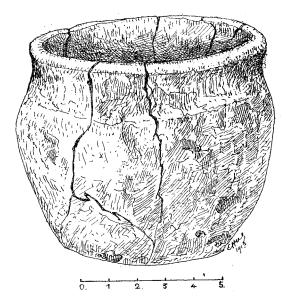


Fig. 2. — Le Vase, reconstitué, de la Cachette de Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne).
 — Dessin de M. Ed. Hue, après reconstitution de M. Marcel Baudouin. —
 Echelle: 7/10 [2/3 Nature, Réduction d'1/3]

depuis le début du deuxième Age du Fer. — Une certaine prudence est donc de mise ici. Elle est même nécessaire, pour ce qui concerne l'époque même à laquelle ce récipient a été fabriqué.

## II. — LE CONTENU.

Nous allons décrire successivement tous les objets qui le constituent, en commençant par les plus intéressants et les mieux conservés.

1º Chainette. — La pièce capitale de cette cachette est une *Chainetle*, en bronze, composée de petits anneaux, en cercle, tous de même forme et de même dimension. Quelques-uns sont cependant un peu ovalaires.

1º Description. — Cette chaînette, pour ce qui en persiste, a une longueur totale de 0<sup>m</sup>35 à 0<sup>m</sup>37. Plusieurs anneaux malheureusement sont brisés et libres : ce qui fait que la dite chaînette est en sept fragments au moins.

Chaque anneau est constitué par une tige de bronze, non cylindrique, mais aplatie sur sa moitié interne, c'est-à-dire hémicylindrique à la section, ayant 0<sup>m</sup>002 de diamètre maximum. Cette tige semble bien avoir été dorée (1), car on reconnaît, sous la patine, une dorure, d'un éclat assez vif. Chaque anneau a été formé par courbure d'une tige, longue de 0<sup>m</sup>015, du côté de sa partie plate. Celle-ci ne présente pas la moindre soudure aux extrémités, souvent écartées d'un millimètre. Un anneau a, d'ordinaire, 0<sup>m</sup>004 de diamètre et pèse en moyenne un demi-gramme. Nous avons compté des débris de 110 anneaux, dont plusieurs (au moins une quinzaine) ne sont pas entiers, mais brisés par le milieu.

La finesse de ces anneaux, leur régulière disposition (l'un étant dans le plan horizontal, le suivant est dans le plan vertical, et ainsi de suite) et surtout la *dorure*, qui ne paraît pas discutable, indiquent un objet d'une fabrication déjà très perfectionnée. — On dirait presqu'une chaîne de montre en or moderne; en tout cas, la ressemblance est à noter!

2º Trouvailles analogues. — La chaînette en question, qui ne ressemble pas à celles connues pour l'Epoque du Bronze (2), paraît devoir être rapprochée de celles qu'on a trouvées dans certaines sépultures du Marnien, unissant deux Fibules (La Têne I). Dans les auteurs classiques, nous n'avons pas trouvé trace de découverte analogue, au moins dans une Cachette!

Des chaînettes plus ou moins semblables ont été signalées et figurées par plusieurs auteurs.

1º Normandie. -- M. L. Coutil [Loc. citato plus loin, 1907, p. 177, 179; et Pl. IX, nº 113] en reproduit une de Vaucelles (Calvados), à mailles de 0<sup>m</sup>02, mais à S fermés, et non à anneaux. Dans le Calvados, on en a trouvé deux autres (Moult-Argences et Mondeville).

2º Marne. — D'après lui, on en a trouvé de comparables dans les sépultures gauloises de la Marne.

3° Meurthe-et-Moselle. — Au camp d'Affrique, M. le comte Beaupré a recueilli une seule chaînette, qu'il a figurée [Contr. à l'ét. de l'Hab. aux débuts de La Tène... au Camp d'Affrique. Nancy, 1912, p. 48,

<sup>(1)</sup> Opinion émise en séance de la Société Préhistorique Française par M. Pagès-Allary.

<sup>(2)</sup> Une chaîne en bronze, datée de La Tene I, a été trouvée dans un Tumulus à Némejice (Bohême), au dire de Pic, et figurée par J. Déchelette [Gaz. arch. all.].

Pl. I, fig. 48]. Il la place donc au début de La Tène, c'est-à-dire à La Tène I. Cette chaînette est à anneau bien cylindrique, comme celle décrite ici; l'auteur ne parle pas de dorure.

Une chaînette en bronze a été trouvée au Camp de Château dans le Jura par M. Piroutet, en milieu *Hallstattien*; mais elle est à maillons doubles, et d'une autre facture.

- 3º Nature. M. L. Coutil (1) a dit que « ces chaînettes servaient, soit à porter des sabres, soit à réunir des fibules, et par suite à orner la poitrine ».
- 4° Epoque. Il les classe nettement à l'époque gauloise; mais M. le comte Beaupré (2) range celle du camp d'Affrique, qui est tout à fait comparable à celle ci-dessus décrite, à la période de La Tène I.
- 2° Fibules. Il y a là plusieurs débris de fibules. Deux d'entre eux sont très importants. Ils sont caractéristiques (n° 8 et 9, Fig. 3), car ils représentent des parties du Ressort des Fibules. Un autre est aussi très typique, car il correspond à l'arc de l'objet (n° 2).

Sept autres fragments, dont cinq sont représentés ici (n° 3, 4, 5, 6, 7) doivent être aussi des débris d'arcs de fibules, quoique cela ne soit pas absolument certain.

De l'examen de ces différents fragments, il semble résulter qu'il y a des restes d'au moins deux Fibules, car il y a deux ressorts distincts. (n° 8 et 9).

a) Ressort n° 1 (Fig. 3, n° 8). — C'est le plus typique, car il est complet et présente même la racine ou tête de l'arc correspondant. C'est un ressort à double enroulement, de chaque côté de la tête de l'arc, c'est-à-dire constitué par quatre spires complètes, situées deux de chaque côté.

Le diamètre de la tige formant les spires n'est que de 0<sup>m</sup>002; et chaque spire a elle-même un diamètre d'intérieur de 0<sup>m</sup>005 à peine. Ce ressort bilatéral présente une *corde* intacte, qui est *interne*,

c'est-à-dire placée à l'intérieur de l'arc.

- b) Ressort n° 2 (Fig. 3, n° 9). Ici nous n'avons qu'un débris, constitué par une seule spire et la base de la broche de la fibule, appelée ardillon. Ce ressort est plus petit que le précédent, car la spire n'a qu'un diamètre de 0<sup>m</sup>004. Il est probable pourtant qu'il s'agit d'un reste d'une pièce tout à fait analogue à la précédente. La base de l'ardillon, plus grande, a, par contre, un diamètre de 0<sup>m</sup>003.
  - c) Débris d'Arc. On voit, au nº 2 de la Fig. 3, la partie antérieure

<sup>(1)</sup> L.Coutil. — Sépulture et mobilier funéraire [des Gaulois] de Normandie. — 1907, in-8° [Voir p. 158, 179, 180].

<sup>(2)</sup> Comte Beaupré. — Contribution à l'étude de l'Habitation aux débuts de la Tène: Nouvelles recherches au Camp d'Affrique (Meurthe-et-Moselle). — Nancy, 1912, in-8°.

de l'arc de l'une des fibules. C'est le pied d'un arc, ressemblant tout à fait à un archet de violon.

Il est constitué par un cylindre, de bronze de 0<sup>m</sup>003 de diamètre à son extrémité, recourbé à 0<sup>m</sup>010, qui a été aplati en lame de bronze de plus en plus large pour pouvoir être enroulée ensuite en demi tube, et constituer un centre d'arc notablement renflé.

Nous considérons ce fragment comme très important, au point de vue de l'époque des Fibules signalées ci-dessus

d) Débris d'Arcs douteux (n° 3 à7; Fig. 3). — Nous donnons comme des débris d'arc tous ces fragments, ainsi que les deux qui ne sont pas figurés, et qui n'ont que 0<sup>10</sup>010 de longueur.

Toutefois, il pourrait très bien se faire que le n° 4 ne soit qu'un débris de petit Bracelet, quoique cela ne soit pas probable, vu sa ressemblance avec les autres.

3º Tète d'Epingle. — Le débris nº 10 (Fig. 3) est très probablement un fragment d'une grosse tête d'épingle. Il est en bronze et présente une décoration, constituée par des traits en anneaux, groupés au nombre de trois, séparés par des intervalles de 0º03. On voit trois groupes de ces traits, qui ont été obtenus au moulage.

La tête devait être constituée par un bouton creux, à paroi ayant au moins 0<sup>m</sup>001, et gros comme une noisette au moins.

L'intérieur de cette tête devait être consolidé par une tige de Fer, car, à la base de la tige de bronze, on voit, soudé sur elle, un morceau de tige de fer, ayant 0<sup>m</sup>004 de diamètre.

Ce cylindre de bronze a 0<sup>m</sup>015 de longueur et un petit diamètre de 0<sup>m</sup>008, du côté opposé à la tête.

- 4° Fragments de Tête d'Epingle. Les deux fragments de bronze (n° 13 et 14) (Fig. 3) ressemblent à des débris de paroi d'une boule creuse, ayant dû surmonter une épingle volumineuse. Peut-être correspondent-ils à la pièce n° 10. Une dizaine d'autres petits débris doivent se rattacher à cette tête ou à d'autres analogues.
- 5° Lamelles de Bronze a tiges de Fer. Deux petites plaquettes, très minces (0°001), de bronze, circulaires ou carrées, de 0°005 de rayon et de 0°010 de côté (Fig. 3, n° 11 et 12), présentent, à leurs centres, deux bases de tiges de Fer, qui y sont adhérentes.

Il est impossible de dire de quoi il s'agit.

6º Lamelles perforées. — Un certain nombre de lamelles de bronze (au moins une demi-douzaine), ayant 0<sup>m</sup>01 à 0<sup>m</sup>02 de côté (Fig. 3, n° 15), pour une épaisseur de 0<sup>m</sup>001 à peine, doivent être signalées. Elles sont perforées. Ces trous, espacés de 0<sup>m</sup>003 à 0<sup>m</sup>005, ont un diamètre de 0<sup>m</sup>002 environ.

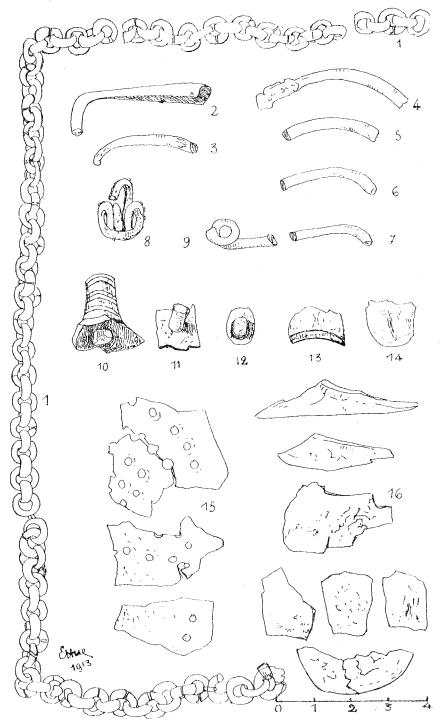


Fig. 3. — Principaux Objets de la Cachette de Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne),
Dessin de M. E. Hue. — Légende: 1, Chainette en bronze doré; — 2, 3, 4, 5, 6, 7,
8 et 9. Débris de Fibules: — 10, 11, 12. Têtes d'Epingles; — 13, 14, Boutons de têtes d'Epingle: — 15, Plaques de bronze, perforées: — 16, Plaques de bronze, minces (en débris). — Echelle: Grandeur nature.

Il doit s'agir de fragments de plaquettes, provenant de Ceinturons ou de Ceintures.

7º LAMELLES NON PERFORÉES. – Il faut rapprocher de ces lamelles des plaquettes, très minces, débris de toutes formes, triangulaires, en croissant, en carré, trapézoïdes, etc., qui sont des fragments de pièces, impossibles à déterminer de façon précise (Fig. 3, n° 16); peutêtre l'une d'elle provient-elle des tubes dont nous parlerons plus loin.

8º PLAQUETTES DE BRONZE. — Trois lames de bronze (Fig. 4; nºs 10, 11, 12), très patinées, représentant des fragments de pièces brisées, sont à noter. Le nº 10 mesure  $0^m045 \times 0^m006 \times 0^m001$ . Le nº 11 a:  $0^m038 \times 0^m002$ . Le nº 12 mesure :  $0^m055 \times 0^m016 \times 0^m003$ . Il faut y ajouter une quatrième lame de  $0^m020 \times 0^m007$ ,  $\times 0^m003$  trouvée encastrée entre les deux parties d'un des tubes de bronze décrits plus loin (Fig. 4; nº 1).

9° DOUILLE D'OUTIL. — Une des pièces les plus intéressantes de cette cachette est une *Douille d'Outil*, probablement d'un Couteau, en bronze, dont la partie agissante a disparu (Fig. 4; n° 7).

Cette douille, qui ressemble assez à une petite hache à douille en plomb, a un orifice rectangulaire, qui a à l'intérieur  $0^{m}017 \times 0^{m}010$ , pour se terminer en haut en cul-de-sac allongé. Elle mesure à l'extérieur  $0^{m}027$  de longueur, auquel il faut ajouter  $0^{m}004$  pour l'origine de la lame disparue,  $0^{m}021$  de longueur en bas et  $0^{m}017$  de haut.

Ses deux grandes faces latérales sont toutes les deux perforées d'un trou, de 0<sup>m</sup>003 de diamètre, situé à 0<sup>m</sup>004 de la base, large, de la douille. Il est évident que ces trous devaient servir à loger une tige, transversalement placée, destinée à fixer cette douille, plus ou moins solidement, sur le manche de l'outil, qui, par suite, devait être probablement en bois.

10° MANCHE D'OUTIL. — Il faut insister aussi sur une sorte de cylindre plein, en bronze, qui devait supporter un outil quelconque, appliqué à l'une des extrémités (Fig. 4; n° 8).

Ce cylindre, à base libre, de 0<sup>m</sup>010 de diamètre, a 0<sup>m</sup>015 de hauteur. Son autre extrémité présente deux prolongements parallèles, en forme de pointes, qui devaient s'enfoncer dans un manche en bois.

La plus longue pointe est en bronze, et a 0<sup>m</sup>002 de longueur, pour un diamètre de 0<sup>m</sup>003. Elle va en s'amincissant de son point d'insertion sur le cylindre vers son extrémité libre.

La plus courte aplatie, cassée d'ailleurs, probablement à son milieu, n'a que 0<sup>m</sup>012 de longueur pour un diamètre maximum de 0<sup>m</sup>003.

Chose très curieuse et assezinattendue en l'espèce, elle est en Fer, et non en bronze. Il y a donc eu simple accolement, sinon soudure (?), de ces deux métaux à une extrémité du cylindre de bronze.

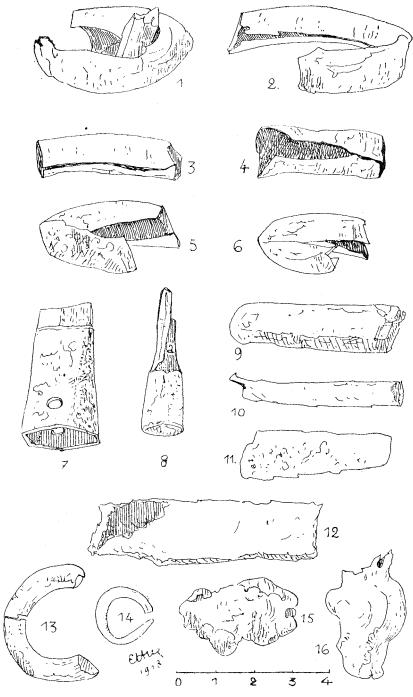


Fig. 4. — Autres Objets de la Cachette de Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne). — Dessin de M. Ed. Hue. — Légerde: 1. Tube creux de bronze, avec lamelle encastrée; — 2, 3, 4, 5, 6, Tubes creux de bronze (Bracelet creux); — 7, Douille d'Outil; — 8, Manche d'Outil; — 9, Petit saumon ou lingot; — 10, 11, 12, Lames de bronze; — 13, Anneau plein (Bague?). — 14, Boucle d'oreille (?). — 15, 16, Scories de bronze. — Echelle: Grandeur nature.

Il est impossible de soupçonner la nature de l'objet, dont cette pièce représente la partie correspondant à l'emmanchement.

11° Tubes de Bronze. — On a trouvé dans le vase six fragments, très analogues, de tubes, creux, en bronze, dont *quatre* sont repliés sur eux-mêmes, sans soudure. On dirait *six* morceaux, d'une même pièce, à l'origine; mais il est impossible de prouver que cette hypothèse est exacte (*Fig.* 4; n° 1 à 6)!

1º Description. — Voici leur description :

Nº 1º Tube ayant 0 '060 de longueur, replié en deux parties parallèles (0<sup>m</sup>025 et 0<sup>m</sup>030) du côté de la gouttière ayant formé le tube;

 $N^{\circ}$  2° Tube replié en deux parties (0<sup>m</sup>045 et 0<sup>m</sup>025), ayant par suite 0<sup>m</sup>070 de longueur;

Nº 3º Tube, non replié, de 0m035 de longueur;

Nº 4º Tube, non replié, de 0<sup>m</sup>030 de longueur; peut-être jadis recolé au nº 3.

Nº 5º Tube, replié en deux parties (0<sup>m</sup>020 et 0<sup>m</sup>030) ayant 0<sup>m</sup>050;

Nº 6º Tube aussi replié en deux parties (0<sup>m</sup>020 et 0<sup>m</sup>025), de 0<sup>m</sup>045. de longueur.

On remarquera que ces six fragments sont tons semblables (longueur, forme, etc.). Tous sont repliés comme le n° 1, c'est-à-dire du côté de la gouttière, qui aurait correspondu à la ligne de soudure de la feuille de bronze, s'il y avait eu soudure! C'est saus doute parce que c'est ainsi que ces tubes se repliaient plus facilement.

Le canal du tube, quand il n'est pas aplati (n° 3 par exemple), a 0°007 à 0°008 de diamètre. La feuille de bronze constituante n'a guère qu'un millimètre d'épaisseur.

Autour de ces tubes très patinés, trace de rouille, dues à la présence de parties en Fer dans le vase.

Le tube a été fabriqué en enroulant une feuille de bronze, large de 0<sup>m</sup>020 à 0<sup>m</sup>022 environ, et en en amenant au contact ses bords.

Il n'y pas trace de soudure, entre les deux bords, sur aucun de ces fragments de tubes.

 $2^{\circ}$  Reconstitution. — En additionnant tous ces fragments, supposés provenir d'une pièce unique, brisée en 6 morceaux, dont 4 ont été recourbés, on obtient une longueur de  $0^{\text{m}}280$ . Si nous supposons qu'il s'agit d'un Bracelet entier (sans qu'aucun morceau n'ait été égaré), c'est-à-dire d'un petit Cerele, nous obtenons, comme diamètre, en vertu de la formule D=2 R  $=\frac{280}{3,1416}=0^{\text{m}}089$ , ou en chiffres ronds  $0^{\text{m}}09$ . Ce diamètre n'a rien d'extraordinaire, des pièces analogues n'ayant que  $0^{\text{m}}07$  de diamètre [Saint-Aubin-sur-Mer]. Le tube avait, d'après le fragment n° 3 (Fig. 4; n° 3)  $0^{\text{m}}007$  de diamètre (ce fragment, seul, en effet, n'a pas été aplati).

3º Trouvailles analogues. - Ces bracelets creux, formés d'une

feuille mince de bronze enroulée, ont été trouvés déjà en plusieurs endroits.

- 1º Normandie. M. L. Coutil [Loc. cit., 1907, p. 155] en cite deux de Saint-Aubin-sur-Mer, qu'il a figurés [Pl. XII, fig. 109], mesurant 0<sup>m</sup>07 de diamètre. On en a trouvé à Jouy-sur-Eure, en 1839.
- 2º Marne. Dans la Marne, on en connaît de Marson, Charvais, Saint-Rémy-sur-Bassy, Wargemoulin et Cossay.
  - 3º Ain. Dans l'Ain, on en a découvert à Corveissiat.
  - 4º Côte-d'Or. La Côte-d'Or en a donné aussi (Val. Thibault).
- 5° Meurthe-et-Moselle. Au Camp d'Affrique, M. le comte Beaupré en a trouvé un fragment, qu'il a figuré (pl. III, n° 8; loc. cit, p. 46).
- 6° Vosges. On en aurait trouvé au tumulus de Bouxurulles (Vosges), d'après le comte Beaupré.
- 4º Nature. Ces bracelets creux, constitués par une feuille mince de bronze, épaisse ici d'un millimètre et enroulée, en tube de 0º007 de diamètre, seraient, d'après L. Morel, des Jambelets ou Anneaux de jambes. Celà est fort possible; mais il faut remarquer qu'il y en a qui ont 0º07 de diamètre [Saint-Aubin-sur-Mer, Calvados], d'autres 0º09 [Vienne].
- 5° Epoque. M. L. Coutil les place à l'époque gauloise; mais les trouvailles de la Marne indiquent qu'ils peuvent remonter au début du Marnien, c'est-à-dire à ce qu'on appelle aujourd'hui La Tène I.

D'ailleurs M. le comte Beaupré va plus loin, puisqu'il a écrit: « La seconde pièce [Bracelet creux] me paraît plutôt hallstatienne; elle rappelle les bracelets du tumnlus de Bouxurulles (Vosges) ».

Cet auteur les fait donc remonter à l'Hallstattien II.

- 12° Anneaux de Bronze. On note deux anneaux en bronze: un très petit (n° 14); un assez gros (n° 13) (Fig. 4).
- 1º Gros anneau, cassé, dont il ne persiste que les 2/3 (nº 13). Diamètre de la tige de bronze cylindrique qui le constitue: 0<sup>m</sup>004.—Longueur des fragments : 0<sup>m</sup>043 environ. Diamètre de l'anneau : 0<sup>m</sup>017. Il s'agit sans doute d'une Bague (?).
- 2º Petit anneau, complet, formé par une tige de bronze de 0º002 de diamètre, non cylindrique, presque carrée. Diamètre de l'anneau, à l'intérieur : 0°010. Les deux extrémités de la tige, non soudées, ne sont pas en contact et séparés par un intervalle de 0°002 (Fig. 4; n° 14). Pent être Boucle d'Oreille?
  - 13º Fragment de Lingot. Il s'agit d'un morceau de bronze,

<sup>(1)</sup> Ceux trouvés à Saint-Aubin-sur-Mer (Calvados) étaient accompagnés d'un bracelet de bronze avec des traces de do-ure (fait intéressant, à rapprocher de ce que nous disons pour la Chainette dorée).

cassé à une extrémité, ayant la forme d'un très petit lingot fracturé, allongé et aplati, simulant un bout de petit saumon (Fig. 4; n° 9). Cet objet mesure  $0^{m}040 \times 0^{m}012 \times 0^{m}006$  au maximum. — Peut-être est-ce une Monnaie?

14° Débbis de Fer, isolés. — Deux débris de tiges de Fer, un peu courbes, plus ou moins cylindriques, paraissant provenir de petits anneaux brisés, et longs de 0°015 à 0°018, sont couverts de rouille et sans aucun intérêt, car leur signification réelle reste méconnaissable. — Ils dévient nettement l'aiguille aimantée.

15° Scories de Bronze fondu. — Nous avons constaté la présence de quatre scories de Bronze, à surfaces irrégulières. Il doit s'agir de bronze fondu, car on n'y reconnaît aucune forme d'objet. Les scories les plus grosses mesurent : a)  $0^{\rm m}028 \times 0^{\rm m}015 \times 0^{\rm m}005$ ; b)  $0^{\rm m}028 \times 0^{\rm m}015 \times 0^{\rm m}007$ ; c)  $0^{\rm m}020 \times 0^{\rm m}010 \times 0^{\rm m}004$ ; d)  $0^{\rm m}015 \times 0^{\rm m}010 \times 0^{\rm m}004$ ; e)  $0^{\rm m}007 \times 0^{\rm m}006 \times 0^{\rm m}004$ .

Les scories c, d, e, ensemble, pèsent au total quinze grammes. — La Fig. 4 (n° 15 et 16) représente les scories a et b.

## III. — Considérations Générales.

1º Nature de la Cachette. — La présence des objets suivants plaide nettement en faveur d'une Cachette de Fondeur en Bronze: Douille d'un objet cassé, très détérioré; probablement Pointe d'un couleau (1), s'enfonçant dans un manche, provenant d'un instrument cassé aussi, près de sa racine à col cylindrique (lame?); Bracelet creux, fragmenté; sorte de petit Saumon de Bronze, cassé; Fibules cassées, mais incomplètes; un Anneau-bague, brisé, mais incomplet également; des Lames de bronze, ne correspondant pas à des objets connus, etc., etc.

Les scories de bronze doivent aussi être des déchets recueillis. Des restes d'incinération simple n'auraient pas pu les produire, croyons-nous, en laissant les autres objets intacts. Donc, l'hypothèse d'une Urne funéraire de sépulture par incinération est impossible à accepter.

Nons admettons donc qu'il s'agit d'une Cachette, d'ailleurs des plus modestes, de Fondeur de Bronze de l'Age du Fer, ayant enfoui dans la grotte son fort maigre trésor...

2º AGE DE LA CACHETTE. — Il est indiscutable que la Fibule (nº 8) doit être de l'AGE DU FER, puisqu'il y a du FER, en notable quantité dans la cachette! Il est indiscutable aussi, d'autre part, qu'elle ne peut

<sup>(1)</sup> Comme celui trouvé à Grésine (Savoie) (Dechelette. Man. Arch. préh., fig. 92, n° 7), qui est un Couteau à douille conique, et non quadrangulaire, comme ici.

dater de la première période de cet Age, l'Hallstattien, puisque alors les Fibules n'étaient pas à double enroulement, mais à enroulement simple, du même côté.

A. La Tène ou Marnien. — La Cachette est donc du deuxième Age du Fer (Marnien ou La Tène), où apparaît le double enroulement.

Mais la question est de savoir s'il faut la placer à La Tène I, c'est-àdire au *Début du Marnien*; ou à La *Tène* II; ou à la fin de La Tène (La Tène III) ou *Période beuvraysienne*.

- 1° Fibules. a) Il est certain que le Vase peut être gaulois, et la Fibule aussi. Mais on remarquera que, dès la période de La Tène I (Marnien), on a des fibules à double enroulement [Fourdrignier (1904); Viollier (1907); Morin-Jean (1910)] et des Chainettes analogues.
- b) D'autre part, si l'on tient compte de la forme de l'arc de cette fibule, on remarquera que cet arc n'a rien d'un véritable arc de cercle et n'est pas circulaire (comme pour les Fibules de La Tène II); d'autre part, il ne ressemble guère à l'arc de la Fibule de La Tène III, figurée par M. Morin-Jean. Il se rapproche plutôt, par sa forme, du moins à notre avis, de la forme de l'arc de La Tène I, qui est beaucoup plus étiré, et en somme n'est qu'un fragment d'ellipse très très allongé (1). C'est presque le type de l'arc en Archet de Violon de la Fin du Bronze!
- 2° Bracelet creux. Etant donné, d'une part, que les Bracelets creux, qui peuvent très bien remonter à la fin de Hallstatt, et surtout la prédominance d'objets de bronze, qu'on ne trouve pas d'ordinaire dans les mobiliers purement gaulois (c'est-à-dire de La Tène II et de La Tène III); puis, d'autre part, qu'à La Tène I on a trouvé une Chainette, analogue à celle de cette cachette (celles de l'époque gauloise vraie paraissant en différer un peu), nous concluerons, nettement, que nous avons affaire ici à des objets de La Tène I, c'est-à-dire du début du Marnien, et non pas du Gaulois (c'est-à-dire de La Tène II ou de La Tène III ou Beuvraysien).
- B. La Tène I. Cela correspond donc à environ 500 av. J.-C., d'après la chronologie adoptée aujourd'hui, c'est-à-dire à une période encore nettement préhistorique (ou plus spécialement protohistorique), mais nullement historique, comme voudraient le faire croire les historiens purs!
- 3º RÉGION [La Tène I en Poitou]. Si nous insistons sur cette détermination d'époque, c'est parce qu'en Poitou les périodes de La Tène II et surtout de La Tène III (Beuvraysien) sont assez bien représentées, aussi bien dans la Vienne que dans les Deux-Sèvres et la Vendée [Puits funéraires, etc.], tandis que les périodes de La Tène I et de

<sup>(1)</sup> Cf. Fig. nº 51, Art. Fourdrignier (Bull. Soc. Préh. France, 1904, p. 228).

Hallstatt, y sont, sinon inconnues encore, du moins fort mal déterminées.

On sait que l'Epoque de Hallstatt est très mal représentée en Poitou. Certes, on connaît 2 épées, l'une à antennes, l'autre à poignée plate, pouvant être rapportées à cet âge du fer, qui ont été recueillies, avant 1836, à Mignaloux-Beauvoir (Vienne), dans le lieu dit Champs de Carthage (dénomination au moins curieuse) (1)! Certes, elles suffisent à prouver que la civilisation du premier âge du Fer est venue jusque là, quoiqu'on ait écrit, de même qu'en Loire-Inférieure [Epée de la Tourbière de Donges]. Mais c'est à peu près tout.....

Pour la Tène I, nous n'avons guère de renseignements précis, sauf peut-être en ce qui concerne certaines pièces rares ou des bijoux d'or.

On connaît, près de la Vienne, le tumulus du Gros-Quignon à Savigné, décrit par M. Chauvet (2), qui comprenait une sépulture, à char, qui pourrait bien être de La Tène I, quoique M. Chauvet et M. J. Déchelette l'aient indiquée pour l'Epoque de Halstatt [ce dernier auteur n'est pas affirmatif d'ailleurs (3), car il a formulé une très juste restriction].

La Cachette que nous venons de décrire a donc une réelle importance pour la fin de cette période du Fer en Poitou, puisqu'ici il ne s'agit plus d'armes, mais de débris d'objets usuels ou d'objets de parure.

Il est donc probable, au demeurant, qu'on découvrira dans l'avenir d'autres restes de cette époque de La *Tène I*, non seulement dans la Vienne, mais aussi dans les Deux-Sèvres et la Vendée.

Certes, le doute reste permis, entre La Tène I (Marnien) et La Tène III (Beuvraysien).— Mais nous serons les premiers à nous incliner, si l'on découvre une preuve formelle de l'existence d'un débris d'objet, indiscutablement gaulois, dans cette cachette, car nous croyons que, jusqu'à présent du moins, il est difficile de dater sûrement la Chaînette, malgré sa dornre.

(2) G. CHAUVET. — Bull. Soc. Arch. Charente, 1883, p. 7. Bull. Soc. Anthr. Paris, 1884, p. 204. — Bull. arch., 1899, p. 535.

(3) J. DÉCHELETTE. — Man. d'Arch. préh., t. II, 2e partie, p. 680.



<sup>(1)</sup> Abbé H. Breul. — Deux épées hallstattiennes en Poitou. — Revne archéol., Paris, 1903, II, p. 56-58, 1 figure. — Tiré à part, 1903, in-80, 2 p., 1 fig.

## Fouilles de Chastel-sur-Murat.

PAR

## J. PAGÈS-ALLARY (Murat, Cantal).

I. — LA CERAMIQUE.

En décrivant, au fur et à mesure qu'elles s'opéraient (1), les nombreuses fouilles dont les Fig. I et II ont pour but de synoptiser schématiquement les emplacements, sur le haut dyke basaltique de

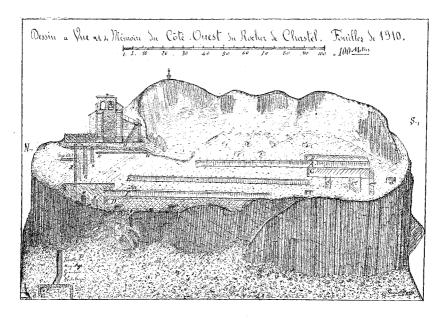


Fig. I.

Chastel-sur-Murat, nous n'avons pu donner que les principaux tableaux des trouvailles, toujours dessinées séance tenante; et il nous

<sup>(1)</sup> Rapports de M. A. Guébhard à la Commission d'étude des Enceintes Préhistoriques et Fortifications anhistoriques.— Bull. Soc. Préhist., t. IV, 1907, p. 494; V, 1908, p. 21, 86 (1 fig.), 117-121 (7 fig.); 371, 474-493 (21 fig.); VI, 1909, p. 79, 179 (3 fig.), 356 (1 fig.); t. VII, 1910, 55-55 (2 fig.); 273-277 (3 fig.), 325-328 (5 fig.); VIII, 1911, p. 463-475 (6 fig.); IX, 1912, p. 296 (1 fig.) et p. 368-374 (11 fig.).

reste, des fouilles de 1910-11, bon nombre de planches, dont la production ne sera pas sans intérêt, ne fût-ce que pour montrer par leur ensemble comment l'empirisme, venant au secours de la stratigraphie quand celle ci fait défaut, permet des classements assurément moins hasardeux que ceux qu'on essaierait de baser sur la seule l'analyse chimique et la variabilité des teneurs en carbone.

Certes il arrive trop souvent que toute stratigraphie fasse défaut. là où se sont succédé, sur une trop faible épaisseur de sol, constamment remanié, depuis le Néolithique, à travers le Moyen Age, jusqu'à la Renaissance, et même, à travers la Révolution, jusqu'à nos jours. C'est

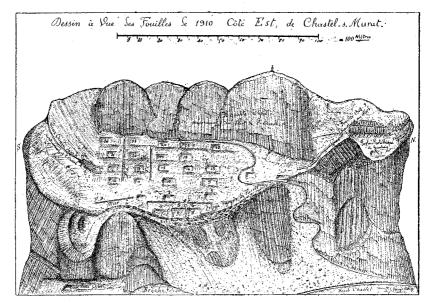


Fig. II.

le cas surtout pour les emplacements des cases, dont l'âge d'édification demeure un problème. Mais en maintes autres places on trouve tout au moins des portions d'échelle qui montrent avec évidence la marche générale de l'évolution sur place de la poterie, surtout au point de vue de la cuisson, que toutes sortes de signes physiques, intimement liés (personne ne le conteste) avec la constitution chimique, mais parfaitement décelables empiriquement, sans analyse, permettent, avec un peu d'habitude, d'estimer mieux que la plus méticuleuse dosimétrie. Sans doute ces signes physiques, dureté, structure, couleur, etc., ne nous montreut plus présentement la directe résultante de l'action réductrice ou oxydante de la flamme — vulgô cuisson, — mais cette résultante modifiée, au cours des siècles, par les réactions humiques.

Aussi est-il de précaution élémentaire de n'arrêter son jugement que sur le tesson débarrassé de son eau de carrière. Mais, alors, pour

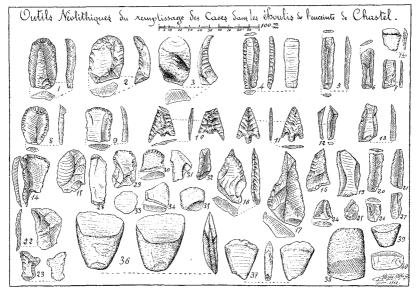


Fig. III.

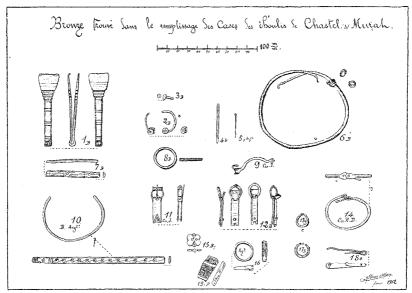


Fig. IV.

peu qu'on s'aide encore des données de la technique et de la morphologie, bien rares seront les cas où ne pourra se débrouiller le pire

brouillage, par seule référence à l'échelle préalablement étalonnée, rendue familière par une longue pratique des stratifications sûres.

Plus nous nous abstenons de conclure à l'âge néolithique des cases, dont le dégagement, sous des monceaux d'éboulis, nous a donné les silex de la Fig. III avec les bronzes de la Fig. IV et quantité

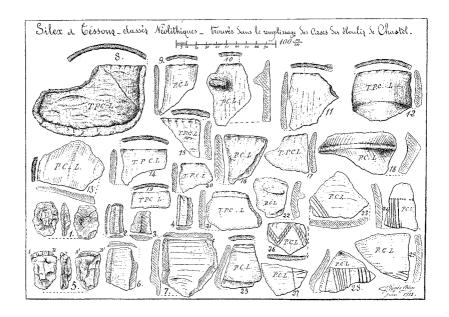


Fig. V. (\*)

de fer et plus" nous nous croyons en droit de rapporter à l'âge néolithique (1) les tessons groupés dans la Fig. V, par analogie avec ceux (Fig. VI-IX, partim) qui, ailleurs, furent trouvés dans une couche tout à fait inférieure, nettement caractérisée par sa couleur jaune-rouge, et par la présence constante de silex (Fig. X), avec de nombreux exemplaires des instruments, déjà figurés (2), dits « haches polies ». Au-dessus de ce niveau de base se distingne aussi souvent une couche grise, à tessons évidemment mieux cuits, quoique moins que d'autres, plus évolués, rapportables à l'époque Gauloise. Nous n'avons pas à reprendre ici les descriptions déjà faites, et nous laissons la parole aux figures et à leurs légendes détaillées (p. 305).

<sup>(1)</sup> Sauf les Nos 23 à 29, se rapprochant du Bronze.

<sup>(2)</sup> B. S. P. F., 1908, p. 489, fig. 16; 1910, page 326, fig. 4 et 1911 p. 470 fig. 1, 2-

<sup>(\*)</sup> Abréviations : T. P. C., très peu cuit. A. C., assez cuit. L., lustré.

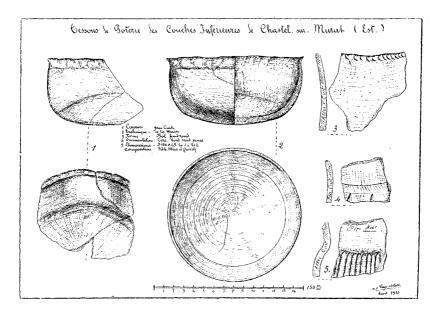


Fig. VI.

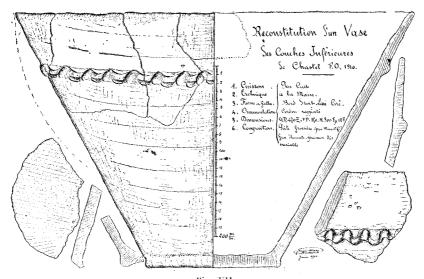


Fig. VII.

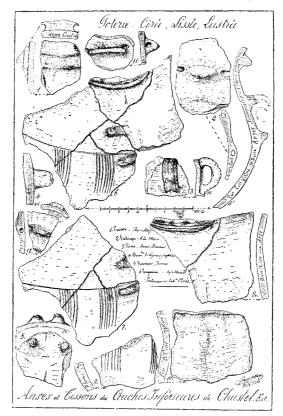


Fig. VIII.

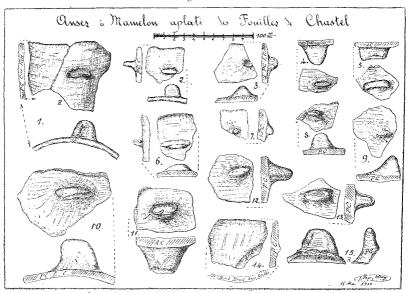


Fig. IX.

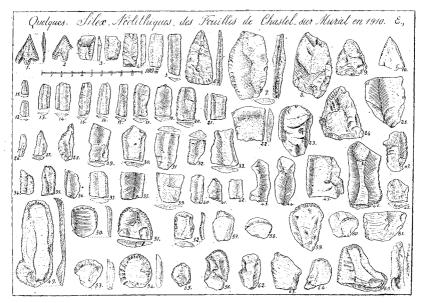


Fig. X.

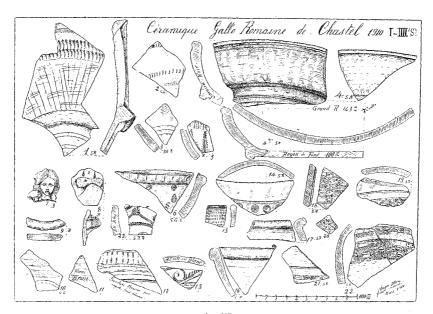


Fig. XI.

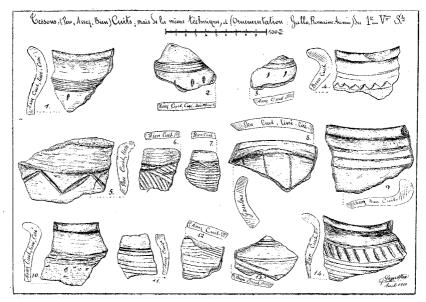


Fig. XII.

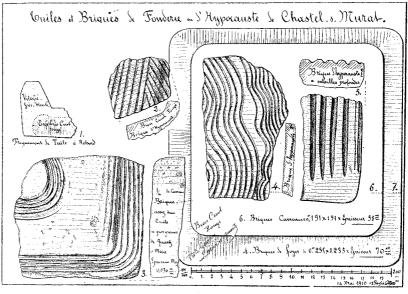


Fig. XIII.

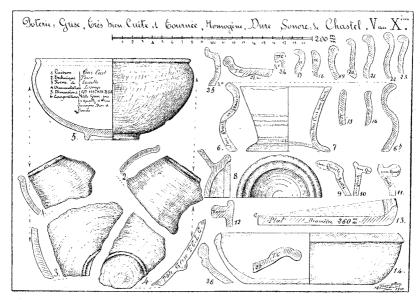
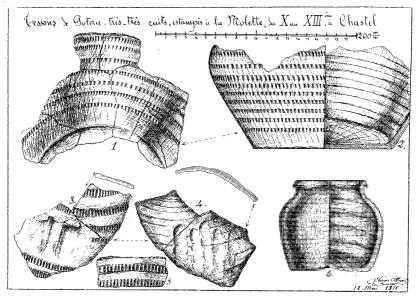


Fig. XIV.



 $Fig.\ XV.$ 

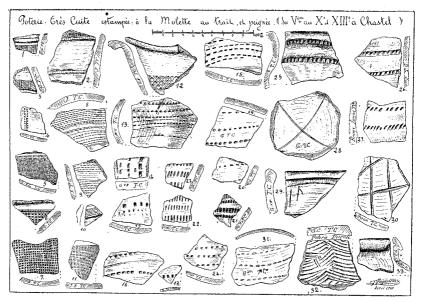


Fig. XVI,

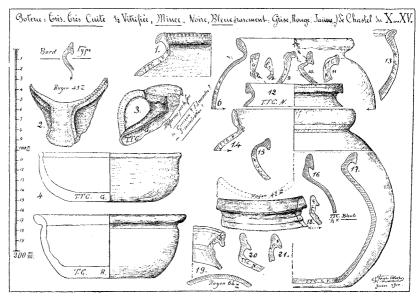


Fig. XVII.

#### LEGENDES DES FIG. VI-XVII.

- Fig. VI. 1-2. Forme assez commune, de petit vase néolithique, à bord inégalement mince, légèrement déjeté au dehors, à parois d'épaisseur variable, attestant le travail à la main; pâte grossière, peu cuite, semée de grains de quartz, irréguliers de grandeurs; engobe fin donnant au frottement du doigt l'impression d'un corps gras. 3. Tesson assez cuit, de la couche grise, à lustre assez distinct pour pouvoir être rattaché au Gaulois, tandis que 4-5, avec leur lustrage noir et leurs cannelures, obtenues avec le lissoir d'os ou de bois, représentent plutôt la fin du Bronze.
- Fig. VII. Reconstitution d'un grand vase du niveau néolithique, trouvé avec les silex 49 à 56 de la Fig. X et des instruments en fibrolithe polie, mais que ses grandes dimensions et le cordon de renforcement, mis au-dessous de l'ouverture, rattachent à une technique avancée, proche du Bronze.
- Fig. VIII. Passage du Néolithique au Bronze. 1. Fragment de baguette horizontale, multiforée verticalement. 2. Double olive forée horizontalement. 3. Anse en boucle digitale. 4. Bouton saillant imperforé. 5. Mamelons géminés. 6-10. Morceaux d'un grand vase remarquable non seulement par sa gravure, faite sur la pâte à demi sèche, mais aussi par la superposition à l'anse digitale inférieure, semblable à 3, d'une ailette horizontale, représentée à part en 8, et semblable à celles qu'on tronve souvent percées de plusieurs trous verticaux. Ici, telle quelle, elle devait, en se répétant plusieurs fois sur le pourtour, servir à maintenir une ligature horizontale, pour aider au transport de ce vase assez grand par un procédé analogue à celui qu'emploient encore aujourd'hui, pour leurs gerles de bois, d'une capacité de 50 à 100 litres, les bergers d'Auvergne, pour le transport du lait, du parc au buron. Le lustrage de l'engobe à cette place fut sans doute avivé par cet usage [Cf. Fig. V, 1-3, p. 296, t. IX, 1912].
- Fig. IX. Mamelons imperforés, quelquefois aplatis en ailette, de la fin du Néolithique au La Tène, ne se distinguant guère que par la cuisson, dont l'amélioration permet de plus en plus le maniement à la main, sans ligature. Bientôt même toute saillie est supprimée sur les vases de cérémonie, et maiutenue seulement pour l'usage ménager.
- Fig. XI. Poteries diverses d'une fouille du côté Est, trouvées en abondance au-dessus du niveau gaulois, mais sans ornementation bien nouvelle (Cf. Fig. 12, p. 487, t. V, 1908 et Fig. 2, p. 319, t. VIII, 1911). C'est de l'influence romaine, plutôt que du Romain proprement dit, malgré l'habitude prise de qualifier de « samienne » cette belle pâte rouge de Lezoux, qui est bien gallo-romaine dans le vase 6, mais des Wisigoths dans 3 et 5, et des Mérovingiens dans 18 à 22. On a, en somme, à peine l'impression du passage des Romains à Chastel aux 1-11° siècles; et l'on voit la fin des 111°-117° dans l'ornementation à la molette des tessons 1-2, 18 à 22, dans les estampages 3 à 6 et 14. A remarquer aussi, en 7, une tête en terre de Vichy, et de 10 à 13 un engobe blanc sur lequel a été tracée, à la grecque, une ornementation d'ocre rouge et jaune.
- Fig. XII. Tessons Arvernes-Gallo-Romains, reneantrés en abondance, avec les précédents, à la partie inférieure de la terre noire superposée au niveau jaune : ornementation toujours gauloise, mais cuisson assez bonne, et technique du tour :

argile de terrains primitifs, épaisse et gélive, mais bien lustrée, surtout au-dessous du col; gravure à la pointe, sur pâte à demi-sèche, pour les plus anciens; essuyage au balai de paille pour les mieux cuits, du 11º siècle.

Fig. XIII. — Briques de foyers, très cuites, parfois presque vitrifiées, rencontrées avec des débris de scories, de verres vert et bleu, de cuivre. Elles ont souvent jusqu'à 0°07 d'épaisseur et quelques-unes (n° 5) présentent des rainures parallèles si profondes qu'on dirait des lingotières, tandis que d'autres, n° 3, sont ornées de simples cannelures au centre et sur les bords et, n'ayant que 0°03 d'épaisseur, ont pu servir à la couverture.

Fig. XIV. — lei la cuisson est devenue beaucoup plus forte; la pâte est très cuite, grise, bien choisie et malaxée; c'est celle du v° au x°, que nous connaissons déjà ornementée par l'estampage ou empreinte des Wisigoths, et le tournage et lissage d'ornementation des Francs. On y trouve des bords de toutes formes, ainsi que des fonds très variés; le tourneur est habile et maître de son art et de sa terre; il fait ce qu'il veut; il a déjà diminué et régularisé l'épaisseur de ses pièces comme le modelage et la cuisson. C'est cette époque qui donne les belles pièces antérieurement publiées, [B. S. P. F., t. V, 1908, page 488, fig. 13; t. VII, 1910, p. 56-57, fig. 7-8 et p. 275-276, fig. 2, 3, 4, et t. VIII, 1911, et p. 472-473, fig. 4-6] — On y voit des vases d'un beau galbe, à empreintes parfois symboliques peut-ètre, mais toujours d'un bel effet; sur certains il y a une sorte d'émail blanc, rivalisant avec le noir, très solide, quoique très mince; les plats et bols sont très abondants, tintant presque comme du métal; on en voit aussi avec belle décoration noire sur fond bleuté ou gris; c'est une belle période pour la technique: tournage, cuisson, choix des argiles et décor.

Fig. XV. — A celle-ci fait suite une sorte de décadence dans l'art du potier à Chastel, sans doute correspondant à une période troublée et bien pauvre. Les vases, quoique décorés à la molette et d'épaisseur encore moindre, avec une pâte très très cuite, parfois transformée en grès, ou à demi vitrifiée, ne montre, sur le fond noir ou noir bleuté des argiles basaltiques à éléments ferro-magnésiens, qu'une décoration assez rare et appliquée sans art, ni soin (n° 1-2). On voit même (n° 3) que cette décoration était faite sur le vase avant l'application des anses. Le galbe n'a aucune élégance (n° 6) et, souvent (n° 4), des traces de doigts s'y révèlent, grossièrement à l'intérieur. Ce serait à croire préhistorique, si la cuisson ne venait démentir l'impression d'une technique aussi primitive et grossière.

Fig. XVI. — On suit encore mieux cette décadence artistique à travers cette planche, où, de la belle poterie des Francs, ornée à la molette (n° 1-3), à celle des Wisigoths (n° 4) du v-vi° siècle, en passant par les tessons encore soignés 2-12, puis 25-26 et les damiers de 5-7, on arrive à une poterie sans doute encore plus cuite et par conséquent plus mince, mais à simples dents de loups, et losanges rappelant la poterie préhistorique, mais trouvée avec des pièces du x-xiii<sup>e</sup> siècle, alors que fait défaut la monaie du v° au x°. Quelques-uns de ces tessons si durs n'en montrent pas moins quelquefois des traces de graffiti (n° 28-29) ou des raies tracées à la pointe (n° 30) ou même encore des marques de peignage au balai sur la pâte molle (n° 32), imitant les poteries séchées au contact d'un tissu ou d'une forme d'osier des primitifs ou de Mauritanie.

Fig. XVII. — Malgré la décadence du goût, la cuisson ne cesse de progresser, bénéficiant de la prédominance accordée, en ces temps de guerres perpétuelles, à l'art de forger des armes. Aussi voici paraître le bord type, renversé verticalement au dehors, de manière à laisser une gorge pour la ligature du col et à fonctionner lui-même comme égoutte-eau (n° 1, 10-12, 15-21), donnant quelquefois attache directe à une robuste poignée (2-3). C'est dans ces formes que l'on

trouve assez souvent (nº 3) des pâtes à demi vitrifiées, déformées par un commencement de fusion et passées à un ton noir-bleu. Est-ce à la chaleur de l'incendie, ou au cours d'une incinération, ou au contact accidentel de substances fondantes? Est-ce au coup de feu du potier, ou par quelque excès anormal de fusibilité de la pate cuite sur place? Il est certain que les nºº 4, 6, 13, 14, par leur tachetage, font déjà pressentir l'émail jaune et vert, que bientot découvrira l'empirisme pur. Nous avons donné (B. S. G. F., t. VII, 1910, p. 649, fig. 3) les principaux types recueillis à Chastel, tous exclusivement sur le côté Ouest de l'Église où se trouvait l'emplacement présumé de l'ancien Château. Des monnaies ici remplaçaient la stratigraphie. Mais il n'en est pas moins certain que, sans mépriser l'utile auxiliaire que peut être, en certains cas, la chimie, pour approfondir tel ou tel détail de la céramique archéologique, comme la minéralogie pour la détermination des provenances, rien ne vaut, pour une chronologie locale, un judicieux exercice de l'empirisme sur le terrain pour donner à de pauvres tessons, si souvent dédaignés, toute la valeur qu'ont, pour le géologue, certains fossiles caractéristiques. Il nous a suffi, à Chastel, de quelques stratifications bien conservées, pour ne pas perdre le bénéfice de tant d'autres, toutes mèlées, comme c'est à peu près infailliblement le cas partout où l'excellence de certaines positions les ont désignées de tout temps aux réoccupations successives de l'homme.

#### H. - LE VERRE.

Le verre de la Fig. XVIII, trouvé assez bas, dans les couches stratigraphiques, avec les perles et bracelets 1 à 8 et les nombreux débris de belles coupes, d'une

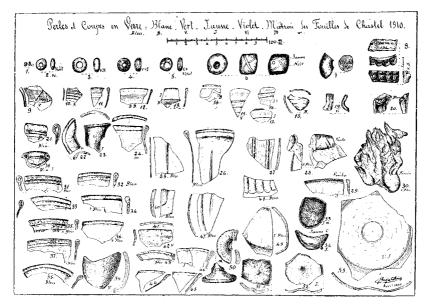


Fig. XVIII.

grande finesse, indique une technique fort habile pour plisser les bords creux, qui a fort bien pu précéder l'invasion romaine, si on tient compte de la stratigraphie de certains morceaux, très fins, trouvés très bas dans les fouilles.

#### III. - LA PIERRE.

Après la Céramique, ce sont certainement les pierres, qui ont le plus fidèlement conservé et révélé la Préhistoire de Chastel.

Les silex et outils en pierres polies, par leurs diverses et nombreuses formes, ont démontré la longue occupation néolithique, dans un pays si propice pour cette civilisation pastorale. Vie, dont le beau côté est l'indépendance des actions et des besoins, d'où découlent toujours la résistance et la force, sinon le caractère, tant de l'individu que de sa rude race, trempée par le grand air d'un dur climat et le manque de superflu. Certaines pierres ont été utilisées, comme elles ont été travaillées, roulées, polies, par la Nature (Fig. XIX), s'adaptant à différents usages

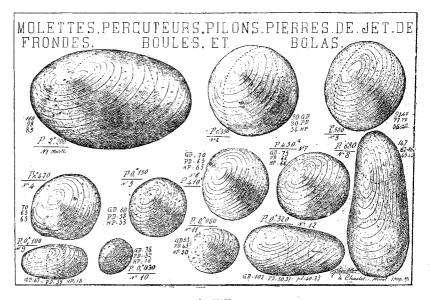


Fig. XIX.

par leur forme, volume, poids et composition ou structure. C'est ce qui explique que les premiers habitants de Chastel se sont donné la peine de les transporter de la plaine, des rivières, sur leur île aérienne de basalte. — La forme, le poids et la nature peuvent nous en faire distinguer les utilisations probables (Fig. XXI) autant que Fig. XXIV, les enclumes et Fig. XX et XXI les pierres à polir, à user, à aiguiser, tant les pierres que les métaux. — Il est facile de distinguer l'àge et l'usage de ces outils tant à la forme qu'à la stratigraphie. Ces matériaux sont d'autant plus usés qu'ils sont de meilleure qualité de structure et par suite d'une utilisation plus prolongée.

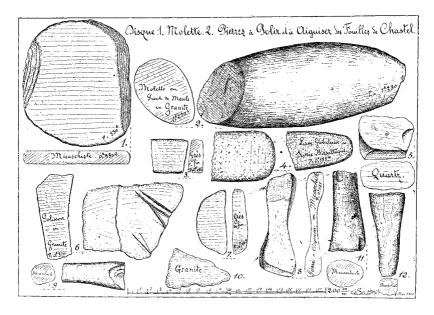


Fig. XX.

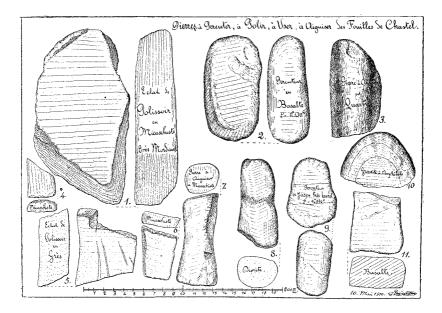


Fig. XXI.

Fig. XXII. — Certains outils en pierre polie trouvés dans les couches inférieures de Chastel échappent, par la forme de la partie utile, à la dénomination trop générale de hache polie (1); ce sont les marteaux, lissoirs, etc., 1, 2, 3, 4, de la Fig. XXII. Les nºº 5 et 9 sont des grès très fins, quelquefois rouges, ayant un grand mordant. 7 est un percuteur avec retouches pour l'emplacement des doigts; mais ce sont les nº 6 et 6 bis en quartz qui, par leur perforation sur deux faces différentes,

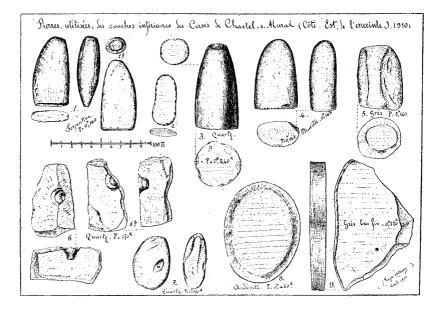


Fig. XXII.

sont bien dignes de retenir l'attention. Quel était l'usage de cette crapaudine? Quelle était la nature de l'axe qui, par sa dureté ou par la longue durée de la friction, a pu produire une pareille usure? L'axe d'un tour ou d'un simple moulin, ou de tout autre instrument à rotation rapide? Et à quelle époque? Il est bien certain que les meules de moulins à bras pour blé, sel ou autres substances comestibles, colorantes, vitreuses ou métalliques, ont été trouvées en abondance dans les fouilles de Chastel. La Fig. XXIII complète les autres trouvailles de ce genre déjà données (Bulletin S. P. F., 1909, p. 179-185).

<sup>(1)</sup> Comme Fig. III, Nos 36, 37, 39, les Tranchets en fibrolithe, injustement appelés Haches.

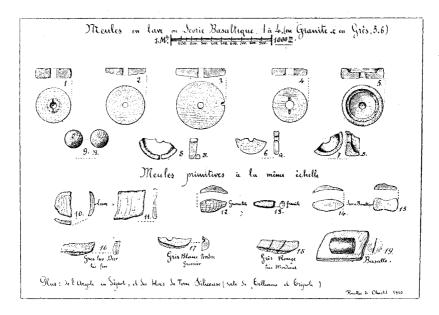


Fig. XXIII.

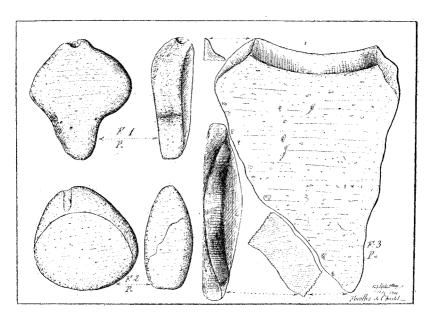


Fig. XXIV.

Mais la Fig. XXIV donne un type nouveau, retrouvé deux fois (une à Chastel, l'autre à Albepierre), en lave rouge de Bredon ou de La Chapelle, donc des dernières éruptions volcaniques du Cantal (1). Dans les deux, le trou hors centre et surtout très ovalisé et usé de chaque côté, démontre l'usage d'un levier horizontal servant à la mouvoir alternativement sur son plan inférieur; cette meule est plus primitive que celle à axe et se place, techniquement, après le mortier pilon. La rotation se faisant par un trou hors centre était empiriquement une des curieuses conditions de son parfait fonctionnement pour recevoir et mélanger la substance à broyer. — G'est un progrès, à côté des meules dessinées Fig. XXV et XXVI, trouvées en abon-

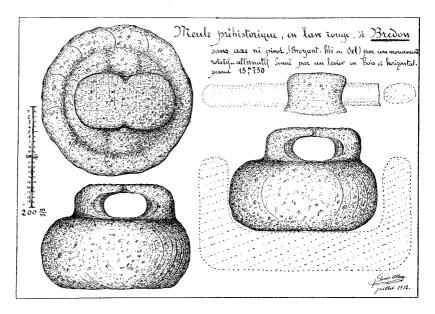


Fig. XXV.

dance, quoique souvent cassées.— Leur forme allongée et étroite en largeur pouvait se placer sur le tablier de cuir recouvrant les jambes de l'homme ou de la femme assise, le produit du broyage se rassemblant dans le pli du milieu du tablier de cuir.

Toutes ces meules et pierres confirment ce que la poterie nous a indiqué: savoir qu'à Chastel la civilisation a évolué lentement, sur place, par une suite de modestes transformations de l'outillage, au cours d'une occupation ininterrompue du Néolithique à nos jours.

(1) Une de ces meules a été réutilisée comme contrepoids de charrette, puis de presse à fromage

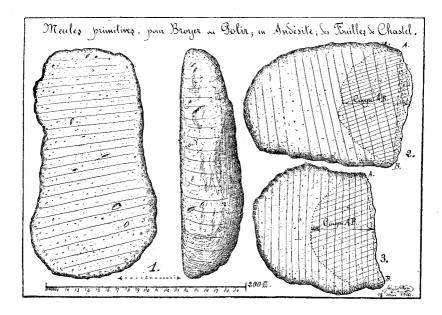


Fig. XXVI.

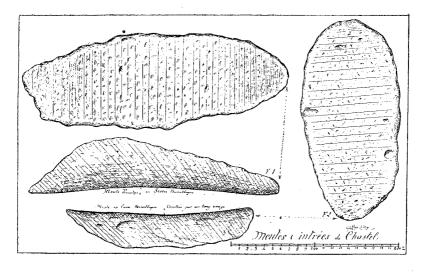


Fig. XXVII.

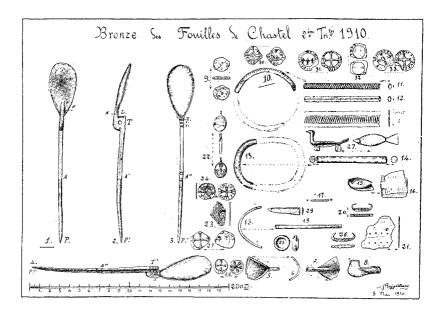


Fig. XXVIII.

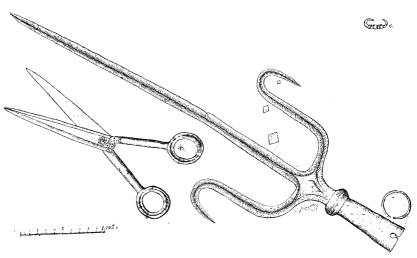


Fig. XXIX.

## IV. - LE MÉTAL.

Le Bronze. - Les Fig. XXVIII et IV donnent une idée des débris de bronze trouvés à Chastel, après les planches déjà publiées dans le B. S. P. F., 1908, p. 482-483; 1911, p. 473. Peu nombreux sont ceux qui méritent une description complétant le dessin; cependant, Fig. XXVIII, l'abaisse-langue (1 à 8) est un outil paraissant plus à l'usage d'un médecin, pour les soins de la bouche, que de cuillère de sacrifice ou autre; le bracelet en bronze creux, Nos 11, 12, et le dessin 23 méritent de fixer l'attention, autant que les pièces gauloises d'Epade ou à hippocampe, plusieurs fois retrouvées, mais généralement altérées par la terre de Chastel, proportionnellement à leur age, car on trouve des monnaics allant jusqu'après le xviº siècle (B. S. P. F., 1910, p. 648, Fig. 1 à 49 et B. S. P. F., t. VI, 1909, p. 289-297, Fig. 1 à 5). Tandis que je ne crois pas que nous remontions plus haut que le vie ou viie siècle sur la Fig. IV avec la pince à épiler 1, et les boucles d'oreilles 2, 3 (1), la fibule et la boucle 9 et 14 sont en cuivre rouge doré, comme celui signalé à Las Tours et très probablement de la même époque (2). Le Bracelet gallo-romain 6 est d'un type plus connu que le Nº 10. Mais c'est la boucle 12 qui est la pièce curieuse de cette planche; l'ardillon de la bouele 11 est remplacé par une PLAQUETTE, nécessitant l'emploi de nœuds au lieu de trous dans la lanière ou le lien qu'elle devait fermer au ve ou vie siècle. L'épingle 4 est en bronze; celle du 5 est argentée; l'anneau 16 est en argent, la petite pince 18 en bronze comme le débris 15 de coffret et le Nº 7 d'un bracelet curieusement décoré ; c'est le seul morceau de cette Planche que je croie antérieur à notre ère (3). Le même jour, la première trouvaille avait été un petit tesson Nº 19, d'un fort beau dessinfait à la molette, plutôt qu'estampé (genre visigothique), mais de même technique de fabrication et cuisson; l'émail qui recouvre la pâte très cuite et très fine (comme celle de morceaux semblables trouvés à Bredon (côté du Prieuré), où furent trouvées des sépultures creusées en plein tuf, d'où M. Benezy et moi n'avons pu retirer qu'une boucle ronde en cuivre doré, donne à réfléchir avant de conclure au vie plutôt qu'au xiiie siècle, à cause de l'émail et de la perfection du travail.

Toutes ces trouvailles dans les cases remblayées des éboulis du Haut Plateau de Chastel si remanié, même dans ses sépultures, ne prouvent-elles pas qu'il ne faut pas donner d'âge à ces cases en contre-bas, d'après les trouvailles, si mélangées de toutes les époques, dont on a détruit en haut la stratigraphie, et que les eanx et la fusion de la neige ont restratifiées faussement dans les creux ou cases, ainsi remblayés. Ce n'est donc pas dans les 50 cases et plus du pied, mais dans celles du sommet, qu'on devrait faire des recherches sérieuses pour arriver à de probables conclusions, d'après les évolutions des industries, celle de la céramique restant la plus probante, même empiriquement, en attendant mieux!

La Fig. XXIX représente deux pièces curieuses de Chastel, trouvailles isolées, faites en dehors des fouilles Pagès-Allary: Trident médiéval, de forme remarquable; et Ciscaux, d'excellente facture, à la marque de la Reine Marguerite.

- (1) Semblables, et sans doute de même époque que, celles signalées par M. Boulanger (Pl. XXVIII, II, de son beau travail sur « le Cimetière de Marchelepot », Impr. Nationale, 1909).
  - (2) B. S. P. F., p. 265-270, Fig. 5, nos 1 à 15.
- (3) Malgré son aspect du viº siècle, à cause de sa stratigraphie et patine différente de tout ce qui a été trouvé dans la même case.



## TABLE DES MATIÈRES

	PAGES.
I. — A. Guébhard (Dr) (Saint-Vallier de-Thiey, Alpes-Maritimes). – Sur l'Anse Funiculaire (36 Planches)	
II. — A. Terrade (Ercheu, Somme). — Le « Burin-ciseau » de la Station Moustérienne de Catigny (Oise) (6 Fig.)	
III. — E. Hue (Paris). — L'Age de la Pierre au Fouta-Djalon. [Collection de M. le Comte Paul Guébhard] (10 Planches).	
IV Ferrier (D <sup>r</sup> ) (Paris) Les Dents humaines de la Sépul- ture néolithique de Belleville, à Vendrest (Seine-et-Marne) (2 Fig.)	264-279
V. — M. Baudouin et E. Hue (Paris) — Découverte et Étude d'une Cachette de Fondeur de bronze de la seconde Epoque du Fer, à Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne) (4 Fig.).	280-294
VI. — J. Pagès-Allany (Murat, Cantal). — Fouilles de Chas- tel-sur-Murat (29 Fig.).	
Table des Matières	317
Liste des Membres Souscripteurs aux MÉMOIRES de la Société Préhistorique Française	319



# LISTE DES MEMBRES SOUSCRIPTEURS

AUX

## MÉMOIRES DE LAS.P.F.

Audéoud (Commandant), 31e Dragons, Lunéville (Meuse).

Aveneau de la Granciere (Vicomte), Château de Beaulieu en Bignan (Morbihan)

Aymar (Alphonse), 15, avenue Croix-Morel, Clermont-Ferrand (Puyde-Dôme).

Ballet (D'), 20, rue Bonaparte, Paris-VI.

Barthélemy (Antonin), Apt (Vaucluse).

Bascoul (L'abbé Louis), Curé doyen, Sommières (Gard).

Baudouin (Marcel), D.-M., Homme de lettres, 21, rue Linné, Paris-V.

BÉGOUEN (Comte), 16, rue Velome, Toulouse (Haute-Garonne).

Blanc (Baron Albert), 56, rue Fontanella di Borophete, Rome (Italie).

Bossavy (J.), 12, avenue de Paris, Versailles (Seine-et-Oise).

Boulanger, Péronne (Somme).

Boulet (P.), Pleurines, par Pont-Sainte Maxence (Oise).

Boutanquoi (Olivier), Instituteur, Nampcel (Oise).

Breun (Abbé), 110, rue Demours, Paris.

Brognard (L.), 16, rue Gambetta, Lillebonne (Seine-Inférieure).

Cartailhac (Emile), 5, rue de la Chaîne, Toulouse (Haute Garonne).

Chapelet (H.), 25, rue du Petit-Musc, Paris-IV.

CHARTRON, géologue, 1, rue H. Renaud, Luçon (Vendée).

Chauver (Gustave), Ruffec (Charente).

Силкуплат (G.), 4, rue Blatin, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

Chervin, 82, avenue Victor-Hugo, Paris-XVI.

Согот (Henry), Savoisy (Côte-d'Or).

Corre (Ch.), Pertuis (Vaucluse).

Cousset, Cis pr. Contributions indirectes Etaules (Charente-Inf).

COUTIL (Léon), Saint-Pierre-du-Vauvray (Eure).

Daleau (François), Bourg-sur-Gironde (Gironde).

Dauphin (Louis), Carcès (Var).

Deglationy (Louis), 11, rue Blaise-Pascal, Rouen (Seine-Inférieure).

Delvincourt (E.), Crécy-sur-Serre (Aisne).

Denoyelle (L.), 3, rue d'Amiens, Beauvais (Oise).

Desmazières (O.), Segré (Maine-et-Loire).

Deydier (Marc), Cucuron (Vaucluse).

Doigneau (A.), 45, boulevard Thiers, Fontainebleau (Seinc-et-Marne).

Doranlo (Dr), Mathuré (Calvados).

DRAMARD, 9, rue Saint-Vincent, Fontenay-sous-Bois (Seine).

Dubalen (E.), Mont-de-Marsan (Landes).

Ducourtioux, 44, rue François-Miroir, Paris-IV.

Duvaux (Léon), 108, rue du Pont, Bonneville (Haute-Savoie).

Exsteens (L.), 21, rue de Loxum, Bruxelles (Belgique).

Ferton (Charles), Bonifacio (Corse).

Foucault (Eugène), 50, rue de Messei, Flers (Orne).

Fouru (G.), 33, rue de Rivoli, Paris-IV.

Gadant (René), Autun (Saône-et-Loire).

Gaillard, Muséum, Lyon (Rhône).

Garrisson (Eugène), 19, rue des Augustins, Montauban (Tarn-et-Garonne).

Gennevaux (Maurice), 5, rue Saint-Paul, Montpellier (Hérault).

Giraux (Henri), 22, rue Saint-Blaise, Paris-XX.

GIRAUX (Louis), 11, rue Eugénie, Saint-Mandé (Seine).

GIVENCHY (Paul de), 84, rue de Rennes, Paris-VI.

Goury (Georges), 5, rue des Tiercelins, Nancy (Meurthe-et-Moselle).

Guébhard (D<sup>r</sup> A.), Saint-Vallier-de-Thiey (Alpes-Maritimes).

HAAKE (Karl), 7, Friederick Wilhemstrasse, Braunschweig (Allemagne).

HARMOIS (A.-L.), 3, rue aux Toiles, Saint-Brienc (Côtes-du-Nord).

Henriot, 183, boulevard Voltaire, Paris XI.

Hue (Edmond), 60, rue de la Pompe, Paris-XVI.

Hugues (Albert), Saint-Geniès-de-Malgoirès (Gard).

Kessler (Fritz), à Horbourg, près Colmar (Alsace).

LAMERTIN (Editeur), 58, rue Condemberg, Bruxelles.

Lambert (H.-J.), 36, faubourg Saint-Nicolas, Beaune (Côte-d'Or).

Lorrin (Victor), Dax (Landes).

Luppé (Madame la marquise de), 29, rue Barbet-de-Jouy, Paris-VII.

Malaussène (J.), Carpentras (Vaucluse).

Marignan (Emile), Marsillargues (Hérault).

Martin (Henri), 50, rue Singer, Paris-XVI.

Massé (Ed.), 14, rue Saint-Faron, Meaux (Seine-et-Marne).

MAZAURIC, Conservateur du Musée, Nîmes (Gard).

MIGUET (Emile), 1, boulevard Henri-IV, Paris-IV.

Mochi (Aldobrandino). via Gino Capponi, 3, Florence (Italie).

Montandon (Raoul), 46, rue du Stand, Genève (Suisse).

MÜLLER (H.), Ecole de Médecine, Grenoble (Isère).

Musée du Cinquantenaire, Bruxelles (Belgique).

Musée National de Zurich, Zurich (Suisse).

Pagès-Allary (Jean), Murat (Cantal).

Patte (Etienne), 79, rue du Connétable, Chantilly (Oise).

Perrier (D'), 8, rue du Moustier, Montauban (Tarn-et-Garonne).

Petit (M.), 17, rue Sidi ben Krissem, Tunis (Tunisie).

Poutiatin (Prince Paul Arsenievitch), 6, Perspective Gresque, Saint-Pétersbourg (Russie).

PINCHON, Provins (Seine-et-Marne).

Plainchamp (M.), 1, rue Georges, Saint-Ouen (Seine).

Pokrowsky (Alexandre), rue Technologuitcheskaja, Kharkov (Russie).

Quaritch (Bernard), 11, Grafton street, New-Bond street, London. Rau (Général), 67, rue de Miromesnil, Paris VIII.

Roussel (Georges), Les Grandes Ventes (Seine-Inférieure).

RUTOT (A.), 189, rue de la Loi, Bruxelles (Belgique).

Sartorius-Preiswerk (P.), Arlesheim, près Bâle (Suisse).

Saint-Périer (René de), 24, rue de Bac, Paris-VII.

SAINT VENANT (J. de), 1, rue de la Petite-Armée, Bourges (Cher).

SCHAUDEL (L.), 43, rue Jeanne-d'Arc, Nancy (Meurthe-et-Moselle).

Schlesischer, Alterthums Verein, 14, Grappenstrasse, Breslau-I (Allemagne).

Schmidt (F.), 5, rue de Suresnes, Paris-VI.

Société Jersiaise, 9, Pier Road, Jersey (Angleterre).

Soubeyran (Emile), Andeville (Oise).

Tarbé des Sablons, 34, rue Montholon, Paris IX

Taté (E.), 9 bis, rue Michel-Ange, Paris-XVI.

Terrade (Albert), Ercheu (Somme).

Tнют (L.), Marissel, par Beauvais (Oise).

Urpar (Jules), 28, rue des Arènes, Arles-sur-Rhône (Bouches-du-Rhône).

Varaldi (René), La Bocca, Cannes (Alpes Maritimes).

Vésignié (Louis), 2, rue de Dun, Bourges (Cher).

Virié (Armand), 8, rue Lagarde, Paris-V.

Virié (Camille), Bordj-Menaïel, Alger (Algérie).



La brièveté de la Liste des Souscripteurs expliquera que nous n'ayons pu encore remplir tout notre programme, et que nous ayons dû laisser de côté plusieurs Mémoires importants, malgré la libéralité qu'ont eue les auteurs du premier et du dernier de faire, en partie au moins, les frais, suivant leur habitude, de l'illustration; et l'un d'eux, même, de toute l'impression, de leurs importantes études.

L'adhésion de plusieurs Souscripteurs nonveaux, de quelque bon augure qu'elle soit, n'a pas compensé la défaillance du trop grand nombre de ceux de la première heure, qui, après nous avoir encouragés à cette publication, n'ont pas donné suite, en 1912, à leur engagement de 1911.

Aussi, faisons-nous un nouvel appel au dévouement de nos amis, dont le généreux concours, s'il nous est indispensable, est sûr de trouver, dans la limitation même des présents tirages, une garantie de plus-values certaines.



Le Mans. — Imprimerie Monnoyer. — 1913.